

Ô Canada: un hymne national, deux nations

vingt-cinq traductions et lectures

d'un chant identitaire canadien-français

par

Louis Alberti

sous la supervision de

Monsieur Charles Le Blanc, Ph. D. en philosophie

PROFESSEUR AGRÉGÉ

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

THÈSE PRÉSENTÉE

À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE

MAÎTRISE ÈS ARTS EN TRADUCTOLOGIE

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

FACULTÉ DES ARTS

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

© Louis Alberti, Ottawa, Canada, 2018

Résumé

Cette thèse analyse dans une perspective historique quelques aspects d'une vingtaine de traductions de l'hymne national canadien « *Ô Canada* », publiées entre 1906 et 1931. Ce chant a été composé à l'occasion d'un important rassemblement à Québec des Sociétés Saint-Jean-Baptiste en 1880. Les paroles françaises originales du *Chant national* furent écrites par Adolphe Basile Routhier, sur une musique de Calixa Lavallée. Jusqu'à ce jour, le texte français est demeuré intact. Vers 1901, cette chanson patriotique canadienne-française fut introduite au Canada anglais et divers auteurs anglophones ont entrepris de la traduire ou l'adapter.

Cette thèse examine particulièrement les conditions de cette appropriation à travers la traduction de 1900 à 1931. Cette période fut, particulièrement en effet, un point d'orgue dans l'évolution de la société canadienne : tensions entre certains sujets attachés à l'Empire britannique et ceux revendiquant une plus grande affirmation nationale; participation du Canada à la Guerre des Boers et à la Première Guerre mondiale; en 1919, signature comme Dominion britannique du Traité de Versailles, ce qui contribua à la montée du nationalisme canadien; reconnaissance en 1931 par le Traité de Westminster de la souveraineté des pays membres de l'Empire britannique — dont le Canada.

Les traductions de ce *Chant national* réalisées au cours de cette période sont presque indissociables des lectures que les traducteurs canadiens-anglais ou britanniques font des changements sociaux, culturels et politiques de leur époque qui se produisent au Canada et ailleurs dans le monde. Plus qu'un texte original, ces traductions expriment les différents avatars de ces lectures identitaires.

Cette approche lectorielle forme le socle de notre analyse théorique. Charles Le Blanc le résumait ainsi dans son ouvrage, *Le complexe d'Hermès* : « Le traducteur est tout à la fois *lecteur* du texte original et *auteur* du texte traduit. [...] L'original naît de l'*écriture* — avec tout ce que la culture de l'écrit comporte de libertés — alors que la seconde vient de la *lecture* — avec tout ce que l'acte de lire présume de culture, de dispositions sentimentales, de mémoire, de réciprocité aussi¹ ». Comme Le Blanc disait de sa traduction de Bruni : « Il s'agit bien plus de comprendre un texte pour le traduire : il faut aussi comprendre une époque et une conscience² ». « La fin du travail du traducteur [...] n'est pas simplement celle de livrer une version acceptable d'un grand texte. Il faut assurer également que le texte traduit puisse jouer un rôle dans le développement des idées et le progrès de la culture [de son époque]³ ». Bien que cette thèse ne porte pas sur

¹ LE BLANC, Charles (2009). *Le complexe d'Hermès, Regards philosophiques sur la traduction*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, paragr. 119, p.148.

² BRUNI, Leonardo (entre 1420 et 1426). *De interpretatione recta ; De la traduction parfaite*; LE BLANC, Charles (2008) *De la traduction parfaite* traduction, introduction et notes, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa. [II], p. 12.

³ *Ibid.*

l'ensemble des traductions réalisées entre les années 1900 et 1980, l'étude illustre, entre autres, que la version-traduction-adaptation-réécriture de l'hymne national canadien actuel promulgué le 1^{er} juillet 1980 — quelques mois après l'échec référendaire du Québec — résulte elle-même d'une *lecture idéologique*, à tout le moins politique par nos parlementaires fédéraux soucieux de doter le Canada d'un symbole identitaire national comme fondement à cette *unité nationale* tant recherchée par les fédéralistes des années Trudeau- père. Cette appropriation graduelle d'un symbole patriotique canadien-français résulte du cheminement dans l'imaginaire du Canada anglais des lectures du pays rattachées aux premières traductions du *Chant national*. Celles apparues entre 1906 et 1931 ont déclenché et concouru à cette mainmise.

Abstract

This thesis analyzes from an historic perspective a few aspects of some twenty translations of Canada's national anthem "*Ô Canada*", published between 1906 and 1931. This song was composed for a gathering of the *Sociétés Saint-Jean-Baptiste* in Quebec in 1880. The original French lyrics of the *Chant national* were written by Adolphe Basile Routhier, with music by Calixa Lavallée. Until then, the French text remained intact. Around 1901, this French-Canadian patriotic song was introduced in English Canada and many Anglophone authors then began to translate or adapt it.

This thesis will study the conditions of this ownership that came across the translation from 1900 to 1931. This period was indeed a landmark event in the evolution of the Canadian society: tensions between some subjects attached to the British Empire and those demanding a broader national affirmation; participation of Canada to the Boer War and to the First World War; in 1919, the signing of the Treaty of Versailles as a British Dominion, which contributed to the rise of Canadian nationalism; recognition in 1931, with the Treaty of Westminster, of the sovereignty of the member countries of the British Empire — including Canada.

The translations of the *Chant national* done during this period are almost similar to the readings that English-speaking Canadians or British translators made of the social, cultural and political changes of their times, which happened in Canada and elsewhere in the world. More than just a text, these translations express these readings.

This reading approach constitutes the basis of our theoretical analysis. Charles Le Blanc summarized it as follows in his book, *Le complexe d'Hermès*: "The translator is a *reader* of the original text and the *author* of the translated text. [...] The original text is created with the *writing* — with all liberties associated with the culture of writing — whereas the other text comes from the *reading* — with everything the act of reading infers from the culture, the emotional views, the memory, and the reciprocity (free translation)⁴". As Le Blanc mentioned about his translation of Bruni: "In order to translate a text, one needs to do more than to understand it — one needs to also understand the era and the consciousness (free translation)⁵". "The end of the work of a translator [...] is not to simply produce an acceptable version of a great text. It is also important to ensure that the translated text can play a role in the development

⁴ LE BLANC, Charles (2009) *Le complexe d'Hermès, Regards philosophiques sur la traduction*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, paragr. 119, p.148.

⁵ BRUNI, Leonardo (entre 1420 et 1426) *De interpretatione recta ; De la traduction parfaite* ; LE BLANC, Charles (2008) *De la traduction parfaite* traduction, introduction et notes, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa. [II], p. 12.

of ideas and the advancement of culture [of its era] (free translation)⁶.” Although this thesis does not focus on all translations done between 1900 and 1980, the study shows, among other things, that the version/translation/adaptation/rewriting of the current Canadian national anthem promulgated on July 1st, 1980 — a few months after the referendum in Quebec failed — is itself the result of an *ideological reading*, or at least a political one, by our federal parliamentarians anxious to provide to Canada a national symbol of identity as a foundation for this *national unity* that was sought by the federalists of the Trudeau years (the father). This gradual adoption of a French-Canadian patriotic symbol is the result of the journey in the imagination of English Canada driven by the readings of the country in relation with the first translations of the *Chant national*. The translations that have emerged between 1906 and 1931 have triggered and contributed to this stronghold.

⁶ *Ibid.*

Table des matières

Page titre.....	i
Résumé	ii
Abstract.....	iv
Table des matières.....	vi
INTRODUCTION.....	1
Remarques préliminaires	1
Objet de l'étude.....	3
Problématique	5
Qu'est-ce qu'un hymne national?	8
Constitution du corpus de traductions anglaises réalisées entre 1906 et 1931.....	11
Considérations théoriques : une traduction est une lecture	18
Un mot sur la fidélité	19
CHAPITRE 1 – Genèse du <i>Chant national</i> (1880)	23
Partie 1 - Contexte historique	23
Chants nationaux et patriotiques en langue française au XIX ^e siècle	24
Chants nationaux patriotiques en langue anglaise au XIX ^e siècle.....	28
<i>The Maple Leaf For Ever!</i>	30
Origines du <i>Chant national</i> : un hymne patriotique canadien-français	33
Historique.....	35
Les premières interprétations publiques	38
Partie 2 – Le récit du Chant national.....	47
La composition musicale	47
Prosodie musicale et traduction	56

Récit du <i>Chant national (Ô Canada ! Terre de nos aïeux)</i>	56
<i>Chant National (Ô Canada ! Terre de nos aïeux)</i> : texte et commentaires.....	58
Paratexte du <i>Chant national de 1880</i> (voir à l'Annexe E).....	59
Première strophe : glorification du passé.....	60
Deuxième strophe : espoir en l'avenir	63
Troisième strophe : qualités du peuple canadien-français	64
Quatrième strophe : profession de foi	64
Pour le Christ et le Roi.....	65
Synthèse des expressions phares.....	67
Lecture de l' <i>Ô Canada</i> à des fins de propagande	68
De chant éphémère à hymne impérissable	69
Défis de traduction en anglais : pas un problème de langues.....	69
Traduction, adaptation, occultation?	72
CHAPITRE 2 — Traductions et adaptations du <i>Chant national</i> entre 1906 et 1931.....	74
Partie 1 — Événements marquants de cette période historique	75
Esprit identitaire des Canadiens français : fin du XIX ^e siècle et début du XX ^e siècle	75
Évolution de la société canadienne et cheminement de l' <i>Ô Canada</i>	77
Guerre des Boers et premières interprétations musicales de l' <i>Ô Canada</i> : 1899-1901	78
Visite du prince de Galles : 1901	79
Publication d'une première traduction : 1906.....	82
Tricentenaire de la ville de Québec : 3 juillet 1908	83
Période précédant la Première Guerre mondiale (1906 à 1913)	85
Concours d'une revue américaine pour traduire l' <i>Ô Canada</i> : 1909	88
Participation du Canada à la Première Guerre mondiale : 1914-1918.....	96
Cinquantième anniversaire de la Confédération canadienne : 1917	104

Le traité de paix de Versailles : 1919.....	105
Nécessité de trouver une « traduction standard » anglaise de l'Ô <i>Canada</i> : 1922	106
Consultations de l'archiviste du Dominion : 1925.....	115
Débat entourant l'adoption de « paroles anglaises autorisées » de l'Ô <i>Canada</i> : 1927	120
Jubilé d'argent de la Confédération canadienne : 1927	120
Statut de Westminster : 1931	122
Adoption officielle d'une version bilingue de l'Ô <i>Canada</i> : 1980	122
Partie 2 — Expressions phares du Chant national Lavallée-Routhier	124
Première strophe : traductions des huit premiers vers selon les trois périodes historiques	125
v. 1 Ô <i>Canada</i> ! <i>Terre de nos aïeux</i>	125
Traductions du premier vers ou titre : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	131
Traductions du premier vers ou titre durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	140
Traductions du premier vers ou titre après la Première Guerre mondiale (1919-1931).....	142
v. 2 Ton front est ceint de fleurons glorieux	142
Traductions du troisième vers avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	144
Traductions du vers 2 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	145
v. 3 Car ton bras sait porter l'épée.	145
Traductions du vers 3 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	147
Traductions du vers 3 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	147
Traductions du vers 3 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	148
v. 4 Il sait porter la croix	148
Traductions du vers 4 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	149
Traductions du vers 4 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	149
Traductions du vers 4 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	150
v. 5 Ton histoire est une épopée.....	150

Traductions du vers 5 avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	151
Traductions du vers 5 durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	151
Traductions du vers 5 après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	152
v. 6 Des plus brillants exploits	152
Traductions du vers 6 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	154
Traductions du vers 6 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	155
Traductions du vers 6 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	155
v. 7 Et ta valeur de foi trempée	155
Traductions du vers 7 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	155
Traductions du vers 7 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	156
Traductions du vers 7 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	156
v. 8 Protégera nos foyers et nos droits (bis).....	156
Traductions du vers 8 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)	157
Traductions du vers 8 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).....	157
Traductions du vers 8 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)	157
CHAPITRE 3 - Étude d'une sélection de traductions.....	159
Partie 1 – Période précédant la Première Guerre mondiale	159
Traduction du Dr Thomas Bedford Richardson (1867 — 1940)	159
Deux strophes.....	160
Comparaison de la traduction de Richardson avec l'original de Routhier.....	161
Quelle lecture?	165
Critiques et commentaires.....	167
Circonstances entourant la traduction par Richardson.....	170
Promotion de cette traduction	172
Paratextes	175

Critiques par le public anglophone	175
Traduction en 1908 par un musicien américain - William Harold Neidlinger (1863 – 1924)	180
Comparaison entre le texte de Routhier et celui de Neidlinger.....	182
Expressions phares de Routhier reprises par Neidlinger.....	183
Expressions archaïques	185
Quelle lecture?	186
Version primée lors du concours <i>Collier</i> : Emma P. McCulloch (1880 - ?)	186
Commentaires des éditeurs de <i>Collier</i>	187
Brève analyse de la version McCulloch (traduction libre en apposition)	188
Quelle lecture?	191
Remaniement des réécritures de Stanley Weir (1856 – 1926)	193
Historique et genèse.....	193
Chronologie des publications.....	204
Diverses adaptations et comparaison en regard des expressions phares de Routhier :	209
Commentaires sur l’adaptation de Weir.....	212
Proposition pour un hymne national	213
Comité parlementaire de 1967	214
Quelle lecture?	215
Partie 2 - Durant le premier conflit mondial (de 1914 à 1918).....	215
Deux adaptations d’Edward Teschemacher (1876 – 1940)	217
Quelle lecture?	221
Allégation de plagiat par Weir	222
Traduction de Morton Jones (s. d.)	224
Brève analyse	225
Quelle lecture?	226

Partie 3 – Après le retour de la paix (1919 jusqu’au Statut de Westminster)	227
Traduction par Violet Alice Clarke : O Canada! Beloved Native Land (To the air-Lavallée) (1919)	229
Contexte de sa publication	229
Trois versions	232
Brève analyse :	233
Quelle lecture?	236
CHAPITRE 4 — Adoption de l’hymne national canadien	238
Partie 1 — Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes (1964-1968).....	238
Partie 2 — Adoption officielle d’une Loi sur l’hymne national (1980).....	247
Partie 3 — Quel type de lecture?	252
Un hymne, deux nations.....	252
CONCLUSION.....	255
BIBLIOGRAPHIE	266
Annexe A – Corpus après le premier tri	275
Annexe B – Références des traductions et adaptations anglaises par ordre chronologique du Chant national.....	280
Annexe C – Traductions libres.....	284
Annexe C – Liste des traductions libres (sélection des 21 auteurs).....	313
Annexe D — « The Maple Leaf For Ever ».....	316
Annexe E – Paratextes	319
Annexe F — Deux affiches publicitaires destinées au recrutement d’immigrants Erreur ! Signet non défini.	

Ô Canada ! Terre de nos aïeux ! (1880)

Adolphe-Basile Routhier

O Canada ! Our Fathers' Land of Old ! (1906)

Dr Thomas Bedford Richardson

O Canada, thou land of noble name (1915)

Helen Taylor

INTRODUCTION

Remarques préliminaires

Lors de la présentation bilingue de la pièce de Jacob Wren, *En français comme en anglais, It's Easy to Criticize*, en octobre 2011 à l'École nationale de théâtre de Montréal, l'hymne national du Canada a été chanté par des comédiens francophones et anglophones. Ceux-ci, divisés en deux groupes, se tenaient de chaque côté de la scène. Les anglophones chantaient les paroles de la version anglaise actuelle de l'*Ô Canada* reproduites en surtitres.

*O Canada! / Our home and native land! / True patriot love in all thy sons command. / With glowing hearts we see thee rise, / The True North strong and free! / From far and wide, / O Canada, we stand on guard for thee. / God keep our land glorious and free!*⁷

D'emblée, on a constaté que les paroles anglaises ne sont pas une traduction des paroles françaises originales de la première strophe du *Chant national* qui se déclinent comme suit :

Ô Canada!⁸ / Terre de nos aïeux, / Ton front est ceint de fleurons glorieux ! / Car ton bras sait porter l'épée, / Il sait porter la croix ! / Ton histoire est une épopée / Des plus brillants exploits. / Et ta valeur, de foi trempée, / Protégera nos foyers et nos droits.⁹

⁷ MINISTÈRE DE LA JUSTICE, *Loi sur l'hymne national*, L.R.C. (1985), ch. N-2. [En ligne] : <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-2/page-1.html> (consulté le 11 décembre 2016).

⁸ L'utilisation de l'accent circonflexe sur l'*Ô Canada* distingue le texte original français du *Chant national* des traductions ou des adaptations anglaises intitulées *O Canada*. De plus, tout au long de ce travail, l'appellation *Chant national*, *Ô Canada* ou *Ô Canada ! Terre de nos aïeux !* désigne le chant patriotique dont la musique a été composée par Calixa Lavallée en 1880 et pour lequel Adolphe-Basile Routhier a rédigé les paroles françaises.

⁹ MINISTÈRE DE LA JUSTICE, *Loi sur l'hymne national*, *op.cit.* à la note 1.

Dans le cadre de l'œuvre théâtrale, les acteurs francophones chantaient une adaptation de l'hymne national officiel de 1980 à laquelle des modifications ont été apportées au texte français pour exprimer l'insatisfaction légendaire du Québec envers le Canada anglophone :

O Canada / Accepte nos adieux / Mon front est plein de sang pas trop glorieux. / Car mon bras s'est fait dire de porter l'épée / pis j'avais pas trop l'choix / Notre histoire est toute éclopée / par des esprits plutôt étroits / Et tes valeurs de sang trempé / Redétruiront des foyers et des droits.¹⁰

L'auteure qui a décrit la production théâtrale¹¹ a affirmé que cette *translative operation* peut être interprétée comme la représentation de l'incapacité ou du refus des anglophones de reconnaître la situation du Québec francophone au sein de la fédération canadienne. Précisons du même souffle que le rapatriement unilatéral de la constitution en 1982 ainsi que l'échec de l'Accord du Lac Meech en sont les derniers avatars, événements passés sous silence par Ladouceur. Cette dernière déclarait, en outre, que toute personne unilingue dans l'auditoire ne pourrait relever l'ironie suscitée par les textes discordants, et ne comprenait pas ainsi complètement les messages ainsi énoncés dans les deux langues. Cependant, un spectateur bilingue en tirait un avantage qui avait manifestement échappé à celui qui ne l'est pas.

Bien que l'objectif de cette étude ne fasse pas appel au modèle théorique énoncé par Griesel dans *Surtitles and Translation Towards an Integrative View of Theater Translation*¹² évoqué par Ladouceur, il est intéressant de noter un aspect qui rejoint le point de départ de notre démarche : celui d'une divergence de réception des messages par les publics visés portés par la production d'un texte à partir d'une même langue source. Ladouceur résume la thèse de Griesel qui traite de l'utilisation de *playful surtitles* (surtitres amusants) en décrivant l'atteinte de trois publics visés : d'abord, l'auditoire de la langue cible, ensuite, celui de la langue source et, enfin, l'auditoire maîtrisant tant la langue source que la langue cible. Ainsi, selon le modèle de Griesel, le message demeure le même pour les trois auditoires cibles. Toutefois, lorsqu'on simule un texte qui se

¹⁰ LADOUCEUR, Louise (2013). « Exploring a Bilingual Aesthetics through Translation in Performance », dans *Theatre Translation in Performance*, AMBROSI, Paola, Silvia BIGLIAZZI, Peter KOFLER (et collab.), New York : Routledge, p. 111.

¹¹ LADOUCEUR : (2013), *op. cit.*, p. 123.

¹² GRIESEL, Yvonne (2005). « Surtitles and Translation Towards an Integrative View of Theater Translation », *MuTra 2005—Challenges of Multidimensional Translation: Conference Proceedings*. [En ligne] : http://www.euroconferences.info/proceedings/2005_Proceedings/2005_Griesel_Yvonne.pdf.

démarque de la langue source dans le cas de surtitres amusants, les trois auditoires reçoivent différents messages.

*And only the individuals who are bilingual can appreciate the difference in the messages that are delivered in each language. It is through the awareness and understanding of this difference that the spectator alone can access an enhanced meaning. Since playful surtitles multiply the manifestation of a difference accessible only to bilingual spectators, they add to bilingual performativity.*¹³

Objet de l'étude

Cette étude porte sur un certain nombre de traductions ou d'adaptations¹⁴ de l'hymne national dont les écarts de signification ne peuvent être compris que par une analyse comparative des registres des *lectures* faites par leurs auteurs anglophones. Un auditeur ou un lecteur attentif constatera que l'hymne national officiel du Canada dans sa formulation actuelle aboutit aux mêmes effets que ceux décrits dans l'article de Ladouceur. Les Canadiens unilingues tant anglophones que francophones s'imaginent chanter dans leur langue un texte identique de l'hymne national, alors que les anglophones chantent une version éloignée du texte source. Seuls les Canadiens bilingues, ces troisièmes témoins, reconnaissent qu'il existe une dichotomie¹⁵ entre les paroles françaises et les paroles anglaises de l'hymne national canadien. S'agissant d'un chant de ralliement national, nous ne sommes plus dans le domaine de surtitres amusants. Là s'arrête notre point de convergence avec le modèle de Griesel.

¹³ GRIESEL (2005), cité par LADOUCEUR.

¹⁴ Dans la section traitant des considérations théoriques, ces termes seront précisés afin de mieux comprendre le contexte théorique qui encadre cette étude. Il suffit pour le moment de citer en partie les définitions de Jean Delisle (2013) tirées de *La traduction raisonnée*, Ottawa : Les presses de l'Université d'Ottawa. Dans le glossaire de son ouvrage, Delisle offre la définition suivante sous la rubrique traduction : « opération interlinguistique qui consiste à interpréter le sens d'un texte de départ et à produire un texte d'arrivée en cherchant à établir une relation d'équivalence entre les deux, selon les paramètres inhérents à la communication et dans les limites des contraintes imposées au traducteur. (...) Le traducteur du texte de départ ne se confond pas avec l'auteur du texte de départ : il réenonce ce qui a déjà été écrit » (voir p. 687). Nous écartons pour le moment la notion d'équivalence. Quant au terme adaptation, il comporte trois acceptions, dont l'une d'elles stipule que « l'adaptation est définie comme [un] procédé de traduction qui consiste à remplacer une réalité socioculturelle de la langue de départ par une réalité propre à la socioculture de la langue d'arrivée convenant au public cible de la langue d'arrivée » (voir p. 641). Dans notre thèse nous employons indifféremment les expressions, « traductions », « adaptations », « versions » pour désigner les textes rédigés qui sont calqués sur la mélodie de Calixa Lavallée par les auteurs anglophones. La plupart d'entre eux nourrissaient l'espoir que l'usage populaire ou la sanction officielle imposerait leurs œuvres littéraires et celles-ci passeraient à la postérité comme chant patriotique pour le Canada.

¹⁵ Aux fins de cette étude, le terme dichotomie est utilisé pour marquer l'opposition existant entre la version originale et les paroles anglaises qui disent des choses contraires.

Les Canadiens reconnaissent la fameuse exclamation : *O Canada, we stand on guard for thee!* tirée de la version anglaise de l'hymne national canadien et dont l'auteur est Robert Stanley Weir¹⁶. Répété à outrance, ce vers transforme l'*Ô Canada* en véritable catharsis collective au Canada anglais. Pourtant, cette interpellation du texte anglais n'a pas d'équivalence ou de correspondance au sens pragmatique dans la version originale du poème composé par Adolphe-Basile Routhier¹⁷. L'intérêt concret de notre étude tient au fait qu'au cours des dernières années, on a assisté à un regain de popularité de l'hymne national au Canada anglais. Toutefois, très peu de citoyens connaissent l'histoire de son cheminement dans l'imaginaire canadien, des divergences de traduction ou d'adaptation, encore moins les diverses *lectures* dont il a fait l'objet à différentes époques de l'histoire du pays.

Nous avons tous été témoin de prestations chargées d'émotions ou pleines de fougue de l'hymne national de la part de partisans sportifs pour encourager leurs équipes avant les affrontements significatifs – un match pour une coupe Stanley, une coupe Grey ou pour souligner une victoire d'importance nationale, comme celle soulignée par une médaille olympique. Un jour ou l'autre, la plupart des Canadiens ont assisté à des manifestations publiques où l'hymne national est entonné spontanément dans un élan collectif de solidarité, de sympathie et de patriotisme et ce, simultanément, dans ses versions unilingues ou bilingues. Dans ces circonstances, lorsque l'on chante l'hymne national juxtaposant les deux versions, il en émerge une curieuse musique dissonante et cacophonique¹⁸.

¹⁶ Weir est un juriste de Montréal; voir à son sujet de brèves notes biographiques au troisième chapitre. Afin d'assurer la sanction législative de l'hymne national canadien, quelques vers de la version de Weir ont été modifiés en 1980 dans le but de parvenir à un consensus fragile parmi les députés et sénateurs. (Voir CHAPITRE 3).

¹⁷ Routhier est juriste lui aussi : voir Adolphe Basile Routhier (1839 – 1920) Pour notes biographiques, voir HÉBERT, Yves (1998). « Sir Adolphe Basile Routhier », *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, vol. 14. [En Ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/routhier_adolphe_basile_14F.html (consulté le 30 janvier 2018).

¹⁸ À l'occasion de funérailles nationales pour des policiers, des pompiers ou des soldats morts en service, de cérémonies commémoratives et des visites de chefs d'État, il arrive que les citoyens chantent simultanément dans leur langue officielle l'hymne national. Par exemple, à l'automne 2014, dans la foulée des assassinats de deux militaires canadiens, à Ottawa, lors de vigiles populaires au Monument commémoratif de guerre du Canada ou lors des travaux parlementaires à la Chambre des communes, le chant national a résonné en guise de riposte aux gestes criminels, qualifiés par certains, d'attentats terroristes. Cependant, l'hymne chanté en même temps dans ses deux versions officielles frisait une disharmonie incompréhensible. L'effet de riposte verbale recherchée tournait plutôt l'hymne national en dérision du seul fait de la discordance des *lectures* vocales. Dans ces moments-là, seule la mélodie perceptible empêche de tomber dans le ridicule.

Ces lectures discordantes et les manières tronquées de chanter l'hymne du Canada illustrent bien la difficulté du Canada anglais à se construire une identité distinctive par un symbole cohésif d'affirmation nationale, celui d'un hymne qui devrait pourtant unir les deux communautés linguistiques du pays. Les déboires et les hésitations politiques ayant parsemé le cheminement vers la reconnaissance officielle de l'hymne canadien ressemblent aussi aux difficultés et aux controverses entourant l'adoption, en 1965, d'un autre symbole national : l'unifolié. Ce n'est pas le lieu ici de rappeler les débats houleux, ainsi que les tollés de protestations virulentes au Canada anglais qui s'opposait à doter le pays d'un drapeau distinctif. Les impérialistes, c'est-à-dire les Canadiens anglais fortement attachés à leur mère patrie, les monarchistes traditionalistes et d'autres qui chérissaient l'héritage britannique au Canada se sont battus bec et ongles pendant de nombreuses années pour préserver le *Red Ensign canadien*, bien qu'il n'ait jamais été officiellement adopté par le Parlement canadien. Il en fut ainsi pour l'hymne national : les Canadiens anglais tenaient au *God Save the Queen*, si bien que les interminables palabres des parlementaires ont envenimé le discours politique canadien jusqu'en 1980. Malgré l'adoption officielle de l'*Ô Canada* il y a plus de trente-sept ans, la version anglaise n'a jamais fait l'unanimité¹⁹.

Problématique

Cette thèse analyse certaines traductions ou adaptations anglaises de l'hymne national qui opposent deux visions identitaires bien enracinées dans notre chant national. La question des différences de lectures sera traitée dans une perspective historique et par un regroupement thématique. Un ensemble de questions nous ont interpellés. Comment, à travers des traductions du chant patriotique *Ô Canada*, le Canada anglais s'est-il approprié graduellement un symbole identitaire canadien-français pour l'adopter finalement comme hymne national canadien? Pourquoi le Canada anglais s'est-il évertué à réécrire l'*Ô Canada* au lieu de le traduire? En quoi

¹⁹ Pendant près de quatre-vingts années, les anglophones ont entonné diverses versions-traductions-adaptations de ce chant. Bien que le 1^{er} juillet 1980, le gouvernement canadien ait fixé dans une loi les paroles et la mélodie de l'*Ô Canada* plusieurs tentatives de révision du texte anglais ont été réclamées. Depuis la sanction officielle de l'hymne national, plus de 15 projets de loi ont été déposés pour modifier les paroles anglaises. Chaque session parlementaire, un député ou un sénateur ramène à l'avant-scène de l'actualité certaines discordes concernant notamment le remplacement ou le choix de quelques expressions du texte anglais de l'*O Canada*. On n'a qu'à recenser les projets de loi, lire les journaux ou écouter les débats médiatiques pour comprendre qu'au Canada anglais cette question continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Pendant ce temps, au Québec on n'en parle presque pas, sinon pour rapporter la nouvelle comme un fait divers. Alain Dubuc écrivait dans *La Presse* du 8 mars 2010 « pas par indifférence aux enjeux canadiens. Mais parce que ce débat était incompréhensible pour un francophone ».

certaines projets de traduction des paroles d'Adolphe-Basile Routhier du *Chant national* réalisés durant la période 1900-1931 ont-ils transformé l'*Ô Canada*, en oblitérant toute allusion au chant patriotique original? En quoi cette dissolution du texte original a-t-elle favorisé l'adoption par le Canada anglais de ce chant comme hymne national officiel?

Les versions anglaises du *Chant national* de Routhier et Lavallée produites entre 1906 et 1931 offrent une multitude de lectures. Certaines traductions s'attardent à décrire les magnifiques paysages de la patrie bien-aimée, ses belles rivières, ses tumultueux océans, ses plaines regorgeant de blé doré, ses grandioses montagnes — les Rocheuses; d'autres évoquent avec émotion les récits édifiants et héroïsés de l'histoire nationale canadienne. Des adaptations chantent la fidélité envers la patrie, le Dominion, l'Empire britannique, le roi, le Christ, la liberté. En filigrane, elles comportent toute une forme d'affirmation nationale ou nationaliste, perceptible à divers degrés selon l'auteur ou l'époque. Imprégnées de références historiques divergentes du texte original de Routhier, quelques traductions ou adaptations anglaises sont aussi chargées d'allégories étrangères à la *geste* nationale canadienne-française. Peu importe, par ces lectures les auteurs anglophones proposent des idéaux, des caractéristiques et des valeurs qu'un hymne patriotique officiel doit refléter.

Toutefois, au-delà des références botaniques, bucoliques ou géographiques, une analyse minutieuse des traductions et adaptations dévoilent la concomitance de leurs lectures avec certains idéaux contemporains de l'époque. Un examen critique des textes anglais du *Chant national* fait apparaître les courants et les rivalités tant idéologiques que politiques qui divisent les anglophones entre eux au tournant du siècle. D'une part, on retrouve les loyaux sujets toujours attachés à la morgue²⁰ britannique ainsi qu'à ses symboles et institutions, et d'autre part, de fiers citoyens qui souhaitent être libérés des liens coloniaux et de l'assujettissement au Royaume-Uni. Ces derniers veulent jouir pleinement de l'évolution constitutionnelle des nouvelles libertés acquises depuis la Confédération canadienne et celles données par le statut de Dominion donné au Canada. D'une manière générale, dans les projets de traduction et

²⁰ Au sens des sentiments de mépris, d'arrogance. Une partie de la société canadienne-anglaise d'alors était formée par une forte population canado-britannique ou d'immigrants britanniques récents, des loyalistes de souche ou des canadiens-anglais conservateurs qui exprimaient leur attachement à la couronne britannique. (Notamment des associations monarchistes, certains partisans du Parti conservateur, les membres de l'IODE – Imperial Order Daughters of the Empire, les membres de l'Église d'Angleterre au Canada, etc.).

d'adaptation proposés comme hymne national, se dessine en filigrane la présence de certaines tensions engendrées par l'esquisse d'un nationalisme canadien aux contours incertains.

Pour le moment, illustrons ce propos avec un exemple d'un auteur d'une traduction dite fidèle du *Chant national* : celle de John Boyd²¹. Ce dernier a exposé avec une remarquable perspicacité dans un ouvrage intitulé *The Future of Canada*²² les mutations identitaires qui s'opèrent surtout au Canada anglais. Dans cet ouvrage concis, il discute de deux idéaux contraires et contradictoires dans les grands mouvements d'idées de son époque. La Première Grande Guerre a amené des changements constitutionnels : le Canada a gagné en autonomie. Par contre, ironiquement, la participation au conflit mondial au prix d'immenses sacrifices²³ pour le Canada, a aussi entraîné la nation canadienne à une subordination à la politique étrangère et militaire de l'Empire²⁴, c'est-à-dire l'obligation de porter secours en cas de conflit armé.

Nous tenterons donc de disséquer un certain nombre de traductions ou d'adaptations en anglais de l'hymne national *Ô Canada* postulant que la signification d'un hymne national tient aussi au fait que chaque texte ou traduction pris individuellement est un « artefact à partir duquel [on peut] entamer une réflexion sur la lecture » de ce « texte particulier qu'est une traduction, justement parce qu'elle est de la lecture devenue texte²⁵ ». L'étude des textes, des circonstances

²¹ La traduction réalisée par John Boyd sera examinée brièvement au deuxième chapitre qui comportera aussi de courtes notes biographiques sur cet auteur. Voir BOYD, John (1909). *O Canada!*; musique : Calixa Lavallée; Toronto : Canadian Magazine, Toronto Mail and Empire [3 juillet 1909].

²² BOYD, John (1919). *The Future of Canada (Canadiacism or Imperialism)* Montréal : Beauchemin. Pour une critique de ce livre, voir BERTRAND, Camille (dir.) « The Future of Canada (Canadiacism or Imperialism) », *Le Bulletin bibliographique, revue trimestrielle* (1920). Montréal : s. éd., vol. 1, n° 1, p.11-12. [En ligne] : <http://www.archive.org/details/bulletinbibliogr00bertuoft>.

²³ « Près de 61 000 Canadiens furent tués au cours de la guerre, et 172 000 autres furent blessés. Un très grand nombre, encore, rentra au pays l'esprit et le corps brisés. Dans la petite colonie de Terre-Neuve, on compta 1305 morts et plusieurs milliers de blessés. [...] On ne dispose d'aucun chiffre pour les Canadiens ayant servi comme volontaires dans la Royal Navy ou l'armée britannique. En outre, 1388 Canadiens moururent alors qu'ils servaient dans l'aviation britannique. » Source : Musée canadien de la guerre. [En ligne] : <http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/apres-la-guerre/legs/le-cout-de-la-guerre-du-canada/>. Pour bien mesurer l'ampleur de ces pertes en vies humaines, le Canada comptait environ sept millions d'habitants au début du conflit. Malgré les apparences de prospérité économique apportée par la Première Guerre, celle-ci entraîne son lot d'endettement pour le gouvernement canadien et de tensions sociales au pays.

²⁴ Quand la Grande-Bretagne déclara la guerre à l'Allemagne en 1914, le Canada et tous les dominions de l'Empire britannique furent automatiquement impliqués sans consultation préalable.

²⁵ LE BLANC, Charles (2012). « Rhétorique et traduction à la Renaissance : la place de l'histoire en traductologie » dans *Des mots aux actes*, n° 5 : *La rhétorique à l'épreuve de la traduction, Actes du Colloque international*

de leur rédaction ou de composition, révélera que l'ensemble des textes traduits ou adaptés propose une *lecture* idéologique de la diversité des réalités canadiennes selon l'époque de leur écriture, et ce, même si ces versions ne prétendent pas aspirer à une grande valeur littéraire.

Qu'est-ce qu'un hymne national?

Comme point de départ, prenons la définition qu'un dictionnaire généraliste propose. Un hymne national est généralement un chant patriotique adopté par un pays « pour être exécuté lors des cérémonies de la vie publique²⁶ ». Le Dictionnaire historique de la Suisse précise : « Un hymne national doit exprimer par le texte et la musique la singularité et le sentiment de cohésion unissant la population d'une nation, en particulier lors des fêtes patriotiques, à l'étranger (dans la sphère d'action des représentations diplomatiques), lors de visite d'État, ainsi qu'à l'occasion de manifestations militaires ou sportives internationales²⁷ ». Il peut aussi s'imposer d'abord par l'usage populaire, comme ce fut le cas pour l'*Ô Canada* et par la suite être désigné officiellement par le gouvernement comme chant national. En 1955, l'ex-premier ministre Louis Saint-Laurent aurait affirmé « que *Ô Canada* [...] devient l'hymne national par la faveur populaire et n'a pas à être désigné comme tel par voie législative [...] »²⁸. Souvent, l'hymne national d'un pays peut coexister avec d'autres chants patriotiques²⁹. « L'attribution officielle de la qualité d'hymne national à des chants qui, le plus souvent, existaient déjà est liée à la formation des États-nations au début du XIX^e siècle³⁰. » Lorsque les pays européens commencèrent à émerger sous la forme où nous les connaissons à la fin du XVIII^e siècle et durant le XIX^e siècle, ils se sont dotés à peu près en même temps de nombreux symboles identitaires : « drapeaux [souvent redessinés], devises, histoires officielles, figures héroïques, monuments emblématiques ». Les hymnes nationaux qu'ils ont choisis sont censés « figurer et représenter leur “identité” et leur “être” »

« *Histoire et traduction* », 26-27 janvier 2012, Université d'Orléans, Revue Septet, Paris : Éditions Anagrammes, p. 245 à 266.

²⁶ « Dictionnaire de français Larousse ». [En ligne] : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hymne/40963/locution>.

²⁷ LICHTENHAHN, Ernst (4 décembre 2006). « Hymne national », *Dictionnaire historique de la Suisse*. [En ligne] : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10103.php>.

²⁸ KALLMAN, Helmut (1966). « L'adoption d'"O Canada" », *Le compositeur canadien*, avril, p. 41.

²⁹ « Chansons patriotiques », *Patrimoine canadien*. [En ligne] : <http://www.pch.gc.ca/fra/1363696941598/1363697015909>.

³⁰ LICHTENHAHN, *op. cit.* à la note 15.

profond³¹ ». En ce sens, un hymne national comporte autant un contenu symbolique qu'historique et cela évoque une certaine lecture du pays par les citoyens. Il sera important d'en tenir compte lorsque des auteurs ou écrivains chercheront à traduire ces « chants de la patrie ». La fidélité de la traduction devra considérer avec déférence le texte musical réputé raconter l'histoire d'une nation et en exprimer les valeurs. La fidélité devra aussi préserver les aspirations imprégnées dans l'âme de son peuple : son folklore, son histoire, ses chansons populaires appartenant au patrimoine et à la mémoire de celui-ci.

Pour le commun des mortels, les chants patriotiques se résument à être joués ou chantés lors des compétitions sportives, des rencontres entre des chefs d'État, des fêtes nationales ou populaires. Peu s'attardent au fait qu'au-delà des usages patriotiques évidents, les hymnes nationaux peuvent être porteurs de discours politiques, philosophiques ou idéologiques et de constructions identitaires.

*The intentionality behind national anthems does not stop with their construction and adoption. Government elites make strong efforts to diffuse these symbols, hoping to insure that knowledge, exposure, and familiarity with the anthem is virtually universal among the population. (...) In this way, leaders confer a legitimacy on the anthem that may be lacking in other patriotic or folk song. Such legitimation is intended to enhance the power and effectiveness of the symbol.*³²

Un hymne national contribue à la construction de l'image des États, des pays ou des nations. En 2003, lors d'un débat portant sur un projet de loi privé, Eymard G. Corbin, un sénateur canadien, a apporté une précision d'une grande évidence, mais trop souvent ignorée. « Pour un pays, l'hymne national est quasiment un texte sacré qui reflète aussi bien le sentiment du passé que du présent et les espérances pour l'avenir³³ ».

Par les symboles qu'il comporte, un chant patriotique particulier présente à autrui sa propre vision idéale. Trouverons-nous dans les traductions et adaptations du *Chant national* un visage politique, historique, culturel et musical digne d'intérêt? Nous croyons qu'à travers les

³¹ BLAISE, Ronan (2012). « Hymnes d'Europe », *Le Taurillon, magazine eurocitoyen*, lundi 20 août. [En ligne] : http://www.taurillon.org/Hymnes-d-Europe_00687).

³² CERULO, Karen A. (1989). « Sociopolitical Control and the Structure of National Symbols: An Empirical Analysis of National Anthems », *Social Forces*, Volume 68:1, September, p. 79.

³³ DÉBATS DU SÉNAT (Hansard), 2^e session, 37^e législature, vol. 140, n° 42; Loi S-14, *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin de refléter la dualité linguistique du Canada*, 20 mars 2003.

traductions ou adaptations les auteurs anglophones exprimeront dans le choix des paroles leur personnalité, leur originalité, leur patrimoine culturel et leurs expériences historiques.

Le succès du chant de Calixa Lavallée et d'Adolphe Routhier serait attribuable au fait qu'il « [...] présente une heureuse fusion entre la poésie, la musique, la tradition et les aspirations religieuses et patriotiques du peuple [canadien-français]³⁴ ». Ce chant fait donc dès son origine une exposition des diverses qualités que l'on désire retrouver dans un hymne national.

La formation des identités nationales s'articule autour de différents symboles. Ainsi : « *Like other national symbols, national anthems are labels by which nations identify themselves [...] and bring a sense of concreteness to the highly abstract notion of 'nation'*³⁵ ». Tout en servant d'indicateurs culturels, les hymnes nationaux sont le reflet de l'identité d'un peuple. Au-delà des autres véhicules de formation identitaire, tels que la littérature, les médias, les hymnes nationaux jouent un rôle efficace en termes de transmission idéologique. « *National anthems are hymns, marches, or fanfares used as official patriotic-nationalistic collective symbols*³⁶. » Un hymne national comporte toujours sa part de mise en scène des allégeances, des valeurs et des croyances qu'un peuple veut affirmer ou prétend posséder³⁷.

Par ailleurs, une auteure qui s'intéresse à la manière dont les nations adoptent les symboles pour transmettre leur identité constate que :

*National symbols—in particular national anthems—provide perhaps the strongest, clearest statement of national identity. In essence that they serve as modern totems—signs that bear a special relationship to the nations they represent, distinguishing them from one another and reaffirming their identity boundaries.*³⁸

³⁴ LORTIE, Jeanne d'Arc (1983). « Ô CANADA, chant national, d'Adolphe-Basile Routhier », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec I Des origines à 1900*, Montréal : Fides, p. 547.

³⁵ MAYO-HARP, Maria-Isabel (2001). « National Anthems and Identities: The Role of National Anthems in the Formation Process of National Identities » *Mémoire de maîtrise des arts*, [Vancouver] : Simon Fraser University, p.1. [En ligne] : <http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk3/ftp04/MQ61588.pdf>

³⁶ MAYO-HARP, *op. cit.*, p. 6.

³⁷ CERULO, Karen A (1993). « Symbols and the World System: National Anthems and Flags », *Sociological Forum*, 8, p. 243-271, cité dans KYRIDIS, Argydis et collab. (2009). « Nationalism through State-Constructed Symbols: The Case of National Anthems », *The International Journal of Interdisciplinary Social Sciences*, Champaign, Illinois, USA: Common Ground Publishing.com. [En ligne] : https://www.academia.edu/347141/Nationalism_through_State-constructed_Symbols_The_Case_of_National_Anthems

³⁸ CERULO (1993), *op. cit.*

La signature musicale d'un hymne national de même que ses paroles étayent avec fermeté l'affirmation distinctive externe d'un pays; sur le plan interne, celles-ci jouent aussi un rôle de premier plan dans l'imaginaire d'un pays. « *[N]ational anthems are the symbols by which nations declare themselves internally as cohesive and externally as distinctive*³⁹ ». Il serait intéressant de vérifier si les traducteurs du *Chant national* ont cherché ou envisagé de construire une telle identité nationale « cohésive » et « distinctive ».

Puisque cette thèse ne traite que des paroles anglaises choisies pour exprimer cet imaginaire par le truchement de lectures, on s'attarde avant tout aux paroliers, poètes, auteurs, traducteurs. En effet, dans la mesure où l'on considère qu'une traduction est *une lecture* de ce chant, il tombe sous le sens d'enquêter l'agent lecteur par lequel cette lecture vient au jour. Par conséquent, nous écartons du champ de notre analyse les orchestrations ou arrangements de la mélodie ou de la musique de Lavallée, tant que celle-ci n'est pas dénaturée et qu'elle demeure le support des textes proposés, pour nous concentrer sur les auteurs et leurs visions du Canada.

Constitution du corpus de traductions anglaises réalisées entre 1906 et 1931

Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement la méthodologie retenue tant sur le plan quantitatif que qualitatif pour constituer le corpus de traductions anglaises étudié. L'analyse du type de lectures se fonde principalement sur vingt-cinq traductions ou adaptations⁴⁰ de textes anglais du *Chant national*.

Au point de départ, nous avons rassemblé près d'une soixantaine de traductions produites pendant la période 1906-1931. Celles-ci se définissaient ou se présentaient comme des versions apparentées à l'*Ô Canada* puisque les auteurs avaient recours à la mélodie de Lavallée et la structure harmonique de sa syntaxe musicale pour soutenir leurs textes poétiques sous forme de chanson patriotique. Afin d'assurer la qualité, la pertinence et la représentativité de notre analyse, près d'une quarantaine de traductions ou adaptations ont été retranchées, car elles ne respectaient pas les critères préétablis ou certaines œuvres étaient introuvables dans leur

³⁹ CERULO (1989), *op. cit.* à la note 26, voir p. 77.

⁴⁰ Ces traductions ou adaptations ont été faites par vingt-trois auteurs. Deux traducteurs ont rédigé et publié une deuxième version.

intégralité. En outre, lors de notre démarche de sélection initiale nous cherchions à valoriser l'objectivité de cette recherche et la validation de nos sources.

Le corpus étudié aux fins de cette thèse rassemble en grande partie des partitions de musique qui comportent une version unilingue anglaise des paroles de l'*Ô Canada*. Il renferme de plus quelques versions bilingues (en français et en anglais). Pour la plupart, elles se présentent avec un accompagnement joué au piano. Cependant, dans certains cas, des traducteurs publient un texte unilingue simplement superposé à la mélodie de Calixa Lavallée⁴¹. En ce qui concerne les traductions ou adaptations unilingues anglaises, les paroles doivent s'accoler à la mélodie de Calixa Lavallée, de manière à être chantées en respectant à la fois les intervalles mélodiques ainsi que la métrique de la musique originale du *Chant national*. Pour les versions bilingues, le texte de Routhier doit être reproduit intégralement. Les paroles françaises peuvent s'intercaler avec le texte anglais dans les portées musicales. Dans certains cas, le texte de Routhier peut être imprimé sur un feuillet séparé inséré dans la partition, ou reproduit soit au verso de la page titre, soit au recto de la dernière page.

Sur le plan musical, les strophes des traductions ou adaptations doivent s'inscrire à l'intérieur des vingt-huit (28) mesures qui forment la structure de la composition musicale prévue par Lavallée. Toujours en accord avec la musique de la version originale, les paroles doivent être chantées dans un mode majeur. Il n'est pas nécessaire que le traducteur utilise la tonalité de la composition originale, le sol majeur. Bien que l'armature puisse varier par une transposition de tonalité, par exemple en mi bémol majeur, aucune altération ne peut changer le caractère de la mélodie. Aussi, la tessiture vocale du *Chant national* d'origine ne doit pas dépasser l'ambitus d'une octave.

Lors de la constitution du corpus, nous avons considéré d'autres indices qui pouvaient nous renseigner sur l'intention d'auteurs qui présentaient leur traduction sous forme de vers réguliers qui riment⁴². Nous avons retenu un certain nombre de partitions musicales⁴³ qui ne reproduisent

⁴¹ Pour un exemple, voir CLARKE, Violet Alice (1919). « O Canada ! Beloved Native Land »; musique : Calixa Lavallée, dans *The vision of democracy, and other poems*, Toronto : The Ryerson Press.

⁴² Bien qu'aucune notation musicale ne fût publiée avec certaines traductions, quelques-unes ont été retenues lors d'un premier tri, puisqu'elles précisaient que les paroles se chantent sur l'air ou la mélodie de Calixa Lavallée. Deux traductions ont été retenues pour illustrer la fascination exercée par l'*Ô Canada* sur certains traducteurs du Canada

pas les paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier ou ne font même pas allusion à l'existence de son auteur original⁴⁴. Les pages couvertures ou les pages titres de ces feuilles de musique spécifient uniquement que la mélodie ou la musique du *Chant national* a été composée par Calixa Lavallée, en précisant *melody by*, *music by*, *air by*, etc.

Lors de la constitution du corpus, nous avons retenu les feuilles de musique coiffées de titres assimilables à une traduction ou adaptation du titre français notamment, « *National Anthem* »; « *National Song* »; « *O Canada, O Canada Canadian National Anthem* »; « *O Canada, A National Song for Every Canadian* »; « *O Canada, National Anthem* »; et qui clame dès les premières notes l'interjection pleine d'émotion : « *O Canada!* ». Toutefois, il est possible que cette exclamation soit formulée autrement, comme c'est le cas d'une version d'Albert Watson⁴⁵

anglais. Ceux-ci semblaient désireux d'offrir à leurs concitoyens une *lecture littérale* des paroles de Routhier dans le dessein de les éclairer au sujet des idées, de l'histoire et de la culture canadienne-française.

⁴³ Par exemple, c'est le cas de Weir. Ce dernier n'a jamais indiqué sur toutes ses versions que Routhier était l'auteur des paroles originales du *Chant national*.

⁴⁴ C'est le cas des auteurs suivants qui ne mentionnent pas l'existence de paroles françaises, ni celle de son auteur Routhier : ACTON, James (1909). « For Home and Country »; musique : Calixa Lavallée, Toronto : *The Home Journal*; BALFOUR, Grant (1909). « O Canada! Dominion of the North », musique : Calixa Lavallée, Toronto : *Whaley & Royce & Co.*; BOULTON, Harold (1923). « O Canada »; musique : Calixa Lavallée, New York : *Chappell & Co. Ltd.*; BAYFIELD, A. Carolyn (1927). « Land Fair And Free »; musique : Calixa Lavallée, English Versions in Archives, Committee Finds; CLARKE, Violet Alice (1919) (s. d.) & (1927). « O Canada, Beloved Native Land », musique : Calixa Lavallée, Toronto : *The Ryerson Press*; HOLLAND, George Clarke (1909). « O Canada! Our Own Dear Favored Land »; musique : Calixa Lavallée, Ottawa : *McKechnie Music Co.*; (**2^e version seulement** McCULLOCH, Mercy E. Powell (1909) & (1910). « Canadian National Hymn »; musique : Calixa Lavallée, Toronto : *Anglo-Canadian Music Publishers*; MERRITT, Catharine Nina (1932?). « O! Canada »; musique : Calixa Lavallée, Toronto : microfiche Toronto Public Library; PAYMENT, Léon Eugène Odilon (1912). « O Canada, beloved Fatherland »; musique : Calixa Lavallée, Ottawa : *McKechnie Music Co.*; SCOTT, Lt. Col. F.G. (Canon Scott) (1915). « O Canada, my country, my love! » (version publiée dans *The Globe*); SMILLIE, Jennie E. (1910). « Young Canada and Imperialism »; musique : Calixa Lavallée; SMILLIE, Jennie E. (1914-18). « A Canadian Mother's song of Empire »; musique : Calixa Lavallée; SMILLIE, Jennie E. (1924). « O Canada, our voices we upraise... »; musique : Calixa Lavallée; TAGGART, George (1912). « O Canada »; musique : Calixa Lavallée; microfilm avec le British Museum; TAGGART, George (1914). « O Canada! Dear Land of Hope and Peace »; musique : Calixa Lavallée; microfilm avec le British Museum; TAYLOR, Helen (1915). « O Canada », « Canadian National Anthem »; musique : Calixa Lavallée, Toronto : *Chappell & Co. Ltd.*; TODD, Robert (1909). « O Canada National Song », « That True North »; musique : Calixa Lavallée, Toronto : *A.Cox*; WATSON, Dr Albert Durrant (1914). « O Canada »; musique : Calixa Lavallée, publiée dans *Hymnary of the United Church*; WATSON, Dr Albert Durrant (1915). « A Canadian National Hymn »; musique : Calixa Lavallée, publiée dans *Hymnary of the United Church*; WATSON, Dr Albert Durrant (1917). « Lord of the lands, beneath Thy bending skies... »; musique : Calixa Lavallée publiée dans *Hymnary of the United Church*.

⁴⁵ WATSON, Albert D. (1915). « *O Canada, Lord of the Land* »; musique : Calixa Lavallée; Toronto: *Whaley, Royce & Co. Limited* ; [La version de Watson, *Lord of the Lands*, juxtaposée à la musique du *Chant national* de Calixa Lavallée, a été publiée dans près de dix-huit livres de cantiques religieux parus entre 1917 et 1993. Elle se retrouve dans divers recueils utilisés par les dénominations religieuses suivantes : l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église protestante, l'Église d'Angleterre au Canada, l'Église presbytérienne, l'Église évangéliste,

publiée entre autres, dans le « *Hymnary* » de l'Église unie du Canada. Dans cette adaptation, les quatre premières syllabes du premier vers proclament : « *Lord of the Lands, beneath the binding skies* ». On reconnaît qu'il s'agit du motif de quatre pieds sur les trois premières notes de l'Ô *Canada* de Lavallée. S'agissant de relever les particularités des lectures des traductions ou adaptations, ces éléments associés par exemple au titre, au texte ou à son utilisation s'avèrent d'une très grande utilité afin de déceler l'intention de leur auteur et du registre lectorial auquel on peut rattacher l'une ou l'autre des versions.

L'un des objectifs de cette thèse consiste à étudier les traductions ou adaptations de l'Ô *Canada* dans une perspective historique afin de cerner en quoi ces œuvres matérialisées sous forme d'« artefacts » de lectures résultent de l'observation d'époques et de contextes. Les textes des traductions sont étudiés dans l'ordre chronologique de leur inscription ou dépôt pour la protection par les droits d'auteur (canadien, américain ou britannique) ou selon toute autre indication confirmant leur date de première publication lorsque cela est opportun. De plus, cet ordre de présentation permet de recouper les similarités ou de distinguer les singularités fondées sur un certain nombre de typologies lectoriales.

Nous voulions conférer autant que possible le plus d'objectivité au corpus tout en nous assurant que l'échantillonnage des traductions ou adaptations produites au cours de la période visée offrait la meilleure représentativité possible. À cette fin, nous avons tenté de retracer des partitions musicales imprimées que nous devinions cachées dans des dépôts documentaires. Par conséquent, nous avons dépouillé de nombreux catalogues des grandes bibliothèques publiques ou universitaires, sans oublier de multiples collections d'archives privées ou nationales, tant au Canada, aux États-Unis, et en Grande-Bretagne⁴⁶. Les dépouillements de ces catalogues et de ces

[l'Église unie du Canada, etc.] L'utilisation à des fins religieuses par Watson ne laisse planer aucun doute sur le type de lecture de son adaptation.

⁴⁶ Pour la constitution de notre corpus nous avons consulté notamment, AMICUS, le meta-catalogue en ligne du Canada; les catalogues de la section de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada; les fonds d'archives publics et privés des Archives nationales du Canada ; IRIS , le catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec ; Ariane, le catalogue de la Bibliothèque de l'Université Laval, la collection de partitions musicales de la Bibliothèque du Congrès ; le catalogue de la Bibliothèque du Parlement et celui de la bibliothèque publique de la ville de Toronto certains fonds d'archives privées de l'Université de Montréal ; les catalogues de feuillets de musique de la Bibliothèque nationale du Canada ; de la Bibliothèque publique de New York et ceux de la Bibliothèque municipale de Boston ; ainsi que certaines collections spécialisées du British Library. Autres sources : le dépouillement électronique des grands quotidiens et périodiques, la base de données ProQuest et la plateforme WorldCat ® OCLC.

collections visaient principalement à retracer des traductions ou adaptations publiées par des éditeurs de musique sous forme de feuillets ou de recueils de musique⁴⁷.

Il va de soi qu'au lieu de laisser moisir leurs œuvres dans le fond d'un tiroir, la plupart des traducteurs du *Chant national* préféraient les diffuser sous forme de musique en feuilles où les parties vocales et instrumentales sont superposées. À l'époque, cela représentait un excellent moyen économique et stratégique de les proposer aux mélomanes toujours friands des nouveautés musicales à interpréter. Surtout, la publication par des maisons d'édition avec un droit d'auteur confirme au moins une fixation de l'œuvre des divers traducteurs de *l'Ô Canada*. Pour la constitution du corpus, le dépôt officiel rattaché au droit d'auteur a parfois permis de retrouver quelques titres.

La deuxième étape de la constitution du corpus consistait à effectuer une sélection de textes significatifs aux fins d'analyse textuelle sous l'angle des choix traductifs et de l'élaboration d'une caractérisation lectoriale. Pour cet aspect qualitatif de notre étude, notre tâche a été facilitée en raison de la publication d'un certain nombre de traductions ou d'adaptations sous forme de feuillets de musique. En principe, le rôle des éditeurs professionnels (musical ou autre) consiste à faire paraître des œuvres qui correspondent à leur ligne éditoriale, à les corriger et à les publier dans les meilleures conditions matérielles. Puisque les éditeurs prennent des risques financiers, on peut supposer que les œuvres ont été préalablement scrutées et validées. Dans les circonstances, les œuvres publiées rencontraient l'un de nos critères : à savoir que les traductions ou les adaptations étaient en adéquation avec la musique, exemptes d'erreurs, du moins en ce qui a trait à la métrique. Aussi, les éditeurs peuvent avoir été amenés à valoriser le texte en renforçant la musique originale en trouvant des arrangeurs ou des orchestrateurs renommés pour faire vivre l'œuvre sous forme de partition⁴⁸ multipliant de ce fait les occasions d'écoutes, de lecture et de ventes. La tâche de trier les œuvres significatives pour analyse a de la sorte été

⁴⁷ Au début du XX^e siècle, la musique en feuilles permettait aux chansons d'être diffusées rapidement grâce à des imprimeurs de musique disposés à les publier à prix abordables ; de plus, les partitions de musique offraient un support publicitaire de choix et peu coûteux. Elles trouvaient leur clientèle auprès des ensembles vocaux amateurs que l'on trouvait un peu partout dans les villes, villages, communautés religieuses ou autres, des familles qui possédaient pour la plupart du temps un piano ou des mélomanes qui pianotaient ou chantaient.

⁴⁸ Les éditeurs associaient le prestige des orchestrateurs et des musiciens professionnels afin de rehausser la promotion de certaines traductions ou adaptations auprès d'un public varié : ensembles vocaux, amateurs ou professionnels, solistes, etc.

facilité, puisque nous avons dès lors des textes concrets à examiner ayant fait l'objet d'un agrément qualitatif de la part d'un éditeur professionnel.

Par ailleurs, l'obligation de reproduction de la partition ou de la musique en feuilles amène les éditeurs à diffuser commercialement la traduction ou l'adaptation du *Chant national* ouvrant les perspectives diligentes de circulation sur le plan géographique et de présentation des nouvelles lectures proposées par leurs auteurs. Ainsi, on peut facilement présumer maintes rencontres avec divers publics ayant pris connaissance des traductions ou adaptations anglaises proposées lors de leur lecture ou du déchiffrement musical et vocal⁴⁹. Dès son introduction au Canada anglais en 1901, l'*Ô Canada* a connu un succès musical remarquable qui lui a donné une notoriété grandissante auprès de plus larges auditoires. La mélodie composée par Calixa Lavallée dans son accompagnement traditionnel au piano, un arrangement instrumental ou vocal devient de plus en plus populaire. On peut supposer que certains traducteurs reconnaissaient la valeur pécuniaire d'apposer des paroles sur cette mélodie très en vogue⁵⁰.

⁴⁹ Par exemple, quelques semaines après la première audition publique de la traduction du Dr Thomas Bedford Richardson intitulée *O Canada! Our Fathers' Land of Old!* datant de 1906, un critique musical averti en parlait dans un journal d'Edmonton. Voir *Supra*, Chapitre 2.

⁵⁰ La musique de Lavallée se prêtait non seulement à des arrangements en tous genres, mais elle vibrat sans les paroles françaises d'origine. Certains traducteurs anglophones ont sans aucun doute flairé l'occasion de faire fructifier sur le plan financier leur version d'une chanson qui ne souffrait à peu près pas de concurrence autre que celle d'autres traducteurs. L'adaptation de Weir a probablement été l'une des pièces musicales les plus rentables du catalogue de l'éditeur de musique, Gordon V. Thompson qui a détenu les droits sur les paroles anglaises, avant son adoption comme hymne officiel comme en fait foi la liste de références suivantes : « O Canada » (1940), paroles Stanley Weir; mélodie : Calixa Lavallée; arrangement par H.A. Fricker pour piano et voix mixtes (SATB); Toronto : Gordon V. Thompson Limited, © 1940. [15 ¢ par feuillet] *aucune mention des paroles d'Adolphe-Basile Routhier*; (1957) : « O Canada » (1957) instrumentation pour fanfares (piccolos, flûtes, clarinettes, hautbois, bassons, saxophones, cors, trombones, trompettes, etc.); arrangement par Kenneth I. Bray, Toronto: Gordon V. Thompson Limited, © 1957. (Aussi, God Save the Queen et The Star-Spangled Banner) *aucune mention de Routhier ou de Lavallée*; « O Canada » (1957); orchestration symphonique (violons, altos, basses, flûtes, saxophones, trombones, percussion, etc.); arrangement par Kenneth I. Bray, Toronto : Gordon V. Thompson Limited, © 1957. Aussi, God Save the Queen* aucune mention de Routhier ou de Lavallée* (1965) : « O Canada! » (1965) [God Save the Queen]; paroles Stanley Weir; musique : Calixa Lavallée; et « God Save the Queen », paroles attribuées à John Bull (1652), arrangement musical Boris Berlin, pour piano; Don Mills : Gordon V. Thompson Ltd, © 1965. [1,00 \$ par feuillet]* une strophe des paroles de Routhier*. « O Canada! » (1965) [God Save the Queen]; paroles Stanley Weir; musique : Calixa Lavallée; arrangement par Godfrey Ridout pour piano et voix mixtes (SATB); Toronto : Gordon V. Thompson Music, Toronto, © 1965. [1,00 \$ par feuillet]* publie une strophe des paroles d'Adolphe-Basile Routhier*; « O Canada! » (1965) paroles Stanley Weir; musique : Calixa Lavallée; arrangement K.I.Bray, pour piano et voix mixtes (SATB); Toronto : Gordon V. Thompson Music, Toronto, © 1965; [1,00 \$ par feuillet]* publie une strophe des paroles d'Adolphe-Basile Routhier*; « O Canada! » (1965) paroles Stanley Weir; musique : Calixa Lavallée; arrangement K.I.Bray, pour piano et voix mixtes (SATB) Toronto : Gordon V. Thompson Music, Toronto, © 1965. [3,95 \$ pour livret] recueil intitulé « A Tribute to Canada, An Anniversary Celebration » comprend : *O Canada, Canada, This Land Is Your Land, Something To Sing About, They All Call It Canada (But I Call It Home)** publie une strophe des paroles d'Adolphe-Basile Routhier*; « O

Des recherches documentaires de sources secondaires en appui à la constitution du corpus ont en outre donné des indices ou révélé des pistes sur l'existence de traductions publiées dans des revues, des pamphlets et des journaux. C'est le cas, par exemple, de James Acton, propriétaire de périodiques qui a publié à quelques reprises au moins deux traductions différentes dans *The Home Journal*⁵¹ et utilisé cette revue dont il était propriétaire comme tribune pour exposer son point de vue sur l'hymne national. Un autre exemple, la ville de Vancouver a diffusé un pamphlet⁵² qui reproduit une adaptation du *Chant national* par Lawrence Buchan, un Brigadier général dans la milice canadienne. Tout en faisant la promotion de cette traduction digne d'être l'hymne national, les justifications sont mêlées aux louanges des exploits militaires du traducteur accomplis lors de la Guerre des Boers et, fait intéressant, de la répression de l'insurrection des

Canada! » (1965), paroles Stanley Weir; paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier, musique : Calixa Lavallée; arrangement Godfrey Ridout, pour voix mixtes (SATB); Dons Mills, Toronto : Gordon V. Thompson Music, a division of Warner/Chappell Music Canada © 1965. [1,50 \$ par feuillet]* publie deux strophes des paroles d'Adolphe-Basile Routhier*; (1966) : « O Canada! » (1966); paroles Stanley Weir; paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier, musique : Calixa Lavallée; arrangement Godfrey Ridout, pour voix mixtes (SSA), Toronto : Gordon V. Thompson Music, Toronto, © 1966. [1,00 \$ par feuillet] *publie deux strophes des paroles d'Adolphe-Basile Routhier*; (1976) : « O Canada! » (1976) musique : Calixa Lavallée, arrangement William Bush et Edwin Graf, pour flûtes à bec et voix mixtes (SS, SSA, SSAT) Toronto : Gordon V. Thompson Ltd, © 1976. [15 ¢ par feuillet]; (entre 1977 et 1980) : « O Canada! » (s. d.) paroles Stanley Weir; mélodie : Calixa Lavallée; harmonisation par Stanley Weir pour solo, voix mixtes ou chorale; Toronto : Gordon V. Thompson Limited. © (1980?) [75 ¢ par feuillet]* mélodie de Calixa Lavallée et paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier sont publiées au verso du feuillet; (1980) : « O Canada! » (après 1980) paroles Stanley Weir – révisées par le gouvernement du Canada; mélodie : Calixa Lavallée, harmonisation Stanley Weir, pour solo, voix mixtes ou chorale; Don Mills : Gordon V. Thompson Music Toronto, © (s. d.) *mélodie de Calixa Lavallée et paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier sont publiées au verso feuillet; (1988) : « O Canada » (1988), paroles Stanley Weir, paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier, musique : Calixa Lavallée; arrangement Ruth Watson Henderson, pour piano et voix mixtes (SA); Toronto : Gordon V. Thompson Music, © (1988). [1,35 \$ par feuillet]; « O Canada! » (1988) paroles Stanley Weir; paroles françaises d'Adolphe-Basile Routhier, musique : Calixa Lavallée; arrangement par Ruth Watson Henderson, pour piano et voix mixtes (SA) Toronto : Gordon V. Thompson Music, Toronto, © 1988. [2,95 \$ pour livret « A Tribute to Canada » comprenant : *O Canada!, This Land Is Your Land, They All Call It Canada (But I Call It Home)*] (1989) : « O Canada! We stand on guard for thee » (1989) paroles Stanley Weir; musique : Calixa Lavallée; Toronto : Gordon V. Thompson Music, © (1989).

⁵¹ Voir ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique : Calixa Lavallée; Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited. [La partition complète, paroles et musique, est publiée au moins à deux reprises dans sa revue destinée à une certaine élite féminine.]

⁵² Voir BUCHAN, P.H. (1947). *O Canada, The Story of the Buchan Version*, Vancouver, City Archives. P.H. Buchan est un parent des co-auteurs de l'adaptation de BUCHAN, Brig. gén. Lawrence (1928). *O Canada*; musique : Calixa Lavallée, arrangement musical Fred R. Weaver; Vancouver : Fred R. Weaver Music Co. Le pamphlet de la ville de Vancouver reproduit un arrangement pour chœur à quatre voix d'Albert Ham publié par l'éditeur musical Novello & Company Limited, Londres (R.-U.).

Métis. D'autres auteurs ont fait paraître leurs traductions dans les quotidiens à grand tirage comme le *Globe* de Toronto⁵³ ou, encore, dans des recueils d'hymnes religieux⁵⁴.

Bref, le but était de constituer objectivement un corpus initial le plus large possible qui tiendrait compte de la provenance géographique et de la diversité des auteurs, ainsi que de l'époque des traductions. De ce premier corpus d'une soixantaine de traductions ou d'adaptations, nous avons procédé à une sélection d'œuvres plus représentatives ou significatives en vue de les soumettre à une analyse qualitative des choix traductifs.

Considérations théoriques : une traduction est une lecture

Dans *Toward a Science of Translation*⁵⁵, Eugene Nida, l'un des théoriciens de la traduction les plus influents de son époque, distingue deux formes d'équivalence : l'*équivalence formelle* et l'*équivalence dynamique*. L'équivalence formelle est employée « pour reproduire le plus littéralement possible le contenu et la forme du texte de départ de façon à ce que les récepteurs de la traduction reçoivent le même message, dans son contenu comme dans sa forme⁵⁶ ». Quant à l'équivalence dynamique, Nida la considère comme la *bonne traduction* puisqu'elle se situe entre la correspondance formelle et la traduction culturelle et permet au texte original et à la traduction d'atteindre le même objectif de communication⁵⁷. Par ailleurs, Nida préconise l'invisibilité du traducteur en précisant qu'une bonne traduction ne révélera pas sa source

⁵³ Voir : BURT, A.W. (1928). *O Canada*; musique : Calixa Lavallée; Toronto : The Globe; DESBRISAY, H.S. (1949?). *O Canada*; musique : Calixa Lavallée; Toronto : The Globe & Mail; HARPER, J.M. (1930). *O Canada*; musique : Calixa Lavallée; Toronto : The Globe & Mail; PILCHER, C.V. (1930). *O Canada*; musique : Calixa Lavallée; Toronto : The Globe & Mail; SCOTT, Frederick George, Lt col. (1915). *O Canada*; musique : Calixa Lavallée; Toronto : *The Globe*.

⁵⁴ WATSON, Albert D. (1914). *O Canada. A Canadian National Hymn*, publié sous « O Canada, in the Churches », musique Calixa Lavallée, Toronto : The Globe; voir aussi « A Canadian National Hymn » publié dans *Methodist Hymnal* par le Canadian Medical Association Journal. [En ligne] : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1709308/pdf/canmedaj00467-0157b.pdf>

⁵⁵ NIDA, Eugene E. (1964). *Toward a Science of Translation*, Leyde: Brill.

⁵⁶ NIDA, *op. cit.*

⁵⁷ On remarquera qu'il ne s'agit que d'une reformulation moderne de la dichotomie classique entre l'esprit et la lettre.

étrangère⁵⁸. En privilégiant l'équivalence dynamique lors du processus de la traduction, Nida propose en quelque sorte d'établir un rapport entre le texte et son lecteur. Selon le théoricien, ce rapport devrait être le même entre les lecteurs du texte de départ et ceux du texte d'arrivée. Le récepteur de la traduction aura donc la possibilité de s'identifier à des modes de comportement conformes à sa propre culture. Pour Nida, la traduction n'a pas comme objectif de faire connaître au lecteur les usages et coutumes de la culture de départ⁵⁹.

Un mot sur la fidélité

Avant de poursuivre notre étude, peu importe la conception de la traduction que nous adoptons, nous sommes confrontés à l'éternelle question qui hante depuis toujours l'histoire de la traduction : celle de la qualité de la fidélité de la traduction, celle de son adéquation avec le texte de départ. D'emblée, nous pouvons affirmer que la littéralité ne pourrait être un choix opportun dans les circonstances : il est à peu près impossible d'imaginer que les Canadiens anglais aient souhaité s'offrir un hymne national qu'ils auraient traduit comme un texte pragmatique en utilisant les mêmes méthodes de traduction professionnelle qui président à l'échange linguistique de l'anglais au français, du simple document administratif aux importants textes constitutionnels. En raison de la finalité d'un hymne national qui doit être rassembleur, on pourrait mettre en évidence la nécessité de le traduire en conservant les valeurs exprimées par le texte de départ. En revanche, les traducteurs anglophones peuvent se réclamer de la licence poétique afin de faire fi du respect des valeurs présentées dans l'original français et contourner le respect de la lettre du texte de Routhier. Les auteurs des traductions ou adaptations peuvent ainsi proposer une version-traduction n'ayant pas à se fonder sur la teneur, le sens ou l'esprit de l'original. Jean Delisle⁶⁰

⁵⁸ NIDA, Eugene (1966). *Principles of Translation as Exemplified by Bible Translating*, New York, Oxford University Press, p. 11-31.

⁵⁹ NIDA, *op. cit.* à la note 49, voir p. 159-168.

⁶⁰ DELISLE, Jean (2013), *op. cit.* à la note 8. Voir glossaire sous l'entrée fidélité acception 3. « La fidélité, notion-clé de la traductologie, est une notion la plus difficile à cerner et des plus controversées. Dans le domaine de la traduction poétique, littéraire et biblique, la gamme des transformations textuelles réalisées par les traducteurs est si vaste qu'une définition unique de la fidélité qui les engloberait toutes est impossible. On ne peut définir *a priori* et *in abstracto* la fidélité, et en aucune façon, on ne peut la définir d'un point de vue normatif. » Aussi, voir acception 4 « Les critères de la fidélité servant à juger de la fidélité d'un texte varient, entre autres, selon la visée du traducteur, la stratégie adoptée, le sujet traité, l'exactitude de l'information communiquée, le genre, la fonction et l'usage du texte, ses idiosyncrasies, sa textualité, ses qualités littéraires, les modes littéraires, le contexte sociohistorique, l'horizon d'accueil, les normes et l'univers du discours. Toutes ces variables sont en interrelation. » p. 660-661.

offre au moins deux acceptions de la notion de fidélité qui peuvent nous éclairer au sujet de certains dilemmes auxquels les traducteurs seront confrontés. Dans son ouvrage de *La traduction en citations*, nous avons relevé une citation pertinente qui illustre la notion de la fidélité formulée par Venuti et qui nous éclaire à ce propos⁶¹.

La fidélité ne saurait être vue comme une simple équivalence d'ordre sémantique, car, d'une part, le texte étranger a un caractère individuel et d'autre part, les choix d'interprétation du traducteur sont faits en fonction d'un contexte national, et de ce fait, ils vont toujours au-delà du texte étranger.

Cette thèse a notamment pour objectif d'identifier les principales images littéraires employées par Routhier dans le *Chant national* et de les comparer avec celles relevées dans les traductions et les adaptations anglaises publiées entre les années 1906 et 1931. Nous souhaitons repérer et cerner les thèmes qui orientent les valeurs exprimées dans ces textes, puis les analyser en fonction d'une typologie lectoriale qui se dévoilera au fur et à mesure de l'analyse.

Nous tenterons de comprendre les choix traductifs des traducteurs de l'*Ô Canada* sous l'angle de la traduction définie comme artefacts de lectures. Aussi, notre analyse s'inspire de l'approche historique proposée par le professeur Charles Le Blanc pour qui la traductologie « est une praxis » concrète. « S'il y a un logos », c'est sous l'éclairage du texte « qu'il devrait se trouver et l'importance d'une approche historique de la traduction est précisément de mettre à jour les conditions précises ayant présidé à l'activité de transfert linguistique⁶² ». Également, selon Le Blanc, une théorie de la traduction ne peut s'élaborer sans « artefacts, c'est-à-dire des textes qui résultent de la traduction⁶³ ».

En anglais, l'*Ô Canada*, notre hymne national a fait l'objet non pas d'une traduction, mais plutôt d'une adaptation. Celle-ci ne se fonde pas sur une lecture de textes, mais sur une lecture de

⁶¹ *La traduction en citations* [compilation par Jean Delisle] (2007). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, voir p. 99, n° 888. (Lawrence VENUTI, 1995 : 37. Traduction).

⁶² « Entretien avec Charles Le Blanc » (2012). *Atelier de traduction*, n° 17, Suceava : Editura Universităţii.

⁶³ LE BLANC, Charles (2012). « Rhétorique et traduction à Renaissance : la place de l'histoire en traductologie », *op. cit.*, p. 265.

l'histoire nationale canadienne. Les anglophones et les francophones ont une interprétation historique très divergente de leur passé. On peut attribuer à cette lecture opposée de l'histoire nationale la cause de la rédaction d'adaptations anglaises dissemblables qui ont existé entre les deux hymnes et qui ont finalement abouti à s'incarner dans des versions officielles différentes. Au Canada français, la lecture de l'histoire nationale sera linéaire et conforme aux images du texte de Routhier jusqu'à la Révolution tranquille; ce ne sera pas le cas au Canada anglais.

En bref, selon Le Blanc, l'activité de la traduction se décline en trois étapes. D'abord, celle de la compréhension : étape de rationalité qui provient des faits. Pour « comprendre un texte, il convient d'entamer un examen critique de l'activité d'écriture ». L'étape suivante est celle de l'interprétation, c'est-à-dire celle de la construction ou le choix qui vient des faits constatés et étudiés. Enfin, la lecture représente la reconstruction des faits par un agent, soit celui du lecteur. De celui-ci émergent « plusieurs types de lectures et maintes stratégies de reconstruction du texte⁶⁴ ». Ce qu'est la lecture dépend de ce qu'est le lecteur.

Par ailleurs, l'idée maîtresse de l'ouvrage *Le complexe d'Hermès* du professeur Le Blanc résume notre postulat : « Le traducteur est tout à la fois *lecteur* du texte original et *auteur* du texte traduit. [...] L'original naît de l'*écriture* — avec tout ce que la culture de l'écrit comporte de libertés — alors que la seconde vient de la *lecture* — avec tout ce que l'acte de lire présume de culture, de dispositions sentimentales, de mémoire, de réciprocité aussi⁶⁵ ».

Pareillement, dans la traduction du traité *De la traduction parfaite* de Bruni proposée par Le Blanc, on peut lire : « Il s'agit bien plus de comprendre un texte pour le traduire : il faut aussi comprendre une époque et une conscience⁶⁶ ». Également, « [la] fin du travail du traducteur [...] n'est pas simplement celui de livrer une version acceptable d'un grand texte. Il faut assurer

⁶⁴ LE BLANC, *ibid.*, p. 266.

⁶⁵ LE BLANC, Charles (2009). *Le complexe d'Hermès*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, paragr. 119, p. 148.

⁶⁶ LE BLANC, Charles (2008). *De la traduction parfaite, Traduction, introduction et notes*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa [1], p. 12.

également que le texte traduit puisse jouer un rôle dans le développement des idées et le progrès de la culture⁶⁷. »

Ainsi, pour tenter de comprendre la fission identitaire créée par un certain nombre de projets de traductions ou d'adaptations qui parsèment le cheminement vers la reconnaissance officielle de l'hymne national canadien en 1980, il importe de s'attarder aux *lectures* d'un certain nombre de projets traductionnels proposés par des auteurs, poètes, paroliers anglophones qui ont voulu léguer des paroles qui forgeraient l'identité culturelle, politique, communautaire et identitaire du Canada anglais. Tous se sont livrés au même rituel : rédiger un chant patriotique qui transcenderait les classes sociales, les idéologies, les époques en vue de le faire accepter par la société à laquelle ils les adressaient. Non sans vouloir émuler le *Chant national* de Lavallée et de Routhier.

À cet égard, dans un premier temps, on fera exposer la genèse du *Chant national*⁶⁸ pour mieux saisir l'ampleur de son empreinte sur l'imaginaire de plusieurs générations de Canadiens français, puis de Québécois. Dans un deuxième temps, tout en remplaçant les versions proposées en guise d'essais de traductions ou d'adaptations du chant patriotique, il s'agira de les organiser selon une typologie *lectorale* pour illustrer le décalage de ces lectures par rapport à l'original. Enfin, nous relaterons les événements entourant l'adoption législative de l'hymne national officiel à travers les méandres des retouches à la version anglaise de Weir par les parlementaires canadiens.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Chant national* (1880), paroles : Adolphe Basile Routhier; musique : Calixa Lavallée; Québec : Arthur Lavigne.

Ton front est ceint de fleurons glorieux! (1880)

Adolphe-Basile Routhier

Thy brow is crown'd with leaves of red and gold (1906)

Dr Thomas Bedford Richardson

Thy brow is wreathed with maple garland grand. (1907)

James Acton

Glorious the gems that crown thy noble brow. (1908)

William H. Neidlinger

CHAPITRE 1 – Genèse du *Chant national* (1880)

Partie 1 - Contexte historique

Au début du XIX^e siècle, les Canadiens français souhaitaient se doter d'un hymne national. À défaut d'un chant patriotique qui incarnait leur histoire propre et qui représentait bien leur identité, ils utilisaient (ou composaient) diverses chansons populaires qu'ils considéreraient comme des chants nationaux. En raison de leur enracinement profond au territoire canadien, lequel remontait à la Nouvelle-France, la conscience politique du Canadien français s'affirmait avec une ferveur évidente comme en témoignaient les premiers chants patriotiques. Parallèlement, les Anglo-canadiens ont aussi publié des chants patriotiques, mais un peu plus tard. Ils apparaissaient moins exubérants dans l'expression de leur nationalisme. En raison de la récente arrivée au Canada de plusieurs d'entre eux ⁶⁹, ils étaient plus attachés à la mère patrie, la Grande-Bretagne, qu'à la colonie canadienne. Leurs chants patriotiques refléteront ce lien et ces caractéristiques. Cette lecture du passé marquera certaines traductions ou adaptations du *Chant national* publiées par les anglophones au tournant du XX^e siècle.

⁶⁹ Surtout à cause de la vague d'immigration post-1783 et des United Empire Loyalists.

Chants nationaux et patriotiques en langue française au XIX^e siècle

Afin de tenir en bride l'étendue de ce travail, on a écarté tous les textes patriotiques composés du XIX^e au début des années 1900, eussent-ils célébré avec de la musique l'attachement et l'amour des compatriotes canadiens-français et canadiens-anglais envers le Canada ou l'Empire britannique. Quelques-uns portent des titres apparentés au *Chant national*, à l'*Ô Canada* ou à l'hymne national, soit dans l'une ou l'autre des langues, tel *Ô Canada ! Mon pays ! Mes amours !* Ce chant patriotique aurait été chanté lors d'un banquet à Montréal le 24 juin 1834, à l'occasion de la fondation de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Cette chanson de George-Étienne Cartier a connu rapidement une grande popularité grâce à sa publication dans le *Chansonnier des collèges*⁷⁰ et sa large diffusion dans les nombreuses parutions de *La Bonne Chanson*⁷¹. Sa notoriété et sa pérennité auprès du public s'insèrent également dans la foulée du contexte historique précis : le banquet de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Sa célébrité sera aussi en partie attribuable au rôle politique de son auteur, sir George-Étienne Cartier, l'un des Pères de la Confédération⁷². Pendant un certain temps, l'*Ô Canada ! Mon pays ! Mes amours !*, fut considéré comme un aspirant sérieux au titre de chant national. La chanson patriotique de Cartier remaniée à quelques reprises fit l'objet d'arrangements musicaux par divers compositeurs. En 1928, John Murray Gibbon⁷³, un écrivain, spécialiste du marketing pour le chemin de fer du Pacifique et traducteur, en signera une traduction anglaise. On dit de Gibbon qu'il a été le premier à avoir conçu « la culture canadienne comme une mosaïque dans laquelle coexistent différentes identités culturelles [...] et qu'il a « joué un rôle important dans l'essor d'une culture nationale bilingue et multiculturelle au Canada ». Outre la traduction du poème de Cartier, Gibbon s'occupa d'adapter plusieurs chansons folkloriques canadiennes-françaises.

⁷⁰ *Le chansonnier des collèges* (1854). Seconde édition, revue et augmentée, Québec : Au bureau de l'Abeille, p. 8-9.

⁷¹ GADBOIS, Charles-Émile (1937). *La Bonne Chanson I*, [Saint-Hyacinthe] : s. éd., p. 16.

⁷² Voir MAILHOT, Laurent (1978). « Ô Canada ! Mon Pays ! Mes amours ! » *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, vol. 1, Éditions Fides : Montréal, p. 548; BONENFANT, Jean-Charles, « Cartier, sir George-Étienne », *DBC*, X, p. 155-166; Chanson patriotique, paroles de George-Étienne Cartier (1814-1873); WILLIS, Stephen C. (2013). « Ô Canada ! Mon Pays ! Mes amours ! » *Encyclopédie de la musique du Canada (EMC)*. [En ligne] : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/o-canada-mon-pays-mes-amours-emc/>

⁷³ Voir MCINTOSH, Andrew, PINCOE, Ruth et PHILLIPSON, Donald J.C. (2007). « John Murray Gibbon » *l'Encyclopédie canadienne*. [En ligne] : <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/john-murray-gibbon/> (consulté le 9 janvier 2017).

Les nombreuses chansons en langue française composées au XIX^e siècle⁷⁴ paraissaient dans les recueils de chants patriotiques populaires ou sous forme de feuillets de musique. La plupart exprimaient les sentiments de fierté nationale du Canadien français, célébraient la vaillance et l'héroïsme des aïeux, ou chantaient la bénédiction d'une race héroïque, des thèmes exploités par Routhier dans son poème du *Chant national*, à cet égard en continuité avec une tradition francophone inconnue au Haut-Canada.

L'une des plus belles chansons patriotiques envisagées à l'époque comme chant national et qui n'a cessé d'être reprise depuis sa création : *Un Canadien errant*, fut composée en 1842 par Antoine Gérin-Lajoie, alors âgé de 18 ans. Cette chanson s'inspirait du sort de la soixantaine de patriotes condamnés à l'exil ou à mort après l'insurrection de 1837-1838⁷⁵. Ce chant sera aussi plus tard chanté par de nombreux Canadiens exilés à l'étranger, notamment les soldats canadiens-français participant à l'une ou l'autre des deux guerres mondiales. Les paroles seront reproduites dans certains recueils de chansons patriotiques que les militaires emportaient au front dans leur havresac. L'immense notoriété acquise par ce chant patriotique n'a cependant pas suffi à l'élever au rang d'hymne national.

⁷⁴ Voir *Le chansonnier des collèges* (1854), Seconde édition, revue et augmentée, Québec : Au bureau de l'Abeille ; 104 pages. Parmi les morceaux plus connus mis en musique, on relève les titres suivants : *Ô Canada ! Mon pays ! Mes amours !* (1834) G.-É. Cartier nouvelle musique J.-B. Labelle (1867) ; *Canada, terre d'espérance* (1836), paroles F.-R. Angers, musique Napoléon Aubin ; *Noble patron* (1843), chant canadien F.-R. Angers, musique Charles Sauvageau ; *Dans ce banquet patriotique* (1844), *Chant national* F.-M. Derome, musique Charles Sauvageau ; *Le drapeau de Carillon* (1858), O. Crémazie, musique Charles Sauvageau ; *Sol canadien, terre chérie* (1829, 1842, 1859), I. Bédard, musique définitive T.F. Molt ; *Avant tout je suis Canadien* (1835), G.-É. Cartier, nouvelle musique J.-B. Labelle (vers 1860) ; *Chant du vieux soldat canadien* (1860), O. Crémazie, musique Antoine Dessane ; *La Huronne* (1861), P.-G. Huot, musique Célestin Lavigreur ; *La mère canadienne* (1862), E. Blain de Saint-Aubin, musique Antoine Dessane ; *Canadiens, Ô notre patrie* (1862?), O. Dufresne, musique J. U. Marchand ; *Rallions-nous* (1874), B. Sulte, musique Charles-M. Panneton ; *Ô Canada, beau pays, ma patrie* (1880), paroles et musique C. Lavigreur ; *Ô Canada, terre de nos aïeux* (1880), A.-B. Routhier, musique Calixa Lavallée ; *Le Canada* (1858), O. Crémazie, musique divers compositeurs Alfred Laliberté (1902), Alexis Contant (1906), J.-J. Gagnier (1916), *Ô Canada, ma patrie* (1902), J.H. Malo, musique Alexis Contant ; *Hymne à la patrie* (1905), A. Lozeau, musique J.-J. Gagnier ; *Canadien toujours* (1907), G. Leury, musique Charles Tanguay. Source : KALLMAN, Helmut (2015). « Chants patriotiques » dans *Historica*. [En ligne] : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chants-patriotiques/>. Aussi, dépouillement personnel de divers recueils de chants patriotiques.

⁷⁵ Le Haut-Canada et le Bas-Canada ont été bouleversés de 1837 à 1838 par des rébellions contre la Couronne britannique et la situation politique dans la colonie. La rébellion du Bas-Canada était dirigée par Louis-Joseph Papineau, les Patriotes et les nationalistes canadiens-français. La rébellion du Haut-Canada était dirigée par William Lyon MacKenzie, politicien et éditeur de presse d'origine écossaise.

En 1835, George-Étienne Cartier composait une autre chanson patriotique *Avant tout je suis Canadien*, chantée publiquement pour la première fois à l'occasion du banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1835. Elle deviendra un chant de ralliement pour les Fils de la liberté, une organisation paramilitaire de jeunes partisans du Parti patriote, fondée en 1837. Notons aussi *Le Drapeau de Carillon*, un texte du poète Octave Crémazie, mis en musique par Charles W. Sabatier, interprété lors de rassemblement et fêtes patriotiques. À divers titres, ces textes ont été empruntés par les Canadiens français pour témoigner du profond patriotisme envers leur pays⁷⁶.

Parmi les divers chants patriotiques ou populaires du XIX^e siècle, le premier chant canadien composé avec l'intention de doter le pays d'un hymne national fut sans aucun doute *Sol canadien terre chérie* ! Son auteur, Joseph-Isidore Bédard, un jeune étudiant en droit, avait publié en 1827 deux des quatre strophes sous le couvert de l'anonymat. La *Gazette de Québec* avait édité le texte complet, qui comportait quatre strophes, en 1829 et elle l'avait présenté comme « le premier hymne national des Canadiens »⁷⁷. Selon les époques, il était chanté sur divers airs et publié dans plusieurs recueils. L'éditeur du volume VII de la série *Patrimoine musical canadien*⁷⁸ précise que le chant « résume admirablement les sentiments des Canadiens français de l'époque où il fut composé. Bien que l'oligarchie régnante éprouvât quotidiennement leur loyauté, ils restaient soumis à l'autorité britannique, car ils abhorraient l'idée d'annexion aux États-Unis ».

Le texte du chant *Sol canadien, terre chérie* de Bédard, fut un authentique précurseur du *Chant national* par son anticipation de certains thèmes ou idiomes utilisés par Routhier en 1880. Le poète traitait des glorieuses origines du peuple canadien [français], descendant de « l'élite des

⁷⁶ Pour plus d'informations concernant ces chants, certaines sources en ligne s'avèrent utiles, notamment : *Historica, l'Encyclopédie de la musique au Canada, Wikipédia*. On peut aussi consulter des ouvrages plus spécialisés, notamment, les divers volumes du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, publiés par les éditions Fides ou ceux de la collection *La vie littéraire au Québec*, publiés aux Presses de l'Université Laval.

⁷⁷ LORTIE, Jeanne d'Arc (2003). « Bédard, Joseph-Isidore », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Toronto : Université Laval/University of Toronto, vol. 6. [En ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/bedard_joseph_isidore_6F.html?print=1

⁷⁸ Voir POIRIER, Lucien, dir. (1987). « Sol canadien », paroles I. Bédard, musique T.-F. Molt, *Patrimoine musical canadien*, Ottawa : Société pour le patrimoine musical canadien, vol. VII; deux versions de mises en musique sont associées à T.-F. Molt : version 1, p. 22 et version 2, p. 24.

guerriers » qui, par leur vaillance, « n’ont jamais flétri les lauriers » de l’orgueil national. Dans le *Chant national*, Routhier glorifiera le passé du Canadien français : *il est né d’une race fière, béni fut son berceau*. Sur le front du Canada se tresse aussi *de fleurons glorieux*. En 1827, Bédard célébrait la beauté du Canada, ce pays dont *les contrées sont situées aux bords du superbe Saint-Laurent*. Routhier dira : *près du fleuve géant*. Au sujet de la droiture de ses compatriotes, Bédard écrivait *Tu n’as pour maître que tes lois !* En 1880, Routhier résumera aussi en un vers la rectitude du peuple canadien : *Notre guide est la loi*. Il y a une convergence d’images littéraires, car il y a une vision commune de la lecture du roman national canadien-français. C’est l’unicité de cette vision qui manque aux premières traductions / adaptations du *chant national* de Routhier. C’est cette absence d’unicité dans la lecture de l’histoire canadienne-anglaise qui aura des échos dans la mise en paroles du *O Canada*.

On dit que la popularité du chant de Bédard fut immédiate. Pareillement au *Chant national*, il a poursuivi la même trajectoire dans l’imaginaire nationaliste canadien. Il était chanté lors des principaux rassemblements patriotiques ou politiques. Il devient l’hymne de certains événements historiques marquants de l’époque. Un ami de l’auteur l’a entonné en 1834 lors du premier banquet de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec; puis, en 1880, il a resurgi lors des grandes célébrations de la fête nationale des Canadiens français à Québec. Le chant patriotique de Bédard sera reproduit dans la plupart des recueils de chansons patriotiques parus de 1830 jusqu’à la fin du siècle « avec des commentaires appropriés ». Si ce texte n’est pas une source directe de l’hymne de Routhier, il en représente bien les thèmes nationaux, les lignes de sens et l’imaginaire poétique, tout ce que les Canadiens français voyaient dans leur hymne national et lisaient dans leur histoire nationale.

Hymne national⁷⁹

Sol canadien, terre chérie, / par des braves tu fus peuplée; / Ils cherchaient, loin de leur patrie, / Une terre de liberté. / Nos pères, sortis de la France, / Étaient l’élite des guerriers. (bis) // Et leurs enfants de leur vaillance, / N’ont jamais flétri les lauriers. (bis) //

⁷⁹ BÉDARD, Isidore (1895). « Hymne national », Recueil de chansons canadiennes et françaises, nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, *Nouvelle lyre canadienne*, Montréal : Librairie Beauchemin Limitée, p. 7-8. [En ligne] :

<http://scans.library.utoronto.ca/pdf/7/19/nouvellelyrecana00mont/nouvellelyrecana00mont.pdf>

On notera que dans le recueil de chansons précité la chanson « À la claire fontaine » porte comme sous-titre « Hymne national », p. 1.

*Albion était le nom alternatif à connotation poétique de la Grande-Bretagne ou l’Angleterre.

Qu'elles sont belles nos campagnes ! / En Canada, qu'on vit content ! / Salut, ô sublimes montagnes, / Bords du superbe St-Laurent ! / Habitant de cette contrée, / Que nature veut embellir, / Tu peux marcher tête levée, / Ton pays doit t'enorgueillir. //

Respecte la main protectrice / D'Albion, ton digne soutien; / Mais fais échouer la malice / D'ennemis nourris dans ton sein. / Ne fléchis jamais dans l'orage, / Tu n'as pour maître que tes lois ! / Tu n'es point fait pour l'esclavage, / Albion veille sur tes droits. //

Si d'Albion* la main chérie / Cesse un jour de te protéger, / Soutiens-toi seule, ô ma patrie / Méprise un secours étranger. / Nos pères sortis de la France, / Étaient l'élite des guerriers, / Et leurs enfants de leur vaillance / Ne flétriront pas les lauriers.

Durant nombre d'années, ce chant, mis en musique par Théodore-Frédéric Molt, remportait la faveur du public sur toutes les autres chansons patriotiques. La poésie de Bédard attestait l'influence de la pensée politique de son époque. «Durant un siècle, ce chant n'a cessé d'exprimer un juste équilibre entre le culte de la France, le respect de l'Angleterre, le refus de l'annexion aux États-Unis et le droit inaliénable des Canadiens français aux libertés essentielles⁸⁰. »

Autres prétendantes au titre d'hymne national mentionnées par Ernest Gagnon en 1865 dans son ouvrage *Chansons populaires du Canada* : « la mélodie de cette chanson [Vive la Canadienne] ainsi que celle de *La Claire Fontaine*, [qui] nous tiennent lieu d'air national, en attendant mieux⁸¹ ».

Chants nationaux patriotiques en langue anglaise au XIX^e siècle

Au Canada anglais, le titre le plus explicite quant à ses prétentions est sans doute *Canada, A national Anthem* de J.F. Johnstone publié en 1890⁸² une cinquantaine d'années après les

⁸⁰ Voir LORTIE, Jeanne d'Arc (1978). « Sol canadien, terre chérie », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal : édition Maurice Lemire dir. vol 1, p. 683; LORTIE, Jeanne d'Arc (2003). « Bédard, Joseph-Isidore », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Toronto : Université Laval/University of Toronto, vol. 6. [En ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/bedard_joseph_isidore_6F.html?print=1; voir aussi « Sol canadien, terre chérie » dans *l'Encyclopédie canadienne*, Historica Canada. [En ligne] : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sol-canadien-terre-cherie-emc/>; aussi *Sol canadien* (8 octobre 2011), Fédération des Québécois de souche. [En ligne] : <http://quebecoisdesouche.info/sol-canadien/> consulté le 22 septembre 2016. Aussi, Lortie souligne que la « pensée [de Bédard] » a survécu par le truchement de *Sol canadien ! Terre chérie !* qui a été édité une trentaine de fois au Canada et qui figure dans un ouvrage publié à Londres en 1830.

⁸¹ Voir aussi « *Vive la Canadienne : souvenir du 24 juin 1880* », pamphlet, Québec, 1880; PELLETIER, Frédéric (1935). « Le rajeunissement de notre hymne national », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 5. jan-mars.

⁸² N° 5417, Imrie & Graham, cité dans *Sessional Papers of the Parliament of the Dominion of Canada*, vol. 24, n° 13.

chansons patriotiques canadiennes-françaises. Plus de deux cents pièces vocales s'inscrivant dans la foulée de chansons patriotiques en langue anglaise sont publiées avant 1921⁸³. Au moment où James Paton Clarke faisait paraître en 1850 *The Emblem of Canada*⁸⁴, la conscience d'une identité canadienne-anglaise prenait forme aux côtés d'un fort sentiment d'allégeance à l'Angleterre, et le patriotisme canadien-anglais émergeait finalement, devant les menaces engendrées par la guerre de Sécession et les raids frontaliers des Fénians. L'emblème national, la feuille d'érable⁸⁵, et les appels aux armes devenaient le thème de prédilection des compositeurs anglais inspirés par la poésie nationaliste. Deux chants patriotiques, *Hurrah for Canada*⁸⁶ de Henry Sefton et le [*Canadian Volunteer Song*] *Up Volunteers*⁸⁷ de H. Ford s'adressaient au sentiment nationaliste grandissant des canadiens-anglais des années 1860, les exhortant à défendre leur pays ainsi que l'Angleterre contre les ennemis communs. Ce nationalisme, toutefois, peine à trouver son autonomie face à l'Angleterre. Déjà, les thèmes des compositions

⁸³ Voir KALMAN, Helmut (2015). « Chants patriotiques » dans l'*Encyclopédie de la musique du Canada* qui donne comme source les listes relevées dans le *Musical Canadiana : A Subject Index* (Ottawa 1967). [En ligne] : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/patriotic-songs-emc/>. À titre d'exemples de chants patriotiques en langue anglaise, citons *The Emblem of Canada*, (v. 1850) chant national canadien (paroles tirées de *The Maple-Leaf*, collection annuelle); J.P. Clarke; première mise en musique, Nordheimer; seconde mise en musique dans *Lays of the Maple Leaf* (Nordheimer 1853); *Let's Sing Success to Canada* (1859), W. Mathews, musique Martin Lazare; *The Maple Leaf For Ever* (1867), A. Muir, musique Alexander Muir; *Our Old Canadian Home* (1868), C.P. Woodlawn, musique C.P. Woodlawn; *This Canada* (1867), J.D. Edgar; E.H. Rideout, jugé meilleur chant national lors d'un concours à Montréal en 1868; *Canadian National Hymn* (1872), G.C. Hutchinson, musique F. Muller; *Canada, the Gem in the Crown* (1876), J. Davids, musique F.H. Torrington; *God Bless Our Wide Dominion* (1880), Dominion Hymn (marquis de Lorne), musique Arthur Sullivan (de Zouche); *May God Preserve Thee Canada* (1887), R.S. Ambrose, musique R.S. Ambrose; *My Own Canadian Home* (1890), E.G. Nelson; E. Cadwallader, aussi mis en musique par Morley McLaughlin; *Canada For Ever* (1894), A. Muir; musique Alexander Muir; *The Men of the North* (1897), paroles et musique de H.H. Godfrey; *The Land of the Maple* (1897), paroles et musique de H.H. Godfrey; *Canada* (1904), H. Boulton, musique Edward German; *Canada* (1906), W.A. Fraser, musique Albert Ham; *A Song of Canada* (1909), Percy Semon, musique Percy Semon; *Mighty Dominion* (1910), Wilfrid Mills, musique Laura Lemon; *Hail Canada* (1911), paroles et musique de J.H. Anger; *Ô Canada, dear Canada !* (1912), M. Pugh, musique G.V. Thompson; *Our Canada from Sea to Sea* (1939), A. Stringer, musique Gena Branscombe; *We Sing a Song to Canada* (1939), F. Harris, musique Healey Willan.

⁸⁴ Publié dans HALL, Frederick A. (1985). *Le patrimoine musical canadien : Chansons I sur des textes anglais*, vol. 3, Ottawa : Société pour le patrimoine canadien, p. 14.

⁸⁵ Certains prétendent que la feuille d'érable était exclusivement un symbole canadien-français que les Canadiens anglais s'étaient approprié. Selon eux, la Société Saint-Jean-Baptiste l'aurait adopté comme son emblème en 1834. Mais la question de ses origines n'est pas aussi limpide. Voir VACHON, Auguste, (2011). « Les origines du castor et de la feuille d'érable comme emblèmes canadiens » publié dans *L'Héraldique au Canada*, vol 45, n° 3-4, p. 50 à 69. [En ligne] : <http://heraldicscienceheraldique.com/les-origines-du-castor-et-de-la-feuille-drsquoacuterable-comme-emblegravemes-canadiens.html>

⁸⁶ Hall, *op. cit.*, p. 22.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 25.

patriotiques du Canada anglais de l'époque laissaient entrevoir les lectures que feront les traducteurs du *Chant national*.

The Maple Leaf For Ever!

Pour célébrer la Confédération du Canada, Alexander Muir⁸⁸, milicien, auteur-compositeur et administrateur d'école composait, en 1867, les paroles et la musique d'une chanson patriotique qui deviendra très populaire au Canada anglais : *The Maple Leaf For Ever* !⁸⁹ Pendant longtemps, la chanson de Muir fut l'une des plus sérieuses aspirantes de langue anglaise au titre d'hymne national et elle l'est toujours. L'hymne fut même traduit en français. On dit qu'« à l'époque de la Confédération, le *Maple Leaf For Ever* ! d'Alexander Muir marqua le début d'une vague d'attachement sans borne au nouveau dominion et de fierté à l'égard de la mère patrie⁹⁰ ». Son auteur glorifiait la nation canadienne naissante en acclamant la victoire de Wolfe en 1759, celle de la guerre anglo-américaine de 1812, tout en réitérant sa loyauté à l'Angleterre. Cependant, au début des années 1900, la renommée du *Chant national* dépassait déjà les frontières du Canada français, puisque des arrangements de la musique de Lavallée faisaient partie des répertoires des fanfares militaires⁹¹ qui les interprétaient dans les foires ou les

⁸⁸ Alexander Muir (1830 – 1906). Pour notes biographiques, voir : GREEN, J. Paul (1997). « Muir, Alexander » *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, vol. 13. [En ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/muir_alexander_13F.html

En 1901, selon les sources de l'époque, l'*Ô Canada* fut chanté pour la première fois au Canada anglais par des écoliers lors de la visite du duc de Cornouailles et d'York.

⁸⁹ HALL, Frederick A. (1985). *Le patrimoine musical canadien : Chansons I sur des textes anglais*, vol. 3, Ottawa : Société pour le patrimoine canadien, p. 14, voir aussi p. 82.

⁹⁰ *Ibid.*, p. xxi.

⁹¹ Au moment du décès du compositeur de *The Maple Leaf For Ever*, la musique du chant patriotique de Calixa Lavallée était largement répandue au Canada anglais par des fanfares militaires. « *To most military men, the music of Lavallée's National Hymn, O Canada, is familiar as the piece which is played by the bands at inspections of any considerable body of troops, either by the Governor General or the General Officer commanding.* » Source : extrait d'un texte faisant la promotion de la traduction du *Chant national* par Thomas B. Richardson *O Canada ! Our Father's Land of Old*. Cette publicité de l'éditeur de musique Whaley, Royce & Co Limited date de 1906 ou 1907.

Un autre feuillet faisait la promotion de la traduction anglaise par Richardson « *It has been pronounced, by different musical authorities, one of the finest National Hymns of modern times, and inasmuch as the words are written by a Canadian, and the music composed by another Canadian, that it is already semi officially adopted as a military air, and in view of its beauty and simplicity, yet, withal, exalted character, it would seem worthy in every way to become the official National Anthem of Canada* ».

rassemblements de foules. Quant au texte de Routhier, on le traduisait ou on l'adaptait de plus en plus en anglais.

Les paroles du chant patriotique du poète-soldat furent révisées plusieurs fois sous la plume de l'auteur qui voulait corriger son texte, allant même à y inclure timidement une allusion au patrimoine culturel canadien-français. À cet effet, Muir réécrivit la phrase « *The thistle, shamrock, rose entwine* » par une légère retouche, un seul mot « *The lily, thistle, shamrock, rose* ».

Un certain nombre de Canadiens anglais férus de *The Maple Leaf For Ever !* ont tenté de moderniser les paroles à quelques reprises. En 1997, par exemple, la radio de la CBC lançait un concours en vue de trouver de nouvelles paroles plus inclusives pour la musique de la chanson de Muir. Un immigrant roumain remporta le prix avec une version du *The Maple Leaf For Ever !* ne comportant plus de référence à l'héritage canado-britannique, ainsi qu'à l'Union Jack tout en ajoutant un vers pour évoquer la fleur de lys du Québec⁹².

Certains artistes anglophones ont cherché à donner un nouveau souffle à la chanson patriotique la plus emblématique du Canada anglais lors de certaines prestations musicales publiques⁹³ dans l'espoir de susciter un regain d'intérêt populaire, voire populiste. En 2009, la chanteuse anglophone Anne Murray chantait une version omettant certaines strophes lors du dernier match de hockey des Maple Leafs de Toronto joué au Maple Leafs Garden. Lors de la cérémonie de fermeture des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, le chanteur Michael Bublé offrait sa version en changeant l'ordre des strophes, modifiant la mélodie et en y glissant le thème musical de *Hockey Night in Canada*.

Lors des nombreuses discussions entourant les modifications pour rendre l'Ô Canada, moins discriminatoire à l'égard des femmes, plusieurs nostalgiques au Canada anglais ont réclamé la désignation de *The Maple Leaf For Ever !* comme hymne national canadien.

⁹² Voir KALLMAN, Helmut (2006), rév. par MCINTOSH, Andrew (2014). « The Maple Leaf For Ever » dans *l'Encyclopédie canadienne*, Historica Canada. [En ligne] : <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/the-maple-leaf-for-ever/?sessionid=>

⁹³ *Ibid.*

Comment expliquer l'échec de nombreuses tentatives de le consacrer hymne national officiel malgré une mélodie accrocheuse? John Douglas Belshaw proposa une réponse. « *Most often, nationalistic music excludes the foreign but, in the case of The Maple Leaf Forever, it actually excludes a core group of Canadians*⁹⁴ ». Il souligne que les paroles de l'autre hymne national (« *Canada's other national anthem* ») relatent la défaite de Montcalm aux mains de « *Wolfe, the dauntless hero* » et que le chardon (emblème de l'Écosse), le trèfle (symbole de l'Irlande) et la rose (symbole de l'Angleterre) s'enroulent autour de la feuille d'érable. Si les Canadiens anglais ne pouvaient éliminer les Canadiens français, ils le faisaient symboliquement. À l'appui de son argument, Belshaw cite Philip V. Bohlman, un réputé ethnologue de l'Université de Chicago.

*Rather than representing the nation as a whole and serving purposes beneficial to everyone nationalist music acquires more specific functions, perhaps the dissemination of a restrictive set of ideological values or the aggrandizement of a ruling group or an elite oligarchy. Music presents the nation with a way of preserving its past and thus writing the history of its present [...] By injecting nationalist sentiment into national musical collections, scholars and government agencies alike ipso facto make room for some residents of a nation while taking way space from others.*⁹⁵

Une traduction ou une adaptation en français du texte de Muir⁹⁶ n'aurait jamais pu offrir une lecture historique ou idéologique conforme aux aspirations des Canadiens français ou même respectueuse de leur forme d'expression du patriotisme. Enfin, il faut aussi se rappeler que le *God Save the Queen/King* a été pendant plusieurs générations considéré l'hymne national au Canada anglais. Ce réflexe est tellement ancré dans l'imaginaire canadien, qu'il a été impossible d'en effacer les traces. En 1967, le comité parlementaire chargé de choisir un hymne national pour le Canada a joué d'astuces dans le but de conserver le *God Save the Queen/King* comme hymne royal du Canada, sans toutefois l'inscrire dans un projet de loi. Les Canadiens français demeurent cependant toujours peu enclins à le chanter en raison de la perspective coloniale britannique, lui préférant le *Chant national* Routhier-Lavallée.

⁹⁴ BELSHAW, John Douglas (s. d.), « Chapter 12. Canada at the End of History: 12.6 Building a National Identity » dans *Canadian History: Pre-Confederation*, BC open textbooks. [En ligne] : <https://opentextbc.ca/postconfederation/chapter/8-10-building-a-national-identity/#footnote-216-6>

⁹⁵ BOHLMAN, Philip V. (2015). *World Music: A Very Short Introduction* (Oxford: Oxford University Press, 2002), 94, quoted in Robin Elliott, « Maple Cottage, Leslieville, Toronto : (De) Constructing Nationalist Music History », *Institute for Canadian Music Newsletter*. [En ligne] : <http://sites.utoronto.ca/icm/0101b.html#n30>. Cité dans <https://opentextbc.ca/postconfederation/chapter/8-10-building-a-national-identity/#footnote-216-6>

⁹⁶ Le texte original de la version de Muir apparaît à l'Annexe D.

Origines du *Chant national* : un hymne patriotique canadien-français

Dans le contexte de l'objet de cette étude traductologique, il convient de faire apparaître à la fois le processus de création de la composition du *Chant national* et de son choix comme hymne national, et comment elle a interpellé plusieurs auteurs canadiens-anglais. Ceux-ci ont voulu le traduire ou l'adapter à travers le prisme de leur lecture historique ou de leur interprétation idéologique. D'emblée, il nous apparaît que les divers auteurs qui se sont aventurés à traduire ou à adapter l'*Ô Canada* se sont presque livrés à un travail comparable à celui d'exégètes, et leurs lectures ont fait évoluer, ou à tout le moins fait émerger, une certaine introspection nationale des Canadiens anglais. Nous avons déjà souligné que les paroles du texte français du *Chant national* sont demeurées inchangées depuis 1880; cependant, il faut préciser que même en français leur lecture a évolué et a donné lieu à une pluralité d'interprétations⁹⁷.

Quelles sont les origines de la composition musicale du *Chant national* par Calixa Lavallée et des paroles du poème d'Adolphe-Basile Routhier? Voyons pourquoi les Canadiens français ont longtemps considéré ce chant comme leur hymne national, et mettons en lumière le « contexte idéologique de l'époque qui lie étroitement foi catholique et survie de la culture française au Canada⁹⁸ ».

En 1880, le Canadien français n'éprouvait aucune ambiguïté concernant son identité et les références historiques, culturelles et religieuses contenues dans les trente-deux vers du texte

⁹⁷ Par exemple, pendant la Deuxième Guerre mondiale, le ministère de la Défense l'a utilisé aux fins de propagande visant à inciter les Canadiens français à s'enrôler volontairement dans l'armée. Des « écrivains distingués » francophones commentent tour à tour chaque vers de la première strophe de l'hymne national, dans une série d'émissions radiophoniques diffusée par Radio-Canada. Le but avoué : « rappeler le sens véritable d'*Ô Canada* quand il est chanté durant les jours tragiques que nous vivons, ces jours de notre grande épopée ». Voir ministre des Services nationaux (1941). *Ô Canada* : Ottawa : Directeur de l'information; autre exemple, le comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2010 adoptait la devise « With glowing hearts / Des plus brillants exploits » mots tirés de l'hymne national. Aux dires du comité, ce slogan bilingue, le premier de l'histoire des Olympiques était « inspiré de notre hymne canadien » et empruntait « un vocabulaire fort qui a toujours su émouvoir les Canadiens d'un océan à l'autre ». Voir « Nos réalisations », Le Comité olympique canadien, « Des plus brillants exploits ». [En ligne] : <http://www.bleublancrouge.ca/nos-realisations/des-plus-brillants-exploits>. Dans les faits, « autour de cette signature inspirante » et bilingue, le comité voulait faciliter la vente de billets et de produits dérivés. Par ailleurs, le comité d'organisation fut critiqué pour ne pas avoir fait rayonner le français, malgré que le français soit à la fois l'une des deux langues officielles du Canada et l'une des deux langues officielles des Jeux olympiques. Voir « Controverse sur le bilinguisme lors de la cérémonie d'ouverture ». [En ligne] : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeux_olympiques_d'hiver_de_2010

⁹⁸ BARRIÈRE, Mireille (1999). *Calixa Lavallée*, Montréal : Lidec, p. 34.

original de Routhier qui en témoignent. Interpellés dès le premier vers, *Ô Canada, terre de nos aïeux*, les auteurs canadiens-anglais ou britanniques, qui s'efforceront de traduire ou d'adapter ce chant, seront confrontés au défi d'éviter de devenir des usurpateurs d'une affirmation nationale d'une société distincte qui s'affirmera de plus en plus au cours de la période 1900 à 1931. « À la fin du [XIX^e] siècle, le nationalisme des Canadiens français se développe comme la population canadienne-française elle-même », écrit l'historien Peter Waite⁹⁹. « L'hymne [*Ô Canada*] parle du Canada comme la terre des aïeux, de la gloire de son histoire, de la noblesse de ses sacrifices, et présente le passé comme garant de la survivance des Canadiens français¹⁰⁰. »

À l'opposé, Wait souligne que « le nationalisme canadien-anglais est d'un autre ordre (...) moins cohérent, plus diversifié¹⁰¹ ». Charles G. D. Roberts, un éminent poète Canadien anglais composait en 1890 un poème intitulé *Canada* dans lequel il déplorait le « manque de symboles, de signes évidents d'appartenance au pays¹⁰² ». Son poème, traduit librement de l'anglais se lit comme suit :

Sors de ta fainéantise / Et crois en ta grandeur / Les fils du Lion sont assez forts / Pour affronter seuls le monde ! / Indolent, décide-toi / À accomplir ton destin glorieux ! / Quand te verrons-nous t'affranchir / Et porter ton nom?¹⁰³

Deux nationalismes ne peuvent se rejoindre : « ils s'appuient sur deux langues, deux cultures différentes, deux perceptions du Canada¹⁰⁴ ». Cette lecture de l'histoire canadienne s'est dessinée en filigrane dans les projets traductionnels du *Chant national* des auteurs anglophones, lesquels ne peuvent admettre que la société canadienne-française puise son nationalisme dans ses origines françaises d'où peut germer l'idée d'une nation distincte, en quelque sorte étrangère à l'Empire britannique et à ses institutions.

⁹⁹ WAITE, Peter (1990). « Un défi continental, 1840-1900 » dans BROWN, Craig (dir.) : *Histoire générale du Canada*, éd. française (dir.) Paul-André Linteau, Montréal : Les éditions du Boréal, p. 443.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 443.

¹⁰¹ *Ibidem.*, p. 443.

¹⁰² *Ibidem.*, p. 443.

¹⁰³ *Ibidem.*, p. 443.

¹⁰⁴ *Ibidem.*, p. 444.

Historique

Au printemps de 1879, la Société de la Saint-Jean-Baptiste de Québec publia un manifeste qui décrivait un projet visant à « célébrer notre fête nationale, le 24 juin prochain [1880], avec une splendeur inaccoutumée¹⁰⁵ ». Elle proposait de réunir à Québec une « Convention de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises », répandues dans la Province de Québec, la « Puissance du Canada » et celles des coins les plus « reculés des États-Unis »¹⁰⁶. La Société Saint-Jean-Baptiste précise que son but ne

consiste pas seulement à faire parader dans les rues, avec plus ou moins de pompe, des foules immenses qui se forment en procession, et au son de joyeuses fanfares et étendards et bannières déployées, se livrant à des démonstrations bruyantes de leur patriotisme, uniquement pour satisfaire leur vanité personnelle ou leur orgueil national. Pour les vrais patriotes, cette fête a une tout autre signification.¹⁰⁷

Avec gravité, solennité et la magnificence des tournures de langue typiques de l'époque, le manifeste déclare :

Ce jour-là, un peuple entier vient, à la face du soleil, affirmer son existence, et déclarer qu'il veut déclarer son autonomie, sans jamais permettre que le contact des races qui l'entourent ne lui enlève rien de son cachet national et de son caractère. [...] Au milieu des pompes triomphales et des divertissements populaires de cette journée, nous aimons à parler de nos aïeux, de leur vaillance tant de fois éprouvée sur les champs de bataille, de l'indomptable persévérance avec laquelle ils ont conquis le libre exercice de notre religion, l'usage de notre langue et le droit de rester français.¹⁰⁸

Le *Chant national* qui voit le jour lors de cette « fête de la patrie » relatait « avec orgueil l'honneur d'avoir été le berceau » de la nationalité canadienne¹⁰⁹. On retrouve dans le manifeste d'invitation de la Saint-Jean-Baptiste chaque thème énoncé dans le poème de Routhier.

La plupart des Canadiens anglais qui traduiront ou adapteront l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux*, ne peuvent deviner à quel point l'hymne de Lavallée et Routhier exprimait la grandeur d'un

¹⁰⁵ CHOUINARD, Honoré-Julien-Baptiste (1881). *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec en 1880*, Québec : Impr. A. Côté, p. 97. [2^e partie, chapitres I, II et III se rapportant à « *Ô Canada* » rédigés par Amédée ROBITAILLE].

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 97.

¹⁰⁷ *Ibidem.*, p. 99.

¹⁰⁸ *Ibidem.*

¹⁰⁹ *Ibidem.*

peuple fier de ses réalisations et de ses luttes glorieuses si bien résumées dans la devise de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec : *Nos institutions, notre langue et nos lois*¹¹⁰.

Quatorze comités ou sous-comités étaient établis pour s'occuper des multiples aspects de l'exécution et l'organisation des travaux requis pour la tenue de cette fête grandiose à laquelle était conviée la diaspora canadienne-française sur le continent nord-américain. Le 15 mars 1880, un comité de musique constitué de vingt-trois membres était nommé; Calixa Lavallée, installé à Québec depuis une année en faisait partie, siégeant aux côtés de musiciens réputés de la ville de Québec, notamment Ernest Gagnon, Arthur Lavigne, Célestin Lavigueur, Nazaire Levasseur, etc. Ce comité était chargé de la partie musicale de l'ensemble des festivités. Il devait veiller aux prestations chantées de la messe du 24 juin célébrée sur les Plaines d'Abraham, les concerts extérieurs offerts par les corps de musique rassemblés à Québec. Le 25 juin, le lieutenant-gouverneur organisait une réception à Spencer Wood, l'actuel Bois-de-Coulonge; il incombait au comité de musique d'organiser une matinée musicale à laquelle participeraient les « fanfares réunies de Québec et d'ailleurs¹¹¹ ».

Dans le chapitre concernant le comité de musique, du compte rendu officiel des célébrations du 24 juin 1880¹¹², on retrouve certaines précisions à propos des circonstances entourant la création du *Chant national* et sa première interprétation publique. Après la description faite par Chouinard de l'ensemble des réalisations musicales du comité, on apprend que celui-ci, « non content d'avoir assuré le succès de la partie musicale de la fête voulut en perpétuer le souvenir

¹¹⁰ Lors du grand banquet national offert par la Société Saint-Jean-Baptiste, cette devise apparaissait sur une banderole installée près de la table d'honneur : devise que donna au *Canadien* Étienne Parent en 1831 « Oh qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant pour objet notre avancement politique et national. Avec la coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir de notre chère patrie; notre devise nationale n'aura pas été le fruit d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront entendre nos arrière-neveux répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent "Nos institutions, notre langue et nos lois" ». (Étienne Parent, « Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la Société-conférence » prononcée devant les membres de l'institut canadien le 17 décembre 1848; voir Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent* (1802-1874), p. 226). Voir PARMENTIER, Francis (1991). « Arthur Buies, Chroniques II », Bibliothèque du Nouveau Monde, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, p.47. Parmentier cite aussi des variantes d'utilisation de la devise : « Nos institutions, notre langue et nos lois », *Le National*, 9 mars 1874 et 12 mars 1874.

¹¹¹ CHOUINARD, (1881). *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec en 1880*, op. cit. p. 140.

¹¹² *Ibid.*, p. 138-141.

par des œuvres plus durables que l'enthousiasme et les applaudissements d'un jour¹¹³ ». D'ailleurs, le comité de régie avait reçu une lettre datée du 24 janvier 1880, d'un prêtre du diocèse de Trois-Rivières, qui proposait la tenue d'un concours de composition d'un hymne ou d'un chant national. Cependant, le comité de musique à qui fut renvoyée la requête ne disposait pas assez de temps pour organiser une telle compétition avant le 24 juin¹¹⁴. Toutefois, « Calixa Lavallée, artiste distingué dont les œuvres sont hautement appréciées des connaisseurs, fut invité à composer un hymne national pour le 24 juin ». [...] Après plusieurs ébauches, le compositeur « donna au comité un hymne national [...] dont la popularité croit de jour en jour »¹¹⁵. Au moment de la publication du compte rendu des célébrations de 1880 et la première interprétation du *Chant national*, à peine une année s'était écoulée. La notoriété immédiate de l'hymne témoignait de la justesse de la prédiction du chroniqueur de l'époque qui pressentait que le nouveau chant s'imposerait comme hymne national.

La composition de Lavallée était achevée dès les premières semaines d'avril 1880; le *Journal de Québec* publiait le 17 avril, un entrefilet intitulé *Chant national* qui dévoile la primeur : « Enfin, nous avons un véritable Chant national canadien-français ! »

Le comité de musique de la société de musique a eu l'heureuse idée de demander à M. Lavallée de composer un air, qui chanté la première fois le 24 juin prochain, par des milliers de voix et des centaines d'instruments, se populariserait facilement dans tout le pays, et rappellerait, dans l'avenir le plus éloigné, le souvenir de la grande fête.¹¹⁶

En rétrospective, ces quelques lignes s'avéreront une réelle intuition historique : en effet, cette chanson patriotique sera diffusée partout au Canada français et au-delà de ses frontières, sans interruption depuis l'année de sa composition.

Parmi les traductions ou adaptations anglaises parues, on ne pourra pas rencontrer une œuvre équivalente qui pourrait s'inscrire dans une lecture du pays reflétant au moins un processus de création semblable à la composition originale, à sa première interprétation et qui connaîtra une réception comparable. Certains déclareront que le défi de traduire ou d'adapter le *Chant national*

¹¹³ *Ibidem*, p. 140.

¹¹⁴ *Ibidem.*, p. 140.

¹¹⁵ *Ibidem.*, p. 141.

¹¹⁶ « Chant national » (17 avril 1880). *Journal de Québec*, p. 2.

était impossible. Relever ce pari engendrerait nombre de dilemmes : conserver la musicalité des vers, préserver le rythme, correspondre de près au récit premier. Nous constaterons que la plupart des auteurs anglophones sacrifieront au premier chef la lecture du récit historique du poème de Routhier¹¹⁷.

L'article du 17 avril 1880 du *Journal de Québec* ajoutait qu'Ernest Gagnon, président du comité de musique, avait approuvé le chant de Calixa Lavallée et d'Adolphe Routhier. Six mille exemplaires devaient être tirés, dont cinq mille pour distribution au public pour lui permettre de se familiariser avec le chant avant la tenue des célébrations.

Les premières interprétations publiques

À l'origine, le *Chant national* devait être créé par un chœur de six cents voix provenant de treize chorales, soutenu par des fanfares et un orchestre à la fin de la messe solennelle de la Saint-Jean célébrée le matin du 24 juin devant un public de 40 000 personnes rassemblées sur les Buttes à Nepveu dans le parc des Champs de bataille. Chouinard affirme que « [les] parties de la messe chantée furent : le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*; les chœurs donnèrent un *Tantum Ergo*, sur un air russe; après la messe, le *God Save the Queen*; et après le discours de Mgr Racine, l'hymne national de Calixa Lavallée »¹¹⁸. Malheureusement, le rapport sur l'événement comporte une erreur sur le moment précis et le lieu exact de la première exécution publique du *Chant national*. Pour corriger l'inexactitude historique de ces faits, il faut consulter d'autres sources documentaires contemporaines aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste. Dans un article intitulé *Fêtes de la St-Jean Baptiste*, publié dans *Le Canada Musical* du premier juillet 1880, on peut lire que « [par] un malentendu regrettable, le *Chant national* de M. Lavallée n'a pu être exécuté après la messe, ainsi qu'il était convenu : nous aurions cependant préféré beaucoup ce chant au *Tantum Ergo* dont nous n'avons pu encore apprécier assez les beautés pour approuver le choix qu'on a fait dans les circonstances¹¹⁹ ».

¹¹⁷ Voir notamment LANDON, Laura, (28 juin 2000). « “French O Canada” defies translators », *The Ottawa Citizen*, page titre.

¹¹⁸ Chouinard, (1881), *op. cit.*, p. 140.

¹¹⁹ *Le Canada Musical* (1^{er} juillet 1880). Montréal, vol.7, n° 3, p. 56.

La journée du 24 juin se termina par un grand banquet national qui réunissait entre cinq à huit cents convives au pavillon des patineurs près de l'Hôtel du Parlement. Dans son récit des célébrations de la Saint-Jean, le journaliste du *Canada Musical* rapportait que les corps de musique de Fall River, de Beauport et du 9^e Bataillon [Voltigeurs de Québec] ont « joué le *Chant national* de M. Lavallée » lors de deux « toasts » : à savoir, la santé portée en l'honneur du lieutenant-gouverneur et celle proposée pour la « Province de Québec »¹²⁰. Le lendemain, le lieutenant-gouverneur Robitaille offrait au parc du Bois-de-Coulonge une grande réception à laquelle assistaient près de 6 000 personnes. Un entrefilet paru dans le *Journal de Québec* la veille de la fête énumérait les pièces du programme musical qui seraient exécutées sous la direction de Joseph Vézina « par tous les corps de musique réunis »¹²¹. Immédiatement avant le *Dieu sauve la Reine*, le *Chant national* de Calixa Lavallée figurait au programme. Certains journaux anglophones de la ville de Québec ont aussi publié le programme de la réception du lieutenant-gouverneur¹²².

Dans sa description du concert à Spencer Wood¹²³, « qui a été un grand succès », le journaliste du *Canada Musical* relate un fait intéressant quant à la popularité du nouveau chant patriotique. La musique du *Chant national* a été « exécutée deux fois » par les 125 musiciens membres « des corps de Beauport, de l'Union Musicale, du 9^e Bataillon [Voltigeurs], de Charlesbourg et de Maisonneuve de Montréal¹²⁴ ».

¹²⁰ *Ibid.*, p. 56.

¹²¹ *Journal de Québec* (23 juin 1880), p. 2.

¹²² *Morning Chronicle* (23 juin 1880), p. 1. Aussi, *Quebec Mercury* (24 juin 1880), p. 2.

¹²³ Appellation anglaise utilisée à l'époque pour désigner le parc de Bois-de-Coulonge.

¹²⁴ De ces récits de l'époque, il ressort qu'en toute vraisemblance, les paroles du texte d'Adolphe-Basile Routhier ne furent pas chantées lors des célébrations du 24 juin ni de la réception du 25 juin. Les convives du banquet national entendent seulement une interprétation orchestrale de l'hymne de Lavallée à deux reprises à l'occasion des santés; le public plus nombreux à la réception du 25 juin dans les jardins du lieutenant-gouverneur assiste à une prestation musicale de fanfares exécutée sous la direction de Joseph Vézina. Toutefois, un auteur [Andrew McIntosh] qui a révisé l'article d'Helmut Kallmann et de Gilles Potvin sous l'entrée « Ô Canada » de l'*Encyclopédie canadienne*, prétend que « les paroles sont pour la première fois chantées par un grand chœur » à l'occasion de la réception de Spencer Wood. Voir dernière modification du 27 juin 2014. [En ligne] : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/o-canada/> L'article ne comporte aucune bibliographie et ne donne aucune source pour étayer ce fait inédit. Par ailleurs, dans un livre intitulé « A. Garland » (1931), Montréal : Gazette, A. K. Foran a décrit l'une des premières prestations privées du *Chant national* interprétées au piano par Calixa Lavallée et chantées par un ténor du nom de Trudel. Cette première exécution privée (vocale) aurait eu lieu dans une salle de l'Université Laval de l'époque, située sur la rue Couillard, non loin du lieu de résidence de Lavallée. Sans

Dans sa livraison du 24 juin 1880, le *Morning Chronicle* publie un entrefilet d'un journaliste qui semble avoir eu l'occasion d'apprécier dans les faits le *Chant national*. L'article intitulé « *National Anthem* » dit ceci :

*Mr. Lavallée's spirited and patriotic anthem is now ready. The words which are vigorous and strong, are from the pen of the Hon. Judge Routhier and they do him infinite credit. The music is grand and impassioned, and full of fire and lofty melody.*¹²⁵

En 1860, à Québec, les Irlandais représentaient 23 % de la population. En raison de conditions économiques favorables, la ville de Québec était une ville à certains égards cosmopolite où se côtoyaient différents groupes culturels. Les fidèles des religions catholique, protestante et juive avaient leurs lieux de cultes. Selon toutes vraisemblances, quelques habitants anglophones de la ville de Québec ont probablement entendu les premières interprétations du *Chant national*. D'ailleurs, parmi les listes d'invités au banquet du 24 juin qui se tenaient au pavillon des patineurs et à la réception du 25 juin au parc de Bois-de-Coulonge apparaissent des noms anglais¹²⁶.

Deux prestations vocales publiques du *Chant national*, vraisemblablement les premières, ont fait l'objet de commentaires élogieux laissant présager la lecture qu'en feront les Canadiens français

connaître la date précise, selon Foran, Lavallée jouait pour la première fois son chef d'œuvre *Ô Canada*. Foran se croyait « transporté à la ville de Strasbourg, la nuit où Rouget de l'Isle joua et chanta la première fois *La Marseillaise*... » cité dans LAPIERRE, Eugène (1966). *Calixa Lavallée, musicien national*, Montréal : Fides, p. 172-173. (Joseph Kearney Foran, né en 1857 et décédé en 1931. Il était avocat, poète, romancier, nationaliste irlandquoébécois.) Pour renseignements, voir [en ligne] : https://biblio.republiquelibre.org/index.php?title=Joseph_Kearney_Foran&mobileaction=toggle_view_mobile

¹²⁵ « *National Anthem* » (24 juin 1880). *Morning Chronicle*, Québec, p. 2.

¹²⁶ Pour la composition des communautés culturelles de la ville de Québec au XIX^e siècle, voir « Immigration à Québec au XIX^e siècle » <http://grandquebec.com/400-anniversaire/archives-de-quebec-2008/episodes-historiques/immigration-au-quebec/>; Pour l'information sur les invités participant au banquet du 24 juin et la réception du 25 juin, voir Chouinard ouvrage précité. Il est vraisemblable que certains anglophones ont eu connaissance ou entendu le *Chant national* dès son apparition ou ses premières interprétations publiques. À l'instar des journaux francophones, dès avril 1880, les journaux anglophones (*The Quebec Daily Mercury*, *The Quebec Morning Chronicle*) avaient annoncé la publication du feuillet paroles et musique. Ces journaux anglophones ont consacré de nombreux articles sur les festivités de 1880. Quelques membres de l'élite anglophone ont aussi assisté au grand banquet national tenu le 24 juin au Pavillon des patineurs : parmi les invités de marque, on pouvait noter son Excellence le gouverneur général — Lord de Lorne; M. Watson — consul des États-Unis et d'autres personnalités sans aucun doute anglaises, par exemple Lord Campbell. Dans l'ordre de santés énumérées dans le compte rendu officiel de la *Fête nationale de 1880*, on pouvait notamment relever la présence des membres de la société Saint-Patrice. Par ailleurs, au cours d'un banquet chez le lieutenant-gouverneur du Québec, le *Chant national* fut de nouveau exécuté et redemandé. De nouveau, les journaux de l'époque donnent la liste détaillée des invités dans laquelle on pouvait retrouver les noms de membres de l'élite anglophone invités le 25 juin dans les jardins du Bois-de-Coulonge.

par la suite. Une première interprétation vocale des paroles a été entendue le 27 juin lors d'une grande fête religieuse à l'Église St-Jean organisée par le chœur paroissial soutenu à l'orgue par Ernest Gagnon et par un orchestre dirigé par Gustave Gagnon. On pouvait lire dans *Le Canada Musical* :

Le magnifique *Chant national* a été donné après le *Dona Nobis Pacem* avec grand effet. Cette composition, dans laquelle on reconnaît l'auteur de la Cantate à la Princesse Louise, est un chant large, patriotique et en même temps d'un caractère religieux; elle paraît réunir toutes les beautés que l'on aime à trouver dans l'hymne national d'un peuple et pour peu qu'elle soit répandue dans nos villes canadiennes, elle deviendra sans doute le chant populaire des Canadiens français.¹²⁷

Les deux chorales qui ont exécuté publiquement pour la première fois les paroles accompagnées de la musique du *Chant national* les 27 et 30 juin faisaient partie des treize chœurs rassemblés pour interpréter les parties vocales de la messe solennelle du 24 juin sur les Plaines d'Abraham. Les choristes connaissaient déjà l'œuvre puisqu'ils devaient chanter celle-ci à la fin de la cérémonie religieuse.

À compter des premières interprétations publiques, le *Chant national* imprégnait déjà l'imaginaire des Canadiens français et devenait l'un de leurs chants de ralliement patriotiques les plus puissants. Trois jours après la première interprétation vocale présumée, la Société Sainte-Cécile chantait à l'église Saint-Roch « l'hymne national composé par M. C. Lavallée à l'occasion de notre fête nationale ». Le journaliste du *Canadien* soulignait :

Cet hymne a un caractère magistral et, chanté par des masses de voix, produit l'effet le plus imposant. [...] Nous nous trompons fort ou cet hymne national s'imposera de lui-même et fera nécessairement partie de nos hymnes nationaux, qui dans toutes les circonstances de la vie s'échappèrent du cœur des Canadiens français au pays ou à l'étranger.¹²⁸

L'importance accordée à cette lecture nationaliste et patriotique du *Chant national* par les contemporains de Lavallée et de Routhier était non seulement prémonitoire du caractère identitaire auquel le Canada français serait rattaché jusqu'à la Révolution tranquille, mais comportait son lot de défis pour les « traducteurs » qui voudront par la suite se l'approprier.

¹²⁷ *Le Canada Musical* (1^{er} juillet 1880). Montréal, vol. 7, n° 3, p. 56-57.

¹²⁸ *Le Canadien* (30 juin 1880). Québec, (s. p.).

L'auteur d'un article publié en 1924 dans la revue *Maclean's*¹²⁹ s'efforçait d'expliquer en partie pourquoi une traduction du *Chant national* s'avérait difficile, voire inappropriée. Il reconnaissait que la composition magnifique avait inspiré « *many efforts to couple it with suitable words* », mais sans succès. C'est grâce à la beauté de la musique de Lavallée ayant saturé en 1880 le cerveau de Sir Adolphe Routier que le poète avait pu rédiger de superbes strophes débutant par :

Ô Canada, terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux.

*There is no question as to the beauty of much of this verse, and it was first sung at the national festival of St Jean Baptiste, Le Précurseur (or Forunner) in Quebec City. The difficulty, apart from the language, and the fact that it is a hymn rather than an anthem, is that it carries with it so much of imagery and simile that to translate it at all literally would result in something not in any way suitable for general use outside French Canada.*¹³⁰

Ainsi, pour le journaliste, il n'était pas possible de traduire littéralement le *Chant national* en raison du langage imagé et métaphorique propre à la culture canadienne-française de l'époque. Ce qu'il montre, c'est que la différence des lectures que chacun des deux groupes fait de son passé respectif empêche une traduction satisfaisante en anglais. La fidélité d'un texte anglais dépend moins de la préexistence du texte français que de la compréhension que les Canadiens anglais ont de leur pays. De plus, le chant ne pouvait pas être chanté tel quel à l'extérieur du Canada français. Aussi doit-on spéculer sur la signification que l'auteur attribue aux deux expressions : *hymn* et *anthem*. Il était peut-être d'avis que la composition de Routhier-Lavallée constitue un cantique au sens de chant de louange — par exemple, louange *religieuse* un *hymn* plutôt qu'un *anthem*, un chant de loyauté *politique*. Il donnait aussi une autre raison qui expliquait l'impossibilité de traduire le *Chant national*. Selon le journaliste du *Maclean's* « *Further efforts were periodically made, it being the general feeling of the people that no real 'heart voice' had as yet been found for the great majority of Canadians* »¹³¹. Les Canadiens anglais n'avaient, pour lui, ni l'inspiration ni le cœur pour chanter l'hymne national de leurs compatriotes canadiens-français.

¹²⁹ SULLIVAN, Alan (1^{er} juillet 1924). « Ô Canada ! », *Maclean's Magazine*, p. 20.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 20.

¹³¹ *Ibidem*.

La question d'une possibilité réelle de traduire l'Ô Canada demeure vivante jusqu'à nos jours. Dans un article publié à l'occasion de la fête du Canada en l'an 2000, une journaliste de l'*Ottawa Citizen* résume quelques motifs qui entravent les efforts de traduction, pourrait-on dire « fidèles » du texte de Routhier :

*The national anthem was written in 1880 to reflect French nationalism. Ever since, English Canada struggled to create lyrics to match the song. (...) And one reason O Canada has gone through so many English translations, tinkering and criticisms could be because it is a quintessentially French tune. [...] [T] he song was written as an anthem for French-Canadians (who in the 19th century simply referred to themselves as 'Canadians,' while English-speaking settlers identified themselves by their homeland). And when English Canada cottoned on to the tune around the turn of the century, it faced the task of finding a suitable translation.*¹³²

Pour sa part, une professeure en musique interviewée aux fins de l'article offre son point de vue à propos de la problématique traductionnelle de l'hymne national :

*«I think in the attempt to try to find English words, the translators felt that they had to depart quite dramatically from what the sense was in French. [...] The French verses conjure up distinctly French images steeped in Catholicism and evoking the French Revolution. [...] In English Canada, they [the translators] knew those ideas wouldn't go over*¹³³*. »*

Cela n'est pas acceptable parce que, dirions-nous, la traduction d'un hymne doit moins être celle des mots que d'une lecture du sentiment patriotique canadien-anglais. Comme le montre d'ailleurs le chant en anglais. La journaliste de l'*Ottawa Citizen* qui cherchait à expliquer la difficulté pour les Canadiens anglais de produire une traduction conforme au caractère « so idiosyncratically French »¹³⁴ commettait, selon nous, une erreur de compréhension déterminante pour bien cerner la lecture historique et idéologique que renferme le *Chant national*.

Ce fut un journaliste anglophone de la ville de Québec d'une étonnante lucidité qui, en touchant du doigt les réels enjeux des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, avait le mieux saisi un siècle auparavant la nuance nécessaire pour décrypter le sens de la lecture de l'Ô Canada. Il écrivait dans l'édition du 25 juin 1880 du *The Quebec Mercury* :

¹³² LANDON, Laura (28 juin 2000), « 'French' O Canada defies translators: The national anthem was written in 1880 to reflect French nationalism. Ever since, English Canada has struggled to create lyrics to match the song » », *The Ottawa Citizen*, Ottawa, [Final Edition] p. A.5. Lors de la rédaction de cet article, la journaliste de l'*Ottawa Citizen* avait interviewé Barbara Norman, une documentaliste en musique de la Bibliothèque nationale, Helmut Kallman, historien en musique et Elaine Keillor, une professeure de musique de l'Université Carleton.

¹³³ LANDON, Laura (28 juin 2000). « 'French' O Canada defies translators » » *The Ottawa Citizen*, page titre.

¹³⁴ *Op. cit.* Expression attribuée à Barbara Norman lors de l'entrevue avec la journaliste du *Ottawa Citizen*.

*The celebration of St. Jean Baptiste day yesterday was one which will be pleasantly memorable in this city. It is well, however, to remember a fact of political but not necessarily of unfortunate or reprehensible significance. It is, that yesterday the French Canadian race took an attitude which was national and not provincial. Quebec was not represented, Canada was not represented but the French Canadian race were [sic] represented, and that in the best possible taste and a way that would have done honor to a larger and wealthier nationality. One thing was made clear throughout the day, and that is the French-Canadian aim at an attitude which does not recognize territorial limits and have [sic] aspirations which are not bound by the frontier of this Province.*¹³⁵

Il devinait avec justesse la fragilité du lien existant entre les Canadiens français et l'Empire britannique sur lequel le soleil ne se couche jamais. Ces Canadiens d'origine française réunis à Québec rêvaient bien d'une Amérique française.

*The aspirations we have referred to will not be gratified by Annexation. But it will not follow either that they ought not to be, or that they may not be, fully satisfied within the limits of the Great British Empire on which the sun never sets.*¹³⁶

Le journaliste du *Quebec Mercury* avait lu le manifeste !

La raison d'être des festivités historiques de 1880 a créé le creuset de la véritable gestation de la modeste chanson patriotique ce *Chant national* qui deviendra l'hymne national dans lequel la « race canadienne-française » se reconnaîtra. Pour traduire ou adapter le *Chant national*, il faut au préalable découvrir la genèse de celui-ci puis en scruter les tenants et aboutissements. On l'avait compris en 1880, mais oublié à l'an 2000.

Le succès foudroyant et instantané de l'Ô *Canada* illustre bien les sentiments des Canadiens français qui, à la fin du XIX^e siècle, luttent pour leur survivance; cette renommée proverbiale incarne avec éloquence l'attachement de l'habitant d'origine française à son pays *dans ce monde nouveau* pour lequel *il gardera l'honneur de son drapeau*. Routhier définit la patrie comme la *terre de nos aïeux*. Le poète s'inspire du vieux nom canadien. Celui-ci *est né d'une race fière* et par ses *plus brillants exploits* il a défendu sa patrie. Le poète fait l'éloge du passé qui se traduit par l'alliance de *l'épée* et de *la croix*¹³⁷. Ces paroles tirées de la poésie de Routhier soutenues par la majestueuse musique de Lavallée ont engendré une énergique synergie et, dès lors, conquièrent

¹³⁵ *The Quebec Daily Mercury* (28 juin 1880), p. 2.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹³⁷ ROUTHIER, Adolphe (1880). *Chant national*, Québec : Arthur Lavigne. Voir aussi ROUTHIER, Adolphe (1882). *Les échos*, Québec : Typographie de L.J. Demers & frère, p. 151. Dans ce recueil on retrouve le texte du *Chant national* composé par Routhier. L'ouvrage est divisé en trois grands thèmes : les échos évangéliques, patriotiques et domestiques.

les âmes et les esprits canadiens. Le poète choisissait le passé et la religion comme principes directeurs de son chant patriotique. Il y énonçait une double lecture : un hommage pour éveiller la fibre patriotique du Canadien et un respect pour défendre la religion catholique. Ainsi, avec sa *loyauté le Canadien veut garder dans l'harmonie sa fière liberté*. Doté d'une *foi trempée* il se pourvoyait dans le but de défendre ses *foyers* et ses *droits*. Routhier utilisait ces idiomes poétiques afin de présenter «une vision épique de l'histoire qui ne pouvait que séduire les critiques. [...] L'habitant du pays se taille une place sur ce territoire en défendant les trois vertus qui le caractérisent : la loyauté, la liberté et la vérité¹³⁸ ».

Au début du XX^e siècle, *The Maple Leaf For Ever* correspondait de moins en moins quant à lui, à la représentation que les Canadiens anglais avaient d'eux-mêmes. Au départ, la chanson de Muir cherchait à mettre en évidence une lecture du Canada, celle du chardon, du trèfle et de la rose. Mais les beaux jours de l'influence britannique voyaient leur aurore avancer au rythme des vagues d'immigrants en provenance de pays autres que ceux du Royaume-Uni ou de contrées étrangères au Rule Britannia. Le Canada anglais se tournait vers une mélodie plus accrocheuse, celle composée par Calixa Lavallée. On assistait à de multiples empressements d'auteurs, de traducteurs, de paroliers, de poètes, d'écrivains pour trouver des paroles anglaises, prétextant être des traductions ou adaptations du texte de Routhier.

Au début du siècle, le plus bel exemple de chantier traductionnel est sans doute celui du concours de la revue américaine *Collier's Weekly* qui lançait pour son édition canadienne un concours afin qu'une traduction anglaise de l'*Ô Canada* soit proposée. Plus de 350 traductions furent soumises. Nous étudierons au troisième chapitre la lecture du texte de l'auteure qui remporta cette compétition.

Pour lors, nous voulons simplement mettre en évidence le souhait que formulaient les juges à propos du texte gagnant :

It is naturally our hope that it will win popular acceptance. We are sure that it can be sung with equal enthusiasm by the French-Canadian and his English-speaking compatriot, by the Imperialist and the non-Imperialist, by the children of all the many foreign races we are absorbing and turning into English-speaking subjects of the future—Germans, Swiss, Italians, Russians, Hebrews from many lands, Galicians, Doukhobors, and Scandinavians. It is a hymn which children can sing and yet possesses so much dignity

¹³⁸ LEMIRE, Maurice et ST-JACQUES, Denis, dir. (1999). *La vie littéraire au Québec*, t. 4, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, p. 324-325.

*that their elders can chant it with equal gusto. Our task is done. Let the strains of a new 'O Canada!' be heard throughout the land.*¹³⁹

Si toute traduction est une lecture, la traduction anglaise de l'Ô *Canada* orchestre une lecture qui n'est pas celle d'un texte français, mais celle d'un roman national où la musique rythme deux visions du pays.

¹³⁹ CHARLESWORTH, Hector (7 août 1909). « Seeking a national hymn », *Collier's*, XLIII.

Partie 2 – Le récit du *Chant national*

La composition musicale

La musique du *Chant national* de Calixa Lavallée fut, selon l'idée généralement admise, composée avant qu'Adolphe-Basile Routhier n'y ajoute un texte patriotique. Pendant longtemps, toutefois, cette question de préséance a donné lieu à des versions contradictoires, surtout au Canada français, défendues par des protagonistes qui soutenaient leur thèse en s'appuyant sur des faits erronés ou une interprétation tendancieuse¹⁴⁰. Des précisions à propos de la séquence de la composition de la musique et de la rédaction des paroles apparaissent essentielles, car une

¹⁴⁰ Dans un article paru dans *La Musique* en juin 1920, Blanche Gagnon affirme que son père, Ernest Gagnon, a invité Calixa Lavallée à composer un hymne national pour les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste et a demandé au juge Adolphe-Basile Routhier les paroles, en lui suggérant la première ligne du chant. Le 11 décembre 1920, un article publié dans *La Presse* de Montréal et intitulé « La genèse de l'hymne national *Ô Canada* ! », sous la plume de Nazaire LeVasseur, contredit le récit de Blanche Gagnon, affirmant qu'Adolphe-Basile Routhier a écrit les paroles du chant et que le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Théodore Robitaille, a supplié Calixa Lavallée de les mettre en musique. Cette dernière version, longtemps considérée comme authentique, surtout au Canada français, paraît dans le *Dictionnaire général du Canada* (1931) de Louis Le Jeune, et dans la biographie d'Eugène Lapierre, *Calixa Lavallée* (1936) et les versions subséquentes de ce livre. Cette erreur factuelle sera reprise par les journalistes et les chroniqueurs dans leurs textes consacrés à la composition de l'hymne national, et ce au-delà des années 1966. Malgré un document remis par l'entourage de la famille de Routhier en mai 1959 à Lapierre, le principal biographe de Lavallée, celui-ci ne révisa jamais la version subséquente de son livre. Ce document renferme « la version du récit de la naissance *Ô Canada* racontée par Adolphe-Basile Routhier [...] enrichie de notes [...] transmises à son petit-fils, Adolphe Routhier, en mai 1920, peu de temps avant sa mort ». Ces notes lues au Parlement en juin 1980 par le sénateur Arthur Tremblay décrivent « qu'Adolphe-Basile Routhier a entendu Calixa Lavallée interpréter le "grand air" ou la "marche héroïque" dans la demeure de ce dernier, située sur la rue Couillard, et qu'il a rédigé les quatre versets de l'hymne la nuit suivante », ce qui confirme à nouveau la composition de la musique avant les paroles. (Voir l'honorable Arthur Tremblay dans CANADA, *Débats du Sénat*, 1980, 1981, 1982, 1983, 1^{re} session, 32^e législature, 29-30-31-32, volume 1, p. 558). Bien qu'à l'origine, ces notes d'A.-B. Routhier furent remises en 1959 au biographe pour qu'il apporte quelques corrections, Lapierre relate dans son livre que ces récits « visent évidemment à capter un peu de gloire au profit d'une famille donnée. Nous les mettons de côté ». Il poursuit dans une note infrapaginale « nous nous dispensons même de les citer par respect pour le sentiment filial qui les a parfois dictés ». (Voir LAPIERRE, Eugène (1966) « Calixa Lavallée, musicien national du Canada », Montréal, Paris : Fides, Les publications de la Société historique de Montréal, p. 170). Malgré les nombreuses erreurs factuelles, les divagations historiques et le caractère romancé de cette biographie, personne n'osa à l'époque critiquer Lapierre en raison de son prestige comme Boursier de la province du Québec, diplômé de la *Schola Cantorum* et de l'Institut grégorien. Lapierre se considérait comme celui qui avait le plus contribué à faire connaître l'*Ô Canada*. La biographie de 1937 valut en 1937 le Prix David de la littérature du gouvernement du Québec (voir notice dans EMC). À l'occasion de la parution d'une dernière réédition de la biographie (révisée et enrichie d'illustrations) pour l'année du centenaire canadien, le musicologue, Lucien Brochu alors directeur de l'École de musique de l'Université Laval mit en pièce l'ouvrage de Lapierre dans une critique très sévère. Voir BROCHU, Lucien (1967). « Eugène LAPIERRE, Calixa Lavallée, musicien national du Canada », *Recherches sociographiques* 82 (1967), publié dans *Érudite*, p. 243-245. Dans l'introduction de sa critique, Brochu écrivait que l'ouvrage de Lapierre tombait dans la catégorie « d'histoires-apologie (...) pour qui l'anecdote, l'historiette, la légende et l'imagination tenaient souvent lieu de la méthode historique ». Brochu concluait sa critique de la biographie de Lavallée ainsi : « le livre d'Eugène Lapierre m'apparaît gravement déficient, insupportable. Un certain public y trouvera peut-être son compte : celui des amateurs de "soirées du bon vieux temps" et des ténors du messianisme canadien-français. Auprès des autres, il n'est pas sûr que cette biographie serve la gloire de Lavallée ».

inversion de cette séquence aurait pu avoir des conséquences lorsque des auteurs ont produit des traductions ou des adaptations anglaises de l'Ô Canada. Pour rétablir la vérité historique, il a fallu scruter quelques sources de première main dont l'authenticité était mieux assurée du fait qu'elles émanaient des acteurs eux-mêmes ou de leurs proches. Dans le cas qui nous occupe, par exemple, les lettres ou les écrits de Routhier sur l'ordre de composition de la musique et des paroles sont plus crédibles que la version des événements de Levasseur décrite dans la *Presse* du 11 décembre 1920¹⁴¹.

Dans une lettre du 8 janvier 1907 adressée à Thomas Bedford Richardson, premier traducteur du poème de Routhier, Armand Lavergne, avocat et homme politique, défenseur des droits des francophones, décrivait, entre autres, l'ordre dans lequel furent composées la musique et les paroles du *Chant national* :

Mr. E. Gagnon, one of the members of the Canadian national Convention called on Mr. Calixa Lavallée who was then a noted composer of the city and asked him to write the music of the song. The musician wrote five or six melodies of various musical thoughts. Mr. Gagnon chose the one which is now sung and called on Judge Routhier to write the words to the music.

*As you know, one generally proceeds in a different way, the words are written before the music. But in this case it was the contrary, and Judge Routhier set to work immediately and wrote the poem.*¹⁴²

Ces précisions étaient apportées en réponse à une demande de Richardson qui désirait connaître les circonstances entourant la composition du *Chant national*. Lavergne soulignait aussi que « *[the] author of the poem, Judge Routhier, is still living in Québec, and has a just title to (be)*

¹⁴¹ Levasseur a raconté l'origine du *Chant national* dans un article intitulé « La Genèse de l'hymne national Ô Canada ! ». L'essentiel de cet article paru à l'origine le 11 décembre 1920 dans *La Presse* de Montréal a été reproduit dans *Vie musicale* (n° 3, 1966). Le renseignement erroné a repris et été publié notamment dans le *New Grove Dictionary of Music*, le *Dictionary for Canadian Biography*. LeVasseur était un auteur « d'anecdotes et d'historiettes » peu crédibles. (BROCHU, cité ci-haut) Il a signé entre 1919 et 1922 une série de chroniques et souvenirs dans la revue *La Musique*, sous le titre « *Musique et musiciens à Québec* ». Le manque de rigueur historique des articles de LeVasseur fut étudié. (Voir : ÉMOND, Vivianne (1986). *Musique de musiciens à Québec : souvenirs d'un amateur de Nazaire LeVasseur (1848-1928) : Étude critique*, Thèse de maîtrise (musique), Québec : Université Laval. ÉMOND, Vivianne (1986) (mai 1987). « La chronique musicale de LeVasseur : entre le réel et l'imaginaire », *Cahier de l'ARMuQ*.

¹⁴² LAVERGNE, Armand (8 janvier 1907). *Lettre anglaise adressée à monsieur T.B. Richardson*. (Source : Bibliothèque et Archives Canada : dossier 1974-11, The Dr. Thomas RICHARDSON Collection MUS46 XX, 3).

*proud of his composition*¹⁴³ ». Richardson ne manqua pas de vérifier auprès du poète lui-même qui alors était toujours vivant!

Le 12 février 1907, dans une lettre rédigée en anglais¹⁴⁴, Routhier établit au bénéfice de Thomas B. Richardson que :

*M. Ernest Gagnon, also one of our best pianists, was a great friend of mine & of M. Lavallée and taking with me a great part in the preparation of the festivities. At his suggestion, Lavallée & I agreed to compose a national song. Lavallée insisted to compose the music first and so he did—and then I made the verses, or stanzas, with the measure (metrical) and the rhyme that were suitable to the music.*¹⁴⁵

À nouveau, dans le cadre d'une autre correspondance datée du 22 mai 1907 au sujet de l'altération de deux vers de son poème, Routhier souligna que « la musique fut faite en premier¹⁴⁶ ».

Toutefois, aux fins de la traduction des paroles originales, cela n'importe plus dès lors que le Canada anglais a choisi sa lecture du texte de Routhier et a préservé comme soutien musical la mélodie de Lavallée. Par ailleurs, force est de reconnaître qu'il est inusité de composer la musique avant la rédaction des paroles, puisqu'il constitue un défi supplémentaire pour les traducteurs qui veulent à la fois adapter une version qui offre une lecture différente de l'original. Tout texte rédigé ou traduit après la composition de la musique aura à tenir compte de la mélodie originale, des rythmes, des valeurs de notes, des phrasés et des accents. La musique impose un sens au texte : elle dirige souvent, en traduction, le choix des mots.

¹⁴³ *Id.*

¹⁴⁴ ROUTHIER, Adolphe-Basile (12 février 1907). *Lettre anglaise à Dr T.B. Richardson de Toronto* (source : Bibliothèque et Archives Canada : dossier 1974-11, The Dr. Thomas RICHARDSON Collection, MUS46 XX, 6).

¹⁴⁵ [Trad.] « M. Ernest Gagnon aussi l'un de nos meilleurs pianistes, était l'un de mes grands amis et aussi de M. Lavallée — et avec moi jouait un grand rôle dans la préparation des fêtes. À sa suggestion, Calixa Lavallée et moi nous sommes entendus pour composer un hymne national. Calixa Lavallée a insisté pour composer la musique en premier, ce qu'il a fait, puis j'ai écrit les strophes, ou les couplets, en utilisant la mesure (métrique) et les rimes qui s'adaptaient à la musique. » Traduction française parue dans *Le Droit* du 30 juin 1980. Voir version originale ROUTHIER, Adolphe-Basile (12 février 1907). *Lettre anglaise à Dr T.B. Richardson de Toronto* (source : Bibliothèque et Archives Canada : dossier 1974-11, The Dr. Thomas RICHARDSON Collection, MUS46 XX, 6).

¹⁴⁶ ROUTHIER, Adolphe-Basile (22 mai 1907). « Lettre à Adrien Plouffe », publiée sous le titre de « Une lettre inédite du juge A.-B. Routhier, auteur des paroles de "Ô Canada" » dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, (s. l.) Tome XLII : Troisième série : juin 1949, première section.

Ce n'est pas le lieu de faire ici une analyse esthétique poussée des divers procédés musicaux, harmoniques et lyriques utilisés par Lavallée dans son œuvre, bien que ceux-ci aient contribué au succès populaire du *Chant national*. Une certaine maîtrise de l'écriture musicale par le compositeur est démontrée par l'économie des moyens employés. Frédéric Pelletier, un musicien canadien-français de renom¹⁴⁷, a bien résumé les qualités de l'hymne national Lavallée-Routhier :

[...] *Ô Canada* semble posséder cet attribut de popularité. Sous une forme mélodique qu'accentue un rythme varié, sa trame se déroule logiquement. Sa coupe est régulière, du type qu'on appelle carré. La musique colle au texte; une seule répétition de paroles, celle qui fait coda ou finale. Il est facile à apprendre par cœur, sans erreur de mesure, et, sauf une réserve que je signalerai plus loin, il peut s'adapter au registre des voix de la foule. Il convient à la fois au solo et au chant choral à l'unisson, il peut se prêter à des harmonies d'accompagnement très remarquables. Pourtant il ne pêche aucunement par vulgarité [...]. Il est à la fois religieux et humain.¹⁴⁸

Malgré les louanges les plus flatteuses au sujet des mérites qu'il accorde à l'*Ô Canada*, Pelletier s'interrogeait sur l'harmonisation musicale de l'œuvre. Son compositeur « eût-il pu faire autrement et mieux »? Oui, sans doute, s'il avait voulu s'en donner la peine. Mais « Lavallée était un paresseux, un bohème incorrigible¹⁴⁹ » dit-il.

Toutefois, Pelletier affirmait sans équivoque que la mélodie de l'hymne national demeurerait *immortelle*. Il soutenait cependant que le « vêtement harmonique que Lavallée a donné à son chant, dont il ne soupçonnait pas les destinées¹⁵⁰ » n'était pas à la hauteur. Par conséquent, ce qu'il désirait, « c'est rajeunir [...] l'harmonisation de cet air, quoiqu'il soit de Calixa Lavallée lui-même¹⁵¹ ». Il proposait qu'une commission soit créée « pour recevoir des harmonisations nouvelles d'*Ô Canada* » parmi lesquelles serait choisie « la plus belle et la plus riche, en convenance avec l'air, et pour ce qu'elle donnera de ressources à l'orchestration¹⁵² ».

¹⁴⁷ Frédéric Pelletier (1870-1944) compositeur, professeur de musique, chef de chœur, critique musical, journaliste, officier de l'armée canadienne, médecin canadien.

¹⁴⁸ PELLETIER, Frédéric (janv.-mars 1933). « Le Rajeunissement de notre hymne national », *Revue de l'Université d'Ottawa*, p. 118.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 125.

¹⁵⁰ *Ibidem*, p. 125.

¹⁵¹ *Ibidem*, p. 121.

¹⁵² *Ibidem*, p. 129.

Nous ne croyons pas que l'harmonisation originale de Lavallée estimée par Pelletier « pauvre et banale [puisqu'], elle suit le texte mélodique, pas à pas, note par note, avec les seuls accords qu'admettrait un pédagogue de l'harmonie élémentaire¹⁵³ » ait nuit à la beauté et la survie du *Chant national*, encore moins qu'elle ait défavorisé les lectures produites par les traducteurs de langue anglaise. Il est plus probable que Lavallée, ancien joueur de clairon militaire, ait voulu conserver cette pédale musicale¹⁵⁴ pour conférer l'allure martiale à sa composition et créer une tension musicale. Certains paroliers anglophones apporteront des harmonisations chorales ou instrumentales différentes, mais leurs partitions respecteront toujours la mélodie de manière impeccable. Celle-ci a de tout temps constitué l'âme de l'*Ô Canada*, peu importe les nombreuses lectures proposées. Son allure martiale ne fut pas non plus sans influencer le choix de paroles anglaises : « *We stand en guard for thee* ».

Ce qu'il faut retenir de l'analyse réalisée par Pelletier, ce sont avant tout les divers facteurs qui contribuent au succès d'un hymne national, comme ce fut le cas du *Chant national* Lavallée-Routhier :

Quelle que soit la valeur des paroles d'un hymne national — ni celles de *La Marseillaise* ni celles du *God Save the King* n'ont aujourd'hui la signification qu'elles possédaient au temps de leur création, il n'en demeure pas moins que la musique doit exprimer le sens de ces paroles, en les suivant comme un serviteur bien stylé si elles sont belles, en leur donnant sa beauté si elles en sont dépourvues ou si elles expriment des sentiments périmés.¹⁵⁵

Pelletier ne manquera pas l'occasion de prôner la supériorité de la musique sur le texte dans le cas de l'*Ô Canada* en soulignant que « [...] l'air de Calixa Lavallée [...] confère une beauté (aux paroles de Routhier) qu'elles n'ont pas, et sans rien partager de leur terre à terre¹⁵⁶ ». Malgré les imperfections attribuées aux paroles du *Chant national*, l'entreprise visant à améliorer la qualité du texte original par le truchement des traducteurs est périlleuse. La poésie de Routhier a été élevée par certains au rang d'œuvre immuable qui ne peut pas être modifiée. Comme tout texte

¹⁵³ *Ibidem*, p. 125.

¹⁵⁴ Une pédale musicale est un levier, une touche ou un procédé destiné à augmenter ou à soutenir la durée ou la résonnance du son afin de créer une tension musicale. Dans ce cas-ci, elle est aussi déployée pour donner de la couleur et créer chez l'auditeur un sentiment d'attente. Ce procédé musical a été utilisé par de nombreux compositeurs classiques : Bach, Beethoven, Wagner et autres.

¹⁵⁵ Pelletier, *op. cit.* p. 118.

¹⁵⁶ *Id*, p. 118.

sacralisé, sa littéralité devrait l'emporter sur son esprit. Mais, il n'en fut pas ainsi avec les traductions du *Ô Canada*.

En 1980, lors des délibérations entourant l'adoption d'*Ô Canada* hymne national canadien, par exemple, la plupart des sénateurs francophones qui sont intervenus dans les débats tenaient à ce que le législateur ne révise jamais les paroles de Routhier. En 2002, l'honorable Vivienne Poy déposait un projet de loi privé au Sénat¹⁵⁷, dont l'objet visait l'actualisation de l'hymne en langue anglaise pour qu'il reflète mieux la société actuelle et intègre plus de la moitié de la population. La sénatrice en question voulait que les mots anglais « *thy sons* » (tes fils) soient remplacés par « *of us* » (de nous) afin que l'ensemble puisse se lire comme suit : « *True patriot love in all of us command* ». À cette occasion, dans des échanges sur le projet de loi avec un collègue, la même sénatrice avait suggéré de modifier un fragment de la version française : car ce bras « qui sait porter l'épée », et sait aussi « porter la croix », qui ne sont pas des symboles représentatifs de la diversité canadienne. Un sénateur francophone, Jean Lapointe n'entendait pas rire. « L'hymne national du Canada en français, c'est comme un tableau de Van Gogh, on ne touche pas à ça! [...] L'hymne national c'est un poème, c'est une œuvre finie, achevée, ce n'est pas une adaptation ou une traduction. On n'a pas le droit de modifier ça¹⁵⁸ ». On voit ici consacré, *le principe de la littéralité de l'hymne*.

Le poète avait toujours insisté pour que les paroles originales du *Chant national* soient respectées¹⁵⁹. En 1907, un élève en philosophie du Collège Sainte-Marie de Montréal écrivait à Routhier pour lui demander s'il avait autorisé certains changements aux vers de son poème qui apparaissaient au verso d'un programme. Un professeur de musique avait retouché au moins deux vers :

¹⁵⁷ Sénat du Canada, 1^{re} session, 37^e législature 40-50-51, Élisabeth II, 2001-2012, *Projet de loi S-29, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes*, Première lecture, le 19 février 2002. Voir aussi le débat d'ajournement du 21 février sur lors de la deuxième lecture : Discours par l'honorable Vivienne Poy, Débats du Sénat, 1^{re} session, 37^e législature, volume 139, numéro 91 (21 février 2002), pages 2285 à 2288.

¹⁵⁸ Propos rapporté dans un article de presse. Voir TOUPIN, Gilles (14 mars 2002). « Jean Lapointe ne veut pas que l'on touche au *Ô Canada* », Montréal, *La Presse*.

¹⁵⁹ ROUTHIER, Adolphe-Basile (22 mai 1907). « *Lettre à Adrien Plouffe* ».

« Ô Canada, terre de nos aïeux » était devenu : « Ô Canada pays de nos aïeux », « Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant » s'était métamorphosé en « Sous l'œil de Dieu, aux bords du Saint-Laurent ». ¹⁶⁰

L'étudiant avait confronté l'enseignant avec la réponse reçue de Routhier qui affirmait sans conteste :

Non, je n'ai pas autorisé les corrections que vous me signaliez dans le programme du collège Sainte-Marie et je ne les trouve pas heureuses.

Qui a fait cela ? Je parierais que c'est un musicien et non un poète. Un poète n'aurait pas commis l'hiatus du 1^{er} vers de la 2^e strophe.

Il y a 27 ans qu'on le chante tel qu'il a été fait en 1880. M. Lavallée, l'auteur de la musique, et M. Ernest Gagnon en ont alors connu les mots. C'est même à leur demande que je les aie composés ces vers. Si la musique exigeait des corrections, rien n'était plus facile alors pour moi de changer quelques mots. Mais tous les deux les ont trouvés en harmonie avec la musique qui fut composée la première.

Il est trop tard pour corriger des vers que le peuple chante et applaudit depuis un quart de siècle et plus.

Qu'on en fasse plutôt un autre, pour un autre quart de siècle et si je suis encore alors « Sous l'œil de Dieu/aux bords du Saint-Laurent », j'applaudirai même l'hiatus ! ¹⁶¹ [Les soulignés sont de Routhier]

À l'encontre des protestations du poète Routhier exprimées dans sa lettre, il appert que le professeur de musique du Collège Sainte-Marie soutenait que :

les musiciens avaient le droit de changer les paroles de Lamartine, de Victor Hugo et de n'importe quel poète, si le texte, à cause des mots eux-mêmes ou des syllabes muettes, ne convenait pas à la musique. ¹⁶²

Devant l'indignation de l'étudiant et sa persistance à défendre le point de vue du poète, l'enseignant le pria de « ne pas publier la lettre du juge Routhier ou du moins, d'attendre ¹⁶³ ». À travers toutes les époques, les quelques velléités visant à réformer le texte français du *Chant national* ont toutes été tuées dans l'œuf au nom de la sacralité du texte.

Cette question de correction de certains vers ou d'extraits de la version anglaise de l'*Ô Canada* adaptée par Weir a été soulevée régulièrement dans l'actualité au Canada anglais par des groupes féministes, égalitaires et inclusifs. Ces groupes ont argué que ces amendements au texte anglais

¹⁶⁰ Pour le texte relatant le contexte de l'incident et une reproduction de la lettre reçue de Routhier, voir *Mémoires de la Société Royale du Canada* (s. l.), Tome XLII : Troisième série : juin 1949, première section et ROUTHIER, Adolphe-Basile (22 mai 1907). « Lettre à Adrien Plouffe », publiée sous le titre de « Une lettre inédite du juge A.-B. Routhier, auteur des paroles de "Ô Canada" », p. 75.

¹⁶¹ Lettre à Adrien Plouffe en annexe à l'article paru dans *Mémoires de la Société Royale du Canada* précité.

¹⁶² *Mémoires*, op. cit. p. 75.

¹⁶³ *Ibidem*, p. 75. Pour la petite histoire, l'élève a attendu 41 années avant de faire publier l'original de la lettre de Routhier sous forme de photographie dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*.

en usage ne visaient que le rétablissement de certaines paroles d'une version antérieure publiée par le poète-traducteur anglophone. La recherche de toute modification qui se fait au nom de la rectitude politique constitue, croyons-nous, une indélicatesse intellectuelle. Elle se fait au détriment de l'intention originale de l'auteur, peu importe que l'œuvre soit tombée dans le domaine public. Cette rectitude dénote un souci de ménager des groupes par le contrôle du langage pour imposer un credo de valeurs, pour clore des controverses et des débats, et ce au détriment du détournement des expressions d'origine. En l'espèce, elle vise à discréditer leurs adversaires.

Par ailleurs, nous n'avons pas repéré parmi les textes proposant des traductions littérales¹⁶⁴ des lectures qui prétendent parfaire le texte de Routhier, comme se targuait le professeur de musique du Collège Sainte-Marie en 1907. Cela aurait exigé des traducteurs anglophones en question une compréhension aiguisée de la conscience historique canadienne-française exprimée dans le *Chant national* et celle des références extralinguistiques sous-jacentes, avant d'intervenir dans une réexpression traductive.

Un chant patriotique peut être plus beau que le chant officiel imposé à un peuple comme hymne national. Pelletier n'hésite pas à faire figurer « notre *Ô Canada* [...] bien avant l'ennuyeux *God Save the King* ». Toujours, selon Pelletier, « une autre qualité nécessaire à un air qui aspire au rang d'hymne national, c'est d'être populaire [...] qui puisse être chantée par la foule, avec son rythme [...] »¹⁶⁵. C'est le cas de la mélodie de Lavallée.

Dans la section concernant la création du corpus des traductions ou des adaptations pour cette étude, nous avons mentionné que la musique du *Chant national* a le caractère d'une marche solennelle à quatre temps de vingt-huit mesures. L'hymne original ne comprend aucune introduction musicale, prélude ou postlude. La partition de 1880 était marquée *maestoso e risoluto*. En variant par contre, la métrique de l'*Ô Canada*, celui-ci peut devenir une marche militaire, une version symphonique, un chant choral à plusieurs voix ou même une chanson

¹⁶⁴ Au moins deux traducteurs prétendent avoir traduit littéralement Routhier. BOYD, John (3 juillet 1909). « O Canada » Toronto : *Canadian Magazine, Toronto Mail and Empire*. Voir aussi BOYD, John (1909). « O Canada » dans *Songs of French Canada*, Toronto : Musson Book Company. p. 35; [aussi dans California Digital Library, University of California Libraries, Collection Americana]. GILLESPIE, George, A.S. (1917). « O Canada », publié dans *Easter-Tide*.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 118.

populaire chantée à l'unisson. L'harmonisation originale pour quatre voix et piano était celle du compositeur. Tel est cet arrangement que Pelletier souhaitait *rajeunir*. Cependant, rien n'empêche le *Chant national* d'être chanté *a cappella*, comme en fait foi sa facilité d'être entonné par des foules. Lavallée avait choisi la tonalité de sol majeur pour sa partition originale. Cette tonalité qui peut aussi être adaptée convient particulièrement bien aux interprétations instrumentales. Ce sont par des arrangements pour fanfares militaires ayant fait résonner leurs clairons et leurs trompettes que le *Chant national* a séduit le Canada anglais dès 1901¹⁶⁶. Dans le cas d'interprétations vocales, les tonalités inférieures plus graves, de fa, mi ou mi bémol seront préférables, car elles s'accordent mieux au registre usuel des voix.

La fluidité mélodique est indéniable. Il n'y a pas d'intervalles difficiles à chanter, ce qui devrait faciliter en principe la traduction des paroles. Toutefois, tout texte traduit sera tributaire de la trame musicale et de son lyrisme musical, mais pas l'inverse. Aux fins de cette étude, il faut spécifier que certains aspects du *Chant national* de Lavallée entraînent des contraintes de rédaction ou de traduction pour les auteurs qui cherchent à substituer un nouveau texte sur la ligne mélodique originale de l'*Ô Canada*. En outre, « traduire les aspirations d'un peuple en une musique qui empoigne et émeut n'est pas donné à tous les musiciens d'accomplir¹⁶⁷ », aux traducteurs non plus...

¹⁶⁶ Dans une lettre adressée au Dr T.B. Richardson, il attribue le succès du *Chant national*, « à la musique et non pas aux paroles ». Voir traduction de la lettre de Routhier à Richardson publiée dans *Le Droit* du 30 juin 1980. Pour version originale anglaise, voir ROUTHIER, Adolphe-Basile (12 février 1907). *Lettre anglaise à Dr T.B. Richardson de Toronto* (source : Bibliothèque et Archives Canada : dossier 1974-11, The Dr. Thomas RICHARDSON Collection, MUS46 XX, 6). Les premières exécutions publiques par des fanfares à l'occasion de rassemblements militaires sont rapportées dans les journaux anglophones de l'époque dès l'année 1901. On retrouve à la British Library de Londres dans le fonds du « Copac national, academic & specialist catalogue » l'entrée suivante : « Ô Canada, terre de nos aïeux ». « Chant national. » < 1^{er} cornet si bémol [and wind band parts]>/by Lavallée, Calixa] [1903] [printed]. Cette entrée atteste qu'un arrangement de l'*Ô Canada* pour clairon et fanfare avait été publié trois années avant même l'octroi d'un droit d'auteur à une première traduction anglaise au Canada et que le feuillet de l'instrument soliste [le clairon] et les partitions de l'ensemble à vent avaient été déposées aux fins d'enregistrement pour la protection d'un droit d'auteur. Dans le même fonds, on trouve l'entrée suivante : « Ô Canada, terre de nos aïeux. < Chant national>[Orchestral parts.]/ by Lavallée, Calixa.] [1907] [printed] une version symphonique qui existe déjà en 1907. Ces partitions attestent de la popularité de la musique de Lavallée arrangée et harmonisée pour divers instruments.

¹⁶⁷ PELLETIER, Frédéric (mai 1930). « Les musiciens du passé, Calixa Lavallée » *Entre-Nous* : Montréal, vol. 1, n° 6, page couverture.

Prosodie musicale et traduction

Certaines restrictions au moment de la traduction ou de l'adaptation découlent des règles en matière de prosodie musicale qui gouvernent les « rapports entre les paroles et la musique¹⁶⁸ ». La traduction d'un chant doit exprimer un sens et s'insérer dans une rythmique précise. Pour transformer un poème en chanson, il faut que « les paroles s'imbriquent bien dans la musique¹⁶⁹ ». Les paroles doivent entretenir avec la musique des liens étroits, de manière à ce que le texte interagisse avec divers paramètres musicaux : succession harmonique, mélodie, timbre, etc. Qui plus est, dans toute musique chantée, les césures de « la phrase littéraire doivent correspondre aux coupes de la phrase musicale¹⁷⁰ ». Le style poétique doit s'ajuster à la mélodie. Le pied rythmique d'un texte poétique doit se mouler au pied métrique de la mélodie qu'il coiffe. Dans le cas du *Chant national*, le poème de Routhier a été rédigé après que Lavallée a composé la musique. Ainsi, le compositeur avait déjà déterminé un rythme à quatre temps, fixé une séquence harmonique et dessiné une mélodie. Un écrivain qui veut traduire plus au moins fidèlement le poème de Routhier doit bien maîtriser l'art de la prosodie musicale afin que le rythme de son texte s'adapte au rythme de la mélodie : double défi. Quant au poète qui désire emprunter une stratégie de traduction qui accorderait la primauté aux thèmes du texte du *Chant national*, il pourra accorder son récit à la musique de Lavallée, mais cette approche jugée comme traduction libre offrirait de toute manière une lecture dissonante. Rien n'est impossible. Les plus beaux choraux de Bach composés en allemand ont été traduits en français, en anglais...

Récit du *Chant national* (*Ô Canada ! Terre de nos aïeux*)

Nous reproduisons les quatre strophes de l'œuvre originale du *Chant national* (*Ô Canada ! Terre de nos aïeux*) enseigné à plusieurs générations de Canadiens français qui l'ont chanté parfois dans son intégralité. En guise de préalable à l'examen des diverses lectures réalisées par les auteurs anglophones entre 1906 et 1931, les principales notions phares du texte source seront identifiées. Il conviendra d'analyser brièvement certaines d'entre elles dans le but de dégager la

¹⁶⁸ FLEURET, Carole et MONTÉSINOS-GELE, Isabelle (2012). *Le rapport à l'écrit, Habitus culturel et diversité*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 218.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibidem.*

teneur du *discours idéologique* contenue dans le texte français du *Chant national*. Ces quelques précisions permettront d'en dessiner les contours en vue de mesurer aussi l'impact que ce chant patriotique a eu dans l'imaginaire des Canadiens français. Cette étude permettra d'éclaircir en quoi *l'Ô Canada* a bien incarné l'identité canadienne-française dès les premiers moments de sa diffusion populaire.

Les marqueurs identitaires ou idéologiques¹⁷¹ utilisés par Routhier en 1880, notamment **la foi, le sol, les ancêtres, les croyances, les faits d'armes, les sacrifices**, cachent une réalité qu'un traducteur anglophone, ignorant l'histoire de la Nouvelle-France et la mentalité de ses habitants, ne peut aspirer à traduire, puisque le texte du *Chant national* décrit une réalité qui appartient à un peuple bien distinct du sien. Le chant patriotique des Canadiens français :

résume les aspirations et les pensées les plus intimes, les plus nobles et les plus élevées de tout le peuple [...] c'est à dire l'amour du sol et de la patrie avec tout ce que cet amour comporte de plus cher au cœur de l'homme, l'attachement au sol natal, la langue, la foi religieuse et le noble désir de survivre comme race distincte.¹⁷²

Si le *Chant national* a été entonné avec autant d'ardeur au Canada français, du moins pendant la période visée par cette étude, de 1906 à 1931 (et même jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille), il est possible que cet enthousiasme ait traduit la volonté du peuple canadien-français luttant pour sa survivance et celle de ses institutions traditionnelles -«protègera nos foyers et nos droits ». Cependant, il est ironique de constater que cette période coïncide avec l'une des époques les plus fertiles en traductions ou adaptations au Canada anglais sans que le gouvernement ait entrepris de démarche officielle visant à doter le pays d'un hymne national. Pendant cette période de vingt-cinq années, pas moins de quatre cents traductions seront faites. Toutefois, en 1967, lorsque le gouvernement canadien confia à un comité parlementaire le mandat d'étudier les paroles pour l'hymne national et un hymne royal, près de mille versions seront proposées au comité par l'ensemble des citoyens¹⁷³.

¹⁷¹ À leur première occurrence, seront en gras les termes ayant une connotation particulière étudiée par la suite.

¹⁷² *Le Passe-Temps* (août 1933), Montréal : vol. XXXIX, n° 864.

¹⁷³ En 1967, le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'hymne national et l'hymne royal a reçu un millier de traductions ou d'adaptations des paroles en français ou en anglais, ou en anglais et en français. (Voir Chambre des communes, Deuxième session de la vingt-septième législature (1967), Rapport au Sénat présenté le 19 février 1968, p. 3-6.

En exergue à cette partie, nous plaçons une phrase attribuée à Routhier qui contient la quintessence du texte de l'Ô Canada :

Nous croyons que la religion est le fondement de toute patrie, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française et que, par suite, cette nationalité et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.¹⁷⁴

***Chant National*¹⁷⁵ (Ô Canada ! Terre de nos aïeux)¹⁷⁶ : texte et commentaires**

Chant National

Ô Canada ! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de **fleurons glorieux** !
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la **croix** !
Ton histoire est une **épopée**
Des plus brillants **exploits**.
Et ta valeur, de **foi trempée**,
Protégera **nos foyers et nos droits**,
Protégera **nos foyers et nos droits**.

Sous l'œil de **Dieu**, près du **fleuve** géant,
Le **Canadien** grandit en espérant.
Il est né d'une **race fière**,
Béni fut son **berceau**.
Le ciel a marqué **sa carrière**
Dans ce **monde nouveau**.
Toujours guidé par **sa lumière**,
Il gardera l'honneur de son **drapeau**,
Il gardera l'honneur de son **drapeau**.

De son patron, précurseur du **vrai Dieu**,
Il porte au front l'**auréole de feu**.
Ennemi de la **tyrannie**
Mais plein de **loyauté**,
Il veut garder dans l'**harmonie**,
Sa **fière liberté**;

¹⁷⁴ MAGNAN, Hormidas (août 1933). « Le juge A.-B. Routhier », *Le Passe-Temps*, p. 20.

¹⁷⁵ Ici, nous reproduisons la ponctuation du texte original paru avec la musique en 1880. Lorsque Routhier publiera le texte du « Chant national » dans son recueil de poésie chrétienne *Les Échos*, il apporte quelques variantes de ponctuation. Voir ROUTHIER, Adolphe-Basile (1882). *Les Échos*, Québec : Typographie de P.-G. Delisle, p. 151-152. Routhier mentionne dans une note en bas de page que la musique est de M. Calixa Lavallée.

¹⁷⁶ Nos principaux commentaires porteront sur la première strophe, puisque celle-ci sera retenue par les parlementaires comme texte officiel de l'hymne canadien en 1980.

Et par l'effort de son **génie**,
Sur **notre sol** asseoir la **vérité**,
Sur **notre sol** asseoir la **vérité**.

Amour sacré du **trône** et de l'**autel**,
Remplis nos cœurs de ton **souffle immortel**.
Parmi les **racés étrangères**,
Notre guide est la **loi**,
Sachons être un **peuple de frères**,
Sous le **joug de la Foi**.
Et répétons, **comme nos pères**,
Le cri vainqueur : « **Pour le Christ et le Roi !** »
Le cri vainqueur : « **Pour le Christ et le Roi !** ».

Paratexte du *Chant national de 1880* (voir à l'Annexe E)

La page couverture de la partition originale porte le titre de « *Chant national* ». Au centre, on y retrouve « la photographie du lieutenant-gouverneur du Québec de l'époque, Théodore Robitaille, superposée à une illustration ». Dans le coin droit de celle-ci, on aperçoit au loin le Cap-Diamant surmonté de la citadelle, au bas de la falaise, la Place royale de l'époque et une vue de la basse ville de Québec, tandis qu'à gauche on observe un castor au pied de deux érables dont les branches entrelacées montent le long de la page couverture jusqu'au coin supérieur droit. Sous la photographie du lieutenant-gouverneur sont inscrites les mentions suivantes : paroles de l'Hon. Juge Routhier, musique de C. Lavallée, Québec, publié par Arthur Lavigne. Ce « magnifique frontispice » avait été relevé dans *L'Événement* du 26 juin 1880, qui annonçait la publication et la mise en vente de la partition musicale au coût de 30 centins¹⁷⁷ ». Dans ce paratexte, on y retrouve des symboles significatifs pour la nationalité canadienne-française d'alors : le castor, la feuille d'érable, le Cap-Diamant, le séminaire de Québec et la ville de Québec — berceau de l'Amérique française. En 1880, tout concourt pour charger ce feuillet de musique d'un symbolisme appartenant en propre à la nation canadienne-française¹⁷⁸.

¹⁷⁷ Voir pour renseignements supplémentaires : « Ô Canada La Bibliothèque nationale du Canada cherche un original » *Le Droit*, 30 mai 1980, p. 16.

¹⁷⁸ Pour les premiers explorateurs canadiens, la traite des fourrures de castor fut la principale source de revenus pendant tout le régime français. « En 1678, Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, proposa pour la ville de Québec des armoiries contenant un castor, celui-ci étant à son avis un emblème approprié pour la colonie. » Le castor a aussi figuré aux côtés de la feuille d'érable dans le frontispice du journal *Le Canadien*,

Première strophe : glorification du passé

Dès la première strophe, le poète glorifie le passé des aïeux, celui des fondateurs de la Nouvelle-France, qui deviendra le Canada, puis le Canada français. C'est cette appartenance à une patrie d'hommes vertueux, heureux, libres, religieux que Routhier veut raconter en 1880. À la fin du XVIII^e siècle, on désignait par « Canadien français » le peuple du Canada ayant des origines françaises. La plupart de leurs ancêtres étaient arrivés en Nouvelle-France aux XVII^e siècle et XVIII^e siècle. Ils possédaient un certain nombre d'attributs identitaires : la filiation aux fondateurs de la Nouvelle-France ainsi qu'aux colonisateurs et explorateurs de l'Amérique du Nord. Autres traits distinctifs : ils s'exprimaient en français, pratiquaient la religion catholique et vouaient un attachement aux valeurs familiales. Leurs traditions et leurs institutions avaient été bouleversées par la Conquête Britannique de 1759-1760. Depuis cette défaite militaire, ils puisaient leur patriotisme dans un passé riche en faits d'armes et d'exploits attribués à de *mythiques gloires nationales*.

Dès le premier vers, le poète utilise « une espèce de catachrèse », une figure de style pour décrire ou personnifier le Canada « amené par le mot *terre*¹⁷⁹ ». Selon Ringuet, l'auteur de *Trente Arpents*, « ce qui fait un pays, *c'est la terre*¹⁸⁰ ». Dans la foulée de sa métaphore initiale, Routhier affirme que le front du peuple canadien est couronné de remarquables et précieux lauriers. Ceux-ci sont des fleurons de gloire « bien mérités¹⁸¹ ». « L'allégorie se prolongera [...] sur les vers qui suivent où il est question d'épopée, d'exploits, de valeur et de foi¹⁸². » Dès ce premier huitain, le poète chante une terre chargée d'histoire et de traditions : accompagné de la musique de Lavallée, il s'impose au cœur et à l'esprit de ses compatriotes.

publié dans le Bas-Canada. En 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste adoptait la feuille d'érable pour emblème. Voir <http://www.pch.gc.ca/fra/1363619815777/1363619877898>.

¹⁷⁹ CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE (1967). *Mémoire du Conseil de la vie française touchant le projet de loi sur l'hymne national*, Québec : Éditions Ferland, p. 10.

¹⁸⁰ RINGUET, Dr Philippe Panneton (1941). « Ô Canada ! Terre de nos aïeux », extrait d'*Ô Canada !*, Directeur de l'information, ministère de la guerre, Ottawa : p. 5-7.

¹⁸¹ CHARBONNEAU, Louis (1943). « Ô Canada, méditation sur notre hymne national », Ottawa : La fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario; Ottawa : Imprimerie Le Droit, p. 4.

¹⁸² CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE, *op. cit.*, p. 10.

La « **terre de nos aïeux** » que Routhier célèbre, c'est aussi la terre défrichée par les fondateurs de la Nouvelle-France, les premiers habitants d'un projet d'Amérique française, un territoire bien défini légué à leurs héritiers depuis près de trois siècles. Non seulement les premiers habitants ont arraché cette nouvelle patrie par leurs labeurs dans les champs et la forêt, mais aussi par le secours de leur foi catholique inébranlable et leurs illustres faits d'armes. Le poète résume par deux notions phares, **la croix** et **l'épée**, deux marqueurs des origines de la civilisation canadienne-française.

Les **ancêtres** ont d'abord porté **l'épée** pour défendre leurs habitations « contre les hordes iroquoises¹⁸³ ». Par la suite, à divers moments de la brève histoire de la patrie, l'épée a été maniée par de nombreux héros : Champlain, La Vérendrye, Cavalier de la Salle, d'Iberville, Dollard des Ormeaux, Sallaberry et bien d'autres.

La croix, c'est d'abord celle que planta Cartier à Gaspé et les autres qui parsèment la Nouvelle-France au gré de l'établissement de bourgs, de paroisses et de villages. C'est aussi celles des missionnaires évangélistes qui fondaient des missions et christianisaient pendant que d'audacieux explorateurs, Joliette, Marquette, Chouart, Radisson, prenaient possession de nouveaux territoires et repoussaient l'expansion des territoires sur le continent. De plus, ce sont les croix maculées du sang des martyrs canadiens lors de leurs supplices : Jean de Brébeuf, René de Goupil, Gabriel Lalemant et plusieurs autres missionnaires.

S'agissant des symboles décrits ci-haut, Routhier déclare « nous avons reconnu là le cœur catholique et français de cette vieille noblesse qui en 1760 portait si fièrement la croix et l'épée; fleur de chrétiens et de héros pour qui le drapeau blanc est un double symbole [...] ¹⁸⁴ ». Il est tout aussi surprenant d'apprendre que le chantré ultramontain affirme que : « le siège de Québec est l'un des mémorables et des plus glorieux de notre histoire ¹⁸⁵ ». À fouiller l'univers poétique et lyrique de Routhier, nous découvrons des interprétations religieuses et historiques inusitées de certains idiomes qu'il a consacrés dans le texte du *Chant national*.

¹⁸³ CHARBONNEAU, *op. cit.*, p. 4

¹⁸⁴ ROUTHIER, Adolphe-Basile (1900). *Québec et Lévis à l'aurore du XX^e siècle*, Montréal : Cie de Publication de Champlain, p. 331.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 160.

L'écrivain et journaliste Louis Francoeur offre un commentaire plus populaire du deuxième vers du *Chant national* :

Une poignée de braves gens, intrépides, pieux et simples, ont pris possession d'une terre nouvelle, la croix à la main. Presque sans appui [...] ils se sont lancés sur les rivières et dans la forêt, traçant une voie glorieuse des glaces polaires aux bouches du Mississippi.¹⁸⁶

L'audace et la témérité de ces marins, explorateurs, missionnaires ou colons les ont poussés à la découverte d'un continent, celui de l'Amérique du Nord. À une certaine époque, la Nouvelle-France recouvrait «un vaste territoire qui s'étendait de la Baie-d'Hudson à l'embouchure du Mississippi et des rivages de l'Acadie jusqu'aux montagnes Rocheuses¹⁸⁷ ».

En 1882, Routhier publiait un recueil de poésie chrétienne intitulé *Les échos*¹⁸⁸. Paru deux années après la composition du *Chant national*, l'ouvrage regorgeait des thèmes de prédilection de l'auteur du texte français de l'hymne national, particulièrement dans la partie consacrée aux « échos patriotiques » qu'il conviendra de citer à l'occasion.

En ce qui concerne le vers qui porte sur protection de *nos foyers et de nos droits*, Routhier affirmait d'ailleurs que les Canadiens français étaient « les premiers occupants du sol et que l'Angleterre a coutume de respecter les droits d'ainesse¹⁸⁹ ».

Grâce à leur *foi trempée*, les Canadiens français tenaient à protéger les quelques privilèges que le Parlement britannique leur avait concédés dans les années qui avaient suivi la Conquête. Le chantre de l'hymne songeait peut-être à l'*Acte de Québec* de 1774 qui avait restauré le droit français dans les affaires privées, avait aboli le serment du test, avait maintenu en partie le régime seigneurial. Autres concessions, celles de l'*Acte constitutionnel*, en 1791, qui avait permis de créer un Bas-Canada francophone, les premières élections en 1792 au Parlement du Bas-Canada.

¹⁸⁶ FRANCOEUR, Louis (1941). « Ton front est ceint de fleurons glorieux ! » extrait d'Ô *Canada !*, dans *O Canada*, Directeur de l'information, ministère de la guerre : Ottawa, p. 9-11.

¹⁸⁷ MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE, « Les explorateurs ». [En ligne] : <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/>

¹⁸⁸ ROUTHIER, Adolphe-Basile (1882). *Les échos*, Québec : Typographie de P.-G. Delisle.

¹⁸⁹ ROUTHIER, Adolphe-Basile (1900). *Québec et Lévis à l'aurore du XX^e siècle*, Montréal : Cie de Publication de Champlain, p. 347.

Cependant, il avait fallu une **foi trempée** pour résister à l’assimilation préconisée dans le *Rapport Durham* qui se traduira par l’union, en 1840, du Haut-Canada et du Bas-Canada dans une seule colonie. Parmi les éléments de droits à protéger, la codification des vieilles lois françaises, impériales et locales, entreprise après l’entrée en vigueur de l’*Acte de l’Union*. La codification du droit privé en un système de lois civilistes remplira «une fonction symbolique en confirmant l’appartenance du Québec à la tradition civiliste¹⁹⁰ ». Les notions de **valeur** et de **foi trempée** renvoient à la vaillance des Canadiens français à résister à l’idée reçue de Durham selon laquelle l’assimilation était souhaitable en vue d’assurer l’épanouissement des générations futures.

Deuxième strophe : espoir en l’avenir

La deuxième strophe affirme l’espérance du Canadien français en son avenir, tel que le poète envisageait pour son peuple. Près du **fleuve géant** — décrit comme « le plus beau fleuve [...] le plus noble [...] »¹⁹¹ » auprès duquel **le Canadien grandit en espérant**. Cette confiance en son destin « se fonde sur son illustre origine¹⁹² », « la race française ».

Non seulement le Canadien français **est né d’une race fière**, mais « la race française n’est pas morte sur les plaines d’Abraham [...] c’est la France qui est tombée dans la personne de Montcalm¹⁹³ ». La cité de Champlain a été le **berceau** de cette race.

Dans son recueil de poésie chrétienne, Routhier agence le thème des héros avec celui du berceau en implorant ses compatriotes :

O ma patrie ! / Inscris au temple de mémoire / Ces noms victorieux, qui, d’un rayon de gloire. / Couvrent ton origine et dorent ton berceau ! / Qu’ils vivent à jamais ! / Que tes fils les honorent !¹⁹⁴

Dans son opuscule *Méditation sur notre hymne national*, Charbonneau rappelle la mission providentielle du peuple canadien-français :

¹⁹⁰ MORIN, Michel (1993). « La perception de l’ancien droit et du nouveau droit français au Bas-Canada, 1774-1866 », dans *Droit québécois et droit français : communauté, autonomie, concordance*, éd. par H. Patrick Glenn, Cowansville : Les Éditions Yvon Blais, p. 40.

¹⁹¹ ROUTHIER, *Québec et Lévis à l’aurore du XX^e siècle*, op. cit., p. 8.

¹⁹² CHARBONNEAU, op. cit., p. 5.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 8.

¹⁹⁴ *Les échos*, op. cit., p. 110.

perpétuer, sur ce continent américain, la religion catholique et la civilisation française. [...] Et cette auguste mission, le peuple canadien ne l'accomplira que s'il continue d'être guidé par [la] « lumière » de la foi qui a éclairé l'aurore de sa vie nationale.¹⁹⁵

Troisième strophe : qualités du peuple canadien-français

Les qualités que le peuple Canadien français doit posséder pour rester digne de son passé et assurer son avenir sont proclamées dans la troisième strophe.

« **L'auréole de feu** du précurseur Jean-Baptiste, c'est l'auréole de sainteté¹⁹⁶ » déclare Charbonneau. Les vertus qui ont caractérisé les ancêtres : « endurance », « labeur », « fermeté »¹⁹⁷.

Depuis la défaite de 1760, le peuple canadien-français a poursuivi un idéal, celui de « la conquête de la liberté [...] tour à tour la liberté politique et religieuse¹⁹⁸ ». C'est l'interprétation proposée par Charbonneau, à cette troisième strophe du *Chant national*. Selon l'auteur de *Méditation sur notre hymne national*, « les étapes de cette marche conquérante » ont été « 1774, 1791, 1837, 1848, 1867, 1931 »¹⁹⁹, mais dans le contexte de cette analyse du poème il faut retrancher l'année 1931 qui est postérieure à la date de composition du texte de Routhier.

Pour un traducteur, il s'agira aussi de tenir compte que le Canadien français, tel que décrit par l'auteur du texte français, était *ennemi de la tyrannie, plein de loyauté*, pacifique.

Quatrième strophe : profession de foi

Dans la dernière strophe, on retrouve la profession de foi et le serment patriotique du Canadien français.

¹⁹⁵ CHARBONNEAU, *op. cit.*, p. 6.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁹⁷ *Ibidem.*

¹⁹⁸ *Ibidem.*

¹⁹⁹ *Ibidem.*

Les deux premiers vers renferment la profession de foi : ***amour sacré du trône et de l'autel, / Remplis nos cœurs de ton souffle immortel.***

Dans le serment de patriotisme, le Canadien français s'engage à être guidé par la ***loi***, à être un ***peuple de frères, sous le joug de la foi.***

Dans son recueil *Les échos*, Routhier reprendra le thème de la fraternité avec les *racés étrangères*.

Mais plus tard bonheur ! / Les racés étrangères / Déposaient à nos pieds la morgue du vainqueur; / Et, joignant nos destins, / nous devenions tous frères, / Marchant vers l'avenir avec un même cœur.²⁰⁰

Pour le Christ et le Roi

Sur un plan métaphorique, le dernier vers de la dernière strophe peut comporter une part d'ambiguïté. Celle-ci peut renfermer l'une des clés pour comprendre le récit narratif historique sous un autre angle. La méconnaissance d'une interprétation différente du récit narratif par les auteurs anglophones dans leur démarche traductive aura des conséquences sur leur lecture subjective des faits décrits par le poète Routhier comme des événements établis objectivement dans la trame historiographique traditionnelle du peuple canadien-français.

Le dernier vers de la quatrième strophe se termine par l'exclamation : *Pour le Christ et pour le Roi !* Puisque le *Chant national* a été composé en 1880, il va de soi que dans sa lecture historique Routhier a pu désigner le roi de France, François I qui régnait lors de la découverte du Canada par Jacques Cartier en 1534. De plus, l'autorité monarchique française fut exercée par des rois, de la fondation de la Nouvelle-France jusqu'à la Conquête.

Lorsque les premières traductions ou adaptations anglaises de l'*Ô Canada* ont été publiées entre 1906 et 1931, les monarques britanniques étaient des hommes : Édouard VII, de 1901 à 1910 et George V, de 1910 à 1936. Ainsi, les lectures des auteurs canadiens-anglais de l'époque reflètent la réalité constitutionnelle d'alors.

²⁰⁰ *Les échos*, op. cit., p. 110.

Les auteurs anglophones ont pu être confrontés par contre à un problème de traduction, car en 1880, le trône d'Angleterre était occupé par Victoria. Il n'est pas aisé de présumer que leur choix de traduire « Roi » par « King » repose sur leur réalité historique ou le respect du texte original. Notons que l'hymne national britannique module son titre et les vers concordants selon que le monarque soit un homme ou une femme. D'ailleurs, au fil des ans, les Britanniques ont chanté « *God save the King* » (Dieu protège le Roi) ou « *God save the Queen* » (Dieu protège la Reine) malgré que le texte tire son origine d'une citation biblique qui repose sur un motet religieux — le Psaume 20, verset 9 implorant l'Éternel de sauver le roi!

Quant aux premiers traducteurs de l'hymne national canadien, on peut spéculer qu'ils ont voulu traduire fidèlement le vers de *chute* de Routhier déclamant la profession de foi et du serment de patriotisme des aïeux, sans se soucier des incidences historiques de leur lecture traductive, ignorant tout simplement de quel monarque il s'agissait.

Il est tout aussi plausible que le poète ultramontain ait voulu faire allusion au « Christ-Roi », pour rappeler le souvenir de la fondation de ce pays grâce à l'Église catholique, tout en conservant une allusion ambiguë à la loyauté au Roi de France régnant au moment de la fondation de la Nouvelle-France.

Dans *Les échos*, certains extraits rendent plausible l'une ou l'autre de ces thèses.

Le poète explique dans l'introduction du recueil de poésie chrétienne « la pensée dominante qui l'a inspiré » dans la rédaction de son ouvrage. Deux paragraphes rendent vraisemblable l'interprétation voulant que le *cri vainqueur* du *Chant national* se fait entendre pour le Christ comme Roi :

Le Christ ! C'est notre Chef, notre Roi, l'invincible Capitaine de nos armées ! C'est le fondateur de cette éternelle cité de Dieu sur terre à laquelle nous appartenons, et qui s'appelle l'Église ! C'est notre joie, notre orgueil, notre gloire ! Qu'il soit aussi votre idéal, ô poètes chrétiens !²⁰¹

Parlant de la mission d'exploration confiée à Cartier, deux extraits appuient la seconde thèse :

²⁰¹ *Ibid.*, p. 14.

À leur tête est Cartier, dont la nef voyageuse / A déjà sillonné toutes les mers du Nord; / Hardi navigateur, que la vague orageuse / N'a jamais vu trembler en face de la mort ! / [...] Cartier dont l'âme simple a triomphé du doute / Et nourrit deux amours : son Seigneur et son Roi !²⁰²

Eh ! bien, lecteurs, moi aussi, j'ai voulu des bords du Saint-Laurent poussé en l'honneur de Jésus, Fils du Dieu vivant, le cri de triomphe que tous les siècles ont entendu : « Hosanna au Fils de David ! »²⁰³

Au nom du Roi de France et de son Église, Cartier a « planté la croix sur la rive lointaine [...] se montrant fidèle au saint apostolat confié par Dieu pour sa plus grande gloire²⁰⁴ ». Peu importe, Cartier est considéré par Routhier comme **le père de nos aïeux**, celui qui a planté la **croix** pour la France, fondé une nouvelle France.

Les auteurs anglophones exploitent abondamment la référence au roi dans leurs traductions ou leurs versions. Dans la vingtaine de traductions ou d'adaptations à l'étude, les auteurs utilisent dans leurs textes l'expression « king » un peu plus de quatre-vingt-dix fois. Ainsi, pour la plupart des impérialistes, ils tenaient à marquer leur loyauté à la Couronne britannique.

Synthèse des expressions phares

Si nous dégageons du *Chant national* les expressions symboliques essentielles pour débusquer la teneur de sa lecture historique, il va de soi que le poète célèbre la Nouvelle-France : « nos aïeux » (ce sont les Français); « près du fleuve géant » (allusion au Saint-Laurent, lieu des premières seigneuries); le « berceau » (évocation de la cité de Champlain); « de son patron, précurseur du vrai Dieu (référence à Saint Jean-Baptiste); « il gardera l'honneur de son drapeau » (d'abord, celui de la France; puis, celui de Carillon; enfin, le tricolore des patriotes rouge, blanc et vert); le Canadien [français] tient à sa « fière liberté » (la quête des concessions constitutionnelles par le Parlement britannique depuis la Conquête). Au moins quatre thèmes parsèment le *Chant national* : le passé glorieux du Canadien français, sa fierté comme race, sa foi envers Saint-Jean-Baptiste, son aspiration à la liberté dans le respect de la loi.

Pour conclure cette brève analyse, empruntons une citation de Louis Charbonneau qui, dans l'ouvrage publié par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, affirme ceci :

²⁰² *Ibidem*, p. 94.

²⁰³ *Ibidem*, p. 14.

²⁰⁴ *Ibidem*, p. 95.

Cet hymne de foi et d'espérance chantons-le donc avec fierté, dans un élan vainqueur [...]. Il nous rappelle notre glorieux passé, il nous fournit une ligne de conduite pour le présent, il nous ouvre les horizons consolants d'un avenir fécond.²⁰⁵

Lecture de l'Ô Canada à des fins de propagande

En janvier 1941, le gouvernement canadien produisait un opuscule²⁰⁶ qui regroupait les narrations radiographiques de huit « distingués » auteurs canadiens-français diffusées sur les ondes de Radio-Canada en décembre 1940. Publiés par le ministère de la guerre à des fins explicites de propagande, les commentaires vantaient en termes dithyrambiques les vertus du peuple canadien-français en invoquant les *sentiments nobles* du *Chant national*, chant d'une « race croyante et héroïque²⁰⁷ ». Nous n'avons pas trouvé de lectures équivalentes en anglais de l'Ô Canada manipulées par le gouvernement à l'occasion de la Deuxième Guerre mondiale destinées à convaincre les Canadiens anglais du bien-fondé de la participation du pays au conflit armé. Le peuple canadien-français est *né d'une race fière*, affirmait le ministère de la Guerre. Et de poursuivre leurs arguments afin que les Canadiens français puisent *dans leurs forces spirituelles*, car

[l'] Allemagne et l'Italie, deux nations qui ont renié l'Humanité [...] sont prêtes à nous enlever toutes les libertés, tous les droits qui nous sont garantis par la Grande-Bretagne [...] Pour leur échapper, pour défendre sa foi, sa terre, ses biens, sa vie [...].²⁰⁸

L'ouvrage rappelait aux Canadiens français que le pays était plongé [en 1940] dans la Deuxième Guerre mondiale pour la *défense du Canada*. Intitulé Ô Canada ce pamphlet décrivait le chant patriotique comme un

chant de fierté et d'espoir, chant qui exalte nos qualités de ténacité et de bravoure, chant guerrier par excellence, il peut nous conduire à la victoire si nous nous laissons animer par son souffle héroïque.²⁰⁹

Qui plus est, il importait de « rappeler le sens véritable d'Ô Canada quand il est chanté durant les jours tragiques que nous vivons, ces jours de notre grande épopée²¹⁰ ».

²⁰⁵ CHARBONNEAU, *op. cit.*, p. 7.

²⁰⁶ MINISTRE DES SERVICES NATIONAUX (janvier 1941). « Ô Canada », Ottawa : Directeur de l'information.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 3.

²⁰⁸ *Ibidem.*

²⁰⁹ *Ibidem.*

Dans ces narrations radiographiques, huit personnalités prestigieuses en leur temps tiraient leur argumentaire dans le *poème épique* et analysaient tour à tour chaque vers de la première strophe de l'hymne dans le but de convaincre les Canadiens français de témoigner leur fidélité aux deux mères patries.

En résumé, « le temps est venu pour [le Canadien français] de traduire en actes les paroles qu'il chante et qui correspondent à ses vertus²¹¹ ».

De chant éphémère à hymne impérissable

Au premier abord, la naissance du *Chant national* émanait simplement d'un événement éphémère — la célébration en 1880 de la fête nationale des Canadiens français à Québec. En revanche, comment expliquer que ce chant patriotique se soit imposé dès son apparition comme un hymne impérissable pour les Canadiens français? S'agit-il de se tourner vers la personnalité d'un musicien et celle d'un poète qui ensemble condensaient la lecture du discours historique, religieux et culturel des Canadiens de la fin du XIX^e siècle? Lavallée était considéré par ses contemporains comme leur compositeur national. Quant à Routhier, plusieurs reconnaissaient en lui le chantre des valeurs catholiques traditionnelles qui imprégnaient la société canadienne-française en son temps. Le *Chant national* serait le fruit d'une collaboration circonstancielle, mais déterminante entre deux artistes qui exprimaient dans un chant patriotique la mission providentielle que les Canadiens français s'attribuaient à cette époque. Il apparaît que toute traduction ne pourra pas reproduire cet esprit ou cet état d'âme.

Défis de traduction en anglais : pas un problème de langues

Cela signifie sans doute que le traducteur aurait dû partager le même univers mental pour réussir la traduction du *Chant national*. Ce n'est pas qu'une langue qui sépare l'Ô Canada des traductions ou adaptations anglaises : c'est la conception de l'histoire du pays et de ses mythes nationaux.

²¹⁰ *Ibidem.*

²¹¹ *Ibidem.*

En 1927, à la veille des célébrations du Jubilé de diamant de la Confédération, le *Public School Board* d'Ottawa (à l'époque institution d'enseignement unilingue anglophone) disait s'être rendu à l'évidence : les paroles du célèbre hymne canadien-français n'avaient jamais été traduites de façon satisfaisante en anglais et elles ne le seront jamais. La raison invoquée :

*In the original French they [the words] conjure up in the minds of the native of French Canada a vision of the traditions of his ancestors, the earliest settlers, and of the deeds of the past; they thrill his breast with emotions which an English version, however excellent, can never inspire in the bosoms of the English-speaking Canadians.*²¹²

Afin de mettre en lumière cette difficulté qui permettait de s'élever au-dessus des « discussions et des controverses quant à la meilleure traduction anglaise d'*Ô Canada* » le Conseil des écoles publiques unilingue a chanté lors des célébrations le *Chant national* en français seulement. L'auteur qui a relaté cette nouvelle dans *The Globe* soulevait dans son article la question suivante :

*Why confine this concession to the forthcoming celebrations? There is no valid reason why the anthem, wherever whenever it is sung throughout the Dominion, should not be sung in French.*²¹³

Et de poursuivre l'auteur, si un tel scénario était adopté cela

*would be a graceful compliment to our French-Canadian fellow citizens and would help to cement the bonne entente between the two great races which statesmen, and all who desire to see a united Canada, are anxious shall become a permanent feature of our national life.*²¹⁴

En 1930, Pelletier était d'avis que le *Chant national* ne pouvait pas devenir un hymne canadien, car la teneur et portée des paroles de Routhier constituaient un obstacle. Ce problème

nos compatriotes de langue anglaise le comprennent si bien que l'hymne national, restreint par les paroles de Routhier à notre seul coin d'Amérique, se débarrasse, chez eux, de cette entrave pour faire son tour du Canada.

Pour eux, comme pour nous, c'est le singulier mérite de cette musique qui a fait le miracle. On a tâché, on s'efforce encore, en certains quartiers de donner de la vie au « *Maple Leaf for ever* », mais *Ô Canada* prend chaque fois un essor nouveau. Il semble bien que le musicien qui, aujourd'hui, tenterait d'y substituer autre

²¹² In French, Why Not? (Jun 29, 1927). *The Globe*.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ *Ibidem.*

chose, cette chose fut-elle chef-d'œuvre, arrive trop tard.²¹⁵ Contentons-nous d'« *Ô Canada* » pour chérir et exalter sa mémoire. [Celle de Lavallée.]²¹⁶

Nous pouvons en déduire que pour aspirer à devenir un hymne national, une traduction littérale des paroles de Routhier empêcherait sa diffusion à travers le pays. Par conséquent, seule une adaptation ou une réécriture du texte utilisant la musique de Lavallée représenteraient l'état de l'évolution du Canada depuis 1880.

En se débarrassant des paroles originales du poète, Pelletier regardait le Canada de son époque par le petit bout de la lorgnette.

D'autres personnalités canadiennes-françaises se sont prononcées sur l'opportunité de voir l'*Ô Canada* recueillir la faveur populaire des compatriotes de langue anglaise, mais sans s'attarder sur la manière d'atteindre cet objectif. Peu se sont attardés à la problématique de la traduction qui pourrait réconcilier deux visions et deux interprétations de l'histoire nationale.

Certains, par exemple, ont affirmé avec naïveté que :

[...] notre idéal, nos sentiments, nos aspirations, notre passé gage de notre avenir, tout est présenté avec un rare bonheur d'expressions, qui devait lui assurer l'estime générale et conquérir la faveur populaire, au point de le voir adopter par nos compatriotes d'autres langues.²¹⁷

En 1933, dans l'enthousiasme du retour des cendres de Lavallée à Montréal, des commentaires élogieux fusaient de toute part. Les acclamations démêlaient mal que les deux solitudes chantaient désormais comme hymne national *Ô Canada* et sous-estimaient les divergences de lectures. Le maire de Montréal d'alors déclarait :

Ô Canada est d'une remarquable composition et d'un rythme qui retient facilement. Puis, poétiquement, c'est une œuvre intéressante et pleine de nobles sentiments. Enfin, et surtout, parce qu'au moment où l'on parle de développer le sentiment canadien, il serait heureux que l'on puisse concilier dans un chant qui s'éloigne des conceptions impérialistes, dans un chant purement populaire et canadien, un idéal qui est sincèrement et noblement nôtre.²¹⁸

²¹⁵ *Entre-nous*, op. cit., page couverture.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ LEFEBVRE, RÉV. Père H. (août 1933). « Quelques appréciations de notre Hymne national » *Le Passe-Temps*, Montréal, vol. XXXIX, n° 864, p. 30.

²¹⁸ RINFRET, Fernand, *Ibid.*, p. 30.

Traduction, adaptation, occultation?

Joué lors de toutes les solennités, l'*Ô Canada* s'était imposé par sa musique et l'engouement qu'il avait provoqué au Canada français. L'intérêt du Canada anglais fut d'abord excité par la musique et l'étonnement devant cet hymne si populaire chez les francophones. Nous étions à une époque où le Canada anglais lui-même était à la recherche de son identité profonde et, à la fin du XIX^e siècle, un hymne national faisait partie des attributs des nations établies. Certes, il y eut le *Maple Leaf for ever*, mais ce chant ne représentait pas une alternative valable au *Ô Canada*, principalement à cause de la diffusion et de la popularité de celui-ci. Devant cet état de fait, le Canada anglais se lança dans une entreprise de traduction de l'hymne — même à travers des concours — pour se heurter à deux problèmes traductologiques fondamentaux : d'une part, la nécessité pour la traduction d'un chant de suivre la mélodie, ce qui met en concurrence non seulement les règles euphoniques de la versification propres aux différents idiomes, mais aussi l'obligation pour le texte traduit de s'accorder à la partition musicale (ce qui crée un obstacle naturel à la *littéralité*, le traducteur dût-il reconnaître l'aspect sacré du texte original français); d'autre part, l'inadéquation des thèmes symboliques de l'œuvre en français avec ceux auxquels le Canada anglais d'alors s'identifiait²¹⁹. Ce clivage symbolique demandait un effort, non pas d'*adaptation* (qui serait une tentative de retrouver dans le texte traduit plus ou moins les mêmes thèmes dans le *fond* ou dans l'*effet*), mais un travail de *substitution*. Les thèmes et symboles de l'original français furent donc remplacés, dans la « traduction », nous le verrons, par des thèmes et des symboles qui parlaient aux anglophones. Ainsi, l'hymne national *Ô Canada* procède-t-il, en anglais, à une occultation *consciente et voulue* de ses origines françaises.

Le Canada français et le Canada anglais ne lisent manifestement pas de la même façon leur histoire « nationale ». Ce que traduit en anglais l'hymne « *Ô Canada* » est précisément cette

²¹⁹ À cet égard, le regain de vie dans un texte renouvelé à la sauce multiculturelle et inclusive du *Maple Leaf for ever* parle en faveur d'un renouveau symbolique au Canada anglais de la façon d'articuler sa conscience nationale et son propre discours identitaire.

divergence de lecture. Ainsi, les différents efforts de traduire en anglais l'hymne national portent moins sur la traduction d'un *texte* (celui de Routhier) que d'une lecture précise : celle que faisait de son propre roman national l'auteur de la traduction. C'est autour de cette substitution d'un texte par une lecture et de l'occultation d'une partie significative de la nation canadienne que se déploient les efforts de traductions anglaises de l'hymne *Ô Canada* de 1901 à 1933.

CHAPITRE 2 — Traductions et adaptations du *Chant national* entre 1906 et 1931

Ce chapitre est divisé en deux parties. Une première relate certains événements historiques, culturels ou sociaux dont l'entrecroisement peut avoir influencé les traductions ou les adaptations anglaises du *Chant national*. Leur description, même brève, offre des repères pour situer les points de passage (voire les plus ordinaires) de l'Ô *Canada ! Terre de nos aïeux* du Canada français au Canada anglais. Sur cette toile de fond chronologique, il sera également possible de rattacher l'apparition des préoccupations générales les plus importantes des anglophones illustrant le cheminement tortueux parcouru par de l'Ô *Canada* dans leur imaginaire. Au fil des événements, on traitera des discussions et controverses soulevées au sein du Canada anglais entourant le choix d'une traduction ou d'une adaptation d'un hymne national canadien. À cette fin, nous utiliserons quelques articles ou lettres à l'éditeur imprimés principalement dans *The Globe and Mail*²²⁰. Ces documents de l'époque reflètent, en partie, les débats et les déchirements des anglophones exposés sur la place publique concernant l'adoption d'une lecture conforme à leur vision du pays. S'agit-il de réitérer le postulat théorique de cette thèse inspiré par Le Blanc, qui énonce dans *De la traduction parfaite* de Leonardo Bruni : « Il s'agit bien plus de comprendre un texte pour le traduire : il faut aussi comprendre une époque et une conscience²²¹. »

Dans la deuxième partie, une sélection de traductions ou d'adaptations est étudiée selon l'ordre chronologique de parution. Ces textes sont regroupés en trois catégories : d'abord ceux publiés avant la Première Guerre mondiale; puis, ceux parus pendant le conflit armé; enfin, ceux édités pendant la période d'après-guerre jusqu'à l'adoption du Statut de Westminster en 1931. Cette

²²⁰ Une recherche utilisant les mots clés *National Anthem* parus dans l'ensemble des journaux dépouillés par *Proquest* donne des milliers de résultats pour la période 1900 à 1931. En conséquence, pour les sources anglaises, nous avons retenu le quotidien *The Globe and Mail*, car ce journal à grand tirage était publié à Toronto au cœur de la plus grande concentration de population d'anglophones au pays. Puis, nous avons procédé à un échantillonnage d'expressions ou de mots apparentés à *National Anthem*. Nous devions ajouter plusieurs mots clés pour réduire le tri d'articles pertinents et procéder à des recoupements dans l'identification de textes traitant bel et bien de l'Ô *Canada ! Terre de nos aïeux*, paroles de Routhier, musique de Lavallée. De plus, tout au long de ce dépouillement sous le mot *National Anthem*, il fallait vérifier dans quel contexte certains termes étaient utilisés. En effet, sans le mentionner explicitement, plusieurs articles employaient l'expression *National Anthem* pour désigner *God Save the King* ou *The Maple Leaf For Ever*. Seule une lecture attentive nous révélait de quel *National Anthem* il s'agissait.

²²¹ LE BLANC, *op. cit.* (2009) [1], p. 12.

division s'explique : avant la Première Guerre mondiale, le Canada anglais semblait avoir de lui-même une image de Dominion au sein de l'Empire parmi d'autres; la guerre faisait appel à des images et à des symboles identitaires propres au Canada; l'après-guerre marqua la naissance d'un nationalisme canadien-anglais et la prise de conscience que le Canada est une puissance (dominion) à part entière.

Ces traductions ou adaptations seront classées selon une catégorisation lectoriale simple. Premièrement, celle-ci se fonde sur une comparaison avec les *expressions phares* de Routhier et les thèmes utilisés par les traducteurs. Deuxièmement, elle relève les *thèmes* exploités dans la reconstruction syntaxique des traducteurs par une confrontation avec le poème original. À cette fin, nous avons recensé les expressions majeures associées à un type de lectures qui peut être débusqué à travers les choix des termes caractérisant une vision ou une interprétation particulière du Canada. Par conséquent, les registres de lectures distingueront les traductions ou les adaptations selon la vision qu'elles proposent : lecture patriotique, lecture religieuse, lecture nationaliste, lecture impérialiste, etc.

Partie 1 — Événements marquants de cette période historique

Esprit identitaire des Canadiens français : fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle

On peut comprendre la genèse du *Chant national* exposé au premier chapitre, en s'attardant à l'esprit identitaire qui animait le Canada français à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Le sentiment d'appartenance à une race unique et distincte marquait les célébrations somptueuses qui se tinrent un peu partout à travers le Canada français. Il s'exprime par les manifestations à grand déploiement, notamment lors de la Saint-Jean-Baptiste ou des grandes fêtes religieuses. À l'occasion de ces festivités, les défilés et les décorations revêtent des allures impressionnantes. La fête, écrit l'historien Denis Vaugeois,

devient alors cette solennelle occasion qui allie réjouissances populaires et étalement magnifique de toutes les gloires et traditions françaises [...] On affiche avec ostentation les éléments considérés comme les plus nobles de la nation. Le peuple apprenait à s'apprécier en projetant les plus belles images qu'il avait de lui-même. La solennité des diverses manifestations lui procurait une plus haute vision de leur destinée²²².

²²² VAUGEOIS, Denis (1978). « La Saint-Jean, fête de la fierté », *Forces*, n° 43, p. 8-15.

Bien que le *Chant national* (l'*Ô Canada*) ne fût à l'origine qu'une composition créée pour un événement particulier, les grandes célébrations de la fête nationale en 1880, il devint vite l'hymne national que les Canadiens français espéraient. Cet esprit identitaire national bien distinctif qui l'a enfanté échappa aux traducteurs anglophones qui tentèrent d'en faire une lecture tout aussi authentique.

Contrairement à un certain musicologue, directeur de la division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada, qui a prétendu que l'*Ô Canada* tomba dans l'oubli pendant plus de vingt-cinq années jusqu'à ce que le Canada anglais s'y intéressât, le chant de ralliement des Canadiens français n'a jamais cessé d'être bien vivant, entre le moment de sa prestation originale, jusqu'à son entrée dans l'imaginaire du Canada anglais. En avril 1966, Helmut Kallman écrivait à tort : « Je ne cherche pas à démontrer que la chanson de Lavallée est passée inaperçue chez les Canadiens français. Il reste que l'acceptation éventuelle de ce chant dans les provinces anglophones a sans doute accru sa popularité dans la province de Québec²²³ ». Cette affirmation est fausse, puisque très tôt, au Canada français, on voyait dans les programmes de concerts, de cérémonies officielles ou autres, l'interprétation du *Chant national* et les Canadiens français considéraient *Ô Canada ! Terre de nos aïeux*, comme leur hymne national.

Depuis sa création, selon les circonstances, son interprétation précédait le *God Save the King/Queen* ou la suivait. Notons d'abord qu'en 1882, Routhier insérait en 1882 le *Chant national* dans son recueil de poésie chrétienne intitulé *Les Échos*; l'écrivain précisait dans une note en bas de page que la musique était de « M. Calixa Lavallée²²⁴ ».

Nous pouvons aussi lire dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* que « divers journaux le reproduisent, dont le *Nord*, en 1886 et le *Sorelois* en 1888²²⁵ ». « La coutume se généralise de terminer les concerts et les fêtes par l'exécution de l'*Ô Canada*. »

Le Courrier de l'Ouest du 21 juin 1906²²⁶ publiait le programme de la fête de la Saint-Jean-Baptiste qui devait se tenir dans la ville de Saint-Albert, en Alberta. La société de Saint-Albert

²²³ KALLMAN, Helmut (avril 1966). « L'adoption d'*Ô Canada* », *Le compositeur canadien*, p.8.

²²⁴ ROUTHIER, Adolphe-Basile (1882). « Le Chant national », *Les Échos*, Québec : Typographie de P.-G. Delisle, p.151-152.

²²⁵ LORTIE, Jeanne d'Arc (1978). « *Ô Canada*, chant national, d'Adolphe-Basile Routhier » *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal : Fides, p. 547 à 548.

avait organisé une journée de festivités qui comportait les activités traditionnelles de l'époque : « messe solennelle à la cathédrale, pique-nique, procession avec fanfare en tête, discours et chants patriotiques, divers sports, souper communautaire, séance dramatique et musicale ». Pour clore « la célébration de la fête nationale », un chœur d'élèves entonnerait l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux* avant la dernière pièce jouée par une fanfare. Le fait que le *Chant national* figurait au programme de cette « bien belle démonstration » donnait un indice de sa popularité, d'autant plus que le *God Save the King* avait été écarté des prestations musicales. Le journal qui publiait le programme précisait :

Après avoir appris les efforts qu'ont faits les patriotes de Saint-Albert pour rendre cette célébration aussi grandiose que possible, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de ne pas manquer à l'appel et d'être au poste d'honneur le 25 juin au matin.²²⁷

On le voit, *Ô Canada* était chanté lors d'une fête nationale tenue avant même la publication de la première traduction anglaise témoignant ainsi de sa popularité auprès des Canadiens français, ce qui contredit de facto la prétention de Kallman.

Par ailleurs, en 1907, dans une lettre adressée au premier traducteur canadien-anglais, Routhier affirmait sans ambages que le peuple canadien-français avait adopté ce chant comme hymne national depuis plus d'un quart de siècle. L'*Ô Canada* représentait bien dans la conscience canadienne-française l'expression des valeurs morales et historiques de *cette* nation. Cet hymne incarnait — en paroles et en musique — la lecture de l'histoire nationale canadienne-française.

Évolution de la société canadienne et cheminement de l'*Ô Canada*

La période 1900-1931 a été marquante dans l'évolution de la société canadienne et a apporté de profonds changements sociaux, politiques et culturels pour la Confédération canadienne : tensions entre certains citoyens attachés à l'Empire britannique et d'autres concitoyens qui revendiquaient une plus grande affirmation nationale; dissensions quant à la participation du Canada à la guerre des Boers (1895) et à la Première Guerre mondiale; montée du nationalisme canadien; signature comme dominion de la Grande-Bretagne du Traité de Versailles en 1919;

²²⁶ *Le Courrier de l'Ouest* (21 juin 1906). « La St. Jean-Baptiste – Programme ».

²²⁷ *Ibid.*

reconnaissance en 1931 par le Traité de Westminster de la souveraineté des pays membres de l'Empire britannique — dont le Canada.

Le sujet de cette étude s'inscrit justement entre ces deux dates-charnières importantes pour le Canada. Un corpus de traductions du *Chant national* publiées au cours de cette période a été assemblé. En appui à ce corpus, un certain nombre de références documentaires a été constitué afin de confirmer la justesse de ce découpage historique. Nous avançons comme hypothèse que nombre de modulations apportées au narratif de l'Ô Canada par les traductions destinées au Canada anglais au cours de cette période reflètent moins la lecture d'un texte original, qu'elles n'incarnent les transformations culturelles, politiques et sociales des différentes lectures que le Canada anglais fait du pays. Par-là, nous croyons également cerner une *relecture* des motifs sous-jacents aux traductions et adaptations des paroles du *Chant national* qui consistaient principalement à conférer, à l'un ou l'autre des projets de traduction, la légitimité d'élever leur lecture au statut d'hymne national canadien. Une sélection d'idiomes traduits devrait apporter un éclairage quant à la perspective identitaire, historique et culturelle choisie par les divers auteurs. Au point de départ de notre réflexion, certains indices nous amenaient déjà à croire que la gestation de l'Ô Canada ! *Terre de nos aïeux* comme hymne national potentiel pour le pays était née pendant cette période, et ce, par le truchement des diverses *lectures* de l'histoire nationale canadienne-française. Nombre de citoyens anglophones se sont affairés à lui conférer une reconnaissance non officielle et ont cherché une traduction qui reflétait leurs *propres* aspirations nationales.

Guerre des Boers et premières interprétations musicales de l'Ô Canada : 1899-1901

La guerre des Boers se déroule du 11 octobre 1899 au 31 mai 1902; elle opposait la Grande-Bretagne et les deux républiques afrikaners d'Afrique du Sud. Quand cette guerre éclata, l'opinion canadienne était divisée sur l'opportunité d'envoyer des troupes à la rescousse des Britanniques. Un certain nombre de Canadiens se joignaient à des unités impériales; quant au Canada, il envoya divers contingents de volontaires. Les départs des troupes militaires vers l'Afrique du Sud et leur retour étaient soulignés par des rassemblements populaires, des défilés militaires et des cérémonies protocolaires. Leur éclat était rehaussé par des prestations musicales jouées par des fanfares militaires. L'Ô Canada figurait déjà dans le répertoire de celles-ci. De

plus, la musique du *Chant national* était jouée à répétition lors de la remise des médailles par le prince de Galles aux vétérans de cette guerre.

Visite du prince de Galles : 1901

Le lundi 16 septembre 1901, le duc (futur roi George V) et la duchesse de Cornwall et York amorçaient à Québec une visite pancanadienne. Un chœur d'enfants, accompagnés par des corps de musique, a interprété pour Leurs Altesses Royales le *Chant national* à l'Hôtel du Parlement. En soirée, le couple royal, le premier ministre Wilfrid Laurier et des invités de marque assistaient sur la terrasse Dufferin de Québec à un concert à grand déploiement qui comportait un pot-pourri de chants patriotiques et folkloriques du Canada français. Le concert populaire débutait par le *God Save the King* suivi immédiatement par l'*Ô Canada* exécuté par une chorale de mille voix et deux cent cinquante instrumentistes²²⁸. Il fut chanté une deuxième fois comme avant-dernière pièce du programme qui se terminait par le *God Save the King*. Pour souligner la solennité de la visite vice-royale, le compositeur Joseph Vézina dédia une *Grande marche royale* qu'il avait composée et dans laquelle il avait inséré un arrangement musical du *Chant national*.

Nul ne peut douter que, dès 1901, les Canadiens anglais qui avaient participé aux diverses célébrations d'accueil du duc et de la duchesse avaient entendu à Québec le *Chant national*, et ce dans des adaptations pour chorales, des transcriptions instrumentales ou orchestrations pour fanfares. Qui plus est, lors de cette tournée vice-royale qui s'est suivie dans diverses villes canadiennes, l'*Ô Canada* était chanté tout le long du trajet, la plupart du temps par des chœurs d'enfants²²⁹. Dans un compte rendu très détaillé de la visite royale, on retrouve de nombreuses mentions d'interprétations du *Chant national*. Le chroniqueur du compte rendu de la visite mentionnait spécifiquement qu'à Toronto, une chorale de huit cents écoliers a chanté une version de l'*Ô Canada*. En outre, lors de cette tournée en sol canadien, le duc et de la duchesse de Cornwall et d'York, entendront à plusieurs reprises des chorales d'élèves qui les accueillaient avec des chants patriotiques anglais, ainsi que le *Chant national*.

²²⁸ Programme musical (1901), publié dans *Welcome by the City of Quebec to the Royal Highnesses: The Duke and Duchess of Cornwall and York: Complete Official Program of the Festivities (music)* : s. l., 10 pages.

²²⁹ POPE Joseph (1908). *Voyage de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornwall et d'York au Canada en 1905*, Ottawa : Imprimeur de sa très excellente majesté le Roi, 359 pages.

Dans le rapport officiel de la visite, son auteur relatait que le vendredi 11 octobre 1901, « une revue de 11 000 hommes choisis de la milice du Canada eut lieu sur-le-champ de manœuvres de la garnison en présence de Leurs Altesses Royales et plusieurs milliers de spectateurs intéressés²³⁰ ». À la tête de l'inspection « Son Altesse Royale [...] passant à cheval lentement le long des lignes, les musiques massées des premières et secondes divisions d'infanterie jouant *Ô Canada ! Terre de nos aïeux*²³¹ ». Aussi, il précisait qu'à la fin, la fanfare du 19^e jouait le « *Maple Leaf* ». Cette mention dans le compte rendu de l'interprétation publique par des fanfares au parc d'exposition de Toronto devrait suffire à elle seule pour confirmer que la musique du *Chant national* était désormais largement diffusée et connue au Canada anglais.

Quelque quarante années plus tard, un lecteur du journal *The Globe and Mail* témoignait de cet événement en tout point conforme au compte rendu officiel, mais avec une touche particulière :

*The French-Canadian Hymn of Sir Basile Routhier and Calixa Lavallee, "O Canada", was first played in Ontario at a great military review held on the Garrison Common on Oct. 11, 1901, by the Duke of Cornwall and York. Instructions were sent from Ottawa that this was to be the music while inspection was going on, and massed bands from Toronto. Hamilton and other places had quite a time rehearsing the unfamiliar music. Yet they succeeded so well that Captain John Slatter, the ever-youthful conductor of the band of the 48th Highlanders, recalls that the next day there was a general demand for information about this stirring anthem. The review itself was the largest that had taken place in Ontario up to that time, 11,000 if ranks and every arm of the militia. Medals for South African service were presented, as well as the Victoria Cross to Lieutenant G.Z. Cockburn, and a medal to Nursing Sister Russell. The march-past, which took several hours, was spoiled by a moist fog blown in from the lake. But the troops did not mind and the citizens cheered as their favourite units passed.*²³²

Que ce lecteur puisse raconter en détail un événement qui s'était déroulé quatre décennies plus tôt, démontre à quel point cette revue des troupes par le futur roi George V fut mémorable. La remise de médailles décernées à des vétérans de la guerre des Boers en guise de reconnaissance pour leurs actes de bravoure comportait sa part de solennité. L'interprétation en boucle lors des interminables défilés de la musique du *Chant national* ne pouvait que frapper l'imagination des musiciens et des spectateurs. Si les directeurs de fanfares et les éditeurs anglophones de musique militaire partirent à la recherche de la partition, ils avaient saisi la signification symbolique des circonstances.

²³⁰ POPE, *op. cit.*, p. 109.

²³¹ *Ibid.*, p. 110.

²³² WILLIAMS, Fred (11 octobre 1941). « Ô Canada! in 1901 », Toronto : *The Globe and Mail*, p. 6.

L'année 1901 fut donc devenue déterminante pour le passage de l'*Ô Canada* au Canada anglais. Quelques années plus tard, le gouvernement du Dominion lui conférait un certain statut de légitimité musicale :

*The music has been a brilliant feature of the massed bands' performance at our militia, having been officially authorized by the Dominion Government.*²³³

À l'occasion des deux visites vice-royales au tournant du XX^e siècle, l'*Ô Canada* était inscrit au programme musical. Il peut apparaître ironique que la musique d'un chant patriotique canadien-français ait été associée à des cérémonies symboliques servant à fortifier les liens avec la couronne britannique et l'Empire.

Au début, *Ô Canada ! Terre de nos aïeux* s'était faufilé au Canada anglais par des fanfares militaires. Subtilement, la musique accrocheuse de Lavallée s'incrétait par la suite dans les oreilles et l'esprit des Canadiens anglais. Le *Chant national* jouissait d'une grande popularité. Puisque la musique de Lavallée n'était protégée par aucun droit d'auteur²³⁴, la création de paroles anglaises pouvait être attrayante sur le plan financier, car ni l'éditeur de musique ni l'auteur n'avaient à s'entendre avec le compositeur pour partager des redevances ou payer pour une cession de ses droits. La production de traductions ou d'adaptations anglaises pour diffusion était probablement moins risquée financièrement et moins coûteuse. Cela pouvait être également le cas de nombreux arrangements musicaux qui paraissaient adaptés pour divers ensembles. Dans le cadre précis de notre étude, nous ne pouvons établir hors de tout doute si l'occasion de réaliser un bénéfice supplémentaire sur la vente des textes traduits en anglais, du fait que la musique de Lavallée était du domaine public, constituait l'une des raisons ayant motivé les traducteurs et

²³³ « Music and the Drama » (29 décembre 1906), Toronto : *The Globe and Mail*, p. 17.

²³⁴ La musique de l'*Ô Canada* a toujours été dans le domaine public, et ce depuis la date de composition, puisque ni le compositeur ni son éditeur (Arthur Lavigne, musicien et marchand de musique de Québec) n'avaient « enregistré » auprès du ministre de l'Agriculture du Canada l'œuvre musicale selon les formalités législatives en vigueur à l'époque. En 1880, pour obtenir la protection du droit d'auteur, Lavallée aurait eu à enregistrer son œuvre musicale par un dépôt de deux copies au registre du ministre de l'Agriculture avec la mention sur le feuillet musical « *Entered according to Act of the Parliament of Canada, in the year xxxx, by A.B., at the Department of Agriculture* ». La durée de la protection originale était de vingt-huit années à compter de la date de l'enregistrement du droit d'auteur. À l'expiration de ce délai, Lavallée aurait pu (ou sa succession et ses ayants droit) se prévaloir d'une période additionnelle de quatorze années. En vertu des dispositions de ce régime législatif en vigueur à l'époque, la musique de l'*Ô Canada* aurait pu être protégée au moins jusqu'en 1922. La loi prévoyait diverses formes de redevances.

leurs éditeurs²³⁵. Lorsque Routhier a publié *Les Échos* - son recueil de poèmes chrétiens, il l'a enregistré « conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année 1882, par A.B. Routhier, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa ». Il fait paraître les paroles du *Chant national* avec une mention « musique de M. Calixa Lavallée²³⁶ ».

Publication d'une première traduction : 1906

À l'occasion d'un grand rassemblement de fanfares militaires à Niagara en 1904, Thomas Bedford Richardson, un chirurgien milicien, avait entendu la musique du *Chant national* interprétée par une fanfare militaire « québécoise²³⁷ ». Il rédigea une traduction de deux des quatre couplets dans la nuit qui suivit. Cette traduction a été publiée en 1906²³⁸ par l'éditeur

²³⁵ En l'absence de protection des droits d'auteurs, les paroliers Canadiens anglais (ou anglophones) qui ont tenté de créer un hymne national reprenant la musique originale du *Chant national* ont pu l'utiliser gratuitement. Depuis les années 1900, les auteurs de traductions ou d'adaptations, et leurs éditeurs en ont tiré un double bénéfice. Premièrement, le Canada français chantait ou interprétait l'*Ô Canada* comme hymne national depuis plus vingt ans et au Canada anglais sa musique était largement diffusée et répandue par les fanfares et les ensembles de musique. De par sa notoriété et ses qualités musicales, l'*Ô Canada* était déjà pressenti comme hymne national canadien. Sa musique extrêmement populaire était de surcroît singulièrement adaptée pour des célébrations solennelles. Depuis 1906, les principaux éditeurs de musique qui ont publié des traductions ou des adaptations du *Chant national* l'ont fait parce que ce chant était empreint de la gravité digne d'un hymne canadien. Deuxièmement, en « enregistrant » auprès du ministre de l'Agriculture les paroles anglaises qui utilisaient la musique de Lavallée, ils n'avaient pas à se soucier de répartir les droits de copies pour la mélodie ou l'accompagnement et, pourtant, c'était d'abord et avant tout la musique qui avait amené la plupart des paroliers à s'intéresser à traduire ou à adapter l'*Ô Canada*. Les auteurs des paroles anglaises et leurs éditeurs n'avaient pas à se soucier de prévoir des redevances pour Lavallée (ou sa succession) et son éditeur original pour l'utilisation de l'œuvre musicale, son exécution et ses arrangements. Sans compter qu'ils avaient déjà une musique composée devenue un air exceptionnellement connu. Pour un exemple de bénéfices financiers avantageux, voir Richardson qui signe deux contrats de cession de droits d'auteur. Un premier pour la traduction des paroles et un accompagnement basé sur la musique de Lavallée et un deuxième pour les divers arrangements musicaux pour qu'il fasse sa version adaptée. Au moment de la composition du *Chant national* (musique et paroles), le « droit d'auteur » (*copyright*) était reconnu par le « *An Act respecting Copyright* » [38 Vict., Chap. 88 of the Statutes of 1875] ». Pendant une grande partie du XIX^e siècle et du XX^e siècle, il n'existait aucune loi canadienne sur le droit d'auteur. Il a fallu attendre au début des années 20 pour qu'une première loi canadienne voie le jour, les droits d'auteurs étant régis jusque-là par des lois britanniques. Pendant cette période, les droits d'auteur au Canada étaient sous le contrôle du *Imperial Copyright Act*. À l'époque, le Canada incorporait sur le plan national le droit anglais en matière de protection du « copyright ». (Voir article 4 « *The Copyright Act*, 38 Vict., Chap. 88, s. 31 » [publié dans *The Revised Statutes of Canada, Proclaimed and Published Under the Authority of the Act 49, Vict., Chap. 4, A.D. 1886*]). En vertu de ce régime, Lavallée (sa succession et ses ayants droit) aurait pu réclamer des redevances sur l'utilisation de sa musique jusqu'en 1922.

²³⁶ Voir *Chant national* p. 151-152, dans ROUTHIER, Adolphe-Basile (1882). « Les Échos », Québec : Typographie de P.-G. Delisle.

²³⁷ Voir notes dactylographiées avec annotations dans le Fonds d'archives Richarsons, Bibliothèque et Archives nationales du Canada, sans cote.

²³⁸ Nous traiterons de cet auteur et de sa traduction dans la première partie du troisième chapitre.

Whaley, Royce & Co.²³⁹. Elle fut interprétée au Massey Hall par le Toronto Mendelssohn Choir en 1907.

Tricentenaire de la ville de Québec : 3 juillet 1908

Cet événement marqua la véritable consécration populaire de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux* à titre d'hymne national pour les Canadiens français, et marqua le début d'une quête effrénée de la part du Canada anglais pour trouver une lecture conforme à la perception et définition de leur identité.

Le tricentenaire de Québec a donné lieu à des célébrations grandioses. Du 19 au 31 juillet 1908, des milliers de visiteurs ont convergé vers la ville pour commémorer sa fondation par Samuel de Champlain. Accueilli de nouveau chaleureusement par la population, le prince de Galles a inauguré la fête en présence de dignitaires qui représentaient la ville, la province de Québec, le Canada, les États-Unis, les colonies britanniques. Le tricentenaire a favorisé la diffusion de l'*Ô Canada* qui fut joué ou chanté tout au long des fêtes, des défilés ou des reconstitutions historiques. Des observateurs de l'époque ont affirmé que l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux* avait accédé au rang d'hymne national du Canada à l'occasion du tricentenaire de Québec. Certains auteurs anglo-canadiens²⁴⁰ qui avaient entendu pour la première fois ce chant patriotique proposeront dans les mois suivants des traductions ou des adaptations du poème de Routhier.

Il y a lieu de s'attarder à certains événements du tricentenaire qui ont mis en relief l'*Ô Canada* et l'ont pérennisé, par une *lecture presque mythique*, lui permettant de franchir ses premiers pas dans l'imaginaire populaire anglophone. Certains des participants anglophones présents aux festivités le répandront à leur tour au Canada anglais.

Le vendredi 24 juillet, « plus de 18 000 hommes de troupe défilent devant le Prince de Galles : marins, fantassins, artilleurs, cavaliers, etc. ». Plus tard, le Prince à cheval passa successivement

²³⁹ On peut lire sur la partition de musique « *Entered according to the Act of the Parliament of Canada in the year 1906 by Whaley, Royce & Co Limited at the Department of Agriculture* ». Comme on l'a vu ci-haut, c'était à l'époque la manière de désigner le droit d'auteur sur l'œuvre.

²⁴⁰ Notamment, le Brigadier général Lawrence Buchan qui s'est décrit comme le « commander of the garrison of Québec City » durant cette période. [En ligne] : <http://ocanadahouse.com/history>. Il a composé une adaptation anglaise qui est devenue très populaire en Colombie-Britannique. La ville de Vancouver en a fait la promotion en publiant son histoire dans une brochure illustrée à deux reprises.

devant les divers corps de troupe formés de régiments américains, français et anglais, « saluant les étendards des régiments ». Selon l’auteur du livre-souvenir :

Les musiques militaires jouèrent presque toutes pendant la revue, l’hymne *Ô Canada*, qui fut ainsi et définitivement consacré comme chant national canadien. D’ailleurs, de l’avis de tous, Français, Anglais, Américains, comme Canadiens, cet air magnifique est bien digne d’être adopté comme chant national : il est d’une inspiration vraiment grandiose [...].²⁴¹

Le lendemain, après le défilé final, de tous les acteurs des spectacles historiques, une fanfare joua « l’hymne national des Canadiens français : *Ô Canada* ». Le chroniqueur raconte : « Le Prince, debout, se découvrit, et toute la foule, dans cette attitude de respect, écouta le refrain de notre orgueil patriotique²⁴² ». Que le prince de Galles ait manifesté ainsi avec la plus respectueuse déférence, l’interprétation de l’*Ô Canada*, son geste entraîna une fierté accrue envers le chant patriotique canadien-français.

Les programmes officiels des festivités du tricentenaire ont publié l’*Ô Canada ! Our Fathers’ Land of Old* de Thomas Bedford Richardson. Ce premier essai de traduction connu de l’*Ô Canada* recevait de ce fait une large diffusion de premier rang, tant auprès du public francophone qu’anglophone qui participaient aux fêtes. S’agissant d’une traduction publiée dans les programmes officiels, les personnes unilingues (ou même bilingues) qui consultaient les paroles anglaises étaient-elles en mesure de discerner le type de lecture du chant patriotique présentée dans la version anglaise de Richardson²⁴³? Et ce, dans le contexte où l’*Ô Canada* « pour une première fois faisait figure d’hymne national²⁴⁴ »? Cet événement historique a été déterminant

²⁴¹ Le comité du « Livre-Souvenir » des Fêtes jubilaires (1911). *Les Fêtes du Troisième Centenaire de Québec : 1608-1908*, Québec : Typographe Laflamme et Proulx, p. 225.

²⁴² *Ibidem*, p. 240.

²⁴³ Direction de la Commission des champs de bataille nationaux (1908). *Souvenirs du passé et livret des spectacles historiques : représentés lors du trois centième anniversaire de la fondation de Québec, l’ancienne capitale du Canada*, Montréal : Cambridge Corporation, s. p.

²⁴⁴ NELLES Henry Vivian (2003). *L’histoire spectacle : le cas du tricentenaire de Québec*, Montréal : Boréal, p. 44. Voir aussi les versions anglaises des programmes; autres sources : LEBEL, Jean-Marie et ROY, Alain *Québec : 1900-2000. Le siècle d’une capitale*, Commission de la Capitale nationale et édition MultiMonde; exposition virtuelle intitulée « Québec a le cœur à la fête, une exposition de 20 images », Archives de la ville de Québec, [en ligne] : http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/archives/expositions_virtuelles/index.aspx.

pour la reconnaissance publique quasi officielle de l'Ô *Canada* comme hymne national. Puisqu'il fut le leitmotiv musical chanté a cappella ou en chœur, joué par des fanfares militaires et des harmonies lors de concerts un peu partout à travers la ville de Québec, à répétition pendant près de deux semaines, il n'a pas manqué de retenir l'attention des visiteurs du Canada anglais. Jusqu'à maintenant, l'Ô *Canada ! Terre de nos aïeux* n'appartenait qu'au Canada français. Le tricentenaire le mit en lumière, lui permettant d'élargir sa portée géographique et linguistique.

Période précédant la Première Guerre mondiale (1906 à 1913)

La montée du nationalisme canadien, durant cette période un peu tardive, a encouragé la composition de chansons patriotiques, surtout au Canada anglais²⁴⁵.

La notoriété et la portée géographique du *Chant national* ne cessaient alors de croître auprès des Canadiens français — contrairement à la prétention du musicologue Kallman²⁴⁶. Sa renommée était indéniable après des Canadiens français. En 1910, par exemple, Sir Wilfrid Laurier a effectué un voyage dans l'Ouest canadien, au cours duquel il a été accueilli avec enthousiasme dans diverses villes. Partout où il était attendu, des fanfares, ou le public, interprétaient l'Ô *Canada*. Comme au mois d'août 1910, où Laurier le « premier ministre de la Puissance et l'un des hommes d'État les plus célèbres de l'Empire britannique, était l'hôte des citoyens d'Edmonton²⁴⁷ ». Un journaliste a estimé que dix mille citoyens étaient venus à la rencontre de « Laurier le créateur du Canada²⁴⁸ ». Lorsque le premier ministre arriva à la gare du C.N.R., on apprend que :

Les musiques [la fanfare municipale et celle du 101^e régiment] attaquèrent alors « Ô Canada » l'hymne favori de Sir Wilfrid Laurier qu'elles jouèrent sans discontinuer jusqu'à ce que celui-ci fût descendu de son wagon.²⁴⁹

²⁴⁵ Au Chapitre 1, nous avons dressé une liste des chants patriotiques de langue anglaise au XIX^e siècle dans une note en bas de page.

²⁴⁶ Voir notre bref exposé à ce sujet au début de la partie 1 du présent chapitre.

²⁴⁷ ANONYME (11 août 1910). « Sir Wilfrid à Edmonton, une foule immense fait un enthousiasme accueil au Premier ministre, un parcours triomphal, etc. », *Le Courrier de l'Ouest*, s. l. (s. p.).

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *Ibidem.*

Deux mois plus tard, en octobre 1910, le journal *l'Ouest canadien* a publié un court article sur le *Chant national* qui en faisait l'éloge. On y lit :

Les musiciens et le peuple surtout ont immédiatement découvert dans ce chant la simplicité grandiose qui caractérise un hymne national. [...] Le Dr Vogt en fit un morceau classique. Les chefs de fanfares découvrirent qu'il se prêtait à magnifiques effets d'instruments de cuivre et en firent une pièce de répertoire. Les écoliers de partout au Canada l'ont appris, l'ont chanté et l'ont apporté au foyer. Nulle part au monde, un air national n'acquit tant de popularité en deux années... [...]. « Ô Canada » est maintenant de toutes les fêtes et il n'est pas une ville de l'Ouest n'aient retenti pour saluer le premier ministre lors de son récent voyage.²⁵⁰

En 1911, à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Gravelbourg, en Saskatchewan, les Canadiens français respectaient le protocole traditionnel de la fête nationale²⁵¹. Celle-ci débutait par une célébration d'une grand-messe par le missionnaire colonisateur qui prononçait le discours de circonstance. Pour décrire la mission des Canadiens français, le prédicateur empruntait son thème du psaume 147, verset 20 : « Dieu n'a pas traité de la même manière toutes les autres nations. Dieu a fait plus pour le peuple canadien [français], en l'attachant à lui par les liens sacrés de la religion, que pour aucun autre peuple ». Il enchaînait avec les thèmes de la religion et de la patrie. La chorale de Gravelbourg entonnait l'*Ô Canada* en ouverture de la soirée musicale.

Outre l'étendue géographique qui s'élargissait, il en sera de même pour sa résonnance linguistique. La popularité de la musique du *Chant national* a inspiré certains écrivains et poètes qui ont signé des traductions du poème de Routhier. Celles-ci seront autant de lectures de leurs interprétations du poème *Ô Canada ! Terre de nos aïeux* que de lectures de leur pays imaginaire.

Les Canadiens anglais d'Edmonton ont appris dès février 1907 l'existence de la première traduction anglaise : cette dernière avait donc franchi les frontières des Prairies canadiennes à peine quelque temps après sa publication à Toronto. Un journal d'Edmonton du 25 février 1907²⁵² a publié un article étoffé entièrement consacré à la traduction du Dr T.B. Richardson

²⁵⁰ ANONYME (13 octobre 1910). « Sans titre », *Le Courrier de l'Ouest*, s. l. (s. p.).

²⁵¹ ANONYME (3 août 1911). « Sans titre », *Le Courrier de l'Ouest*, p. 3, document Ar00300. (Source : site du Peel's Prairie Province, Université of Alberta. A division of Learning Services.)

²⁵² ANONYME (22 février 1907). « O, Canada, Mon Pays » *The Edmonton Bulletin*, p. 3, document Ar00305. (Source : site du Peel's Prairie Province, Université of Alberta. A division of Learning Services. Le site Peel's Prairie Province est un portail visant à faciliter l'exploration de l'histoire des Prairies canadiennes par les chercheurs. Il comporte notamment de nombreux journaux numérisés de l'Ouest.)

sous le titre « *O, Canada, Mon Pays* ». Outre les paroles, le journaliste décrivait le contexte de l'adaptation anglaise et ses contraintes sur le plan formel, tout en reproduisant le texte anglais. Le 17 mai 1908²⁵³, l'Ô *Canada* était chanté par une chorale scolaire lors d'un concert réussi. Durant les célébrations de la journée de l'Empire de 1908, l'Ô *Canada* se verra accorder un statut quasi officiel par la province de l'Alberta et du Manitoba. Un texte du *Edmonton Bulletin*²⁵⁴ de 1908, intitulé *Observation by the Schools of Empire Day*, mentionnait « *Empire day will be celebrated in schools throughout the province on Friday, May 21, and it is expected that special attention will be given to exercises of a patriotic nature and that the object of the day will be observed* ». Dans le cas de ces deux provinces canadiennes-anglaises, les professeurs devaient faire interpréter l'Ô *Canada* comme exemples de chants patriotiques.

Pendant une période de vingt-cinq années (de 1906 à 1931), le *Chant national* s'est répandu à travers le Canada sous ses différentes versions anglaises. Leurs auteurs se sont disputés entre eux pour faire avaliser leurs traductions comme hymne national canadien. Au Canada anglais, des associations et des groupes d'intérêts adoptèrent par résolution l'une ou l'autre des traductions jugées convenables pour clore ou ouvrir leurs assemblées. Elles cherchaient des traductions qui exprimaient leur vision du Canada ou qui reflétaient la mission et les buts de leur institution. Les paroliers des traductions ou des adaptations analysées ici ont diffusé leurs versions sous forme de feuillets musicaux, de poèmes dans des recueils consacrés à l'art littéraire canadien ou à la traduction de poèmes célèbres du Canada français. Certaines traductions ont paru également dans les grands quotidiens ou les revues populaires. Quelques traducteurs firent chanter leurs versions lors de concerts publics, dans les salles de classe ou à l'église²⁵⁵, etc. Cette abondance de

²⁵³ ANONYME (18 mai 1908). « Successful Concert » *The Edmonton Bulletin*, p. 8, document Ar00815. (Source: site du Peel's Prairie Province, Université of Alberta. A division of Learning Services.)

²⁵⁴ ANONYME (18 mai 1908). « Observation by the Schools of Empire Day » *The Edmonton Bulletin*, s. p., sans précision du numéro du document. (Source : site du Peel's Prairie Province, Université of Alberta. A division of Learning Services.)

²⁵⁵ Par exemple, c'est le cas de l'adaptation publiée par Watson. (Voir WATSON, Albert D. (1915). *O Canada. A Canadian National Hymn*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Toronto Globe [note :«*This hymn has been published in the new Methodist Hymnal, and will appear also in the Hymnal of the Presbyterian Church.*»])

[La version de Watson, *Lord of the Lands*, juxtaposée à la musique du Chant national de Calixa Lavallée, a été publiée dans près de dix-huit livres de cantiques religieux parus entre 1917 et 1993. Elle se retrouve dans divers recueils utilisés par les dénominations religieuses suivantes : l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église protestante, l'Église d'Angleterre au Canada, l'Église presbytérienne, l'Église évangéliste, l'Église unie du Canada, etc.]

traductions a créé de la confusion lorsqu'elles étaient chantées lors de certains événements; parfois, le public pouvait entendre au minimum trois versions anglaises différentes interprétées à la fois!

Les Canadiens anglais voudront sortir de cette tour de Babel et exigeront une « traduction standardisée » (*standardized version*). Par exemple, le 16 février 1922, *The Globe*²⁵⁶ a publié une lettre à l'éditeur dans laquelle la correspondante décrivait une réunion publique à laquelle le public fut invité à chanter l'un de nos hymnes nationaux. Elle décrivait qu'autour d'elle on pouvait entendre au moins trois différentes versions de l'« *O Canada* ».

It was most half-hearted attempt owing to the fact that everybody seemed to be singing different words. In my immediate vicinity I could distinctly make out three sets of words to the same tune. The effect was grotesque and the singing a failure. When is this absurdity (which must cause unfavourable comment from visitors to our city) to cease?

La lectrice du quotidien de Toronto poursuivi :

«Can we not have one translation standardized? « (...) Could not a committee of outstanding musicians be appointed to decide upon the most suitable words and have them ratified by the Government? This subject may seem trivial to some, but to others who are music lovers it is a source of great irritation.

Concours d'une revue américaine pour traduire l'Ô Canada : 1909

En juillet 1908, la revue américaine *Collier's Weekly* lançait une édition canadienne sous la direction de H. F. Gadsby. À l'hiver 1909, un des premiers gestes de l'éditeur a été d'instituer un concours afin que de nouvelles paroles anglaises acceptables de l'Ô Canada soient proposées pour la mélodie de Lavallée. Parmi les trois cent cinquante à quatre cents traductions soumises, c'est la version de Mercy E. Powell McCulloch qui remporta la palme le 7 août 1909. À peine déclarée gagnante, la traduction anglaise tomba rapidement dans l'oubli faute de susciter un intérêt populaire et d'incarner le sentiment nationaliste canadien naissant²⁵⁷.

²⁵⁶ DUDLEY, Dorothy (16 février 1922). « VOICE OF THE PEOPLE: "O CANADA!" » Toronto : *The Globe* (1844-1936), source : ProQuest national Newspapers.

²⁵⁷ Dans la partie 1 du troisième chapitre, nous commenterons brièvement la version de McCulloch, tout en examinant les raisons qui ont motivé les juges dans leur choix. On présentera quelques notes biographiques à propos de la gagnante dans le prochain chapitre.

Au moment de l'annonce de la lauréate, l'un des trois juges, Hector Charlesworth²⁵⁸, signa un excellent article²⁵⁹ décrivant ce concours historique sous toutes ses coutures, étoffé de faits et d'anecdotes²⁶⁰. Le critique musical du *Toronto Mail and Empire* étayait en particulier les motifs du triumvirat dans leur choix de la version McCulloch. Il jeta un éclairage sur les défis rencontrés dans l'évaluation des diverses traductions ou adaptations. Il spécifia, entre autres, les principes pris en compte pour élire une traduction acceptable tout en relatant les points de vue divergents entre les trois juges lors des délibérations.

Il est intéressant de noter que les embûches qui ont parsemé le déroulement du concours de 1909 seront similaires à celles auxquelles les poètes, écrivains et auteurs auront à faire face dans leurs diverses tentatives de traduction ou d'adaptation au cours des vingt années suivantes.

En effet, Charlesworth rapporta qu'au point de départ, les juges eurent à démêler de nombreuses considérations, dont la plus évidente : « *what a national hymn should be [...]*²⁶¹ ». Avant tout, le texte d'un hymne national devait être simple, sincère et sans vanité.

*National anthems, as a rule, are not literary. If they were, they would shoot over the heads of the people, who crave direct expression rather than figures of speech.*²⁶²

²⁵⁸ Les trois juges étaient : Hector Charlesworth, critique musical et dramatique pour le *Toronto Mail and Empire*; Dr Pelham, professeur de littérature anglaise, Université de Toronto; Dr Broome, directeur musical du « *Toronto Conservatory of Music* ».

²⁵⁹ CHARLESWORTH, Hector (7 août 1909). « Seeking a national hymn », *Collier's*, vol. XLIII, page couverture et p. 6 à 9.

²⁶⁰ La modestie n'étouffe pas l'auteur de l'article : « *Before me, as I write, are some two hundred editorial comments on this competition, chiefly friendly, and in many cases extremely sympathetic?* », p. 8. Charlesworth omet de mentionner l'opposition de James Acton, propriétaire et éditeur de la revue canadienne *The Home Journal* qui a publié en première page de sa revue le commentaire suivant : « *AN AMERICAN PAPER is trying to develop a new national anthem for Canada. The taste involved in a foreign publication dabbling in such a matter as this is bad enough, but it is carried even a step farther into the ridiculous, if not the impertinent, by an attempt to take a musical score already used for another setting and adapting it to new words. "Oh Canada" was written for a definite purpose by Lavallée, and at the request of a responsible committee, Judge Routhier wrote the words that for over a quarter of a century have been identified with it. What right has anyone to put asunder that which occasion and custom have joined so indissolubly? If a new national anthem be desired why not combine words and music such as will relieve the effect of the charge of plagiarism? No matter what English setting may be put to Lavalee's melody it will always be associated with Routhier's "O Canada, Terre de nos Aïeux."* », (voir ACTION, James (25 juillet 1910). « *A National Impertinence* », *The Home Journal*, p. 5.

²⁶¹ CHARLESWORTH, *op. cit.*, p. 8.

²⁶² *Ibid.* On voit que l'intention du texte anglais était à l'opposé du texte français qui veut exalter les vertus des ancêtres.

Un enfant devait comprendre chaque mot de l'hymne qu'il chantait et même la personne sans formation musicale devait être capable de l'entonner. Plus loin dans leurs délibérations, le comité ajouta qu'un hymne devait pouvoir être chanté à l'église, lors d'une cérémonie solennelle ou d'une consécration. « *But it is equally important that it should not be so fervidly religious that it would seem sacrilege to sing it a political banquet or at a stag party of 'varsity old boys.* »

Très tôt, les juges ont également pris conscience de la complexité de la tâche, tant pour eux que pour les poètes-traducteurs. Par contre, les examinateurs se sont targués d'avoir reçu de bien meilleurs textes que ceux soumis dans un concours similaire parrainé par un autre journal ou périodique²⁶³.

Charlesworth considérait que malgré les conditions difficiles imposées aux concurrents, la revue *Collier* trouvait gratifiant d'avoir lancé ce concours à un « *psychological moment*²⁶⁴ ». L'air de Lavallée « *is embedded in the consciousness of all who are not deaf tone. The aim of this competition has been to give them words which shall make the same broad, simple and elementary appeal*²⁶⁵ ».

Il voulait sans doute signifier par cette expression que la revue avait deviné que le moment était propice pour solliciter auprès de leur lectorat anglophone une traduction convenable du *Chant national* Lavallée-Routhier en raison de la montée de sa popularité au Canada anglais²⁶⁶. Le concours avait suscité de l'intérêt, raconte le journaliste, de Winnipeg à Dawson City. Il était étonné par la qualité des vers composés par les citoyens vivant dans ces « *new towns of the virgin West which are presently to become great cities*²⁶⁷ ». Quant à l'Ontario, le « *seat of British*

²⁶³ Nous ne savons de quel autre concours il s'agissait et s'il avait comme objectif de trouver une traduction des paroles de l'*Ô Canada* sur la musique de Lavallée ou s'il s'agissait de trouver des paroles sur une toute autre mélodie d'accompagnement.

²⁶⁴ CHARLESWORTH, *op. cit.*, p. 8.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ La revue avait consacré un numéro pour commémorer le Tricentenaire de Québec. Voir COLLIER'S THE NATIONAL WEEKLY (1^{er} août 1908). « *Issued in Commemoration of the Tercentenary Celebration of the founding of the City of Québec, the first Permanent Settlement in New France by the Chivalrous Sieur Samuel Champlain and his Gallant Companie of Adventurers in the Month of July 1608* » [s. l.] vol. XLI, n° 19. (C'est une autre indication que le Canada anglais avait été bien informé des événements significatifs entourant la présence du prince de Galles à Québec qui avaient contribué à la consécration de l'*Ô Canada*, comme hymne national.)

²⁶⁷ CHARLESWORTH, *op. cit.*

*connection, the acceptance of the proposal has also been cordial*²⁶⁸ ». Déjà, on peut sentir poindre un certain parti pris de la part de ces « *judges, being Toronto men...* ».

Parmi les défis, il fallait garder à l'esprit, prévenait Charlesworth, qu'au moins une bonne demi-douzaine de versions ou d'adaptations anglaises existaient déjà sous forme inédite au moment du concours. Par conséquent, la revue *Collier* entrevoyait peut-être qu'une nouvelle traduction de qualité supérieure à l'une ou l'autre déjà composée ne résulterait pas de leur concours. Il fallait aussi agir avec diligence, puisque l'on ne cessait entre-temps de proposer des paroles nouvelles. Déjà, en 1909, dans les tribunes publiques, on voyait apparaître cet empressement au Canada anglais de trouver une version anglaise standardisée du *Chant national*. « *The very aim of the competition has been to relieve the existing chaos with regard to the English version of "O Canada!" and obtain a standard setting for general acceptance throughout Canada.* »

Toutefois, les juges se disaient rassurés d'avoir au moins un air digne d'un hymne national, soit la mélodie de l'*Ô Canada* qui était devenue une « *truly national possession* » pour quiconque se trouvait sur la terrasse Dufferin le 19 juillet 1908 et avait entendu « *thousand youths of the religious societies of the district of Quebec, assembled from a territory extending from Rimouski to Three Rivers, sing Judge Routhier's words*²⁶⁹ ». De nouveau, on avait la confirmation que cette interprétation chorale de l'*Ô Canada* avait frappé l'imaginaire des Canadiens anglais et une version anglaise du poème s'avérait nécessaire.

*The experience was nothing short of inspiring, and implanted in the listeners the thought that there should be an English version of the song which would bring it into the homes and into the hearts of all Canada.*²⁷⁰

Pourtant, le comité reconnaissait que le Dr Richardson avait popularisé l'*Ô Canada* au Canada anglais avec une traduction anglaise, dans un arrangement pour chœur et interprété par le Mendelssohn Choir et ce, même jouée en Nouvelle-Angleterre, aux dires des juges, sa version « *has the defect, [...] of being merely a translation with significance purely local to the Province of Québec*²⁷¹ ». *The Toronto men* — Charlesworth et comparses — étalaient ainsi leurs préjugés

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ *Ibidem.*

²⁷⁰ *Ibidem.*

²⁷¹ *Ibidem.*

à l'encontre de toute traduction qui pourrait être trop littérale. Il devenait donc clair que, pour une frange significative du Canada anglais, la notion de traduction, appliquée à un hymne national était à mille lieues du littéralisme. Ils cherchaient avant tout une adaptation plus conforme à leur lecture politique ou idéologique de ce que représentait pour eux le Canada. C'est cette idéologie qu'il voulait traduire et non un hymne.

Outre leurs partis pris, les juges ont rapidement constaté l'ampleur de la besogne pour les concurrents. Ces deniers devaient composer des couplets remplis de dignité, faciles à chanter et à mémoriser dans un moule musical préexistant. Les apprentis traducteurs se butaient à l'écueil de la forme musicale empruntée par Lavallée, fixée à l'avance et qui mettait en bride l'inspiration des poètes. Dans leur étude des diverses traductions et adaptations, le jury a constaté l'importance du respect strict des règles de versification : le rythme, la rime, la métrique, les accents et les respirations (pauses). En raison de ces exigences incontournables, nombre de traductions ou d'adaptations s'éliminaient d'elles-mêmes. Au passage, on apprenait ceci :

*Abundance of finely written patriotic poetry was received which conformed perfectly to the requirements in rhythm, rhyme, and meter, but when submitted to the singing test were found to be impossible because the writers did not appreciate the musical accents and pauses.*²⁷²

Il s'agit de l'apostrophe d'ouverture de l'*Ô Canada !* qui exige une phrase complète de quatre syllabes chantées sur quatre notes, suivies d'une pause ou d'une respiration. Cette exigence se répercute sur tout essai de traduction. Lorsque cette exclamation se prolonge sur un deuxième vers ou sur une deuxième ligne, la traduction ou l'adaptation défigure le texte original de Routhier et brise son synchronisme avec la mélodie de Lavallée. Pour cette raison :

*a great many writers failed to appreciate this fact, and carried the sentence sweepingly forward to the end of the second line. This was entirely permissible in a literary composition, but, when sung, such poems sound ridiculous.*²⁷³

Les écrivains-poètes-auteurs qui aspireront à traduire ou à adapter le *Chant national* ne pourront pas se dérober devant ces considérations musicales formelles lors de leurs efforts de traduction.

²⁷² *Ibidem.*

²⁷³ *Ibidem.*

Il appert que dans les règles du concours, on avait omis de stipuler que la traduction de l'hymne devait commencer par l'exclamation « *Ô Canada !* ». Un grand nombre des splendides poèmes soumis s'amorçait avec d'autres termes, par exemple, « *Land of the Pine* » (Terre des pins) ou « *Sons of the North* » (Fils du Nord), et dans beaucoup de cas, faisait appel à la divinité. Malgré un léger désaccord entre les membres du jury, et toutes choses étant égales, il a été plus ou moins convenu que le premier vers de la traduction ou de l'adaptation devait commencer par « *Ô Canada !* » :

*The reason for this is that the title phrase is firmly embedded in the popular consciousness; in fact, it is about all of the hymn, beyond the tune, that most English-speaking people know. One has grave doubts whether a hymn commencing with any other phrase would be adopted as a national possession.*²⁷⁴

L'apostrophe de quatre syllabes de l'*Ô Canada !* était tellement solidement ancrée dans l'imaginaire du Canada anglais, que toute traduction ne pouvait pas l'ignorer et proposer une autre version. Pour la plupart des anglophones, l'interjection résumait à elle seule l'hymne national et ils devaient la conserver. Quitte à pasticher les autres paroles de Routhier avec une version qui prétendrait reproduire plus ou moins les effets lyriques du chant patriotique canadien-français, tant recherchés par les Canadiens anglais.

À l'étape de la préqualification finale, trente-cinq traductions furent retenues; il semble que toutes les provinces du Canada de l'époque étaient représentées. Dix pour cent des traductions étaient jugées passables sur le plan poétique. On s'étonnera que des trois cent cinquante à quatre cents textes originaux soumis : « *There were at least seventy-five of them which would not disgrace the columns of any first-class publication, and not doubt many of these will ultimately find their way into print*²⁷⁵ ».

Dans la foulée de ce concours, un certain nombre de traductions ou d'adaptations ont été publiées par des auteurs reconnus; ceux-ci avaient probablement présenté leurs textes dans le contexte du concours *Collier*, mais leurs versions ne rencontraient pas les critères des *Toronto men*...

²⁷⁴ *Ibidem.*

²⁷⁵ *Ibidem.*

*Among the many who have failed to come up to the requirements laid down by the judges were a number of distinguished men and women whose writings find a ready market not only in Canada, but in the United States.*²⁷⁶

Au fur et à mesure des discussions pour arrêter le choix en faveur pour la traduction-version acceptable, le triumvirat ne s'entendait pas à propos des facteurs décisifs. Chacun affichait des points de vue distincts. Le professeur de littérature anglaise de l'Université de Toronto abordait la traduction des poèmes d'un point de vue littéraire; il favorisait une ou deux traductions teintées d'une coloration plus littéraire que celle choisie par le jury. L'évaluation des qualités des traductions par le directeur du conservatoire de Toronto s'appuyait sur les notions empruntées de l'analyse musicale. Quant au critique musical et d'art dramatique du *Toronto Mail and Empire*, il s'opposait aux compositions trop littéraires, celles qui comportaient trop d'images ou de descriptions. Elles étaient éliminées en raison de leur « *smell of the lamp**, and the mark of the professional literary person was all over them²⁷⁷ ». Cependant, les juges étaient tous d'avis que la réception d'un hymne (traduit) dépendait du public qui voudrait bien accepter de le chanter, car selon eux « *for the classes, as a rule, do not sing national anthems*²⁷⁸ ».

Le concours de la revue Collier a principalement généré trois types de traductions ou d'adaptations. Selon la caractérisation lectoriale que nous utilisons dans cette étude, elles représentaient des lectures *géographiques*, *historiques* et *religieuses* de l'hymne national. Charlesworth n'indique pas si des versions avaient utilisé des allusions ou des références à des thèmes représentant des lectures impérialistes, royalistes ou féministes.

La thématique géographique était la plus répandue, nous apprend l'auteur de l'article *Seeking a National Hymn*. « *One smoothly written contribution read like a student's examination paper on*

²⁷⁶ *Ibidem*.

²⁷⁷ *Ibidem*. (Aussi, **smell of the lamp* est une expression anglaise archaïque ou idiomatique qui signifie : *to bear the mark of great study and labor*). Il est possible que les traductions des poètes connus de l'époque, comme Wilfrid Campbell, John Boyd, ou du critique musical torontois Augustus Bridle, comptent parmi lesquelles furent rejetées puisque Charlesworth les jugeait comme des auteurs professionnels. De toute manière, ces trois auteurs, entre autres, publièrent leurs traductions à la même époque. Fait à noter : les concurrents ne pouvaient pas utiliser un *nom de plume* dans le but d'éviter tout favoritisme. Cependant, étant donné qu'un juge éliminait les textes de *professional literary persons*, ces derniers étaient désavantagés par le manque d'anonymat.

²⁷⁸ *Ibidem*.

*the chief rivers and points of interest in Canada*²⁷⁹ ». On peut lire aussi que certains poètes ont eu tendance à promouvoir leur coin de pays. La traduction d'un habitant de l'Ouest vantait *O Saskatoon* comme la plus belle ville; un Gaspésien parlait de la rive ondulée de son patelin. Les paysages canadiens figuraient dans de nombreuses adaptations soumises. L'un des meilleurs textes provenait du Yukon, mais l'écrivain dans sa troisième strophe « *became obsessed by the thought of the untold wealth of that far-away region*²⁸⁰ ». À l'opposé, des auteurs décrivaient trop en détail leur région, ou des adaptations admirables sur le plan poétique trop vague pouvaient s'appliquer à presque « *any land north of the tropic of Cancer*²⁸¹ ». Cette prédominance de la géographie sur l'histoire montre que, si au Canada français ce sont les hommes qui ont fait le pays, au Canada anglais c'est le pays qui a fait les hommes.

Les lectures historiques étaient moins nombreuses. Certains concurrents confondaient le concours de *Collier* avec une autre compétition littéraire organisée par une revue à la recherche d'un poème historique. Dans le cas des textes chantant les conquêtes des siècles passés, « *allusions of this kind the judges were anxious to avoid as distasteful to certain sections of the community*²⁸² ».

Une nouvelle thématique apparut dans les versions à la suite d'une requête de la part d'un candidat potentiel qui demandait au rédacteur en chef de *Collier* si le thème de la croyance en l'existence d'un Dieu créateur de l'univers était interdit dans les traductions. « *The editor of Collier's intimated that the "theistic idea rather added dignity to any hymn"*²⁸³. » À la suite de cette précision, la plupart des poèmes soumis auraient été modelés en utilisant à l'excès « *the theistic idea*²⁸⁴ ».

²⁷⁹ *Ibidem*, p. 9.

²⁸⁰ *Ibidem*, p. 9.

²⁸¹ *Ibidem*, p. 9.

²⁸² *Ibidem*, p. 9.

²⁸³ *Ibidem*, p. 9.

²⁸⁴ *Ibidem*, p. 9.

Même si l'adaptation de la lauréate McCulloch n'a pas emporté l'adhésion populaire, la tenue du concours de la revue *Collier* a démontré à quel point il existait en 1909 un réel intérêt et une ferme volonté au Canada anglais de se doter de paroles anglaises adaptées sur la mélodie de Lavallée. Certes, de multiples raisons pouvaient expliquer l'échec de l'adaptation primée. L'abondance de textes proposés comme hymne national témoignait toutefois de l'activité intellectuelle derrière une certaine prise de conscience nationale au Canada anglais. Pour les Canadiens français, l'initiative de *Collier* ne pouvait que les heurter. Par son concours, la revue s'efforçait de trouver des paroles anglaises acceptables qui s'éloignaient d'une traduction littérale. Cette adaptation anglaise visait à être chantée

[...] with equal enthusiasm by the French-Canadian and his English-speaking compatriot, by the Imperialist and the non-Imperialist, by the children of all the many foreign races we are absorbing and turning into English-speaking subjects of the future [...].²⁸⁵

Participation du Canada à la Première Guerre mondiale : 1914-1918

Sur le plan politique, durant la période à l'étude (1900 à 1931), on a assisté à l'émergence d'une forme de nationalisme canadien. La Première Guerre mondiale (1914-1918) a probablement été l'un des tournants de la montée de ce sentiment au Canada anglais, mais cette poussée n'a pas été entièrement partagée par le Canada français.

Au Canada anglais, autour de la période d'avant-guerre, l'*Ô Canada* a semblé franchir une nouvelle étape dans son accueil favorable par le Canada anglais comme hymne national. On a assisté dans l'Ouest canadien à la popularisation et la diffusion de diverses traductions et adaptations.

Dès 1915, il en existait plusieurs indices. Au moins trois journaux de l'Alberta publiaient en février 1915 un entrefilet qui annonçait sous le titre « *Popularizing "Ô Canada"* » :

*The Calgary Canadian Club has distributed to the public school pupils a copy of the standard version of "O Canada" by R. Stanley Weir, Recorder of Montreal. The copies contain pictures of the King and the Duke of Connaught, and the teachers are requested to teach the song to all the pupils. More than twelve thousand copies have been distributed.*²⁸⁶

²⁸⁵ *Ibidem.* p. 9.

²⁸⁶ ANONYME (10 février 1915). « Popularizing O Canada » dans *Wainwright Star*, p. 7, document Ar00716; ANONYME (12 février 1915). « Popularizing O Canada » dans *Crossfield Chronicle*, p. 4, document Ar00408;

Dans son édition du 31 juillet 1916, *The Edmonton Bulletin*²⁸⁷ rapportait les activités d'une journée dédiée à la cueillette de dons pour garnir un « *Patriotic Fund* ». Sous le titre « *O Canada was most Popular Tune Played by Elleslie Band at Red Cross Picnic* », on apprend que les « *non-English communities of Western Canada are setting a record for the generous practical patriotism at this critical time in the Canadian history* ». En sous-titre : « *Fathers of the Hollidayers Had Come from Land which is Now Scene of Terrible Bloodshed* ». Aucune mention du *God save the King*. La popularité de l'interprétation de l'Ô Canada auprès de ces immigrants s'expliquait d'elle-même : leur affection se manifestait avant tout envers leur terre d'accueil, et non envers la Couronne britannique.

Durant la Première Guerre mondiale, les manifestations pour garnir les fonds patriotiques se multipliaient. Dans l'Ouest canadien, l'Ô Canada figurait aux programmes des soirées musicales et connaissait toujours un succès. *The Edmonton Bulletin* du 24 octobre 1916 relatait, par exemple, le déroulement d'une telle soirée de collecte de fonds. Plus de mille deux cents citoyens étaient réunis dans un auditorium pour un concert-bénéfice. En ouverture, l'assemblée entière accompagnée d'une chorale anglicane et une chorale presbytérienne, soutenue par un orgue entonnent l'Ô Canada. Cet échantillon d'événements publics démontre à quel point l'Ô Canada ! Terre de nos aïeux dans ses versions ou adaptations anglaises rehaussaient alors l'éclat de ces soirées patriotiques du Canada anglais à l'époque.

En pleine guerre mondiale, le 21 décembre 1916, un archidiacre prononçait à Toronto devant *The Empire Club of Canada*²⁸⁸ un impressionnant discours patriotique intitulé *The History*²⁸⁹ and

ANONYME (18 février 1915). « Popularizing O Canada » dans *Gleichen Call*, p. 3, document Ar00317. (Source : site du Peel's Prairie Province, Université of Alberta. A division of Learning Services.)

²⁸⁷ ANONYME (31 juillet 1916). « O Canada was most Popular Tune Played by Elleslie Band at Red Cross Picnic », *The Edmonton Bulletin*, p. 1, document Ar00118. (Source: site du Peel's Prairie Province, Université of Alberta. A division of Learning Services.)

²⁸⁸ CODE, Ven. Archdeacon (21 décembre 1916). « The History and Significance of the National Anthem » Toronto : *The Empire Club of Canada Addresses*, p. 327–339.

²⁸⁹ Parlant de l'historique du *National Anthem* l'archidiacre affirmait : « *the origin of both the words and the music is hidden in obscurity, and is a matter of musical and literary controversy to the present day. The Anthem was not made; it grew like a folk song. What I shall seek to lay before you are only the most probable conclusions, and the outstanding features of the history* ». Pour accepter la thèse développée, il fallait accepter comme prémisse que l'orateur avait choisi de taire ou ignorait une autre version de l'histoire du *National Anthem*. Il omettait de dire que le *God Save the King* avait des origines bien françaises, ce qui aurait pu choquer bon nombre d'impérialistes et royalistes participant à la réunion de l'*Empire Club*. Dans son discours, il ne fait aucunement allusion à « Grand

Significance of the National Anthem. Compte tenu de l'auditoire et du contexte de la guerre, il est inutile de souligner que l'« oraison » portait sur le *God Save the King*. Son objectif était explicite : allumer les flammes ardentes du patriotisme canadien-anglais en s'appuyant sur le *God Save the King*. D'entrée de jeu, le révérend Core soulignait qu'en tout temps il était opportun de s'interroger au sujet de l'importance et de la signification profonde du *National Anthem*. Mais,

*never was it more timely than today. [...] Among the potent factors in developing and enriching our patriotism is the constant singing of our national anthem. The smoldering fires of patriotism have in these latter days burst forth into a blazing flame. Everywhere men are arising to strive and to sacrifice that the goodly heritage of our Empire shall not pass away. We nourish and stimulate our patriotism by the solemn singing together of this hymn of our race.*²⁹⁰

Selon le conférencier, chanter l'hymne britannique constituait l'un des gestes les plus puissants dans l'essor et l'enrichissement du patriotisme. Les paroles et la musique de l'« hymne de notre race » comportaient une glorieuse histoire presque immémoriale, même si ses origines étaient cachées dans l'obscurité et demeuraient l'objet de controverses. Toutefois, l'orateur proposait la thèse suivante :

*The words are rooted far back in English history. The phrase, "God Save the King," is found in our English Bible. This translation does not accurately represent the original Hebrew, which meant only "Let the King Live." In the Vulgate the translation is "Vivat Rex"; in the French version "Vive Le Roi." Coverdale's Bible of 1535 has "God save the new Kynge." The expression, "God Save the King" appears to occur first in the Geneva Bible of 1560.*²⁹¹

Le conférencier utilisait une sélection de faits historiques pour démontrer que l'expression de la loyauté nationale était bien enracinée et « *our own British National Anthem is probably the oldest of all the national anthems in current use today*²⁹² ». Quant à la musique, il ne pouvait en attribuer qu'à un musicien anglais, John Bull qui l'aurait mis en musique vers 1608.

Selon le conférencier, le *Royal Anthem* illustrait merveilleusement l'esprit de prudence et de compromis de la race anglaise. Par un moyen indirect bien ficelé, le révérend passait de

Dieu sauve le Roi ». Les paroles originales de la version française furent écrites par la duchesse de Brion et mises en musique par Jean-Baptiste Lully pour célébrer en 1686 la guérison de Louis XIV atteint d'une indisposition médicale plutôt gênante.

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ *Ibidem.*

²⁹² *Ibidem.*

l'historique de l'hymne à un argumentaire visant à convaincre son auditoire de l'importance du « *great anthem* » et de sa pertinence pour les membres de l'Empire, en ces moments de périls de la guerre. Résumons les quatre principaux arguments²⁹³ de l'invité de l'*Empire Club* :

*The National Anthem has come to be the deepest and truest expression of the fundamental patriotic sentiments of the British people [...]. Its simple and vigorous verses are the one great vocal expression of the depth and intensity of our national emotion.*²⁹⁴

Il est normal de vanter les qualités des paroles et de la musique son hymne national.

*It is today a great bond of imperial unity. There is only one National Anthem throughout the British Empire.*²⁹⁵

Selon le révérend Core, la grandeur prodigieuse du *National Anthem* tenait au fait qu'il s'étendait à tout l'Empire britannique et qu'il en maintenait son unité. Et que dire de son symbolisme? Il incarnait les valeurs défendues par l'Empire.

*It (the national Anthem) is also the symbol today of the genius of our Empire. That genius means freedom, justice, mercy, tolerance and humanity. Today there is being born a new imperialism, one that allows the fullest development and autonomy to all the constituent parts of our empire; one that is entirely consistent with the most ardent and loyal Canadianism. [...] Today we are fighting because we believe that the British Empire stands for the highest and best things in the life of the whole world. [...] It is because in every part of the Empire we recognize that our ideals are one, and it is because we share the passion to fulfill these possibilities of blessing to mankind, that we profess as our creed this new imperialism.*²⁹⁶

En temps de guerre, le *National Anthem* servait de rempart pour se protéger contre les ennemis.

*The National Anthem stands, too, in these perilous, days, particularly as we sing that strong and virile second verse, as a challenge to all the sons of freedom and mercy and humanity the world over to "carry on" against the threatening peril, against the tortuous policies and the fiendish stratagems of the foe.*²⁹⁷

Pendant que des poètes canadiens s'évertuaient à traduire en anglais les paroles du *Chant national*, l'archidiacre pontifiait dans son discours :

*I am impressed when I hear the stately and somewhat dirge-like music of "Oh, Canada", but it is only a beautiful Provincial chanson. It is not our National Anthem.*²⁹⁸

²⁹³ Quelques lectures impérialistes ou royalistes du *Chant national* emprunteront certains des thèmes de la thèse de l'archidiacre.

²⁹⁴ *Ibidem.*

²⁹⁵ *Ibidem.*

²⁹⁶ *Ibidem.*

²⁹⁷ *Ibidem.*

Pour le révérend, l'hymne national Lavallée-Routhier n'était donc qu'une chanson « provinciale » et un hymne funèbre.

Un mois auparavant, le 25 novembre 1916, un article controversé paraissait dans le magazine *Maclean's*²⁹⁹ sous le titre : « *Wanted, a National Anthem* ». Son auteur, Arthur Stringer décrivait l'Ô Canada comme un chant funèbre. Il ne précisait pas de quelle adaptation anglaise il s'agissait. Toutefois, il était inévitable qu'il visât à tout le moins la musique de Lavallée. L'auteur était d'avis que « *what is needed is an Anthem that should send tens of thousands singing to their deaths—a marching song to set men's hearts aflame*³⁰⁰ ». Un militaire appartenant au corps de génie qui se trouvait « *Somewhere in France* » se disait blessé et choqué par le texte du *Maclean's*. Il y répondit le 3 janvier 1917 par une lettre au rédacteur dont voici des extraits significatifs à propos de l'impact que l'Ô Canada a eu sur le moral des militaires canadiens, puis de son émergence comme hymne national.

*If Mr. Stringer could stand beside the road upon which our troops march to the Somme, and hear company after company stumbling by in the darkness to the lilt of O Canada while the whole countryside is a mass of flashes and the thunder of the guns keeps the ground all a-tremble; and every one of those half-seen figures grotesquely burdened with their overland kit is just an everybody-boy thinking of the morning light and of the home and of the family love he'll probably never again see; then I think Mr. Stringer would forget that dirge stuff.*³⁰¹

Le militaire du corps de génie affirmait que le rythme musical de l'Ô Canada avait permis aux troupes de soutenir la cadence des pas lors des marches de l'une des importantes batailles de la Première Guerre mondiale, celle de la Somme, et de stimuler en même temps l'esprit des troupes composées de jeunes hommes bien ordinaires. Le premier conflit mondial avait permis aux soldats canadiens dans les zones de combat à l'étranger d'apprendre l'Ô Canada, mais le fait de chanter ses paroles avait contribué à forger leur patriotisme. Pour cet ingénieur militaire, l'Ô Canada était un hymne de bataille.

²⁹⁸ *Ibidem*.

²⁹⁹ SMITH, Sapper R., Canadian Engineers (25 novembre 1916), lettre au rédacteur publiée sous le titre « *Somewhere in France* », *The Globe*. Cette lettre reprend la citation offensante d'Arthur Stringer tirée de son article intitulé « *Wanted, A National Anthem* » publiée le 25 novembre 1916 dans la revue *Maclean's*.

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Ibidem*.

*There is a lilt, a painfulness in the high notes, a poignancy in the very impossibility of singing it that makes O Canada a real battle hymn. Mr. Stringer needn't worry. If no one in Canada knew our Anthem before the War, the Overseas men all know it now.*³⁰²

La lettre d'un *Canadian Engineer* combattant « *Somewhere in France* » a déclenché une polémique typique de l'époque au sein d'une certaine frange anglophone qui ne reconnaissait que le *National Anthem* britannique comme hymne canadien. Une partisane de l'Ô *Canada* saisisait l'occasion et écrivait au rédacteur d'un quotidien pour critiquer une résolution adoptée par le conseil d'administration du *Ottawa Women's Canadian Club*, qui stipulait que :

*the committee feel it to be in the best interests of the club for the preservation of unity and good feeling that no patriotic songs or hymns, other than the National Anthem, [God Save the King] should be sung.*³⁰³

La correspondante se demandait pourquoi ce sujet était soulevé à ce moment précis. Pour elle, l'Ô *Canada* était le seul hymne national distinctif qu'un club strictement canadien pouvait adopter tout en conservant « *the grand and inspiring anthem God Save the King, which binds our heart so closely to the great and glorious Empire over which the sun never sets*³⁰⁴ ». Cette prise de position était emblématique de la conviction de nombre d'anglophones qui voulaient préserver un lien avec l'Empire : des traductions ou adaptations ont exprimé cette double allégeance. Le maintien du « *God Save the King* » comme hymne national a déclenché de sempiternelles polémiques au Canada anglais, qui se sont prolongées jusque dans les débats entourant l'adoption de l'Ô *Canada* en 1980. Tout au long de ces années, un certain nombre de tentatives de traductions ont reflété ce lien de lecture ambiguë entretenu par les Canadiens anglais à l'égard du pays, de son histoire, de son indépendance, de sa spécificité comme nation à part entière.

D'autre part, déjà, en 1917, il était possible de dénombrer des Canadiens anglais qui rejetaient le *God Save the King* comme hymne national. L'extrait suivant d'une lettre au rédacteur en fait foi :

³⁰² *Ibidem.*

³⁰³ LYONS, Mary J. lettre au rédacteur (3 janvier 1917) publiée sous le titre « The National Hymn of Canada » dans *The Globe*.

³⁰⁴ *Ibid.*

*I am unaware how God Save the King became the national anthem, but it could never have acquired its position by merit. The tune is of a very mediocre order and cannot for a moment be compared to the Russian or Austrian national anthems.*³⁰⁵

À l'opposé de l'hymne britannique, selon le correspondant, la musicalité de l'Ô Canada était digne du Canada et du peuple canadien. Les progressions harmoniques de la musique de Lavallée étaient majestueuses dans leur foulée, sa mélodie est solennelle et la population pouvait la chanter aisément. Lorsqu'il était chanté par une grande assemblée, sa charge émotionnelle était aussi intense que celle produite par la Marseillaise ou celle de l'hymne autrichien composé par Haydn, ajoutait-il. Cependant, certains Canadiens anglais se méfiaient de l'Ô Canada Lavallée-Routhier, car ils le considéraient comme une chanson exaltant les sentiments du nationalisme canadien-français. Un certain nombre d'anglophones continueront pendant au moins deux décennies à se satisfaire, en partie, de l'hymne britannique.

Au cours de la Première Guerre mondiale, en raison d'innombrables versions qui circulaient, les débats ont surtout porté sur la traduction anglaise la plus appropriée et sur la nécessité de trouver un texte explicitement patriotique. Plusieurs lettres envoyées aux rédacteurs de journaux reflétaient ces deux éléments. Par exemple, un lecteur du *Globe*, Hubert Sanders d'Ottawa, envoyait le 13 janvier 1917 une adaptation de l'Ô Canada « *which I heartily endorse* » rédigée par Dr A.D. Watson de Toronto, dont le premier vers débutait par « *Lord of the lands, beneath Thy bending skies.* » Cette version exprimait avant tout une lecture religieuse de l'hymne³⁰⁶. Quelques jours plus tard, le 16 janvier 1917, un autre correspondant demandait au *Globe* de publier la traduction de T.B. Richardson « *which if I mistake not, was the first translation*³⁰⁷ ». Le premier traducteur de Routhier avait offert en 1906 une lecture littérale et patriotique du

³⁰⁵ H.S., lettre au rédacteur (6 janvier 1917) publiée sous le titre « The Canadian National Anthem » dans *The Globe*, (s. p.).

³⁰⁶ Voir WATSON, Albert D. (1915). *O Canada. A Canadian National Hymn*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Toronto Globe [note : « *This hymn has been published in the new Methodist Hymnal, and will appear also in the Hymnal of the Presbyterian Church.* »] [La version de Watson, *Lord of the Lands*, juxtaposée à la musique du Chant national de Calixa Lavallée, a été publiée dans près de dix-huit livres de cantiques religieux parus entre 1917 et 1993. Elle se retrouve dans divers recueils utilisés par les dénominations religieuses suivantes : l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église protestante, l'Église d'Angleterre au Canada, l'Église presbytérienne, l'Église évangéliste, l'Église unie du Canada, pour ne nommer celles-là.]

³⁰⁷ ALLAN, Harry (16 janvier 1917). « Another O Canada », *The Globe*, (s. p.).

Chant national, mais celle-ci sera rejetée par ses compatriotes du Canada anglais, puisqu'elle utilisait le terme « *holy cross* ».

Une dépêche du 1^{er} mars 1917 intitulée « *Lively Controversy Over "Ô Canada"* »³⁰⁸ illustre bien le type de vifs débats entre de nombreux Canadiens anglais qui étalaient publiquement leurs divergences à propos de la traduction de l'hymne national. La communication du « *Special dispatch to The Globe* » traçait les grandes lignes d'une controverse qui divisait les membres du *Ottawa Women's Canadian Club* à propos de l'adoption, ou non, d'une version anglaise de l'*Ô Canada* comme hymne national. Un sondage partiel avait été envoyé aux membres par l'exécutif de l'association pour déterminer si l'*Ô Canada* ou le *God Save the King* devait être chanté lors des réunions. L'hymne royal l'emporta. Toutefois, plusieurs membres ont contesté le résultat et ont vigoureusement exigé un nouveau sondage. La *Ottawa Women's Canadian Club* se retrouva divisée sur la question et la presse s'empara de cette controverse. L'argumentaire des membres qui soutenaient l'*Ô Canada* s'articulait ainsi :

*We, as Canadian and members of the Ottawa Women's Canadian Club, believe in the preservation of certain Canadian characteristics of the club and of Canadian sentiment as typified by the singing of "O Canada." We believe that the preservation of our individuality as Canadians will not detract from our loyalty to and our value as subjects of the British Empire. We believe that only persons in sympathy with Canadian feeling are suitable for office in Canadian Club. We think that the action of certain members of the Executive has been such as to justify the belief that they are not representative of the Canadian feeling sought to be developed by this club. Whilst we are opposed to these members on the ground of principle, we realize that they are justified in holding their own personal views, but we cannot see that they are justified in attempting to force those views upon the Ottawa Women's Canadian Club.*³⁰⁹

Il était évident que la majorité des membres du *Ottawa Women's Canadian Club* souhaitent chanter une version des paroles anglaises d'un hymne national fondée sur la mélodie de Lavallée plutôt que d'utiliser le *God Save the King*. Elles ne jugeaient pas que l'expression de leur patriotisme avant tout canadien se trouvait en contradiction avec leur loyauté envers l'Empire britannique. Cette double allégeance politique ou patriotique du Canada anglais se retrouvait dans un certain nombre de lectures anglaises. Nous ne pouvons pas affirmer avec certitude quelle adaptation anglaise de l'*Ô Canada* était préférée en 1917 par la *Ottawa Women's Canadian Club*, mais au moins trois possibilités existaient, car trois adaptations populaires circulaient au

³⁰⁸ SPECIAL DESPATCH TO THE GLOBE (1^{er} mars 1917). « *Lively Controversy Over "O Canada"*—*Ottawa Women's Canadian Club is Divided—Slates for Executive Likely*, *The Globe*, (s. p.).

³⁰⁹ *Ibid.*

Canada anglais à cette époque : la version Richardson, la version Weir, ou celle de Teschemacher. Nous verrons plus en détail chacune de ces versions.

Toutefois, le premier mai 1925, la *Ottawa Women's Canadian Club* informait l'archiviste du Dominion que l'association ne chantait pas l'*Ô Canada*³¹⁰. Les partisans de l'hymne royal auraient réussi à écarter l'interprétation de toutes adaptations anglaises de l'hymne national canadien lors des réunions de l'association. Il n'a pas été possible de documenter l'évolution factuelle de ce revirement de situation qui s'est opéré entre 1917 et le moment du sondage de l'archiviste national en 1925.

Cinquantième anniversaire de la Confédération canadienne : 1917

Le 1^{er} juillet 1917, le demi-centenaire de la Confédération canadienne a été souligné au Canada par une cérémonie protocolaire sur la colline du Parlement. Une chorale a entonné l'*Ô Canada*, à la fin du discours du gouverneur général. Puis, ce dernier a dévoilé une inscription sur le pilier central du Hall de la Confédération situé dans l'entrée de l'édifice du Parlement en cours de reconstruction après l'incendie de 1916. L'inscription commémorait les exploits des ancêtres et les valeurs des Canadiens qui combattaient pour la liberté du Canada, de l'Empire et de l'Humanité. Les lectures des traductions de l'*Ô Canada* publiées autour de ces années martèleront ce leitmotiv.

En Grande-Bretagne, une célébration du cinquantième anniversaire du Dominion du Canada s'est aussi tenue à l'Abbaye de Westminster, à Londres³¹¹. Le roi et la reine y ont assisté ainsi que le ministre des Forces armées canadiennes outremer. Un journaliste a rapporté que le « Roi

³¹⁰ Lettre du Ottawa Women's Canadian Club (1^{er} mai 1925) à Gustave Lanctot, Archives publiques du Canada, «*Dear Sir: In reply to your letter of March 18th the board of Directors of the Ottawa Women's Canadian Club instructs me to inform you that "O Canada" is not sung at any of the meetings of this organization. Yours very truly, (Abel?) W. Thomas, Honorary Secretary.* »

³¹¹ GOUVERNEMENT DU CANADA (lundi 2 juillet 1917). « Extraits de la Gazette du Canada et du Citizen au sujet de la Fête du Dominion, *The Citizen*, Ottawa. [En ligne] : <http://canada.pch.gc.ca/fra/1457038094754>, consulté le 24 octobre 2016 et le 8 novembre 2016.

faisait face au monument de Wolfe, pavoisé des drapeaux des troupes canadiennes outremer ». Dans un extrait de la *Gazette du Canada*, qui a publié des articles du *The Citizen* datés du lundi 2 juillet 1917, on peut y lire que « le service commença par l' "*Ô Canada*" ». La chorale a entonné l'hymne national par un vers qui suscitera de la controverse. La première strophe débutait par « *Ô Canada ! Our home, our native land* ». Ce premier vers ressemble étrangement au premier vers de la traduction de Weir. Ce dernier s'indignera et accusera le traducteur britannique de plagiat³¹². « Suivirent une allocution du doyen de Westminster, une doxologie, l'hymne composé par Kipling, le chant *The Maple Leafs* et enfin, le *Dieu sauve le Roi* ».

En septembre 1917, un championnat de compétitions sportives était organisé en France pour les soldats canadiens appartenant au *Canadian Corps*. Outre les activités et les épreuves athlétiques, le programme distribué aux participants comportait la liste des batailles où s'étaient illustrés les militaires canadiens notamment, Ypres, Festubert, Saint-Éloi, Somme, Vimy, etc. La splendide brochure officielle comprenait une adaptation anglaise moins connue du chant Lavallée-Routhier, celle de Helen Taylor³¹³.

Le traité de paix de Versailles : 1919

En 1919, le gouvernement canadien obtenait une représentation au sein de la Société des Nations qui était créée lors de la Conférence de paix tenue à Paris. Cette reconnaissance attestait d'une plus grande autonomie internationale que le Canada avait gagnée à la suite de sa participation à la Première Guerre mondiale. Par contre, le traité de paix de Versailles en 1920 avait créé une certaine ambiguïté concernant le rôle réel du Canada lors de la conférence et de la signature du traité : bien que belligérant dans les tranchées de la Grande Guerre aux côtés de la Grande-Bretagne, le Dominion du Canada n'a pas participé à cette conférence, mais n'a seulement fait qu'apposer sa signature, dans une note en bas de page. « C'est le premier ministre de la Grande-Bretagne qui signa le traité au nom de l'ensemble de l'Empire, y compris les dominions (le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud). Ce geste diminuait l'importance

³¹² Selon les renseignements que nous disposons, la traduction de l'hymne national chantée à cette occasion était celle d'Edward Teschemacher qui avait emprunté le premier vers du *National Song* de Weir. Nous traiterons de cette allégation de plagiat, dans la Partie 2 du CHAPITRE 3, sous « Deux adaptations d'Edward Teschemacher ».

³¹³ Nous avons reproduit la page couverture de la brochure à l'Annexe E de cette étude.

de leurs signatures distinctes, pourtant obtenues de haute lutte : elles apparaissaient dans le document, mais en alinéa, leurs noms figurant sous celui de l'Empire britannique³¹⁴. »

Ainsi se sont terminées les deux premières décennies du XX^e siècle : le Dominion du Canada, s'était vu accorder une certaine reconnaissance internationale en raison de sa contribution à l'effort de guerre de la Première Guerre mondiale, sur le plan de pertes humaines et des coûts financiers pourtant démesurés eu regard de sa population à l'époque.

Nécessité de trouver une « traduction standard » anglaise de l'Ô Canada : 1922

Dans la période qui a suivi la Première Guerre mondiale, on a assisté au Canada anglais à un déferlement de lettres aux rédacteurs de journaux dans lesquelles les lecteurs s'exprimaient à propos du choix d'un hymne national, qu'elles fussent pour le maintien du *God Save the King* ou pour une version anglaise des paroles d'Adolphe-Basile Routhier. À travers un certain nombre de ces lettres, nous suivrons le cheminement des essais de traductions anglaises de l'Ô Canada et aussi l'attachement grandissant du Canada anglais envers le *Chant national* Lavallée-Routhier.

Ouvrons d'abord une parenthèse sur le sort réservé à l'Ô Canada ! *Terre de nos aïeux*, au Canada français au début de cette période. Le 10 juillet 1992, *La Presse* relatait que le dévoilement le 24 juin 1920 du monument dédié à la mémoire de Dollard des Ormeaux s'était fait en grande pompe « devant 30 000 personnes qui entonnèrent l'Ô Canada ». Le *Chant national* était encore à cette époque associé à des manifestations historiques et patriotiques. Le journaliste de l'époque n'avait pas manqué de décrocher une flèche à l'endroit de certains historiens.

Même s'il ne fait pas l'unanimité, surtout chez les historiens révisionnistes qui auscultent l'histoire avec un œil, disons moins « religieux », Dollard des Ormeaux demeure une personne marquante dans l'histoire du Canada français, et il mérite sans doute cet imposant monument [...].³¹⁵

À l'une des séances du Conseil de l'instruction publique le 1^{er} février 1922, les membres de ce conseil formulaient le vœu suivant :

³¹⁴ HILMER, Norman (2013). Rév. par Richard HUOT, « Traité de Versailles », *Historica* [en ligne] : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/traite-de-versailles/>

³¹⁵ ANONYME (10 JUILLET 1992). « Le Dollard du Long-Sault » LA PRESSE : Montréal, s. p.

En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne, il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter, au moins une fois par semaine, l'hymne national « Ô Canada! »³¹⁶

Le texte de la résolution était imprimé dans le Registre d'inscription et d'appel pour les écoles catholiques françaises de la province de Québec au bas de la page comportant les consignes données aux instituteurs pour la tenue de l'emploi du temps et des présences des élèves. Le registre reproduisait la mélodie et les quatre strophes de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux (Chant national)*.

En 1921, un vétéran raconte une expérience qu'il avait vécue à l'occasion de la célébration de l'Armistice en Belgique dans la ville de Mons :

*We tried to get through the crowd to Reubens but so great was the enthusiasm of the bands and the crowd that we had to stand at attention seven times for the Belgian National Anthem and nine times for "O Canada" before we eventually reached the other side of the Square. In the evening the opera house was crowded with Belgians and Canadians — brothers all! A splendid performance was given by artists especially engaged from Bruxelles and then "Ô Canada" to finish.*³¹⁷

Il ne fait pas de doute que pour les vétérans et les populations libérées par les militaires canadiens, l'*Ô Canada* avait pris une dimension patriotique après la Première Guerre mondiale, ce qui rend encore plus intéressante l'opinion publiée dans *The Globe* du 15 juillet 1921³¹⁸ représentative d'un courant de pensée minoritaire au Canada anglais à propos d'un « "Non-Sectarian-Non-Political" [...] Canadian National Anthem ».

Un correspondant du *Globe* appuyait le point de vue paru quelques jours auparavant d'un lecteur qui souhaitait que l'hymne national canadien ne fit jamais preuve d'intolérance idéologique religieuse ou politique. « *Surely there should be no objections to this beautiful song because it was written by a French-Canadian, and in the French language* », déclarait O'Hagan. Mais plusieurs Canadiens anglais répugnaient à ce que les paroles de l'hymne avaient été rédigées par

³¹⁶ DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (année scolaire 1922) « O Canada ! » dans Registre d'inscription et d'appel pour les écoles catholiques françaises de la province de Québec, par J.-N. Miller, Québec; publié par la Librairie Langlais Limitée.

³¹⁷ ANONYME (3 mars 1921). « The Celebration of Mons Anniversary - November 11th 1918! Two years away in reality - thousands of years away in thought! »; *Carbon News*, p. 4, document Ar00403.

³¹⁸ O'HAGAN, Thomas O. (15 juillet 1921). « A Canadian National Anthem », *The Globe*, p. 4 (en 1928, ce même correspondant se portera à la défense de l'*Ô Canada* qui sera critiqué lors d'un déjeuner à l'Empire Club de Toronto, par Sir Harold Boulton, un baron britannique). Voir O'Hagan, Thomas (9 novembre 1928) « The Words of "O Canada" », *The Globe*, p. 4.

un Canadien français. Toutefois, selon O'Hagan : « *in the late Sir Adolphe Routhier's "O Canada" we have undoubtedly a splendid national anthem, both as to words and music. Why, then, seek for anything further* ». Il semble qu'il était difficile pour des anglophones d'accepter comme texte d'origine les paroles de Routhier, malgré que la musique de Lavallée jouissait d'une popularité reconnue. Dans sa lettre à l'appui d'un hymne canadien, il invoquait comme argument d'autorité : « *A few years ago a leading musician in Europe pronounced "Ô Canada" one of the very finest of our national anthems* ». Une question demeurait toujours en litige, celle de la traduction anglaise des paroles :

Can it not be translated faithfully into English without violence to its spirit? Nearly all the national anthems are translated into many languages. But let the translator of Judge Routhier's "O Canada" have a care that he does not pervert it to a Song of Empire. It is essentially Canadian and voices the soul of our people. In it there is no "shamrock, rose or thistle" as in the "Maple Leaf."

Pour réaliser une lecture littérale de l'Ô Canada, un traducteur anglophone devra bien connaître la fibre historique et la sensibilité nationaliste du Canada français.

Nous avons déjà vu le cas d'une lettre publiée par *The Globe* le 16 février 1922³¹⁹. La correspondante demandait : « *Can we not have one translation standardized?* ». Elle décrivait sa frustration qu'elle avait éprouvée lors d'une réunion publique à laquelle on avait demandé aux participants de chanter « Ô Canada », qu'elle estimait comme l'un des hymnes nationaux. Autour d'elle, trois versions anglaises différentes étaient distinctement entendues³²⁰. « *The effect was grotesque and the singing a failure*³²¹. » Elle s'indignait comme bien d'autres citoyens qui se demandaient : « *Whose is the responsibility? Could not a committee of outstanding musicians be appointed to decide upon the most suitable words and have them ratified by the Government?*³²² ». En effet, à qui incombait-il de traduire l'hymne national d'un pays comptant deux langues nationales ? Une fois encore, on voit qu'il s'agit moins de traduire un texte que de produire un texte nouveau qui reflète la vision que les anglophones se font de leur pays et de la lecture qu'ils ont de leur histoire commune.

³¹⁹ DUDLEY, Dorothy (16 février 1922). « O Canada » *The Globe*, (s. p.).

³²⁰ Au moment où Dudley rédige sa lettre en 1922, il existe au moins plus d'une trentaine de traductions, adaptations, versions publiées par diverses maisons d'éditeur de feuillets de musique.

³²¹ DUDLEY, *op. cit.*

³²² *Ibid.*

The Globe annonçait, dans sa parution du 17 février 1922, qu'un comité de cinq représentants avait été désigné par la *Canadian Authors Association* avec mandat de produire une traduction anglaise « standard » pour la mélodie de l'Ô Canada. Dès le 24 février³²³, un lecteur du *Globe* prenait sa plume pour dénoncer la façon dont l'association s'était approprié cette tâche. Ce lecteur, George Gordon, qu'il qualifiait de

self-exaltation to which the people should not and will not submit. The taste of the public and the consensus of general or independent literary opinion will in this or the next generation determine what should abide. Again, there may be several sets of equal value with different qualities too subtle for the authors to show which should be uppermost.

Le comité entamait ses travaux, disait Gordon, en présumant que l'Ô Canada était notre hymne national. Ce verdict n'avait pas encore été donné par le peuple. De plus, des experts dans le domaine de la musique affirmaient que le *Chant national* était médiocre et inadéquat pour aspirer à devenir un hymne national.

L'existence de nombreuses traductions largement diffusées complexifiait grandement leur travail. Lorsque la *Canadian Authors Association* entreprenait le mandat de trouver des paroles anglaises « standardisées » pour l'Ô Canada ! *Terre de nos aïeux*, on dénombrait plus d'une trentaine de versions qui étaient publiquement présentées avec plus au moins de succès, mais qui courtoisaient néanmoins les Canadiens anglais soucieux de classer cette affaire qui de jour en jour ne cessait d'attirer des critiques³²⁴. Autant d'adaptations ou de traductions qui représentaient une diversité de lectures historiques, politiques et religieuses.

L'association reconnaissait l'ampleur du défi à relever d'autant plus qu'en 1909, on l'a vu, la revue *Collier* avait offert un prix lors d'un concours pour la meilleure « version anglaise³²⁵ ». Ce

³²³ GORDON, George (24 février 1922). « Words for "O CANADA" », *The Globe*, (s. p.).

³²⁴ Pour la période 1906 à 1922, voici une liste non exhaustive des principaux auteurs d'adaptations ou de traductions et les dates de publication : Thomas Bedford RICHARDSON (1906); James ACTON (1907) (1909); William H. NEIDLINGER (1908); Robert Stanley WEIR (1908), (1909), (1914); Grant BALFOUR (1909); John BOYD (1909); Augustus BRIDLE (1909); Wilfred CAMPBELL (1909); Geo. A.S. GILLESPIE (1909) (1917); George Clarke HOLLAND (1909); Edward F. NEVILLE (1909); Robert TODD (1909); Mercy E. Powell McCULLOCH (1909) (1910); Léon Eugene Odilon PAYMENT (1912); George TAGGART (1912); Jennie E. SMILLIE (1914); B. Morton JONES (1914); George TAGGART (1914); Edward TESCHEMACHER (1914); Dr. Albert DURRANT (1914), (1915), (1917); Lt Col. F.G. SCOTT (1915); Helen TAYLOR (1915); Violet Alice CLARKE (1919); William Stevens FIELDING (1919) (1920); Archer MARTIN (1922).

³²⁵ Prix décerné à Mercy E. McCulloch, pour une composition originale possédant des qualités chantantes. Cette composition ne connut aucun succès.

concours s'étant soldé par un échec humiliant, la version primée n'avait jamais été retenue officiellement.

Dans un article paru dans *The Globe and Mail* du 2 mars 1922, le chroniqueur décrivait les défis que l'association devait relever. D'abord, les provinces protestantes s'opposaient « *to a literal translation of the original words of Judge Routhier, hence the effort of many of the latter writers in English to change the sentiment, either in detail or in the general plan* ».

Une autre complication découlait de l'adoption par deux dénominations religieuses — les méthodistes et les presbytériens — d'une soi-disant traduction du Dr A.D. Watson. Celle-ci avait été insérée dans leurs « *hymn books* ». Cette adaptation était entamée par un vers qui s'éloignait du texte traditionnel « *Ô Canada ! Terre de nos aïeux* », qui devenait « *Lord of the lands, beneath Thy bending skies* ». Il y avait la traduction de Richardson qui était chantée par les membres du *Toronto Women's Canadian Club* et par les enfants fréquentant les écoles élémentaires publiques de l'Ontario. Le premier vers commençait par : « *O Canada, our father's land of old, Thy brow is crowned with leaves of red and gold.* » Autre traduction, celle de Weir. Utilisée par le *National Council of Women*, le *Suffrage Association*, le *Canadian Club of Winnipeg*, le *Protestant schools of Quebec*, et d'autres organisations. Cette version commençait par « *O Canada, our home and native land, True patriot love in us thou dost command* ».

D'autres traductions circulaient. Celle de l'honorable W.S. Fielding dont le premier vers se lisait comme suit : « *O Canada, neath Northland's brightest skies* » et celle du poète Wilfred Campbell dont les premières paroles étaient : « *O Canada, beloved country, thou* ».

Face à ces dilemmes presque cornéliens, la *Canadian Authors Association* souhaitait que les : « *Canadian Clubs throughout the country will take steps to determine their own preference and assist in reaching common ground*³²⁶ ». Cette solution était typique de plusieurs débats au Canada anglais entourant la traduction des paroles du *Chant national*.

³²⁶ ANONYME (2 mars 1922). *The Globe and Mail*, Toronto : p. 5.

Mais la *Canadian Authors Association* avait à composer avec plusieurs critiques. Dans une lettre à l'éditeur du *Globe*³²⁷, un autre lecteur contestait le mandat même qui avait été confié à l'association :

there is an inference, if not a declaration, that the hymn "Ô Canada" is a national anthem. Who made "Ô Canada" a national anthem? Has it ever been adopted by the Parliament of Canada? The Globe knows that it has not. Neither has it been accepted by the vast majority of loyal Canadians.

De plus, le correspondant du *Globe*, s'appuyant sur l'opinion d'un critique musical bien connu à l'époque, affirmait que « *Mr. Augustus Bridle, whose opinion on a question of this character it will be generally accepted as authoritative, declared that "O Canada" is not a national anthem.* En fait, le Chant national serait « *a racial hymn.* »

Toutefois, un lecteur anonyme du *Globe* exprimait une opinion divergente tout en alléguant ceci :

*Parliamentary sanction is not necessary for the expression of national sentiment in song or speech [...]. There are different versions of "O Canada" and at a meeting of Canadian Clubs a standardized version was proposed. The fact is that the words do not make a great deal of difference, so long as the sentiment is expressed with propriety. [...] The vital thing is the sentiment. The singing of "O Canada" is simply the result of an attempt to express a strong and growing national sentiment, which is quite consistent with affection for the Empire of which Canada forms part.*³²⁸

À cet égard, si ce point de vue était partagé par des compatriotes anglophones... les paroles d'un hymne national importaient peu moins encore sa traduction. C'est une lecture réductrice, non seulement de leur histoire, mais de leur vision du pays et de leur patrimoine.

Pendant ce temps, dans certains journaux de l'Ouest canadien on pouvait lire et ressentir l'impatience de trouver un hymne national acceptable. Une lettre au rédacteur du *Wainwright Star*, en date du 19 mars 1925, était publiée sous le titre très révélateur : « *WANTED BADLY STANDARD VERSION OF "O CANADA"* »³²⁹. Le correspondant décrivait la tâche presque herculéenne en raison du nombre de versions anglaises que le *Canadian Club* de Calgary devait

³²⁷ REID, L.H. (14 septembre 1922). « O Canada ! » *The Globe and Mail*, Toronto : p. 4. (Bridle était un critique musical, rédacteur en chef de *Canadian Courier* et auteur. Il a aussi rédigé une adaptation de l'*Ô Canada* en 1909.)

³²⁸ ANONYME (15 septembre 1922). « The "O Canada" Controversy », *The Globe*, p. 4.

³²⁹ ANONYME (19 mars 1924). « *WANTED BADLY STANDARD VERSION OF "O CANADA"* », *Wainwright Star*, p. 1, document Ar00121.

examiner dans le but d'en recommander une à l'association nationale. Voici le dilemme tel que décrit dans la lettre à l'éditeur :

The Canadian Club of Calgary faces apparently difficult problem as a result of a communication which has been received from the central organization of the Canadian Club. This communication asks the Calgary Club to make recommendations as to its choice of a version for "O Canada." D.C. Bayne, who was appointed [...] to collect as many different versions as possible has been able to get thirteen of fourteen versions all by different writers, and at present the Canadian Club of Calgary is at a loss to know what to recommend.

A lengthy discussion took place at the luncheon of the club [...] but no decision could be arrived at. The matter was again deferred and will be brought up at a special meeting of the executive will do nothing but discuss the merits of the various versions in an endeavour to arrive at some final decision.

Il était difficile de tracer une frontière lorsqu'il fallait choisir la traduction ou l'adaptation anglaise qui se démarquait d'un lot de treize ou quatorze versions, sachant qu'elle pourrait être vouée à devenir l'hymne national du pays.

Le 29 avril 1924, *The Globe and Mail* publiait une lettre d'une lectrice Zoe F. Stevens qui livrait un plaidoyer pour la reconnaissance d'un hymne canadien fondé sur la mélodie de Calixa Lavallée. Elle insérait dans sa correspondance un paragraphe qui renfermait la première strophe d'une adaptation par un auteur qu'elle ne nommait pas. Le parolier anglophone était Robert Todd. Son adaptation avait été publiée en 1909 par l'éditeur A. Cox & Co. La correspondance paraissait sous le titre « *NARROW-MINDEDNESS REBUKED*³³⁰ ».

L'auteur de la lettre, Zoe F. Stevens, condamnait l'opinion d'un inspecteur scolaire de l'Ontario qui s'opposait à imprimer dans un manuel d'écolier une version approuvée de l'*Ô Canada* prétextant que c'était d'abord un chant français [lire canadien-français] et que la musique était médiocre. Stevens exposait ensuite les motifs pour lesquels les Canadiens devaient respecter l'hymne royal. Il en décrivait les grandeurs affirmant :

I submit that no sane Canadian objects to either the phraseology or music of the great British Commonwealth anthem of "God Save the King" or the observance and acknowledgement to our allegiance to the British Constitution, perhaps to some, not because it is British, but because it is the best that has ever been evolved by any of earth's peoples.

S'appuyant sur des considérations constitutionnelles, Stevens soutenait que le Canada était une nation sœur de la nation britannique, la défense des traditions anglaises était faire acte de

³³⁰ STEVENS, Zoe F. (29 avril 1924). « Narrow-Mindedness Rebuked », *The Globe*, p. 4.

patriotisme. Le vrai Canadien est impérialiste. Il invoquait sur une déclaration du prince de Galles prononcée le 4 novembre 1919, selon qui :

Under that Constitution Englishmen in England are English Imperialists dominated by no others, and rightly so. Canadians in Canada should uphold that British tradition and be Canadian Imperialists in Canada on precisely the same lines, for exactly the same reasons, and uphold our status as a "sister nation of the British nation" (Prince of Wales, Nov. 4, 1919) [...].

Par conséquent, l'hymne national canadien pouvait être chanté sur la merveilleuse musique de l' *Ô Canada*. De là, elle proposait subtilement l'adaptation anglaise de Todd:

*O Canada, Our Homeland strong and free, Fair are thy lands that spread from sea to sea; Thy mighty mountains soar, dear land close to the smiling skies, Thy children sing, with one accord, O Canada arise! O Canada! Dear Canada! Fair are thy lands that spread from sea to sea, And with our lives we'll guard thy liberty!*³³¹

Il était probable que ces paroles représentaient la lecture du pays imaginée par Stevens. Dans la strophe citée, on n'y retrouvait aucune allusion au roi, à l'Empire, ni même à Dieu. Le texte se résumait à une lecture des splendeurs *géographiques* du Canada. Les lectures de la plupart des traducteurs viseront à répondre aux sentiments des Canadiens et à symboliser la nation canadienne ainsi que son rayonnement enthousiaste :

Truly to all Canadians this is the finest anthem in the world. Let us make it the national song of a united people, remembering that within our borders the two greatest races on earth, viz., the British and the French, have lived together in peace for one hundred and sixty-five years. Truly it is a sign of God's favor that we are permitted to be a citizen of Canada.

Nous avons déjà vu que le 15 juillet 1921, un lecteur du quotidien *The Globe and Mail* avait exprimé un point de vue semblable dans une lettre publiée sous le titre « *"Non-Sectarian-Non-Political" [...] Canadian National Anthem*³³² ». Par conséquent, ces deux lecteurs soutenaient en quelque sorte la même thèse : un Canadien anglais pouvait exiger un hymne national pour le Canada sans compromettre son allégeance à l'Empire.

Par ailleurs, un partisan du *God Save the King*, George Gordon, qui communiquait régulièrement avec le rédacteur du *The Globe* à propos de son sujet de prédilection écrivait ceci :

³³¹ TODD, Robert (1909). « O Canada! National Song », Toronto : A. Cox.

³³² O'HAGAN, Thomas O. (15 juillet 1921). « A Canadian National Anthem », *The Globe*, p. 4 (en 1928, ce même correspondant se portera à la défense de l'*Ô Canada* qui sera critiqué lors d'un déjeuner à l'Empire Club de Toronto, par Sir Harold Boulton, un baron britannique. Voir O'Hagan, Thomas (9 novembre 1928) « The Words of "O Canada" », *The Globe*, p. 4).

*To the Editor of the Globe: Regarding "Canadian's" patriotic letter to The Globe and his desire that "O Canada" should be our national anthem (if one of the many rival versions could be decided on), why worry about a national anthem when we have our splendid Imperial Anthem, "God Save the King"? In the meantime, leave all the others to fight their own way without forcing a particular one upon the people. Let them take their own time, if they ever care to choose.*³³³

Un mois plus tard, un dénommé Grin envoyait une lettre au rédacteur du *Globe* qui était publiée le 8 mai sous l'intitulé « *Nations Songs*³³⁴ ». Celui-ci expliquait qu'au moment de son arrivée au Canada, on lui avait remis la musique et les paroles de l'hymne national. « *I soon found, however, that very few indeed can remember the words, especially that line "Forfend this nation's thrall."* » Ce vers se retrouve dans ce qui était la traduction rédigée par Richardson en 1906.

Selon Grin :

The tune is bright and easily remembered. It has the advantage, too, of being in common time, and can be marched to, whereas "God Save the King" has to be manipulated for marching, being in three-pulse measure. [...] I am convinced that "O Canada" needs rewriting in true English style. The idiom is French; you can feel that it is a translation. As a piece of poetry it is far ahead of "God save the King," yet the one can be easily memorized and the other easily forgotten.

L'un de ses reproches à l'endroit de la traduction de l'Ô Canada avait à maintes reprises été formulé par le Canada anglais : les textes étaient trop français d'esprit [lire canadiens-français]. Le lecteur proposait aussi au *Globe* « *get all the children busy rewriting or composing it might be possible to find out of the batch the one unforgettable verse we need* ». On comprenait par là qu'il n'avait aucune connaissance des multiples essais d'adaptation ou de traduction depuis au moins 1906.

En 1924, le premier ministre Mackenzie King fit une tournée dans l'Ouest. Il nota que trop de versions différentes de l'Ô Canada étaient chantées par le public lors des rencontres publiques d'accueil soulignant son passage. Par conséquent, lors d'un banquet en son honneur, il proposa : « *that parliament, either by resolution or in some other way appoint somebody to choose one stanza of "O Canada", on which all could be agreed and which could be sung from one end of Canada to the other [...]*³³⁵ ».

³³³ GORDON, George (3 avril 1924). « Canada's National Anthem! », *The Globe*, p. 4.

³³⁴ GRIN (8 mai 1924). « NATIONAL SONGS », *The Globe*, p. 4.

³³⁵ ANONYME (19 novembre 1924). « Premier King Suggests Official Selection of "O Canada" Stanza » *Wainwright Star*, p. 1, document Ar00114.

Il semble qu'en 1924, le Canada anglais n'avait pas encore entendu l'*Ô Canada* entonné par une foule lors d'un événement sportif, ou ressenti sa forte impression si l'on se fie à un article paru le 5 novembre 1925 dans le journal *The Gateway*³³⁶ :

At the rugby game last Saturday one of the outstanding features was singing, "Ô Canada." Favorable comment has been heard from many sources on the innovation. A national anthem may not look like much on paper, but to hear five hundred voices unite in singing their love of country is moving, to say the least.

The start made on Saturday's game should be followed up by a general recurrence, until it becomes customary for the students of the University to sing their loyalty to Canada on all suitable occasions.

Le Canada anglais venait peut-être de découvrir une sensation patriotique semblable à celle ressentie par les Canadiens français, tandis que ces derniers chantaient leur chant national depuis 1880. Cette traduction particulière de l'hymne semblait avoir fortement imprégné les esprits. Elle avait presque suscité une prise de conscience à propos du rôle de l'université :

there is a tendency among us at the University to think too much in campus terms. We are apt to forget that our institution is but a small jewel in the great social watch of Canada, and that we must keep fit and firm so that the larger organization may prosper, and we with it. It is not to ourselves alone that we owe thanks because of the privilege of receiving a higher education, nor to the university as such; but to the whole nation. [...] We should delight in lifting our voices to express from our hearts faith and love and loyalty for our great Dominion.

Il serait intéressant de connaître quelle version avait été chantée lors de ce match de rugby afin de repérer les thèmes utilisés par le traducteur et le type de lecture qui avait tant inspiré les universitaires en question³³⁷.

Consultations de l'archiviste du Dominion : 1925

En 1925, Gustave Lanctôt³³⁸, l'archiviste du Dominion de l'époque, consulta près d'une soixantaine d'associations à la suggestion du premier ministre Mackenzie King dans le but, dit-il, de recueillir les différentes versions anglaises de l'*Ô Canada* pour les Archives. La lettre rédigée uniquement en anglais et datée du 17 mars 1925 a été envoyée à un nombre restreint et non

³³⁶ ANONYME (5 novembre 1925). « O Canada », *The Gateway*, s. l., p. 2, document Ar00206.

³³⁷ Pour le moment, il n'a pas été possible de déterminer cette version. Un dépouillement plus minutieux du journal en question, l'identification de l'université en particulier en plus d'un croisement avec les données sur les traductions les plus en vogue dans une région donnée, pourrait nous donner certains renseignements sur la traduction qui a été probablement chantée alors.

³³⁸ Gustave Lanctôt [1883 — 1975] était aussi reconnu comme journaliste, écrivain et historien.

représentatif de la diversité des clubs ou organisations qui interprétaient diverses traductions du *Chant national*. Lanctôt s'adresse aux destinataires comme suit :

*Dear Sir, Madam: At the suggestion of the Prime Minister we are trying to collect for the Archives the various English versions of "O Canada." Would you let me know if your club is in the habit of singing this song, and if so, would you be kind enough to send me a copy of the text used by your club?*³³⁹

Dans les faits, cette consultation avait pour objectif de déterminer quelle version anglaise de l'*Ô Canada* était la plus chantée au Canada anglais et qui devait être retenue à titre d'hymne national pour les célébrations officielles entourant une visite d'Édouard VIII en 1927 et, quelle version était la plus connue au Canada anglais?

Nous l'avons vu, le grand nombre de traductions anglaises différentes semait de la confusion lorsque les foules chantaient l'*Ô Canada* avant les cérémonies publiques officielles, les réunions associatives, les confrontations sportives, le salut au drapeau dans les écoles, ou autres. On pouvait lire dans les journaux de l'époque plusieurs articles ou lettres de citoyens anglophones et de représentants de clubs qui réclamaient une traduction *autorisée* des paroles du *Chant national*.

Le dossier d'archives des consultations menées par Lanctôt, qui se trouve à Bibliothèque et Archives Canada, renferme cinquante-six lettres reçues de la part d'associations toutes liées au *Canadian Club*. Avant d'examiner quelles traductions circulaient dans le Canada anglais, quelques constats s'imposent. En raison du nombre peu élevé d'associations consultées et de l'absence de diversité dans les liens d'affiliation, cette consultation ne put prétendre être d'envergure nationale. Celle-ci manquait en outre de rigueur scientifique. Le dossier de consultation de Lanctôt est plutôt mince, étant donné qu'un grand nombre de traductions ou d'adaptations avaient déjà été publiées par des éditeurs de musique et diffusées en partitions de musique. Ces traductions rejoignaient selon toute vraisemblance des groupes écartés de cette consultation. Les destinataires ont fait parvenir à l'archiviste surtout des textes de paroles anglaises dactylographiées, sans musique, souvent corrigés à la main, d'autres imprimés sur des cartons avec l'en-tête de l'association. Au début, la consultation semblait pencher en faveur de la traduction de Weir. Cependant, l'*Association nationale du Canadian Club* avait adopté une résolution enjoignant aux membres régionaux d'utiliser la version Weir, ce qui a rendu partiels les résultats de la consultation.

³³⁹ Source : dossier vertical *Ô Canada* : Archives et Bibliothèque nationales du Canada.

Pourtant, en 1925, l'Ô Canada était chanté au Canada anglais par de nombreux groupes qui n'avaient aucun lien avec le *Canadian Club* et plusieurs groupes associatifs ne chantaient pas la version Weir. La *Catholic Women's League of Canada*, par exemple, sous la férule d'une célèbre féministe catholique, soumit la version de Bellelle Guérin³⁴⁰. Un autre groupe féministe de Toronto suggérait de chanter la traduction d'une auteure-poète Violet Clarke³⁴¹, lors des assemblés de leur association. À Toronto, les commissions scolaires catholiques recommandaient que la version du chirurgien-compositeur Richardson soit chantée dans les écoles.

Lors de commémorations officielles pour souligner le sacrifice des soldats canadiens durant la Première Guerre mondiale, diverses traductions furent chantées par des chorales à l'étranger. En raison d'une prétendue ressemblance avec quelques vers, Weir, accusera au moins un auteur britannique de plagiat. Nous traiterons de cette allégation dans le cadre de notre analyse de deux adaptations composées par l'auteur en question – Edward Teschemacher.

Par ailleurs, dans certaines églises canadiennes, on préférait utiliser la traduction de Watson considérée comme le vrai texte de l'hymne national canadien. Elle se retrouvait dans plusieurs *Hymnaries*, dont celui du *United Church* utilisé par les membres de cette congrégation religieuse.

Les recueils de chants militaires de l'époque publiaient diverses traductions anglaises de l'Ô Canada qui circulaient alors. La version Weir avait été reproduite dans un recueil de chansons patriotiques remis à certains soldats du corps expéditionnaire. Par contre, une tout autre traduction patriotique de l'hymne national, celle de Morton Jones, avait été publiée en 1914 dans un recueil officiel consacré aux *Chants nationaux des alliés*; c'est aussi le cas de l'adaptation produite par Helen Taylor et interprétée lors d'un service religieux à la Cathédrale Saint-Paul. Le

³⁴⁰ Bellelle Guérin, [née le 24 septembre 1849 – décédée à Montréal le 28 janvier 1929] féministe catholique, fondatrice et première présidente de la *Catholic Women's League of Canada*; à son décès, elle en était la présidente honoraire. Le premier vers de son Ô Canada débutait par « O Canada ! Our fatherland, our own... », le dernier vers énonçait : *To guard our liberties, our laws, our land !* En écrivant son texte en anglais Guérin, souhaitait ardemment, « que nous entendions non seulement la même mélodie merveilleuse que nos compatriotes canadiens-français, mais aussi les mêmes mots, les mêmes sentiments. » Adoptées par toutes les subdivisions de la ligue et chantées à la clôture des réunions, ces paroles anglaises furent acceptées en 1924 par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec, mais elles ne remplaceraient pas la version anglaise plus connue, publiée par Robert Stanley Weir en 1908. (Voir : UNGAR, Molly Pulver et Vicky Bach, « GUERIN, BELLELLE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003. [En ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/guerin_bellelle_15F.html (consulté le 30 janv. 2018).

texte des paroles avait été reproduit pour distribution chacun des participants à l'office commémoratif tenu le lundi 10 mai 1915, en l'honneur des soldats canadiens tombés au combat quelques semaines auparavant.

La méthodologie du sondage de Lanctôt manquait donc d'objectivité et ne pouvait être considérée comme scientifique : ce sondage n'avait ciblé qu'un nombre restreint d'associations qui étaient, du reste, de mêmes obédiences politiques, religieuses et idéologiques. Cela se voyait dans les traductions adoptées par elles.

Des cinquante-six (56) destinataires de la lettre de Lanctôt, quarante-cinq (45) répondants affirmaient chanter l'*Ô Canada* selon la répartition des traducteurs suivants :

traduction Buchan : trois (3); traduction Campbell : deux (2); traduction Richardson : huit (8); traduction Teschmacher : trois (3); traduction Weir : vingt-neuf (29); huit (8) ne chantaient pas l'*Ô Canada*; deux (2) chantaient des traductions d'auteurs inconnus.

Selon le calcul ci-dessus, plus de cinquante et un pour cent des associations liées au *Canadian Club* de l'époque chantaient la traduction Weir de l'*Ô Canada* lors de leurs rencontres. Si l'adaptation de Weir récoltait le meilleur score, cela résultait d'un certain nombre de facteurs. Entre autres, le *Imperial Order Daughters of the Empire (IODE)* ainsi que le *Canadian Clubs' Association* recommandaient à leurs membres d'utiliser la traduction Weir lors de leurs réunions³⁴². L'*Association of Canadian Clubs* adopta le 23 septembre 1924 une résolution concernant l'utilisation de la version de Weir à ses réunions : « *Resolved, that this Conference recommends the Weir version of "O Canada" as a suitable song for use at all Canadian Club meetings* ». Selon l'association, près de quatre-vingt-quatre pour cent de ses clubs et organisations chantaient déjà la version Weir³⁴³. Par cette résolution, l'Association précisait qu'elle se prononçait en faveur de la version Weir uniquement pour ses propres clubs et non pas comme hymne national. Un participant aux délibérations de 1924 rappelait que lors la réunion de l'année précédente, cette question fut abordée :

³⁴² ASSOCIATION OF CANADIAN CLUBS (octobre 1924). « Weir Version Recommended : Association Deals Only With National Song as it is to be Used at Canadian Club meetings », *The Maple Leaf*, (s. l.), (s. p.).

³⁴³ Voir ASSOCIATION OF CANADIAN CLUBS, *op. cit.*

the Canadian Author's Association did go into this question very thoroughly. Their report is in favour of the Weir version. In their letter read at the Victoria Conference (1923) last year appears this sentence: "Taking everything into consideration, vogue and general appeal, etc., the committee were agreed that the Weir version, while not ideal, should be recommended for general use throughout Canada."

Durant les années 1922-1927, les Canadiens anglais réclamant un hymne canadien se divisaient en deux clans : un premier voulait une version anglaise *autorisée* et un deuxième désirait des paroles *standardisées*. Si le législateur de l'époque avait adopté une loi sur un hymne national, la demande d'une traduction *autorisée* et celle de paroles *standardisées* auraient selon toute vraisemblance été résolues. Toutefois, même à défaut de légiférer pour déclarer quelle traduction ou adaptation était officielle, avec le temps l'usage populaire pouvait créer un consensus autour de paroles *standardisées* qui mènerait vers sa promulgation officielle.

Pendant cette période, la *Canadian Writer's Association*, qui avait reçu le mandat de proposer une version anglaise la plus appropriée comme hymne national, poursuivait ses travaux. Mais, dès le début de ses travaux, la légitimité de son mandat fut contestée.

Aussi, au-delà d'un marketing efficace par l'éditeur Thompson³⁴⁴, la traduction de Weir correspondait à une lecture qui reflétait à la fois les valeurs et les aspirations de son temps³⁴⁵. Cette lecture reflétait le patriotisme volontaire du Canada à se tenir prêt pour la défense de l'Empire. Par contre, cela ne reflétait pas complètement la réalité, puisqu'il faudrait effectuer des recoupements avec des éléments concernant l'interprétation d'autres traductions pour avoir une appréciation plus juste des diverses lectures en concurrence³⁴⁶.

³⁴⁴ L'éditeur Thomson avait littéralement inondé les conseils scolaires qui publiaient à l'endos des cahiers des étudiants la version de Weir.

³⁴⁵ La traduction de Weir a été publiée dans 45 *hymnals* (recueils de cantiques religieux); celle de George C. Holland, de Richardson et de Buchan une fois respectivement dans des recueils différents. Il importerait de s'attarder sur les circonstances qui ont amené les congrégations religieuses à retenir la version de Weir pour leurs recueils d'hymnes. Lorsque Weir a adapté le *Chant National*, il ne souhaitait que sa version fût seulement un chant (*a song*) et non un hymne (*not a hymn*).

³⁴⁶ Relever avec une plus grande exactitude quelles traductions étaient chantées à diverses époques représenterait par exemple, un travail de recherche colossal. Il faudrait analyser les programmes de concerts, examiner les divers paroliers utilisés par des groupes populaires, les associations sportives ou les clubs athlétiques, le mouvement scout, les écoles et collèges, les prestations militaires, les recueils d'hymnes religieux, les chorales, etc. Les articles de journaux pourraient aussi être utiles; ceux qui décrivaient en détail certains événements, comme c'était souvent le cas au XIX^e siècle. Bref, partout où l'on chantait *O Canada*.

Débat entourant l'adoption de « paroles anglaises autorisées » de l'Ô Canada : 1927

Au Canada anglais, la question d'une traduction de paroles anglaises autorisées de l'Ô Canada prenait des tournures biscornues. Lors d'une réunion animée du *Toronto Local Council of Women* pour discuter de la nécessité d'une « traduction autorisée », une personne proposait la résolution suivante qui fut adoptée par l'assemblée : « *that "we leave the whole thing alone"* ». À la suite de quoi : « *the meeting heartily endorsed her resolution, and thereby settled the question as far as the Local Council was concerned* ». La personne proposant cette résolution avait exposé dans un discours devant le même auditoire le point de vue suivant : « *From an educational standpoint the more versions of "Ô Canada" that are sung in the Dominion the better* ». Deux traductions avaient été chantées lors de cette réunion, celle de McCulloch et celle de Violet Clarke. L'une des participantes déclarait que « *the Jubilee Year would be a particularly appropriate time in which to decide on a version to be authorized by the Federal Government* », tandis qu'une autre affirmait que « *a song of the people should be chosen by the people*³⁴⁷ ». La question du choix des mots dépasse donc bien les cadres de la traduction pragmatique à proprement parler.

Au Canada anglais, des articles dans les journaux ou les revues, ainsi que des lettres aux éditeurs concernant cette question ne cessaient de paraître régulièrement, même si le gouvernement de l'époque avait favorisé la version Weir. En effet, lors des célébrations du cinquantième anniversaire de la Confédération, le programme officiel des activités comportait les paroles de la traduction de Weir. En dépit de ce choix, la question de la traduction de l'hymne national continuait de faire l'objet de constants débats sur la place publique.

Jubilé d'argent de la Confédération canadienne : 1927

Un journal du 30 juin 1927 publiait quatre strophes d'une adaptation de l'Ô Canada. Il informait ses lecteurs que :

The following is accepted as the official version of "O Canada" which has been adopted by the Association of Canadian Clubs. This is known as the "Weir" version. Our readers will do well to cut this out for future

³⁴⁷ ANONYME (18 mai 1927). « "O Canada" is cause of Brisk Discussion: Need of Authorized Words for... », *The Globe* (1844–1936), p. 22. (Source : ProQuest Historical Newspapers, *The Globe and Mail* (1844–2011)). Toutes les citations proviennent de cet article.

*reference and in addition the youngsters of the family might do well to copy the words so that they will be available for use at the big celebration in town Dominion Day.*³⁴⁸

Il était important de noter que c'était la version recommandée par l'*Association of Canadian Clubs*. Cette publicité privilégiait l'adaptation de Weir au détriment des autres versions.

Toutefois, à l'occasion des célébrations du soixantième anniversaire de la Confédération, les versions anglaise et française de l'*Ô Canada* ont été publiées dans les programmes d'une Action de grâce nationale par le peuple du Canada. Dans les programmes locaux et nationaux, l'hymne national canadien figurait aussi souvent que le *God Save the King*. Certains y voyaient une certaine reconnaissance officielle. L'adaptation anglaise de Stanley Weir avait été choisie par le gouvernement de Mackenzie King pour être chantée lors des cérémonies publiques du Jubilé. À compter de cette date, la version Weir devenait le texte officieux de l'hymne national.

Dans une lettre parue dans *The Globe* du 27 avril 1928, une *Daughter of the North*, quelque peu déchirée par la problématique de la double allégeance, décrivait la fabuleuse sensation d'avoir entendu une interprétation de l'*Ô Canada* à l'occasion des fêtes de la Confédération de l'année précédente. Cette interprétation l'avait convaincu sans doute que :

We can be Canadians and yet true Britishers just as well as being English and yet a Britisher. I never yet have heard "Ô Canada!" sung excepting with great gusto. [...] I recall now the singing of "O Canada!" by the vast crowd assembled at Willowvale Park, Toronto, to celebrate Confederation Day last year. With what volume it pealed forth on the evening air from throats of that patriot throng! "We stand on guard for thee" means more to me than only when the call to arms comes. When a question arises which involves our people [...], should we not "stand on guard" shoulder to shoulder? [...], by God's help, from East to Western Sea in this glorious Dominion of ours, which we are proud to own.

Nous pouvons douter que l'impact émotionnel de l'hymne national sans la musique de Lavallée ne tienne qu'à la version des paroles de Weir. La lectrice du *Globe* avait retenu une lecture militariste du *National Song* : « *We Stand on Guard for Thee* ». Plusieurs paroliers avaient apposé leurs propres mots sur la mélodie de Lavallée qui correspondaient à autant de lectures du Canada.

³⁴⁸ ANONYME (30 juin 1927). « Official Version of « O CANADA », *Bassano Mail*, p. 1, document Ar00108.

En décembre 1929, un certain nombre de Canadiens français vivant dans l'ouest du pays se demandaient quel était l'hymne national du Canada. « Après les banquets et les soirées auxquels nous assistons, on chante, selon les circonstances de lieu, de personnes, le « *Maple Leaf* », le « *Dieu sauve le Roi* » ou l' « *Ô Canada* ». Bien qu'ils estimaient que les « milieux anglais » avaient fait des progrès, il était « temps une fois pour toutes d'établir quel est le chant national en Canada. Il n'y a aucune raison au monde pour que celui de Calixa Lavallée ne soit pas choisi³⁴⁹ ».

Nous pouvons présumer qu'ils ne se préoccupaient pas des adaptations ou traductions des paroles anglaises, mais qu'ils souhaitaient chanter les paroles françaises de l'*Ô Canada* qui leur « dit quelque chose au cœur de tous les véritables fils du sol canadien ».

S'agissant de l'hymne national, la double allégeance patriotique se posait toujours, mais a contrario pour les Canadiens français puisque ces derniers tenaient à consacrer le *Chant national*, tandis que les ultra-royalistes demeuraient attachés à l'hymne impérial. Les francophones étaient soupçonnés de ne pas être de « loyaux sujets de Sa Majesté en chantant un hymne propre au Canada ». L'une des propositions : « À nous Canadiens français, il nous incombe de ne pas mettre HABITUELLEMENT à nos programmes le "*God Save the King*". Rallions-nous donc autour de NOTRE chant à nous, qui est l' "*Ô Canada*" » (soulignés dans le texte original).

Statut de Westminster : 1931

Celui-ci accordait la souveraineté aux pays membres de l'Empire britannique, dont le Canada. En ce qui concerne les traductions anglaises de l'*Ô Canada*, cet événement politique semble avoir eu peu d'écho immédiat sur les traductions proposées par les auteurs anglophones.

Adoption officielle d'une version bilingue de l'*Ô Canada* : 1980

Les circonstances entourant la naissance du *Chant national* ont été abordées dans l'introduction. Les tractations politiques entourant l'adoption officielle d'une version bilingue de l'*Ô Canada*

³⁴⁹ ANONYME (19 décembre 1929). « Brièvetés et l'hymne national », *La survivance*, p. 1, document Ar00100.

seront traitées brièvement dans le quatrième chapitre. Nous verrons que l'adaptation anglaise de Weir qui est actuellement chantée a été revue et corrigée par les parlementaires canadiens; cette version officielle résulte d'une *lecture idéologique politique* qui reflète les événements historiques de son époque.

Pour franchir sa reconnaissance officielle par les Canadiens anglais, l'hymne national a effectué de multiples détours traductifs. Aujourd'hui encore, il se heurte à diverses oppositions. Nul doute, enfin, que la vision « moderne » du Canada défini comme une terre d'immigration, de berceau d'une société postnationale et multiculturelle aura des répercussions sur le texte de l'Ô Canada par-delà les clivages des sexes et des langues. Les versions du « *Maple Leaf Forever* » chantées à Toronto, et dont les paroles se veulent « inclusives » en sont du reste d'éloquents témoignages.

Partie 2 — Expressions phares du *Chant national* Lavallée-Routhier

Voyons à présent les expressions phares de la première strophe du *Chant national* et comparons les choix d'interprétations proposées par certains écrivains anglophones³⁵⁰. Nous désirons ainsi dégager les rapprochements entre les thèmes utilisés du texte original par les auteurs anglophones et ceux fortement marqués culturellement. Cette comparaison entre les idiomes veut mettre en exergue quelques lectures idéologiques particulières faites dans les projets d'hymne dans la recherche d'une adhésion populaire. Nous devrions aussi identifier quels auteurs ont réussi à réintégrer dans leurs traductions les thèmes importants au sein d'une trame fidèle au chant patriotique de 1880, et quels traducteurs les ont écartés. En repérant les mots clés dans les traductions, nous croyons pouvoir établir la nomenclature d'une caractérisation lectoriale. Nous formulerons quelques commentaires afin de cerner les différences et préférences d'expressions significatives selon la séquence des périodes chronologiques permettant un classement des adaptations ou des traductions. En outre, cette typologie lectoriale devrait révéler notamment les traducteurs qui ont joué un rôle de passeur de la culture traditionnelle et de l'histoire canadienne-française à leurs compatriotes anglophones en traduisant l'hymne *Ô Canada* qui, on l'a vu plus haut, avait suscité tant d'intérêt au Canada anglais au début du XX^e siècle.

Une traduction française libre³⁵¹ apparaît aussi sous chaque extrait des adaptations ou des traductions qui comportent une notion apparentée à celle énoncée dans le *Chant national*. Pour l'ensemble des vingt-cinq textes, nous donnons les traductions ou les adaptations anglaises correspondant aux huit vers de la première strophe de Routhier. Cette méthode devrait permettre de constater immédiatement quels auteurs se sont détournés d'une lecture littérale. Cela n'exclut pas que nombre d'entre eux aient retenu d'autres images de l'hymne patriotique original évoquées ailleurs dans leurs textes.

³⁵⁰ Les données bibliographiques des adaptations ou des traductions se trouvent à l'Annexe A qui donne l'ensemble des références pour chaque auteur que nous citons.

³⁵¹ L'objectif n'est pas de présenter la meilleure traduction libre française des vers anglais, mais de suggérer une version qui permet de dégager les symboles de leur lecture anglaise sous-jacente.

Première strophe : traductions des huit premiers vers selon les trois périodes historiques
*Chant National*³⁵² (1880)

v. 1 *Ô Canada ! Terre de nos aïeux*

Trad. libre³⁵³ :

O Canada ! Land of our forefathers

ou *O Canada, land of our ancestors.*

Brève analyse :

Il s'agit d'examiner vingt-cinq adaptations ou traductions du premier vers publiées par vingt et un auteurs anglophones³⁵⁴. La « terre de nos **aïeux** », la principale expression phare forgée par Routhier dans le *Chant national* de 1880, a incarné seule la quintessence de l'hymne patriotique canadien-français la situant d'emblée dans la continuité historique d'un peuple issu de France. Celle-ci s'est répercutée sur l'ensemble des notions emblématiques contenues dans les trois autres strophes. Dès le premier couplet, l'homme de lettres ultramontain qu'était Routhier a caractérisé les traits et les faits historiques reliés à la nationalité du Canadien français : « les fleurons glorieux »; « l'épée »; « la croix »; « une épopée »; « une foi trempée »; « nos foyers et nos droits ».

La notion d'**aïeux** se traduit littéralement en anglais par « *forefathers* » ou « *ancestors* ». Pour la totalité des vingt-cinq premiers vers adaptés ou traduits par vingt et un auteurs, on n'a pas trouvé une équivalence littérale stricte dans la lecture de l'amorce poétique. Pour les Canadiens anglais, on le verra, la patrie n'est pas une continuité historique, mais géographique. Près de la moitié seulement des poètes-traducteurs ont choisi des notions dont l'interprétation se rapprochait du texte de départ, ou renvoyait à un synonyme de cette idée.

³⁵² ROUTHIER, Adolphe-Basile (1880). *Chant national*; musique Calixa Lavallée; Québec : Arthur Lavigne éditeur.

³⁵³ La traduction anglaise libre qui apparaît sous chaque vers original du *Chant national* a pour unique objectif de faciliter le repérage d'équivalences plus au moins fidèles pour les expressions phares énoncées dans les adaptations ou les traductions ou qui comportent une notion apparentée à celle énoncée dans le *Chant national*.

³⁵⁴ Lors de la création du corpus final, vingt et un auteurs avaient été sélectionnés. Deux d'entre eux, James Acton et George C. Holland, avaient rédigé une deuxième adaptation de *l'Ô Canada*. Stanley Weir avait publié trois versions du *Chant national*. Par conséquent, nous avons étudié vingt-cinq traductions parues entre 1906 et 1931.

La notion d'une « terre de nos **aïeux** » a constitué l'inébranlable socle identitaire sur lequel le poète-juriste avait construit le *Chant national*. Dès le départ, on constate que la majorité des auteurs anglophones n'avaient pas compris l'importance et la réelle signification de cette figure allégorique, ou bien a voulu l'éviter, sentant ce sujet étranger. Toutefois, certaines variations dans les adaptations ont maintenu les lectures dans un champ lexical rapproché :

« *O Canada! Our father's land of old* » (Richardson : 1906); « *O Canada! Beloved Fatherland* » (Acton : 1907); « *O Canada! Our fathers' pride wert thou* » (Neidlinger : 1908); « *O Canada! Land of our sires* » (Boyd : 1909); « *O Canada! The land that bred our sires!* » (Gillespie : 1909); « *O Canada! Beloved Fatherland!* » (Payment : 1912); « *O Canada! The land our fathers found* » (Jones : 1914); « *O Canada, our heritage...* » (Buchan : 1928); « *O Canada! Our fair ancestral land!* » (Garvin : 1930).

Le premier traducteur, le chirurgien Thomas Bedford Richardson, a intitulé son adaptation *O Canada! Our Father's Land of Old*³⁵⁵. Il est apparent que l'intention du poète a été de dessiner en filigrane la terre ancestrale, propos au cœur du chant patriotique. Ce poème quasi épique de la nationalité canadienne-française a été raconté par Routhier en quatre strophes; Richardson, lui, a ramassé l'essentiel en deux couplets. Malgré tout, ce dernier a maintenu la linéarité de l'hymne en la truffant de renvois religieux et historiques semblables :

« *Thy brow is crown'd* » (v. 2); « *Holy cross* » (v. 3); « *glorious annals gloss* » (v. 5); « *Almighty God!* » (v. 7); « *altar and throne* » (v. 10); « *patriot's fire* » (v. 16); etc.

Les quelque seize auteurs qui ont adapté ou traduit l'incipit ont composé des versions plus conformes à leur lecture historique du Canada. La plupart d'entre eux, par exemple, se sont astreints à décrire un pays qu'ils idéalisait. Leur attachement au sol avait des racines moins profondes que celles des Canadiens français. Par « *native land* », « *favoured land* », « *beloved land* », etc. les anglophones désignaient leur terre natale sur laquelle ils avaient grandi sans être de vieille souche. D'entrée de jeu, la notion de l'aïeul a été éludée par les écrivains de langue anglaise dans le premier vers :

« *Our home and native land* » (Weir : 1908, 1914, 1924); « *beloved Country, thou* » (Campbell : 1909); « *our own dear favored land* » (Holland : 1909) (première version); « *favoured land* »; « *homeland strong and free* » (Todd : 1909); « *beloved native land* » (Clarke : 1919); « *The homeland we adore* » (Boulton : 1923).

³⁵⁵ La version de Richardson sera étudiée spécifiquement au troisième chapitre qui traitera d'une sélection d'auteurs et de leurs traductions. Des aspects contextuels pertinents seront aussi abordés.

En 1909, un auteur anglophone, George C. Holland, a publié deux adaptations de *l'Ô Canada*. L'une des versions débute par : « *O Canada, my country vast and free*³⁵⁶ » (v. 1). En quelques mots, le poète a donné des indices probants au sujet de sa lecture renfermée dans une vision d'abord géographique. En effet, cette perspective géographique du Canada est déjà très éloignée du pays décrit par Routhier; ce n'est plus une « terre de nos **aïeux** » qui prospère le long du « fleuve géant ». Il a élargi l'horizon du Canada qui se singularisait par la liberté. Un second regard au texte de Holland nous dévoile une autre particularité de sa lecture : Dieu est imploré à six reprises afin que le pays bien-aimé monte la garde pour la patrie et l'empire. « *O land beloved, Whate'er betide, For home and Empire stand with God thy guide.* », ces paroles sont répétées à la fin des trois strophes de son adaptation (v. 8, 9, 17, 18, 26, 27)³⁵⁷. La notion de patrie est indissociable de celle de l'empire, lequel est d'abord britannique.

La même année, sous la signature d'un écrivain torontois, Grant Balfour³⁵⁸, paraissait une version anglaise du *Chant national*, dont le premier vers interpellait l'auditeur-lecteur par « *O Canada, Dominion of the North!* ». Cette phrase rappelait la réalité politique dans laquelle se trouvait le Canada au tournant du XX^e siècle. Le pays chanté par le poète était celui d'un dominion issu de la colonisation britannique. La notion du *Dominion of the North* révélait

³⁵⁶ Pour les références bibliographiques, voir la note en bas de page ci-après.

³⁵⁷ Nous trouvons d'autres indices sur les intentions de la réécriture par l'auteur. L'*O Canada* est publié dans par trois agents : d'abord, en 1909 par la maison d'édition musicale McKenzie Music Co., Ottawa sous forme d'arrangement pour chœur à quatre voix ; puis sur permission de McKenzie Music Co. dans le *Hymnary*, comme hymne n° 118 - « *Songs of Service: for use in assemblies of young people and older boys and girls* », p.190-192 chanté à l'unisson; enfin, en 1911 par l'éditeur britannique Novello. Ce dernier publiait des œuvres arrangées pour chœurs à diverses voix, pour interprétation entre autres à l'occasion d'offices religieux. Voir HOLLAND, G.C. (1911). « *O Canada, National Anthem/O Canada terre de nos aïeux* »; musique Calixa Lavallée; harmonisation A. Tremblay; dans *Novello's Part-Song Book, Second Series*, n° 1213.

³⁵⁸ Grant Balfour était le pseudonyme emprunté par un écrivain torontois, James Miller Grant, qui rédigeait des histoires pour enfants mettant en scène des animaux, dont les plus connues étaient *The Fairy School of the Castle Frank* et *The Mother of St-Nicolas*. En référence à ces histoires, on a écrit : « *These stories are didactic and the animal characters suffer from acute anthropomorphism. The redeeming feature is that the book advocates kindness to animals* », voir http://www.canadiana.ca/docs/en/facsimile/facsimile_no08.pdf. Parolier d'hymnes religieux et de chants sacrés, il a composé aussi des chants profanes et patriotiques. Il a en outre publié trente-cinq poèmes dans un recueil intitulé « *Canada, My Home and other poems* ». Six d'entre eux ont été réunis dans une section consacrée à sa vision du Canada, « *My Motherland* », sous le titre « *Patriotism* ». Voir BALFOUR, Grant (1910). « *Canada my Home and other poems* », Toronto : The Musson Book Company Limited— Canadian Treasury Series, 88 pages. La partition paroles-musique avait été publiée en 1909 par Whaley, Royce & Co. Limited (Winnipeg; Toronto). Comme poète il s'inscrivait dans la lignée des écrivains patriotiques religieux de son temps qui louangeaient les beautés géographiques et les splendeurs du Canada. Dans son recueil, il appelait ses compatriotes à chanter les vertus du pays : *Canada for Christ, Canada be Strong*.

d'autres préjugés de lecture. Dans les trois strophes de son hymne national, Balfour ne tarissait pas d'éloges pour la grandeur du Canada qu'il dépeignait. Dans ce premier vers, Balfour a institué une lecture politique que nous pouvions anticiper; elle a été énoncée explicitement par l'écrivain torontois dans les autres strophes. Il a exhorté ses lecteurs à demeurer fidèles à leur patrie et de se tenir aux côtés de l'empire : « *Be true to your beloved home, And by the empire stand: O Canada!* » (v. 20-21). La « terre de nos **aïeux** » sur laquelle le « Canadien [avait grandi] en espérant » était désormais habitée par des « *Freemen* » (v. 9) et des « *Northmen* » (v. 17). Aussi, l'interpellation introductive laissait présager un aspect de la lecture géographique dessinée par Balfour dans son adaptation : son Canada s'étendait d'un océan à l'autre : « *His sweep from stern Atlantic flood to far Pacific main* » (v. 3); « *from sea to sea* » (v. 10); « *from shore to shore* » (v. 22). Au point de vue anthropologique, le Canadien n'est plus celui qui doit tout à son histoire, mais plutôt au pouvoir transformateur du territoire. Chez les Canadiens français, le territoire exalte des qualités qui sont déjà là (ténacité, courage, exploits, etc.); le Canadien anglais apparaît chez Balfour comme formé par la nordicité.

En 1909, John Boyd, un avocat et juge de descendance écossaise, s'est évertué d'offrir une traduction littérale³⁵⁹ du *Chant national*. Il a rejeté les autres tentatives de traductions considérées plus ou moins comme de simples paraphrases. Afin qu'une traduction soit une lecture fidèle, l'ensemble des symboles emblématiques et des expressions phares devait à tout le moins se retrouver dans son texte. Nonobstant le manque d'élégance de sa traduction, Boyd a réussi à découper chaque unité de l'hymne canadien-français. La littéralité de sa traduction n'a pas altéré par conséquent la lecture patriotique et religieuse du poème original. La métamorphose métrique découlant de la traduction calquée de Boyd rendait cependant le texte difficile à chanter. De même, la tentative de traduction littérale du texte de Routhier rendait peu probable qu'une telle lecture qui reflétait la réalité des Canadiens français de 1880 pût s'inscrire dans les courants idéologiques du Canada anglais du début d'un XX^e siècle naissant. Boyd avait reconnu en exergue que l'objectif de sa traduction se limitait à réécrire sous forme de poème l'hymne de

³⁵⁹ « While there have been several free translations made of Judge Routhier's famous song, they are almost entirely paraphractical. This is an attempt to supply a faithful translation of the song as a poem. » Voir BOYD, John (3 juillet 1909). « Ô Canada ! » dans *Canadian Magazine*, Toronto Mail and Empire Toronto. La traduction n'est pas superposée sur la mélodie de Lavallée. Exceptionnellement, nous avons conservé ce texte, même s'il n'était pas publié par une maison d'édition musicale en raison des prétentions de son auteur, du fait qu'il était un poète-traducteur et écrivain reconnu au tournant du XX^e siècle.

Routhier. Boyd appréciait la culture traditionnelle, l'histoire canadienne-française et sa littérature³⁶⁰. Par son texte, il voulait offrir à ses compatriotes de langue anglaise fascinés le *Chant national*, une traduction qui transférerait les unités poétiques propres au texte de Routhier.

Le poète-traducteur s'est attaché à la forme et aux expressions phares de Routhier. Il n'a pas pris de liberté avec les paroles du chant patriotique *Ô Canada ! Terre de nos aïeux*, ne s'éloignant guère du mot à mot. S'agissant d'une traduction littérale, la transposition ou la modulation des segments ont entraîné des changements internes dans la forme. Toutefois, Boyd a proposé à ses contemporains une bonne traduction littérale³⁶¹ qui transmettait le message de l'original, observait certaines normes grammaticales de son époque (par exemple : le « *thy* » littéraire), comportait des notions idiomatiques reflétant les expressions phares du *Chant national*, reproduisait le même ton et était intelligible pour le lecteur appartenant à une autre culture. On reconnaît le texte de Routhier dans cette littéralité qui a abouti à ceci :

« O Canada! Land of our **sires**, / Whose **brow** is bound with glorious bays: / The **sword** thy valorous hand can wield / And bear the **Cross** that faith inspires. / What **mighty deeds** thy past days yield, / An **epopee** of glorious sights; / The **faith**, thy shield through all thy days, / Shall still protect our **homes and rights**, / Shall still protect our homes and rights. »

« By the broad river's **giant stream**, / Beneath **God's** ever **watchful sight**, / **Canadians** thrive in Hope's bright gleam, / Sprung from a great and **noble race**, / **Cradled** by self-denial's hand. / In the **New World** high Heaven did trace / The pathway of their **destiny** grand, / And, ever guided by its **light**. / They'll guard the **banner** of their land, / They'll guard the banner of their land. »

« **Christ's forerunner**, their patron saint, / From Him they bear a **crown of fire**. / Enemies of the **tyrant's** base restraint / The depths of **loyalty** their deeds inspire; / And their **proud liberty** they would keep. / With

³⁶⁰ Il a traduit Louis Fréchette, Octave Crémazie, A.B. Routhier, A. Gérin-Lajoie, textes publiés dans un recueil intitulé « *Songs of French Canada* », qui comportait quelque trente-trois poèmes ou chansons d'auteurs canadiens-français. Voir COLLECTIF (1909). « *Songs of French Canada Translated into English* », selected and arranged by Lawrence J. Purpee, Toronto: *The Musson Book Company*. Autre exemple, Boyd était plus qu'un amateur de la littérature canadienne-française comme en fait foi une analyse méticuleuse de huit pages consacrée à la poésie de Louis Fréchette à l'occasion du décès du poète. Voir BOYD, John (novembre 1908). « *The Poetry of Louis Fréchette* » *Canadian*, vol. XXXII, n° 1, p. 57 à 64. Il s'est aussi intéressé à un important personnage canadien-français de l'histoire canadienne : il a rédigé une volumineuse biographie sur Sir George Étienne Cartier. La préface de la traduction française de la biographie sur Cartier offre un portrait de la mission menée par Boyd. On peut y lire que sa réputation comme traducteur a été acquise comme « unificateur des races ». Ce titre lui avait été décerné en particulier par les Canadiens français pour ses efforts incessants à faire connaître à ses compatriotes anglais ce que représente « pour la prospérité et la grandeur de ce dominion, l'apport et l'appui de la race française au Canada ». En tant qu'orateur éloquent, « il n'a jamais laissé passer une occasion de demander justice pour les Canadiens français, et de les défendre contre les injustices auxquelles ils furent en butte [...] ». Voir BOYD, John (1918). « Sir George Étienne Cartier, baronnet, sa vie et son temps, Histoire politique du Canada de 1814 à 1873 », trad. par Sylva Clapin, Montréal : Librairie Beauchemin, p. V à VII.

³⁶¹ Pour certains critères, voir DARBELNET, Jean (1970). « Traduction littérale ou traduction libre », dans *Meta*, 152; p. 88-94.

never-ending **concord** blest. / While by their **genius** sown deep / Upon our soil the **truth** shall rest, / Upon our soil the truth shall rest. »

« Oh, sacred love of **altar** and of **throne**: / Thy **immortal breath** our spirits fire! / Midst **other races** as we hold / Thy **law** whose constant sway we own. / May we as **brethren** all aspire, / With **faith**'s control, while clear shall ring, / As from our **sires** in days of old. / The conquering cry, "For Christ and King." / The conquering cry, "**For Christ and King**." »³⁶²

Par sa traduction littérale, Boyd cherchait à offrir une lecture valorisante du *Chant national* à ses compatriotes canadiens-anglais. De ce fait, elle visait à élargir la compréhension des Canadiens anglais des particularités de la société canadienne-française. Cette lecture s'inscrivait dans sa mission plus générale « d'unificateur des races ». On ne doit donc pas s'étonner que sa traduction n'occulte pas le Canada français et ses valeurs exprimées dans son hymne.

Une parolière britannique populaire, Helen Taylor³⁶³, avait adapté en 1915 l'*Ô Canada* et cette version a été choisie par les autorités religieuses pour être chantée le 10 mai 1915, à l'occasion d'un service religieux³⁶⁴ tenu dans la cathédrale Saint-Paul dont le but était de rendre hommage aux soldats canadiens tombés au combat quelques semaines auparavant, lors de la deuxième bataille d'Ypres considérée comme le « premier grand engagement des Canadiens », lors de la Première Guerre mondiale. En ouverture de sa version, le Canada a été décrit par l'auteure comme un pays noble, « *O Canada, thou land of noble name*³⁶⁵ ». Le pays a payé cher ces lettres

³⁶² BOYD, John (3 juillet 1909). « O Canada ! », musique Calixa Lavallée, Toronto : *Canadian Magazine*, Toronto *Mail and Empire*.

³⁶³ TAYLOR, Helen (1915), « O Canada! Canadian National Anthem – Chant national », London, New York, Toronto, Melbourne : *Chappel & Co Ltd*.

³⁶⁴ Voir ST-PAUL'S CATHEDRAL (10 mai 1915). « Form of Prayer used at the Memorial Service for the Canadian Soldiers who have fallen in the War », London : England. Le document renferme un article du *The Church Times*, 15 mai 1915, intitulé « Canada's Heroes ». « Moving Service at St-Paul's », p. 11.

³⁶⁵ Voir aussi [TAYLOR, Helen (1915)]. *O Canada!* « Hymn Sung in St. Paul's Cathedral, London, England, May 10th, 1915, at the Memorial Service for the Canadians soldiers fallen in battle; [feuillet sans musique], p. 8; TAYLOR, Helen (1915). *O Canada! Canadian national anthem*; musique Calixa Lavallée; (arr. musical : H. M. Higgs); paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; London, New York, Toronto, Melbourne; Chappel & Co. Limited; TAYLOR, Helen (1915). *O Canada! Canadian national anthem*; musique Calixa Lavallée; (arr. musical: H. M. Higgs); publié dans : « Canadian corps fall championship athletic meet: held in France, 1917 », pages 10-11, London: Jordon-Gaskell, 1917.

de noblesse que la poétesse lui a attribuées dans sa traduction du *Chant national* : l'armée canadienne avait subi « environ 6000 pertes au cours de la bataille de quatre jours³⁶⁶ ».

Un simple survol de la manière d'adapter, de traduire ou de réécrire l'amorce du *Chant national* dévoile la pluralité des lectures réalisée par les auteurs anglophones. On note déjà les différentes formulations ou les couches de sens apportées dans les autres vers ou strophes des textes au fur et à mesure du déroulement chronologique de la production de ceux-ci.

Nous rapportons ci-après une sélection des premières phrases des vingt-cinq traductions pour mettre en lumière cette multiplicité d'interprétations ou de traductions du *Chant national*. On a marqué en gras les syntagmes se retrouvant dans le même champ lexical que les expressions phares de Routhier. Par conséquent, après chaque premier vers, nous reproduisons aussi certains passages des poèmes anglais adaptés, traduits, réécrits qui reprennent l'une ou l'autre des allégories tirées du *Chant national* ou qui révèlent des indications utiles pour une typologie lectoriale.

Traductions du premier vers ou titre : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

***O Canada! Our father's land of old* (Richardson : 1906)**

Trad. libre : Ô Canada ! Terre de nos ancêtres

À première vue, il appert que Richardson a traduit dans le but d'offrir une lecture patriotique et religieuse³⁶⁷ de l'hymne Lavallée-Routhier. Dans sa traduction, il a adapté un certain nombre

³⁶⁶ MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE, *Deuxième bataille d'Ypres*. [En ligne] : <http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/batailles-et-combats/batailles-terrestres/deuxieme-bataille-dypres/>, consulté le 14 août 2017.

³⁶⁷ De multiples traductions comportaient des expressions de nature religieuse. Même si parfois, nous indiquons quelles notions ont été retenues, nous ne reproduisons pas pour chaque adaptation ou traduction le vers dans son entier en raison de leur grand nombre et leur diversité. Par exemple, pour un corpus de 25 traductions rédigées par les 21 traducteurs retenus lors de sa création, citons comme suit les expressions et leur fréquence* : « *God* » : 95 fois; « *God of might* » : une fois; « *God of right* » : une fois; « *Lord* » : une fois; « *Lord of Host* » : quatre fois; « *King of Kings* » : une fois; « *Christ* » : 13 fois; « *Him* » : une fois; « *heaven's arm* » : une fois; « *bounteous hand of God* » : une fois; « *Christ's forerunner* » : deux fois; « *Patron Saint* » : trois fois; « *Truth's holy light* » : trois fois; « *Aureole* » : une fois; « *Divine* » : six fois; « *Cross* » : 12 fois; « *Altar* » : huit fois; « *Faith* » : 26 fois; « *Prayers* » : trois fois; « *Lord of the land* » : sept fois; « *Temple* » : deux fois; « *Almighty love* » : une fois; « *Lord of the world* » : trois fois.

*Le nombre de fréquences d'expressions liées à une lecture religieuse comprend aussi 12 autres traductions réalisées par 10 auteurs qui ont été retranchés dans le tri final. Toutefois, le tri final a eu un impact marginal sur les occurrences : par exemple, au lieu de 95 « *God* » on s'est retrouvé avec 92 « *God* », etc.

d'idiomes pour rappeler la fibre nationaliste des Canadiens français. Il s'est fait le chantre de leurs valeurs religieuses en traduisant presque littéralement les principales expressions liées à la ferveur de ceux-ci.

***O Canada ! Beloved Fatherland* (Acton : 1907)**

Trad. libre : Ô Canada, patrie bien-aimée

Dans sa première traduction de 1907, Acton a retenu l'ensemble des thèmes religieux du *Chant national* :

(*God* v. 7, 10, 16, 18a, 19), (*Christ* v. 25, 36), (*patron saint* v. 19), (*Truth's holy light* v. 26, 27), (*aureole* v. 20), (*Divine* v. 20, 20a), (*cross* v. 4), (*altar* v. 28), (*faith* v. 33), (*heaven* v. 12), (*throne* v. 28).

Il apparaît évident qu'en traduisant ces expressions, nous pouvons affirmer qu'Acton a voulu conserver au moins les aspects de la lecture religieuse de l'*Ô Canada* original. Par ailleurs, l'auteur a modifié la vision géographique du Canada, qui devient un pays d'un océan à l'autre (v. 33) :

« *In faith from sea to sea* » (v. 33).

D'autre part, Acton a retenu les principales expressions phares du discours patriotique de Routhier. Il propose en conséquence une lecture littérale du *Chant national*.

(*beloved* t., v. 1), (*fatherland* t., v. 1), (*brow* v. 2), (*wreathed* v. 2), (*arm* v. 3), (*sword* v. 3), (*history* v. 5), (*freedom* v. 8, 9), (*hearth* v. 8, 9), (*son* v. 11), (*blood* v. 12), (*cradle* v. 13), (*light* v. 14), (*proud* v. 15), (*flag* v. 17, 18, 18a), (*foe* v. 21), (*fire* v. 20a), (*liberty* v. 21), (*tyrant* v. 21), (*hate* v. 21), (*loyalty* v. 22), (*breath* v. 25), (*glorious* v. 25), (*alien host* v. 26), (*truth* v. 26, 27), (*love* v. 28), (*law* v. 31), (*for Christ and the King* v. 31), (*brother* v. 32).

***O Canada! Thy voice goes o'er the sea* (Bridle : 1908)³⁶⁸**

Trad. libre : Ô Canada! Ta voix porte au-delà de la mer.

Bridle a inséré subtilement dans sa traduction une allusion à deux mères patries :

³⁶⁸ Augustus Bridle était membre du *Toronto Arts and Letters Club*, dont la mission avait pour but de faire progresser la « race » et de développer une identité pour la nation - « *an identity intended to legitimate the larger imperial project and sustain the dominance of white settler* ». (Voir VAUGEOIS, Lise C. (2013). *Colonization and the Institutionalization of Hierarchies of the Human through Music Education: Studies in the Education of Feeling*, Thèse de doctorat, Toronto, Faculté de musique, Université de Toronto.) Le club privé réunissait un groupe sélect d'écrivains, de musiciens, d'architectes, d'universitaires et d'amateurs d'art de langue anglaise encouragés par Bridle, journaliste et critique musical.

Brave Union-Jack and gallant Fleur-de-Lis (v. 20).

Le Canada a été aussi décrit par Bridle comme une terre de liberté :

Home of the brave and land of liberty (v. 2).

Par ailleurs le « Canadien » du *Chant national* a été remplacé avec insistance par des « *Northman* » qui ont fait du Canada leur pays, patrie de liberté :

O land of liberty! The Northman's home (v. 9, 10, 19, 20, 28, 29, 38 et 39).

They rear'd the Northman's home (v. 25).

Outre ces adaptations qui s'éloignent de l'interprétation originale de l'hymne Lavallée-Routhier, Bridle a conservé quelques notions de l'*Ô Canada* :

(*rivers* v. 12), (*glorious* v. 8), (*love* v. 11), (*truth* v. 21), (*free* v. 6, 19), (*son* v. 23), (*flag* v. 5, 19, 26), (*song* v. 32).

Aussi, comme la plupart des traducteurs, Bridle a traduit à peine certaines notions reliées à la foi. Dans son cas, il n'en a retenu que deux :

(*God* v. 17, 21, 26, 36), (*prayer* v. 23).

Ruler of Kings, by whose prevailing word (Acton : 1909)³⁶⁹

Trad. libre : Souverain des Rois, dont la parole s'impose entre tous

Dans sa deuxième traduction, Acton a réduit le nombre d'expressions qui admet la reconnaissance de la divinité :

(*prayer* v. 5), (*God* v. 6, 23), (*God of Might* v. 7), (*God of Right* v. 15), (*truth's holy light* v. 16).

Par contre, l'écrivain a complètement métamorphosé la perspective géographique du pays; l'horizon laurentien du Canada de Routhier a été transformé de toute part :

From where Atlantic's loud and clam'rous roar (v. 17);

To mild Pacific's sunny slopes (v. 19);

³⁶⁹ ACTON, James (1909). « For Home and Country », musique Calixa Lavallée, dans *The Home Journal*, Toronto.

*And **Yukon** 's golden sands* (v. 20);

*From where **Niagara** widly gropes* (v. 21);

*To **Mackenzie** 's silent lands* (v. 22).

Il n'existe plus aucun référent au Québec, preuve que la géographie qui crée l'identité canadienne ne comprend pas le Québec.

O Canada ! Our home and native land (Weir : 1908, 1914, 1924)³⁷⁰

Trad. libre : O Canada ! Notre patrie et sol natal.

Les trois versions réalisées par Weir se démarquent entre elles sous trois aspects bien particuliers. D'abord, la première adaptation de 1908 a été qualifiée comme étant neutre sur le plan du genre. Depuis l'adoption de l'hymne national canadien, de nombreuses personnes ont souhaité et revendiquent toujours que la version anglaise actuelle soit modifiée de manière à remplacer le deuxième vers en y substituant l'original qui se lisait ainsi :

True patriot love thou dost in us command (v. 2).

Puis, dans une adaptation de 1914, Weir a modifié ce vers en le remplaçant par :

*True patriot love in all thy **sons** command* (v. 2).

Enfin, en 1924, le juriste-écrivain anglophone a publié une nouvelle adaptation, mais qui ne retouchait pas ce deuxième vers considéré aujourd'hui comme discriminatoire.³⁷¹ Dans cette dernière version, Weir a ajouté une quatrième strophe et il y a renfermé quelques expressions de nature religieuse :

*Ruler Supreme, Who hearest humble **prayer*** (v. 27);

*Help us to find, O **God**, in Thee* (v. 29).

³⁷⁰ Les trois adaptations de Weir seront étudiées avec un plus grand soin dans le troisième chapitre. Seront aussi abordés quelques aspects contextuels de leur composition selon leur intérêt et leur pertinence. De plus, les expressions utilisées par Weir pour décrire sa lecture du Canada seront analysées.

³⁷¹ Au début février 2018, un projet de loi fut adopté pour modifier le « *in all thy sons* » par « *in all thy us* ».

Pourtant, dans la préface des deux premières éditions de son *National Song*, Weir avait indiqué ceci : « *It is advisedly a song, not a hymn, and may therefore be freely and fittingly used upon secular occasions*³⁷² ». Il avait aussi critiqué Richardson pour son utilisation de notions religieuses dans la traduction *O Canada ! Our Father's Land of Old*.

Comme nous verrons dans la prochaine partie, les trois réécritures-adaptations publiées par Weir ont représenté avant tout des lectures patriotiques. Sur le plan géographique, l'auteur a dessiné les merveilleux paysages canadiens qui s'étendent de « *East to western sea* » (v. 12, 21). Il a localisé le pays dans le « *True North* » (v. 3, 14 et 23).

O Canada ! Our fathers' pride wert thou (Neidlinger : 1908)³⁷³

Trad. libre : Ô Canada ! Tu fus la fierté de nos pères.

Neidlinger, un musicien américain a traduit littéralement le *Chant national*. Il s'est attaché à rendre ainsi l'ensemble des expressions phares de Routhier³⁷⁴. L'intérêt d'un compositeur étranger, non britannique peut étonner.

O Canada ! Dominion of the North! (Balfour : 1909)

Trad. libre : Ô Canada ! Dominion du Nord

La « terre de nos aïeux » de l'hymne national est devenue un **dominion** assujetti à la Couronne britannique dès le premier vers :

Canada! Dominion of the North! (v. 1).

³⁷² Extrait d'une note parue au verso de la page couverture du feuillet musical de Weir sous la signature de l'auteur.

³⁷³ La traduction de Neidlinger sera brièvement abordée au troisième chapitre.

³⁷⁴ (*faith* v. 6, 9, 18, 27, 35), (*God* v. 10, 19, 32), (*altar* v. 28), (*pride* v. 1, 12), (*crown* v. 2), (*glorious* v. 2), (*brow* v. 2, 20), (*dishonest* v. 4), (*deeds* v. 5), (*honor* v. 7, 16, 25, 33), (*country* v. 8, 17, 26, 29, 34), (*benign* v. 8, 17, 26, 34), (*love* v. 9, 18, 27, 29, 35), (*blood* v. 9, 18, 27, 35), (*giant stream* v. 11), (*sang thy lullaby* v. 11), (*pride of race* v. 12), (*cradle* v. 12), (*protect* v. 14), (*right* v. 14), (*flag* v. 14, 29), (*son* v. 15, 19), (*victory* v. 20), (*foe* v. 22), (*tyranny* v. 22), (*truth* v. 24, 31), (*fire* v. 28), (*noblest love* v. 29), (*breath immortal* v. 30), (*united* v. 32), (*sing* v. 32), (*homage paid unto* v. 32), (*arm* v. 35), (*sword* v. 35).

Balfour a de plus rappelé la reconnaissance du lien avec l'Empire britannique de manière explicite :

*Be true to your beloved home, / And by the **empire** stand:* (v. 20 et 21).

La perspective géographique du Canada décrite dans le chant patriotique canadien-français a été complètement changée par le traducteur :

*Canada! Dominion of the **North!*** (v. 1);

*His sweep from stern **Atlantic** flood to far Pacific main* (v. 3);

*No despot rules, behold, from **sea to sea*** (v. 10);

*O Canada! From **shore to shore*** (v. 22).

Le traducteur a conservé quelques expressions associées à une lecture religieuse :

(bounteous hand of God v. 4), (divine v. 7), (God v. 11, 24), (Christ's forerunner v. 20).

D'autre part, il a effacé l'identité des Canadiens français. Ceux-ci deviennent des hommes libres et des hommes du nord :

***Freemen**, rejoice! Rejoice that ye are free!* (v. 9);

***Northmen**, be strong! Abhor the traitor stain* (v. 17).

Balfour a inséré dans son adaptation un certain nombre d'expressions phares de Routhier :

(brow v. 7), (wreathe v. 7), (light v. 7), (law v. 8), (free v. 9, 14), (equity v. 11), (rule in equity v. 11), (brotherhood v. 12), (loyal v. 13), (unity v. 13), (freedom v. 15), (flag v. 15), (banner of honor v. 16), (emblem of brave v. 16), (abhor the traitor v. 17), (strong v. 17), (foe v. 18), (craven cry disdain v. 18), (bold aggressor v. 19), (war v. 19), (beloved v. 20), (home v. 20), (stand v. 21), (implore v. 23), (arm v. 23).

O Canada! Land of our sires (Boyd : 1909)³⁷⁵

Trad. libre : Ô Canada ! Terre de nos ancêtres

La traduction littérale de Boyd a déjà été décrite ci-haut. Nous avons aussi évoqué quelques éléments contextuels qui ont amené l'auteur à réaliser une telle lecture du chant patriotique canadien-français, notamment son intérêt personnel pour la culture canadienne-française et son

³⁷⁵ Tel que mentionné, exceptionnellement, nous avons ce texte, même s'il n'était pas publié par une maison d'édition musicale en raison des prétentions de son auteur, un poète-traducteur et auteur reconnu au début des années 1900. En rappel, ce dernier affirmait ceci : « *While there have been several free translations made of Judge Routhier's famous song, they are almost entirely paraphrased. This is an attempt to supply a faithful translation of the song as a poem* ». Voir BOYD, John (3 juillet). « O Canada », musique : Calixa Lavallée, Toronto : *Canadian Magazine*, Toronto Mail and Empire.

désir de transmettre à ses compatriotes canadiens-anglais une version pour que ceux-ci puissent apprécier la signification des paroles originales. Un repérage rapide des mots clés de la traduction de cet écrivain révèle que ce dernier a traduit presque mot à mot la totalité des idiomes de l'hymne national :

(*land of our sires* v. 1), (*brow* v. 2), (*glorious* v. 2, 6), (*sword* v. 3), (*deeds* v. 5, 23), (*epopee* v. 6), (*home* v. 8, 9), (*rights* v. 8, 9), (*river's giant stream* v. 10), (*Canadians* v. 12), (*noble race* v. 13), (*cradle* v. 14), (*new world* v. 15), (*light* v. 17), (*guard* v. 18, 19), (*banner of their land* v. 18, 19), (*crown of fire* v. 21), (*other races* v. 21), (*crown* v. 21), (*fire* v. 21, 30), (*tyrant* v. 22), (*loyalty* v. 23), (*proud* v. 24), (*liberty* v. 24), (*concord* v. 25), (*never ending concord blest* v. 25), (*genious* v. 26), (*truth* v. 27, 28), (*love* v. 29), (*breath* v. 30), (*law* v. 32), (*brethren* v. 33), (*sires in days of old* v. 35), (*for Christ and the King* v. 37).

O Canada, beloved Country, thou! (Campbell : 1909)

Trad. libre : Ô Canada, Pays bien-aimé !

Les deux types d'expressions qui ont été adaptées par Campbell sont rattachés au moins aux dimensions religieuse et patriotique du poème de Routhier.

O Canada! The land that bred our sires! (Gillespie : 1909)³⁷⁶

Trad. libre : Ô Canada ! Terre qui a vu naître nos pères !

Gillespie a soutenu que sa traduction était une traduction littérale autorisée par Routhier. En effet, il a proposé une version littérale de plusieurs expressions phares du *Chant national*. Il a calqué les notions religieuses, les valeurs patriotiques. Deux faits sont dignes de notre attention. Dans sa traduction, Gillespie a nommé expressément le fleuve de l'hymne national :

God's eye regards how, where St. Lawrence flows (v. 10).

Toutefois, le poète a erré dans sa tentative d'une traduction fidèle : il a métamorphosé la perspective géographique du Canada en élargissant l'horizon du pays chanté dans l'hymne national de 1880 :

In this land of the West! (v. 15);

³⁷⁶ Le texte de la traduction de Gillespie porte la mention « Specially authorized by Sir Adolphe B. Routhier, K.C.M.G., as an exact English rendering of the original text ». Cette mention se trouve sur le texte d'une version dactylographiée qui se trouve dans un dossier vertical de la Bibliothèque et Archive nationale du Canada. Le dossier vertical est classé sous « *National Anthem* ». Il fait partie de l'ancien fonds d'archives du Département de musique de la Bibliothèque nationale situé dans un entrepôt de la bibliothèque.

*That Truth may reign supreme from **shore to shore!** (v. 26 et 27).*

O Canada our own dear favored land (Holland : 1909) (première version)

Trad. libre : O Canada ! Notre chère patrie bénie

Dans une première traduction, l’auteur s’est éloigné du poème original en proposant :

O land beloved, God be thy guide

*Leading thee onward in an **empire** wide* (v. 23 et 24).

La reconnaissance explicite ou implicite d’un lien existant avec l’Empire britannique ne se retrouve nullement dans le chant patriotique canadien-français. Deux autres vers de son adaptation libre ne peuvent pas s’inscrire dans le récit de Routhier :

*Thine the fruitful soil that the **freemen** till* (v. 5);

*That through endless ages thy **broad domain*** (v. 13).

O Canada, my country vast and free (Holland : 1909) (deuxième version)

Trad. libre : Ô Canada, mon pays vaste et libre.

Dans sa deuxième traduction, Holland a répété à six reprises comme une incantation :

*For home and **Empire** stand with God thy guide* (v. 8, 9, 17, 18, 26 et 27).

Avec autant de discrétion, nul doute que le poète tenait à manifester sa loyauté envers l’Empire britannique.

Il a aussi exprimé dans son adaptation son attachement envers un Canada d’une étendue géographique plus vaste et très différente de l’hymne canadien-français de 1880 :

*O Canada, my country **vast and free*** (v. 1);

Of forest lakes and plain (v. 4).

Le lien avec le sol et les luttes pour l’appropriation ont été formulés par Holland selon un cadre historique qui reflète une époque plus récente propre au Canada anglais.

*Thine the fruitful soil that **freemen** till* (v. 5)

*Thy **pioneers** to seek the forest wild* (v. 11)

That by broad domain, from foes secure (v. 14)

Quelques références à Dieu et à la foi ont été maintenues dans cette deuxième adaptation par Holland :

(*God* v. 8, 9, 17, 18, 26 et 27), (*faith* v. 19).

O Canada, my homeland strong and free (Todd : 1909)

Trad. libre : Ô Canada ! Notre patrie forte et libre.

Todd a dépeint un pays qui ressemble à celui que l'on retrouve dans la plupart des adaptations de ses compatriotes traducteurs, auteurs et écrivains de langue anglaise de son temps. Comme Weir l'a fait pour l'une de ses traductions, il a sous-titré : « *That **True North*** ». Le Canada s'étend d'un océan à l'autre; les pics des rocheuses atteignent presque les nuages.

Fair are thy lands that spread from sea to sea (v. 2)

Thy mighty mountains soar, dear land so close to the smiling skies (v. 3)

O Canada! In praise of thee we sing (McCulloch : 1910)³⁷⁷

Trad. libre : Ô Canada ! Nous chantons tes louanges.

Les particularités de la version de McCulloch seront analysées très brièvement au troisième chapitre.

O Canada, beloved Fatherland ! (Payment : 1912)

Trad. libre : Ô Canada, patrie bien-aimée !

Payment a imité certains traducteurs de l'hymne national de son époque. Ceux-ci ont transformé dans leurs adaptations la «terre de nos aïeux» en un Dominion assujéti à la couronne britannique. Qui plus est, tout comme ces mêmes auteurs, le poète en 1912 a aussi réaffirmé la loyauté canadienne envers l'Empire britannique :

« *Canada, with patriotic fire/Rise to the call of Britain's vast **Empire!*** (v. 20 et 21).

Payment a adapté le dernier vers du dernier couplet ainsi :

³⁷⁷ Mercy E. Powell McCulloch avait produit une version qui avait été déclarée gagnante lors d'un concours organisé par la revue *Collier*.

God save our great Dominion, save our King! (v. 26 et 27).

Il a invoqué Dieu pour protéger le dominion et son roi. Il a en quelque sorte prêté allégeance envers son pays et le roi d'Angleterre. Dans sa traduction, Payment a inséré subtilement les éléments essentiels de l'incipit de l'hymne royal britannique qui était l'hymne national du Canada à l'époque. L'auteur est probablement aussi le seul à évoquer un événement historique précis, celui de la Conquête dans une traduction ou adaptation du chant patriotique canadien-français :

Our fathers met, intent to do or die;

*Each with might did fight, 'twas on **Abram's** Height* (v. 12, 13);

***Wolfe** and brave **Montcalm**, in a halo bright;*

Of glory died for thee (v. 15, 16).

Traductions du premier vers ou titre durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

O Canada ! The land our fathers found (Jones : 1914)

Trad. libre : Ô Canada ! La terre découverte par nos pères

En choisissant comme sous-titre – *Dominion O Canada* – Jones a adapté l'hymne national pour reconnaître qu'une part de la diplomatie du Canada de son époque était sous la souveraineté de la Couronne britannique.

O Canada! Thy voice goes o'er the sea (Bridle : 1914)

Trad. libre : Ô Canada ! Ta voix porte au-delà de la mer.

Dans son adaptation de 1914, Bridle a repris les thèmes qu'il avait utilisés dans sa première mouture de 1908 :

*Home of the brave and **land of liberty*** (v. 2);

*O land of liberty! The **Northman's home*** (v. 9, 10, 19, 20, 28, 29, 38, 39);

They rear'd** the Northman's **home (v. 25);

*Home of the brave and **land of liberty*** (v. 2).

De prime abord, il est évident que le poète a persévéré dans le martèlement à neuf reprises du *Northman*, expression étrangère aux notions emblématiques de Routhier.

O Canada ! Our home, our native land (Teschemacher : 1914)

Trad. libre : Ô Canada ! Notre patrie, notre pays natal

La version de Teschemacher sera abordée brièvement dans la partie 2 du troisième chapitre qui portera sur une sélection d’auteurs et de leurs traductions. Quelques aspects contextuels de sa traduction seront abordés.

Lord of the lands, beneath Thy bending skies (Watson : 1914)

Trad. libre : Seigneur des nations, sous la voûte céleste.

Pour Watson, à l’instar d’autres de ses contemporains, la « terre de nos aïeux » est un dominion relevant de la tête couronnée d’Angleterre et faisant partie du vaste Empire britannique de l’époque.

*May our **dominion** ever be* (v. 5),

*Our wide extending **empire** bind,*

And all the earth renew (v. 23 et 24).

Pareillement, il a adopté la même perspective géographique du Canada :

*Where justice rules from **shore to shore*** (v. 14),

*From lakes to **Northern lights*** (v. 15).

Il a proposé une lecture religieuse qui a fait de cette adaptation un hymne publié dans de nombreux recueils de cantiques liturgiques :

Lord of the lands, beneath Thy bending skies (v. 1);

Lord of the lands, make Canada Thine own: (v. 8 et 17);

Lord of the lands, make Canada Thine own! (v. 9 et 18);

Lord of the worlds, with strong eternal hand (v. 19);

Lord of the worlds, make all the lands Thine own: (v. 26);

Lord of the worlds, make all the lands Thine own! (v. 27).

***O Canada, thou land of noble name* (Taylor : 1915)**

Trad. libre : Ô Canada, pays au noble nom.

Cette adaptation s'est moulée aux circonstances historiques liées à la participation canadienne durant la Première Guerre mondiale. Elle représente une lecture d'hommage aux exploits des courageux soldats qui ont élevé le pays au rang de noblesse.

Traductions du premier vers ou titre après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

***O Canada! Beloved native land* (Clarke : 1919)**

Trad. libre : Ô Canada ! Pays natal bien-aimé

***O Canada ! The homeland we adore* (Boulton : 1923)**

Trad. libre : Ô Canada ! La patrie que nous adorons

***O Canada, our heritage, our love* (Buchan : 1928)**

Trad. libre : Ô Canada, notre héritage, notre amour

***O Canada, our fair ancestral land!* (Garvin : 1930)**

Trad. libre : Ô Canada, notre belle terre ancestrale !

v. 2 Ton front est ceint de fleurons glorieux

Trad. libre :

Your brow is wreathed with a glorious garland of flowers.

ou *Your brow is encircled with glorious garlands!*

Brève analyse :

Au moins dix auteurs ont adapté ou traduit la métaphore de la couronne parée de **fleurons**. Cette figure métaphorique du *Chant national* a incarné le passé et les hauts faits d'armes des Canadiens français. Plusieurs générations d'élèves canadiens-français ont appris dans leurs petits

manuels d'histoire le respect de l'œuvre fondatrice de leurs héros et de leurs héroïnes du Canada français. Bien que des ouvrages récents plus savants aient relativisé la contribution réelle de certains personnages (par exemple, celle de Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, etc.), la part des idoles des Canadiens d'autrefois appartient toujours à une certaine mythologie que nos sociétés historiques patriotiques, nos hommes politiques ou les gouvernements dépoussièrent lors d'événements de commémoration nationale.

Nous pouvons supposer que Routhier décrivait en particulier une couronne portée avec la noblesse de l'héritage incommensurable légué par les **aïeux**. Cette couronne au sens figuré était ornée des **fleurons** des gloires anciennes, des brillants **exploits**, d'**épopée** de vaillance, de la **foi** courageuse des Canadiens français, des **fleurons** remportés à la fois de sueur et de sang. Il s'agit, en bref, de qualités. Le poète ultramontain a glorifié le passé du peuple canadien en le couronnant de lauriers intangibles.

En examinant de près certaines traductions, nous constatons que nombre de poètes anglophones s'étaient attardés à décrire un autre type de couronne. Ils étaient préoccupés à décrire les caractéristiques matérielles des ornements qui parent les couronnes : fleurs, feuilles, pierres précieuses, etc.³⁷⁸ Comme, par exemple :

« *crown'd with **leaves** of red and gold.* » (Richardson : 1906); « *wreathed with **maple garland** grand.* » (Acton : 1907); « *Glorious the **gems** that crown thy noble brow.* » (Neildlinger : 1908); « *Whose brow is bound with glorious **bays**.* » (Boyd : 1909); « *Brilliant each **gem** thy wreathed brow attires!* » (Gillespie : 1909); « *With **maple leaf** is twin'd* » (Clarke : 1919).

Toutefois, au moins deux auteurs ont attribué dans leurs lectures des vertus morales à cette couronne, reflétant au moins la signification symbolique et plus subtile de l'écrivain originaire qui dans le *Chant national* vante l'idéal spirituel de son peuple. Deux poètes anglophones ont fait l'éloge du caractère sacré de la couronne :

« *May Wisdom wreath thy brow with **light divine**.* » (Balfour : 1909); « ***Hope's holy wreath**...* » (Campbell : 1909).

Un aperçu des dix textes adaptés, traduits ou réécrits de la deuxième phrase du *Chant national* dévoile en outre une variété de lectures réalisée par les auteurs anglophones. On note déjà les différentes formulations ou les couches de sens qui suivent le déroulement temporel de l'avant-

³⁷⁸ L'objectif n'est pas de présenter la meilleure traduction libre des vers anglais, mais de dégager les symboles de leur lecture anglaise sous-jacente.

guerre jusqu'après la guerre. Elles laissent entrevoir la typologie lectoriale à laquelle on pourrait rattacher l'une ou l'autre des adaptations ou traductions. Un constat : sept des dix poètes de l'avant-guerre ont été inspirés par la métaphore de la couronne qui auréolait le front du Canada.

Traductions du troisième vers avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

Thy brow is **crown'd** with leaves of red and gold. (Richardson : 1906)

Ton front est couronné de feuilles rouges et dorées.

Thy brow is **wreathed** with maple garland grand. (Acton : 1907)

Ton front est ceint de feuilles d'érable magnifiques.

Glorious the gems that **crown** thy noble brow. (Neildlinger : 1908)

Des bijoux glorieux couronnent ton noble front.

May Wisdom **wreath** thy brow with light divine (Balfour : 1909)

Puisse la Sagesse couronner ton front de lumière divine.

Whose brow is bound with **glorious** bays (Boyd : 1909)

Ton front est ceint de lauriers glorieux.

Hope's holy **wreath** adorning thy young brow. (Campbell : 1909)

Une sainte couronne d'espoir orne ton jeune front.

Brilliant each gem thy **wreathed** brow attires! (Gillespie : 1909)

Des pierres précieuses auréolent ton front de ses atours !

Traductions du vers 2 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Thy brow is **crowned** with golden leaves of fame (Taylor : 1915)

Ta renommée couronne ton front de feuilles d'or

Traductions du vers 2 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

Britannia's scion whose royal **brow**

With maple leaf **is twin'd**; (Clarke : 1919)

Descendants britanniques, leur front royal

Est tressé de feuilles d'érable.

Crowning thy brow soft glows a starry band. (Garvin : 1930)

Un ruban étoilé couronne ton doux front.

v. 3 Car ton bras sait porter l'épée.

Trad. libre :

Because your arm can wield the sword,

ou *As your arm can carry the sword.*

Brève analyse :

L'**épée**, l'une des expressions phare du poème original a été conservée par neuf auteurs anglophones dans leur traduction du *Chant national* avec quelques variations ou nuances et leurs références appartiennent à trois moments historiques distincts. L'arme portée par les **aïeux** revêtait diverses significations. Rappelons-nous que Routhier était un ultramontain qui avait publié de nombreux ouvrages, dont un recueil de poésie chrétienne. Sa foi a imprégné l'*Ô Canada*. Selon la tradition chrétienne : l'épée pouvait représenter entre autres l'épée de la justice et celle de la gloire. La symbolique de l'**épée** du *Chant national* comporte diverses significations, ce qui a pu convenir à Routhier, qui devait résumer des événements glorieux, mais sanglants de l'histoire des Canadiens français. Ceux-ci ont dû arracher leurs terres en combattant certaines des Premières Nations. Par l'**épée**, l'ancêtre français a protégé ses territoires pour s'adonner au

commerce de fourrure et apporter la prospérité. Pour régler certains conflits et parvenir à la signature de traités qui ont permis d'étendre les explorations jusqu'au Mississippi, l'**épée** a été portée et brandie.

La plupart des cinq poètes de la période de l'avant-guerre qui ont adapté ou ont traduit ce thème ont clamé que les « bras valeureux ou forts » savaient manier ou brandir l'**épée**, notamment pour écraser les puissances malhonnêtes ou faire régner la justice (Neildinger : 1909). Dans l'une des traductions, l'auteur a parlé de l'**épée** pour défendre la foi chrétienne (Campbell : 1909). Cette lecture religieuse se rapproche d'une interprétation du texte de Routhier. Dans les adaptations de deux auteurs qui ont publié leur poème durant la Première Guerre mondiale, l'**épée** avait été portée dans les batailles, lors des campagnes militaires en Europe. Par exemple, en 1914 Jones a affirmé que « *For the **sword** thine arm hath in battle borne* » (v. 3) : l'**épée** a été portée dans la bataille. En ce qui concerne l'auteure britannique Taylor, des bras « *so great and glorious* » (v. 3) ont porté l'**épée** et la **croix** (v. 4) autre thème de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux*.

Les cinq poètes qui ont publié leurs traductions entre 1906 et 1913 ne pouvaient pas invoquer le recours à l'**épée** dans les batailles militaires auxquelles les soldats canadiens anglophones n'avaient pas encore participé³⁷⁹, ou celles menées par les Canadiens français du XVII^e siècle et du XIX^e du *Chant national* qualifiée d'épopée. Parmi notre choix d'extraits parus après la Première Guerre mondiale, deux poètes, Clarke (1919) et Garvin (1930) pouvaient soutenir que dans leurs traductions de l'hymne national, l'**épée** comportait une référence à des exploits militaires récents de leur pays. Par contre, Clarke a invoqué précisément que l'**épée** était l'arme de la justice (v. 24).

Cette **épée**, emblème d'une puissance révolue, a suscité la fierté de nombreuses générations de Canadiens français qui ont idéalisé leur histoire à travers les exploits militaires de leurs ancêtres. Par l'**épée**, l'ancêtre a conquis, christianisé et défendu d'immenses territoires.

Les dix extraits suivants recèlent des indices au sujet des diverses lectures par les auteurs anglophones qui ont récupéré l'une des notions emblématiques redoutables du *Chant national*.

³⁷⁹ À moins que certains auteurs aient voulu se référer à la participation des volontaires dans la guerre des Boers.

Traductions du vers 3 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

Thine arm the **sword** hath wielded (Acton : 1907)

Ton bras a manié l'épée.

Nation abide, and not by reeking **sword** (Acton : 1909)

Et que les nations respectent non pas par l'épée.

Strong the arm that lifts high the **Sword** of Right

Which can crush dishonest might: (Neildlinger : 1908)

Fort est ton bras qui soulève l'épée de la Justice

Qui peut écraser les puissances malhonnêtes

The **sword** thy valorous hand can wield (Boyd : 1909)

Ton bras valeureux peut manier l'épée

Thine arm the **sword** hath taken

To guard the faith of Christ; (Campbell : 1909)

Ton bras a pris l'épée

Pour défendre la foi du Christ

For thy sons well know how to wield the **sword** (Gillespie : 1909)

Tes fils savent manier adroitement l'épée

Traductions du vers 3 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

For the **sword** thine arm hath in battle borne (Jones : 1914)

Ton bras a porté l'épée dans la bataille

Thine arm so great and glorious

Both **sword** and cross doth bear (Taylor : 1915)

Ton bras si fort et glorieux

A porté à la fois l'épée et la croix.

Traductions du vers 3 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

Justice, her **sword**; valour, her strength; (Clarke : 1919)

La justice, ton épée; ton courage, ta force.

Thy loyal arm the **sword** can wield (Garvin : 1930)

Ton bras fidèle sait porter l'épée,

v. 4 Il sait porter la croix

Trad. libre :

And it is ready to carry the cross.

ou It too can carry the cross!

Brève analyse :

Pour le quatrième vers, on ne retrouve plus qu'à peine neuf traductions. La **croix** : autre expression phare par laquelle Routhier a désigné l'un des principaux marqueurs identitaires du peuple canadien-français. Le 24 juillet 1534, Jacques Cartier, le navigateur malouin, avait pris possession des terres qui devaient former le Canada en érigeant une grande **croix** ornée d'un drapeau de fleurs de lys. Au cours des premiers temps de la Nouvelle-France, les Canadiens français qui ont établi des villages, bâtissaient dès leur arrivée des églises et autres institutions religieuses surmontées de **croix**. Au gré de leurs découvertes, les explorateurs ont jalonné de **croix** l'Amérique du Nord. La **croix** a symbolisé aussi les épreuves des saints missionnaires canadiens. Pour les **aïeux** catholiques croyants, porter sa **croix**, c'était en outre affronter les adversités et les malheurs au quotidien, nombreux dans les efforts de la colonisation jusqu'au XVIII^e siècle. Aussi, les Canadiens de jadis ont subi leur lot de misère et de souffrances aux premiers temps de la colonisation : destruction des récoltes par les Iroquois, intempéries de la nature ou les humeurs changeantes des régimes politiques et militaires. Par conséquent, le poète ultramontain a inséré dans l'Ô *Canada* une image religieuse puissante et d'une richesse polysémique. Bien que traduit littéralement, le mot « **croix** » n'exprime pas en anglais le même sens ni l'imaginaire religieux ou historique.

Parmi les neuf traductions de la **croix**, certains auteurs ont clairement retenu la lecture chrétienne de Routhier. C'est le cas du Dr Thomas Bedford Richardson (1906) pour qui la croix est « sainte » (« *Holy* »). Certains des critiques de l'époque lui ont reproché le caractère trop religieux de sa traduction en raison de cette évocation de la **croix**. Dans le cas de Boyd (1909), la **croix** inspire la foi « *the Cross that faith inspires* » (v. 4). Deux auteurs anglophones, dans leurs traductions publiées après la Première Guerre mondiale, ont modifié la perspective de lecture du symbole, mais en le conservant dans le même champ lexical. En 1919, pour une poétesse féministe, Clarke, la **croix** a été un boulier et une couronne pour le Canada : « *Thy cross, her shield and crown*; (v. 23) ». L'auteure a aussi préservé d'autres symboles, l'**épée**, qui a signifié la justice; le courage qui a incarné la force. En 1923, Boulton, un baron britannique, a associé la **croix** aux « *brave gentlemen of France* » (v. 9) qui ont découvert la Nouvelle-France, jusqu'à l'arrivée des Britanniques qui aspiraient au même but.

Dans l'énumération ci-dessous, nous constatons que la notion de la **croix** a été abandonnée dans plus de seize traductions. Les auteurs anglophones se sont tournés vers des thèmes qui correspondaient à leur vision historique ou géographique du Canada. Le texte de Routhier devint le prétexte d'une création littéraire qui s'éloigne de l'original français au point d'être complètement autonome.

Traductions du vers 4 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

Beneath the shade of the Holy **cross** (Richardson : 1906)

À l'ombre de la sainte Croix.

Aloft the **cross** to raise (Acton : 1907)

Et hissez très haut la croix.

And bear the **Cross** that faith inspires (Boyd : 1909)

Et porter la Croix que la foi inspire.

Who braved the wilds to win thee for the **Cross** (Holland : 1909) (première version)

Ils bravèrent les dangers pour te conquérir et dresser la Croix.

Traductions du vers 4 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

And hath raise the **Cross** on high; (Jones : 1914)

Bien haut, il a élevé la Croix.

Thine arm so great and glorious

Both sword and **cross** doth bear (Taylor : 1915)

Ton bras si fort et glorieux

A porté à la fois l'épée et la croix.

Traductions du vers 4 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

Thy **cross**, her shield and crown; (Clarke : 1919)

Ta croix, ton bouclier et ta couronne.

First, **cross** in hand, your banners to advance; (Boulton : 1923)

Les premiers, croix à la main, vos bannières pour découvrir.

The **cross** it bears on high (Garvin : 1930)

Bien haut, il porte la croix.

v. 5 Ton histoire est une épopée

Trad. libre :

Your history is an epic.

Brève analyse :

Six auteurs ont adopté ou traduit ce thème. Le mot **épopée** peut se traduire en anglais par *épopée* ou *epic*. Tant en français qu'en anglais, l'expression réfère à un long récit poétique d'aventures héroïques où intervient le merveilleux. De nouveau, dans un style soutenu, Routhier a exalté le sentiment collectif de ses compatriotes en leur rappelant les exploits des Canadiens français. Ces exploits historiques, réels ou mythiques de son peuple ont été élevés au rang d'**épopée**. Parmi les **épopées**, le chant patriotique des Canadiens français a voulu rappeler celle des grandes expéditions des voyageurs et des coureurs des bois. Routhier a peut-être souhaité commémorer aussi les importantes réalisations des parlementaires qui ont défendu la nationalité canadienne-française et ont conquis certains droits constitutionnels pour le peuple sous le régime anglais.

Il est intéressant de noter qu'à peine six poètes retenus maintiennent dans leur lecture le respect de l'histoire canadienne comme une **épopée**. S'agit-il de rappeler que nous avons au départ

quelque vingt-cinq traductions lors du dernier tri pour la création du corpus? L'allégorie du chantre de l'Ô *Canada* a été traduite littéralement en 1909 par un seul écrivain anglophone, John Boyd qui parle de l'histoire des **aïeux** canadiens comme « *An **epopee** of glorious sights; (v. 6)* ».

Le récit narré par les trois auteurs d'avant-guerre aborde la symbolique de l'**épopée** sous la thématique de l'histoire. Après la Première Guerre mondiale, aucun écrivain anglophone n'a publié une adaptation ou une traduction de l'expression phare de Routhier. Leur intérêt à raconter l'histoire de la Nouvelle-France ou celle des Canadiens français ne correspond plus à leur lecture idéologique du Canada : la traduction suit cette lecture.

Traductions du vers 5 avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

No stains thy glorious **annals** gloss (Richardson : 1906)

Les annales de ton histoire glorieuse sont sans tâche.

And **history's** page hath yielded to thee her meed of praise. (Acton : 1907)

Un tribut de louanges est gravé dans les pages de l'Histoire.

An **epopee** of glorious sights; (Boyd : 1909)

Une épopée de scènes glorieuses;

While thy noble past is a **record stored**

With deeds that glory lend! (Gillespie : 1909)

Alors que ton noble passé témoigne

D'actes qui te couvrent de gloire !

Traductions du vers 5 durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

And the poet's pen finds its highest theme.

Thy **simple history**. (Jones : 1914)

Le poète puise sa plus belle inspiration

Dans ton humble histoire.

Thine **annals** all victorious

Thy gallant deeds declare. (Taylor : 1915)

Dans tes annales, tous les actes

De ta célèbre histoire, sont attestés.

Traductions du vers 5 après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

Après la guerre, aucune traduction ou adaptation n'a été publiée pour ces concepts symboliques par les auteurs de notre corpus que l'on retrouvait dans le vers 5 du *Chant national*. La fierté liée au récit historique canadien a commencé à s'effriter et disparaître.

v. 6 Des plus brillants exploits

Trad. libre :

Your history is an epic.

Brève analyse :

Pour cette expression métaphorique, cinq auteurs ont proposé leurs traductions.

Dans la première strophe, Rouhier a glorifié le passé des **aïeux**. Celui-ci a été rempli d'**exploits**, accomplis par les Jeanne Mance, Champlain, Madeleine de Verchères, Saints-Martyrs-Canadiens, Dollard des Ormeaux, Étienne Brûlé, Radisson et Groseilliers. Les plus brillants **exploits**, les combats menés avec le plus grand courage et l'énorme hardiesse sont ceux d'une race glorieuse. Cependant, cette expression phare aurait pu ramener les Canadiens français à se retrancher dans leur passé héroïque. À l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le chantre de l'hymne de 1880 a sans aucun doute voulu conforter ses contemporains en leur remémorant la fierté des ancêtres canadiens, fussent-ils des colons, des soldats, des explorateurs, des fondateurs, des missionnaires, affublés d'un certain nombre d'épithètes : le Canadien de jadis, le Canadien d'autrefois, l'habitant, l'aïeul.

Traduire ou adapter l'expression emblématique des **exploits** n'a intéressé que quatre auteurs anglophones. Le premier traducteur de l'*Ô Canada*, le Dr Thomas Bedford Richardson, a publié en 1906 une adaptation qui comporte une reprise de cette expression. Nous pouvons supposer que l'histoire glorieuse des brillants **exploits** à laquelle l'auteur-médecin faisait allusion dans son texte était celle des Canadiens français. Selon le récit des circonstances entourant sa traduction³⁸⁰, il a tenté de recomposer le texte de Rouhier le plus fidèlement possible. De plus, il

³⁸⁰ Voir Bibliothèque et Archives du Canada, dossier 1974-11, *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection* MUS 18, vol. XX.2, page 4.

a cherché l'assentiment de l'auteur des paroles françaises à cet effet. Nous avons déjà mentionné que ce dernier lui a confirmé dans une lettre en date du 12 février 1907 :

*I am most grateful to you for the excellent translation you have made of my song. It was very hard to do it and I know a few English writers who tried it without success.*³⁸¹

Un second auteur, Campbell³⁸², a reformulé dans une version parue en 1909 l'expression des **exploits** invoquée par Routhier. Toutefois, il l'a symbolisée sous forme d'actes de bravoure déployés par des hommes courageux gravés dans les annales de l'histoire : par là, nous pouvons penser que le poète de la Confédération a voulu faire allusion aux faits d'armes de l'aïeul français. D'autant plus qu'il a conservé des expressions phares de l'*Ô Canada* : « *wreath* »; « *the sword* »; « *the faith of Christ* »; pour ne nommer que celles-là. Si nous poussons un peu notre analyse, elle dévoile une lecture patriotique différente du *Chant national*. Campbell a changé le lien d'appartenance avec un Canada autre, notamment par des allusions géographiques étrangères au chant patriotique canadien-français. Citons : « *Protect our inland fields, our seaward wall.* » (v. 8); « *In this great West, where destiny awaits,* » (v. 17); « *Two mighty oceans front her seaward gates.* » (v. 18); « *Till round our lakes and mountains* » (v. 29). Par conséquent, Campbell s'est éloigné d'une lecture apparentée à celle de Routhier.

Une troisième auteure, Helen Taylor, une parolière britannique, a publié en 1915 une adaptation du *Chant national* qui conserve cette notion phare, mais en métamorphosant sa signification. Nous avons déjà noté que sa version a été utilisée pour un service religieux soulignant les circonstances tragiques liées aux actes de bravoure des militaires canadiens lors de la deuxième bataille d'Ypres³⁸³. Toutefois, les **exploits** n'étaient plus uniquement ceux de la race

³⁸¹ Lettre de ROUTHIER, Adolphe-Basile à Thomas Bedford RICHARDSON (12 février 1907). Voir Bibliothèque et Archives du Canada, dossier 1974-11, *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection* MUS 18, vol. XX.7, page 4.

³⁸² Campbell était un poète, écrivain, fonctionnaire et ministre de l'Église épiscopale protestante. Poète reconnu à son époque, ses ouvrages ont été publiés et connurent beaucoup de succès. Ils ont été aussi recensés dans diverses revues canadiennes et américaines. Avec ses amitiés artistiques, il nourrissait notamment sa passion pour l'Empire britannique et ses nouvelles idées sur l'art, l'évolution humaine, ethnologie et la généalogie. On dit que le « patriotisme et l'impérialisme était au cœur de sa foi religieuse, de sa vie et de son œuvre ». Voir CAMPBELL, William Wilfred (1860-1918) *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto 1998. [En ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/campbell_william_wilfred_14F.html

³⁸³ À la deuxième bataille d'Ypres, en avril 1915, la 1^{re} Division du Canada subit en moins de 48 heures des pertes d'environ 6000 hommes, dont 2000 décès. Voir MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE, *Deuxième bataille d'Ypres*. [En ligne] : <http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/batailles-et-combats/batailles-terrestres/deuxieme-bataille-dypres/> consulté le 11 août 2017; aussi voir ST-PAUL'S CATHEDRAL, 1^{er} juillet

canadienne-française sur le sol canadien au XVII^e et XVIII^e siècle au moment où l’auteure a composé en 1915 ces deux lignes :

Thine annals all victorious (v. 5);

Thy gallant deeds declare (v. 6).

Les exploits avaient été accomplis pour la mère-patrie, l’Angleterre, par des « canadiens».

Quant au quatrième traducteur, Garvin, l’interprétation des actes de bravoure qu’il a décrits en 1930 se distancie des **exploits** accomplis par les Canadiens français de l’*Ô Canada*. À plus forte raison, l’auteur anglophone place en exergue de son feuillet musical la mention suivante :

*That this national song may be acceptable to all races and creeds in the Dominion, it is permissible, when preferred, to substitute ‘flag’ for ‘cross’ in the first stanza (translation) and ‘God’ for ‘Christ’ in the last.*³⁸⁴

Traductions du vers 6 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

No stains thy **glorious annals** gloss (Richardson : 1906)

Les annales de ton histoire glorieuse sont sans tâche

Our annals glow with **deeds of mighty men**,

Who conquered fate, undaunted, one to ten. (Campbell : 1909)³⁸⁵

Nos annales sont gravées d’actes d’hommes courageux,

2015, « O Canada ! Extremely rare version of national anthem sung at St Paul’s as WWI raged ». [En ligne] : <https://www.stpauls.co.uk/news-press/latest-news/o-canada-extremely-rare-version-of-national-anthem-sung-at-st-pauls-as-wwi-raged-across-europe>, consulté le 11 août 2017; voir aussi TAYLOR, Helen (1915). *O Canada ! Canadian national anthem*; musique Calixa Lavallée; (arr. musical : H. M. Higgs); dans : « Canadian corps fall championship athletic meet: held in France, 1917; pages 10-11, London : Jordon-Gaskell, 1917 » : L’adaptation de Taylor a été publiée en 1917 dans le programme des activités athlétiques du YMCA lors des compétitions sportives entre les militaires au front.

³⁸⁴ GARVIN, John William (1930). *O Canada ! A national song for every Canadian*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arr.musical Ernest MacMillan; Toronto : Whaley, Royce & Co.

³⁸⁵ Le *Dictionnaire biographique du Canada* nous apprend que « [les] amitiés [de Campbell] nourrissent sa passion pour l’Empire britannique ». On peut aussi lire que « des principes impérialistes guidèrent ses choix dans *Poems of loyalty by British and Canadian authors* (Londres, 1913) et *The Oxford book of Canadian verse* (Toronto, 1913) et *The Oxford book of Canadian verse* (Toronto, 1913), deux ouvrages qu’il édita. Ailleurs, il sera décrit comme un poète de la Confédération. CAMPBELL, William, Wilfrid, *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto 1998. [En ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/campbell_william_wilfred_14F.html

Un contre dix, imperturbables, ils ont conquis le destin.

The faith, thy shield through all thy days (Boyd 1909)

La foi, ton bouclier tout au long de tes jours.

Traductions du vers 6 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Thine annals all victorious

Thy **gallant deeds** declare (Taylor : 1915)

Dans tes annales, tous les actes,

De ta célèbre histoire, sont attestés.

Traductions du vers 6 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

Thy **deeds of valour** are a shield

To guard and glorify. (Garvin : 1930)

Tes actes de bravoure sont un bouclier,

Pour défendre et glorifier.

v. 7 Et ta valeur de foi trempée

Trad. libre :

Your valour steeped in faith

ou *And your merit, steeped in faith.*

Brève analyse :

Cinq auteurs anglophones ont adapté ou traduit cette figure emblématique. La **foi** inébranlable des **aïeux** s'est retrouvée au cœur du *Chant national*, car elle a constitué un autre marqueur identitaire incontournable de la race canadienne-française dès les premiers moments de la Nouvelle-France. L'Église catholique d'alors a joué un rôle primordial dans l'édification de la société : le principal pilier, la **foi**, dans laquelle l'ancêtre devait puiser ses forces spirituelles pour labourer la terre, protéger ses biens et préserver ses droits. La couronne qui ceint le front du Canada est également sertie de la **foi** de ses habitants.

Traductions du vers 7 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

The **faith**, thy sheild through all the days (Boyd : 1909)

La foi, ton bouclier tout au long de tes jours.

With **valour** keepeth tryst. (Campbell : 1909)

Ta loyauté inébranlable.

Thy **valour** true—thy **faith** assured (Gillespie : 1909)

Ta vraie valeur, ta foi indéfectible.

Traductions du vers 7 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

And thy bold hearts filled with devoted **faith** (Jones : 1914)

Et tes cœurs audacieux, comblés de foi sincère.

Thy **faith** divine, thy courage bold (Taylor : 1915)

Ta foi divine, ton courage hardi.

Traductions du vers 7 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

Après la guerre la traduction ou l'adaptation de l'expression **la foi trempée** a été délaissée par seize auteurs des vingt cinq auteurs. Le Canada anglais prenait probablement ses distances à l'égard d'un hymne national qui chantait cette notion associée à la défense de la foi catholique.

v. 8 Protégera nos foyers et nos droits (bis).

Trad. libre :

Will protect our homes and our rights.

Brève analyse :

Six traductions du dernier vers du premier couplet ont été proposées par les auteurs anglophones. Avant la Première Guerre mondiale, de 1906 à 1913, la notion de la défense **des droits et des foyers** canadiens a été préservée dans les traductions de trois écrivains Canadiens anglais parmi les 16 poètes qui avaient rédigé leurs textes entre cette période de sept années. Durant les années du conflit mondial, deux poètes, un Canadien (Morton Jones) et une Britannique (Helen Taylor) ont sauvegardé dans leur traduction les notions de la défense des foyers et des libertés, bien que celle-ci fût l'héritage consenti par la mère patrie, que cette dernière se confondait en ce temps de

guerre à la mère patrie britannique. Quant à Garvin, il a adapté cette expression phare, en insistant sur la protection de « *all our rights* ».

Traductions du vers 8 : avant la Première Guerre mondiale (1906-1913)

Defend **our rights**, forefend this nation's thrall. (Richardson : 1906)

Défends nos droits, protège notre nation contre la servitude.

Shall still **protect our homes and rights** (Boyd : 1909)

Protégera toujours nos foyers et nos droits.

Our **hearths and rights** shall evermore defend! (Gillespie : 1909)

Protégera toujours nos foyers et nos droits.

Traductions du vers 8 : durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Will guard **our homes** and our liberty (Jones : 1914)

Protégeront nos maisons et notre liberté.

Shall guard **our homes**, our sacred **rights** uphold. (Taylor : 1915)

Protégeront nos foyers, défendront nos droits sacrés.

Traductions du vers 8 : après la Première Guerre mondiale (1919-1931)

By **faith** imbued with guiding lights,

Thy valour guards **our hearths** and all **our rights**. (Garvin : 1930)

Par ta foi imprégnée de lumières (inspiratrices) qui guident,

Ta valeur protège nos foyers et tous nos droits.

Constat général

Ce survol des traductions des huit vers de la première strophe du *Chant national* résume bien deux lectures diamétralement opposées du pays. La version française renferme une vision presque lyrique axée sur l'histoire du Canada français, les cris de ralliement de ses citoyens basés sur les valeurs chrétiennes, héritage de la Nouvelle-France. C'est la foi des aïeux qui protège les foyers et les droits de la nationalité canadienne-française. L'analyse, même brève, des traductions ou adaptations anglaises laisse apparaître une fracture : les Canadiens anglais se tourneront vers une lecture plus laïque dans la description des grandeurs géographiques de leur

pays. Aussi, celle-ci se voudra plus militariste : pour la défendre, on fera appel à ses fils, on leur demandera de se tenir debout. Sur le plan identitaire, les Canadiens anglais éprouvent de la difficulté à définir leur nationalisme à travers leurs hymnes nationaux, si ce n'est que celui qui leur commande un véritable amour patriotique envers un Canada surtout défini par la géographie. Avant d'être Canadiens, ils se voient assez souvent comme des « *Northmen* ».

CHAPITRE 3 - Étude d'une sélection de traductions

Cette partie traitera d'une sélection de traductions dans le but de présenter les caractéristiques qui les distinguent, tout en comparant leurs thèmes avec ceux du chant patriotique canadien-français de 1880. Pour les auteurs choisis, nous tenterons d'établir les circonstances entourant leurs adaptations ou traductions ainsi que les interprétations publiques, pour voir si l'on peut y trouver des éléments qui se rattachent à un type de lecture particulier. Nous chercherons, si possible, de donner quelques notes biographiques au sujet des traducteurs ou, au moins, certains renseignements pertinents pour compléter notre analyse.

Partie 1 – Période précédant la Première Guerre mondiale

Traduction du Dr Thomas Bedford Richardson (1867 — 1940)

En 1906, l'éditeur de musique Whaley, Royce & Co. Limited de Winnipeg et de Toronto a publié, sous la plume du Dr Thomas Bedford Richardson³⁸⁶, un feuillet musical qui s'avérait la première traduction anglaise connue du *Chant national : Ô Canada ! Our Father's Land of Old* (*Ô Canada ! Terre de nos aïeux ! Chant national*)³⁸⁷. Deux contrats de cession des droits d'auteur³⁸⁸ de Richardson à l'éditeur Whaley, Royce de Toronto furent signés le 23 novembre 1906 confirmant ainsi la date du droit d'auteur conféré à l'adaptation du poète³⁸⁹. Cela démontre bien le souci et le sérieux de Richardson pour pérenniser sa traduction qu'il produit à l'âge de 39 ans.

³⁸⁶ Thomas Bedford Richardson était chirurgien, milicien, musicien et compositeur. Durant la Première Guerre mondiale, il était le commandant en chef de l'hôpital militaire au camp de Niagara (Ontario). Un fait à noter, il a mis en musique le célèbre poème « *In Flanders Fields* », œuvre poétique d'un compatriote-chirurgien durant la Première Guerre mondiale.

³⁸⁷ RICHARDSON, T.B. (1906). « *O Canada ! Our Father's Land of Old* » Winnipeg; Toronto: Whaley, Royce (unisson, quatre et huit voix).

³⁸⁸ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, voir « *The Dr.-Thomas-Bedford-RICHARDSON Collection* », MUS46 18, vol. XXXI, 4, p. 4, juin 2014. Les œuvres de Richardson étaient aussi « *Entered according to Act of the Parliament of Canada of 1906 by Whaley Royce & Co. Limited at the Department of Agriculture* ». De même, Whaley Royce & Co. Limited les déposait pour un droit d'auteur AMÉRICAIN.

³⁸⁹ L'éditeur musical et le traducteur semblent avoir réalisé des bénéfices financiers intéressants. Deux contrats de cession ont été signés en moins de trois mois : la première entente est datée du 23 novembre 1906, Whaley, Royce & Co. Limited prévoyait la publication de 350 copies pour un arrangement à quatre voix. Le 7 février 1907, une seconde entente est signée : elle vise la publication de 450 copies additionnelles. Richardson reçoit 10 % sur les copies vendues. Cela donne un indice de la popularité de cette première adaptation. (Source pour les contrats : fonds d'archives Richardson conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Canada à la note précitée).

Deux strophes

Richardson n'a traduit que la première et la quatrième strophe du *Chant national*, quoique son texte fût publié à plusieurs reprises sous de multiples formes et d'éditions musicales³⁹⁰; l'auteur n'a jamais retravaillé les paroles, ni ajouté des strophes ou adapté les autres couplets. Dans tous les arrangements musicaux, pour piano et voix solo, quatre voix, chœur mixte, chœur à huit voix ou pour un *Hymnary*³⁹¹, Richardson a conservé intact sa traduction de 1906. La fréquence de publications et les variétés des arrangements donnent un aperçu de la popularité de la première traduction, de sa diffusion au Canada anglais. Y compris la maison d'édition musicale et le traducteur y ont tiré en toute vraisemblance un certain profit.

³⁹⁰ RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce, c1908, c1906; pour voix et piano; aussi pour piano solo, chœur à quatre ou huit voix (location d'acc. pour orchestre), trois voix pour chœur de femmes, quatre voix pour chœur d'hommes, fanfare militaire; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr, « *O Canada, our Father's land of old* », Toronto : Whaley, Royce, c1908, pour chœur (SATB) et piano; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* », publié dans *The New Canadian Hymnal: a collection of hymns and music for Sunday schools, young people's societies, prayer & praise meetings, family circle* #108 ; [en ligne] : <http://hymnary.org/hymn/NCH1916/108> ; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* » Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce, c1906, pour voix et piano; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce, c1908, pour voix moyenne et piano; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce, c1906; pour soprano I, II, alto I, II, ténor I, II, basse I, II, dans une sélection de chœurs et de quatuors pour hommes et voix mixtes; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce, c1906; pour piano, dans une sélection de chœurs et de quatuors pour hommes et voix mixtes; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce, c1906; pour soprano, alto, ténor, basse et orgue; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906), « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce, édition octavo (huit voix, voix mixtes), édition octavo (quatre voix, voix mixtes), édition octavo (trois voix, voix de femmes) édition octavo (quatre voix, voix d'hommes; chant en mi bémol [ré ou mi], acc. Piano, [édition bilingue] [acc. pour orchestre et chœur à quatre voix; partitions et parties MS]; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr [1906], « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce, c1906, pour voix et piano; trois voix [S.S.A.] et piano; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr [1906], « *O Canada, our Father's land of old* », Winnipeg, Toronto: Whaley, Royce, c1908, quatre voix [T.T.B.B.] sans acc.; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr [1906], « *O Canada, our Father's land of old* », publié dans *Historical Souvenir and Book of the Pageants of the 300th Anniversary of the Founding of Quebec, the Ancient Capital of Canada, July Twentieth to Thirty-First Nineteen Hundred and Eighth; Issued under the direction of the NATIONAL BATTLEFIELD COMMISSION and done into a book* [1908], Montréal : CAMBRIDGE CORPORATION LIMITED; p. 53; RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr [1906], « *O Canada, our Father's land of old* », publié dans les *Souvenirs du Passé et livret des Spectacles historiques représentés lors du Trois Centième Anniversaire de la Fondation de Québec l'Ancienne Capitale du Canada* ; publié sous la direction de la COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX et mis en volume par la CAMBRIDGE CORPORATION, LIMITED; 1908, Montréal, p. 50.

³⁹¹ RICHARDSON, Thomas Bedford [1916]. « *O Canada! Our Fathers' Land of Old* », dans « *The New Canadian Hymnal: a collection of hymns and music for Sunday schools, young people's societies, prayer & praise meetings, family circles* », hymne n° 109, p.95. [En ligne] : http://www.hymnary.org/text/o_canada_our_fathers_land_of_old [consulté le 25 octobre 2016].

Pourquoi le chirurgien-musicien n'a-t-il pas adapté les seize autres vers de l'original? Nous pouvons affirmer qu'il avait été convaincu par Routhier que cela n'était pas nécessaire. Dans une lettre datée du 12 février 1907, ce dernier écrivait : « *I believe you have chosen the two most suitable stanzas for translation, and they are quite sufficient for a national anthem*³⁹² ». À partir de 1907 et jusqu'en 1980, on a cité cette fameuse lettre de Routhier dans la plupart des articles de journaux³⁹³ pour montrer que deux strophes suffisaient pour un hymne. Les échanges épistolaires de la famille Richardson vont dans le même sens.

Comparaison de la traduction de Richardson avec l'original de Routhier

Ô Canada ! Terre de nos aïeux (1880) Paroles françaises : A.-B. Routhier : (1839-1920) Musique : Calixa Lavallée : (1842-1891) Ô Canada ! Terre de nos aïeux, Ton front est ceint de fleurons glorieux ! *Car ton bras sait porter l'épée, *(v. non traduit) Il sait porter la croix ! Ton histoire est une épopée Des plus brillants exploits. Et ta valeur, de foi trempée, Protégera nos foyers et nos droits. (bis)	<i>O Canada ! Our Father's Land of Old</i> (1906) Traduction : Thomas Bedford Richardson: (1867–1940) Musique : Calixa Lavallée : (1842–1891) <i>O Canada! Our father's land of old. Thy brow is crown'd with leaves of red and gold. Beneath the shade of the Holy cross, *Thy children own their birth.* (v. 11 adapté) No stains thy glorious annals gloss, Since valour shields thy hearth. Almighty God! On thee we call. Defend our rights, forefend this nation's thrall. (bis)</i>
2. Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant Le Canadien grandit en espérant, *Il est né d'une race fière, *(remplace v. 4 épée) Béni fut son berceau; Le ciel a marqué sa carrière Dans ce monde nouveau. Toujours guidé par sa lumière, Il gardera l'honneur de son drapeau. (bis) 3. De son patron, précurseur du vrai Dieu Il porte au front l'auréole de feu; Ennemi de la tyrannie, Mais plein de loyauté, Il veut garder dans l'harmonie Sa fière liberté.	Strophes 2 et 3 : non traduites par Richardson

³⁹² CANADA, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, « *The Dr.-Thomas-Bedford-RICHARDSON Collection* MUS46 18 », dossier 1974-11, vol. XX.6, p. 1, juin 2014.

³⁹³ Voir, par exemple, LOGAN, Dr J. D. [vers 1909]. « Canadian Composers: The Men and Their Music. – II.-Dr T. B. Richardson », Toronto : *The Toronto World*, p. 6-7.

Et par l'effort de son génie, Sur notre Sol, asseoir la vérité ! (bis)	
4. Amour sacré du trône et de l'autel Remplis nos cœurs de ton souffle immortel. Parmi les races étrangères Notre guide est la foi; Sachons être un peuple de frères, Sous le joug de la loi; Et répétons comme nos pères Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le Roi ». (bis)	4 <i>Altar and throne command our sacred love, And mankind to us shall ever brothers prove O! King of Kings with thy mighty breath, All our sons do Thou inspire. May no craven terror of life or death, E'er damp the patriot's fire Our mighty call loudly call ring, As in the days of old, "For Christ and the King!"</i> (bis).

Dans la première strophe, Richardson a traduit ou adapté la plupart des expressions phares de Routhier en les maintenant dans le même champ lexical. Il a, par exemple, conservé, les notions de la terre des ancêtres, le front couronné, la croix, les annales d'une histoire glorieuse, la vaillance qui protège les foyers.

Par contre, en ce qui concerne la **croix**, le traducteur a étoffé, la qualifiant de « *Holy Cross* ». Ce qui lui vaudra un premier reproche de Stanley Weir, un auteur qui a aussi adapté son *Chant national*³⁹⁴. Dans une lettre remplie d'amour filial, publiée dans le *Globe*, la fille de Richardson écrivait :

*Judge Weir objected to the mention of the Holy Cross in Dad's translation and was such a strong dissenter that he wrote the version now used, which is inferior to the sentiment and beauty of the original French.*³⁹⁵

Cette lettre a été publiée au mois de mai 1980, au moment des débats entourant l'adoption de l'hymne national. La version de Weir apparaissait être celle que les parlementaires préféraient, bien qu'en comité il fut brièvement mention de l'adaptation réalisée par Richardson. Il est possible que la fille de Richardson ait voulu régler par là ses comptes avec les descendants de Weir, rectifier le tir auprès de certains parlementaires ou corriger des erreurs véhiculées par la presse.

³⁹⁴ À sa version d'originale de trois strophes, Weir ajoutera quelques années plus tard une quatrième strophe invoquant Dieu.

³⁹⁵ HAGERMAN, Florence (24 mai 1980). « O Canada », Toronto : *Globe*, p?, ref. : « *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON collection MUS46 18* », 1974-11 XX1, 1, p. 14, juin 2014.

En 1924, l'éditeur de « *A Dictionary of modern Music and Musicians* »³⁹⁶ a confié au premier traducteur de l'Ô Canada la rédaction d'un article sur le « *National Song* ». Richardson en a profité pour clairement exprimer son amertume concernant le rejet de sa traduction en raison de la mention « *Holy Cross* » qui a produit, selon lui, le déferlement de plus d'une centaine d'hymnes au Canada. Sous la rubrique « *O Canada* », il écrivait :

[...] *The air [O Canada] was in use for many years throughout the Dominion by regimental bands, as one of five official tunes authorized by the Government, and frequently played at important military and civil functions. An arrangement by the writer ... created a profound impression. [...]*

Unhappily, the allusion, in the translation, to the Holy Cross, gave rise to considerable discussion and strong sectarian feeling, with the result that over 100 "arrangements" of the text were made, in the attempt to avoid this pitfall. At the present time the song (in so far as the English-speaking section of the country is concerned) bids fair to become a national confusion, instead of a "chant national." [...]

Il est étonnant que cet extrait d'un dictionnaire de musique important ait pu être publié, en laissant transparaître la subjectivité et la frustration de son auteur³⁹⁷. Cela est plus déconcertant encore, qu'un ouvrage sérieux n'ait pas expurgé l'élément qui fut un élément parmi tant d'autres à éperonner la production de traductions au Canada : la simple « *Holy Cross* ».

Par ailleurs, notons que le poète-musicien anglophone a éliminé une expression emblématique dans son adaptation : « car ton bras sait porter l'épée ». En guise de remplacement, il a plutôt inséré le vers suivant : « *Thy children own their birth* ». Nous supposons qu'il a pioché dans la deuxième strophe de Routhier et transformé le onzième vers de celui-ci : « [Le Canadien] est né d'une race fière ». Bien que milicien, il a probablement jugé que le symbole de l'épée

³⁹⁶ RICHARDSON, P. [sic] T. B. (1924). « O Canada », dans *A Dictionary of modern Music and Musicians*, Hull Arthur Eaglefield, dir., Londres, Toronto ; p. ?.

³⁹⁷ La préface de l'équipe éditoriale nous amenait à croire que ce dictionnaire était pourtant d'une grande probité intellectuelle. Voici certains extraits : « *The political confusion which began in 1914, and from which Europe has not yet been able wholly to emerge, has affected the world of music in many ways. In some countries it has deeply intensified the desire for music and the will to create it; in others it has to some extent caused music to be laid aside as a matter of secondary interest. A sharply accentuated sense of nationalism, however valuable a stimulus it may have given in individual cases has hindered that free international exchange of musical ideas which up to 1914 had been developing for generations [...]. The last thirty years have, in spite of all the damage caused by political events, brought about an enormous increase of interest in music in England and a growing consciousness that music can be, in the best sense, a form of national self-expression. It is, indeed, one of the healthiest signs of our new musical life that we still feel, no less than our predecessors, that vigorous curiosity about the music of other countries; but the normal sources of information have been obstructed, and the lover of music, not only in England but in all countries, has been cut off from knowledge. [...]* ».

conférait à un hymne national un caractère trop guerrier, qui ne coïncidait pas avec l'humeur du Canada de l'époque.

Le souvenir en 1906 des déchirements découlant de la participation canadienne dans la guerre sud-africaine hantait probablement encore les esprits populaires — surtout au Canada anglais. Lorsqu'éclatèrent en 1899 les combats entre la Grande-Bretagne et deux petites Républiques d'Afrique du Sud, deux groupes de Canadiens s'étaient opposés à propos de l'aide que devait apporter le Canada à la Grande-Bretagne. D'une part, on trouvait les sympathisants de l'Empire : ceux-ci exhortaient le gouvernement à secourir l'Angleterre. D'autre part, la majorité des Canadiens français et de nombreux nouveaux immigrants se demandaient pourquoi participer à une guerre à l'autre bout du monde. Les discussions entourant l'implication du Canada à cette guerre avaient menacé la popularité du gouvernement Laurier. Sous la pression des Canadiens anglais voulant préserver les liens avec l'Empire, le premier ministre trouva un compromis en envoyant un bataillon de volontaires.

Les Britanniques et les Canadiens ne sont pas couverts de gloire lors de cette guerre :

La stratégie brutale de la Grande-Bretagne propagea le conflit au sein même de la population civile. Ainsi les troupes canadiennes brûlèrent des maisons et des fermes boers, entassèrent les civils dans des camps d'internement. Quelque 28 000 prisonniers auraient péri dans ces lieux infects des suites de maladie. La majorité d'entre eux étaient des femmes, des enfants et des travailleurs noirs. La mort de civils provoqua une grande indignation en Grande-Bretagne et au Canada³⁹⁸.

Le souvenir de cette guerre sans gloire pour le Canada anglais a peut-être motivé Richardson à adapter l'hymne national en effaçant une expression jugée trop belliqueuse qui aurait pu choquer ses contemporains. Il n'y a cependant ici nulle certitude. L'*épée* n'avait pas été un instrument de justice ou de liberté, ni civilisateur lors de la guerre des Boers.

Dans la quatrième strophe, Richardson a conservé un certain nombre d'expressions phares du chant patriotique des Canadiens français. Il a préservé en partie le caractère religieux de cette dernière strophe. Le chirurgien-musicien a transcrit presque littéralement les notions de : « Amour sacré du trône et de l'autel », « Pour le Christ et le Roi ». Il a traduit ces vers ainsi : « *Altar and throne command our sacred love* », « *For Christ and the King!* ». Toutefois, il a retouché quelques vers : « Parmi les races étrangères... Sachons être un peuple de frères » qui

³⁹⁸ MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE, « *Le Canada & la guerre sud-africaine, 1899-1902* ». [En ligne] : http://www.museedelaguerre.ca/cwm/exhibitions/boer/boerwarhistory_f.shtml

deviennent : « *And mankind to us shall ever brothers prove* ». L’auteur a donc modulé la notion de races étrangères et lui a substitué le concept d’humanité, plus en synchronie avec son temps. Richardson a de plus glissé une référence à Dieu qui ne se trouvait pas dans les vers de Routhier : « *O! King of Kings with thy mighty breath* ». Il a enfin remplacé « ton souffle immortel », attribué à l’amour sacré, par la puissance du souffle des Rois des Rois.

Compte tenu des choix d’expression privilégiés par le poète anglophone, la version de ce dernier représentait davantage une adaptation qu’une traduction.

Quelle lecture?

Il est plus facile de considérer l’adaptation de Richardson sous un angle de lecture, qui est en partie une lecture religieuse et une lecture patriotique. Les aspects patriotiques du texte du poète-milicien étaient confinés à quelques expressions clés. En filigrane du texte du premier traducteur, on pouvait lire aux cinquième et sixième vers de la quatrième strophe une forme de patriotisme affichée envers le Canada, la terre ancestrale.

*May no craven terror of life or death
E’er damp the patriot’s fire*

Traduits librement, ces deux extraits disent à peu près ceci :

Aucune lâcheté terrifiée par la vie ou la mort ne peut
Éteindre à jamais la flamme patriotique.

Enfin, les septième et huitième vers de la première strophe renfermaient l’appel du Canadien au Dieu Tout-Puissant pour la protection de ses droits.

Dieu tout-puissant ! Nous t’invoquons.
Défends nos droits, protège notre nation contre la servitude (trad. libre).

Nous avons aussi dit que la traduction de Richardson a repris (ou adapté) certains éléments religieux du poème de Routhier, notamment « *[Holy] cross* »; « *Almighty God!* »; « *Altar and throne* ». Ces références ont offensé quelques membres de la *Church of England* qui s’opposèrent à une lecture trop catholique d’un hymne national canadien. Une lettre du 23 mai 1941 adressée au fils de Richardson a résumé le motif pour lequel le clergé anglican a disqualifié

la traduction réalisée par son père comme hymne national. L’auteure de la correspondance informait ce dernier que :

*You will be pleased to know of the many letters I have had agreeing that your father’s translation is the only national anthem for Canada. You will also be amused to know a copy of the “Protestant Action” was sent to me with a very bitter article against the use of “O Canada” as a national anthem. Of course the only reason is that it was written by a French Roman Catholic.*³⁹⁹

Le type de lecture du texte est-il déterminé a contrario par ceux qui se disent offensés? Ce qui est certain par cette lettre, c’est qu’une occultation du Canada français est à l’œuvre quand on parle de l’hymne national.

Le premier vers du couplet anglais « *Ô Canada ! Our fathers’ land of old* » (qui est aussi le titre de la traduction) peut être considéré comme un équivalent proche au premier vers français : « *Ô Canada ! Terre de nos aïeux* ». Pour sa part, le dernier élément de la quatrième strophe « *Et répétons, comme nos pères, Le cri vainqueur : Pour le Christ et le Roi !* » trouve son équivalence de lecture religieuse dans la traduction des deux derniers vers : « *Our mighty call loudly ring, As in the days of old, "For Christ and the King!"* ».

Le type de lecture aboutit à une version correcte et idiomatique qui reprenait certaines des expressions phares de Routhier, bien que la traduction était une adaptation en abrégé : l’auteur n’a traduit que deux strophes. L’adaptation de Richardson a suscité à peu près la même lecture religieuse et patriotique du Canada que l’on retrouve dans le *Chant national*, bien que dans le cas de Routhier, sa lecture était associée au peuple canadien-français.

Par ailleurs, en publiant en 1916 l’« *O Canada ! Our Fathers’ Land of Old* » dans un recueil d’hymnes destinés à être interprétés lors d’offices liturgiques, une intention d’une lecture religieuse par Richardson s’avérait limpide⁴⁰⁰.

³⁹⁹ Lettre d’Elizabeth McMaster, du St Mark Rectory, Orangeville à Ralph Richardson lettre classée dans « *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection MUS46-18* », NLC/BNC, Music Division de la musique numéro 7, volume 1974-11; dossier XX.4, lettre n° 12.

⁴⁰⁰ RICHARDSON, Thomas Bedford [1916]. « *O Canada! Our Fathers’Land of Old* », dans « *The New Canadian Hymnal: a collection of hymns and music for Sunday schools, young people’s societies, prayer & praise meetings, family circles* », hymne n° 109, p. 95. [En ligne] : http://www.hymnary.org/text/o_canada_our_fathers_land_of_old [consulté le 25 octobre 2016].

De même, selon le fils de Richardson, plusieurs personnes considéraient sa traduction comme un chant religieux par opposition à Weir qui avait adapté l'hymne national sous forme de chanson tout au plus patriotique.

*Many people have felt that father's translation is more in the nature of an anthem than the Weir version, which is at best a patriotic song*⁴⁰¹.

La notion d'« *anthem* » en anglais comporte deux acceptions dont l'une d'elles signifie : chant religieux. À nouveau, nous constatons le respect filial, cette fois-ci celui du fils qui s'exprimait pour intervenir sur la place publique afin d'apporter un éclairage nouveau sur l'œuvre de son père.

Critiques et commentaires

The Globe du 5 mai 1924⁴⁰² a publié une correspondance d'un lecteur ontarien de Chesley, qui voulait commenter un éditorial intitulé *National Anthems* et répondre à une lettre parue quelque temps auparavant. Le journal avait traité des nombreuses questions qui agitaient le Canada anglais dans les débats publics entourant les divers hymnes nationaux. En guise de réponse à ces discussions, le dénommé C.J. Mickle écrivait :

*Two great races occupy this Dominion, and loyalty to the Empire and patriotic duty alike demand that we should seek to develop our common destiny in sympathetic co-operation; to that end we should know and understand each other, and be able to converse in each other's language. Canada has a wonderful opportunity, in a world in which racial hatred is still breathing out threatening and slaughter, to demonstrate the essential unity of the race and exemplify the Christian ideal of brotherhood.*⁴⁰³

Le propos de Mickle s'inscrivait dans la foulée d'une controverse suscitée par un inspecteur d'école ontarien qui s'était opposé à la publication de l'*Ô Canada* de Routhier dans des manuels d'écoliers, parce que ce chant était trop français. Pour réfuter les objections de l'administrateur scolaire, Mickle soutenait que le bilinguisme favorisait la tolérance. De même, pour bien exprimer l'idéal de fraternité chrétienne qui devait caractériser la nation canadienne, il suggérait d'adopter comme hymne national pour le Canada anglais la traduction de Richardson en raison des valeurs nobles incarnées dans cette version. Selon ce lecteur du *Globe*,

⁴⁰¹ RICHARDSON, Ralph (28 octobre 1954). « Lettre à l'éditeur », Toronto : *The Globe & Mail*. p. ?

⁴⁰² MICKLE, C.J. (5 mai 1924). « *As to National Anthems* », lettre à l'éditeur, Toronto, *The Globe*, 1924, p. 4.

⁴⁰³ *Ibid.*

*O Canada, our fathers' land of old, embodies the loftiest ideals in religion, patriotism and humanity. Other anthems have some of these; it alone has all.*⁴⁰⁴

L'argumentaire du correspondant se fondait sur les vertus valorisées dans la traduction du chirurgien-poète. D'abord, selon Mickle, cette adaptation anglaise du *Chant national* renfermait une phrase poétique remarquable dans laquelle était formulée une prière nationale :

*Almighty God: On Thee we call, defend our right, forefend this nation's thrall.*⁴⁰⁵

Puis, la loyauté au souverain et la dévotion envers la religion étaient symbolisées dans le vers concis et puissant suivant :

*Altar and throne demand our sacred love.*⁴⁰⁶

Ce vers bien ciselé remplaçait les « *frantic boast and foolish words that mar some National Anthems [...]*⁴⁰⁷ ». Le correspondant avait démonté l'un après l'autre les principaux hymnes de *La Marseillaise*, au *The Star Sprangled Banner* et même *l'Hymne impérial*, ainsi que les chants patriotiques de la Russie, du Japon, de la Belgique et de la Serbie, tous voués à la dévotion d'un roi et d'un pays, sans plus.

Ensuite, d'après Mickle, seul parmi tous les hymnes nationaux au monde, cette traduction de Richardson proclamait l'idéal sublime de paix et de bonne volonté (« *sublime ideal of peace and good will* ») :

*And mankind to us shall ever brothers prove.*⁴⁰⁸

Ainsi, en quelques vers, cette version anglaise réunissait trois aspirations qui devaient être énoncées dans un hymne national, c'est-à-dire les idéaux religieux, patriotiques et humanitaires. Le lecteur du *Globe* du 5 mai 1924 tenait en haute estime l'adaptation de Richardson, la musique de Lavallée et les paroles françaises :

⁴⁰⁴ *Ibidem.*

⁴⁰⁵ *Ibidem.*

⁴⁰⁶ *Ibidem.*

⁴⁰⁷ *Ibidem.*

⁴⁰⁸ *Ibidem.*

*This anthem set to the stately music of M. Lavallée might well be placed in our school readers, the French version and the English adaptation, and sung in both languages.*⁴⁰⁹

À trois années du cinquantième anniversaire de la Confédération canadienne, C. J. Mickle personnifiait sans aucun doute certaines opinions courantes au Canada anglais en favorisant cette adaptation de *O Canada*, même si plusieurs versions concurrentes circulaient et se disputaient le titre d'hymne national. Le prétexte de sa préférence pour une traduction plutôt qu'une autre s'inscrivait dans un récit historique canadien plus large qui émergeait petit à petit : un lecteur anglophone exigeant de ses compatriotes le respect de la valeur du chant patriotique canadien-français ainsi qu'une considération morale envers le Québec.

*To Hon. Justice Routhier of the Province of Quebec we owe what the writer does not hesitate to describe as the greatest National Anthem of all the ages. [...] The Maple Leaf Forever is purely a popular provincial song; as a National Anthem, it is impossible. It recognizes only the conquering race in Canada. Fancy asking Quebec to hymn the conquest when "Wolfe the dauntless hero came."*⁴¹⁰[...]

*The National Anthem should not be a mere eulogy of past achievement or a paean of glorification, but should be an expression of the noblest aspirations of the very soul of the nation.*⁴¹¹ [...]

Ce dernier extrait définit bien le type d'hymne national auquel aspirait le lecteur pour son pays; il n'a pas manqué de partager avec éloquence et élégance son point de vue à cet égard sur la place publique au moment où fusaient les protestations de toutes parts.

En 1940, *The Globe and Mail*⁴¹², dans sa livraison du 5 août publiait une correspondance d'un lecteur assidu qui signait Nemo. Bien qu'une partie de sa lettre ait été amputée par le quotidien torontois, on y apprend en quelques mots pourquoi il soutenait la traduction de Richardson :

This version has the advantage of being close to the original French text and does not fall to mention our Christian faith upon which the pioneers of Canada, both English and French, always relied.

⁴⁰⁹ *Ibidem.*

⁴¹⁰ *Ibidem.*

⁴¹¹ *Ibidem.*

⁴¹² NEMO (5 août 1940). « Correspondance : "O Canada !" », *The Globe and Mail*, p. 5.

Circonstances entourant la traduction par Richardson

Il s'agit ici de rappeler que le Dr Thomas Bedford Richardson a entendu pour la première fois, en 1904, une version musicale de *l'Ô Canada* jouée par une fanfare du Canada français⁴¹³ lors d'un rassemblement d'ensembles militaires à Niagara (Ontario)⁴¹⁴. Richardson a écrit qu'il avait traduit la première et la quatrième strophe du *Chant national* en moins de deux heures.

*When I first heard "O Canada" played by the massed bands at Niagara Camp in 1904, it was a tremendous delight. And, too, the work of arranging it as an eight-part chorus, with orchestral accompaniment, was a labor of love. The translation of the first and last stanzas of Judge Routhier's poem took me, as nearly as I can remember, less than two hours*⁴¹⁵.

On notera que Richardson emploie le mot « *translation* » comme quoi il n'y avait pas de doute dans son esprit sur le genre d'activité qu'il faisait : pas une adaptation, mais bien une traduction. L'écart qui existe entre son texte anglais et celui de Routhier représente sa lecture du *Chant national*. Dans une lettre datée du 12 février 1907, l'auteur des paroles françaises, Routhier écrivait à Richardson :

*I am grateful to you for the excellent translation you made of my national song. It was very hard to do it and I know a few English writers who tried it without success*⁴¹⁶.

⁴¹³ « *It was a while with the C.A.M.C. at Niagara that he heard, "O Canada" played by a French-Canadian band.* » Source : NEMO (5 août 1940). « Correspondance : "O Canada !" », *The Globe and Mail*, p. 5.

⁴¹⁴ Une longue tradition de musique militaire a existé au Canada; celle-ci remontait au régime français et elle s'est poursuivie sous le régime britannique. Divers régiments possédaient leur corps de musique régimentaire. Vers les années 1900, des fanfares de musique militaire canadiennes firent leur apparition. À compter de ce moment, on assista à des rassemblements de corps de musique lors de compétitions sous le vocable *Tattoo*. Richardson, un milicien a donc entendu pour la première fois la musique de *l'Ô Canada* dans un arrangement pour cuivres à l'occasion de l'une ces démonstrations de musique militaire. La version musicale était donc déjà connue, puisque depuis le début des années 1900, il existait des arrangements pour les ensembles à cuivres. (Dans un contexte militaire et historique, l'expression *tattoo* signifie : « *a drumbeat that signaled soldiers to return to their barracks at night* » et au Royaume-Uni; *an outdoor military show with music, marching, etc.* ».)

La British Library possède un catalogue spécialisé sous l'acronyme **Copac**. Celui-ci est un « *national, academic & specialist library catalogue* ». Dans celui-ci, on trouve une entrée pour une copie imprimée d'une partition musicale pour trompette en si bémol et les parties destinées pour un orchestre à vent de *l'Ô Canada, terre de nos aïeux*, de Calixa Lavallée, datée 1903 [circa]. Cela tendrait à confirmer qu'au tournant du XX^e siècle, il existait des arrangements pour ensembles musicaux, et ce sont sans doute ceux-ci qui étaient publiés pour les ensembles militaires avant même toute traduction des paroles.

[Pour des renseignements concernant les corps de musique au Canada, voir *Historica et EMC*.]

⁴¹⁵ CANADA, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES, voir fonds d'archives, « *The Dr Thomas Bedford Richardson Collection, MUS-46 18* »; dossier 1974-11, vol. XXI.2.

⁴¹⁶ Lettre d'Adolphe-Basile Routhier à Dr T.B. Richardson (12 février 1907). « *The Dr. Thomas Bedford Richardson Collection MUS46 18* »; dossier : 1974-11, vol : XX, 6, p. 1, juin 2014. Voir aussi traduction en langue française de

Le poète canadien-français a conféré de facto à cette traduction anglaise une certaine légitimité et, de ce fait, la lecture réalisée par Richardson a gagné en crédibilité auprès de ses compatriotes du Canada anglais. Ainsi, l'écrivain du poème original — texte d'origine — se prononce sur les autres adaptations que quelques auteurs ont essayé de produire sans succès. Même si nous avons cité ailleurs cette lettre de Routhier, nous estimons important de réitérer le point de vue sur la version de Weir :

*Mr. Weir, Recorder of Montreal, made a translation; but his lines could not agree with the music. I believe you have chosen the two most suitable stanzas for translation, and they are quite sufficient for a national anthem*⁴¹⁷.

Il juge que la version de Weir ne convient pas à la musique. Routhier a considéré aussi que Richardson a traduit les deux strophes les plus appropriées et que celles-ci suffisaient pour un hymne national. Toujours dans la même lettre, Routhier a attribué la popularité de l'Ô Canada non pas aux paroles qu'il a rédigées, mais à la musique composée par Lavallée.

*His composition was, as you see, a long success, more than a quarter of century, and, of course, I attribute it to the music and not to the words*⁴¹⁸.

Le succès du *Chant national* résulte du fait qu'il fut interprété des milliers de fois depuis 1880 dans les théâtres, dans les églises, lors de toutes les célébrations populaires.

*Without any effort, or suggestion, it became spontaneously popular everywhere in all the towns, cities and villages of the province of Quebec—and now it is always the last item on every program of musical festivals together with the "God save the King."*⁴¹⁹.

En cela, il appert que l'Ô Canada de Routhier et Lavallée s'était avéré une création musicale et poétique en synchronie avec, avant tout, un sentiment national bien ancré chez les Canadiens français.

cette même lettre du juge A.B. Routhier au Dr T.B. Richardson datée du 12 février 1907, publiée dans *Le Devoir*, du 30 juin 1980, p. 14.

⁴¹⁷ Lettre précitée

⁴¹⁸ *Ibid.*

⁴¹⁹ *Ibid.*

Promotion de cette traduction

Dans les semaines qui ont suivi la publication de l'« *Ô Canada ! Our fathers' land of old* », Richardson a ciblé la promotion de sa traduction en l'envoyant à diverses personnalités de son époque : le gouverneur général, le premier ministre Wilfrid Laurier, le ministère de la Défense, des députés, etc.

À cet égard, une correspondance avec un député de la Chambre de communes, Armand Lavergne, mérite d'être soulignée au sujet de la traduction anglaise du *Chant national*. Dans une première lettre du 8 janvier 1907⁴²⁰, le député décrit les circonstances entourant la création de l'*Ô Canada, terre de nos aïeux* par Routhier et Lavallée. Dans cette lettre, il est évident que Lavergne répond à une demande formulée par le destinataire le 19 décembre 1906. Dignes de mention, deux passages concernaient le point de vue de Lavergne quant à la traduction de l'*Ô Canada* :

I may say that there is no good translation of the poem in English which I believe would be easily done and it could become the National Song of our English-speaking brethren of Canada.

*It would have the good effect of bringing together the two faces of this country and reminding that which we often forget that they are one united Canadian people and nothing else*⁴²¹.

Suffit-il de rappeler que Lavergne a été le premier membre de la Ligue nationaliste à être élu en 1904 député à la Chambre des communes? Avec Olivar Asselin et Omer Héroux, il a fondé en 1903 la Ligue nationaliste, dont le but était de promouvoir l'autonomie du Canada face à la Grande-Bretagne et à l'Empire britannique. Dès 1907, ce député libéral très nationaliste a exigé que le français et l'anglais se retrouvent sur le même pied d'égalité dans la frappe des monnaies et l'administration des Postes. Quelques mois plus tard, il avait aussi réclamé que les tous les services publics fédéraux fussent offerts en français. Quel était l'intérêt pour Richardson de s'adresser à un nationaliste québécois dans sa campagne de promotion pour sa traduction? Avait-il d'autres motivations pour justifier son adaptation du chant patriotique canadien-français le plus populaire à cette époque?

⁴²⁰ Notons que Richardson a déjà publié sa traduction en novembre 1906.

⁴²¹ Lettre de Armand LaVergne datée du 8 janvier 1907 et lettre datée du 20 mai 1907, dans « *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON collection MUS46 18* »; dossier 1974-11, vol. XX, 3; p. 3, juin 2014.

La réponse se trouve sans doute dans un document enfoui au fond d'archives personnelles de Richardson. On peut y lire l'extrait verbatim suivant qui lui est attribué.

*I was fired with the ambition to do something in the nature of a "polite gesture" toward our compatriots of Quebec, and prove a stimulus to our people throughout the Dominion. And then the excitement of having it accepted by Dr. Vogt for production by the Mendelssohn Choir! The news of its coming production spread rapidly through the Toronto Garrison, and often, when I dropped into the Military Institute, I was besieged by my brother officers to play and sing the new version of "O Canada."*⁴²²

Dans cet extrait, on constate que Richardson par sa « new version » avait voulu rendre hommage à ses concitoyens canadiens-français, tout en renforçant l'idée que par sa traduction, il avait tenté de transposer les mêmes valeurs et idées exprimées par Routhier. Aussi, il s'était enorgueilli des louanges reçues de la part de ses confrères d'armes, qui confirmaient la réussite de sa traduction. Cependant, nous ne pouvons être certains qu'en 1907, des militaires dans une caserne de Toronto probablement tous de langue anglaise pouvaient réellement apprécier la justesse de sa traduction, puisqu'ils ne connaissaient vraisemblablement pas la signification des paroles de l'original. Ils étaient sans doute plus impressionnés par le caractère martial de la musique de Lavallée.

Ailleurs, dans le *Toronto World* de 1909, sous la signature d'un critique musical, les ambitions politiques de Richardson se cachant derrière sa traduction étaient explicitées on ne peut plus clair :

*Dr. Richardson thinks "O Canada" is destined to play a most important part in creating a national sentiment and is helping more closely to unite the great branches of the Canadian people*⁴²³.

La fidélité de la traduction de Richardson est en synchronie avec sa propre volonté de voir resserrer les liens entre le Canada français et le Canada anglais. Le type de traduction produit expose cette lecture qu'il fit de l'avenir politique du pays.

Dans une seconde lettre du 20 mai 1907, Armand Lavergne a donné son appréciation de la version de Richardson :

I hope that I am not altogether too late to strain you for your view away.[sic]The song has delighted me & in truth your translation is at the same time exceedingly identical & faithful. It is a veritable "tour de force".

⁴²² RICHARDSON, Ralph [circa 1907]. « *A Brief History of Ô Canada* », [document dactylographié sans date], « *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection MUS46 18* »; dossier 1974-11; vol. XXI, 2; p. 7, juin 2014.

⁴²³ LOGAN, Dr. J.D (circa 1909). « Canadian Composers: The Men and Their Music. - II.-Dr. T. B. Richardson », Toronto : *The Toronto World*, p. ?

*I am having practised by ten pupils of my town & it will be a great success*⁴²⁴.

Puisque Lavergne jugeait la réception de la traduction comme étant identique et fidèle, peut-on prétendre que ce texte représentait pour autant une lecture littérale à la fois religieuse avec ses sous-entendus patriotiques ? De toute façon, Richardson avait probablement réussi son tour de force : celui de légitimer par l'un des nationalistes purs et durs du Québec de l'époque, sa traduction du *Chant national*, chant emblématique des Canadiens français.

Par ailleurs, les efforts de promotion de l'« *Ô Canada ! Our Father's Land of Old (Ô Canada ! Terre de nos aïeux ! Chant national)* » ont été soutenus par un appel lancé à tous par un grand quotidien torontois de l'époque :

*Efforts are being made by musicians and by the military officers of Toronto to interest the public in the national hymn, "O Canada". In the French version it is already well-known throughout the Province of Quebec, and it is the aim of those concerned in the movement to make music and words alike familiar in the English-speaking Provinces. The melody is a dignified and majestic one, not surpassed even by the Russian national hymn, which is regarded as the ideal of patriotic music. Dr. T. B. Richardson's poetry, imitative of the French original by Judge Routhier, is graceful, yet full of Canadian fire. It is not often that good poetry and good music are combined for patriotic purposes, and the people of this country could not do better than learn this noble anthem and sing it upon every public occasion*⁴²⁵.

Il est intéressant de relever que l'article ne parlait pas de traduction, mais plutôt de « *poetry, imitative of the French original* », façon de donner une pleine autonomie au texte anglais.

En 1908, lors des festivités du Tricentenaire de la ville de Québec, l'*Ô Canada ! Our Fathers Land of Old* de Richardson avait été imprimé dans le programme officiel des activités qui reproduisait aussi les paroles et la musique du « *God Save the King* »⁴²⁶. Cette publication a accordé une forme de reconnaissance et de notoriété publique à la traduction de poète-chirurgien : les organisateurs ont probablement jugé que la lecture religieuse et patriotique de

⁴²⁴ « *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection, MUS46 18* »; dossier : 1974-11; vol. XX, 3; p. 3 ; juin 2014.

⁴²⁵ ANONYME (6 MARS 1907). « O CANADA », Toronto : *The Toronto World* , p. ?

⁴²⁶ Direction de la Commission des champs de bataille nationaux [1908]. *Souvenirs du passé et livret des spectacles historiques : représentés lors du trois centième anniversaire de la fondation de Québec, l'ancienne capitale du Canada*, Montréal : Cambridge Corporation, p. 48.

Richardson valait bien celle de Routhier. Parmi les participants aux festivités, certains auteurs ont déclaré qu'ils avaient été touchés ou inspirés par les prestations musicales du *Chant national*. Celles-ci les amenèrent à traduire ou adapter l'hymne national; c'est le cas d'un militaire - Buchan, d'un juriste - Weir et d'un poète - Boyd.

Paratextes

Nulle part, sur les pages couvertures de *l'Ô Canada ! Our Fathers' Land of Old* (édition de 1906 et celles de 1908) ou même les dépliants de publicité entourant les diverses traductions publiées par Whaley, Royce & Co. Limited, Richardson ne s'est présenté comme « traducteur » du *Chant national*. Toutes les pages des feuilles de musique ou les textes d'annonce ont toujours mentionné « *arranged and edited by Dr. Thomas Bedford Richardson* ». De plus, les couvertures ont spécifié qu'Aldolphe-Basile Routhier a composé les paroles françaises. D'ailleurs, la partition de musique a reproduit en superposition à la traduction anglaise le texte d'origine des première et quatrième strophes. Même si les deuxième et troisième strophes n'ont pas été « *edited and arranged* » par Richardson, le texte français a été inséré dans la partition par l'éditeur musical de sorte que les paroles de Routhier dans leur intégrité pouvaient être consultées.

Critiques par le public anglophone

Le fonds d'archives de Richardson renferme un dépliant publicitaire⁴²⁷ vantant les mérites de son *O Canada* qui reproduit quatre extraits de journaux qui avaient commenté l'exécution de son arrangement à huit voix accompagné par un orchestre présenté lors d'un concert public. De prime abord, reconnaissons qu'il constitue un document intéressé. Toutefois, il est curieux de cerner les diverses expressions utilisées pour décrire l'adaptation ou la traduction produite par Richardson. Citons-les successivement :

A popular hit was Lavallée's National Hymn, "O Canada", sung to Dr. T. B. Richardson's translation of the words. [...] The hymn stirred the patriotic feelings of the audience and was tumultuously encored. — Mr. Parkhurst in the Toronto Globe.

Le journaliste du *Globe* a utilisé l'expression : « *translation of the words* ».

⁴²⁷ « *Press Notices* » provenant du fonds d'archives de « *The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection* », voir détails bibliographiques précités.

A number of special patriotic significance was the French Canadian hymn, "O Canada", known in Quebec as the "Chant National". It was written in 1880 by Judge Routhier, and Dr. T.B. Richardson, a member of the Choir, has made a stirring adaptation in English with a view to having it accepted by the Canadian people at large. [...]

Pour monsieur Hector Charlesworth du *Toronto Mail and Empire*, Richardson a adapté en anglais le texte de Routhier.

Somewhat of a furore was created by the introduction of Lavallée's National Hymn, "O Canada", the words translated by Dr. T.B. Richardson, a member of the Choir. Magnificently sung, the hymn had a profound effect upon the audience, its breadth, its simplicity and dignity of musical appeal, and its patriotic and religious sentiment going to make the elements of a popular success. The hymn, splendidly sung, was unanimously encored and repeated. — Toronto Saturday Night.

Le *Toronto Saturday Night* a parlé de « words translated ».

Judge Routhier's Chant National, "O Canada," has been fitly and worthily given a setting by the Quebec composer, Lavallée, which almost persuades one that the National Anthem dispute has been solved. Dr. T. B. Richardson's arrangement as an eight part chorus was splendidly effective, and the diapason effect of the male voices in the last stanza was imposing and solemn beyond conception. —The Toronto World.

En ce qui a trait au critique du *Toronto World*, il était subtilement question de la résolution du conflit pour le choix de paroles anglaises par l'arrangement musical pour un chœur de huit voix.

Dans son édition du 24 mai 1907, un critique musical du *The Globe and Mail* a décrit une prestation par un chœur de sept cents voix d'enfants de l'« *Ô Canada ! Our Fathers' Land of Old* » en ces termes : « *the Lavallee-Richardson "Chant National" which was capitally sung, with unanimity and sonority, and was warmly encored* ». Cette œuvre a aussi été chantée lors d'un concert de l'« *Empire Day* »⁴²⁸.

À l'occasion d'un banquet auquel a assisté toute l'élite de Toronto pour rendre hommage au Dr A.S. Voght, le directeur de la Mendelssohn Choir, la traduction Richardson de l'Ô Canada a été chantée dès le premier toast. Un article du journal *The Globe and Mail* du premier mars 1907 a relaté l'événement : « *The toast list was opened in the usual manner and Mr. Frank Bemrose sang the national song, "O" Canada' which was received with enthusiasm*⁴²⁹ ». À peine trois mois après sa publication la traduction de Richardson était déjà désignée comme « *national song* ».

⁴²⁸ ANONYME (24 mai 1907). « Music and the Drama », *The Globe and Mail*, p. 14.

⁴²⁹ *Ibid.*

The Edmonton Bulletin du 22 février 1907 a soulevé des commentaires intéressants au sujet des attributs de la traduction de Richardson. Dans une chronique intitulée « Ô CANADA, MON PAYS », on pouvait lire :

*The translation into English of this national song of Canada made recently by Dr. T.B. Richardson, brings the song into new notice and favor. [...] The song has lost somewhat in its grace of quality by being translated. French poetry usually has a grace that eludes English phrasing. We can only hope that future translation will appear.*⁴³⁰

En souhaitant la publication d'autres traductions de l'*Ô Canada* de Routhier, le chroniqueur a ainsi manifesté son insatisfaction à l'égard de Richardson. Dans son article, le journaliste a souligné aussi le procédé musical inhabituel utilisé lors de la composition du *Chant national* - les paroles ayant été rédigées par Routhier après que Lavallée eut produit la musique. Ce fait révélait que le journaliste était lui-même un mélomane averti ou un musicien bien informé. Cette question avait échappé au Canada français pendant de nombreuses années. Un tel procédé avait un impact réel sur les choix traductifs pour reproduire le *Chant national*.

Par ailleurs, à deux reprises dans l'article, on a relevé les mentions suivantes pour qualifier le chant patriotique canadien-français : « *this national song of "Ô Canada"* » et plus loin « *one of the finest Canadian songs* »⁴³¹.

Quelques observations s'imposent : peu importe les adaptations ou les traductions qui pouvaient exister au moment de son introduction dans l'esprit du Canada anglais, la traduction de Richardson était connue en Alberta, et ce, à peine trois mois après sa publication. Même si le journaliste affirmait qu'une part de l'élégance de la langue française avait été perdue à travers la traduction, Richardson avait su respecter le rythme et la forme du poème de Routhier. Malgré ses réticences, l'auteur de la chronique « Ô CANADA, MON PAYS » avait soutenu que le concert récent la prestation de la traduction par le Mendelssohn choir's avait soulevé : « [...] *such enthusiasm [...] It is inspiring in both words and melody* »⁴³². Dans une lettre à l'éditeur publiée dans *The Globe and Mail* du 13 avril 1907, un lecteur affirmait qu'en dépit de la dignité et de

⁴³⁰ ANONYME (22 février 1907). « O Canada, Mon Pays », *The Edmonton Bulletin*, p. 3, document Ar00305.

⁴³¹ *Ibid.*

⁴³² *Ibidem.*

l'efficacité de la musique, la traduction de l'hymne n'était pas acceptable pour servir d'hymne national.

Le principal reproche adressé à Richardson concernait l'esprit ou le caractère trop français de sa traduction.

*There is too decided a French flavor to sentiment of the verses, and, whilst this is all in its way, a Canadian national hymn must of necessity be of national significance, and not in any sense sectional*⁴³³.

Et de poursuivre, accepter les vers de Routhier représenterait un beau geste de camaraderie envers les compatriotes Canadiens français, mais :

*there must be a stronger reason than this for the acceptance of a hymn which is expected to represent the sentiment of the nation as a whole*⁴³⁴.

Le 2 novembre 1954, le fils de Richardson recevait une lettre d'un dénommé John Ferguson de Toronto qui s'opposait à considérer la traduction de son père comme hymne national. L'auteur de la lettre affirmait :

*An objection to O Canada as a national anthem is that it requires a mispronunciation of the name of our country which is CAN ada, not Can a DAH. Another objection is that it is French Canadian.... The French Canadian Priesthood intends to take Canada out of the British Commonwealth of Nations and so disrupt the same in the interest of Romanism*⁴³⁵.

Ferguson exérait le chant patriotique puisqu'il y voyait un complot des Canadiens français de couper les liens entre le Canada et le Commonwealth. Qui plus est, l'hymne représentait un geste perturbateur fomenté par l'Église catholique! Difficile de raisonner avec un tel opposant campé sur ses craintes et qui considère les Canadiens français comme des étrangers.

Après ce cheminement dans l'imaginaire de ses contemporains anglophones, le texte de Richardson représentait quel type de lecture? Dans un long article⁴³⁶ suscité par la création de la traduction de Richardson, un journaliste a exposé, dès la fin mars 1907, les motifs pour lesquels

⁴³³ ANONYME (13 avril 1907). « Lettre au rédacteur », *The Globe and Mail*, p. 11.

⁴³⁴ *Ibid.*

⁴³⁵ Lettre de John Ferguson à Ralph Richardson (2 novembre 1954). « *The Dr. Thomas Bedford Richardson Collection MUS46 18* »; dossier : 1974-11; vol. XX, 1 1/2; p. 6, juin 2014.

⁴³⁶ PARKHARST, E.R. (30 mars 1907), dans chronique « Music and the Drama », *The Globe and Mail*, p. 11.

cette version devait être retenue par les Canadiens anglais comme l'hymne national canadien. S'adressant à ses compatriotes, il plaidait cette cause en plus de cinq cents mots. Dans sa plaidoirie, il exposait notamment les motifs suivants :

Of Canadian hymns there has been no end during the past few years. They have been of varying degrees of quality, good, bad, and indifferent. [...].

Several erudite musicians have essayed to supply what is wanted, but a national hymn is not, as a rule, made to order, and their essays have been pronounced as lacking vitality [...].

And it follows that a national hymn, to be successful, to be universally adopted, music also be simple in structure and harmony, and easy of execution both for voices and instruments. One of the most promising claimants to the title of a Canadian national hymn from this point of view is Lavallee's "O Canada" words written by Judge Routhier. [...]

The hymn has recently been brought into public prominence in Ontario by an arrangement for chorus and orchestra, with the English translation of the words by Dr. T.B. Richardson, [...]

But it remained for Dr. Richardson, by giving the words of the hymn an English adaptation, to make it more accessible and appealing to the general public of this Province. The opinions that have been expressed as to the hymn have so far been eminently enthusiastic. The simplicity and dignity of the music have been the theme of much eulogy.

And the question has been asked, why not adopt it as the national hymn of the Dominion, and thus create a bond of sympathy between the English and French speaking people of the country?

The proposition is one worthy of serious consideration. By all means let every opportunity to hear this new hymn be afforded the people of Ontario and the other English-speaking Provinces, and if it proves to have popular vitality it will, no doubt, be adopted as a representative national hymn of the Dominion – one that will voice the patriotic aspirations and feelings of both French and English speaking Canadians.

Parkharst a bien résumé la problématique et le dilemme bien ancrés dans la psyché du Canada anglais au début du XX^e siècle en ce qui a trait au choix d'un hymne national canadien de langue anglaise. On en dégage quelques constats. Richardson avait posé la pierre angulaire pour les Canadiens anglais en proposant une « *English translation of the words* » ou une « *English adaptation* ». Il suffisait de la diffuser auprès des anglophones en vue de les faire adhérer à cette vision d'un dominion cherchant la concorde entre les deux peuples.

La traduction d'un hymne, on l'a dit, sera influencée par des contraintes objectives : la musique et une conception de la traduction comprise comme fidélité. Elle sera aussi influencée par la nécessité pour les anglophones de trouver des paroles qui les définissent comme peuple. Au fond, c'est ça un hymne. Si la traduction de Richardson n'a pas franchi les étapes des études gouvernementales d'abord en 1966, puis en 1980 par les parlementaires en quête de l'adoption d'une loi officielle, elle aura eu au moins le bonheur d'éveiller une prise de conscience nationale au Canada anglais.

Traduction en 1908 par un musicien américain - William Harold Neidlinger⁴³⁷ (1863 – 1924)

Une traduction anglaise du début du XX^e siècle digne de mention est celle publiée par la maison torontoise d'édition de musique en feuilles, *Whaley, Royce & Co. Limited* signée par un musicien américain, William Harold Neidlinger. Ce dernier a fait un arrangement musical pour un chœur à quatre voix avec un accompagnement au piano. Pour jouir de la protection du droit d'auteur au Canada et au Royaume-Uni, l'éditeur a enregistré en 1908, auprès du ministère de l'Agriculture du Canada, le feuillet comportant les paroles et l'arrangement musical *Whaley, Royce & Co. Limited*, puis a déposé le 18 février 1908, auprès de la Bibliothèque du Congrès de Washington, deux copies pour obtenir un droit d'auteur exclusif aux États-Unis.

Pourquoi un compositeur américain souhaitait-il réaliser une version anglaise du *Chant national*? Même si l'on retrouve de nombreux renseignements sur la vie et l'œuvre de William Harold Neidlinger, aucune source documentaire ne dévoile quel motif ou quel événement l'a inspiré à traduire l'*Ô Canada* en 1908, pendant que de nombreux auteurs Canadiens anglais s'attelaient à la tâche de proposer leurs traductions du chant patriotique canadien-français. Puisque l'éditeur musical a protégé les droits d'auteur dès février 1908, de l'*O Canada! A National Hymn* de Neidlinger, cette date précédait la période des festivités du tricentenaire qui se sont tenues à Québec. Le traducteur-musicien-américain avait par conséquent entendu l'*Ô Canada! Terre de nos aïeux* dans un contexte autre que les célébrations de fondation de la Vieille Capitale. En 1907, deux traductions anglaises⁴³⁸, outre le *Chant national* dans sa version originale, circulaient

⁴³⁷ Musicien américain, Neidlinger est né le 20 juillet 1863 à New York et mort le 5 décembre 1924 au New Jersey. Il a étudié à Brooklyn, puis à Londres avant de séjourner à Paris où il a enseigné le chant. À son retour en Amérique, il s'est installé à Chicago. Éminent professeur d'art vocal, il a partagé ses activités professionnelles entre la composition musicale, la direction chorale et la fonction d'organiste d'église. Puis, il a délaissé sa carrière de musicien dans le but d'œuvrer auprès d'enfants qui souffraient de déficience motrice, principalement ceux affectés par des troubles de la parole et de la voix. (Voir diverses sources : William Harold Neidlinger, composer, biography. [En ligne] : <http://www.instantencore.com/contributor/bio.aspx?CId=513562>; William Harold Neidlinger (1863-1924). [En ligne] : http://www.hymntime.com/tch/bio/n/e/i/neidlinger_wh.htm; The Hymns and Carols of Christmas, William Harold Neidlinger (1863-1924). [En ligne] : http://www.hymnsandcarolsofchristmas.com/Hymns_and_Carols/Biographies/william_harold_neidlinger.htm; Ruth L. Snyder (2014) *Musical Countdown to Christmas – The Birthday of a King by William H. Neidlinger* (blogue). [En ligne] : <http://ruthlsnyder.com/musical-countdown-to-christmas-the-birthday-of-a-king-by-william-neidlinger/#.WBjksy3hB68>).

⁴³⁸ Traduction de RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). *O Canada! Our Fathers' Land of Old/O Canada! (Terre de nos aïeux) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical T.B. Richardson, Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited, et celle d'ACTON, ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/Ô Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*;

au Canada anglais. Il a pu assister à une prestation de l'une des versions instrumentales, par exemple lors de rassemblements de fanfares militaires⁴³⁹; Neidlinger, selon toute vraisemblance, connaissait les paroles françaises, puisqu'il a repris nombre d'expressions phares du poète ultramontain. En tant que directeur de chœur et de musicien chevronné, il a pu notamment vouloir créer une version anglaise de quatre strophes qui pouvait être chantée par une chorale à quatre voix pour une interprétation devant un auditoire du Canada anglais ou d'un public anglophone. Il est possible qu'il ait voulu rivaliser avec Richardson qui n'avait traduit que deux strophes. L'adaptation de Neidlinger a été publiée par *Whaley, Royce & Co. Limited*, la même maison d'édition de la traduction de Richardson. Nous avons vu auparavant que cette première traduction anglaise avait connu beaucoup de succès dès ses premières interprétations. Dans cette optique, le traducteur-musicien américain peut aussi avoir répondu à une commande de *Whaley, Royce & Co. Limited*, qui voyait l'occasion d'exploiter un bon filon, à la fois financier et patriotique. Les deux strophes de Richardson avaient fait vibrer une certaine fibre nationaliste qui s'éveillait au Canada anglais; pour l'éditeur musical, pourquoi ne pas exploiter ce sentiment populaire qui naissait au Canada anglais et offrir une traduction des quatre strophes du chant patriotique canadien-français? En raison de ses intérêts comme poète et musicien, Neidlinger a pu être amené à croire qu'une adaptation de l'*Ô Canada* lui offrait l'occasion de garnir le répertoire d'une version anglaise pour une musique populaire qui se présentait très bien pour une prestation chorale à quatre voix. Il faut mentionner qu'il était directeur de plusieurs chorales. Ayant en main une musique exceptionnelle, il a pu vouloir enrichir et diversifier tout simplement le répertoire de chant choral. Tout cela ne peut être que spéculation. Toutefois, il est intéressant de s'attarder au type de lecture que le traducteur-musicien américain a voulu produire pour un public avant tout canadien-anglais. Quelle lecture a-t-il faite du Canada?

paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publié au moins à deux reprises].

⁴³⁹ Au début du XX^e siècle, des fanfares se rassemblaient à Chicago lors compétitions de musique de cuivres. C'est là, par exemple, que George Alfred Grant-Schafer, le premier éditeur de la version de Weir, avait entendu la musique de l'*Ô Canada*. Par la suite, il aurait demandé à Weir de composer des paroles anglaises : cette version a été publiée en novembre 1908. Lorsque Neidlinger revient en Amérique à la suite de son séjour d'Europe, il s'était installé à Chicago.

Neidlinger a intitulé son texte : « *O Canada! A National Hymn* »⁴⁴⁰. Dans la partition de musique, il a placé les quatre strophes des paroles anglaises au-dessus du texte de Routhier. Par là, on pourrait y voir la volonté de confronter sa traduction en l’approchant le plus près possible du texte d’origine. Malgré certaines lourdeurs – créées par l’utilisation d’archaïsmes – le traducteur américain a, au premier coup d’œil, transposé en partie une version qui se rapprochait du texte de Routhier, puisqu’il a reformulé un certain nombre d’expressions phares du chant patriotique canadien-français. Il a en apparence adapté librement les paroles du chant patriotique de Routhier.

Comparaison entre le texte de Routhier et celui de Neidlinger

<i>Chant National (Ô Canada!) (1880)</i> Ô Canada! Terre de nos aïeux, Ton front est ceint de fleurons glorieux! Car ton bras sait porter l’épée, Il sait porter la croix! Ton histoire est une épopée Des plus brillants exploits. Et ta valeur, de foi trempée Protégera nos foyers et nos droits. (bis)	<i>O Canada! A National Hymn (1908)</i> <i>O Canada! Our father’s pride wert thou, Glorious the gems that crown thy noble brow. Strong the arm that lifts high the Sword of Right Which can crush dishonest might: In thy storied past all thy deeds are just, And in thy faith we trust. Honor define, Country benign! Our faith, our love, our blood is ever thine.</i>
Sous l’œil de Dieu, près du fleuve géant Le Canadien grandit en espérant, Il est né d’une race fière, Béni fut son berceau; Le ciel a marqué sa carrière Dans ce monde nouveau. Toujours guidé par Sa lumière, Il gardera l’honneur de son drapeau (bis),	<i>O Canada March onward ‘neath God’s eye, His giant stream first sang thy lullaby. From the cradle blest with a pride of race, Ever upward lift thy face : To protect thy flag and support thy right, Thy humblest sons will fight. Honor define, Country benign! Our faith, our love, our blood is ever thine.</i>
De son patron, précurseur du vrai Dieu, Il porte au front l’auréole de feu; Ennemi de la tyrannie, Mais plein de loyauté, Il veut garder dans l’harmonie Sa fière liberté. Et par l’effort de son génie, Sur notre Sol asseoir la vérité (bis),	<i>O Canada! Thy son is God’s own son, High on his brow the stamp of victory won. On the side of right he will ever be, Valiant foe of tyranny; With his highest aim, both in age and youth Defense of right and truth. Honor define, Country benign! Our faith, our love, Or blood is ever thine.</i>

⁴⁴⁰ NEIDLINGER, William Harold (1908). « *O Canada! A National Hymn* », paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical W.H. Neidlinger, Winnipeg, Toronto : *Whaley, Royce & Co. Limited*. [(Provenance : Bibliothèque du Congrès, Washington); voir aussi dans AMICUS mention d’une entente de droit d’auteur avec la *British Library* qui limiterait la reproduction du texte.)]

Amour sacré du trône et de l'autel Remplis nos cœurs de ton souffle immortel. Parmi les races étrangères Notre guide est la foi; Sachons être un peuple de frères, Sous le joug de la loi; Et répétons comme nos pères Le cri vainqueur: « Pour le Christ et le Roi »(bis)	<i>O Canada ! Renew thine altar fire, Country and flag our noblest love inspire. With thy breath immortal our bosoms fill, Into them great truths instill; Then with homage paid unto God and King United we will sing : Honor define, Country benign! Our faith, our love, or blood is ever thine.</i>
<i>Chant National (Ô Canada!) (1880).</i> Paroles françaises: Adolphe-Basile Routhier; musique : Calixa Lavallée; Québec : <i>A Lavigne</i> .	<i>O Canada! A National Hymn (1908).</i> Paroles anglaises: William Harold Neidlinger; musique : Calixa Lavallée; arr. musical pour chœur à quatre voix: William Harold Neidlinger, Winnipeg, Toronto: <i>Whaley, Royce & Co., Limited</i> .

Expressions phares de Routhier reprises par Neidlinger

À la lumière de certaines expressions phares retenues dans l'*O Canada! A National Hymn*, on reconnaît l'effort de Neidlinger de recréer un texte qui transposait une lecture liée en partie au récit religieux et au récit patriotique des Canadiens français, à l'exception des refrains qui sont étrangers au *Chant national*, et au retrait de la croix. L'adaptation de l'*O Canada! A National Hymn* ne peut être qu'une lecture en partie littérale dans le traitement général du chant de ralliement canadien-français, même si cette *lecture* a été épurée de certains symboles identitaires et emblématiques.

Examinons quelques expressions phares du poème de Routhier reprises par Neidlinger.

D'abord, le titre : « *O Canada! A National Hymn* » [nous soulignons] reflète de près le titre choisi en 1880 : *Chant national*. Toutefois « *hymn* » en anglais est, on l'a dit, avant tout une forme de musique de louanges ou de remerciements à Dieu chantée à la fin des services religieux. À l'origine, l'*Ô Canada* de Routhier pouvait être chanté lors d'offices religieux ou de messes, mais il est devenu chant officiel du Canada français par l'utilisation que l'on en faisait durant les rassemblements patriotiques populaires.

Voici quelques expressions phares extraites du poème de Routhier retenues par Neidlinger dans sa traduction de 1908. Pour chacune des citations choisies, une traduction littérale stricte ou mot à mot est proposée. Selon la théorie de la traduction comme acte de lecture, ces extraits devraient donner des indices sur le type de *lecture* révélé dans les choix traductifs de Neidlinger.

Première strophe :

v. 2 Ton front est ceint de fleurons glorieux! (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *Your brow is wreathed with a glorious garland of flowers.*

Glorious the gems that crown thy noble brow. (Neidlinger : 1908)

v. 3 Car ton bras sait porter l'épée (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *Because your arm can wield the sword,*

Strong the arm that lifts high the Sword of Right (Neidlinger : 1908)

Deuxième strophe :

v. 9 Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *Under the eye of God, near the giant river,*

*O Canada March onward 'neath God's eye
His giant stream first sang thy lullaby.* (Neidlinger : 1908)

v. 11 Il est né d'une race fière (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *He was born of a proud race,*

From the cradle blest with a pride of race, (Neidlinger : 1908)

v. 16 Il gardera l'honneur de son drapeau. (bis) (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *He will keep the honour of his flag,*

*To protect thy flag and support thy right,
Country and flag our noblest love inspires.* (Neidlinger : 1908)

Troisième strophe :

v. 19 Ennemi de la tyrannie (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *Enemy of tyranny*

Valiant foe of tyranny. (Neidlinger : 1908)

Quatrième strophe :

v. 26 Remplit nos cœurs de ton souffle immortel. (Routhier : 1880)

Trad. littérale : *Fill our hearts with your immortal breath!*

With thy breath immortal our bosoms fill (Neidlinger : 1908)

La traduction du musicien-poète américain incorpore un certain nombre d'expressions emblématiques du *Chant national* : « *noble brow* »; « *the Sword* »; « *giant stream* »; « *foe of*

tyranny »; pour ne citer que celles-là. Également, au fil de la traduction se dessine en filigrane une volonté d'affirmation du patriotisme envers le Canada, mais avec une ambiguïté perpétuée dans chacun des refrains à chaque strophe : « *Honor define, Country benign! / Our faith, our love, or blood is ever thine* ». Puisque nous connaissons l'identité nationale du traducteur, il ne peut être étranger à la compréhension du chant patriotique canadien-français. Même en traduisant mot à mot, Neidlinger ne pouvait pas rendre les références culturelles les plus évidentes.

Expressions archaïques

Neidlinger a truffé sa traduction de termes archaïques qui rendrait son exécution vocale quelque peu difficile, du moins de nos jours. Par exemple, dans le premier vers : « *O Canada! Our father's pride wert thou* » (nous soulignons). Utilisé comme sujet pronominal singulier à la deuxième personne, le *thou* n'est plus en usage en anglais. [« La fierté de notre père tu fus ? » (traduction libre)]. Ou le pronom possessif du dernier vers : « *Our faith, our love, or blood is ever thine* » (nous soulignons). [Notre foi, notre amour, notre sang à jamais. (Traduction libre)]. Enfin, Neidlinger a émaillé sa traduction de termes en usage dans la poésie de l'époque comme « *thy* » - un déterminant possessif ou « *thine* » – un pronom possessif, des termes qui sont tombés en désuétude. En utilisant ces expressions archaïques, le traducteur voulait peut-être conférer un peu d'érudition à sa traduction et lui donner des attributs de noblesse. Mais ces expressions dans un hymne national, un chant populaire, a eu l'effet contraire. La version du poète-musicien américain a pu agacer certains lecteurs ou heurter des oreilles, ce qui pourrait expliquer qu'elle n'a pas passé l'épreuve du temps. Certes, nombre d'anciens chefs œuvre de la littérature anglaise en comportent toujours, mais cela est là autre histoire⁴⁴¹.

⁴⁴¹ Dans la version anglaise de l'hymne national de Weir, toutefois, le gouvernement canadien ne dicte-t-il pas au peuple canadien : « *O Canada, we stand on guard for thee* ». Ce deuxième vers comporte le « *thee* », terme désuet évacué de la langue anglaise vernaculaire au moment de l'adoption de l'hymne national en 1980. La version officielle actuelle a aussi conservé dans deux autres vers des termes archaïques : « *True patriot in all thy sons command* ». Quant au « *thee* », on le retrouve six fois, dans divers vers, par exemple : « *With glowing hearts we see thee rise* ».

Quelle lecture?

L'adaptation de Neidlinger illustre comment la musique et les paroles du chant national patriotique des Canadiens français offraient une pluralité de lecture, une diversité de points de vue. Il montre, en outre, que *l'Ô Canada* pouvait susciter de l'intérêt chez des étrangers aux réalités culturelles canadiennes.

Version primée lors du concours *Collier* : Emma P. McCulloch (1880 - ?)

Cette étude a déjà traité du concours tenu en 1909 par le magazine *Collier's Weekly* lors du lancement de leur édition canadienne, dont l'objectif visait la rédaction d'une traduction anglaise acceptable⁴⁴² de *l'Ô Canada*. C'est la version⁴⁴³ d'Emma Powell McCulloch⁴⁴⁴ qui a remporté la palme parmi les quelque quatre cents traductions soumises à la revue, mais on a dit qu'elle est tombée très tôt dans l'oubli⁴⁴⁵. Intitulée « *The Homeland* », cette suggestion pour un « *National Anthem* », a été harmonisée par Edward Broome⁴⁴⁶. Vers décembre 1910, la revue « *Musical*

⁴⁴² Dans l'article *Seeking a National Hymn*, Hector Charlesworth décrivait l'objectif du concours en ces termes : « *the contest for the best setting of English words to the music of "Ô Canada !"* ». Il parlait avant tout d'un *arrangement* plutôt que d'une traduction. (Voir CHALESWORTH, Hector (7 août 1909). « *Seeking a National Hymn The story of a Selection, and Some Features of the Rivalry Which the Shoals of Manuscripts Brought Forth*, », Toronto, *Collier's Canadian Edition*, p. 8-9.

⁴⁴³ Pour les paroles de la traduction, voir MCCULLOCH, Emma Powell (1909). « *The Homeland* », Toronto : *Collier's Canadian Edition*, p. 7.

⁴⁴⁴ L'édition du *Collier's Canadian Edition* du 7 août 1909 a donné quelques informations biographiques au sujet d'Emma Powell McCulloch, la « *Winner of the Collier's Anthem Contest* ». Durant ses études au Victoria College de l'Université de Toronto, elle a occupé le poste de « *Literary Editor* » du journal étudiant, « *Acta Victoriana* ». Elle a rédigé de courts articles pour le journal, tant sous forme de prose que de poésie. McCulloch a remporté l'« *Hodgins Prize* » en littérature anglaise à deux reprises. En 1901, elle s'est vu décerner un B.A. en langues modernes et a remporté la médaille d'or « *J.J. Maclaren* ». Autre que sa traduction circonstancielle de *l'Ô Canada*, elle semble ne pas avoir laissé des traces littéraires significatives.

⁴⁴⁵ En 1927, le texte de la lauréate circulait toujours. Par exemple, au mois de mai 1927, la version McCulloch a été chantée lors d'une rencontre du « *Toronto Local Council of Women in Sherbrooke* » qui visait à discuter de la nécessité d'adopter un « *authorized set of words* » pour la mélodie de Calixa Lavallée. La version anglaise de Violet Clarke fut aussi chantée à cette même réunion. Le « *Council of Women* » adopta une résolution selon laquelle il y avait, d'un point de vue pédagogique, des avantages à chanter le plus de versions possible de l'« *Ô Canada* » du dominion. Selon les membres, entre autres, un hymne devrait être choisi par le peuple. Nous constatons que le « *Toronto Local Council of Women in Sherbrooke* » avait une lecture plutôt embrouillée ou incertaine de leur pays. (Voir : « *"Ô Canada" is cause of Brisk Discussion—Need of Authorized Words for Lavallée Air Debated* » (18 mai 1927). Toronto : *The Globe*, p. 22.

⁴⁴⁶ MCCULLOCH, Mercy E. (Mercy Emma) (1910). « *Ô Canada ! : Canadian national anthem* », Toronto : *Anglo-Canadian Music Publisher Limited*, musique : Calixa Lavallée (1842-1891); arrangement musical : Edward Broome (1868-1932). (Pour quatre voix et à deux voix.)

Canada » en faisait la promotion : « *Just Issued A New Choral Arrangement By Dr. Edward Broome Of Lavallee's Celebrated Melody, "O Canada"* »⁴⁴⁷. Il est intéressant de noter que la publicité parlait d'« *arrangement* » : c'était aussi l'expression utilisée par les trois membres du jury.

Commentaires des éditeurs de Collier

Dans un court article intitulé « *The Hymn for Canada* »⁴⁴⁸, les juges du concours ont résumé leurs arguments justifiant la décision de décerner le prix à l'adaptation anglaise rédigée par McCulloch. Selon eux, celle-ci avait proposé un poème pour le peuple qui utilisait des expressions simples plutôt que des figures de rhétorique, car les « *National anthems, as a rule, are not literary* »⁴⁴⁹. La lauréate avait proposé une traduction qui n'était pas pompeuse : sa version était sincère et fervente. McCulloch, croyaient les membres du jury, avait bien compris que les hymnes nationaux devaient posséder ces qualités. Qui plus est, même une personne sans formation musicale pouvait chanter sa version de l'hymne, et un enfant pouvait en comprendre les mots. La parolière avait démontré posséder, entre autres, des compétences rares dans la rédaction de ses couplets en accord avec les rythmes et les accents de la musique de Lavallée⁴⁵⁰. Les juges soulignaient qu'il était difficile de rédiger un texte pour une musique préexistante : McCulloch avait relevé ce défi. « *It was a hard task we set the poets of Canada—to write words for a tune [...] Our poets have had to work according to forms fixed and ordered* »⁴⁵¹.

⁴⁴⁷ La publicité de la maison d'édition disait ceci : *The prize words in this arrangement are by Mercy E. Powell McCulloch, winner of the Collier's competition for the best lyric arrangement of "O Canada". Dr. Broome's harmonization may be had in a four-part arrangement or mixed voices in the key of G, or in a two-part arrangements for schools in F. Dr. Vogt writes: « I have carefully examined this arrangement of "O Canada", and can strongly recommend it to choirs in need of a thoroughly singable, effective and not difficult setting ». (Anglo-Canadian Music Pub. Ass'n, limited). Ici, la version McCulloch était publicisée comme un « best lyric arrangement ». Edward Broome (1893-1932) originaire de Manchester, en Angleterre, s'établit au Canada en 1893. Il a assumé les fonctions d'organiste et de maître de chapelle à Brockville (Ontario), Montréal, Toronto et Calgary. Il a fondé et dirigé la *Toronto Oratorio Society* (1910-1925). Compositeur autodidacte, il a publié une centaine d'œuvres, pour la plupart destinées à des églises.*

⁴⁴⁸ COLLIER'S CANADIAN EDITION (7 août 1909). « *The Hymn for Canada* », p. 6.

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ Contrairement aux prétentions du jury, certains vers comportaient des archaïsmes et des inversions qui rendaient l'*Homeland* difficile à chanter. Par exemple, le vers cinq : « *Eternal beauty, thou dost stand* »; le vers 13 : « *Dear Canada! for thee our father wrought* ».

⁴⁵¹ *Ibidem*, p. 8.

Brève analyse de la version McCulloch (traduction libre en apposition)

Nous ne pouvons pas comparer le texte de McCulloch en regard du poème de Routhier pour mettre en contraste les expressions phares retenues, puisque la lauréate du concours ne faisait nullement mention de l'existence des paroles françaises d'origine, encore moins de son auteur Routhier. Elle a rédigé les trois couplets de son texte en utilisant uniquement la ligne mélodique (sans d'accompagnement) du *Chant national* de Calixa Lavallée dont elle reconnaissait au moins qu'il en était le compositeur⁴⁵². Déjà, cela est significatif d'une lecture d'un pays : un hymne national canadien peut faire l'économie de toute référence au monde francophone.

<i>O CANADA !</i> « <i>Canadian National Anthem</i> » <i>The Homeland</i> Traduction : Mercy E. (Mercy Emma) McCulloch Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	Ô Canada ! Hymne national canadien La patrie Traduction libre
<i>O Canada! In praise of thee we sing; From echoing hills our anthems proudly ring. With fertile plains and mountains grand With lakes and rivers clear, Eternal beauty, thou dost stand Throughout the changing year.</i> <i>Lord God of Hosts! We now implore Bless our dear land this day and evermore Bless our dear land this day and evermore.</i>	Ô Canada! Nous chantons tes louanges; Des collines, l'écho de nos hymnes glorieux retentit. Tes plaines fertiles, tes montagnes majestueuses, Tes lacs et tes rivières limpides, Présentent au fil des saisons Une éternelle beauté. Seigneur Dieu des armées ! Nous t'implorons maintenant. Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais, Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais.
<i>Dear Canada! for thee our fathers wrought, Thy good and ours unselfishly they sought. With steadfast hand and fearless mind</i>	Cher Canada ! Pour toi nos pères ont forgé, Avec générosité ton bien et le nôtre. Avec une main ferme et un esprit courageux

⁴⁵² Le magazine a publié une photo de Calixa Lavallée sous laquelle on pouvait lire : « *The French-Canadian composer who died in 1890 [sic. 1891], but left behind him the music of "O Canada" considered to be the peer of any national anthem of the world* ». (Voir Collier's, op. cit., p. 8).

<i>They felled the forest domes, Content at last to leave behind a heritage of homes.</i> <i>Lord God of Hosts! We now implore, Bless our dear land this day and evermore. Bless our dear land this day and evermore.</i>	Ils abattirent d’immenses forêts, Enfin, satisfaits de léguer derrière eux des foyers. Seigneur Dieu des armées ! Nous t’implorons maintenant. Bénis notre pays aujourd’hui et à jamais, Bénis notre pays aujourd’hui et à jamais.
<i>Blest Canada! the homeland that we love, Thy freedom came a gift from God above. Thy righteous laws, thy justice fair give matchless liberty. We thank our God that we may share thy glorious destiny,</i> <i>Lord God of Hosts! We now implore, Bless our dear land this day and evermore. Bless our dear land this day and evermore.</i>	Canada béni ! La patrie que nous aimons, Ta liberté est un don du Dieu des cieux. Tes lois justes, ta justice impartiale offrent une liberté sans égal. Nous remercions notre Dieu que nous pouvons partager ta glorieuse destinée, Seigneur Dieu des armées ! Nous t’implorons maintenant. Bénis notre pays aujourd’hui et à jamais, Bénis notre pays aujourd’hui et à jamais
MCCULLOCH, Mercy E. (Mercy Emma) (1910). « O Canada ! : Canadian national anthem », Toronto : <i>Anglo-Canadian Music Publisher</i> Musique : Calixa Lavallée (1842–1891) Arrangement musical : Broome, Edward (1868-1932)	

Même si la réécriture de McCulloch s’était éloignée du texte de Routhier, et que son texte ne coïncidait pas avec celle du poète du chant patriotique canadien-français, nous pensons que les membres du jury auraient pu reconnaître l’existence des paroles françaises — les seules — celles qui d’ailleurs avaient déclenché une rivalité entre auteurs et traducteurs anglophones pour trouver des paroles anglaises *adéquates* ou *acceptables*. Une simple mention du nom de Routhier sur la partition publiée en pleine page dans le magazine les paroles anglaises avec la mélodie aurait permis au Canada anglais d’être édifié à cet égard, d’autant plus que Charlesworth avait évoqué le nom du poète ultramontain à trois reprises dans son article décrivant divers aspects du concours de *Collier’s*.

L’auteur de cet article, Hector Charlesworth, aussi membre du jury, avait décrit les circonstances entourant la tenue du concours⁴⁵³ dans le but de restituer le contexte à l’origine du projet de recherche de paroles anglaises.

*That ‘O Canada!’ is a truly national possession no one could doubt who stood on the Dufferin Terrace at Quebec on Sunday, July 19, 1908, and heard then thousand youths of the religious societies of the district of Quebec, assembled from a territory extending from Rimouski to Three Rivers, sing Judge Routhier’s words. The experience was nothing short of inspiring, and implanted in the listeners the thought that there should be an English version of the song which would bring it into the homes and into the hearts of all Canada.*⁴⁵⁴

Si les instigateurs du concours croyaient réellement que l’*O Canada* était une « *national possession* » et qu’il fallait une « *English version* », une simple mention du nom de Routhier sur le feuillet musical aurait représenté une marque de civilité envers les Canadiens français de l’époque. La revue *Collier* reproduisait intégralement le texte de McCulloch, mais elle avait choisi de passer sous silence l’existence de l’auteur des paroles françaises; une reconnaissance aurait à tout le moins permis aux lecteurs anglophones d’être mieux informés au sujet des deux personnages à l’origine du *Chant national* — en plus de rappeler la provenance de la mélodie de Lavallée, qui avait été répandue grâce en partie aux paroles du poète ultramontain, que le concours cherchait à traduire, adapter ou réécrire. Bref, par une courtoisie intellectuelle élémentaire, une simple mention aurait informé les Canadiens anglais de l’existence de paroles françaises et de son auteur, et les aurait confrontés à la lecture que les Canadiens français avaient de leur pays.

Au moment de leur évaluation des quatre cents traductions soumises, le triumvirat avait cerné un certain nombre de qualités que devait posséder un hymne national, dont la plus fondamentale :

*plainly, it should be something that could be sung in a church or at any solemn ceremony or dedication. But it is equally important that it should not be so fervidly religious that it would seem sacrilege to sing it a political banquet or at a stag party of ‘varsity old boys’.*⁴⁵⁵

⁴⁵³ CHALESWORTH, Hector (7 août 1909). « Seeking a National Hymn The story of a Selection, and Some Features of the Rivalry Which the Shoals of Manuscripts Brought Forth », Toronto, *Collier’s Canadian Edition*, p. 8-9.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁵⁵ *Ibidem*, p. 9.

Quelle lecture?

L’auteure a exploité dans sa réécriture trois thèmes qui comportaient autant de lectures du pays qu’elle tentait de peindre. D’abord, elle a décrit l’éternelle beauté du Canada à travers ses saisons, l’écho des hymnes glorieux qui retentit des collines, des plaines fertiles, des montagnes majestueuses, des lacs et des rivières limpides. Puis, la force de l’ancêtre est louangée. Grâce à lui, les forêts ont été défrichées pour ouvrir de nouvelles terres qui seront léguées en héritage et sur lesquelles seront construits des foyers, des villages. Enfin, Dieu a accordé aux Canadiens la liberté, des lois justes et impartiales. En guise de refrain, dans chacune des trois strophes, l’auteure a inséré deux vers qui ne faisaient pas doute quant à l’importance accordée à Dieu, transformant l’ensemble de son texte en véritable hymne religieux⁴⁵⁶ : « *Lord God of the hosts! We now implore/bless our dear land and this day, and evermore (bis)* »⁴⁵⁷. De plus, McCulloch avait déjà souligné que la liberté était un don de Dieu et nous devons lui offrir nos remerciements afin de partager sa glorieuse destinée.

McCulloch a imploré le Seigneur Dieu des armées dans les trois refrains, pour que le pays soit béni aujourd’hui et à jamais. Suffit-il d’indiquer que par une telle insistance, les paroles proposées par McCulloch ont complètement dévié le chant patriotique de son récit d’origine, malgré les nombreux symboles religieux utilisés par Routhier au soutien de l’historiographie canadienne-française? Dans la réécriture de McCulloch, il est difficile de trouver une justification pour comprendre l’opiniâtreté et la persévérance de l’auteure dans son invocation au « *Lord of the Hosts* » qui a fait détourner la traduction de sa trajectoire, qui avait comme but premier la suggestion pour « *the best setting of English words to the music of "O Canada"* »⁴⁵⁸

⁴⁵⁶ Voir les répétitions de « *Lord, God of Hosts! We now implore* ».

Que veut dire « *Lord of the hosts* »? The [name](#) “*LORD of hosts*” occurs some 261 times in the Old Testament Scriptures. God is first called the “*LORD of hosts*” in [1 Samuel 1:3](#). The word LORD, capitalized, refers to Yahweh, the self-existent, redemptive God. The word hosts is a translation of the Hebrew word sabaoth, meaning “armies”—a reference to the angelic armies of heaven. Thus, another way of saying “*LORD of hosts*” is “*God of the armies of heaven*.” [...] The sovereign LORD of hosts has the grace to always be there for the one who comes to Him through faith in the Lord Jesus Christ. The King of glory, who commands the armies of heaven and who will eventually defeat all His enemies in this world, is none other than Jesus Christ. He is the LORD of hosts ([Revelation 19:11–20](#)). [En ligne] : www.gotquestions.org/Lord-of-hosts.html

⁴⁵⁷ MCCULLOUGH, Emma Powell (1909). « The Homeland » Toronto: *Collier’s Canadian Edition*, p. 7. Voir vers 7-8-9-16-17-18-25-26-27.

⁴⁵⁸ Charlesworth, *op. cit.*, p. 8.

pour remplacer ceux de Routhier. L'hymne national a été transformé en un hymne religieux en grande partie. Doit-on y voir les raisons de son incapacité à s'imposer?

Le concours de 1909, « *for a Canadian Anthem* » avait retenu un texte lauréat qui, au premier coup d'œil, manquait d'originalité : on n'y retrouvait aucune référence à la mémoire historique ou patriotique bien ancrée dans le discours des Canadiens anglais et il ne comportait aucune allusion au patrimoine culturel, etc. Cependant, le concours du *Collier* a éveillé une prise de conscience nationale chez les Canadiens anglais au plan identitaire. En effet, il a représenté, un moment décisif dans la mesure où ils ont été interpellés par ce projet de rédaction, de traduction, d'adaptation ou de réécriture d'un hymne national, témoignant de facto de l'émergence d'une conscience nationale. Au début du XX^e siècle, la valeur de ce premier concours national pour des paroles anglaises était pourtant d'une force symbolique, ne serait-ce que sur le plan de l'intérêt soulevé et des nombreux textes soumis.

Si, selon le triumvirat, certaines réécritures ou traductions du chant patriotique canadien-français témoignaient de souffle et d'inspiration, ils n'ont pas dépassé la première strophe ou les premiers vers. Il est étonnant que le jury ait retenu ce poème en particulier, il semble correspondre à la critique principale. « *They had fervor and exaltation, but these qualities were not sustained*⁴⁵⁹ ». Nous sommes d'avis que le texte de McCulloch pouvait difficilement s'imposer comme hymne national dans la mesure où il mélangeait une géographie indéterminée, une morale sommaire, une évocation furtive du passé. Tant de mièvreries auraient fait le plus triste effet à côté de la musique héroïque de Lavallée.

Les organisateurs du concours avaient poussé l'audace de croire que les Canadiens français accepteraient de chanter leur proposition. Ce faisant, ils devraient renier leur chant patriotique qui leur servait d'hymne national depuis 1880; ils se fonderaient dans la masse d'immigrants que les organisateurs souhaitaient assimiler par leur proposition de réécriture de l'hymne national.

It is naturally our hope that it will win popular acceptance. We are sure that it can be sung with equal enthusiasm by the French-Canadian and his English-speaking compatriot, by the Imperialist and the non-Imperialist, by the children of all the many foreign races we are absorbing and turning into English-speaking subjects of the future – Germans, Swiss, Italians, Russians, Hebrews from many lands, Galicians, Doukhobors, and Scandinavians. It is a hymn which children can sing and yet possesses so much dignity

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 9

*that their elders can chant it with equal gusto. Our task is done. Let the strains of a new “O Canada!” be heard throughout the land.*⁴⁶⁰

En ce qui concerne les Canadiens français, le jury justifiait ses prétentions en s'appuyant sur des témoignages élogieux reçus des médias canadiens-français qui étaient :

*the most gracious of all, except in the case of one clerical publication in Montréal, the desire for an English substitute to Judge Routhier's poem has been accepted as compliment to the French-Canadian race a race intensely musical by instinct, which has preserved unto itself all the old melodies of northern France as they were sung by the peasants in the days of the Grand Monarch [...]*⁴⁶¹.

Donc, les Canadiens français écarteraient la lecture identitaire exprimée dans les paroles françaises du chant patriotique pour y substituer des paroles anglaises qui traduisaient une vision étrangère; prétention qui sous-estimait que les Canadiens français ne constituaient pas une autre race au même titre que celles que le Canada anglais voulait assimiler.

Remaniement des réécritures de Stanley Weir⁴⁶² (1856 – 1926)

***O CANADA ! The True North* (1908, 1914, 1924, 2018)**

Historique et genèse

Dans une chronique parue dans le *MacLean's Magazine* du premier juillet 1924, un chroniqueur, Allan Sullivan a décrit les circonstances — les plus plausibles — entourant la rédaction du texte de Weir.

*In the summer of 1908, A. Grant Schaefer, a well-known Canadian musician, of Montreal heard Lavallee's air played at a military tattoo in Chicago, and saw a Toronto Highland regiment swing past to its noble strains. This thrilling sight of his countrymen on a friendly but foreign soil, inspired to the perfection of physical rhythm by the power of great music, thrilled Schaefer to the core. When he returned to Montreal he asked his friend Recorder R. Stanley Weir whether there were no suitable English words to so fine a theme. **And it seemed there were no***⁴⁶³.

⁴⁶⁰ *Ibidem*, p. 9.

⁴⁶¹ *Ibidem*, p. 8.

⁴⁶² Robert Stanley Weir est né en 1856 et est décédé en 1926. Il fit des études supérieures à Montréal, puis il s'est tourné vers la pratique du droit. Après une ascension rapide au sein de la profession, Weir fut nommé d'abord à la cour municipale et ensuite à la cour de l'Échiquier du Canada, aujourd'hui la cour fédérale du Canada. Il écrivit des ouvrages sur le droit civil et de poésie.

⁴⁶³ SULLIVAN, Allan (1^{er} juillet 1924). « O Canada », Toronto : *MacLean's Magazine*, s. p. (Source : dossier vertical de coupures de journaux à la Bibliothèque et Archives nationales du Canada, division de la musique). (Sullivan a contredit ainsi certains articles qui ont véhiculé différentes informations sur l'origine de la version Weir.

Contrairement aux prétentions de plusieurs, vraisemblablement la réécriture de Weir a découlé plutôt de la demande faite par son collègue-musicien qui à l'instar de nombreux Canadiens anglais avait entendu la musique de Calixa Lavallée interprétée lors des prestations musicales par les régiments militaires défilant à l'occasion de carrousels publics. Nous ne pouvons pas douter de la véracité des propos rapportés par Sullivan et attribués à G.A. Grant-Schaefer⁴⁶⁴ qui a harmonisé la première édition de la *National Song* de Weir publiée en 1908. Toutefois, l'affirmation du poète-juriste canadien-anglais concernant l'absence de « *suitable English words* » utilisant la musique de Lavallée est fausse. En effet, en 1908, il existait déjà des traductions ou des adaptations des paroles du poème de Routhier avec l'accompagnement musical de Lavallée; celles-ci étaient largement diffusées par des éditeurs spécialisés⁴⁶⁵. Cette première inexactitude, parmi d'autres, a contribué à créer dans l'imaginaire canadien-anglais des distorsions dans leur compréhension de l'importance à accorder au texte de Weir. De plus, le texte avait été rédigé par un magistrat et un homme de lettres respectable à l'époque, qui jouissait

Certains prétendaient que le poète-juriste avait gagné en 1908 le concours de la revue *Collier's*. [Voir note en bas de page d'une analyse du texte de Weir : « "In 1908 Collier's Weekly inaugurated its Canadian edition with a competition for an English text to Lavallée's music" ([Government of Canada Web site](#)). Although Weir's poem did not capture first place at the competition, it won the people's loyalty. »] D'autres croyaient qu'il avait composé son texte à l'occasion du tricentenaire de la ville de Québec ou que son « *National Song* » était une traduction du *Chant national* Lavallée-Routhier interprété lors des festivités de 1908. Ces inexactitudes factuelles ont teinté en partie la lecture des Canadiens anglais quant à la compréhension de leur propre historiographie nationale à travers les circonstances de composition de la version anglaise du *O Canada*. À noter que cet article a paru avant le décès de Weir survenu le 26 août 1926 ; s'il avait eu connaissance du texte publié dans le *MacLean's Magazine* l'auteur du *O Canada ! Our Home, Our Native Land* aurait pu rectifier les erreurs.

⁴⁶⁴ George Alfred Grant-Schaefer (1872-1939). Compositeur, organiste, professeur, il a composé plus de cent morceaux pour l'enseignement et quelque quatre-vingt-dix chansons, des anthems ainsi que des opérettes. Il fit des arrangements de chansons folkloriques canadiennes-françaises. Selon l'Encyclopédie de la musique au Canada « il fit la première harmonisation de l'*Ô Canada* qu'il adapta au texte anglais de Weir pour sa première édition (1908) ».

⁴⁶⁵ RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). *O Canada ! Our Fathers' Land of Old/O Canada! (Terre de nos aïeux) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical T.B. Richardson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co Limited; ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada ! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publié au moins à deux reprises]; ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada ! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome; Toronto : The Nordheimer Piano and Music Co. Limited; ACTON, James (1907). *O Canada, Beloved Fatherland, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Canadian Home Journal [juillet 1912 : nouvelle publication, mais reproduction même de 1907]. NEIDLINGER, William Harold (1908). « *O Canada ! A National Hymn* », paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical W.H. Neidlinger, Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

d'un ascendant sur ses compatriotes de langue anglaise. Tout cela concourait à donner du poids et un prestige particulier à la version de Weir.

L'auteur d'un article publié dans le *Globe Magazine* du 16 mars 1963 avait, par exemple, bien décelé cet engouement suscité par le *National Song* du poète-juriste lui qui n'avait pas laissé de place à aucune autre traduction ou adaptation à la portée des Canadiens anglais :

*Stanley Weir's words have well-nigh obliterated the memory of other [traductions ou adaptations] and, to my mind, superior versions and it would be a herculean task to displace them. However, it could be done.*⁴⁶⁶

Dans le récit sur l'historique relaté par Sullivan dans le *Maclean's* du premier juillet 1924, la démarche de composition de son collègue-poète était ainsi explicitée :

*Weir embarked on his self-imposed task without any thought or tangible reward. He wanted to contribute something lasting to the spirit of his country, and it is no small undertaking to make oneself vocal through the lips of one's fellows. With him were his musical friends Grant Schaefer and Dr. C.H. Perrin, of McGill University [...]. In November, 1908, the first truly English rendering of "O Canada" was published, **not a "version" or translation—but original** in all save music.*⁴⁶⁷

Le critique musical de la revue *MacLean's* a pressenti la pérennité de cette « œuvre originale » proposée par Weir, bien qu'elle n'était pas considérée comme une traduction ou une adaptation. Ce sont les soldats canadiens de la Première Guerre mondiale qui ont principalement popularisé les paroles anglaises sur les théâtres de guerre en Europe : les combattants canadiens-anglais se sont approprié du texte rédigé par le juge-poète pour en faire un chant patriotique qui correspondait à leur identité. À force d'entonner la première strophe à la moindre occasion ils l'ont de facto transformé en « hymne national ». Notre supposition s'appuie sur le fait que cette strophe était reproduite dans le parolier de chants que les militaires devaient garder sur eux avec leur carnet de paie. C'est la version qui comportait la rengaine incessante du refrain : « *O Canada, We Stand on Guard on Thee* ».

On peut mieux comprendre la résistance de plusieurs Canadiens anglais face aux demandes de changement du vers « *true patriotic love, in all thy sons command* ». Sur les lèvres de leurs

⁴⁶⁶ *Globe Magazine* (16 mars 1963). « A CASE FOR "O CANADA" CANADIANS ARE RELUCTANT TO SCRAP GOD SAVE THE QUEEN AS THEIR NATIONAL ANTHEM, BUT O CANADA IN FRENCH AND ENGLISH COULD BE A STEP TOWARD BI-CULTURALISM », S. P.

⁴⁶⁷ SULLIVAN, Allan, *op.cit.*, s. p.

grands-pères, ce vers a incarné, à partir de la Première Guerre mondiale, l'une des premières lectures que le Canadien anglais s'est faites de son histoire à travers les faits d'armes⁴⁶⁸ de ses premières campagnes militaires. Les histoires d'horreur ou de gloire vécues dans les tranchées ont été léguées à leur descendance. C'était la version qui résonnait jusqu'à tout récemment dans les salles des légions royales canadiennes lors des rencontres nostalgiques fréquentées par des vétérans qui s'enivraient de leurs souvenirs et apaisaient leurs douleurs dans l'alcool.

But after all the real and final verdict was pronounced at Valcartier⁴⁶⁹, Salisbury⁴⁷⁰ and in the mud of Flanders⁴⁷¹. It is the thing that men carry away on the great adventure that they treasure most. And the lines on the lips of these gallant gentlemen were Weir's lines⁴⁷².

Le thème « *We Stand on Guard for Thee* » a ainsi trouvé un écho dans les salles d'armes et les assemblées militaires surtout après le premier grand conflit. Ce contexte justifia l'interprétation des paroles anglaises qui graduellement modelèrent l'identité nationale canadienne-anglaise. Les Canadiens français eux, entonnaient toujours leur propre chant patriotique lequel correspondait à une forme de nationalisme politique identitaire puisant ses racines dans une réalité étrangère à leurs compatriotes de langue anglaise. Mythe ou réalité, certains écrits ou discours politiques de l'époque attestent de cette lecture divergente entre les « deux peuples fondateurs ».

⁴⁶⁸ Avant leur départ pour combattre en Europe, les soldats canadiens se voyaient remettre un opuscule qui décrivait les règles de conduite morale à adopter lors de leurs missions à l'étranger. Dictées par le maréchal Lord Kitchener, elles étaient résumées sous le titre : « *The True Character of a British Soldier* ». Ce document devait être gardé obligatoirement sur les soldats avec leur carnet de paie « *to be kept in his Active Service Pay Book* ». Outre les directives énoncées sur l'endos de l'opuscule, il comportait les paroles de nombreuses chansons proposées aux soldats. Celles-ci étaient divisées en deux parties : une centaine de chansons profanes (chansons de marche, à répondre, à boire, chansons de circonstances, etc.) et une trentaine d'hymnes religieux. Seule, la première strophe de l'*O Canada* de Weir, celle qui comportait « *in all thy sons command* » était reproduite. (Voir *Regimental Songs, Canadian Expeditionary Force, 1914-1915, with a supplement containing a collection of Hymns for use at Divine Service, donated by William Southam of Hamilton, Ontario*).

⁴⁶⁹ Lorsque le Canada est entré en guerre, Valcartier (Québec) était la principale base d'entraînement du premier contingent canadien en 1914. (Voir Musée canadien de la guerre, « Entraînement à Valcartier ». [En ligne] : pattiemulkerrin@eircom.net

⁴⁷⁰ « À Salisbury, les Canadiens s'entraînèrent pendant quatre mois, le plus souvent dans une boue épouvantable (...) ». (Voir Musée canadien de la guerre, « Les Canadiens sont envoyés outre-mer ». [En ligne] : <http://www.museedelaguerre.ca/premierguerremondiale/histoire/lentree-en-guerre/le-canada-entre-en-guerre/les-canadiens-sont-envoyes-outre-mer/>

⁴⁷¹ « Toutes les quatre divisions canadiennes subirent leur baptême de feu dans les plaines des Flandres et ont payé un lourd tribut en vies humaines. Le quart des 60 000 Canadiens morts durant la Grande Guerre perdit la vie sur le sol belge. La mort et le sang ont tissé un lien éternel entre le Saillant d'Ypres et les Canadiens. » (Voir [en ligne] : Gouvernement du Canada – Belgique.gc.ca).

⁴⁷² SULLIVAN, Allan (1^{er} juillet 1924). « O Canada », Toronto : *MacLean's Magazine*, s. p.

Pourtant, en 1908, lors de la publication de la première édition de l'*O Canada*, Weir prétendait que son texte ne constituait pas un hymne national, mais plutôt un chant, une « chanson », qu'il voulait offrir à ses compatriotes. Par contre, seize ans plus tard, dans un article rédigé pour le *Teachers' Magazine*, il modulait les raisons pour lesquelles il avait produit une version anglaise et il se réjouissait de la réception de son « *National Song* » par ses compatriotes :

*I have felt with others the need of unifying influences as between the two races [...], a sincere love for my native land also, and a boundless admiration for her majesty and beauty, have made me the humble yet proud Canadian who has had the good fortune to write a national song that has won such favor with this fellow countryman*⁴⁷³.

Weir embellissait ainsi les circonstances de son intention entourant la réécriture de son *National Song*, devenu chant national — au sens d'hymne national — grâce à la popularité auprès des Canadiens anglais qui l'entonnaient pour célébrer la naissance de leur identité nationale dans la boue des tranchées et sous le feu de l'ennemi. Selon Weir, c'était aussi devenu un chant unissant les deux « *races* » canadiennes. Dans l'article paru vers 1924 dans le *Teachers' Magazine*, Weir réitérait ce que Sullivan avait déjà écrit, indiquant bien que le « *National Song* » n'était pas une traduction :

*the English song of mine **was not a translation** in any respect, although the exigencies of rhythm led to the adoption of the French Canadian pronunciation of the word "Canada"! it was **an independent composition** of which the central idea was: "We stand on guard for thee."*⁴⁷⁴.

Dans cet extrait, le parolier de l'« *O Canada ! Our home Our Native Land !* » a de nouveau insisté sur la nature de son poème : il s'agissait d'un texte non traduit, non adapté, et une composition originale. De plus, pour comprendre la lecture de son « *National Song* », Weir précisait que le thème principal et l'élément le plus important de son chant étaient renfermés dans les paroles « *We stand on guard for thee* ». Comme on sait, la récurrence de ce thème martelé à plus de dix reprises à l'intérieur de trois strophes, superposées à la musique presque martiale de Lavallée, avait transformé son poème en véritable chant militaire⁴⁷⁵, lecture que certains jugeaient d'ailleurs belliqueuse ou militariste pour un chant national. « *We stand on guard for thee* » était répété quinze fois dans cinquante-deux syllabes. Dans la version originale

⁴⁷³ WEIR, Stanley (vers 1924). « National Song », texte manuscrit, pour un article publié dans le *Teachers' Magazine* par le Macdonald College. (Source : dossier vertical Bibliothèque et Archives nationales du Canada.)

⁴⁷⁴ WEIR, (vers 1924). « National Song », texte des notes manuscrites, *Ibid.*

⁴⁷⁵ *Ibid.* s.p.

de Weir, il y avait beaucoup de piétinement : on comptait vingt-sept vers, dont vingt-deux se répétaient. Il est légitime de se demander si le poète-juriste a manqué d'imagination ou d'inspiration poétique. À moins qu'il voulût faire reposer l'idéal du Canada uniquement sur la guerre.

Dans une correspondance parue dans *The Globe and Mail* du 24 mars 1929⁴⁷⁶, une lectrice, Florence Randal Livesay a porté à l'attention du public une lettre de Weir qu'il avait adressée en 1924 au comité du *Canadian Authors' Association of Canadian Clubs* chargé de trouver « *a uniform rendering of "O Canada"* ». Livesay considérait qu'il était dans l'intérêt public de justifier la décision du *Canadian Authors' Association of Canadian Clubs* de retenir la version Weir et celle de faire paraître les commentaires du parolier de l' « *O Canada ! Our home and native land* » en raison du contexte des discussions entourant l'adoption de « paroles uniformes », adaptées ou traduites en anglais d'un « *O Canada* » :

Ultimately, the Weir version—while not ideal—was endorsed, chiefly because it was felt that the soldiers in France had made the Weir "O Canada" a national anthem. "O Canada, we stand on guard for thee." [...]

Mr Weir notes this in his letter and then says: "As you have pointed out, my song was the first attempt, so far as I know, to unify Canada by means of one noble air, and, moreover, it is the song which has really been consecrated by blood and tears and sacrifice. It ought not to be lightly replaced, nor do I think it can be."

On l'a dit, pour les Canadiens anglais, le « *National Anthem* » est né dans le borbier d'horreur et de souffrance des tranchées de la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte, l'imaginaire de nombreux compatriotes anglophones a été fortement imprégné par le discours véhiculé entre le lien associé au leitmotiv obsédant de la première strophe (« *We Stand on Guard* »), et la réception du texte comme lecture de faits historiques marquants.

Ces éléments font en sorte que le texte anglais du *Ô Canada* joue un rôle identitaire analogue au texte français, rôle identitaire qui, par-delà la question de transfert linguistique, rend acceptable l'hymne de Weir au Canada anglais. Les deux textes correspondent à une lecture du récit national propre au récit des deux groupes linguistiques. À cet égard, ce que traduit le texte de

⁴⁷⁶ LIVESAY, Florence Randal (24 mars 1929). « O CANADA ! », Toronto : *The Globe* (1844-1936); Mar 29, 1930; ProQuest Historical Newspapers: *The Globe and Mail*, p. 4 (Livesay était membre du comité chargé de lire les diverses versions présentées comme proposition d'hymne national.)

Weir ne sont pas des mots, mais une fonction d'expression de l'identité nationale, fonction qui, en définitive, justifie le rôle d'un hymne national.

Nous avons vu que lors de la Première Guerre mondiale les soldats canadiens ont entonné maintes fois la version Weir de l'« *O Canada* », si bien qu'il s'impose de lui-même — à défaut d'avoir accès aux autres adaptations ou traductions en langue anglaise qui existaient à l'époque. La répétition à outrance de « *We stand on guard for thee* », paroles simples, faciles à retenir, renforçaient et consolidaient l'esprit de corps des régiments⁴⁷⁷. Même si le « *National Song* » n'était pas considéré comme une traduction par son auteur, elle comportait malgré elle des liens de parenté avec les images d'autres traductions ou d'adaptations proposées par des auteurs du début du XX^e siècle. Tel quel, le parolier canadien-anglais de l'hymne national offrait un texte reflétant une lecture correspondant à une période clé de la montée du nationalisme canadien-anglais alimenté par les premières défaites, mais aussi par les premières victoires militaires canadiennes en Europe. La Première Guerre mondiale a ainsi creusé une tranchée entre les francophones et les anglophones, dans l'interprétation de leur état national. Elle a marqué le commencement d'interventions de la part du gouvernement canadien pour enjoindre — ou contraindre les hommes à se porter d'abord comme volontaires dans les corps expéditionnaires, puis comme conscrits. Les méthodes de recrutement ont semé la division. Un nombre grandissant de Canadiens anglais se plaignaient que les Canadiens français ne contribuaient pas leur juste part à l'effort de guerre. Rien d'étonnant, peu de francophones étaient attachés à l'Angleterre. Par ailleurs, une part du nationalisme canadien-anglais se manifestait à travers des mesures visant l'abolition de l'éducation en français dans les provinces anglophones, rien pour favoriser la bonne entente entre les « deux races », cordialité que Weir souhaitait créer par son hymne : « [...] *to unify Canada by means of one noble air* [...]»⁴⁷⁸. En cela, il répétait ce qu'il

⁴⁷⁷ Carolyn Bayfield, une auteure, soumettait le 28 mai 1927, une adaptation de l'hymne national au comité chargé de l'organisation du jubilé de diamant de la Confédération. Dans son feuillet de deux pages qui accompagnait sa présentation, on pouvait y lire : « *The Weir version has served its day and generation; what we need in Canada today is not so much "stand on guard for thee" spirit as the welding together of peoples under the spirit and letter of Land fair and Free* ». C'était le titre de sa suggestion pour laquelle le comité lui répondait sous la signature de C.G. Secrétaire honoraire : « *Madam : your letter of May 28, in reference to the song "O Canada" received and content noted* ». (Source dossier vertical O Canada, ancien fonds de musique, Bibliothèque nationale du Canada, s. d., 2 pages.)

⁴⁷⁸ *Ibid.* s.p.

avait dit ailleurs : « *I have felt with others the need of unifying influences as between the two races*⁴⁷⁹ ».

« *True North* »

Dans le même article intitulé « *National Songs* », son rédacteur s'enorgueillissait d'avoir eu du flair, en empruntant une expression de Tennyson⁴⁸⁰ qui convenait bien au récit de son « *O Canada* ». Il se disait heureux du succès que ce thème connaissait auprès des Canadiens. Il se réjouissait aussi de sa trouvaille, car cette citation conférait de la noblesse à son poème :

*But it will be recognized, I should add that I have adopted the fine Tennysonian phrase "That true North," which the Victorian laureate makes use of in his epilogue to the Idylls entitled "To the Queen", the poet's shaft being leveled at the little Englanders of his day: And the true North, whereof us lately heard/A strain to shame us, help you to ourselves; [...] It is surely a fine epithet, "The True North," one that Canadians should be proud of, singing it with full appreciation of its origin*⁴⁸¹.

Cependant, cette expression « *The True North* » fut utilisée avec trop d'insistance; à la fois insérée comme sous-titre, elle s'est retrouvée dans trois vers. Cette répétition peut nous amener à croire que Weir manquait à nouveau d'originalité ou d'inspiration. De plus, en scrutant son poème, un certain nombre d'emprunts poétiques apparaissent à l'origine de la composition de Weir et, par-là, tendent à confirmer que le poète a manqué de souffle.

La lecture géographique du Canada induite par « *The True North* » ancrerait le pays dans la nordicité auprès de la Russie et des pays scandinaves. Elle joue aussi sur un rôle symbolique, incarnant les idées de liberté et de puissance face à son voisin du sud, les États-Unis, allié de toujours, mais aussi, souvent, miroir identitaire inversé et confrontant, contre lequel jouer la rhétorique nordique de l'hymne selon Weir. Les Canadiens anglais se sont probablement attachés à cette notion, qui décrivait la vocation et le projet de société qu'ils anticipaient pour l'avenir de leur pays. Le « *The True North, strong and free* » préconisé par Weir, propose certes un Canada de liberté, riche, mais en raison de son faible peuplement, il se trouve néanmoins loin des pouvoirs pouvant rivaliser avec les autres puissances économiques. Cette notion emblématique

⁴⁷⁹ WEIR, (vers 1924). « National Song », texte des notes manuscrites, *Ibid.*

⁴⁸⁰ Alfred Tennyson, poète britannique de l'époque victorienne (1809 — 1892).

⁴⁸¹ *Ibid.*

de l'« *O Canada ! Our home and native land* » a marqué le roman national des Canadiens anglais si bien qu'ils l'ont toujours maintenu comme pierre angulaire de la lecture de l'hymne national. Toutefois, en 1909, un critique musical du *Sunday World* estimait pourtant que :

*The only good line in the poem is "The True North Strong and Free"—there is some exaltation of spirit and emotional thrill in one when one sings that and swell with pride over its meaning*⁴⁸².

« *We Stand on Guard for Thee* » choisi par Weir comme leitmotiv pour affirmer le thème de la défense du pays peut être en soi approprié pour un hymne national, mais si on le répète *ad nauseam* et le chante à tue-tête cela affaiblit le « *National Song* ». La structure grammaticale et l'utilisation d'archaïsmes du deuxième vers de la première strophe sont surprenantes et éludent toute interprétation du concept « *true* ». Publié dans la version en 1908, il se lisait comme suit : « *True patriot love thou dost in us command* » (« O Canada ! Tu fais qu'en nous commande le véritable amour patriotique » trad. libre). Puis, ce vers a été modifié en 1914 par : « *True patriotic love in all thy sons command* ». Avant la Première Guerre mondiale, le poète avait choisi de qualifier de véritable ou d'authentique l'amour patriotique que le Canada exigeait en 1908, d'abord de nous (« *us* »). Puis dès 1914, cet amour patriotique était commandé à ses fils (« *sons* »). Puisque les femmes ne furent pas mobilisées par la conscription, cette dernière formulation reflétait, et incarnait sans aucun doute, l'impératif du recrutement lancé aux fils de la nation. Weir lui-même a confirmé les motifs de cette modification dans son article de 1924. Le pays demandait à ses fils de démontrer – voire commandait – leur loyauté en temps de guerre, une indéfectible loyauté. Le parolier canadien-anglais a vraisemblablement été inspiré par une tournure similaire d'un vers contenu dans le poème « *Our Native Land* » : « “[*May*] you [*Canada*] command true patriot love in all thy sons.” »⁴⁸³.

⁴⁸² LOGAN, Dr. John Daniel (18 avril 1909). « Canada's National Song Requires New Text and Song », Toronto : *Sunday World*. (s. p.) [dossier 1971 — 11: *The Thomas Bedford Richardson Collection* MUS46 18; vol. XXI, 1 p.23].

⁴⁸³ JOHNSON, Helen Mar [1884]. « Our Native Land » *Canadian Wild Flowers: Selections from the Writings of Miss Helen M. Johnson of Magog, P.Q., Canada, with a sketch of her life*, ed. J. M. Orrock, p. 85-86, « *With loyal hearts we still abide / Beneath her sheltering wing, — / While **with true patriot love** and pride, / To Canada we cling* ».

Helen Mar Johnson (1834 — 1863).

Dans le troisième vers, le poète-juriste a repris une image poétique attribuée à Francis Scott Key, l'auteur de l'hymne national des États-Unis : « *with glowing hearts* »⁴⁸⁴ tirée de « *Written for the Bethel Church at Havre* ».

Les expressions « *glorious and free* » ont été insérées dans la version de 1914 et celle de 1924; elles retranchaient une répétition de « *O Canada, We Stand on Guard for thee* » allégeant l'agacement de cette répétition fastidieuse. L'expression « glorieuse et libre » était déjà considérée comme des éléments de phrases poétiques conventionnelles. En 1889, on les retrouvait du reste dans le poème « *Saint John* »⁴⁸⁵ de Martin Butler.

*My home, my country, fair Canadian land,
How do I sigh for thee,
When thou shalt rise, a Nation brave and grand
And glorious and free.*⁴⁸⁶

À nouveau, le même constat : au mieux, Weir a été inspiré par ce poème⁴⁸⁷ ou au pire il a calqué cette image au profit de son texte.

Pour la première fois, en 1924, dans un article paru le *Teachers' Magazine*, le poète canadien-anglais reconnaissait du bout des lèvres l'existence de paroles françaises qu'il avait toujours omis de mentionner depuis 1908. Invité à décrire les circonstances entourant la composition de « *Our National Song* », Weir s'était défendu derechef que :

*the English song of mine was not a translation in any respect, although the exigencies of rhythm led to the adoption of the French Canadian pronunciation of the word "Canada"! : it was an independent composition of which the central idea was: "We stand on guard for thee."*⁴⁸⁸

⁴⁸⁴ KEY Francis Scott [1857]. *Poems*, p. 147.

Francis Scott Key (1779 —1843).

⁴⁸⁵ BUTLER, Martin [1889]. « Saint John » dans *Maple Leaves and Hemlock Branches. A Collection of Poems*, p. 25.

⁴⁸⁶ Voir BYFIELD, Bruce (29 juin 2012). « Dissecting "O Canada" OFF THE WALL Bruce Byfield's blog <https://brucebyfield.com/2012/06/29/dissecting-o-canada/> » Butler's combination of the phrases "My home," "thou shalt rise," and "glorious and free" suggests that Weir was influenced by his poem. »

⁴⁸⁷ Ibid.

⁴⁸⁸ WEIR, Robert Stanley (vers 1924) texte des notes manuscrites pour un article publié dans le *Teachers' Magazine* par le Macdonald College. (Source : dossier vertical classé à la Bibliothèque et Archives nationales du Canada.)

Cette allusion à la prononciation de l'expression *O Canada* imposée par la métrique du *Chant national* Routhier-Lavallée, a dévoilé un début d'indice attestant la reconnaissance par Weir de l'existence de paroles françaises. Dans la foulée de son récit, Weir précisait⁴⁸⁹ :

As long ago as 1888, (sic) the Hon. Judge Routhier of Québec conceived the notion of writing words to a martial air submitted to him by Mons. Calixa Lavallée, a musician of some repute as a composer and of virtuosity as a pianist. [...] The song as written by Judge Routhier with the very noble melody submitted by Lavallée was first sung at a St. Jean Baptiste festival in Québec City, and steadily [...] had held first place among French Canadian patriotic songs. At every bar dinner and public festival the new song was sung with great gusto. The words began —

“O Canada, terre de nos aïeux,”

continuing in measures which left no doubt as to the religious faith and the patriotic, if somewhat provincial, fervour of the learned author. The music being martial in character, as I have said, soon became a favourite with military bands and no “tattoo” or “march past” was thought of unless to the strains of the “British Grenadiers” and “O Canada”.

De plus, dans son exposé, il tenait à souligner que son « *National Song* » avait été consacré par les soldats canadiens de la Grande Guerre, qui entonnait sa version de l'« *O Canada* », et l'avaient déjà à l'époque élevé au rang d'hymne national du Canada.

“O Canada, we stand on guard for thee”, was written six years before the Great War, of which there were not at that time even rumours. Canada's most eminent foes that were the insidious foes not yet wholly destroyed, of her own household. But as our brave defenders mustered at Valcartier as they crossed the Atlantic on the gray transports that brought them to the training camps of the Motherland and as they entrenched themselves in Flanders Fields the song beyond all others⁴⁹⁰, that thrilled their hearts as Canadian soldiers was the song with the undying refrain: “O Canada, we stand on guard for thee!”⁴⁹¹.

Selon nos recherches, Weir mentionnait pour la première fois dans son article l'auteur des paroles françaises, le juge Routhier lorsqu'il a décrit les origines du « *O Canada, terre de nos aïeux* »⁴⁹². Pour l'écrivain canadien-anglais de l'« *O Canada—True North* » ou du « *National Song* », le chant Lavallée-Routhier était devenu un chant patriotique des Canadiens français, quelque peu « *provincial* » et teinté des croyances religieuses de Routhier.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ Weir faisait probablement allusion notamment à la quinzaine d'adaptations ou de traductions publiées par des maisons d'édition avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale ou diffusées pendant le conflit armé. Voir Annexe B — Références des traductions et adaptations par ordre chronologique.

⁴⁹¹ WEIR, Robert Stanley (vers 1924) texte des notes manuscrites, *op. cit.*, s. p.

⁴⁹² *Ibid.* s.p.

Avant ce texte publié dans le *Teachers' Magazine* de 1924, Weir n'avait jamais reconnu explicitement ou implicitement l'existence, ou le nom du poète des paroles françaises, même dans la promotion de son « *National Song* », sur les paratextes ou sur les partitions musicales des trois versions publiées par différents éditeurs ou harmonisées par nombre de musiciens au cours de sa vie. Son principal éditeur, Gordon V. Thompson, pendant plus de soixante ans, n'a jamais mentionné le nom de Routhier.

Chronologie des publications

En 1908, la première réécriture par Weir fut publiée en anglais sous le titre « *O Canada !* » et sous-titrée « *That True North*. »⁴⁹³. Comme nous l'avons vu, cette version fut légèrement retouchée par l'auteur en 1914 qui a remplacé dans le deuxième vers le « [...] *thou dost in us command* » par l'expression : « [...] *in all thy sons command* »⁴⁹⁴, ce qui a par la suite soulevé tant de polémiques jusqu'à tout récemment. En effet, le gouvernement canadien a modifié le 31 janvier 2018 deux mots en remplaçant « *thy sons* » par « *of us* »⁴⁹⁵ afin d'éliminer de l'hymne national toute distinction de genre cela au nom de l'inclusion, décision motivée plus par la rectitude politique qui prévaut en ce moment, que sur la base d'un assentiment populaire démocratique⁴⁹⁶.

Les pages couvertures de la version originale de 1908 rééditées comportaient dans leur en-tête « *To All Lovers of their Country* », puis titraient au centre « *O Canada ! A National Song for Canadians* ». Le frontispice de la version retouchée de 1914 était intitulé « *O Canada ! A*

⁴⁹³ WEIR, Robert Stanley, Hon. (1908). *O Canada !* (« *That True North* » – *Tennyson*); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer; Montréal : The Delmar Music Co. [« *thou dost in us command* »].

⁴⁹⁴ WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada !* (« *That True North*. » – *Tennyson*); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation R. Stanley Weir; Montréal : J.E. Turcot [« *in all thy sons command* »]; WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada !* (« *That True North* » – *Tennyson*); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer; Montréal: The Delmar Music Co. [« *in all thy sons command* »].

⁴⁹⁵ *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national*, L.C. 2018, ch. 1, sanctionnée 2018-02-07, 42^e législature, 1^{re} session.

⁴⁹⁶ L'objet de notre étude ne porte pas sur l'amendement du 31 janvier 2018. Mais, dans des lettres aux rédacteurs publiées avant et après l'adoption du projet de loi, force est de constater que le changement proposé par les parlementaires ne recueille pas l'unanimité des Canadiens, Un exemple d'argument percutant. Selon la sénatrice Lynn Beyak : « *The bill was passed in the House compassionately and out of sadness for a dying colleague. While that is touching, it is not the way we make public policy in this country and it is not the way we do our legislation* ». (Extrait du discours de la sénatrice publié sous « *Speech on Bill C-210 – An Act to amend the National Anthem Act (gender)*, (19 juin 2017). [En ligne]: <http://lynnbeyak.sencanada.ca/p107812/>

National Song for the Dominion »⁴⁹⁷. Cette version était toujours adressée « *To all Lovers of their Country* ».

Puis, en 1924, le parolier canadien-anglais a ajouté à sa version une quatrième strophe à caractère religieux. Le titre de la page couverture de cette nouvelle édition a de nouveau été modifié : elle portait désormais le titre : « *O Canada ! A National song for the Dominion: We Stand on guard for thee* »⁴⁹⁸. Aucune de ces versions n’a jamais fait mention de paroles françaises originales, ni celles publiées par d’autres maisons d’édition musicale qui utilisaient pourtant la même mélodie, celle de Calixa Lavallée, à qui elles devaient leur popularité. À elles seules, les quelques modifications apportées au texte de Weir, les titres choisis lors des rééditions et l’effacement du nom de Routhier depuis 1908, ont marqué le parti pris de la lecture unidimensionnelle du Canada que l’auteur proposait à ses compatriotes canadiens-anglais, dès la première strophe : un Canada nordique, un pays qui commande à ses fils un authentique patriotisme et exige de ses fils qu’ils s’engagent à le protéger.

En raison de plusieurs facteurs ou de faits déformés, c’est le chant du juge Weir, ou de sa lecture du pays qui a résisté à l’épreuve du temps pour devenir le texte de base étudié par les parlementaires canadiens lors de l’adoption des paroles anglaises de l’hymne national officiel. Nous examinerons entre autres quelques-uns de ces motifs.

Version originale de 1908	Version de 1914
Le tableau ci-dessous présente les paroles de la version originale de l’« <i>O Canada</i> » publiée par Weir en 1908. En regard de ce texte, nous rapportons les principaux changements qui permettent de suivre l’évolution de son écriture. Ceux-ci peuvent nous éclairer sur les interprétations qui ont influencé les Canadiens anglais dans leur perception du chant patriotique canadien qu’ils s’appropriaient.	La page couverture de la version de 1914 publiée par l’éditeur musical The Delmar Music Co portait les mentions suivantes : « <i>To All Lovers of their Country</i> »; « <i>O Canada ! The National Song of the Dominion</i> » Cette première page reproduisait en couleur les armoiries du Canada, celles des neuf provinces ainsi que celle du Yukon. Au verso de la page couverture du feuillet de musique, le texte de la note liminaire de la version de 1908 était reproduit intégralement. La page trois du chant

⁴⁹⁷ WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). « *O Canada ! The National Song of the Dominion — To all Lovers of their Country* », harmonisation C. G. Grant Schaefer, Montréal : The Delmar Music Co. [la page titre comporte les armoiries du Canada de l’époque].

⁴⁹⁸ WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation Robert Stanley Weir; Montréal : J.E. Turcot [« in all thy sons command »] [ajout d’une 4^e strophe].

La page couverture de la version de 1908 publiée par l'éditeur musical The Delmar Music C° portait les mentions suivantes : « <i>To All Lovers of their Country</i> »; « <i>O Canada ! A National Song for Canadians</i> ». Au verso de la page couverture du feuillet de musique, l'auteur signait une note liminaire datée du 10 novembre 1908. La page trois du chant portait comme titre : <i>O CANADA !</i> « <i>That True North</i> » — Tennyson <i>O Canada! Our home and native land!</i> *True patriot love thou dost in us command. <i>**We see thee rising fair, dear land,</i> <i>The True North strong and free;</i> <i>And stand on guard,</i> <i>O Canada, We stand on guard for thee.</i> <i>O Canada! O Canada!</i> <i>O Canada! We stand on guard for thee.</i> <i>O Canada ! We stand on guard for thee.</i>	portait comme titre : <i>O CANADA !</i> « <i>That True North</i> » — Tennyson En 1914, Weir a modifié sa première version en remplaçant le deuxième vers de la première strophe par : *v. 2 modifié : <i>True patriot love in all thy sons command.</i> **v. 3 modifié dans des versions ultérieures : <i>With glowing hearts we see thee rise</i> (version de 1914 et celle de 1924). Variations en 1924 v. 6 à v. 9 <i>O Canada, glorious and free!</i> <i>We stand on guard, we stand on guard for thee.</i> <i>O Canada, we stand on guard for thee!</i>
<i>Deuxième strophe</i> <i>O Canada! Where Pines and Maples grow,</i> <i>Great prairies spread and lordly rivers flow.</i> <i>Thou art the land, O Canada,</i> <i>From East to Western sea,</i> <i>The land of hope for all who toil, the Land of liberty.</i> <i>O Canada! O Canada!</i> <i>O Canada! We stand on guard for thee.</i> <i>O Canada! We stand on guard for thee</i>	Version modifiée <i>O Canada! Where pines and maples grow,</i> <i>Great prairies spread and lordly rivers flow,</i> <i>How dear to us thy broad domain, (version 1924)</i> <i>From East to Western sea!</i> <i>Thou land of hope for all who toil!</i> <i>Thou True North strong and free! (version 1924)</i> <i>O Canada glorious and free!</i> <i>We stand on guard for thee,</i> <i>We stand on guard for thee</i> <i>O Canada, We stand on guard for thee!</i>
<i>Deuxième strophe</i> <i>O Canada! Where Pines and Maples grow,</i> <i>Great prairies spread and lordly rivers flow.</i>	Version modifiée <i>O Canada! Where pines and maples grow,</i> <i>Great prairies spread and lordly rivers flow,</i> <i>How dear to us thy broad domain, (version 1924)</i> <i>From East to Western sea!</i>

<i>Thou art the land, O Canada, From East to Western sea, The land of hope for all who toil, the Land of liberty. O Canada! O Canada! O Canada! We stand on guard for thee. O Canada! We stand on guard for thee</i>	Thou land of hope for all who toil! Thou True North strong and free! (version 1924) O Canada glorious and free! We stand on guard for thee, We stand on guard for thee O Canada, We stand on guard for thee!
<i>Troisième strophe</i> <i>O Canada! Beneath thy shining skies May stalwart sons and gentle maidens rise; And so abide, O Canada From East to Western sea, Where e'er thy pines and prairies are, The True North strong and free. O Canada! O Canada! O Canada! We stand on guard for thee. O Canada! We stand on guard for thee.</i>	Version modifiée <i>O Canada! Beneath thy shining skies Many stalwart sons and gentle maidens rise To keep thee steadfast through the years From East to Western sea, *Our own beloved native land,* Our True North strong and free! God keep our land glorious and free! O Canada, we stand on guard for thee.</i> *variation : <i>Our Fatherland, our Motherland!</i> Weir a apporté des changements à ses diverses réécritures, pour répéter à outrance dans chacune des strophes son leitmotiv : <i>O Canada, glorious and free! We stand on guard, we stand on guard for thee. O Canada, we stand on guard for thee!</i>
<i>Quatrième strophe (1924)</i> <i>Ruler supreme, Who hearest humble prayer, Hold our Dominion in Thy loving care. Help us to find, O God, in Thee A lasting rich reward, As waiting for the better day, We ever stand on guard. *God keep our land glorious and free!*</i> <i>*O Canada, we stand on guard for thee*</i> *Variations: <i>O Canada, glorious and free! We stand on guard, we stand on guard for thee, O Canada, we stand on guard for thee!</i>	Page titre : « O Canada ! A national Song for the Dominion » En 1924, Weir a ajouté une quatrième strophe à caractère religieux dans son « <i>O Canada ! Our Home and Native Land!</i> » Au verso de la page couverture, Weir a ajouté à ses remarques liminaires de 1908 un paragraphe qui précise les motifs de l'ajout d'une quatrième strophe en ces termes : <i>« The Canadian Clubs at their recent meeting in St. John, N.B. having declared themselves in favor of this song as against numerous imitations and at least one plagiarization, I have thought it well to print a new edition, adding another verse for special religious use. »</i>

	(Octobre 1924, Montréal) Malgré que le débat mené par <i>The Canadian Clubs</i> portait sur le choix d’une version autorisée ou des paroles uniformisées d’un hymne national,⁴⁹⁹ Weir a persisté à décrire son adaptation anglaise comme celle d’une chanson. Weir omet aussi de rappeler que la résolution du <i>The Canadian Clubs</i> avait une portée plus restreinte. L’association avait adopté le 23 septembre 1924, une résolution qui concernait l’utilisation de la version de Weir à <u>ses</u> réunions : « <i>Resolved, that this Conference recommends the Weir version of “O Canada” as a suitable song for use at all Canadian Club meetings.</i> ».
Référence pour la version originale : WEIR, Stanley Robert (1908), « O Canada ! », musique : Calixa Lavallée; harmonisation pour soliste, quatuor ou chœur : G.A. Grant Schafer; Montréal : <i>The Delmar Music Music Co., The Canadian Music Publishers</i>, 5 p.	Version des paroles anglaises révisées par les parlementaires canadiens proposées en 1968, puis adoptées en 1980. Dans la version unilingue anglaise de l’hymne national, seule la première strophe anglaise est officielle. <i>O Canada ! Our home and native land! True patriot love in all thy sons** command. With glowing hearts we see thee rise, Our True North strong and free! *From far and wide, O Canada! We stand on guard for thee. *God keep our land glorious and free! O Canada, we stand on guard for thee</i> **modifié : « <i>for us</i> ». <i>Loi modifiant la Loi sur l’hymne national</i>, L.C. 2018, ch. 1, sanctionnée 2018-02-07, 42^e législature, 1^{re} session. La page couverture de la version de 1980 publiée par l’éditeur musical Gordon V. Thompson mentionnait comme titre et sous-titre : « <i>O Canada ! We Stand on Guard for thee</i> ». Sous le nom de l’auteur, l’éditeur indique : « <i>As revised by</i>

⁴⁹⁹ En 1924, l’*Association of Canadian Clubs* avait approuvé la version par Weir pour servir de *O Canada* comme un chant approprié pour servir à toutes les réunions de l’Association, non pas comme hymne national. Voir *Canadian Annual Review*, 1927-1925, p. 551. Aussi, voir la citation de la « *Canadian Author’s Association did go into this question very thoroughly. Their report is in favour of the Weir version. In their letter read at the Victoria Conference (1923) last year appears this sentence: “Taking everything into consideration, vogue and general appeal, etc., the committee were agreed **that the Weir version, while not ideal**, should be recommended for general use throughout Canada.”* ». Les attentes des Canadiens-anglais n’étaient pas très élevées. En ce qui concerne la qualité de l’hymne national qu’ils voulaient imposer à tout le Canada. En 1923, il existait près d’une vingtaine de traductions ou d’adaptations en plus des versions produites dans divers concours.

	<i>the Government of Canada</i> ». Dans le Projet de loi C-210, adopté le 31 janvier 2018, qui a reçu la sanction royale le 7 février, les parlementaires canadiens ont modifié le deuxième vers tant controversé, car il était jugé non inclusif, discriminatoire. En fait, il allait à l'encontre des valeurs sociétales contemporaines. Ils ont remplacé deux mots « <i>thy sons</i> » par « <i>of us</i> ».
--	--

Diverses adaptations et comparaison en regard des expressions phares de Routhier :

Le texte de Weir constitue en apparence une réécriture du chant patriotique canadien-français. Il n'y a par conséquent de prime abord pas lieu d'analyser le texte de Weir dans une visée strictement traductologique. Toutefois, en identifiant les thèmes qu'il a exploités dans son « *O Canada ! Our Home our Native Land !* » nous pouvons dégager quelle lecture du Canada son chant a été transmis à ses compatriotes anglophones malgré que son auteur lui-même n'ait pas envisagé son chant comme hymne national à proprement parler.

Les expressions utilisées par Weir dans la deuxième strophe ainsi que la troisième strophe dans son « *O Canada—The True North* » ont un lien de parenté avec un certain nombre d'adaptations et de traductions par d'autres paroliers canadiens-anglais de l'époque. Le poète-juriste a brossé le tableau d'un pays qui n'a rien au fond de très original. Le premier vers ressemblait à l'interpellation des autres adaptations ou traductions. Dans la deuxième strophe par exemple, la lecture du Canada est celle de sa géographie : « [...] *Where Pines and Maples grow, / Great prairies spread and lordly rivers flow. / Thou art the land, O Canada, / From East to Western sea, [...]* »; idiomes repris dans la troisième strophe : « [...] *O Canada From East to Western sea, / Where e'er thy pines and prairies are [...]* ».

Le critique musical du *Sunday World*, Dr John Daniel Logan a souligné dans sa chronique intitulée : « *Canada's National Song Requires New Text and Song*, »⁵⁰⁰

[...] *there is nothing significantly Canadian in the fact in our country grows pines and maples; here also grow arbutus and ox-eye daisies. In other words, our poet has not instanced something essentially characteristic of Canada and in which her people might just take pride.*

⁵⁰⁰ LOGAN, Dr John Daniel (18 avril 1909). « *Canada's National Song Requires New Text and Song* », Toronto : *Sunday World*.(s. p.) [dossier 1971- 11:*The Thomas Bedford Richardson* Collection MUS46 18; vol.XXI, 1 p. 23].

[...] because he adds to the nouns the descriptive epithets "Great and Lordly" these add dignity to his conception, whereas the mere mention of pines and maples does not suffice to increase the respiration and thus awaken emotion. And this fault he repeats again in the second last line in the last stanza. "Where e're thy pine and prairies are" ⁵⁰¹.

Au fil du temps, les Canadiens anglais se sont convaincus que les paroles de Weir rythmées par la musique de Lavallée étaient leur « *National Song for all Canadian* » ou le « *National Song for the Dominion* ».

Dans son « *National Song* », le poète-juriste écrivait que le Canada était "*The land of hope for all to toil, the land of liberty*". Le chroniqueur du *Sunday World* rétorque toutefois :

There is nothing characteristic of Canada in this. The United States is equally as truthfully so described. Then, further, Canada is more than a land for those who toil; a national song is for all classes, and in the Dominion not all are laborious and weary toilers; our poet should not in a national song refer to a special class and to a particular accident of existence—he should have chosen a concept which he could have relatively universalized; so that all who sang could feel the emotion or sympathize with the poet's conception. ⁵⁰²

Il s'est produit une distorsion de lecture au Canada anglais autour de la réécriture de Weir. Pourtant, dans un texte publié au verso des diverses partitions musicales de son poème, Weir avait clairement justifié sa décision de proposer des paroles anglaises et précisé ses intentions en rédigeant son « *O Canada ! The True North !* ». S'agit-il de rappeler les notes liminaires⁵⁰³ qui étaient imprimées dans toutes les versions publiées par Weir. Le contenu de ces notes a été répété à tout moment, à toutes les époques par les divers chroniqueurs et critiques dans leurs articles portant sur le chant de Weir.

This is a humble effort to do a great thing: to supply Canadians with a National Song; not to usurp others more or less in vogue, to take a place with them in the minstrelsy of our country. It is advisedly a song, not a hymn, and may therefore be freely and fittingly used upon secular occasions. [...] The words have been written because Mr. Lavallée's splendid melody (one worthy to rank with the finest national airs of any other lands) has hitherto lacked an English setting in the song style.

La plupart d'entre eux n'ont jamais remis en question le propos de Weir et d'aller au-delà des prétentions de Weir afin de déceler les intentions réelles du poète-juriste canadien-anglais.

⁵⁰¹ *Ibid.*

⁵⁰² *Ibid.*

⁵⁰³ Voir WEIR, R, Stanley (10 novembre 1908). « O CANADA ! The True North », Montreal, The Recorder's Chambers.

Weir a toujours prétendu qu'il a voulait poser un geste modeste : offrir aux Canadiens [anglais] un « *National Song* » qui était avant tout un chant, non pas un « *hymn* ». En effet, non sans ironie, « *this is a humble effort to do a great thing* ». À la musique exceptionnelle de Lavallée, l'auteur anglophone n'a pas su composer des paroles anglaises aussi riches sur le plan poétique que celles chantées par les Canadiens français ou celles d'adaptations rivales de langue anglaise.

Les apparences laissent croire que le poète anglophone a enveloppé d'un certain brouillard ses intentions réelles⁵⁰⁴, et celles-ci ont été entretenues aussi par ses principaux éditeurs dès la première publication quant à la véritable lecture de son chant.

Citons notamment le cas d'une lettre datée du 23 février 1909 que le premier éditeur de Weir, The Delamar Music C^o, faisait parvenir au Dr A.G. Doughty l'archiviste du Dominion dans laquelle il écrivait :

*We have much pleasure in sending you copy of "O Canada", words by His honor Judge Weir of Montreal. Up to now Canada has been without a National Song, and this publication will supply the want. You will be pleased to hear that His Excellency The Governor General has heartily approved of the song, and it is being adopted by various educational institutions throughout the country. Mr. Lavallee's fine melody needs no comment, and the words make inspiring reference to the great natural resources of the Dominion. We would be grateful for your opinion of this patriotic publication, and we trust you will accept this copy with our compliments.*⁵⁰⁵

Nous constatons que dès la première publication il existait une certaine ambiguïté autour du texte de Weir : son éditeur l'a diffusé comme une « *National Song* » approuvée par le gouverneur général. Dès 1908, le premier éditeur faisait preuve de présomption; mais Weir dans ses notes liminaires disait le contraire. Dans une lettre de Gordon V. Thompson envoyée le 7 mai 1965 au

⁵⁰⁴ Nous verrons au quatrième chapitre portant sur l'adoption de l'hymne national l'interprétation à apporter aux commentaires que Weir avait formulés dans un article écrit quelque temps avant sa mort dans la revue *Witness and Canadian Homestead* sous le titre *Canada's National Song*. Dans l'article en question il disait ceci de l'origine de sa version anglaise du poème de Routhier : [trad.] « En 1908, il me vint à l'idée qu'il y avait une occasion, grâce à la musique, de donner aux Canadiens anglophones des paroles anglaises qui pourraient être chantées d'après la même mélodie que nos compatriotes Canadiens français. Avec un seul chant national quant à la musique, qu'importait si les mots différaient pour les paroles. Ce fut mon idée et elle a abouti au chant anglais qui commence : « *O Canada, our home and native land ! True patriot-love in all thy sons command* ». (Source : CHAMBRE DES COMMUNES, Deuxième session de la vingt-septième législature 1967. Hymne National et Hymne royal, séance du 2 mars 1967, p. 4). Par conséquent, il reléguait dans les limbes toute traduction du *Chant national* et balayait toute importance des paroles originales.

⁵⁰⁵ THE DELMAR MUSIC CO. Per: C.H.M (23 février 1909). Lettre à Dr. A.G. Doughty Dominion Archivist (source : dossier vertical Bibliothèque et Archives nationales du Canada).

premier ministre Lester B. Pearson, l'éditeur musical relatait son rôle dans la diffusion de la version Weir⁵⁰⁶.

It was generally known that O Canada was in the public domain as far as the music and the French lyrics were concerned. This, of course contributed to the writing of many English versions were more or less translation of the French. However, I was impressed by the fact when the song was called for singing by an audience there was a Babel of tongues as to the words, intermingled with silence on the part of most of the audience. This was indeed a bad situation for a song to have to possibilities of becoming a national anthem.

La maison d'édition musicale G.V. Thompson a largement diffusé le texte de Weir dans divers arrangements⁵⁰⁷. Les autres versions n'ont pas joui de l'appui massif de leurs éditeurs.

Commentaires sur l'adaptation de Weir

Dans sa campagne de promotion du texte de Weir, Delmar Music C^o avait envoyé à un journaliste du *The Sunday World* une copie de la partition du « *O Canada* » — arrangée et harmonisée par G. A. Grant-Schaefer. Le chroniqueur musical, Dr John Daniel Logan, avait aussi profité de l'occasion pour commenter les qualités et les lacunes littéraires du « *O Canada, Our Home our Native Land* », et formuler des principes devant être suivis lors de la rédaction d'un chant patriotique qui soient acceptables par les deux « *branches of Canadians* ». Nous en avons du reste déjà parlé.

D'entrée de jeu, le journaliste a su reconnaître que le poème était bel et bien :

*a new text to the score of C. Lavallee's melody which was first set to the French text of Judge Routhier's, "O Canada."*⁵⁰⁸

Nous avons vu que Weir, dans ses notes liminaires du feuillet musical, avait oblitéré dans la mémoire du Canada anglais la lecture originale des paroles françaises du poète Routhier : il disait proposer uniquement un nouveau chant patriotique, qui s'ajouterait au « *minstrelsy of our country* ». Le journaliste du *Sunday World* a cependant contextualisé le tout autrement, ce qui a donné une autre perspective de la réécriture du poème de Weir et, de ce fait, a laissé apparaître

⁵⁰⁶ Voir THOMPSON, Gordon, V. (7 mai 1965), Lettre à Lester B. Pearson, (source dossier vertical Bibliothèque et Archives nationales du Canada)

⁵⁰⁷ Nous avons déjà énuméré dans une note de bas de page une longue liste des versions diffusées par l'éditeur Thompson dans divers arrangements.

⁵⁰⁸ LOGAN, Dr John Daniel (18 avril 1909) « "Canada's National Song Requires New Text and Song" », *op. cit.*, s. p.

une lecture distincte des paroles anglaises de ce chant. Le poète-juriste canadien-anglais avait publié son poème quelque temps avant que la revue *Collier's* :

*offered a prize for a worthy literary text to take the place of Judge Routhier's words. But in view of the fact that a new literary text has already been published and that Collier's Weekly has offered a prize for still another set of words in English. I shall make some reflections on the whole matter, basing my remarks on suggestions called forth by Recorder Weir's literary text*⁵⁰⁹.

Il est digne de signaler que les commentaires du Dr Logan, corroboraient notre hypothèse lors de l'analyse des résultats du concours tenu par la revue *Collier's* : celui-ci avait pour objectif de trouver des paroles d'un hymne qui serait chanté tant par les Canadiens français, les Canadiens anglais ainsi que par tous les immigrants que le Canada voulait intégrer. Par contre, l'article du journaliste allait au-delà et ne laissait aucun doute quant aux intentions réelles de la compétition : remplacer les paroles françaises du juge Routhier avec un « *literary text* ». Il y allait de soi que ce texte serait de langue anglaise. Il s'agissait de trouver une traduction-adaptation-réécriture visant à effacer la lecture de l'identité, de la culture, de l'histoire renfermée dans le chant patriotique des Canadiens français. Remplacer ne signifiait plus traduire. Il est possible que le texte français de Routhier eût gêné le parrain du concours :

*Mr. Gadsby, the Canadian Editor of Collier's Weekly had a very worthy, and a really patriotic aim in offering a prize for a new poem in the spirit of Routhier's "O Canada". It seemed to him that since Lavallee's melody will, as no doubt it will, be perpetuated; it would assist in uniting the two chief races in the Dominion, if the glory of writing the music of our national song should belong to a French-Canadian and the glory of writing the words, to an English-speaking Canadian.*⁵¹⁰

Pour sa part, Weir aussi se retrouvait contrarié dans sa démarche de réécriture, car il voulait à tout prix éviter de parler de traduction ou d'adaptation, souhaitant plutôt devenir un auteur d'une composition originale, personnelle, modeste, qui pourrait se hisser au rang d'hymne national. Pourtant, il persista dans un article à la fin de sa vie à se défendre qu'il n'avait jamais eu l'intention de produire un hymne national. C'est le public canadien-anglais qui en décida autrement.

Proposition pour un hymne national

En ce qui concerne le « *National Song* » du poète-juriste canadien-anglais, Logan a synthétisé sa critique du poème en quelques mots :

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ *Ibidem.*

*This would do very for ordinary solo, quartet, or unison chorus; but for national song of the mighty people that is to be, the future thoroughly unified race of Canadians, it, or anything like it, will not do. It is too trivial in conception, too inconsequential in workmanship, too uninspiring in motive, too wanting in strength, dignity or beauty*⁵¹¹.

Logan offrait quelques approches pour résoudre les dilemmes insolubles de la rédaction, de la traduction ou d'écriture d'un hymne national qui refléteraient la réalité canadienne :

[...] Let the French have a strictly national song with music by a French composer—Lavallee's melody is really excellent and sufficient. And let the English-speaking Canadians have a brand new national poem constructed according to the laws of song-text which shall be set to original music.

Or, as I personally would prefer, let an English-speaking poet make the verses/words, let's have a French speaking Canadian composes the music;

*and finally, let a French translation of the text appear along with the English words under the score. For I cannot believe anything else than this, that if we are to have a right worthy, dignified, beautiful and characteristic national song we must have one newly written and composed throughout*⁵¹².

Bref, la proposition du critique musical se résumait simplement à ceci : un pays, deux hymnes nationaux, chantés dans deux langues distinctes ou, par souci de convenance ou d'efficacité, l'effacement des paroles françaises et son remplacement par une traduction d'un texte anglais.

Comité parlementaire de 1967

En 1967, à l'occasion de son témoignage devant le comité parlementaire mixte chargé d'étudier l'hymne royal et l'hymne national, Mgr Maurice O'Bready, principal de l'École normale de Sherbrooke qui représentait *Le Conseil de la Vie française* décrivait la version de Weir en des termes peu élogieux :

*[...] un hymne national doit au moins faire mention des valeurs principales qui vont faire une nation, qui vont faire un pays. Nous regrettons que la version anglaise ne fasse pratiquement pas mention des raisons que nous avons d'être fiers de l'immensité de notre pays, de sa géographie, de ses institutions, de ses arts, de sa justice ou de la paix qui règne. On utilise quelques adjectifs forts, comme glorieux et libre, mais on ne donne aucune raison pour laquelle nous devrions être glorieux et fiers*⁵¹³.

En ce qui concerne le *Chant national* de Routhier, il portait un jugement moins sévère :

⁵¹¹ *Ibidem.*

⁵¹² *Ibidem.*

⁵¹³ Comité mixte, Deuxième session de la vingt-septième législature 1967, témoins : Mgr Maurice O'Bready, (Principal de l'École normale de Sherbrooke), *Le Conseil de la Vie française*, 30 novembre 1967, p. 49.

[...] si on se restreint à la première strophe, eh bien, les sentiments et les idées exposées là peuvent convenir à toutes les provinces. On fait allusion, je crois, aux valeurs qui doivent constituer, le fondement d'une nation, dans ce couplet-là, dans cette strophe où il est question de la grandeur du pays, de la foi, de l'épée (la défense du pays donc), des exploits des ancêtres et de l'héroïsme. Il est aussi question de la justice et du droit⁵¹⁴.

Ce témoin souhaitait que « les anglophones et les francophones » puissent dans leur hymne national chanter les mêmes sentiments, le même idéal, et les mêmes idées. C'était aussi le même souhait formulé en 1909 par Logan qui avait estimé que :

*Hon. Recorder Weir has realized all this and has attempted to write a poem in English which, if translated into French would be as capable of being sung patriotically by the French as by the English. But - I say this with all deference to Recorder Weir - the poem now being considered is so indifferent in quality that it marks, as I think, the very kind of work we may except from all those who attempt a national song, whether competing for Collier's prize or not*⁵¹⁵.

Plus d'un demi-siècle séparait l'expression de cette aspiration fondamentale par deux représentants provenant des deux cultures majoritaires canadiennes. Toutefois, on a bien vu ici que les deux peuples fondateurs n'avaient la même définition du patriotisme, s'agissant de le chanter. Les réécritures rédigées par Weir ne pouvaient pas proposer une lecture commune et harmonieuse pour les Canadiens français et les Canadiens anglais. Son interprétation du pays se retrouvait diamétralement opposée à celle de Routhier, et la traduction était reléguée à un rôle de témoin muet et sans ressource.

Quelle lecture?

Il apparaît évident que le Canada anglais en retenant et exploitant à outrance la première strophe du texte de Weir a incorporé dans son hymne national avant tout une lecture militariste d'un pays enracinée dans un nationalisme marqué, en partie, par les événements historiques entourant la Première Guerre mondiale, hormis quelques bribes de lecture géographique, botanique rehaussée par une lecture religieuse tardive.

Partie 2 - Durant le premier conflit mondial (de 1914 à 1918)

Cette partie examinera brièvement trois adaptations ou traductions de l'*Ô Canada* rédigées par des paroliers de langue anglaise qui furent diffusées et interprétées surtout en Angleterre pendant la Première Guerre mondiale. Nous tenterons de préciser si elles comportaient des particularités

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 52.

⁵¹⁵ Logan, *op. cit.*, s. p.

d'écriture qui reflétaient le contexte historique de l'époque. En outre, nous chercherons à dégager ainsi les spécificités de lecture qui pourraient vraisemblablement les relier à cette période tant par leurs thèmes ou leurs expressions-clés utilisées par les auteurs-traducteurs.

Deux adaptations d'Edward Teschemacher⁵¹⁶ (1876 – 1940)

En 1914, la maison d'édition musicale Frederick Harris a publié à Londres et à Toronto deux adaptations en langue anglaise des paroles d'origine du *Chant national* de Routhier sous la signature du parolier britannique, Edward Teschemacher. Le premier poème était intitulé « *O Canada - Canadian National Anthem* »⁵¹⁷. Le musicien Emerson James avait réalisé l'arrangement musical de cette première adaptation à quatre voix, avec un accompagnement au piano. Le musicien, Ernest Newton, fit aussi un deuxième arrangement musical de l'« *O Canada — Canadian National Anthem* » pour voix mixtes⁵¹⁸. En ce qui concerne la deuxième adaptation des paroles anglaises publiée sous le titre « *O Canada* »⁵¹⁹, l'arrangement musical avait été réalisé par le compositeur Healy William⁵²⁰.

Étudions brièvement les paroles rédigées par Teschemacher dans les deux textes distincts afin de cerner quels thèmes l'auteur avait choisi pour peindre sa vision du Canada. Quelles sont les distinctions que le parolier britannique proposait dans chacune de ses deux adaptations? Quelle perception du pays en découlait? À quels auditoires ou lecteurs s'adressait-il?

Un premier constat s'imposait à l'égard du mode de configuration des paroles anglaises et françaises privilégié par le traducteur. Dans le cas des deux adaptations, le texte original des paroles françaises était intercalé sous les paroles anglaises entre les portées musicales de la

⁵¹⁶ Edward Teschemacher (1876-1940), né Edward Frederick Lockton était un écrivain, traducteur et parolier britannique rendu célèbre surtout par sa chanson « *Because* » que l'interprète américain Perry Como a popularisée.

⁵¹⁷ TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Emerson James; Toronto : The Hawkes & Harris Music Co. (Publié sous divers formats. Dans un arrangement à quatre voix, par exemple; aussi, il fut publié dans un parolier pour voix et piano intitulé : *The Commonwealth book of favourite songs: patriotic songs, national songs, folk songs, Negro spirituals, Christmas songs, college songs, religious songs, round, etc.*; [1914?] : London et Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.).

⁵¹⁸ TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical pour diverses voix (SATB; TTBB): Ernest Newton; London [Angleterre]: The Frederick Harris Company; Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

⁵¹⁹ TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada*, musique Calixa Lavallée; arrangement musical Healy William; London [Angleterre], Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

⁵²⁰ Healy William (1880-1968) Compositeur, musicien d'église, organiste, directeur de chorales a connu une carrière prolifique. Il est né à Londres et a émigré au Canada en 1913.

mélodie et de son accompagnement, de manière à pouvoir suivre le défilement des paroles doublées dans les deux langues, note contre note dans la partition musicale. En rapprochant les paroles anglaises et les paroles françaises, le traducteur permettait au public bilingue de comparer et de confronter les deux versions, et ce, dans le cas de ses deux adaptations — l'« *O Canada, National Anthem* » et l'« *O Canada* ». À tout le moins, cette approche démontrait que l'auteur avait recours à la mélodie de Lavallée en guise de support musical.

En raison de la formulation différente des thèmes traités dans les deux textes, il paraissait évident que l'auteur visait deux auditoires différents. Il était tout aussi raisonnable de soutenir que le parolier britannique souhaitait faire ressortir la différence significative en regard des paroles françaises ayant servi comme texte d'origine. La version intitulée « *O Canada !* » sous-titrée « *Canadian National Anthem* » s'adressait, nous semble-t-il, aux Canadiens anglais qui cherchaient des paroles anglaises « convenables » pour se donner un hymne national en accord avec à leur réalité socioculturelle et identitaire. Cette démarche s'inscrivait dans un mouvement public au Canada anglais animé par des auteurs et des traducteurs de l'époque qui rivalisaient entre eux pour coiffer la célèbre mélodie de Lavallée de paroles anglaises officielles ou uniformisées. Quant à la seconde version rédigée par Teschemacher, elle visait un public canadien-anglais qui demeurerait toujours notoirement attaché à la couronne britannique en 1914; à moins que d'autres motifs sous-jacents à la rédaction de cette deuxième version nous échappent. Dans cette seconde version titrée « *O Canada* » nous pouvions déceler une ambiguïté dans l'élan patriotique canadien-anglais qui saluait en même temps le roi d'Angleterre : « *And God save the King!* » et implorait la bénédiction de Dieu pour le pays. Le Canada était considéré comme un « *A jewel fair in Britain's crown, Through-out the years to be* ». Nous reproduisons ci-après les paroles des deux adaptations en vue de faire ressortir les thèmes abordés et les contrastes de lecture qui en découlaient.

Première adaptation : <i>lecture</i> comme chant national canadien <i>O Canada !</i> (<i>Canadian National Anthem</i>) Strophe 1 : la première strophe anglaise des deux adaptations est identique.	Deuxième adaptation : <i>lecture</i> royaliste de l' <i>O Canada !</i> <i>O Canada !</i> Strophe 1 : la première strophe anglaise des deux
--	---

<i>*O Canada! Our home, our native land, Loyal and free beneath thy flag we stand! With chains of love thou hast bound us, Thy winds have made us strong, Our eyes have seen thy golden fields, To thee we raise our song!</i> *l'incipit était emprunté au « <i>National Song</i> » de Weir. Texte français est identique à celui de Routhier Ô Canada ! Chant National Ô Canada ! Terre de nos aïeux, Ton front est ceint de fleurons glorieux ! Car ton bras sait porter l'épée, Il sait porter la croix ! Ton histoire est une épopée, Des plus brillants exploits. **Texte français de la strophe 1 était intercalé sous la version anglaise ***Refrains anglais : les deux versions proposaient des paroles différentes. <i>O Canada, our pray'r shall be, God bless and guard thee, Keep us true to thee, God bless and guard thee, Keep us true to thee!</i> ***Le texte français du refrain de Routhier était intercalé sous la version anglaise du refrain. Et ta valeur, de foi trempée Protégera nos foyers et nos droits Protégera nos foyers et nos droits. Strophe 2 : les trois derniers vers anglais ont été changés par l'auteur dans les deux adaptations. <i>O Canada! beneath thy glowing skies May valiant hearts and faithful souls arise! One faith, one hope, in eve'ry heart,</i>	adaptations est identique. <i>*O Canada! Our home, our native land, Loyal and free beneath thy flag we stand! With chains of love thou hast bound us, Thy winds have made us strong, Our eyes have seen thy golden fields, To thee we raise our song!</i> *l'incipit était emprunté au « <i>National Song</i> » de Weir. Texte français est identique à celui de Routhier Ô Canada ! Chant National Ô Canada ! Terre de nos aïeux, Ton front est ceint de fleurons glorieux ! Car ton bras sait porter l'épée, Il sait porter la croix ! Ton histoire est une épopée, Des plus brillants exploits. **Texte français de la strophe 1 était intercalé sous la version anglaise ***Refrains anglais : les deux versions proposaient des paroles différentes. <i>O Canada, joyful we sing, God bless our Country And God save the King! God bless our Country And God save the King!</i> ***Le texte français du refrain de Routhier était intercalé sous la version anglaise du refrain. Et ta valeur, de foi trempée Protégera nos foyers et nos droits Protégera nos foyers et nos droits. Strophe 2 : les trois derniers vers anglais ont été changés par l'auteur dans les deux adaptations. <i>O Canada! beneath thy glowing skies May valiant hearts and faithful souls arise!</i>
--	---

<i>A forward marching state, And present good like glory past Shall make our future great!</i> Strophe 2 : le texte français de Routhier était intercalé sous la version anglaise. Amour sacré du trône et de l'autel Remplis nos cœurs de ton souffle immortel. Parmi les races étrangères Notre guide est la loi; Sachons être un peuple de frères, Sous le joug de la foi; Refrains : les refrains anglais des deux adaptations avaient été complètement modifiés. <i>O Canada, our pray'r shall be, God bless and guard thee, Keep us true to thee, God bless and guard thee, Keep us true to thee!</i> Le texte français de Routhier du refrain était intercalé sous celui de la version anglaise. Et ta valeur, de foi trempée Protégera nos foyers et nos droits Protégera nos foyers et nos droits. Choix des refrains : En guise de refrain, le parolier avait choisi deux extraits différents du texte français de Routhier.	<i>One faith, one hope, in eve'ry heart, A nation strong and free, A jewel fair in Britain's crown Through-out the years to be.</i> Strophe 2 : le texte français de Routhier était intercalé sous la version anglaise. Amour sacré du trône et de l'autel Remplis nos cœurs de ton souffle immortel. Parmi les races étrangères Notre guide est la loi; Sachons être un peuple de frères, Sous le joug de la foi; Refrains : les refrains des deux adaptations avaient été complètement modifiés. <i>O Canada, joyful we sing, God bless our Country And God save the King! God bless our Country And God save the King!</i> Le texte français de Routhier du refrain était intercalé sous celui de la version anglaise. Et répétons comme nos pères Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le Roi » Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le Roi
Référence : TESCHEMACHER, Edward (1914). <i>O Canada, Canadian National Anthem</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Emerson James; London [Angleterre] : The Frederick Harris Company; Toronto: The Hawkes & Harris Music Co.	Référence : TESCHEMACHER, Edward (1914). <i>O Canada</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Healy Willian, London [Angleterre] The Frederick Harris Company; Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

Quelle lecture?

Résumons les visions divergentes que le poète proposait dans ses deux adaptations. Un premier commentaire : selon toute vraisemblance, Teschemacher souhaitait que son adaptation « *O Canada, Canadian National Anthem* » devienne l'hymne national du pays. Dans ce chant, il décrivait l'attachement profond qui unissait les Canadiens sous leur drapeau en tant que citoyens loyaux et libres, disait-il, liés par des chaînes d'amour. Les vents redoutables avaient rendu le peuple fort. Sous des ciels rougeoyants s'étendaient les prairies recouvertes de blé d'or. Le poète manifestait sa foi dans l'avenir grandiose du Canada, en raison de son présent et de son passé tout aussi glorieux. Il invoquait la bénédiction de Dieu afin de protéger le pays et de préserver la fidélité de ses citoyens. Dans cette adaptation, il n'y avait aucune trace évidente ou allusion d'attachement à la monarchie britannique ou à l'Empire. Le Canada était un :

*A forward marching state,
And present good like glory past
Shall make our future great!*

Cet « *O Canada, Canadian National Anthem* » comportait quelques thèmes exposés ailleurs dans d'autres traductions ou adaptations produites par des contemporains de Teschemacher.

En ce qui concerne la deuxième adaptation portant simplement le titre « *O Canada* », le parolier avait modifié le refrain de la première strophe et l'avait repris intégralement après la deuxième strophe. Désormais, le poète célébrait dans la joie le Canada et acclamait Dieu afin qu'il bénisse le pays; cependant, du même souffle, il insérait deux vers donnant une coloration loyaliste à son poème : « *God save the King* ». Dans la deuxième strophe, le parolier britannique métamorphosait la célèbre expression phare de Routhier — « ton front est ceint de fleurons glorieux » en la reformulant ainsi : « *A jewel fair in Britain's crown* ». Par ces quelques retouches, cette deuxième adaptation de l'hymne devenait ainsi imprégnée du respect pour la couronne britannique et le roi d'Angleterre; par là, Teschemacher pouvait viser deux objectifs divergents. D'abord, il ménageait les sensibilités de ses contemporains qui étaient toujours des partisans de la monarchie britannique ou de tendance loyaliste. Ensuite, il présentait un chant de louanges plus digne d'être entonné à l'occasion d'offices religieux en Grande-Bretagne durant la période de la guerre. Les idiomes de cette deuxième adaptation les rattachaient à une lecture

colonialiste, reflétant la lente évolution du nationalisme canadien-anglais toujours attaché à la royauté et à la couronne britannique, qui se manifestait plus ouvertement et sans gêne en temps de guerre : le Canada anglais se voyait investi de la mission de porter obligatoirement secours à la mère patrie durant la Première Guerre mondiale.

Allégation de plagiat par Weir

Le 8 septembre 1917, *The Edmonton Bulletin*⁵²¹ publiait un article traitant d'une allégation de plagiat formulée par Stanley Weir à l'endroit d'un auteur qui avait produit une adaptation de l'« *O Canada* ». Le journal relatait qu'à l'occasion d'une cérémonie religieuse tenue à l'abbaye de Westminster pour commémorer la Confédération canadienne, on avait été interprété un hymne intitulé « *O Canada* » : ce chant ressemblait étrangement à celui composé par Weir.

En toute objectivité, le journal reproduisait les paroles anglaises des deux strophes de l'adaptation de l'hymne chanté à Westminster et celles des quatre strophes de la version de l'« *O Canada* » de Weir; même si *The Edmonton Bulletin* ne nommait pas l'auteur du texte en cause on constatait qu'il s'agissait de l'une d'une des versions de Teschemacher. Weir soutenait d'abord qu'un chant intitulé « *O Canada* » ne pouvait être interprété lors d'une cérémonie religieuse officielle. Même si l'adaptation différait de son texte, le plagiaire utilisait, disait-il, certaines idées semblables aux siennes, en imitant le même phrasé, pour n'énumérer que celles-ci. De plus, afin de soutenir ses allégations de plagiat, Weir indiquait que l'adaptation en cause calquait intégralement le premier vers de son texte : « *O Canada ! Our home and native land* ». Aussi, la deuxième strophe de la version de Teschemacher s'amorçait ainsi : « *O Canada ! Beneath thy glowing skies* » qui reprenait à *un mot près*, le premier vers de la troisième strophe de Weir rédigé comme suit : « *O Canada ! Beneath thy shining skies* ».

Le journaliste du *Edmonton Bulletin* rapportait que : « *in other lines, though there has not been so a faithful a following of the original, there is in Mr. Weir's opinion a matter of ideas and*

⁵²¹ *The Edmonton Bulletin* (8 septembre 1917). « *O Canada* »; p. 14, Document Aro1403 (source : base de données des journaux de l'Ouest canadien).

expressions that constitute plagiarism »⁵²². Outre le premier vers identique et les variations dans les vers « *Beneath the skies* », un examen scrupuleux des textes de Teschemacher et de Weir dévoilait un autre point de ressemblances entre eux. Dans sa version, le parolier britannique écrivait : « *God bless and guard thee* » qui pouvait être considéré comme étant un écho imitant l'emblématique thème militariste « *O Canada, we stand on guard for thee* » du juriste-poète canadien-anglais. Le texte de Weir avait été rédigé près d'une dizaine d'années avant la version de Teschemacher. Pourquoi les similitudes des versions? Plagiat pur et simple? Paresse? Teschemacher voulait-il produire la version « *O Canada* » jugée plus loyaliste pour répondre aux critiques de Weir ? Cet argument est difficile à défendre, puisque les deux adaptations du parolier britannique avaient été publiées la même année.

À divers moments de sa vie, Weir a exprimé son indignation en regard du plagiat de son chant par Teschemacher. Dans les notes liminaires de l'édition de son « *National Song* » publiée en 1924 dans laquelle il avait inséré une quatrième strophe religieuse, le poète-juriste n'a pas manqué de faire allusion aux « *numerous imitations and at least one plagiarization (sic)* »⁵²³. Dans l'article⁵²⁴ que Weir publiait au sujet du « *Canada's National Song* », on apprenait que le doyen de l'abbaye de Westminster avait « *courteously conveyed his regrets to me in terms which closed the incident [this minor literary pirate] as between the Dean and myself* ».

Les éditions subséquentes des adaptations de Teschemacher n'ont toutefois jamais été modifiées.

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Voir notes liminaires de WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation Robert Stanley Weir, Montréal : J.E. Turcot [« in all thy sons command »] [ajout d'une quatrième strophe religieuse].

⁵²⁴ Voir texte intitulé *Matter Omitted in the Copies Made of Judge Weir's Article "Canada's National Song"*, dossier vertical sur Weir, fonds d'archives du département de musique, Bibliothèque et Archive du Canada.

Traduction de Morton Jones (s. d.)

*O Canada (Dominion du Canada)*⁵²⁵

Au début de la Première Guerre mondiale, un journal canadien-anglais – *The Signal* – publiait un recueil d'hymnes et d'airs nationaux des pays alliés⁵²⁶ dans lequel on retrouvait deux strophes du *Chant national* avec une traduction anglaise sous la plume de Morton Jones⁵²⁷ dans un arrangement musical de T. Martin. Cette brochure⁵²⁸ de seize pages renfermait l'hymne national du Royaume-Uni – le « *God Save the King* » qui était aussi chanté comme hymne national dans quelques-uns de ses dominions. Comme on sait, à l'époque l'hymne royal britannique représentait, notamment, l'air national de l'Australie, celui des Indes d'alors, de l'Irlande, de l'Écosse et de l'Afrique du Sud. Pour leur part, les Canadiens anglais l'entonnaient aussi comme leur « *national anthem* ». Ce recueil rassemblait les hymnes nationaux de Belgique, de France, du Japon, de Russie et la Serbie qui étaient imprimés dans leur langue d'origine et accompagnés d'une traduction anglaise. Pour le Dominion du Canada, l'éditeur R.E. Forsyth publiait deux chants patriotiques, qui à l'époque, étaient les plus populaires au Canada, en plus d'être considérés comme des chants nationaux, par chacun des deux peuples fondateurs : le *Maple Leaf Forever* d'Alexander Muir, surtout chanté au Canada anglais et l' *Ô Canada! Terre de nos aïeux* de Routhier, principalement répandu au Canada français.

⁵²⁵ JONES, Morton (1914). *O Canada (Dominion of Canada) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, arrangement par T. Martin; Montréal : La Presse; Goderich : The Signal.

⁵²⁶ R.E. FORSYTH (1914). *National Songs of the Allies*; Goderich: The Signal, 16 pages.

⁵²⁷ JONES, Morton (1914). *O Canada (Dominion of Canada) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arr. musical par T. Martin; dans « National Songs of the Allies »; Goderich : The Signal / et dans « Chants Nationaux des Alliés »; Montréal : La Presse.

⁵²⁸ Voir à l'Annexe E les pages couvertures des versions française et anglaise de ce recueil. Les drapeaux nationaux des alliés étaient arborés au haut d'une banderole : le drapeau britannique était placé évidence au centre et dominait les autres. Aussi, une banderole en demi-cercle entortillée d'un ruban, placée sous les drapeaux affichait le nom des différents pays alliés : pour la version anglaise, ils étaient affichés en anglais sur la version originale et traduits pour la version française de la page couverture.

Brève analyse

Jones avait choisi de traduire uniquement les deux premières strophes du *Chant national* en évoquant le plus possible les particularités du texte d'origine et en les reproduisant avec des équivalences assez proches des expressions phares de Routhier. Même si celles-ci n'étaient pas traduites littéralement, l'auteur avait pris soin de bien découper les unités lexicales du texte d'origine et les adapter de manière à retrouver dans son texte une interprétation étroitement apparentée au texte français de l'*Ô Canada*. On pouvait retrouver dans la traduction de Jones les thèmes du *Chant national* métissés entre eux. Toutefois, la présence de deux chants patriotiques canadiens l'un à la suite de l'autre dans une collection consacrée aux hymnes des nations alliées laissait entrevoir la construction incertaine d'identité nationale ou de l'histoire officielle canadienne.

Au début de cette étude, nous avons établi qu'un hymne national avait pour but de commémorer officiellement la constitution d'un pays; il était inspiré souvent par un cantique enraciné dans l'histoire d'un peuple lié par des valeurs et des traditions communes. La présence réunie du « *God save the King* », du « *Maple Leaf* » et de l'*Ô Canada* dans une même compilation consacrée aux hymnes nationaux des alliés illustre bien la difficulté des Canadiens à exprimer sans équivoque leur patriotisme en 1914. Pour manifester fièrement leur sentiment d'allégeance envers le pays qu'ils appelaient le leur, quel « *air* » devaient-ils entonner? À quel moment devaient-ils se tenir debout en guise de respect? Le pays avait déjà de multiples récits qu'il devait intégrer dans un chant national homogène, à l'instar des alliés : *La Marseillaise* des Français, *La Brabançonne* de la Belgique, la *Ustaj, Ustaj Srbine* de la Serbie, aux histoires multiples, mais commémorées dans un seul hymne national.

Certaines expressions phares avaient été modulées pour refléter le passage du temps et le nouveau rôle du Canadien. En 1880, l'épée du *Chant national* était celle qui avait été brandie par l'aïeul canadien-français lors de ses exploits glorieux. En 1914, Jones pouvait affirmer que le Canada avait désormais porté l'épée; nos soldats combattaient sur les champs de batailles de la Première Guerre. Dans le texte de Routhier, « le Canadien [-français] grandit en espérant ».

Selon le traducteur, désormais grâce aux puissances célestes les Canadiens [lesquels?] étaient élevés au rang des plus grands de la Terre.

L'éditeur ou le traducteur n'ont choisi de faire paraître que les deux premières strophes de l'Ô *Canada*. En toute vraisemblance, la publication et la traduction des deux dernières strophes auraient causé des malaises auprès de la population majoritairement protestante et anglicane du Canada anglais. Nous avons déjà constaté que certains citoyens ne souhaitaient pas une traduction du *Chant national* comme hymne national canadien en raison de son esprit trop français et des idiomes religieux catholiques.

Première strophe

*O Canada! The land our fathers found, / How bright the garlands on thy forehead bound! **For the sword
thine arm hath in battle borne,** / And hath raise the Cross on high; / And the poet's pen finds its highest
theme / Thy simple history. / And thy bold hearts, filled with devoted faith, / Will guard our homes and our
liberty, / Will guard our homes and our liberty.*

Deuxième strophe

*Neath Heaven's eye, beside a mighty stream, / Great grow thy sons, as they of greatness dreams. / For the
race they spring from is full of pride, / And a blessing hails their birth, / **And the powers on high have
prepar'd their place with the great ones of the earth.** / And the high faith that doth inspire their hearts. /
Count their flag's honor as life's greatest worth. / Counts their flag's honor as life's greatest worth.*

Quelle lecture?

La publication dans le recueil des « Chants nationaux des alliés » de la traduction du *Chant national* par Morton Jones était révélatrice du type de lecture proposé. D'abord, le choix des deux premières strophes que Jones a adaptées reflétait vraisemblablement la fragile énigme qui se posait au Canada anglais : devait-on laisser le nationalisme canadien-français affirmer sa singularité et se faire connaître par l'un de ses symboles identitaires – son chant patriotique?

Le journal *La Presse* diffusa le recueil des « Chants nationaux des alliés » auprès du public canadien [français]. Au verso de la couverture arrière de la collection française, le quotidien décrivait les motifs pour lesquels elle se joignait à cette distribution de ces airs nationaux. Avant tout, cela allait de soi. *La Presse* considérait que son « tirage est le plus considérable du Canada [...] ». Le journal pouvait prétendre joindre le plus grand nombre d'abonnés canadiens-français.

Le texte de « *l'offre de La Presse au public canadien* » se lisait comme suit :

Ce recueil de chants nationaux des pays alliés dans le conflit en Europe est distribué par *La Presse* qui a voulu populariser les airs et hymnes qui conduisent les peuples à la victoire, et que l'on chante en face de l'ennemi, en songeant à la famille et au foyer. Nul doute, ce petit recueil sera bien accueilli partout et qu'on le conservera précieusement. Il entrait dans le programme de *La Presse* de chauffer les enthousiasmes et de participer encore de cette manière, à l'éducation de masse.

En temps de guerre, l'*Ô Canada! Terre de nos aïeux*, venait de gagner symboliquement en crédibilité : il se retrouvait aux côtés des hymnes nationaux qui devaient conduire les alliés à la victoire.

Le journal, ne manquait non plus, l'occasion de tirer orgueil de sa participation à cette campagne d'appui indirect à l'effort de guerre pour « chauffer les enthousiasmes » des canadiens-français. On pouvait lire :

La Presse entre dans tous les foyers; son tirage est le plus considérable du Canada et c'est le meilleur médium de publicité dans le pays tout entier. Au point de vue nouvelles, c'est le journal le mieux renseigné. C'est le journal des Canadiens français par excellence.

Le journal anglophone, *The Signal*, qui était à l'origine de la diffusion de cette compilation d'hymnes nationaux des alliés, ne mentionnait nullement à quelles fins était destiné ce recueil. Les paratextes de ce dernier ne comportaient aucune explication au sujet de ses visées. Le montage de la page titre et ses illustrations suffisaient pour comprendre. En 1914, le but de la publication d'un tel recueil apparaissait sans doute plus évident aux yeux d'un Canadien anglais.

Partie 3 – Après le retour de la paix (1919 jusqu'au Statut de Westminster)

Nous aborderons en quelques lignes l'incidence de la Première Guerre mondiale sur le Canada et nous évaluerons si celle-ci s'est répercutée sur une traduction en particulier du *Chant national* composée au début de cette période. Après la Première Guerre mondiale, le pays « était devenu fier et victorieux »⁵²⁹, ce qui lui avait valu une certaine reconnaissance sur le plan mondial de

⁵²⁹ Nos observations sont inspirées en grande partie par les informations du Musée de la guerre, sous « Le Canada et la Première Guerre mondiale ». [En ligne] :

l'époque. Ce prestige, toutefois, avait été acquis par un endettement financier sans précédent et au prix de sacrifices humains hors proportion en regard de la population du dominion.

Selon l'historien Ramsay Cook⁵³⁰ :

quand arrive le 11 novembre 1918, la plupart des Canadiens en ont plus qu'assez d'être mêlés à des guerres étrangères. Les Canadiens français, encore plus que les autres. Néanmoins, à la fin de la guerre, le Canada assume de nouvelles obligations au sein de la communauté internationale, il devient, par exemple, membre à part entière de la Société des Nations. Toutefois, il est de plus en plus évident qu'aux yeux des gouvernements successifs, l'adhésion à de tels organismes est presque uniquement une question de prestige.

La guerre avait, de plus, profondément transformé et divisé le Canada. La guerre avait été livrée au nom d'une soi-disant liberté, non pas celle dont jouissait déjà les Canadiens, mais pour aider des pays européens outremer à reconquérir celle qu'ils avaient perdue. Toutefois, au Canada en raison de la guerre, la liberté s'était retrouvée au centre de plusieurs débats et controverses : le service militaire obligatoire pour venir au secours de la Grande-Bretagne – une nation étrangère; des divisions sociales – griefs des syndicats et des agriculteurs mécontents d'engagements du fédéral non tenus; injustices linguistiques profondes – abolition par des provinces de l'enseignement en français et des droits linguistiques constitutionnels; les suspensions de certaines libertés civiles fondamentales – droit de vote retiré à des immigrants récents au nom de la sécurité nationale; emprisonnement d'individus membres de groupes soupçonnés d'être associés aux pays ennemis. Avant tout, la guerre avait accentué les mauvaises relations entre les deux peuples fondateurs, marquées par des clivages politiques opportunistes – imposés surtout par le Canada anglais qui voulait à tout prix décréter la conscription.

Le Canada a signé en 1919, de façon indépendante, le traité de paix de Versailles, qui mettait officiellement fin à la guerre, en cela lui permettant de jouer un rôle prudent et discret au sein de la toute nouvelle Société des Nations. L'acceptation de Londres pendant la guerre de réévaluer les accords constitutionnels entre la Grande-Bretagne et ses dominions aboutit en 1931 au Statut de Westminster. C'était le résultat de la Déclaration Balfour en 1926 qui établissait que la

<https://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/apres-la-guerre/legs/lincidence-de-la-guerre-sur-le-canada/>

⁵³⁰ « Histoire générale du Canada » (1988). Ramsey COOK [et coll.]; sous la direction de Craig BROWN, édition française sous la direction de Paul-André Linteau, traduction de Michel Buttiens [et coll.]; Montréal : Éditions du Boréal. Voir Ramsay COOK, chap. 4. Triomphe et revers du matérialisme, 1900-1945, sous « Nationalisme canadien et Commonwealth britannique », p. 527 à 530.

Grande-Bretagne et les dominions devenaient désormais des partenaires égaux au sein du Commonwealth.

Les Canadiens éprouvaient cependant des sentiments un peu ambigus dans leurs démarches vers une autonomie au sein de l'Empire britannique. « En 1919, les termes de l'adhésion du pays à l'Empire demeurent presque aussi flous qu'en 1914. Cette situation ne satisfait presque personne, et les vieux désaccords d'avant la guerre sur la marche à suivre pour la clarifier persistent. »⁵³¹

Analysons brièvement le texte d'une auteure canadienne-anglaise qui s'était intéressée au début de l'après-guerre à la rédaction de paroles anglaises pour un hymne national canadien. Il est possible que nous puissions dégager des liens de *lecture* avec les événements sociaux, politiques, culturels de cette époque du pays en transition identitaire.

Traduction par Violet Alice Clarke : O Canada! Beloved Native Land⁵³² (To the air-Lavallée) (1919)

Contexte de sa publication

En 1919, Violet Alice Clarke, une journaliste-poétesse-féministe, du Canada anglais publiait un recueil de poèmes intitulé « *The Vision of Democracy and other Poems* »⁵³³ qu'elle dédiait :

to my, cousin Cecil R.C., his brothers, and others who served with the allied forces Overseas, and are now interested in « Reconstruction ».

L'auteur exploitait le thème de la reconstruction d'après-guerre dans un poème introductif de 376 vers répartis sur 94 strophes dans lequel elle abordait une multitude de sujets et brossait plusieurs tableaux rattachés à la Première Guerre mondiale.

Parmi la collection de quelque soixante poèmes de langue anglaise qui, disait-elle, certains avaient été publiés auparavant dans divers journaux, on retrouvait un texte de trois strophes intitulé : « *O Canada ! Beloved Native Land* ». Les paroles de ce chant étaient superposées au-

⁵³¹ *Ibid.*, p. 529.

⁵³² CLARKE, Violet Alice (1919). *O Canada! Beloved Native Land*; musique : Calixa Lavallée; dans « The vision of democracy, and other poems », Toronto : The Ryerson Press, p. 54-55. (Note : « *Melody by C.Lavallée* »).

⁵³³ CLARKE, Violet Alice (1919). « *The Vision of Democracy and other Poems* » Toronto : The Ryerson Press, 180 pages.

dessus d'une tessiture musicale qui reproduisait les vingt-huit mesures de la mélodie de Calixa Lavallée, mais sans accompagnement harmonique. Dans la préface de son livre, Clarke précisait que cette traduction de l'*O Canada !* avait parue antérieurement dans le « *Victoria Colonist* » ; la poétesse canadienne-anglaise ne donnait toutefois aucun renseignement bibliographique supplémentaire.

Dans un court article promotionnel de son ouvrage qui paraissait dans *The Globe and Mail* du 14 février 1920⁵³⁴, Clarke offrait le principal motif sous-jacent à la publication de son recueil :

*The subjects of the composition range from a vision of democracy to a baby's lullaby. It may be that the author prefers to be judged chiefly by the title poem, which deals with the **victorious return of Canadians fighting men from the war***⁵³⁵.

Elle poursuivait la description de son anthologie en citant le tout premier vers : « *Home again across th' Atlantic from the fighting fields of France. / From our **Motherland of England**, where we stopped by happy chance/But a few weeks, till a transport bore us o'er a wintry sea / Back to **Canada, our Homeland**, on the tide of victory* ».

Ce premier vers laissait supposer qu'elle avait voyagé en France et s'était rendu près des champs de bataille, durant une partie de la Première Guerre mondiale et qu'elle retournait au Canada sur l'un des convois ramenant les militaires canadiens qui avaient combattu en Europe. Elle confirmera ailleurs dans une autre strophe la nature de son séjour. Tout porte à croire qu'elle s'était retrouvée en Europe à titre de journaliste affectée à la couverture de la guerre : ce fait était attesté dans la strophe suivante du même poème⁵³⁶.

After four years' fearful fighting, Peace has come to earth once more:

By God's grace and our men's valor, we have chain'd the dogs of war.

A spectator, not a fighter, in the service of the Press,

I have seen heroic horrors that mere readers cannot guess.

⁵³⁴ (Voir article intitulé « The Vision of Democracy, and other Poems » publié dans *The Globe and Mail*, du 14 février 1920, signé par Violet Alice Clarke Clarke.)

⁵³⁵ CLARKE, *op. cit.*

⁵³⁶ CLARKE, Violet Alice (1919). « *The Vision of Democracy and other Poems* », Toronto : The Ryerson Press, p. 13.

Afin d'établir le type de lecture résultant des choix traductifs de Clarke, il était important de retenir la distinction qu'elle énonçait entre le « *Motherland of England* » et le « *Canada, our Homeland* » dans la première strophe de son recueil. Les paroles anglaises de son *O Canada* proposées à titre d'hymne national comportaient toujours quelques résidus impérialistes; nous constatons qu'après son séjour en Europe elle pouvait écrire :

*Joyfully we left behind us Europe's fateful scenes of woe,
Tho' our hopes were weigh'd with sadness when we pass'd where, row on row,
Lay our dead beneath their crosses, on the soil they died to save
From the heel of Hunnish conquest: for world peace their lives they gave*⁵³⁷.

On reconnaît l'expression « *row on row* », qu'elle reprenait du célèbre sonnet, *In Flanders Fields* de l'auteur canadien, John McCraie⁵³⁸, composé pendant la Première Guerre mondiale.

Nous croyons qu'une part de la lecture de l'hymne « *O Canada ! Beloved Native Land* » de Clarke reflétait des soucis de ses contemporains et des événements marquants en lien avec la période de l'après-guerre. Son poème introductif relatait les destructions et les horreurs qu'elle avait observées en Europe durant la Première Guerre mondiale; ce même poème exposait l'interprétation des événements politiques et historiques qui suivirent la fin du conflit armé. Afin de prévenir de prochains conflits, elle décrivait aussi son propre point de vue sur les méthodes de punitions à infliger à l'ennemi, etc.

Dans sa compilation de poèmes, l'auteure avait choisi de publier l'« *O Canada ! Beloved Native Land* » comme quatrième poème immédiatement après la longue suite en vers portant sur la participation du Canada à la Première Guerre mondiale et des conséquences mondiales qui en déroulèrent, tant sur le plan international que canadien. Cette décision n'était pas sans incidence sur le type de lecture à retenir.

⁵³⁷ *Ibid.*, p.11.

⁵³⁸ Clarke a rédigé un poème en hommage à John McCrae.

Trois versions⁵³⁹

Lors de notre dépouillement visant la création d'un corpus, nous avons pu consulter trois documents concernant l'« *O Canada ! Beloved Native Country* » de Violet Alice Clark sous des modes et des formats de présentation divers. La première version des paroles anglaises proposée comme texte d'un *O Canada* était simplement un texte dactylographié sur une page de papier qui comportait uniquement deux strophes sans le support d'accompagnement musical, de mélodie ou même de référence à la musique ou à l'air de Calixa Lavallée. Cette première version non datée ne comportait aucune date de composition. En toute vraisemblance cette adaptation de deux strophes était celle qui avait été publiée sous le titre « *O Canada ! Beloved Native Country* » dans le journal *Victoria Colonist* mentionnée par Clarke dans la préface de son livre. Cette version ne comportait que les deuxième et troisième strophes publiées dans son ouvrage « *The Vision of Democracy and other Poems* » et reproduites sur le feuillet décrit ci-après.

Quant à la deuxième version, elle comportait trois strophes. Cette version imprimée sur un carton mince, mais rigide, était toujours intitulée « *O Canada ! Beloved Native Land*⁵⁴⁰ ». Une bordure décorative entourait les paroles anglaises. Son format, la qualité du graphisme et celle d'impression nous amenaient à croire que ce feuillet était destiné à faciliter sa diffusion lors d'assemblées ou de réunions publiques durant lesquelles l'*O Canada* de Clarke était chanté. Ce feuillet d'une taille commode simplifiait l'exécution exacte des paroles anglaises de la version Clarke; il contribuait à dissiper la confusion découlant de la prolifération de paroles anglaises menant à des interprétations discordantes dénoncées de part et d'autre.

La troisième version était celle publiée dans le livre « *The Vision of Democracy and other Poems* », que nous avons décrit ci-haut qui comporte des modifications de texte mineures.

⁵³⁹ Un dossier vertical de l'ancien fonds d'archives qui est situé dans la division de la musique à la Bibliothèque nationale renferme les deux premières versions de l'*O Canada* rédigées par Violet Alice Clarke : la première était dactylographiée, tandis que la deuxième était imprimée sur un carton rigide et autographiée par l'auteure « *with compliments of Violet Clarke* ».

⁵⁴⁰ CLARKE, Violet Alice [s. d]. *O Canada ! Beloved Native Land (Poem)*, To Air « O Canada » - Lavallée : feuillet autographié par l'auteure [s. l.] : [s. éd.]

Brève analyse :

Notre analyse porte sur la version qui comportait trois strophes et qui fut publiée dans l'anthologie de poèmes. Dans l'ensemble, trois éléments ressortaient en particulier de la première strophe de l'« *O Canada! Beloved Native Land* » de Clarke. L'adaptation comportait des allusions témoignant des sentiments d'attachement à l'Empire britannique « *Britannia's scion whose royal brow with leaf is twin'd* ». Le « *royal brow* » du Canada était tressé de feuilles d'érable. Des enfants manifestaient leur patriotisme en se tenant à l'attention sous le drapeau du pays bien-aimé pour démontrer ainsi leur loyauté envers la mère patrie — « *Dear Mother land, loyal to thee* ».

O Canada! Beloved native land

*Strong 'neath thy flag **Thy patriot children stand.***

***Britannia's scion** whose royal brow*

With maple leaf is twin'd;

Se pointait aussi l'apparition subtile de la notion d'égalité homme-femme : « *may all thy sons and daughters ever be* » dans l'expression de fidélité à l'endroit de la Couronne britannique, bissée : « *Dear Motherland, loyal to Thee. / **May all thy sons and daughters ever be*** ».

La Première Guerre mondiale avait amorcé la transformation des rôles sexuels. Dans le poème introductif du recueil traitant de la guerre et de la « reconstruction », l'auteure écrivait : « *Equal rights for men and women:* ». Elle implorait les soldats de retour du front : « *Leave the offices to ladies: they will work for lesser pay: Why should they yield you positions? Out unto the land, I say!* » Clarke poursuivait son argumentaire en étant rassurante :

Lose not heart, Canadian soldiers, Canada will see you through:

She has cares of reconstruction, and you have your part to do.

Take whatever gifts she proffers: all things come to those who wait:

But the land – for you 'tis calling! It is Fortune's open gate!

Force est de conclure qu'en 1919, il existait au moins une adaptation de l'hymne national qui comportait la notion de parité entre les sexes qui aurait évité de nombreuses années de controverses autour de la discrimination basée sur le genre que la version de Weir avait suscitées.

Aussi, cette première strophe rappelait que le Canadien devait contempler les trois océans de son pays; il devait de plus apprécier la richesse des vastes sols fertiles.

Ces lectures géographiques, pastorale et bucolique étaient typiques de la plupart des traductions rédigées par les paroliers anglophones de l'hymne canadien du Canada anglais au tournant du XX^e siècle. Cette perspective du Canada dépassait les références au territoire laurentien de Routhier.

La deuxième strophe poursuivait la description des beautés des paysages de l'Ouest canadien, qui avaient en outre été chantées abondamment par plusieurs traducteurs de l'hymne national :

*Proud wave thy fields
With golden grain and flowers
Thy clear blue skies the sun reflect
O'er fruitful plain and hills;
Thy clouds refresh with rains the earth
And swell thy lakes and rills.*

L'adaptation de la journaliste canadienne-anglaise débordait d'enthousiasme et d'émerveillement devant les grandeurs, les beautés et la fécondité des sols canadiens. Les choix traductifs de la poétesse-journaliste pour interpréter l'hymne canadien s'inscrivaient dans la lignée des textes qui vantaient le Canada dans des termes assez similaires ... des prairies qui ondulaient de fierté.

L'O Canada de Clarke dans la deuxième strophe devenait son pays et celui de ses ancêtres – « O Canada ! Our father's land and ours ». Ce pays de braves était un pays de liberté ! L'auteure souhaitait qu'ils choisissent comme devise « la justice, la paix et la liberté ». Son souhait de recourir à cette règle de conduite était en toute vraisemblance lié à sa vision du Canada qui résultait de sa mission comme journaliste lors de la Première Guerre mondiale.

Land of the brave! land of the free!

“Right.” Be thy watch word, “peace and liberty.”

Sans doute, de nombreux Canadiens qui avaient vécu les affres de la guerre souhaitaient aussi la paix et auraient plébiscité cette devise.

Dans la troisième strophe, l’image « *Nations rise and fall* » (les nations s’élèvent et s’effondrent), renvoyait directement à la chute des divers empires et des pays ennemis qui se sont affrontés lors la Première Guerre mondiale, et qui furent défaits par les alliés. D’ailleurs, Clarke choisissait la troisième strophe pour synthétiser les notions les plus éloquentes de son hymne. Nous pouvons rattacher quelques notions remodelées qui renvoyaient en apparence aux expressions phares de Routhier. Bien que cette strophe résume des idiomes exposés par Clarke en 1919, ceux-ci avaient été utilisés auparavant par d’autres traducteurs ou auteurs anglophones. Cependant, derrière l’originalité des expressions triées par Clarke se cachait l’évolution manifeste d’une nouvelle interprétation métaphorique du *Chant national*, toujours en lien avec son époque de par son écriture.

Dans cette troisième strophe, Clarke invoquait le Seigneur Dieu des armées pour la protection du Canada et du Roi. Les expressions phares de Clarke de cette strophe comportaient quelques-unes des métaphores que Routhier utilisait dans *Ô Canada! Terre de nos aïeux*. L’auteur du chant patriotique disait « vouloir garder dans l’harmonie sa fière **liberté** ». Pour Clarke « *thy laws of truth her bulwark be* » - donc les lois de justes devenaient un rempart qui protégeait la démocratie canadienne; elles devenaient sans aucun doute un bouclier contre l’arbitraire répandu lors de la Première Guerre mondiale. La **croix** de Clarke devenait à son tour un bouclier et une couronne, signe de son autorité et de sa noblesse de sentiments : des moyens de défense contre l’ennemi, lecture loin de celle du poète ultramontain pour qui elle était avant tout un symbole religieux lié à la société canadienne-française. L’**épée**, expression phare du *Chant national* se retrouvait aussi dans l’« *O Canada ! Our father’s land and ours* », mais était présentée dont une mouture modulant leur signification et portée du *Chant national*. L’**épée** portée dans les combats menés par les Canadiens français et instrument de justice de la foi chrétienne préservait son importance comme arme pour exprimer la valeur, le courage et la force des Canadiens anglais.

Clarke ajoutait dans son adaptation la « célébrité » du Canada qui constituait la récompense attribuable aux exploits canadiens sur les champs de bataille de guerre lors de la Première Guerre mondiale. En 1880, Routhier affirmait que le Canada [français] avait aussi réalisé de « brillants exploits » militaires au cours de son « épopée » historique, mais ceux-ci précédaient la Première Guerre mondiale. À la manière de l'Ô *Canada! Terre de nos aïeux*, l'adaptation de Clarke se terminait par le cri du vainqueur : que Dieu protège notre Canada. Que Dieu protège notre Roi. Le cri vainqueur de Routhier implorait plutôt le Christ et le Roi.

Quelle lecture?

Impérialiste, nationaliste canadienne-anglaise, féministe?

Quelle lecture du Canada peut-on dégager de l'« *O Canada ! Beloved Native Land* » produite par Violet Alice Clarke? L'auteure canadienne-anglaise a-t-elle présenté une lecture différente des traducteurs qui depuis 1906 avaient proposé leurs adaptations? Puisque Clake avait couvert certains faits de la guerre comme journaliste, est-ce que les idiomes ou expressions phares qu'elle avait choisis exprimaient une lecture particulière du Canada transformé par le conflit armé?

Il faut d'abord mentionner que la poétesse était membre de l'*Imperial Order Daughters of the Empire* (IODE), un organisme à but non lucratif qui organisait des activités en appui aux militaires canadiens et qui s'intéressait aux questions nationales – lire empire britannique. *The Globe* du 18 mai 1927⁵⁴¹ rapportait, on l'a vu déjà, que lors d'une réunion du *Toronto Local Council of Women in Sherbourne House* (groupe féministe) la version « *O Canada ! Beloved Native Land* » de Clarke fut chantée. De même, *The Globe* du 8 juin 1927⁵⁴² rapportait qu'à la fin d'une allocution portant sur le sujet du « *Confederation and nation building* », l'auditoire se leva pour entonner la version de Violet Alice Clarke. *The Globe* ne manqua pas de souligner que l'auteure des paroles était membre de l'IODE⁵⁴³ qui était voué au rayonnement de

⁵⁴¹ « "O Canada" Is Cause of Brisk discussion » (18 mai 1927). Toronto : *The Globe*, p. 22.

⁵⁴² « Growth of Canada Brought in Review » (8 juin 1927), Toronto : *The Globe*, p. 14.

⁵⁴³ À l'époque, le *Imperial Order Daughters of the Empire* était un organisme regroupant des femmes vouées au rayonnement de l'impérialisme. Lors des deux guerres mondiales, l'organisme appuyait les efforts de guerre du

l'impérialisme. Cela démontrait que l'adaptation de Clarke continue d'être diffusée et chantée par les membres de l'IODE l'année même du cinquantième anniversaire de la Confédération.

Dans les paroles anglaises proposées à titre d'hymne national, Clarke parlait du patriotisme d'enfants attachés à la mère patrie — l'Angleterre. Il y a aussi les vers qui mentionnaient : « *Dear Motherland, loyal to thee, may all thy sons and daughter ever thee* ». La poète-journaliste qui avait vécu de près certains événements liés à la Première Guerre mondiale voulait, selon nous, renforcer l'idée que la construction de l'identité canadienne était basée sur l'héritage britannique et s'accomplirait par les « enfants forts et patriotiques, au garde-à-vous sous le drapeau ». Le Canada avait participé à la guerre en vertu de son statut de membre de l'Empire; la majorité des volontaires canadiens étaient de descendance britannique. Cette guerre avait été selon toute vraisemblance influencée en partie le choix des expressions phares de Clarke, à tout le moins représentait une lecture de son époque.

La troisième strophe se terminait sur ce cri : « *God save our Canada, God save the King* » qui dénote bien la double allégeance de l'auteure à la recherche de paroles anglaise pour l'hymne national.

Nous pouvons sans doute retrouver l'essentiel de la lecture de l'« *O Canada ! Beloved Native Land* » de Clarke dans un poème qu'elle a intitulé « *National Stanzas* »⁵⁴⁴.

God save our Canada / God bless our Canada / From coast to coast / Send her prosperity, / Strength, peace, and liberty; May true democracy / Her people boast.

God save Britannia / God bless Britannia / From sea to sea / Send her prosperity, / might, justice, unity: / and may her peoples be / Forever free!

« *O Canada ! Beloved Native Land* » de Clarke était marqué au fer d'une double allégeance déchirante, tant pour l'auteure que pour nombre de ses contemporains au début du XX^e siècle.

Canada en faveur de la Grande-Bretagne et des alliés. L'organisme existe toujours, mais ses activités se sont diversifiées et le nombre de membres a diminué.

⁵⁴⁴ CLARKE, Violet Alice (1919). « *The Vision of Democracy and other Poems* », *op. cit.* p. 144.

CHAPITRE 4 — Adoption de l'hymne national canadien

Partie 1 — Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes (1964-1968)

En 1964, le gouvernement fédéral créait un Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes (le comité), avec comme mandat d'étudier la question des paroles de l'hymne national *Ô Canada* et de l'hymne royal du Canada « *God Save the Queen* ». Il faudra attendre au 31 janvier 1966, pour que le premier ministre Lester B. Pearson inscrive un avis de motion au feuillet : « Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour décréter que l'« *Ô Canada* » est l'hymne national du Canada tandis que le « Dieu protège la Reine » est l'hymne royal du Canada ».

Le 15 mars 1967, à quelques mois du centenaire de la Confédération, le comité spécial mixte recommandait à l'unanimité que le gouvernement soit autorisé à adopter sans délai la musique composée pour l'*Ô Canada* par Calixa Lavallée comme musique de l'hymne national du Canada et que l'annotation « Dignement, mais pas trop lentement » fût inscrite sur la partition. Le comité estimait aussi essentiel que le gouvernement prenne des mesures nécessaires pour acquérir les droits d'auteur sur la musique⁵⁴⁵ en décrétant qu'ils devenaient à perpétuité la propriété de Sa Majesté du chef du Canada. Cette recommandation comportait également que nul autre n'ait le droit d'auteur sur cette musique ni sur aucun arrangement ou adaptation.

Dans leur rapport final du 19 février 1968, les parlementaires siégeant au comité recommandaient « d'autoriser le gouvernement à adopter immédiatement, pour l'hymne national *Ô Canada*, un couplet dans chacune des langues officielles (...) ». Dès lors, il était question de deux textes dont l'un ne serait pas la traduction de l'autre. Le rapport consacrait la notion d'une double lecture idéologique et politique de l'hymne national canadien, ce qui est conséquent avec une époque qui venait de voir le dépôt du rapport Laurendeau-Dunton sur le biculturalisme. À ces deux cultures doivent correspondre deux textes de l'hymne national.

⁵⁴⁵ Cette recommandation nous fait sourciller. Le Comité avait demandé à un conseiller du ministère de la Justice de témoigner à titre d'expert sur la question des droits d'auteur. Comment est-il possible que le gouvernement ignorait en 1968 qu'il n'avait pas à acquérir les droits d'auteur sur la musique de Lavallée. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le musicien n'avait pas de son vivant « enregistré sa composition musicale auprès du ministère de l'Agriculture » en conformité avec les dispositions législatives en vigueur du « *The Copyright Act* », chapitre 62, 38 V. (Publié à l'origine comme chapitre 88 des lois de 1876.) Ce dépôt au registre du ministère aurait conféré à la musique de Lavallée une certaine protection du droit d'auteur. Ce qui ne fut pas le cas. La musique se trouvait par conséquent dans le domaine public.

Lors des délibérations du comité, les parlementaires n'ont pas remis en question les témoignages ou les affirmations d'Érik J. Spicer, bibliothécaire parlementaire et de Guy Sylvestre, bibliothécaire associé invités en tant qu'experts, remise en question qui auraient pu réduire l'importance accordée à la version de Weir, tout en présentant un certain nombre de traductions ou d'adaptations anglaises publiées par d'autres auteurs. Les membres du comité auraient pu se pencher sur les textes anglais qui de 1906 à 1931, avaient proposé des traductions, des adaptations ou des versions anglaises de l'hymne national. Ils auraient ainsi eu un meilleur échantillonnage des lectures faites au fil du temps des paroles françaises du *Chant national*. On sait que le comité avait reçu près d'un millier de traductions, d'adaptations, de versions, mais on ignore comment on les a analysées et le motif de leur rejet⁵⁴⁶. Dans son témoignage devant le comité, Guy Sylvestre, alors le bibliothécaire parlementaire associé règle le cas d'au moins deux traductions qui auraient pu concurrencer la version de Weir.

En 1906 et 1907, MM. T.B. Richardson et James Acton ont produit des versions en anglais et ces premières versions tout comme d'autres plus tard, ont été graduellement supplantées par la version de Weir, composée en 1908 et acceptée de façon générale à l'heure actuelle comme la plus appropriée pour un chant national. En 1924, *l'Association of Canadian Clubs* a approuvé la version par Weir pour servir d'*Ô Canada* comme un chant approprié pour servir à toutes les réunions de l'Association.⁵⁴⁷

Dans son exposé, le bibliothécaire associé abordait uniquement le fruit de ses recherches sur la version Weir. Ainsi, dès le début des discussions, les parlementaires n'ont parlé que d'une seule version et, de ce fait, ont limité les échanges autour d'une unique traduction anglaise d'un hymne national, bien que l'ordre de renvoi du gouvernement confiât à un comité mixte le soin d'étudier les paroles de l'hymne national et de l'hymne royal du Canada. Les discussions en comité se sont inspirées de ce leitmotiv de Weir quant à l'importance des paroles d'un hymne national et par conséquent de leur traduction.

Quant à sa version du chant national, Weir avait quelque temps avant sa mort, noté ceci :

⁵⁴⁶ Le comité parlementaire a reçu des Canadiens plus de 1000 versions et traductions de l'*Ô Canada* lors de ses travaux. (Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, Rapport au Sénat, p. 3-4, 27^e législature, 2^e session, Procès-verbaux, fascicule 3, Ottawa : Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie, Ottawa.)

⁵⁴⁷ Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, Rapport à la Chambre des communes, Témoignages du 2 mars 1967, p. 4, 27^e législature, 2^e session, Procès-verbaux, fascicule 3, Ottawa : Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie, Ottawa.

En 1908, il me vint à l'idée qu'il y avait une occasion, grâce à la musique, de donner aux Canadiens anglophones des paroles anglaises qui pourraient être chantées d'après la même mélodie que nos compatriotes Canadiens français. Avec un seul chant national, quant à la musique, qu'importait si les mots différaient pour les paroles. Ce fut mon idée et elle a abouti au chant anglais qui commence : « *O Canada, our home and native land, True patriot-love in all thy sons command*⁵⁴⁸ ».

Pour Weir, il importait peu que les paroles anglaises fussent différentes de la version originale de Routhier. Laissant de côté la musique, le sénateur Smith voulait savoir s'il existait une traduction anglaise de la version française qui exprimait « la pensée et la teneur de la version française » de l'*Ô Canada*. Le coprésident du comité Ryan répondit :

Je pourrais peut-être dire au sénateur Smith qu'il existe en réalité plusieurs traductions anglaises, selon le traducteur qui en est l'auteur. Étant donné que le sens de toutes les traductions est le même, peut-être suffirait-il d'en déposer une [auprès du comité].⁵⁴⁹

Pour le coprésident du comité, toutes les traductions de l'hymne national étaient équivalentes, peu importe les traductions par divers auteurs, ou du nombre de textes, car elles avaient le même sens. Il s'agit là d'une vision ingénue de la traduction, une vision qui voit la lettre comme le dépôt du sens du texte, une vision qui élimine du texte original traduit tout ce qui peut avoir d'ambiguïté et de références culturelles et identitaires implicites. Selon lui, il suffisait de déposer une seule traduction au comité et qu'on aura répondu à la requête du sénateur Smith. Le coprésident manifestait un point de vue très réducteur au sujet des autres traductions ou adaptations anglaises : pour lui, elles représentaient toutes une même lecture. Elle ancrerait de la sorte la compréhension d'un texte à son sens littéral.

La demande du sénateur Smith, était de savoir s'il était possible de « rendre exactement les mêmes sentiments en faisant une seule traduction ». La réponse du coprésident du comité illustre bien, quant à elle, le type de malentendus desquels donnaient naissance à la question des traductions de l'hymne national.

À son tour, s'adressant au bibliothécaire associé, l'un des principaux témoins du gouvernement, le parlementaire Prudhomme, présentait l'hypothèse suivante :

⁵⁴⁸ WEIR, Stanley (s. d.). « Canada's National Song », texte manuscrit pour la revue *Witness and Canadian Homestead*; voir aussi : BOND, M.C.C.J. (automne 1962) « The True North », *Queen's Quarterly*. Citations dans le témoignage de Sylvestre.

⁵⁴⁹ Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, Rapport à la Chambre des communes, Témoignages du 7 novembre, p. 8.

Mettons qu'*Ô Canada* a été écrit en anglais. Puis, pour s'assurer que tous chanteront les mêmes paroles comportant le même sens, on le traduit mot à mot en français. Êtes-vous d'avis que si nous utilisons les paroles françaises et que nous cherchons à nous en tenir d'aussi près que possible au sens anglais nous serions animés du même sentiment ou bien serait-il possible d'obtenir une traduction libre?⁵⁵⁰

En guise de réponse, Sylvestre indiquait qu'il serait « illusoire [...] d'imposer à la population un texte entièrement nouveau [...] ». Il rappelait qu'il avait été décidé qu'une *bonne traduction* du poème de Routhier serait mise à la disposition du comité. Cependant, plus personne ne pourrait accepter une *bonne traduction*, car la version de Weir « est passée dans les mœurs et on apprend dès l'école, dans les écoles du Canada anglais, cette traduction [...] ». On voit donc que dans l'esprit du coprésident, une adaptation est une traduction. Un hymne devant exprimer la nation, il est évident qu'une traduction anglaise de l'*Ô Canada* donne un texte tout différent de l'original, car on y exprime le caractère d'un autre peuple. En 1967-1968, le Canada anglais ne voulait pas remettre en cause la version qui était le plus largement utilisée depuis le début des années 1917. Toujours selon Sylvestre, « il est extrêmement difficile, à mon avis, d'aller contre le courant et de chercher à imposer de haut un texte qui ne repose sur aucune tradition ». La version Weir avait été chantée dans toutes les fêtes nationales importantes (1917, 1927) les visites royales, dont celle de 1957, la cérémonie d'inauguration du drapeau canadien le 5 février 1965. Retraduire l'hymne ou bien choisir une autre traduction irait à l'encontre de la tradition et d'une certaine lecture que le Canada anglais s'était fait des moments importants de son histoire.

Pour le bibliothécaire associé, « cela vaudrait également en sens inverse si le même poème avait d'abord été écrit en anglais. [...] Pas un seul Canadien français qui soit passé par l'école, qui ne les sache par cœur. Chercher à les modifier me semblerait être une aventure assez risquée ».

Afin d'éviter de justifier davantage l'utilisation des paroles anglaises de la version de Weir, il ajouta :

la musique, en réalité, dans un hymne national, est plus importante que les paroles. Un hymne national est très souvent joué par une fanfare, ou un orchestre, ou au piano, ou autrement sans que personne ne chante les paroles en même temps. [...] Je ne veux pas dire par là que les paroles n'ont pas d'importance, mais je crois que la musique est plus importante que les paroles parce qu'elle est jouée beaucoup plus souvent que les paroles chantées. Le but d'un hymne national, n'est-ce pas, dans quelque pays que ce soit, est justement

⁵⁵⁰ *Op. cit.*, p. 8.

d'inspirer à la population des sentiments de fierté nationale [...] Je crois que la musique est plus apte à produire ces sentiments-là que les paroles elles-mêmes⁵⁵¹.

Le parlementaire Prud'homme vérifia auprès de ses collègues s'il avait bien compris la pensée de Weir paru dans l'article intitulé *Canada's National Song*, pour qui « il devrait y avoir un seul hymne national en ce qui concerne la musique. Mais si les mots diffèrent entre les deux langues, cela n'a guère d'importance... »⁵⁵². Par conséquent, selon Weir, il importait peu que le Canada français et le Canada anglais eussent deux lectures de leur pays de l'hymne national, puisque c'est la musique qui constitue en définitive l'hymne national. Toutefois, ce raisonnement peut être fallacieux, car c'est aussi par les paroles (ou de leur traduction) que les citoyens apprivoisent certaines valeurs de leur pays et, par la suite, s'y identifient.

M. Martin, de Timmins, se prononçait aussi sur la question de la traduction de l'hymne national, mais (en rétrospective) il est difficile de comprendre son point de vue :

[...] il importe d'avoir des versions en anglais et en français qui peuvent être chantées à l'unisson. Cela me semble plus important que d'avoir deux versions qui auraient le même sens. Si dans une foule, la moitié pouvait chanter à l'unisson en français et l'autre moitié en anglais, cela serait réellement plus avantageux que d'avoir une traduction détaillée. Certains qui ont prétendu que les hymnes ne signifient pas la même chose; c'est vrai, le sens diffère légèrement, et des deux je préfère la version française. Toutefois, je crois qu'il est difficile d'obtenir une traduction anglaise exacte des paroles françaises et même si on y parvenait, ce serait au préjudice de l'hymne....⁵⁵³

On reconnaît par là qu'il était un partisan d'une lecture dichotomique de l'hymne national. On peut ainsi se demander quel hymne aurait préséance. S'agit-il du *Chant national* de Routhier ou du « *Our home, and Native Land* » de Weir?

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 9. Ajoutons de plus Weir était un musicien. Sylvestre avance une évidence que d'autres ont aussi constatée. Voir GINGRAS, Rolland G.(1934). « Les hymnes nationaux », Québec : *La Cie de l'Événement*, p. 13. Dans cet ouvrage présentant près d'une quarantaine d'hymnes nationaux, l'auteur cherche une définition du terme hymne national. Il hésite d'aborder l'Ô *Canada* prétextant que tout a été dit à son sujet. Toutefois, une brève réflexion sur le *Chant national* de Lavallée et de Routhier l'amène à présenter une définition de ce qu'est un hymne national. « Supposons une chorale exécutant "Ô *Canada*" avec accompagnement d'orchestre : c'est bien l'hymne national. Une fanfare ou musique militaire joue seule la même pièce : c'est encore l'hymne national. Mais serait-il possible de terminer une soirée quelconque par la récitation des vers de Routhier sans le concours de l'art des sons? Nous croyons que non. Et c'est en songeant à ces choses que la solution nous est apparue comme une vérité de La Palisse. C'est donc la musique qui constitue véritablement l'hymne national. »

⁵⁵² Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, Rapport à la Chambre des communes, Témoignages du 7 novembre, p. 10.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 10.

Les conclusions générales des discussions du comité mixte furent présentées dans deux rapports identiques, l'un à la Chambre des communes et l'autre au Sénat.

Le comité mixte proposait de garder les paroles françaises du poème original, *Chant national*, rédigées en 1880. Il proposait aussi d'utiliser le texte anglais de « *O Canada ! A National Song for Canadians* », la version de 1914 du juge Stanley Weir, en remplaçant les mots du cinquième vers « *And stand on guard, O Canada* » par « *From far and wide, O Canada* », ainsi que les paroles du septième vers « *O Canada, glorious and free* » par « *God keep our land, glorious and free* ». Même en y apportant ces quelques légères modifications, la question de la traduction ou d'une adaptation anglaise n'était pas réglée pour autant. Dans son rapport au Sénat, on peut lire que le Comité recommandait, en plus, de procéder à une autre étude des couplets anglais⁵⁵⁴. Cela révèle à quel point les Canadiens anglais ne pouvaient s'entendre sur le choix de leur trame historiographique, le choix de symboles patrimoniaux rassembleurs, ou même l'essentiel de leur patriotisme national, quoiqu'ils aient opté pour l'adaptation de Weir comme canevas.

La justification de ces recommandations était contenue dans un très bref commentaire. En ce qui concerne le maintien des paroles françaises originales, le comité estimait « que les paroles dans leur forme actuelle [avaient] atteint un degré d'acceptation qui éliminait toute nécessité de changement ». Sauf pour une étude particulière soumise par le Conseil de la vie française en Amérique qui souhaitait des corrections à de nombreuses « licences poétiques » de Routhier, le comité n'avait reçu que peu de représentations au sujet de la version française. Dans les mêmes commentaires laconiques, on apprenait que les changements à la version anglaise « ne découlent pas de suggestions particulières, mais d'un ensemble de suggestions faites au comité⁵⁵⁵ ».

Nonobstant le manque de justification explicite au sujet de la traduction, les retouches proposées par le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes symbolisaient déjà une

⁵⁵⁴ Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, Rapport au Sénat, p. 3-4, 27^e législature, 2^e session, Procès-verbaux, fascicule 3, Ottawa : Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie, Ottawa.

⁵⁵⁵ Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Chambre des communes, procès-verbaux, 27^e législature, 2^e session, fascicules 1, 2 et 3, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie, Ottawa, pages 3-7 et 3-8; voir aussi Conseil de la vie française en Amérique, *Mémoire du Conseil de la vie française touchant le projet de loi sur l'hymne national*, Québec, Éditions Ferland, 1967, 18 pages ainsi que sa traduction anglaise intitulée *Memorandum of the Conseil de la vie française to the National Anthem Parliamentary Committee*, Québec : Éditions Ferland, 1967, 18 pages).

lecture idéologique distincte de celle proposée par Weir dans ses adaptations de 1908 et 1914, étudiées au chapitre précédent. En 1968, les parlementaires suggéraient d'insérer deux notions qui changeaient la portée de l'interprétation et de la lecture de la version anglaise de Weir. En retranchant quelques paroles répétitives « *And stand on guard, O Canada* », le comité donnait raison à certains témoins qui considéraient que les nombreuses répétitions de ces paroles conféraient une allure trop militariste à l'hymne national. L'un de ces témoins, Monseigneur Maurice O'Bready, directeur du Conseil de la Vie française, commentait ainsi cette redite : « *[we] stand on guard for thee* revient 15 fois dans 52 syllabes. M. Weir manquait-il d'inspiration ? Est-ce bien de faire reposer tout l'idéal d'un pays sur la guerre, rien que la guerre ? Quinze fois la guerre, "*we stand on guard for thee*" »⁵⁵⁶.

De plus, pour certains, cette réitération fastidieuse par le juriste-poète canadien-anglais rendait la version anglaise de l'hymne national ennuyeuse, voire monotone. La proposition de modification du cinquième vers « *From far and wide, O Canada* » (de loin et de partout [traduction libre]) — allusion et lecture sociétale ou géographique, insérait à son tour dans l'adaptation de Weir une nouvelle *lecture identitaire* du Canada. En 1968, la population canadienne n'était plus majoritairement de descendance britannique. « De loin et de partout » soulignait la diversité identitaire ou culturelle des nouveaux citoyens canadiens originaires d'autres pays, d'au loin, d'ailleurs, ces immigrants venus de partout qui s'installaient au Canada. Ainsi, la présence de ces nouvelles paroles anglaises représentait en quelque sorte l'ébauche d'une *lecture multiculturaliste ante litteram*, laissant entrevoir la consécration officielle prochaine du multiculturalisme canadien par l'adoption, en 1971⁵⁵⁷, d'une politique gouvernementale proclamant « la valeur et la dignité de tous les Canadiens et Canadiennes, sans égard à leurs origines raciales ou ethniques, à leur langue ou leur confession religieuse ». Au moment des travaux du comité mixte sur l'hymne national, le multiculturalisme était un terme en vogue,

⁵⁵⁶ Voir *L'hymne national et l'hymne royal* (1967-1968). Chambre des communes, procès-verbaux, 27^e législature, 2^e session, fascicule 2, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie, Ottawa : le 30 novembre 1967, p. 49.

⁵⁵⁷ La politique du gouvernement fédéral sur le multiculturalisme était une première mondiale. En 1973 furent créés le ministère du Multiculturalisme et le Conseil canadien du multiculturalisme.

popularisé par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui effectuait ses audiences nationales et ses travaux de recherches⁵⁵⁸.

Puis, le concept sera reconnu dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982. Ainsi, l'article 27 disposera que «[toute] interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens⁵⁵⁹ ». Enfin, en 1988, le Parlement promulguera la *Loi sur le multiculturalisme canadien* par laquelle le gouvernement s'engageait à promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes les origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société⁵⁶⁰.

Il est difficile d'établir les motifs réels du comité mixte; ce dernier s'était réuni à huis clos à plusieurs reprises, ne laissant aucun compte-rendu public de ses délibérations secrètes. Étant donné que de nombreuses réalisations parlementaires canadiennes résultent de compromis négociés derrière les portes closes ou de jeux dans les coulisses, il est aussi possible que l'on ait voulu obtenir l'assentiment des sénateurs et des députés ayant des réserves avec la notion de « *Our home, our native land* » (notre terre natale) sans que les dissensions politiques nuisent à l'adoption d'un hymne alors que le pays — pour certains — s'apprêtait à écrire une page historique, les célébrations, en 1967, du centenaire du Canada. Est-ce que les paroles « *From far and wide* » rendaient l'hymne plus « inclusif » pour les Canadiens nés à l'étranger? Nous en doutons, car depuis l'adoption officielle de l'hymne canadien, cette question suscite toujours des controverses. Les parlementaires canadiens pressés par le temps et par des considérations idéologiques voulaient simplement offrir à leurs compatriotes une lecture d'un chant national ayant un cachet de contemporanéité identitaire.

⁵⁵⁸ BRUNET, Jean, Léo Dreidger (27 juin 2011) (révision Niko Block). « Multiculturalisme », *Encyclopédie Canadienne* (dernière modification, le 10 septembre 2014). [En ligne] : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/multiculturalisme/>

⁵⁵⁹ Voir Canada, ministère de la Justice, *Loi constitutionnelle de 1982, Charte canadienne des droits et libertés*, article 27. [En ligne] : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html>

⁵⁶⁰ Voir Canada, ministère de la Justice, *Loi sur le multiculturalisme canadien*, S.R.C. 1985, ch. 24 (4^e suppl.), à jour au 31 mars 2014. [En ligne] : <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-18.7.pdf>

Quoi qu'il en soit, ces modifications textuelles opéraient une lecture un peu banale d'une réalité sans profondeur historique. Par contre, les nouvelles paroles anglaises proposées, « *From far and wide, O Canada* » pour le cinquième vers, comportait une expression idiomatique, pouvant être interprétée comme une allusion à la devise du Canada – *A mari usque ad mare*. Bien que sa traduction anglaise officielle est « *From sea to sea* », il était possible que les législateurs aient tablé sur une ambiguïté poétique contextuelle. Le chant national implorait l'ensemble des Canadiens, peu importe où ils se trouvaient au pays, à se tenir au garde-à-vous pour défendre leur patrie.

Ces quelques paroles anglaises confirmaient la lecture d'une souveraineté canadienne qui s'étendait sur un vaste pays. Ce sentiment avait pu inspirer les parlementaires encore imbus de par l'esprit patriotique se dégageant des célébrations grandioses du centenaire de la Confédération. Baignant toujours dans l'euphorie de l'exposition universelle de 1967 que l'on voulait prolonger en préservant ses pavillons temporaires tels les précieux vestiges d'une civilisation ancienne, un pays fièrement déclaré bilingue se devait également de revisiter son chant fondateur par une traduction-adaptation-réécriture s'inscrivant dans la lecture de cette nouvelle historiographie nationale.

Quoi qu'il en soit, ces modifications textuelles opéraient une lecture pour ainsi dire photographique de la nouvelle réalité « *Canadian* » : elles renfermaient à la fois le discours multiculturaliste de l'État canadien anglophone qui valorisait l'histoire et le patrimoine de ces citoyens venus de partout. La réécriture par les parlementaires du vers anglais en question mériterait une explication afin de clarifier le choix traductif, mais ceux-ci n'ont pas jugé opportun de motiver leur décision. Les Canadiens de toute part étaient conviés à garder la patrie libre et glorieuse, « *Keep our land glorious and free* ».

Quant aux « héritiers de Lord Durham », qu'ils soient Québécois ou Canadiens français, les paroles du poème de Routhier dépeignaient depuis 1880 leur caractère distinct. Au tournant de la Révolution tranquille, les Canadiens français deviendront des Québécois; leur *Chant national* deviendra surtout un chant de ralliement lors des événements sportifs. Mais cette question déborde le cadre de sujet de cette étude. La sécularisation de la société québécoise entraînera une relecture de son récit historique national, en aggiornamento patrimonial qui voudra s'exprimer par d'autres chants patriotiques. Enfin, les deux référendums du Québec, celui de 1980 et de

1995, où l'Ô Canada fut associé profondément au clan fédéraliste, ont contribué chez plusieurs francophones à ne plus s'identifier au « Chant national » Lavallée-Routhier.

Dans la foulée des travaux du comité mixte de 1967-1968, quelques projets de loi du gouvernement comportant des changements législatifs semblables à ceux proposés par le comité mixte furent déposés. Toutefois, ils n'ont pas franchi d'autres étapes au-delà de leur dépôt. Seul le projet de loi déposé le 18 juin 1980 qui reprenait les recommandations du comité sera adopté.

Partie 2 — Adoption officielle d'une Loi sur l'hymne national (1980)

En 1980, l'urgence d'adopter une loi officielle bilingue consacrant Ô Canada/O Canada comme hymne national à temps pour coïncider avec les célébrations du centenaire du Canada n'existe plus. Mais, c'est un tout autre événement qu'il s'agit de souligner par un symbole : l'unité nationale. Un chant patriotique canadien-français qui, adapté en anglais, devait correspondre à une nouvelle lecture idéologique et politique de son époque.

Lors des discussions entourant l'adoption en 1980 d'une *Loi sur l'hymne national*, les parlementaires ont été poussés par le gouvernement à adopter un projet de loi qui reprenait les recommandations proposées en 1967-1968, sans étude en comité.

La version actuelle de l'hymne national canadien a été officialisée dans une loi bilingue adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes et le Sénat le 27 juin 1980. Le projet de loi a reçu la sanction royale le même jour. Ô Canada a été proclamé hymne national officiel du Canada par Edward Schreyer, gouverneur général de l'époque, le 1^{er} juillet 1980 lors d'une cérémonie publique sur la Colline du Parlement à l'occasion des réjouissances qui soulignaient le cent treizième anniversaire de la Confédération canadienne.

Le texte de la version officielle de l'hymne canadien se trouve à l'annexe de la *Loi sur l'hymne national*⁵⁶¹. Celle-ci publie sous les vingt-huit mesures musicales reproduisant uniquement la mélodie originale, les paroles anglaises juxtaposées aux paroles françaises.

⁵⁶¹ Voir CANADA, ministère de la Justice, *Loi sur l'hymne national*, L.R.C. [1985], ch. N-2, à jour au 15 décembre 2014. [En ligne] : <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/N-2.pdf>, modifié le 7 février 2018.

<i>National Anthem</i> <i>O Canada ! Our home and native land! True patriot love *in all thy sons* command. With glowing hearts we see thee rise, The True North strong and free! From far and wide, O Canada, we stand on guard for thee. God keep our land glorious and free! O Canada, we stand on guard for thee. O Canada, we stand on guard for thee.</i> <i>Modification 7 février 2018 : *in all of us *</i>	<i>Hymne national</i> Ô Canada ! Terre de nos aïeux, Ton front est ceint de fleurons glorieux ! Car ton bras sait porter l'épée, Il sait porter la croix ! Ton histoire est une épopée Des plus brillants exploits. Et ta valeur, de foi trempée, Protégera nos foyers et nos droits. Protégera nos foyers et nos droits.
---	---

Le nouvel intérêt pour adopter un hymne national remonte au lendemain de la victoire du référendum qualifiée « de jour historique pour l'ensemble des Canadiens ». Le 21 mai 1980, le lendemain du premier référendum québécois, le seul député conservateur québécois de l'époque « demandait le consentement unanime » de la Chambre [des communes] pour présenter une motion urgente et importante. « (...) Que cette Chambre (...) invite le gouvernement à présenter une loi afin que l'hymne *Ô Canada* soit reconnu comme hymne national de notre pays⁵⁶² ». Tout à coup, l'adoption d'une loi sur un hymne national pour le Canada devenait un impératif absolu⁵⁶³. Le 23 mai 1980, les parlementaires entameront les discussions autour d'un projet de loi d'initiative parlementaire⁵⁶⁴.

⁵⁶² Roch La Salle, « Affaires courantes, l'Hymne national, la désignation d'*Ô Canada* », *Débats de la Chambre des communes*, 32^e législature, 1^{re} session : vol. 2, p. 1251.

⁵⁶³ Depuis les années soixante, près d'une vingtaine de projets de lois portant sur l'adoption d'un hymne national avaient été déposés par des députés ou des ministres.

⁵⁶⁴ Un projet de loi d'initiative parlementaire est un projet de loi soumis au Parlement par un député qui n'est pas ministre en vue d'être approuvé (et possiblement modifié) avant de devenir loi. La plupart des projets de loi de ce type émanent de la Chambre des communes, mais un certain nombre d'entre eux sont transmis aux Communes par le Sénat. Ces projets font l'objet d'un débat d'une heure durant l'heure quotidienne réservée aux affaires émanant des députés. Puisque que les débats autour de ce type de projets de loi sont limités à l'heure quotidienne réservée aux affaires émanant de députés, ils franchissent que très rarement l'étape de l'adoption. (Voir MARLEAU, Robert et Camille Montpetit [dir] [2000]. « Le processus législatif » dans *La procédure et les usages de la Chambre des communes* [2000] Parlement du Canada). [En ligne] : <http://www.parl.gc.ca/marleaumontpetit/DocumentViewer.aspx?Sec=Ch16&Seq=3&Language=F>

Toutefois, le 18 juin, le gouvernement déposait son propre projet de loi visant à désigner l'Ô Canada hymne national⁵⁶⁵ pour remplir une promesse qu'il faisait à la Chambre quelques jours plus tôt à l'effet de faire désigner « O Canada » en tant qu'hymne national officiel avant le 1^{er} juillet à l'occasion des fêtes du Dominion et à l'occasion de l'année du centenaire de l'œuvre.

Quelques parlementaires anglophones ont dès lors exprimé des réserves au sujet de certaines locutions idiomatiques utilisées dans la version anglaise de ce projet de loi.

Les droits sur la version Weir furent acquis par le gouvernement de la firme G.V. Thompson en 1970 par l'ancien secrétaire du Conseil du Trésor qui s'engageait au nom du gouvernement à se conformer aux désirs de la famille de s'en tenir qu'à certains changements au texte de Weir qu'elle avait proposés⁵⁶⁶.

Le petit-fils de Weir, le parolier de l'adaptation des paroles anglaises retenues par le Parlement du Canada comme texte de base, se disait aussi en désaccord avec les modifications apportées par le législateur au poème de son grand-père. Il jugeait que celles-ci n'en respectaient pas l'intégrité poétique⁵⁶⁷.

Lors des discussions entourant l'adoption du projet de loi gouvernemental de 1980, les principales pommes de discorde touchaient, à la fois, l'utilisation de la version originale de l'adaptation de Weir ou les modifications apportées par les parlementaires. Les principaux désaccords entourant les changements visaient au moins trois expressions.

Le premier vers, « *O Canada, Our home and native land!* » au dire de certains excluait les immigrants dont la terre natale n'était pas le Canada.

⁵⁶⁵ 1980-83 : 32^e législature, 1^{re} session, Projet de loi C-36, l'hon. Francis Fox, *Loi concernant l'hymne national du Canada*. La strophe anglaise du projet de loi de Fox intègre les modifications proposées en 1968 par des parlementaires siégeant le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Voir Canada, Parlement, Comité spécial mixte sur l'hymne national et l'hymne royal, *Procès-verbaux/Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'hymne national et l'hymne royal*, 27^e législature, 2^e session (fasc. 1 [8 juin/5 oct. 1967]).

⁵⁶⁶ Voir article de Pat Orwen, « Anthem's new words upset heirs », *The Gazette*, Montréal, 28 juin 1980, p. 5.

⁵⁶⁷ *Ibid.*, p. 5. Cet article rapporte les déclarations du petit-fils au quotidien.

Le deuxième huitain, « *True patriot love in all thy sons command* [traduction libre : *Commande chez tous tes fils un fidèle amour patriotique*] » irritait les féministes. Selon celles-ci, ce vers comportait une connotation sexiste et discriminatoire envers les femmes⁵⁶⁸. Il faut noter que Weir dans son adaptation utilise à une deuxième reprise l'expression « *true* »⁵⁶⁹.

Un autre vers anglais retouché, « *God keep our land glorious and free!* » contrariait une frange de non-croyants, d'athées, etc. Mécontents, ceux-ci s'opposaient à insérer dans l'hymne national la référence au dieu judéo-chrétien ou préconisaient la séparation de l'Église et de l'État. D'ailleurs, les premières adaptations anglaises de Weir publiées en 1908, en 1909 et en 1914 ne comportaient pas de référence à un être suprême.

Il y avait aussi d'autres irritants. Les citoyens de l'Ouest, par exemple, s'opposaient au vers anglais qui contient l'expression « *the true North* »; les monarchistes canadiens préféreraient le « *God Save the Queen* »; etc.

Au moment de la seconde lecture du projet de loi par le Sénat, certains sénateurs vigilants et dissidents considéraient bâclée la traduction anglaise et se sentaient bousculés par le gouvernement dans sa hâte d'étudier le projet de loi pour son adoption avant les célébrations de la fête du Canada. Mais, au nom de la nécessité de profiter du nouvel élan nationaliste canadien créé par la victoire référendaire remportée par les fédéralistes québécois, ils se laissèrent convaincre de voter en faveur d'une adoption rapide par le gouvernement, qui leur promettait d'apporter des amendements dans des projets de loi au cours de la prochaine session⁵⁷⁰.

⁵⁶⁸ Depuis la promulgation de l'hymne national en 1980, plusieurs projets de loi d'initiative parlementaire ont été déposés pour modifier l'adaptation anglaise de ce vers en particulier. Dans le plus récent projet de loi d'initiative parlementaire visant la modification de cette notion, le député Mauril Bélanger proposait d'y substituer les paroles anglaises suivantes : « *in all of us command* » [(Commande chez nous tous un fidèle amour patriotique)]. Malgré son décès lors de la période de relâche parlementaire, le projet de loi a franchi l'étape de la sanction royale le 7 février 2018 et sa modification anglaise proposée de l'*O Canada* est officielle. (À l'origine, c'était le *Projet de loi C-624, Loi sur l'hymne national [genre]*, 1^{re} lecture le 22 septembre 2014, 41^e législature, 2^e session, 62-63, Elizabeth II, 2013-2014, Chambre des communes du Canada. [En ligne] : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=F&Mode=1&DocId=6698757>

⁵⁶⁹ Voir quatrième vers : « *The True North strong and free!* » dans les diverses versions (1908, 1914, 1924). Il a été conservé dans l'adaptation anglaise de l'hymne national, mais n'a pas d'équivalence dans le texte de Routhier.

⁵⁷⁰ Les divers gouvernements qui se sont succédé après l'adoption officielle de l'hymne national ont toujours refusé de donner suite à l'engagement formel du ministre Francis Fox d'apporter des modifications souhaitées par les divers groupes pour obtenir leur assentiment formel en 1980. Qui plus est, toutes les propositions de modifications législatives d'initiative privée n'ont jamais abouti. Citons un exemple, en 2002, la sénatrice Vivienne Poy déposa un

Comme le rapporte un journaliste du *New York Times*, les parlementaires canadiens ont mis leurs différends de côté le temps d'une trêve, malgré que ces deniers ne s'entendaient pas au sujet des paroles de l'hymne national que le gouvernement les pressait d'adopter. Le journaliste décrit bien les manœuvres partisans et leur contexte :

Rocked by divisive political, economic and cultural forces, Canada tried to enhance its unity today by proclaiming an official national anthem—but there was no agreement on the lyrics.

*The dispute continues. The words sung today are still tentative because the political parties only agreed to a truce in time for today's ceremony and will be back squabbling over the words next fall*⁵⁷¹.

Cet observateur avait une appréciation assez juste de la lecture de l'humeur politique dans laquelle le Canada s'était doté d'un hymne national.

projet de loi visant à modifier l'hymne national afin « d'englober tous les Canadiens et Canadiennes ». Son projet de loi (S-39) suggérait que les mots « *in all thy sons command* » soient remplacés par « *in all of us command* », mais celui-ci ne parvint pas à franchir toutes les étapes du processus législatif. Voir « Projet de loi S-39, *Loi sur l'hymne national* », *Débats du Sénat (Hansard)*, vol. 139, n° 91, (s-39), 1^{re} session, 37^e législature. Au cours des débats, certains individus ont souvent critiqué la référence à Dieu dans l'hymne national, car celle-ci va à l'encontre des principes de laïcité qui doivent prévaloir dans la société canadienne. Un deuxième exemple d'échec (plus cuisant) visant à apporter des modifications remonte au 3 mars 2010. Lors du discours du Trône ouvrant la troisième session de la quarantième législature du Canada, la gouverneure générale de l'époque, Michaëlle Jean avait déclaré en grande pompe : « Notre gouvernement demandera également au Parlement d'examiner la formulation anglaise neutre de la version originale de l'hymne national ». Cette déclaration avait à peine franchi l'enceinte du Parlement que l'opinion publique canadienne s'éleva et se montra fortement opposée à toute velléité gouvernementale en ce sens. En moins de deux jours, le Bureau du premier ministre Harper annonça que le projet de loi en question serait abandonné. Le Parlement n'étudiera pas la neutralité de genre des paroles de l'hymne national. Voir <http://www.parl.gc.ca/Parlinfo/Documents/ThroneSpeech/40-3-f.html>. À compter du 30 septembre 2013, la question d'un retour à des paroles neutres faisait à nouveau surface. L'ancienne première ministre, Kim Campbell, les sénatrices Vivienne Poy et Nancy Ruth, ainsi que l'auteure Margaret Atwood lançaient une campagne d'appui populaire en ligne en vue de modifier toute allusion sexiste dans l'hymne national. (Voir *Restore our Anthem, Join the Campaign*. [En ligne] : <http://www.restoreouranthem.ca/>). Le 31 janvier 2018, le Sénat adoptait un projet de loi privé parrainé par le défunt député Mauril Bélanger qui visait à modifier la version anglaise du *Ô Canada* pour la rendre plus neutre en ce qui a trait au genre. La *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national, (genre)* L.C. 2018, ch.1, a été sanctionnée le 7 février 2018. Cette loi modifie l'hymne national dans sa version anglaise afin de remplacer « *in all thy sons command* » pour une version plus inclusive : « *in all of us command* ». La version originale faisait référence « aux fils » du pays, alors que la nouvelle version fait référence à « nous tous », incluant tous les citoyens du Canada. La sanction royale fut apportée pour que la démarche soit officialisée.

⁵⁷¹ GINIGER. Henry (2 juillet 1980). « Discordant Premiere of Canada's Official Anthem: A Rather Discordant Premiere For Canada's Official Anthem Wording Disputed by Groups "Maple Leaf Forever" Ruled Out », New York, N.Y. : *New York Times*, p. A1.

Partie 3 — Quel type de lecture?

Un hymne, deux nations

Au moment de la proclamation, le gouverneur général Edward Shreyer, soulignait ceci : « *We have had a union of provinces and territories for 113 years—a union which has worked all that time and has overcome many an obstacle*⁵⁷² ». Dans son discours de circonstance, il déclarait aussi : « Nous avons maintenant notre drapeau national, notre hymne national et j’espère un vigoureux sentiment national ».

Le premier ministre d’alors, Pierre Elliott Trudeau, enchaînait la brève allocution du représentant royal en exposant en anglais sa *lecture* de l’hymne national.

For children when they hear the words we stand on guard for thee, they can dream up ideas of soldiers standing to attention with their rifles at their sides protecting our country from enemies (...). But as we grow older we know that it means more. It means protecting the spirit of Canada, safeguarding the spirit by respecting the value and dignity of every Canadian regardless of cultural, ancestral or regional difference.

Trudeau poursuivait en déclarant « *it means being especially vigilant in the preservation of our liberties so that Canada will remain the true north strong and free* »⁵⁷³.

Nulle part, les deux notions retenues comme expressions phares par Trudeau dans la partie anglaise de son discours pour décrire les vertus des Canadiens n’apparaissent dans le *Chant national* — le texte d’origine d’Adolphe-Basile Routhier. Cette dichotomie d’interprétation incarnée dans une divergence de *lecture* de l’hymne national entraînait (et consolidait) l’éclosion de deux formes opposées de nationalisme : celle prônée par les Canadiens anglophones et celle des Canadiens d’expression française. Trudeau confirmait l’institutionnalisation au Canada de deux visions différentes du narratif historiographique canadien. Le premier ministre terminait son allocution par un appel à l’unité nationale en énonçant que le plus « beau cadeau que nous puissions nous faire en cet anniversaire, en cette fête du Canada, c’est de proclamer bien haut les uns aux autres, notre amour pour ce pays immense et attachant⁵⁷⁴ ». La nécessité d’adopter un

⁵⁷² « Thousands “stand on guard” for Canada », *The Gazette*, Montréal, 2 juillet 1980, p. 13.

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ GRATTON, Michel (2 juillet 1980). « Proclamation officielle — un cadeau au pays : Ô Canada », Ottawa : *Le Droit*, page 1; aussi voir et entendre la proclamation et des extraits du discours de Pierre Elliott Trudeau : reportage

hymne officiel s'inscrivait dans une *lecture* post-référendaire — un symbole d'apaisement national — de l'humeur idéologique remuée par les fédéralistes du temps.

Dès lors, pour certains Québécois qui, contrairement à Trudeau, ne désiraient pas être « unis dans le désir de (...) voir [le Canada] grand, uni et prospère » cette officialisation par le gouvernement fédéral de l'Ô *Canada* devenait un acte de récupération politique post-référendaire et un geste de détournement identitaire. Un journaliste du journal *Le Devoir* notait que la décision de doter le Canada d'un hymne national « s'inscrit dans le courant d'une vague en faveur du nationalisme canadien (...) particulièrement depuis la victoire du NON le 20 mai [1980]⁵⁷⁵ ». Aussi, ce même journaliste estimait que les multiples discours en « faveur du rapatriement de la constitution » s'inspiraient de ce même « filon nationaliste⁵⁷⁶ ». Aucun effort ne fut ménagé pour que les médias publient dans les deux langues officielles les paroles de l'hymne national, de manière à ce que les Canadiens, où qu'ils se trouvent au pays, puissent entonner Ô *Canada - A mari usque ad mare*.

Bien qu'imparfaite, la traduction ou l'adaptation anglaise du texte d'Adolphe-Routhier satisfaisait un impératif de l'époque : créer l'illusion que les deux régions du Canada pouvaient enfin chanter à l'unisson leur pays. Cette réécriture officielle correspondait à une lecture politique en concomitance avec la période post-référendaire. L'adaptation poétique anglaise retouchée marquait le désir du Canada d'adopter formellement un symbole d'unité nationale en même temps qu'il proposait d'entamer des discussions constitutionnelles.

Un fait, tout à fait révélateur de la double lecture de l'hymne national, semble avoir échappé aux chroniqueurs de l'époque : les circonstances de la première interprétation publique du premier juillet 1980 sur la Colline du Parlement. Nous avons déjà vu qu'un hymne national est un chant choisi par un gouvernement pour représenter le pays, pour célébrer la patrie, pour chanter ses valeurs. Dans le cas de notre étude, nous avons constaté qu'il comportait aussi une lecture politique, idéologique, culturelle. Le journaliste du *New York Times*, Henry Giniger, qui assistait

du journaliste [James Bamber], sous « Enfin un hymne officiel », Archives de la *Société Radio-Canada*, 1^{er} juillet 1980, 1 min., 58 s. [En ligne] : <http://archives.radio-canada.ca/emissions/144-4575/page/7/>

⁵⁷⁵ TURCOTTE, Claude (28 juin 1980). « L'Ô *Canada* devient hymne national », Montréal : *Le Devoir*, p. 1.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

aux cérémonies de proclamation de l'hymne national canadien⁵⁷⁷, n'a pas manqué de relever un certain nombre d'ambiguïtés lors de sa première prestation publique :

*After a flourish of trumpets, the singing began under the leadership of a choir. There had been much debate over whether the choir should sing first in English or in French. Finally, in what one commentator called "a typically Canadian solution," the choir was divided in two and sang two versions at the same time. The result was confusing and hard to follow, particularly for those in the crowd who tried to sing in English but did not know the new words.*⁵⁷⁸

Pour le Canadien d'expression française, l'année 1980 marquait le centenaire de composition du *Chant national* et de sa création à Québec lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Les grands titres de certains quotidiens francophones sont à cet égard éloquents⁵⁷⁹.

Pour le Canada anglais, le pays s'offrait un hymne national à l'occasion du 113^e anniversaire de la Confédération. « O Canada, after 113 years, we finally can sing that "we stand on guard for thee"⁵⁸⁰. » Le journaliste anglophone du *Journal* exprimait bien l'empressement du gouvernement canadien de faire proclamer un hymne national symbolisant de ce fait une lecture idéologique qui sous-tendait la vision du Canada exprimée dans l'adaptation anglaise.

Dès lors naissait un décalage de synchronie dans la lecture officielle que les deux nations projetaient dans l'hymne national. D'ailleurs, Giniger concluait dans son article que la version de Weir choisie pour l'hymne national canadien « *has no connection with the French version except that the two are supposed to be talking about the same country*⁵⁸¹ ». Plus que jamais était avalisé le principe suivant : un hymne national, deux nations.

⁵⁷⁷ GINIGER, Henry (2 juillet 1980). « Discordant Premiere of Canada's Official Anthem: A Rather Discordant Premiere for Canada's Official Anthem Wording Disputed by Groups "Maple Leaf Forever" Ruled Out », New York, N.Y. : *New York Times*, p. A1.

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ Par exemple, DUVAL, Monique (4 juillet 1980), « Ô Canada a été composé il y a cent ans », *Le Soleil*, Québec, p. D.1; « Après 100 ans, le chant de Calixa Lavallée devient hymne national », *La Presse*, Montréal, p. A.1.

⁵⁸⁰ READE, Bob « O Canada our national anthem—After 113 years, we finally are ready to stand on guard for thee », *The Journal*, [Ottawa] [s. p.].

⁵⁸¹ GINIGER, Henry, *op. cit.*

CONCLUSION

Ce travail a analysé dans une perspective historique quelques aspects d'une vingtaine de traductions de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux*, publiées entre 1906 et 1931. Cet hymne composé à l'occasion d'un imposant rassemblement à Québec des membres des Sociétés Saint-Jean-Baptiste en 1880 fut d'abord un chant patriotique canadien-français conçu et écrit pour les festivités du 24 juin. Ce chant avait été baptisé à l'origine *Chant national*. Sa popularité se répandit comme une traînée de poudre là où étaient établis des Canadiens français — au Canada ou en Nouvelle-Angleterre. Il devint l'hymne de l'ensemble de ceux qui se définissaient comme « Canadiens » et dont le patriotisme s'exprimait à travers un Canada, de langue et de culture françaises.

Les années courant de 1900 à 1931 ont été marquantes dans l'évolution de la société canadienne : tensions entre certains citoyens attachés à l'Empire britannique et d'autres qui revendiquaient une plus grande affirmation nationale; participation du Canada à la Guerre des Boers et à la Première Guerre mondiale; signature en 1919, en tant que Dominion britannique, du Traité de paix de Versailles; montée d'un nationalisme « *canadian* »; reconnaissance, en 1931, par le Traité de Westminster, de la souveraineté des pays membres de l'Empire britannique — dont le Canada.

Tout au long de notre étude, il est apparu évident que les traducteurs de langue anglaise avaient une conception de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux* autre que celle des Canadiens français. En guise de preuve, la plupart des rédacteurs canadiens-anglais ou britanniques percevaient différemment la réalité canadienne en la restituant en anglais de manière distincte parmi leurs choix de notions ou d'idiomes qui correspondaient mieux à leurs aspirations idéologiques, politiques ou nationales. Pour la plupart, ils ont évité de produire une traduction littérale du *Chant national*, mettant plutôt à la disposition de leurs compatriotes des versions qui occultaient le texte d'origine, effaçant même le nom de l'auteur des paroles françaises. Selon les rédacteurs des versions anglaises, l'interprétation des thèmes d'intérêt pour un hymne national devait être conforme à leur lecture culturelle et idéologique, à celle de leur vision du Canada liée à leurs symboles identitaires. En isolant les notions privilégiées par les auteurs canadiens-anglais, nous avons pu relever certains indices dévoilant leur idéal de fierté nationale qui, à certains égards, rejoignaient aussi des valeurs chères pour les Canadiens français : la liberté, la loyauté, l'amour,

le droit, l'honneur, pour ne nommer que celles-là. Toutefois, il était également clair que les Canadiens anglais mettaient en valeur davantage des traits géographiques canadiens particuliers, des valeurs identitaires distinctives rattachées à leur récit historique comme peuple — axé sur leur exploration du vaste sol canadien. Au début du XX^e siècle, le Canada anglais était peuplé d'anglophones surtout de descendance britannique et de loyalistes, d'immigration récente. Les adaptations qu'ils rédigeaient valorisaient assez fréquemment des expressions phares en opposition à celles enracinées dans le chant national patriotique canadien-français.

Les versions anglaises du *Chant national* de Routhier et Lavallée produites entre 1906 et 1931 offraient une multitude de visions idéalisées du pays. Certaines traductions s'attardaient à décrire les magnifiques paysages de la patrie bien-aimée, ses belles rivières, ses tumultueux océans, ses plaines regorgeant de blé doré, ses grandioses montagnes — les Rocheuses; d'autres évoquaient avec émotion les récits édifiants et héroïsés de l'histoire nationale canadienne. Des adaptations chantaient la fidélité envers la patrie, le Dominion, l'Empire britannique, le roi, le Christ, la liberté. En filigrane, elles dessinaient une tout autre forme d'affirmation nationale ou nationaliste, repérable à divers degrés selon l'auteur ou l'époque. Imprégnées de références historiques divergentes du texte d'origine de Routhier, quelques traductions ou adaptations anglaises étaient aussi chargées d'allégories étrangères à la *geste* nationale canadienne-française. Peu importe, au-delà des oppositions de lectures, les auteurs anglophones proposaient des idéaux, des caractéristiques et des valeurs qui pouvaient être entonnés comme airs patriotiques officiels pour un État en émergence. Par contre, dans le cas du Canada, une partie de ses habitants n'était pas toujours représentée par les paroles de ces versions anglaises et l'absence de celles-ci ne pouvait que fragmenter l'idée d'unité nationale canadienne.

Notre travail a mené à un autre constat. Au-delà de la période 1906 à 1931, de nombreuses propositions de traductions ont été rédigées, par plusieurs poètes, écrivains, paroliers, traducteurs ou simples citoyens. Elles ont été produites à diverses occasions : lors de concours pour trouver des paroles anglaises appropriées ou de démarches d'organismes mandatés pour susciter la création d'une adaptation-traduction-réécriture acceptable comme hymne officiel pour le Canada anglais. De nombreux textes ont résulté également d'initiatives personnelles. Au moins un millier de traductions ou d'adaptations ont été soumises pendant les séances de travail d'un comité mixte de députés et de sénateurs en 1968. Les parlementaires canadiens ont écarté

l'ensemble adaptations-traductions-réécritures anglaises sans justifier le moins du monde leur rejet.

Il est ironique que le seul texte anglais retenu comme canevas pour la version anglaise de l'hymne national ait été la chanson composée par Weir qui s'était évertué à répéter tout au long de sa vie que son « *National Song* » n'était pas un « anthem » ou un « hymne national », mais plutôt une « simple chanson offerte à ses compatriotes ». De plus, le texte du juriste-poète canadien-anglais avait aussi fait l'objet de critiques pour sa pauvreté littéraire, son manque d'originalité, son absence d'inspiration.

Nous avons déjà comparé la première strophe de l'hymne national canadien dans sa version française et anglaise. Nous effectuons un bref retour en arrière en guise de rappel. D'abord, les paroles d'origine du *Chant national* de 1880, composées par Basile Routhier demeurent jusqu'à présent toujours inchangées. À quelques reprises, les paroles anglaises, celles du « *National Song* » de Weir composées en 1907, furent retouchées par les parlementaires en 1968 lors d'un examen par le comité mixte de députés et de sénateurs, puis adoptées comme version anglaise officielle en 1980. Celle-ci légèrement modifiée a reçu la sanction royale en février 2018 par un projet de loi visant à rendre la version anglaise plus inclusive à l'égard des femmes. Le gouvernement avait accordé beaucoup d'importance à une adoption expéditive de ce projet de loi, faisant fi de plusieurs règles de procédures du système parlementaire. La modification d'un symbole quasi sacré n'emportait aucune unanimité aurait pu faire l'objet de consultations populaires plus transparentes. Pourtant, les sénateurs ont été contraints d'en faire l'étude dans le contexte d'une mesure de censure — l'imposition du bâillon parlementaire. Finalement, après son adoption, le projet de loi a reçu bien discrètement l'assentiment royal pendant que la gouverneure générale se trouvait en Corée du Sud pour assister aux Jeux olympiques d'hiver de 2018 tenues à Pyeongchang.

Texte de Routhier :

Ô Canada ! Terre de nos aïeux, / Ton front est ceint de fleurons glorieux ! / Car ton bras sait porter l'épée /
Il sait porter la croix ! / Ton histoire est une épopée / Des plus brillants exploits. / Et ta valeur, de foi
trempée, / Protégera nos foyers et nos droits.

Texte de Weir : [trad. libre]

Ô Canada ! Notre patrie et sol natal / Commande chez nous tous un fidèle amour patriotique ! / Le cœur heureux, / Nous te regardons grandir / Pays du vrai Nord, / Puissant et libre / De loin et de partout, Ô Canada, / Nous sommes prêts à tout pour toi / Dieu garde notre patrie, glorieuse et libre.

La dichotomie évidente entre les deux textes a constitué en partie le déclencheur qui nous a amenés à entreprendre cette étude : la comparaison des versions françaises et anglaises démontrait bien que les versions n'avaient rien en commun. Pour les Canadiens français, le chant patriotique décrivait le passé de leurs ancêtres, leurs racines et leurs valeurs; alors que les Canadiens anglais chantaient la puissance, l'avenir du pays, soutenu par un « véritable patriotisme » — concept ambigu. Le fait que le texte de Weir ait été retenu comme canevas narratif pour la version anglaise démontrait bien que la traduction de l'hymne canadien ne pouvait être neutre. La traduction devenait un acte de lecture intimement lié à la personnalité d'un auteur qui prétendait pouvoir offrir une compréhension de son époque.

La question de la coexistence de deux textes distincts dans notre hymne a intéressé certains chroniqueurs ou journalistes à divers moments de l'histoire canadienne. Par contre, peu ont mesuré pleinement les conséquences de celle-ci dans la lecture identitaire canadienne. Récemment, dans un article du 24 juin 2017 publié dans *La Presse*⁵⁸², le journaliste Alain Dubuc illustre ainsi la question :

Il y a là un paradoxe. Le fait qu'un pays comme le Canada, bilingue, a deux versions linguistiques différentes, qui n'envoient pas le même message, qui n'utilise pas les mêmes valeurs et les mêmes symboles, en dit long sur l'unité nationale. C'est un aveu involontaire de l'existence d'une réalité que le Canada a eu tant de mal à reconnaître : l'existence de deux nations.

La non-reconnaissance du roman historique canadien-français, de ses valeurs, de sa culture ne peut pas être attribuable qu'à l'ignorance d'un traducteur. Ce sont plutôt les parlementaires canadiens obsédés de consensus qui dès 1980 ont sanctionné un texte au contenu différent, lequel épousait leur lecture d'un symbole officiel canadien qui devrait en principe rassembler, tous les citoyens dans une même unité. Cette coexistence officielle de deux versions d'un texte fondamental renforce la perception que les deux peuples fondateurs ne participent pas de la même réalité canadienne. Dès que l'hymne national est entonné, il renforce une image identitaire

⁵⁸² DUBUC, Alain (24 juin 2017). « Les péripéties d'un hymne : Ô Canada », Montréal : *La Presse* [version électronique].

d'une société canadienne fragmentée, dissonante. Dans son article sur les «Péripéties» de l'hymne national, Dubuc a souligné de nouveau les incidences historiques de cette double lecture :

Ce qui est étonnant, c'est que ce chant canadien-français, dont les accents et les références sont les mêmes que ceux du courant qui a donné naissance au mouvement indépendantiste, ait pu devenir l'hymne national d'un Canada qui a toujours eu du mal à composer avec le fait français à travers le pays et encore plus avec le nationalisme québécois. [...] Je crois que cela est dû à un grand malentendu⁵⁸³.

L'hymne national est un texte tout aussi fondamental que notre Constitution canadienne ou notre Charte des droits et libertés; pourrait-on imaginer qu'à travers des traductions divergentes ces documents fussent travestis ?

Dans certaines traductions ou adaptations, nous avons pu déceler des notions les reliant à une époque particulière : la présence dans le chant national canadien de louanges pour la mère patrie, la reine ou l'Empire britannique reflétant les sentiments d'une certaine frange anglophone fière de faire partie d'un Dominion. Un autre ensemble de questions nous a interpellées. Comment, à travers certaines traductions du chant patriotique *Ô Canada*, le Canada anglais s'est-il approprié graduellement d'un symbole identitaire canadien-français pour l'adopter comme hymne national canadien ?

Quelques traductions de langue anglaise de l'*Ô Canada* peignaient la société canadienne qui évoluait, une nation qui se construisait. Les Canadiens anglophones dans leurs versions chantaient un pays plus vaste que celui décrit par Routhier : un territoire entouré par trois océans : l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique. Par leurs allusions aux riches plaines de l'Ouest canadien et de ses blés dorés, on pouvait presque visualiser les affiches publicitaires du tournant du siècle visant le recrutement de nouveaux immigrants pour peupler l'Ouest canadien⁵⁸⁴.

S'agit-il aussi de rappeler que, petit à petit, les rédacteurs ou traducteurs ont modifié ou effacé au cours de la période 1906 à 1931, de multiples expressions phares de Routhier. Nombre de repères géographiques par exemple furent remplacés par des notions qui transformaient l'étendue géographique du Canada : « *sea to sea* »; « *east to western sea* »; « *atlantic* »; « *pacific* »;

⁵⁸³ *Ibid.*

⁵⁸⁴ Voir à l'Annexe F deux exemples d'affiches publicitaires utilisées pour vanter les richesses de l'Ouest canadien et attirer des immigrants.

« *great prairies* ». Le Canada n'était plus un pays situé *près du fleuve géant où le Canadien grandit en espérant*, « allusion directe aux descendants des Français établis sur les rives du Saint-Laurent »⁵⁸⁵.

C'est là une illustration parmi d'autres montrant la manière dont le Canada anglais s'est évertué à réécrire l'*Ô Canada* au lieu de le traduire. Certains projets de traduction du *Chant national* réalisés durant la période 1900-1931 ont transformé l'*Ô Canada* en atténuant, voire en effaçant simplement tout renvoi aux expressions phares de Routhier qui reflétaient les valeurs et les faits d'armes décrits dans le roman historique du chant patriotique original. Cette dissolution graduelle du texte français à travers les traductions–adaptations–réécritures a favorisé l'adoption, par le Canada anglais, du texte officiel qui convenait mieux à leur personnalité. Parmi les raisons, peut-être faut-il considérer que

la plupart des anglophones n'en comprenaient pas un traître mot... sauf les deux premiers. Ils étaient surtout séduits par ses quatre premières syllabes et ses quatre premières notes : ta-ta-ta-ta. Les mots « Ô Canada » sont d'ailleurs la seule chose qu'ils ont gardé des paroles originales⁵⁸⁶.

Toutefois, au-delà des références botaniques, bucoliques ou géographiques, une analyse minutieuse des traductions, des adaptations, des débats publics de l'époque entourant l'importance de trouver et d'adopter des paroles anglaises officielles ou uniformes, a montré la concomitance de leurs lectures avec certains idéaux contemporains du temps. Un examen critique des textes anglais du *Chant national* et de nombreux textes circulant au début du XX^e siècle⁵⁸⁷, a fait apparaître les courants et les rivalités tant idéologiques que politiques qui divisaient les anglophones entre eux. D'une part, on retrouvait les loyaux sujets toujours attachés à la morgue⁵⁸⁸ britannique ainsi qu'à ses symboles et institutions, et, d'autre part, de fiers citoyens qui souhaitaient être libérés des liens coloniaux et de l'assujettissement au Royaume-

⁵⁸⁵ DUBUC, Alain (24 juin 2017). « Les péripéties d'un hymne : *Ô Canada* », Montréal : *La Presse* [version électronique].

⁵⁸⁶ *Ibid.*

⁵⁸⁷ Voir notre chronologie et les extraits de lettres aux rédacteurs de journaux.

⁵⁸⁸ Au sens des sentiments de mépris, d'arrogance. Une partie de la société canadienne-anglaise d'alors était formée par une forte population canado-britannique ou d'immigrants britanniques récents, des loyalistes de souche ou des canadiens-anglais conservateurs qui exprimaient leur attachement à la couronne britannique. (Notamment des associations monarchistes, certains partisans du Parti conservateur, les membres de l'IODE – *Imperial Order Daughters of the Empire*, les membres de l'Église d'Angleterre au Canada, etc.).

Uni. Ces derniers voulaient jouir pleinement de l'évolution constitutionnelle des nouvelles libertés acquises depuis la Confédération canadienne et celles données par le statut de Dominion conféré au Canada. D'une manière générale, l'historicité des projets de traduction et d'adaptation proposés comme hymne national était marquée par l'existence sous-jacente dans les textes d'éléments les reliant aux tensions engendrées par l'esquisse d'un nationalisme canadien aux contours incertains. Des traductions ne mentionnaient aucun thème royaliste, tandis que d'autres en regorgeaient.

Nous avons formulé comme hypothèse de travail que les traductions de ce *Chant national* rédigées au cours des années 1906 à 1931 seraient indissociables des *lectures* que les traducteurs canadiens-anglais ou britanniques avaient des changements sociaux, culturels, et politiques de leur époque qui se produisaient au Canada et ailleurs dans le monde. Nous avons étudié les traductions et adaptations selon trois périodes historiques : les années précédant la Première Guerre mondiale : la période durant le conflit armé; puis l'époque du retour à la paix jusqu'à la signature du Traité de paix de Versailles. D'une manière générale, les traductions-adaptations-réécritures ont épousé la lente mouvance d'une construction identitaire canadienne cherchant à partager des valeurs communes. Avec une exception — non sans briser trop abruptement le degré d'attachement à l'Empire britannique, l'allégeance à la couronne qui ont truffé les versions écrites pendant la Première Guerre mondiale.

Au début, l'*Ô Canada* n'était pas un hymne national canadien, mais un hymne national canadien-français; ce chant avait été destiné à l'un des peuples fondateurs du pays — les Canadiens. Nous avons constaté que la majorité des traductions transformait les principales expressions phares puis, avec le passage du temps, quelques auteurs se sont détachés complètement du texte d'origine.

Dans sa chronique du 24 juin 2017 parue dans *La Presse*, Alain Dubuc précisait :

La petite histoire de ce chant [l'*Ô Canada*] illustre parfaitement les contradictions et les malaises de ce pays, les nombreux paradoxes qui colorent les tribulations de notre État binational⁵⁸⁹.

⁵⁸⁹ DUBUC, Alain (24 juin 2017). « Les péripéties d'un hymne : *Ô Canada* », Montréal : *La Presse* [version électronique].

Le Canada postnational de Justin Trudeau⁵⁹⁰

Quelques semaines après son assermentation comme premier ministre, Justin Trudeau a accordé à Guy Lawson, un journaliste du *New York Times Magazine*⁵⁹¹, une entrevue dans laquelle Trudeau a notamment affirmé que « le Canada était le premier pays postnational »⁵⁹². Lawson qui a recueilli les propos du premier ministre a rapporté dans son article que :

*Trudeau's most radical argument is that Canada is becoming a new kind of state, defined not by its European history but by the multiplicity of its identities from all over the world. His embrace of a pan-cultural heritage makes him an avatar of his father's vision. "There is no core identity, no mainstream in Canada," he claimed. "There are shared values—openness, respect, compassion, willingness to work hard, to be there for each other, to search for equality and justice. Those qualities are what make us the first postnational state."*⁵⁹³

En bref, dans cette entrevue, et parmi d'autres discours, Trudeau soutenait que le Canada n'avait pas d'identité propre : les pays avec une identité nationale forte éprouveraient des problèmes à intégrer les immigrants qui viennent de partout. Le Canada n'était plus défini par son histoire européenne⁵⁹⁴.

Puisque le propos de notre thèse a porté sur vingt-cinq traductions et lectures de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux*, un chant patriotique qui fait partie du patrimoine historique et culturel des canadiens-français, nous croyons opportun de commenter au moins un aspect de la vision

⁵⁹⁰ L'objet de cette thèse n'est pas d'étudier les tenants et les aboutissants de la déclaration de Trudeau. En date du 27 mars 2018, si nous googlons uniquement les deux mots « Trudeau postnational », nous obtenons 111 000 résultats en 0,52 seconde.

⁵⁹¹ LAWSON, Guy (décembre 2015). « Trudeau's Canada, again, with support from President Obama and the legacy of his father on his side, Justin Trudeau set out to redefine what it means to be Canada », *The New York Times Magazine*.

⁵⁹² (Voir l'article commentant l'affirmation de Trudeau : BOMBARDIER, Denise (1^{er} juillet 2017). « 150 ans plus tard », Montréal : *Le Journal de Montréal*. [En ligne] : <http://www.journaldemontreal.com/2017/07/01/150-ans-plus-tard>

⁵⁹³ LAWSON, Guy (décembre 2015). « Trudeau's Canada, again, with support from President Obama and the legacy of his father on his side, Justin Trudeau set out to redefine what it means to be Canada », *The New York Times Magazine*.

⁵⁹⁴ (Voir la déclaration du premier ministre Trudeau du 27 juin 2016 à l'occasion de la journée du multiculturalisme : « 27 juin 2016 — Le premier ministre Justin Trudeau a fait aujourd'hui la déclaration suivante pour souligner la Journée canadienne du multiculturalisme : [...] Le multiculturalisme est notre force, et il est aussi emblématique du Canada que la feuille d'érable ». [En ligne] : <https://pm.gc.ca/.../declaration-du-premier-ministre-du-canada-loccasion-de-la-journee...> »)

réductrice de nos valeurs et de notre identité nationale énoncée par Justin Trudeau ainsi que les conséquences sur le *Chant national*.

La Confédération fête son 150^e anniversaire

Résumons en premier lieu une chronique publiée dans *Le Journal de Montréal*⁵⁹⁵ sous la signature de Denise Bombardier à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Dans cet article, la journaliste dénonçait avec virulence le changement de paradigme proposé par Trudeau selon lequel « le Canada était le premier pays postnational ». La journaliste présentait ensuite quelques arguments pour démontrer que le fils était en rupture avec son père, Pierre-Elliott Trudeau. « En imposant le bilinguisme officiel au Canada [celui-ci] s'appuyait sur la notion des deux peuples fondateurs. Autrement dit, le fils s'affranchit de cette vision politique. » Comme on le sait, après le bilinguisme, Trudeau-père a imposé le multiculturalisme qui a créé un schisme au niveau de son application au Canada anglais et celle préconisée par les Québécois.

Justin Trudeau croit profondément que le Canada que nous fêtons n'a pas d'assises identitaires, pas de courant dominant comme l'affiche la quasi-totalité des États du monde. [...] Ce Canada, faut-il s'étonner qu'il réjouisse tous ces Canadiens originaires de pays perturbés, déchirés et pauvres ? En débarquant chez nous, ils sont invités non pas à s'intégrer, mais à affirmer leurs propres valeurs et modes de vie. Comme l'a dit fièrement Justin le magnifique : « Un niqab, une casquette de baseball, un turban, on est tous des Canadiens ». [...] ⁵⁹⁶

Denise Bombardier dénonçait le premier ministre :

Oubliés le nationalisme québécois, la société distincte, ces vieux habits d'une époque révolue. Nos valeurs communes, selon Trudeau ? « L'ouverture à l'Autre, le respect, la compassion, la volonté de travailler fort et la recherche de l'égalité et de la justice ». Éradiqués donc l'histoire, les racines et l'imaginaire communs. Le Canada est désormais une page blanche sur laquelle chacun écrit sa propre histoire. D'ailleurs, il existe deux versions de l'hymne national ⁵⁹⁷.

Quel est le lien avec notre hymne national ? Denise Bombardier a comparé les deux versions de notre chant national. Elle a constaté que les Canadiens francophones célébraient le passé de leurs

⁵⁹⁵ BOMBARDIER, Denise (1^{er} juillet 2017). « 150 ans plus tard » : « Le Canada est la société la plus communautariste de l'Occident — Chronique », Montréal : *Le Journal de Montréal*. [En ligne] : « <http://www.journaldemontreal.com/2017/07/01/150-ans-plus-tard> »

⁵⁹⁶ *Ibid.*

⁵⁹⁷ *Ibidem.*

ancêtres, leurs racines alors que les anglophones chantaient la puissance et l'avenir. La journaliste concluait que notre hymne national comporte « deux visions, deux cultures, deux langues dans un rapport de force prévisible. Voilà le Canada postnational en marche »⁵⁹⁸.

Le Canada postnational et l'hymne national

Nous avons ici formulé à maintes reprises ce constat de dichotomie entre la version de langue française et celle de langue anglaise, cependant la journaliste y a glissé subtilement une mise en garde : celle de la disparition anticipée des caractéristiques identitaires que comporte le chant patriotique canadien-français dans le contexte d'un Canada postnational.

Force est d'admettre que chanter la glorification de l'épée doit être insoutenable pour certains immigrants ou réfugiés en provenance de zones de guerre ou de conflits armés. Les allégories du chant patriotique canadien-français ne doivent pas toujours leur présenter notre histoire sous un jour très glorieux. Mais, un pays postnational sans identité doit-il réviser au nom de l'inclusion des symboles que nous considérons quasi-intouchables ou sacrés?

L'inclusion des femmes par un accommodement législatif dans la version anglaise « *O Canada* » au nom de la rectitude politique, en substituant à peine deux mots – pourtant chargés d'histoire – peut-elle prédisposer ou indisposer les Canadiens à une plus grande ouverture vers « l'Autre »? Que dire des autres cas d'exclusions de la version anglaise : la reconnaissance du legs des premières nations; les immigrants qui ne sont pas nés sur notre sol; les personnes qui ne prient pas le Dieu d'Abraham; la reconnaissance de notre pays avant tout pacifiste — bien éloigné de la rhétorique du « *Stand on Guard on thee* ».

Le narratif de l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux* et ses expressions phares ont de tout temps témoigné que l'histoire des Canadiens français n'a pas commencé en 1867. Fêter le 150^e anniversaire de la Confédération a dissimulé les véritables origines du Canada relatées par Routhier dans le *Chant national* qui remontent en 1608, avec la fondation de la Nouvelle-France. Faut-il se rappeler que la plupart des traducteurs canadiens-anglais n'avaient probablement pas le

⁵⁹⁸ *Ibidem*.

cœur à la tâche et ont préféré obvier à cette difficulté de lecture en adaptant ou réécrivant un texte plus conforme à leur vision du Canada?

Nous avons montré dans notre étude qu'un chant national consolidait les valeurs et l'identité d'un pays tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur en renforçant son image nationale. Si le Canada est un pays postnational, un hymne a-t-il toujours sa raison d'être? Que peut enfin signifier la notion de bilinguisme dans un pays où l'idée même de nation pose problème? Quelle place pour la traduction dans un tel contexte? Résoudre ces questions serait, pour ainsi dire, digne des « plus brillants exploits ».

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages théoriques

BIGLIAZZI, Silvia et Peter Kofler, and Paola Ambrosi (2013).

« Theatre translation in performance », New York : Routledge, 255 pages.

BRISSET, Annie (1990). « Sociocritique de la traduction : théâtre et altérité au Québec (1968-1988) », Longueuil : Le Préambule.

D'HULST, Lieven (1990). « Cent ans de théorie française de la traduction », Arras, *Presses Universitaires de Lille*, 256 pages.

GRIESEL, Yvonne (2005). « Surtitles and Translation Towards an Integrative View of Theater Translation » dans MuTra 2005 – Challenges of Multidimensional Translation: Conference Proceedings. [En ligne] :

http://www.euroconferences.info/proceedings/2005_Proceedings/2005_Griesel_Yvonne.pdf

INÈS, Oseki-Dépré (1999). « Théories et pratiques de la traduction littéraire », Paris : *Armand Colin*. 283 pages.

LE BLANC, Charles (2008). *Leonardo Bruni, De interpretatione recta / De la traduction parfaite*, « Traduction, introduction et notes de Charles Le Blanc », Presses de l'Université d'Ottawa, 132 pages.

LE BLANC, Charles (2009). *Le complexe d'Hermès : regards philosophiques sur la traduction*, Presses de l'Université d'Ottawa, 155 pages.

LE BLANC, Charles (2012). « Entretien avec Charles Le Blanc », dans *Atelier de traduction*, numéro 17, Editura Universității, Suceava.

LE BLANC, Charles (2013). « Rhétorique et traduction à Renaissance : la place de l'histoire en traductologie », dans *Des mots aux actes 5 : La rhétorique à l'épreuve de la traduction*, [actes du colloque international « rhétorique et traduction », Université d'Orléans, 26-27 janvier 2012]/[organisé par SEPTER et LLL]/[Perros-Guirec] Anagrammes.

LEFEVERE, André (1992). « Translating Literature, Practice and Theory in a Comparative Literary Context », New York, *The Modern Language Association of America*, 165 pages.

OSEKI-DÉPRÉ, Inès (1999). « Théories et pratiques de la traduction littéraire », Paris : *Armand Colin Éditeur*, 283 pages.

PASTEUR, Sylvie et Paul (2010). « Histoire et pratiques de la traduction », sous la direction de Publications des universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 140 pages.

RISTERUCCI-ROUDNICKY, Danielle (2008). « Introduction à l'analyse des œuvres traduites », Paris : A. Colin, 230 pages.

STEINER, George (1978). « Après Babel, une poétique du pire et de la traduction », trad. de l'anglais par Lucienne Lotringer, Paris : Albin Michel, 470 pages.

WECKSTEEN, Corinne et Ahmed El. Kaladi (2007). « Traductologie dans tous ses états- Mélanges en l'honneur de Michel Ballard », Arras : Artois Presses Université, 284 pages.

WEISSBORT, Daniel & Astradur Eysteinnsson (2006). « Translation – Theory and Practice, A historical Reader », diverses villes : Oxford University Press, 649 pages.

Thèses consultées

DESROCHES, Joanne (2001), *Kaddish for my father, de Liba (Libby) Scheier, et l'écho de la Kabbale. Une méditation/traduction*, Thèse de maîtrise, Ottawa : Université d'Ottawa, 98 pages.

GAGNON, Chantal (2009). *La traduction des discours politiques au Canada*, Thèse de doctorat en philosophie, Birmingham : Aston University, 496 pages. [En ligne] : <http://eprints.aston.ac.uk/15260/>).

GUÈVREMONT, Jeanne (2010), *Chanter qui nous sommes : Les hymnes nationaux comme indicateurs de l'identité d'un peuple*, Thèse de maîtrise, Québec : Université du Québec, 92 pages.

LADOUCEUR, Louise (1997), *Seperate stages : La traduction du théâtre dans le contexte Canada/Québec*, Thèse de maîtrise, Vancouver : Université de Colombie-Britannique, 387 pages.

LARRIVÉE, Isabelle (1994), *La littérarité comme traduction : Abdelkébir Khatibi et le palimpseste des langues*, Doctorat Nouveau Régime, Paris-Nord : Université Paris XIII, 291 pages.

LOCKE, Sharon (2005), *Canadian Musique : English to French Translation in Contemporary Canadian Music*, Thèse de maîtrise, Ottawa: Université d'Ottawa, 92 pages.

MANIFOLD, Lorraine (2011), *The Pedagogical Value of Art Songs by French-Canadian Composers*, M.A. Thesis in Applied Music Pedagogy, Faculty of the Department of Music, Northeastern Illinois University, Chicago, 73 pages.

MAYO-HARP, Maria Isabel (2001), *National anthems and identities: The role of national anthems in the formation process of national identities*, Thèse de maîtrise, Burnaby, Université de Simon Fraser, 170 pages.

MCKELVEY, Myles (2001), *Translating the Musical Les Misérables: A Polysystemic Approach*, Thèse de maîtrise, Montréal: Université de Concordia, 91 pages.

NORMANDIN, Julie Stéphanie (2011), *Méthode de la lecture, lecture de la méthode : L'acte de lecture en didactique de la traduction (Canada)*, Thèse de maîtrise, Ottawa : Université d'Ottawa, 157 pages.

THOMPSON, Brian (2001) *Calixa Lavallée (1842-1891): A Critical Biography*, Hong Kong : University of Hong Kong, Pokfulam, 288 pages.

VAUGEOIS, Lise C. (2013), *Colonization and the Institutionalization of Hierarchies of the Human through Music Education: Studies in the Education of Feeling*, Thèse de doctorat, Toronto : Faculté de musique, Université de Toronto, 257 pages.

Principaux documents historiques par ordre chronologique (sélection)

Chant national (17 avril 1880) *Journal de Québec*.

CHOUINARD, Honoré Julien Jean-Baptiste (1881). *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1880 : histoire, discours, rapports, statistiques documents, messe, procession, banquet, convention, vol. 1*, A. Côté et cie, éditeur, 631 pages.

ROUTHIER, Adolphe-Basile (1882) « Les échos », Québec : *Typographie de P.G. Delisle*, 287 pages.

POPE, Joseph (1905). « Voyage de leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornwall et d'York, au Canada en 1901 », Ottawa : Imprimé par S.E. Dawson, imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 358 pages.

FRIMAIRE [Blanche Gagnon] (29 juin 1907). « Notre chant national », Québec : *Le Soleil*.

ANONYME, Commission des champs de bataille nationaux (1908) « Souvenirs du Passé et Livret des Spectacles historiques représentés lors du trois centième anniversaire de la fondation de Québec dans l'ancienne capitale du Canada », Montréal : / *Cambridge Corp.*, 50 pages.

ANONYME, National battlefields commission [1908?] « Historical souvenir and book of the pageants of the 300th anniversary of the founding of Quebec the ancient capital of Canada », contrib. [Lascelles, Frank](#), Montréal : *Cambridge Corp.*, 50 pages.

CARREL, Frank, et autres (1908) « The Quebec Tercentenary Commemorative History », Québec : *The Daily Telegraph Printing House*, 176 pages.

DION, l'abbé Alb. (1908). « Album souvenir du III^e Centenaire de Québec », Québec : imprimé par *L'Action Sociale*, 54 pages.

WEIR, Stanley, R. (novembre 1908) « O Canada », Montréal : The Recorder's Chambers; aussi ajout (octobre 1924).

CHARLESWORTH, Hector (7 août 1909). « Seeking a national hymn », Toronto: *Collier's*, XLIII.

COMITÉ DU LIVRE-SOUVENIR DES FÊTES JUBILAIRES, (1911), « Les fêtes du troisième centenaire de Québec, 1608-1908 », Québec, *Typ. Laflamme & Proulx*, 630 pages.

LETONDAL, Arthur (6 nov. 1915). « Calixa Lavallée et l'hymne national », Montréal : *Le Devoir*.

GAGNON, Blanche (juin 1920). « Notre chant national », *La Musique*.

LeVASSEUR, Louis-Nazaire (11 déc. 1920). « La Genèse de l'hymne national Ô Canada! », Montréal : *La Presse*.

RICHARDSON, P. [sic] B. (1924). « Ô Canada », A. Eaglefield-Hull dir., Londres, Toronto : *A Dictionary of Modern Music and Musicians*.

SULLIVAN, Alan (1^{er} juil. 1924). « Ô Canada! », Toronto : *Maclean's*.

MAGNAN, Hormisdas (févr. 1927). « Ô Canada, terre de nos aïeux, chant national des Canadiens français », *BRH*, XXXIII.

- *Cinquantenaire de notre Hymne national « O Canada, terre de nos aïeux »* (1929). Québec.

PELLETIER, Frédéric (janv.-mars 1933). « Le Rajeunissement de notre hymne national », *R de l'Université d'Ottawa*.

« Hommage à l'auteur de l'Hymne National du Canada », (août 1933) *P-T*, 864 numéro souvenir.

GINGRAS, Rolland G. (1934) « Les hymnes nationaux », Québec : *La Cie de l'Événement*, p. 13.

LAPIERRE, Eugène (1936, 1950) *Calixa Lavallée* (divers titres), Montréal : divers éditeurs, 221 pages.

RIDOUT, Godfrey (juin 1942). « Ô Canada », *Rotarian*.

CHARBONNEAU, Louis (1^{er} mai 1943). « Ô CANADA ! Méditation sur notre hymne national », Ottawa : PUBLIÉ PAR LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE DE L'ONTARIO, *Imprimerie Le Droit*.

MINISTRE DES SERVICES NATIONAUX, l'hon. James Gardiner (janvier 1941). « Ô Canada », Ottawa : publié par le directeur de l'information, 35 pages.

BUCHAN, H.P. (1947). « O Canada », *The Story of the Buchan Version*. Victoria (B.C.): *City of Vancouver Archives pamphlet collection* [(1947) : deux copies additionnelles; note en annexe (1966)], 33 pages.

MacMILLAN, Sir Ernest (16 mars 1963). « A case for O Canada », *Globe Magazine*.

DUFRESNE, Bernard (21 mai 1964). « The Story of O Canada, anthem with 21 versions », Toronto : *Globe and Mail*.

OUELLET, Jo (27 juin 1964). « The Stormy life of O Canada and the moody man who wrote it », *Canadian Weekly*.

LAPIERRE, Eugène (1966). « Calixa Lavallée, musicien national du Canada » Montréal : *Fides*, 291 pages.

KALLMANN, Helmut (avril 1966). « L'Adoption d'Ô Canada », *CompCan*, 8.

BROCHU, Lucien (1967). « Recherches sociographiques » 82, publié dans *Érudit*, p. 243-245.

CANADA, Parlement, Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'hymne national et l'hymne royal, *Procès-verbaux*, n^{os} 1, 2 (1967), n^o 3 (1968).

WALKER, Alan (19 mai 1973). « How you rewrote O Canada 1,200 times », *The Canadian*.

LORTIE, Jeanne d'Arc (1978). « Ô Canada », Montréal: *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* I, Maurice Lemire dir.

FRASER, John (28 juin 1980). « O Canada given official status », Toronto: *Globe and Mail*.

POTVIN, Gilles (30 juin 1980). « Comment fut composé l'Ô Canada en 1880 », Montréal : *Le Devoir*.

KALLMANN, Helmut (été 1980). « Les Mystères d' O Canada », *Mcan*, 43.

ORWEN, Pat (28 juin 1980). « Anthem's New Words Upset Heirs », Montreal : *The Gazette*.

READE, Bob (juillet 1980). « After 113 years, we finally are ready to stand on guard for thee », Ottawa : *The Ottawa Journal*, p. 1.

ROUTHIER, Adolphe (22 juill. 1980). « Quelques notes historiques sur l'Ô Canada », Ottawa : *Le Droit*.

BARRIÈRE, Mireille (1999). « CÉLÉBRITÉS/Collection biographique, Calixa Lavallée » Montréal, LIDEC, 62 pages.

ARNOLDS, Gladys (1987). « O Woman's War, A Canadian Reporter with the Free French », Toronto : *James Lorimer & Company, Publishers*, 222 pages.

« The Revitalization of O Canada », (2 mars 1992). Toronto : *Maclean's* (supplément).

Bibliothèque nationale du Canada, Division de la musique, dossier vertical « Ô Canada ».

Sites internet

Encyclopédie de la musique au Canada/Encyclopedia of Music in Canada (EMC). [En ligne] :

(Version française : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/encyclopedia-of-music-in-canada/>;

version anglaise : <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/encyclopedia-of-music-in-canada/>)

L'encyclopédie canadienne-Historica /The Canadian Encyclopedia-Historica (ECH/CEH). [En ligne] :

Version française : <https://www.historicacanada.ca/fr/content/programs/lencyclopédie-canadienne> version anglaise : <https://www.historicacanada.ca/content/programs/canadian-encyclopedia>

Dictionnaire biographique du Canada/Dictionary of Canadian Biography (DBC/DCB)

[En ligne] : en partie : les volumes XVI à XXII

Version anglaise : http://www.biographi.ca/en/new_biographies.html

Plateforme Proquest (par domaines). [En ligne] :

<http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/index/advanced?accountid=14701>

ProQuest Historical Newspapers: The Globe and Mail (1844-2011). [En ligne] :

<http://search.proquest.com.proxy.bib.uottawa.ca/hnpglobeandmail/news/fromDatabasesLayer?accountid=14701>

Index des périodiques de musique canadiens/Canadian Music Periodical Index (IPMC/CMPI) (site de Bibliothèque et Archives Canada). [En ligne] :

(Version française : <http://www.collectionscanada.gc.ca/cmpi-ipmc/index-f.html>;

version anglaise : <http://www.collectionscanada.gc.ca/cmpi-ipmc/index-e.html>)

Musique en feuilles canadienne d'antan / Sheet Music From Canada's Past (site de Bibliothèque et Archives Canada)

(Version française : <http://www.collectionscanada.gc.ca/sheetmusic/index-e.html>;

version anglaise : <http://www.collectionscanada.gc.ca/sheetmusic/index-e.html>)

Documents parlementaires

L'hymne national et l'hymne royal, Chambre des communes, procès-verbaux, 27^e législature, 2^e session, 8 juin et 5 octobre 1967, fasc. 1, Imprimeur de la Reine, Ottawa.

Loi concernant l'hymne national, Débats de la Chambre des Communes 1980, 32^e législature, 1^{re} session : vol. 2, 16 mai, 23 mai, 27 juin, 1980.

Loi concernant l'hymne national, Débats du Sénat, 1980-1981-1982-1983, 32^e Législature, 1^{re} session : 29-30-31-32, Élisabeth II, volume I, 1^e lecture 16 mai, 2^e lecture; vol. 3. 27 juin 1980, 3^e lecture.

Autres ouvrages

ARMSTRONG, Elisabeth (1998). « Le Québec et la crise de la conscription », publié en anglais sous le titre « The Crisis of Québec : 1914-1918 », Montréal : VLB, 293 pages.

BROWN, Graig, dir. (1988). « Histoire générale du Canada », Montréal : Boréal, Édition française dirigée par Paul-André LINTEAU, 694 pages.

DELISLE, Jean (2013). « La traduction raisonnée », 3^e édition, Ottawa : *Les Presses de l'Université d'Ottawa*, 604 pages.

DELISLE, Jean (2007). « La traduction en citations », Ottawa : *Les Presses de l'Université d'Ottawa*, 396 pages.

Exposition virtuelle intitulée « Québec a le cœur à la fête, une exposition de 20 images », Archives de la ville de Québec. [En ligne] :

http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/archives/expositions_virtuelles/index.aspx

Histoire générale du Canada (1988), Ramsay COOK [et coll.]; sous la direction de Craig BROWN; édition française sous la direction de Paul-André Linteau; traduction de Michel Buttiens [et coll.] Éditions du Boréal.

RUDIN, Ronald (2005). « L'histoire dans les rues de Québec » trad. de l'anglais par Claude Frappier, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 297 pages.

THOMPSON, Robert (2015). « Anthems and Minstrel Shows », Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press, London: Ithara, 523 pages.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES CANADA (2001). « Le guide du rédacteur », Ottawa : Bureau de la traduction, 319 pages.

LANE, Richard J. (2011) *The Routledge concise history of Canadian literature*, London et New York : Routledge.

LEBEL, Jean-Marie et Alain Roy *Québec 1900-2000. Le siècle d'une capitale*, Commission de la Capitale nationale et édition MultiMonde.

MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE, site internet.

NELLES, H.V. (2003). *L'histoire spectacle : le cas du tricentenaire de Québec*. Montréal : Boréal. 428 pages.

Modes de références

BUREAU DE LA TRADUCTION, (1996). « Le guide du rédacteur, 2^e édition », Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 319 pages.

Nous avons utilisé le logiciel ANTIDOTE (version bilingue) et les ouvrages de modes de références suivants pour la plupart des révisions dans les textes

Fragment de phrase : <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-srch?lang=eng&srchtxt=guillemets&cur=23&nmbr=46&lettr=7&info0=7.2.2#zz7>

Référence des citations : <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=eng&lettr=chapsect7&info0=7.2.10>

Citation double : <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-srch?lang=eng&srchtxt=province&cur=6&nmbr=14&lettr=7&info0=7.2.6#zz7>

Pour les références, nous avons utilisé la description suivant de la méthode auteur-date :
<https://sass.uottawa.ca/sites/sass.uottawa.ca/files/cartu-outils-de-redaction-methode-auteur-date.pdf>

Annexe A – Corpus après le premier tri

Références des traductions du *Chant national* par ordre alphabétique après le premier tri parmi la soixantaine de traductions au départ, mais avant la sélection pour l'analyse du type de *lecture*.

ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/Ô Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publié au moins à deux reprises].

ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/Ô Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome; Toronto : The Nordheimer Piano and Music Co. Limited.

ACTON, James (1907). *O Canada, Beloved Fatherland, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Canadian Home Journal [juillet 1912 : nouvelle publication, mais reproduction même de 1907].

ACTON, James, J.G. (1909). *For Home and Country!* musique Calixa Lavallée; Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [paroles différentes].

BALFOUR, Grant (1909). *O Canada!*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation M.M. Stevenson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

BAYFIELD, A. Carolyn (1927). *Land Fair And Free*; musique Calixa Lavallée; dans un feuillet intitulé « A compromise Called for! »; Toronto : [s. éd.].

BOULTON, Harold, Sir (1923). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; harmonisation Arthur Somervell; London W.I., New York : J.B. Cramer & Co. Limited.

BOYD, John (1909). *O Canada!*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Canadian Magazine, Toronto Mail and Empire.

BRIDLE Augustus (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical J. Christopher Marks; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

BUCHAN, Brig. Gén. Lawrence (1928). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, arrangement musical Fred R. Weaver; Vancouver : Fred R. Weaver Music Co.

BURT, A.W. (1928). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Globe.

CAMPBELL, Wilfred (1909). *O Canada! Beloved Country/O Canada (Terre de nos aïeux)* *Chant national*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : A.H. Goetting.

CLARKE, Violet Alice (1919). *O Canada! Beloved Native Land*; musique Calixa Lavallée; dans « The Vision of Democracy and Other Poems »; Toronto : The Ryerson Press.

CLARKE, Violet Alice [s. d]. *O Canada! Beloved Native Land (Poem)*; Feuille autographié par l'auteure : [s. l.] : [s. éd.].

DESBRISAY, H.S. (1949?). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Globe & Mail.

FIELDING, William Stevens, Hon. (1919). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; dans « Journal of Commerce » et « Journal of Education »; [Montréal?] : Canadian Bookman.

GARVIN, John William (1930). *O Canada! A National Song for Every Canadian*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Ernest MacMillan; Toronto : Whaley, Royce & Co.

GILLESPIE, Geo. A.S. (1909). *O Canada « The land Thou gavest unto our fathers »/O Canada « Terre de nos aïeux »*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Ottawa; The McKechnie Music Co.

HARPER, J.M. (1930). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Globe & Mail.

HOLLAND, George Clark (1909). *O Canada « Our Own Dear Favored Land » National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay; Ottawa : The McKechnie Music Co.

HOLLAND, George Clark (1909). *O Canada [« my country vast and free »]*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay, Ottawa : The McKechnie Music Co. [publié dans Songs of Service : for use in assemblies of older boys and girls; hymne n° 118, pages 190 à 192].

JONES, Morton (1914). *O Canada (Dominion of Canada) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, arrangement par T. Martin; Montréal : La Presse; Goderich : The Signal.

MACDONALD, Sir. John Alexander (19--). *Hail Canada!*; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Thomas Fisher Rare Book Library.

McCULLOCH, Mercy Emma (1910). *O Canada! Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome; Toronto : The Anglo-Canadian Music Publishers' Association Limited.

MERRITT, Catharine Nina (19--). *O! Canada*; musique Calixa Lavallée; Toronto : microfiche Toronto Public Library.

NEIDLINGER, William Harold (1908). *O Canada! A National Hymn*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical W.H. Neidlinger; Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

PAYMENT, Léon Eugène Odilon (1912). *O Canada, Beloved Fatherland! A National Song*; musique Calixa Lavallée; Ottawa : The McKechnie Music Co.

PILCHER, C.V. (1930). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Globe & Mail.

RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). *O Canada! Our Fathers' Land of Old/Ô Canada! (Terre de nos aïeux) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical T.B. Richardson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited. [« Source : la version que nous citons : *O Canada! Our Fathers' Land of Old*, Bibliothèque et Archives Canada, The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection : MUS46 17, boîte 1974-11, vol. XVIII.4, page 26, juin 1974 ».]

SCOTT, Frederick George, Lt col. (1915). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Globe.

SCOTT, Frederick George, Lt col. (1916). *O Canada*; « In the Battle Silences: Poems Written At The Front »; Toronto : The Musson Book Company.

SMILLIE, Jennie E. (1910). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Westmount, Québec.

SMILLIE, Jennie E. (1914/18). *A Canadian Mother's Song of Empire*; musique Calixa Lavallée; Rockcliffe Park, Ottawa : [s. éd.].

SMILLIE, Jennie E. (1924). *A Canadian Mother's Song of Empire*, musique Calixa Lavallée; Rockcliffe Park, Ottawa : [s. éd.].

TAYLOR, Helen (1915). *O Canada! Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical H.M. Higgs; London [Ontario]: Chappell & Co. Limited.

TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Emerson James; Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Ernest Newton; London [Angleterre] : The Frederick Harris Company; Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada*, musique Calixa Lavallée; arrangement musical Healy Willian; London (Angleterre); Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

TODD, Robert (1909). *O Canada! National Song* («*That True North*» – Tennyson); mélodie Calixa Lavallée; Toronto : A. Cox & Co.

WATSON, Albert D. (1915). *O Canada, Lord of the Land*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

WATSON, Albert D. (1915). *A Hymn for Canada*; paroles publiées dans le « Canadian Medical Association Journal », 16 août 1926, page 989.

WATSON, Albert D. (1915). *O Canada. A Canadian National Hymn*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Toronto Globe [note : This hymn has been published in the new Methodist Hymnal, and will appear also in the Hymnal of the Presbyterian Church]. [La version de Watson, *Lord of the Lands*, juxtaposée à la musique du Chant national de Calixa Lavallée, a été publiée dans près de dix-huit livres de cantiques religieux parus entre 1917 et 1993. Elle se retrouve dans divers recueils utilisés par les dénominations religieuses suivantes : l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église protestante, l'Église d'Angleterre au Canada, l'Église presbytérienne, l'Église évangéliste, l'Église unie du Canada, etc.]

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1908). *O Canada!* («*That True North.*» – Tennyson); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer; Montréal : The Delmar Music Co. [« **thou dost** in us command »].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada!* («*That True North.*» – Tennyson); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation R. Stanley Weir; Montréal : J.E. Turcot [« in all **thy sons** command »].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada!* («*That True North.* » – Tennyson); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer; Montréal: The Delmar Music Co.[«in all thy sons command»]

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation Robert Stanley Weir; Montréal : J.E. Turcot [« in all **thy sons** command »] [ajout d'une 4^e strophe religieuse].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie : Calixa Lavallée; harmonisation : Robert Stanley Weir; [Toronto?] : The Maple Leaf [« in all **thy sons** command »] [ajout d'une 4^e strophe religieuse].

WEIR, Robert Stanley, Hon., as revised by the Government of Canada (1980). *O Canada! We Stand of Thee*; melody : Calixa Lavallée; harmonized : Robert Stanley Weir; Don Mills : Gordon V. Thompson Music [« in all **thy sons** command »] [première strophe de l'Hymne national du Canada].

Annexe B – Références des traductions et adaptations anglaises par ordre chronologique du *Chant national*

1. Corpus principal de la thèse (sélection des 23 auteurs)

RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). *O Canada! Our Fathers' Land of Old/O Canada! (Terre de nos aïeux) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical T.B. Richardson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited. [Source la version que je cite : *O Canada! Our Fathers' Land of Old, Bibliothèque et Archives Canada, The Dr. Thomas Bedford RICHARDSON Collection, MUS46 17, boîte 1974-11, vol. XVIII.4, page 26, juin 1974*].

ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publié au moins à deux reprises].

ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome, Toronto : The Nordheimer Piano and Music Co. Limited.

ACTON, James (1907). *O Canada, Beloved Fatherland, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Canadian Home Journal [juillet 1912 : nouvelle publication, mais même reproduction de 1907].

ACTON, James, J.G. (1909). *For Home and Country!*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publication août 1909, paroles différentes].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1908). *O Canada! (« That True North » –Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer, Montréal : The Delmar Music Co. [« thou dost in us command »].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada! (« That True North » – Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation R. Stanley Weir, Montréal : J.E. Turcot [« in all thy sons command »].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada! (« That True North » – Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer, Montréal : The Delmar Music Co. [« in all thy sons command »].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation Robert Stanley Weir, Montréal : J.E. Turcot [« in all thy sons command »] [ajout d'une quatrième strophe].

WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie : Calixa Lavallée; harmonisation : Robert Stanley Weir, [Toronto ?] : The Maple Leaf [« in all thy sons command »] [ajout d'une quatrième strophe].

NEIDLINGER, William Harold (1908). *O Canada! A National Hymn*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical W.H. Neidlinger, Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

BALFOUR, Grant (1909). *O Canada!*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation M.M. Stevenson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

BOYD, John (1909). *O Canada!*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Canadian Magazine, Toronto Mail and Empire [publication 3 juillet 1909].

BRIDLE Augustus (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical J. Christopher Marks, Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

CAMPBELL, Wilfred (1909). *O Canada! Beloved Country/O Canada (Terre de nos aïeux) Chant national*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : A.H. Goetting.

GILLESPIE, Geo. A.S. (1909). *O Canada « The land Thou gavest unto our fathers »/O Canada « Terre de nos aïeux »*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Ottawa : The McKechnie Music Co.

HOLLAND, George Clark (1909). *O Canada « Our Own Dear Favored Land » National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay, Ottawa : The McKechnie Music Co.

HOLLAND, George Clark (1909). *O Canada [« my country vast and free »]*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay, Ottawa : The McKechnie Music Co. [publié dans Songs of Service : for use in assemblies of older boys and girls; hymn n° 118, pages 190 à 192].

TODD, Robert (1909). *O Canada! National Song (« That True North » – Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée, Toronto : A. Cox & Co.

McCULLOCH, Mercy Emma (1910). *O Canada! Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome, Toronto : The Anglo-Canadian Music Publishers' Association Limited.

PAYMENT, Léon Eugène Odilon (1912). *O Canada, Beloved Fatherland! A National Song*; musique Calixa Lavallée, Ottawa : The McKechnie Music Co.

JONES, Morton (1914). *O Canada (Dominion of Canada) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, arrangement par T. Martin, Montréal : La Presse, Goderich : The Signal.

TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Emerson James, Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Ernest Newton, London [Angleterre] : The Frederick Harris Company, Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

WATSON, Albert D. (1915). *O Canada, Lord of the Land*; musique Calixa Lavallée, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

WATSON, Albert D. (1915). *A Hymn for Canada*; paroles publiées dans le « Canadian Medical Association Journal », 16 août 1926, p. 989.

WATSON, Albert D. (1915). *O Canada. A Canadian National Hymn*; musique Calixa Lavallée, Toronto : Toronto Globe [note : This hymn has been published in the new Methodist Hymnal, and will appear also in the Hymnal of the Presbyterian Church]. [La version de Watson, *Lord of the Lands*, juxtaposée à la musique du Chant national de Calixa Lavallée, a été publiée dans près de dix-huit livres de cantiques religieux parus entre 1917 et 1993. Elle se retrouve dans divers recueils utilisés par les dénominations religieuses suivantes : l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église protestante, l'Église d'Angleterre au Canada, l'Église presbytérienne, l'Église évangéliste, l'Église unie du Canada, etc.]

TAYLOR, Helen (1915). *O Canada! Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical H.M. Higgs, London [Ontario] : Chappell & Co. Limited.

CLARKE, Violet Alice (1919). *O Canada! Beloved Native Land*; musique Calixa Lavallée, dans « The Vision of Democracy and Other Poems », Toronto : The Ryerson Press.

CLARKE, Violet Alice [s. d]. *O Canada! Beloved Native Land (Poem)*, feuillet autographié par l'auteure, [s. l.] : [s. éd.].

BOULTON, Harold, Sir (1923). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; harmonisation Arthur Somervell, London W.I., New York : J.B. Cramer & Co. Limited.

BUCHAN, Brig. Gén. Lawrence (1928). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, arrangement musical Fred R. Weaver, Vancouver : Fred R. Weaver Music Co.

GARVIN, John William (1930). *O Canada! A National Song for Every Canadian*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Ernest MacMillan, Toronto : Whaley, Royce & Co.

2. Première série de textes complémentaires

SMILLIE, Jennie E. (1910). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Westmount, Québec.

SMILLIE, Jennie E. (1914/18). *A Canadian Mother's Song of Empire*; musique Calixa Lavallée, Rockcliffe Park, Ottawa : [s. éd.].

SMILLIE, Jennie E. (1924). *A Canadian Mother's Song of Empire*, musique Calixa Lavallée, Rockcliffe Park, Ottawa : [s. éd.].

SCOTT, Frederick George, lcol. (1915). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Globe.

SCOTT, Frederick George, Lt col. (1916). *O Canada*; « In the Battle Silences; Poems Written At The Front », Toronto : The Musson Book Company.

FIELDING, William Stevens, Hon. (1919). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, dans « Journal of Commerce » et « Journal of Education », [Montréal ?] : Canadian Bookman.

BURT, A.W. (1928). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Globe.

HARPER, J.M. (1930). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Globe & Mail.

PILCHER, C.V. (1930). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Globe & Mail.

3. Deuxième série de textes complémentaires

BAYFIELD, A. Carolyn (1927). *Land Fair And Free*; musique Calixa Lavallée, dans un feuillet intitulé « A compromise Called for! », Toronto : [s. éd.].

DESBRISAY, H.S. (19--). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Globe & Mail.

MACDONALD, Sir. John Alexander (19--). *Hail Canada!*; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Thomas Fisher Rare Book Library.

MERRITT, Catharine Nina (19--). *O! Canada*; microfiche; musique Calixa Lavallée, Toronto : Toronto Public Library.

Annexe C – Traductions libres

14_01_Richardson_ Traduction libre

<i>O Canada! Our Father's Land of Old</i> (1906) Paroles anglaises : Thomas Bedford Richardson (1867-1940) Musique: Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada! Terre de nos ancêtres</i> Traduction libre
Strophe 1 <i>O Canada! Our father's land of old, Thy brow is crown'd with leaves of red and gold. Beneath the shade of the Holy cross, Thy children own their birth. No stains thy glorious annals gloss, Since valour shields thy hearth. Almighty God! On thee we call. Defend our rights, forefend this nation's thrall. Defend our rights, forefend this nation's thrall.</i>	Ô Canada! Terre de nos ancêtres, Ton front est couronné de feuilles rouges et dorées. À l'ombre de la sainte Croix Tes enfants naissent maîtres de leur destinée. Les annales de ton histoire glorieuse sont sans tâche, Car ta vaillance protège nos foyers. Dieu tout-puissant! Nous t'invoquons. Défends nos droits, protège notre nation contre la servitude. Défends nos droits, protège notre nation contre la servitude.
Strophes 2 & 3 : Non traduites par Richardson	Strophes 2 & 3 : Non traduites par Richardson
Strophe 4 <i>Altar and throne command our sacred love, And mankind to us shall ever brothers prove. O King of Kings, with thy mighty breath, All our sons do Thou inspire. May no craven terror of life or death, E'er damp the patriot's fire. Our mighty call loudly call ring, As in the days of old, "For Christ and the King!" As in the days of old, "For Christ and the King!"</i>	L'autel et le trône réclament notre amour sacré, Et l'humanité fera de nous des frères à jamais. Ô Roi des Rois, avec votre souffle puissant, Vous inspirez tous nos fils. Aucune lâcheté terrifiée par la vie ou la mort ne peut, Éteindre à jamais la flamme patriotique. Notre cri clame avec force, Comme aux temps anciens, « Pour le Christ et le Roi ! » Comme aux temps anciens, « Pour le Christ et le Roi ! »
Référence : RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). <i>O Canada! Our Father's of Old</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement T. B. Richardson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.	

14_02_Acton_Traduction libre

<i>O Canada! Beloved Fatherland (1907)</i> Paroles anglaises : James J.G. Acton (1863-1942) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada ! Patrie bien-aimée</i> Traduction libre
O Canada! Beloved Fatherland, Thy brow is wreathed with maple garland grand. Thine arm the sword hath wielded, Aloft the cross to raise, And history's page hath yielded to thee her meed of praise. O God attend! Thy succor lend When hearth and freedom we must still defend When hearth and freedom we must still defend Thee and right.	Ô Canada, patrie bien-aimée, Ton front est ceint de feuilles d'érable magnifiques. Ton bras a manié l'épée Et hissé très haut la croix, Un tribut de louanges est gravé dans les pages de l'Histoire, Ô Dieu ! Viens nous secourir, Quand nous devons sans cesse défendre nos foyers et nos libertés Quand nous devons sans cesse défendre nos foyers et nos libertés Pour la patrie et la justice.
Favored of God, by mighty flood and tide, Constant [*steadfast]in hope, her stalwart sons abide; With the surging blood [*of] at our restless sires, Our cradles rocked in peace, With the smile of heaven on her glistening spires, In blessing that ne'er shall cease. O God of light, by day and night, *Proud may our flag e'er float for thee and right. Proud may our flag e'er float for thee and right. [O may our flag e'er float for God and right.]	Bien-aimés de Dieu, avec tes marées et tes torrents puissants, Respectés par tes fils vaillants fidèles à leur foi; Par le sang versé par nos ancêtres impétueux, Nos berceaux furent bercés en paix, Avec le sourire du ciel sur ses cimes luisantes, Que la bénédiction ne cesse jamais. Ô Dieu de lumière, jour et nuit, Nous sommes fiers que notre drapeau flotte pour la patrie et la justice. Nous sommes fiers que notre drapeau flotte pour la patrie et la justice. [Puisse notre drapeau flotter pour Dieu et la justice.]
Her patron saint, God's courier sublime, *Like him she wears the aureole divine, [Like him her brow is crowned with fire divine] Unyielding foe to tyrants hate, Firm in her loyalty, Her aim to *thee [keep] inviolate Her cherished liberty, And by the might of her glorious right On the fair soil to set Truth's holy light.	Son saint patron, messenger sublime de Dieu *Comme lui, elle porte l'auréole divine, [Comme lui, son front est ceint de feu divin] Ennemi inflexible face aux tyrans haineux, Ferme dans sa fidélité, Pour la patrie son but sacré, Est de garder sa précieuse liberté, Par la puissance de sa glorieuse justice, Sur le juste sol pour établir la lumière sacrée de la Vérité.
May love of throne and altar until death	Que l'amour du trône et de l'autel jusqu'à la mort

Inspire our hearts with its immortal breath, To alien host who seek our shore, Our laws a bulwark be; And brothers we for ever more In faith from sea to sea. The shout repeat, loud let it ring, The victor's cry of old "For Christ and the King". The victor's cry of old "For Christ and the King".	Inspire nos cœurs avec son souffle immortel. Pour les étrangers invités qui cherchent nos côtes, Que nos lois soient un rempart; Et soyons des frères à jamais Dans la foi d'un océan à l'autre. Répétons haut et fort, Le cri de l'ancêtre vainqueur « pour le Christ et le Roi ». Le cri de l'ancêtre vainqueur « pour le Christ et le Roi ».
Références ACTON, James, J.G. (1907). <i>O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publié au moins à deux reprises] ACTON, James, J.G. (1907). <i>O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome; Toronto : The Nordheimer Piano and Music Co. Limited ACTON, James (1907). <i>O Canada, Beloved Fatherland, Chant National</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : The Canadian Home Journal [juillet 1912 : nouvelle publication mais reproduction des paroles parues en 1907] *indique des variations par l'auteur dans ses différentes traductions	

14_03_Weir_Traduction libre

O CANADA! (1908) («That True North » – Tennyson) Paroles anglaises : Robert Stanley Weir (1856-1926) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	Ô Canada! Traduction libre
<i>O Canada! Our home and native land. True patriot love thou dost in us command. We see the rising fair, dear land, The True North strong and free; And stand on guard, O Canada, We stand on guard for thee. O Canada! O Canada! O Canada! We stand on guard for thee. O Canada! We stand on guard for thee</i>	Ô Canada! Notre patrie et pays natal. Réclame de nous un véritable amour patriotique. Nous regardons l'essor du beau et précieux pays, Pays du vrai Nord, puissant et libre! Nous montons la garde, Ô Canada, Nous montons la garde pour toi. Ô Canada, Ô Canada! Ô Canada! Nous montons la garde pour toi! Ô Canada! Nous montons la garde pour toi!
<i>O Canada! Where Pines and Maples grow, Great prairies spread and lordly rivers flow. Thou art the land, Canada, From East to Western sea, The land of hope for all who toil, The Land of Liberty. O Canada! O Canada! O Canada! We stand on guard for thee. O Canada! We stand on guard for thee.</i>	Ô Canada! Où les pins et les érables poussent, De vastes prairies s'étendent et de nobles rivières s'écoulent. Tu es la patrie, Canada, De l'océan atlantique à l'océan pacifique, La terre d'espoir pour tous ceux qui labourent, Le pays de la liberté. Ô Canada! Ô Canada! Ô Canada! Nous montons la garde pour toi. Ô Canada! Nous montons la garde pour toi.
<i>O Canada! Beneath thy shining skies May stalwart sons and gentle maidens rise; And so abide, O Canada, From East to Western sea, Where e'er thy pines and prairies are, The True North strong and free. O Canada! O Canada! O Canada! We stand on guard for thee. O Canada! We stand on guard for thee.</i>	Ô Canada! Sous tes cieux lumineux, Que se lèvent tes vaillants fils et tes tendres filles, Pour te protéger, Ô Canada, De l'océan atlantique à l'océan pacifique, Où se trouvent les pins et les prairies, Le vrai Nord, fort et libre! Ô Canada! Ô Canada! Ô Canada! Nous sommes de garde pour toi! Ô Canada! Nous sommes de garde pour toi!
Référence WEIR, Robert Stanley, Hon. (1908). <i>O Canada!</i> («That True North » –Tennyson); mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant-Schaefer; Montréal : The Delmar Music Co. [« <i>thou dost in us command</i> »]	

14_03B_Weir_Traduction libre

<i>O CANADA!</i>(1924) Paroles anglaises : Stanley Weir (1856-1926) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada!</i> Traduction libre
<i>O Canada! Our home and native land, True patriot love in all thy sons command. With glowing hearts we see thee rise, The True North strong and free; And stand on guard, O Canada, We stand on guard for thee. O Canada! glorious and free O Canada, we stand on guard for thee! O Canada, we stand on guard for thee!</i>	Ô Canada! Notre patrie et pays natal! Réclame de tous tes fils un véritable amour patriotique. Avec nos cœurs radieux, nous observons ton essor, Pays du vrai Nord, puissant et libre! Nous montons la garde, Ô Canada, Nous montons la garde pour toi. Ô Canada, glorieux et libre. Ô Canada, nous montons la garde pour toi! Ô Canada, nous montons la garde pour toi!
<i>O Canada! Where Pines and Maples grow, Great prairies spread and lordly rivers flow, How dear to us thy broad domain, From East to Western Sea, Thou land of hope for all who toil! Thou True North, strong and free! O Canada, glorious and free! O Canada, we stand on guard for thee! O Canada, we stand on guard for thee!</i>	Ô Canada! Où les pins et les érables poussent, De vastes prairies s'étendent et de nobles rivières s'écoulent. Ô combien ton vaste territoire nous est précieux, Entre les océans atlantique et pacifique, Terre d'espoir pour tous ceux qui la labourent. Le vrai pays du Nord, fort et libre! Ô Canada, glorieux et libre! Ô Canada, nous montons la garde pour toi. Ô Canada, nous montons la garde pour toi.
<i>O Canada! Beneath thy shining skies, May stalwart sons and gentle maidens rise, To keep thee steadfast through the years From East to Western Sea, Our own beloved native land! Our True North, strong and free! O Canada, glorious and free! O Canada, we stand on guard for thee! O Canada, we stand on guard for thee!</i>	Ô Canada! Sous tes cieux lumineux, Que se lèvent tes vaillants fils et tes douces filles, Pour te protéger avec fermeté à travers les années De l'océan Atlantique à l'océan Pacifique' Notre propre terre natale bien-aimée! Notre vrai Nord, fort et libre! Ô Canada, glorieux et libre! Ô Canada, nous sommes de garde pour toi! Ô Canada, nous sommes de garde pour toi!
<i>Ruler Supreme, Who hearest humble prayer, Hold our dominion in thy loving care. Help us to find, O God, in Thee, A lasting, rich reward, As waiting for the Better Day We ever stand on guard. O Canada, glorious and free! O Canada, we stand on guard for thee! O Canada, we stand on guard for thee!</i>	Souverain suprême, qui entend l'humble prière. Conserve notre dominion dans la sollicitude. Aide-nous à trouver, Ô, Dieu, en toi Une récompense riche et durable. En attente du jour meilleur, Nous sommes toujours de garde. Ô Canada, glorieux et libre! Ô Canada, nous sommes de garde pour toi! Ô Canada, nous sommes de garde pour toi!

Références WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). <i>O Canada! A national Song for the Dominion</i>; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation Robert Stanley Weir; Montréal : J.E. Turcot. [« in all thy sons command »] [ajout d'une 4^e strophe] WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). <i>O Canada! A national Song for the Dominion</i>; mélodie : Calixa Lavallée; harmonisation : Robert Stanley Weir; [Toronto?] : The Maple Leaf. [« in all thy sons command »] [ajout d'une 4^e strophe]	
---	--

14_04_Neidlinger_Traduction libre

<i>O Canada! A National Hymn</i> (1908) Paroles anglaises: William H. Neidlinger (1863-1924) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada! Un hymne national</i> Traduction libre
<i>O Canada! Our fathers' pride wert thou, Glorious the gems that crown thy noble brow. Strong the arm that lifts high the Sword of Right Which can crush dishonest might: In thy storied past all thy deeds are just, And in thy faith we trust. Honor define, Country benign! Our faith, our love, our blood is ever thine.</i>	Ô Canada! Tu fus la fierté de nos pères, Des joyaux glorieux couronnent ton noble front. Fort est ton bras qui soulève l'épée de la Justice, Qui peut écraser les puissances malhonnêtes : Dans ton passé légendaire, tous tes exploits furent justes, Et ta foi inspire notre confiance. L'honneur défend, Le pays bienveillant! Notre foi, notre amour, notre sang t'appartiennent à jamais.
<i>O Canada! March onward 'neath God's eye, His giant stream first sang thy lullaby. From the cradle blest with a pride of race, Ever upward lift thy face : To protect thy flag and support thy right, Thy humblest sons will fight. Honor define, Country benign! Our faith, our love, our blood is ever thine.</i>	Ô Canada! Sous l'œil de Dieu, poursuivons notre marche, Le fleuve géant a chanté ta première berceuse. Du berceau béni par la fierté de la race, Élève toujours ton visage : Afin de protéger ton drapeau et défendre tes droits : Tes fils les plus humbles se battront. L'honneur défend, Le pays bienveillant!

	Notre foi, notre amour, notre sang t'appartiennent à jamais.
<i>O Canada! Thy son is God's own son, High on his brow the stamp of victory won. On the side of right he will ever be, Valiant foe of tyranny; With his highest aim, both in age and youth, Defense of right and truth. Honor define, Country benign! Our faith, our love, our blood is ever thine</i>	Ô Canada! Ton fils est le propre fils de Dieu, Son front porte l'empreinte de la victoire. Du côté de la justice, il se trouvera à jamais, Adversaire vaillant contre la tyrannie; Pour son destin grandiose, les jeunes et les aînés, Lutteront pour la justice et la vérité. L'honneur défend, Le pays bienveillant! Notre foi, notre amour, notre sang t'appartiennent à jamais.
<i>O Canada I Renew thine altar fire, Country and flag our noblest love inspires. With thy breath immortal our bosoms fill, Into them great truths instill; Then with homage paid unto God and King United we will sing : Honor define, Country benign! Our faith, our love, our blood is ever thine.</i>	Ô Canada! Rallumons le feu de ton autel, Notre pays et notre drapeau inspirent l'amour le plus noble. Avec ton souffle immortel, emplis nos seins, Instille en eux les grandes vérités; Puis, avec les hommages dus à Dieu et au Roi, Unis, nous chanterons : L'honneur défend, Le pays bienveillant! Notre foi, notre amour, notre sang t'appartiennent à jamais.
Référence NEIDLINGER, William Harold (1908). <i>O Canada! A National Hymn</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical W.H. Neidlinger; Winnipeg; Toronto : Whaley, Royce & Co., Limited	

14_05_Balfour_Traduction libre

<i>O Canada!</i> (1909) Paroles anglaises : Grant Balfour (1853-1940) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada!</i> Traduction libre
<i>O Canada! Dominion of the North, How vast the path where on thy sun rides forth! His sweep from stern Atlantic flood to far Pacific main, Proclaims the bounteous hand of God Upon thy grand domain. O Daughter blest! peace, peace be thine, May Wisdom wreath thy brow with light divine, And in thy law and council ever shine.</i>	Ô Canada! Dominion du Nord, Vaste est ton chemin sur lequel le soleil se lève! De la poupe de l'Atlantique agité aux côtes éloignées du Pacifique, Il proclame la main généreuse de Dieu Sur ton immense domaine. Ô fille bénie! Que la paix soit avec toi, Puisse la Sagesse couronner ton front de lumière divine, Qu'elle brille à jamais par la justice et le droit.
<i>Freemen, rejoice! Rejoice that ye are free! No despot rules, behold, from sea to sea, A nation youthful call'd of God to rule in equity, A people bound in brotherhood, A loyal unity. Land of the free! for ever wave Thy flag of freedom which our fathers gave, Banner of honor, emblem of the brave.</i>	Hommes libres, réjouissez-vous! Réjouissez-vous de votre liberté! Aucun tyran ne domine, contemplez, d'un océan à l'autre, Une jeune nation appelée par Dieu à régner par le droit, Un peuple lié par la fraternité, Uni par la loyauté. Terre de liberté! Arbore toujours Ton drapeau de la liberté légué par nos pères, Bannière d'honneur, emblème des braves.
<i>Northmen, be strong! abhor the traitor stain, Fear ye no foe, the craven cry disdain, And if the bold aggressor come to war on sea or land, Be true to your beloved home, And by the empire stand: O Canada! from shore to shore Gird on thy strength, and Heaven's arm implore _ God is thy shield and shall be ever brave.</i>	Hommes du Nord, soyez forts! Abhorrez la trahison, Ne craignez pas l'ennemi ni le dédain méprisant des lâches, Et si l'agresseur déclare la guerre sur terre ou sur mer, Soyez fidèles à votre patrie, Et tenez-vous aux côtés de l'empire : Ô Canada! D'un océan à l'autre Rassemble tes forces, et implore le bras du Ciel _ Dieu est ton bouclier et sois toujours courageux.
Référence BALFOUR, Grant (1909). <i>O Canada!</i>; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation M.M. Stevenson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co., Limited	

14_06_Boyd_Traduction libre

O CANADA! (1909) Paroles anglaises : John Boyd (1837-1916) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	Ô CANADA! Traduction libre
<i>O Canada! Land of our sires, Whose brow is bound with glorious bays: The sword thy valorous hand can wield And bear the Cross that faith inspires. What mighty deeds thy past days yield, An epopee of glorious sights; The faith, thy shield through all thy days, Shall still protect our homes and rights, Shall still protect our homes and rights.</i>	Ô Canada! Terre de nos ancêtres, Ton front est ceint de lauriers glorieux : Ton bras valeureux peut manier l'épée Et porter la Croix que la foi inspire. Que d'actes courageux furent accomplis aux jours passés, Une épopée de scènes glorieuses; La foi, ton bouclier tout au long de tes jours Protégera toujours nos foyers et nos droits, Protégera toujours nos foyers et nos droits.
<i>By the broad river's giant stream, Beneath God's ever watchful sight, Canadians thrive in Hope's bright gleam, Sprung from a great and noble race, Cradled by self-denial's hand. In the new world high Heaven did trace The pathway of their destiny grand, And, ever guided by its light. They'll guard the banner of their land, They'll guard the banner of their land.</i>	Près du large courant du fleuve géant Sous l'œil toujours vigilant de Dieu, Les Canadiens prospèrent sous une lueur étincelante d'espoir Issus d'une grande et noble race, Bercés par la main de l'abnégation. Dans le Nouveau Monde, le Ciel a tracé La voie de leur grandiose destin, Et, les a toujours guidés par sa lumière. Ils protègent la bannière de leurs terres, Ils protègent la bannière de leurs terres.
<i>Christ's forerunner, their patron saint, From Him they bear a crown of fire. Enemies of the tyrant's base restraint The depths of loyalty their deeds inspire; And their proud liberty they would keep. With never ending concord blest. While by their genius sown deep Upon our soil the truth shall rest, Upon our soil the truth shall rest.</i>	Le précurseur du Christ, leur saint patron, De lui, ils portent une couronne de feu. Ennemis de l'oppression du tyran Leurs actes inspirent la sincérité de la loyauté; Et leur fière liberté qu'ils préserveront. Avec la concorde sans cesse bénie. Alors que leur génie a profondément semé Sur notre sol la vérité se posera, Sur notre sol la vérité se posera
<i>Oh, sacred love of altar and of throne: Thy immortal breath our spirits fire! Midst other races as we hold Thy law whose constant sway we own. May we as brethren all aspire, With faith's control, while clear shall ring, As from our sires in days of old. The conquering cry, "For Christ and King."</i>	Oh! amour sacré de l'autel et du trône : De ton souffle immortel, nos esprits s'enflamment ! Au milieu d'autres races nous détenons La loi dont l'emprise constante nous possédons. Pouvons-nous tous aspirer être des frères, Fidèles à la foi, alors que retentit la sonorité claire, Comme aux temps anciens de nos ancêtres. Le cri du conquérant, « Pour le Christ et le Roi »,

<i>The conquering cry, "For Christ and King."</i>	Le cri du conquérant, « Pour le Christ et le Roi ».
Référence BOYD, John (1909). <i>O Canada!</i> ; musique Calixa Lavallée; Toronto : Canadian Magazine, Toronto Mail and Empire [3 juillet 1909]	

14_07_Bridle_Traduction libre

<i>O Canada!</i> (1914) <i>Canadian National Anthem</i>	<i>Ô Canada!</i> <i>Hymne national canadien</i>
Paroles anglaises: Augustus Bridle (1869-1952) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	Traduction libre
<i>O Canada! thy voice goes o'er the sea, Home of the brave and land of liberty; In their barques of old by the fog and foam Thy seamen cross'd the wave; On crest and crag they flung the flag, For the right, the free and brave. O Canada! by field and foam! God save this glorious land where'er we may roam! O land of liberty! the northman's home. O land of liberty! the northman's home.</i>	<i>Ô Canada! Ta voix porte au-delà de la mer, Patrie des héros et terre de liberté; Aux temps anciens, dans leurs barques tes marins ont traversé Les vagues à travers le brouillard et l'écume; Sur les crêtes et les rochers, ils plantèrent leur drapeau, Pour la justice, la liberté et le courage. Ô Canada! Parmi les champs et l'écume! Dieu sauve cette terre glorieuse où partout nous pouvons errer! Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord. Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord.</i>
<i>O Canada! thy flags of old were free, Brave Union Jack and gallant Fleur de Lys. For God and right by truth and might Our fathers fought and fell; From sire to son this pray'r shall run O guard this guerdon well. O Canada! by field and foam! God save this glorious land where'er we may roam! O land of liberty! the northman's home. O land of liberty! the northman's home</i>	<i>Ô Canada! Tes anciens drapeaux étaient libres, Le brave Union Jack et le vaillant Fleur de Lys. Pour Dieu et la justice, par la vérité et la puissance Nos pères ont combattu et ont péri; De père en fils, cette prière doit être récitée Ô garde bien cette récompense. Ô Canada! Parmi les champs et l'écume! Dieu sauve cette terre glorieuse où partout nous pouvons errer! Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord. Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord.</i>
<i>O Canada! By camp and smoke and tree, Stern voyageurs went forth for love of thee: Thy rivers bold they track'd of old thro' forest flood and foam! O'er seas and land by mountains grand,</i>	<i>Ô Canada! Parmi tes camps, la fumée et la forêt, Les voyageurs intrépides par amour pour toi partirent à ta découverte : Ils suivirent les torrents tumultueux à travers les forêts et l'écume!</i>

<i>They rear'd the northman's home. O Canada! by field and foam! God save this glorious land where'er we may roam! O land of liberty! the northman's home. O land of liberty! the northman's home.</i>	Sur les mers et les terres aux montagnes grandioses, Ils fondèrent la patrie des hommes du Nord. Ô Canada! Parmi les champs et l'écume! Dieu sauve cette terre glorieuse où partout nous pouvons errer! Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord. Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord.
<i>O Canada! Our words and works shall be In days to come for right and truth and thee: From bound to bourne, by field and foam In hand and heart we bring This song of old from fathers bold _ Long live our noble King. O Canada! by field and foam God save this glorious land where'er we may roam! O land of liberty! the northman's home. O land of liberty! the northman's home</i>	Ô Canada! Nos paroles et nos œuvres doivent être Dans les jours à venir pour la justice et la vérité : Destinées à accomplir parmi les champs et l'écume Dans nos mains et nos cœurs, nous t'apportons Cette chanson ancienne de nos pères audacieux _ Longue vie à notre noble Roi. Ô Canada! Parmi les champs et l'écume! Dieu sauve cette terre glorieuse où partout nous pouvons errer! Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord. Ô terre de liberté ! Patrie des hommes du Nord.
Référence BRIDLE Augustus (1914). <i>O Canada! Canadian National Anthem</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical J. Christopher Marks; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited	

14_08_Campbell_Traduction libre

<i>O Canada! Beloved Country! (1909)</i> <i>National Hymn</i> Paroles anglaises : Wilfred Campbell (1858-1918) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada! Pays bien-aimé!</i> <i>Hymne national</i> Traduction libre
<i>O Canada, beloved Country, thou!</i> <i>Hope's holy wreath adorning thy young brow.</i> <i>Thine arm the sword hath taken</i> <i>To guard the faith of Christ;</i> <i>Thy fealty unshaken</i> <i>With valour keepeth tryst.</i> <i>O Lord of hosts; on Thee we call!</i> <i>Protect our inland fields, our seaward wall.</i>	Ô Canada, Pays bien-aimé! Une sainte couronne d'espoir orne ton jeune front. Ton bras a pris l'épée Pour défendre la foi du Christ; Ta loyauté inébranlable Avec vaillance, conserve ton serment. Ô Seigneur des armées; nous t'invoquons! Protège nos terres d'arrière-pays et nos falaises côtières.
<i>Our annals glow with deeds of mighty men,</i> <i>Who conquered fate, undaunted, one to ten.</i> <i>Alone, true hero-hearted,</i> <i>They kept our flag out-flung,</i> <i>When all save honour parted</i> <i>On glorious fields unsung.</i> <i>O, Lord of hosts; may we recall</i> <i>Their valorous deeds, and like them stand or fall.</i>	Nos annales sont gravées d'actes d'hommes courageux, Un contre dix, imperturbables, ils ont conquis le destin. Seuls, véritables cœurs de patriotes, Ils n'ont pas cessé de brandir notre drapeau, Quand tous se séparèrent pour sauver l'honneur Sur les champs glorieux méconnus. Ô Seigneur des armées; pouvons-nous rappeler Leurs actes de bravoure, et comme eux résister ou tomber.
<i>In this great West, where destiny awaits,</i> <i>Two mighty oceans front her seaward gates.</i> <i>May loyalty and honour</i> <i>Hold all her marts within;</i> <i>Her skies that shine upon her</i> <i>Know all her myriads kin.</i> <i>O, Lord of hosts; from these our coasts,</i> <i>Drive out all sordid greeds, all foolish boasts.</i>	Dans cet Ouest immense, où la destinée attend Deux puissants océans s'étendent au large. Que la loyauté et l'honneur Retiennent en son sein tous ses marchés; Ses cieux qui brillent sur lui Connaissent toutes ses familles innombrables. Ô, Seigneur des armées : chassez hors de nos côtes, Toutes ambitions sordides, toutes vantardises imprudentes.
<i>May love, revered of altar and of throne,</i> <i>Join these our hearts for truth to stand alone!</i> <i>Our laws from their pure fountains</i> <i>Their liberties prolong;</i> <i>Till round our lakes and mountains</i> <i>Fades out the world's old wrong.</i> <i>O, Lord of hosts; to Thee we cling,</i> <i>And shout our battle song, "for Christ and the</i> <i>king"!</i>	Que l'amour vénéré de l'autel et du trône, Unisse nos cœurs pour que la vérité résiste! Nos lois de leurs fontaines pures Prolongent leurs libertés; Jusqu' autour de nos lacs et nos montagnes Disparaît du monde le mal ancien. Ô, Seigneur des armées; à toi nous nous accrochons, Et crions notre chant de guerre « pour le Christ et le Roi »!

Références CAMPBELL, Wilfred (1909). <i>O Canada! Beloved Country!</i>; <i>O Canada, (Terre de nos aïeux) Chant national</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement Arthur L.E. Davies; New York, Chicago, Boston, Springfield, Toronto : A.H. Goeting. CAMPBELL, Wilfred (1909). <i>O Canada! Beloved Country/O Canada (Terre de nos aïeux) Chant national</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Toronto : A.H. Goetting.	
---	--

14_09_Gillespie_Traduction libre

<i>O CANADA! (1909)</i> <i>The land Thou gavest unto our fathers. O CANADA! TERRE DE NOS AIEUX!</i> Paroles anglaises: Geo, A. S. Gillespie*** Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô CANADA!</i> <i>La terre que tu donnas à nos pères. Ô CANADA! TERRE DE NOS AÎEUX!</i> Traduction libre
<i>O Canada! The land that bred our sires! Brilliant each gem thy wreathed brow attires! For thy sons well know how to wield the sword, Yet, good to all extend! While thy noble past is a record stored With deeds that glory lend! Thy valour true,—thy faith assured,— Our hearths and rights shall evermore defend! Our hearths and rights shall evermore defend!</i>	<i>Ô Canada! Terre qui a vu naître nos pères! Des pierres précieuses auréolent ton front de ses atours! Tes fils savent manier adroitement l'épée, Pourtant, le bien s'étend à tous! Alors que ton noble passé témoigne D'actes qui te couvrent de gloire! Ta vraie valeur — ta foi indéfectible, — Défendra à jamais nos foyers et nos droits! Défendra à jamais nos foyers et nos droits!</i>
<i>God's eye regards how, where St. Lawrence flows. Each son of thine, by hope's aid, greater grows, Of the proudest stock, and the best, he came: His infancy was bless'd! And a Pow'r Divine has decreed his fame. In this Land of the West! His beacon light:— his constant aim To guard his flag unsullied, — lance in rest!</i>	<i>L'œil de Dieu surveille où coulent les flots du Saint-Laurent. Avec l'aide de l'espoir, chacun de tes fils grandit, Il descend d'un peuple fier et grand : Son enfance fut bénie! Et un Pouvoir divin décréta sa renommée. Sur cette Terre de l'Ouest! La lumière de son phare : sa vocation constante</i>

<i>To guard his flag unsullied, — lance in rest!</i>	Pour protéger son drapeau immaculé, et sa lance au repos! Pour protéger son drapeau immaculé, et sa lance au repos!
<i>From patron saint, who preached 'the CHRIST at hand' Comes down to him a shining halo grand. Of all tyrants vile, he is still the foe, Yet, loyal to the core! And his dearest wish: that in peace may flow His freedom proud of yore; Against all ill,—he striveth, so That Truth may reign supreme from shore to shore! That Truth may reign supreme from shore to shore!</i>	Le saint patron qui prêchait la venue prochaine du Christ Vint à lui avec une éclatante auréole lumineuse. De tous les tyrans abjects, il est toujours l'ennemi Mais, fidèle dans l'âme! Et son vœu le plus cher : qu'en paix se répands Sa fière liberté d'autrefois; Contre tout mal — il s'efforce Que la Vérité suprême règne d'un océan à l'autre! Que la Vérité suprême règne d'un océan à l'autre!
<i>Thou sacred love of altar and of throne! Breathe in our hearts a spirit all thine own. Thou' of diverse race,—we may yet agree To make one law our guide! And in union join,—as one family,— Faithful, whate'er betide! Our sires' refrain.—ours, too, shall be: 'For CHRIST and KING!' the cry that conquers pride! 'For CHRIST and KING!' the cry that conquers pride!"</i>	Amour sacré de l'autel et du trône! Insuffle ton esprit dans nos cœurs. Malgré de races diverses — puissions-nous convenir Pour faire de la loi notre guide! Et dans l'unité, se joindre — comme une seule famille, — Fidèle, quoiqu'il arrive! Le refrain de nos pères —aussi le nôtre, devra tre: Le cri qui conquiert la fierté! « Pour le Christ et le roi! » Le cri qui conquiert la fierté! « Pour le Christ et le roi! »
*** Note: « Specially authorized by Sir Adolphe B.Routhier, K.C.M.G., as an exact English rendering of the original text. » Référence GILLESPIE, Geo. A.S. (1909). <i>O Canada « The land Thou gavest unto our fathers. »/O Canada « Terre de nos aïeux »</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; Ottawa; The McKechnie Music Co.	

<i>O CANADA (1909)</i> <i>O Canada « Our Own Dear Favored Land »</i> Paroles anglaises : George Clarke Holland Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada</i> <i>Ô Canada! Notre chère patrie bénie</i> Traduction libre
<i>O Canada our own dear favored land, Dowered art thou by Nature's lavish hand. All the wealth is thine of the streams and hills, Of herds that roam the plain: Thine the fruitful soil that the freeman tills And treasure of the main. Trusting in God, fearlessly hold All thine inheritance from days of old.</i>	Ô Canada! Notre chère patrie bénie, La nature t'a gratifiée de paysages somptueux. Toute la richesse est à toi : des ruisseaux et des collines Des troupeaux qui errent dans la plaine : Le sol fertile que l'homme libre laboure Et les trésors de l'océan. Croyant en Dieu, sans crainte défend Tout ton héritage des jours d'autrefois.
<i>Dauntless their hearts, not counting gain or loss, Who braved the wilds to win thee for the Cross. On the hallowed field of the fateful Plain, Was written Heaven's decree, That through endless ages thy broad domain Should Freedom's dwelling be. God be thy shield when conflicts rage, Guarding inviolate thy heritage.</i>	Cœurs intrépides, ne comptant ni ses gains ni ses pertes, Ils bravèrent les dangers pour te conquérir et dresser la Croix. Sur les champs sanctifiés de la plaine fatidique, Le décret du Ciel a inscrit : Qu'à travers les âges le vaste domaine Seraient un lieu de liberté infinie. Dieu sera ton bouclier quand les conflits feront rage, Protégeant ton héritage sacré.
<i>O Canada, our hopes are all in thee, Firmly pursue thy glorious destiny. With the flight of years may thy power expand, Thy people's fame increase; May thy loyal children united stand For brotherhood and peace. O land beloved, God be thy guide, Leading thee onward in an empire wide.</i>	Ô Canada! Tous nos espoirs reposent sur toi. Ferme, poursuis ton destin glorieux. Avec le passage des années que ta puissance s'étende, Et que la réputation de ton peuple se répande; Que tes loyaux enfants se tiennent debout unis Pour la fraternité et la paix. Ô patrie bien-aimée, que Dieu soit ton guide Te conduisant de l'avant vers un vaste empire.
Référence HOLLAND, George Clark (1909). <i>O Canada « Our Own Dear Favored Land » National Anthem</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay; Ottawa : The McKechnie Music Co.	

14_10B_Holland_Traduction libre

O CANADA (1909) Paroles anglaises : George Clarke Holland Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	Ô Canada Traduction libre
<i>O Canada, my country vast and free, Dower'd art thou by Nature lavishly. All the wealth is thine of stream and hill, Of forest lake and plain; Thine the fruitful soil that freemen till And treasure of the main. O land beloved, Whate'er betide, For home and Empire stand with God thy guide, For home and Empire stand with God thy guide.</i>	Ô Canada, mon pays vaste et libre La nature t'a gratifiée de paysages somptueux. Tu possèdes toutes les richesses : du ruisseau à la colline, Du lac en forêt et de la plaine; Ton sol fertile labouré par les hommes libres Et tes trésors de l'océan. Ô terre bien-aimée, quoiqu'il advienne, Avec Dieu pour guide, monte la garde pour la patrie et l'empire, Avec Dieu pour guide, monte la garde pour la patrie et l'empire.
<i>O Canada, no sordid dream beguiled Thy pioneers to seek the forest wild. With devoted hearts and purpose pure Their lives they gave to thee, That by broad domain, from foes secure, Should Freedom's dwelling be. O land beloved, Whate'er betide, For home and Empire stand with God thy guide, For home and Empire stand with God thy guide.</i>	Ô Canada, aucun rêve sordide n'a séduit Tes pionniers qui ont dompté la forêt sauvage. Avec leurs cœurs loyaux et leur intention pure Ils t'ont donné leur vie, Pour protéger contre les ennemis le vaste domaine, Foyer de la liberté. Ô terre bien-aimée, quoiqu'il advienne, Avec Dieu pour guide, monte la garde pour la patrie et l'empire, Avec Dieu pour guide, monte la garde pour la patrie et l'empire.
<i>O Canada, with boundless faith in thee, Thy people hail thy glorious destiny. May the circling years thy pow'r expand, Thy sway and fame increase; May thy loyal sons united stand For brotherhood and peace. O land beloved, Whate'er betide, For home and Empire stand with God thy guide, For home and Empire stand with God thy guide.</i>	Ô Canada, avec un espoir sans bornes en toi, Ton peuple acclame ton destin glorieux. Avec le cycle des années que ta puissance s'étende, Et que la réputation de ton peuple se répande; Puissent tes fils loyaux se tenir debout unis Pour la fraternité et la paix. Ô patrie bien-aimée, quoiqu'il advienne, Avec Dieu pour guide, monte la garde pour la patrie et l'empire, Avec Dieu pour guide, monte la garde pour la patrie et l'empire.
Référence HOLLAND, George Clark (1909). <i>O Canada</i> [« my country vast and free »]; paroles françaises Adolphe-	

Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay, Ottawa : The McKechnie Music Co. [publié dans Songs of Service : for use in assemblies of older boys and girls; hymn n° 118, pages 190 à 192]	
--	--

14_11_Todd_Traduction libre

<i>O CANADA! National Song</i> (1909) (“That True North” – Tennyson) Paroles anglaises : Robert Todd Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô CANADA! Chant national</i> (« Le vrai Nord » Tennyson) Traduction libre
<i>O Canada! Our homeland strong and free, Fair are thy lands that spread from sea to sea. Thy mighty mountains soar, Dear land close to the smiling skies. Thy children sing with one accord, O Canada, arise. O Canada Dear Canada, Fair are thy lands that spread from sea to sea, And with our lives we'll guard thy liberty.</i>	Ô Canada! Notre patrie forte et libre, Tes terres magnifiques s'étendent d'un océan à l'autre. Tes puissantes montagnes s'élancent, De la chère patrie vers le ciel souriant. Tes enfants chantent à l'unisson, Ô Canada, lève-toi. Ô Canada, cher Canada, Tes terres magnifiques s'étendent d'un océan à l'autre, Et avec nos vies, nous protégerons ta liberté.
<i>O Canada! Blest with the wealth of kings, From land to land thy fame eternal rings, Fearless and bold thy brawny sons, Will guard thee night and day; Our glorious land will never bow To any tyrant's sway. O Canada Dear Canada, Fair are thy lands that spread from sea to sea, And with our lives we'll guard thy liberty.</i>	Ô Canada! Béni par la richesse des rois, D'un pays à l'autre, ta renommée éternelle résonne, Tes fils intrépides et audacieux, Te protégeront jour et nuit; Notre terre glorieuse ne pliera jamais Devant la domination de tout tyran. Ô Canada, cher Canada, Tes terres magnifiques s'étendent d'un océan à l'autre, Et avec nos vies, nous protégerons ta liberté.
Référence TODD, Robert (1909). <i>O Canada! National Song</i> (« That True North » – Tennyson); mélodie Calixa Lavallée; Toronto : A. Cox & Co.	

14_12_McCulloch_Traduction libre

<i>O CANADA! (1909)</i> <i>National Hymn</i> Paroles anglaises : Mercy E. (Mercy Emma) McCulloch (1880 - ?) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada!</i> <i>Hymne national</i> Traduction libre
<i>O Canada! In praise of thee we sing; From echoing hills our anthems proudly ring. With fertile plains and mountains grand With lakes and rivers clear, Eternal beauty, thou dost stand Throughout the changing year. Lord God of Hosts! We now implore Bless our dear land this day and evermore Bless our dear land this day and evermore.</i>	Ô Canada! Nous chantons tes louanges; Des collines, l'écho de nos hymnes glorieux retentit. Tes plaines fertiles, tes montagnes majestueuses, Tes lacs et tes rivières limpides, Présentent au fil des saisons Une éternelle beauté. Seigneur Dieu des armées! Nous t'implorons maintenant. Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais, Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais.
<i>Dear Canada! for thee our fathers wrought, Thy good and ours unselfishly they sought. With steadfast hand and fearless mind They felled the forest domes, Content at last to leave behind a heritage of homes. Lord God of Hosts! We now implore, Bless our dear land this day and evermore. Bless our dear land this day and evermore.</i>	Cher Canada! Pour toi nos pères ont forgé, Avec générosité ton bien et le nôtre. Avec une main ferme et un esprit courageux Ils abattirent d'immenses forêts, Enfin, satisfaits de léguer derrière eux des foyers. Seigneur Dieu des armées! Nous t'implorons maintenant. Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais, Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais.
<i>Blest Canada! the homeland that we love, Thy freedom came a gift from God above. Thy righteous laws, thy justice fair give matchless liberty. We thank our God that we may share thy glorious destiny, Lord God of Hosts! We now implore, Bless our dear land this day and evermore. Bless our dear land this day and evermore.</i>	Canada béni! La patrie que nous aimons, Ta liberté est un don du Dieu des cieux. Tes lois justes, ta justice impartiale offrent une liberté sans égal. Nous remercions notre Dieu de partager ta glorieuse destinée, Seigneur Dieu des armées! Nous t'implorons maintenant. Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais, Bénis notre pays aujourd'hui et à jamais.
Référence McCULLOCH, Mercy Emma (1910). <i>O Canada! Canadian National Anthem</i>; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome; Toronto : The Anglo-Canadian Music Publishers' Association Limited	

14_13_Payment_Traduction libre

<i>O Canada, Beloved Fatherland!</i> A National Song (1912) Paroles anglaises : Léon Eugène Odilon Payment (1867 - ?) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada, Patrie bien-aimée!</i> Un chant national Traduction libre
O Canada, beIoved Fatherland! Dear to our hearts thy mountain, plain and strand! Peerless o'er the world are thy lakes and streams; Thy skies are bright and clear; From thy fertile soil a rich harvest teems, Our grateful hearts to cheer. Land of the true! Land of the brave! Land where the flag of liberty doth wave! Land where the flag of liberty doth wave!	Ô Canada, patrie bien-aimée! Nous chérissons tes montagnes, tes plaines et tes plages! Nos cœurs reconnaissants acclament La beauté incomparable de tes lacs et de tes rivières; Tes ciels lumineux et clairs; De ton sol fertile regorge de riches moissons. Pays de la vérité ! Pays des braves ! Pays où le drapeau de la liberté flotte! Pays où le drapeau de la liberté flotte!
O Canada, in days long since gone by, Our fathers met, intent to do or die; Each with might did fight, 'twas on Abram's Height; All honour to them be! Wolfe and brave Montcalm, in a halo bright Of glory died for thee. Thank God! their sons, now hand In hand, Firm round the Union Jack united stand, Firm round the Union Jack united stand.	Ô Canada, à une époque depuis longtemps révolue, Nos pères se sont affrontés, pour vaincre ou mourir; Chacun avec force, ils ont guerroyé, sur les plaines d'Abraham; Tout l'honneur leur appartient! Wolfe et Montcalm valeureux, dans un halo lumineux De gloire, moururent pour toi. Dieu merci! leurs fils désormais unis main dans la main, Se tiennent à l'attention sous l'Union Jack. Se tiennent à l'attention sous l'Union Jack.
O Canada, with patriotic fire, Rise to the call of Britain's vast Empire! To thyself be true, then, whate'er thou dost, Beneath thy northern sky. In thy loyal sons e'er repose thy trust; We'll fight for thee or die; This be our pledge, while here we sing; God save our great Dominion, save our King! God save our great Dominion, save our King!	Ô Canada, dans un élan patriotique, Réponds à l'appel du vaste Empire britannique! Pour toi-même soit vrai, alors, peu importe ce que tu choisis, Sous le ciel du Nord. Sur tes fils fidèles, place à jamais ta confiance; Pour toi nous irons nous battre ou mourir; Ce sera notre serment, alors qu'ici nous chantons; Dieu protège notre majestueux Dominion et sauve notre Roi! Dieu protège notre majestueux Dominion et sauve notre Roi!
Référence PAYMENT, Léon Eugène Odilon (1912). <i>O Canada, Beloved Fatherland! A National Song</i>; musique Calixa Lavallée; Ottawa : The McKechnie Music	

14_14_Jones_Traduction libre

<i>O Canada</i> (<i>Dominion of Canada</i>) (1914) Paroles anglaises : Morton Jones Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada</i> (<i>Dominion du Canada</i>) Traduction libre
<i>O Canada! The land our fathers found, How bright the garlands on thy forehead bound! For the sword thine arm hath in battle borne, And hath raise the Cross on high; And the poet's pen find its highest theme Thy simple history. And thy bold hearts, filled with devoted faith, Will guard our homes and our liberty, Will guard our homes and our liberty.</i>	Ô Canada! La terre découverte par nos pères, Ton front est ceint de couronnes lumineuses! Ton bras a porté l'épée dans la bataille, Bien haut, il a élevé la Croix; Le poète puise sa plus belle inspiration Dans ton humble histoire. Et tes cœurs audacieux, comblés de foi sincère, Protégeront nos maisons et notre liberté, Protégeront nos maisons et notre liberté.
<i>Neath Heaven's eye, beside a mighty stream, Great grow thy sons, as they of greatness dream. For the race they spring from is full of pride, And a blessing hails their birth, And the powers on high have prepar'd their place with the great ones of the earth. And the high faith that doth inspire their hearts. Counts their flag's honor as life's greatest worth. Counts their flag's honor as life's greatest worth.</i>	Sous l'œil de Dieu, près d'un fleuve puissant, Tes fils grandissent en noblesse et rêvent de grandeur. Ils descendent d'une race empreinte de fierté, Une bénédiction a acclamé leur naissance, Et les puissances célestes leur réservent une place avec les grands de la terre. Et une foi profonde inspire leurs cœurs. La plus grande valeur de leur vie - l'honneur du drapeau. La plus grande valeur de leur vie - l'honneur du drapeau.
Référence JONES, Morton (1914). <i>O Canada (Dominion of Canada) Chant National</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arr. musical par T. Martin; dans « National Songs of the Allies »; Goderich : The Signal / et dans « Chants Nationaux des Alliés »; Montréal : La Presse JONES, B. Morton (1914). <i>O Canada (Dominion du Canada)</i>; dans « National Songs of the Allies »; Chants Nationaux des Alliés; musique : Calixa Lavallée; R.E. Forsyth	

14_15_Teschemaher_Traduction libre

<i>O Canada !</i> <i>Canadian National Anthem</i> (1914) Paroles anglaises: Edward Teschemacher (1876-1940) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada</i> <i>Hymne national du Canada</i> Traduction libre
<i>O Canada! Our home, our native land, Loyal and free, beneath thy flag we stand! With chains of love thou hast bound us, Thy winds have made us strong, Our eyes have seen thy golden fields, To thee we raise our song! O Canada, our pray'r shall be, God bless and guard thee, keep us true to thee, God bless and guard thee, keep us true, true to thee!</i>	Ô Canada! Notre patrie, notre pays natal, Loyaux et libres, se tenant debout près de ton drapeau! Avec des chaînes d'amour, tu nous as liés, Tes vents nous ont rendus redoutables, Nos yeux ont vu tes prairies couvertes de blé doré, À toi, nous offrons notre chant! Ô Canada, notre prière sera, Que Dieu te bénisse et te protège; préserve notre fidélité envers toi, Que Dieu te bénisse et te protège; préserve notre fidélité envers toi!
<i>O Canada! Beneath thy glowing skies May valiant hearts and faithful souls arise! One faith, one hope, in ev'ry heart, A forward marching state, And present good like glory past Shall make our future great! O Canada, our pray'r shall be, God bless and guard thee, keep us true to thee, God bless and guard thee, keep us true, true to thee!</i>	Ô Canada, sous tes ciels rougeoyants Que les cœurs vaillants et les âmes fidèles s'élèvent! Une foi, un espoir, dans chaque cœur Un État marchant vers l'avant, Et le présent aussi glorieux que le passé Deviendra notre avenir grandiose ! Ô Canada, notre prière sera, Que Dieu te bénisse et te protège; préserve notre fidélité envers toi! Que Dieu te bénisse et te protège; préserve notre fidélité envers toi!
Référence TESCHEMACHER, Edward (1914). <i>O Canada, Canadian National Anthem</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Ernest Newton; London [Angleterre] : The Frederick Harris Company; Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.	

14_16_Watson_Traduction libre

<i>O Canada</i> <i>Lord of the lands, beneath Thy bending skies</i> <i>A Hymn for Canada (1915)</i> Paroles anglaises : Albert D. Watson (1859-1826) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada</i> <i>Seigneur des nations, sous la voûte céleste</i> <i>Un hymne pour le Canada</i> Traduction libre
<i>Lord of the lands, beneath Thy bending skies,</i> <i>On field and flood, where'er our banner flies,</i> <i>Thy people lift their hearts to Thee,</i> <i>Their grateful voices raise:</i> <i>May our Dominion ever be</i> <i>A temple to Thy praise.</i> <i>Thy will alone let all enthrone:</i> <i>Refrain</i> <i>Lord of the lands, make Canada Thine own:</i> <i>Lord of the lands, make Canada Thine own!</i>	Seigneur des nations, sous la voûte céleste, Dans les champs et sur les flots, partout où flotte notre étendard, Ton peuple lève son cœur vers toi, Sa voix te rend hommage : Que notre Dominion soit à jamais Un temple pour te louer. Seule ta volonté peut sacrer : <i>Refrain</i> <i>Seigneur des nations, fais du Canada ton pays :</i> <i>Seigneur des nations, fais du Canada ton pays !</i>
<i>Almighty Love, by Thy mysterious power,</i> <i>In wisdom guide, with faith and freedom dower;</i> <i>Be ours a nation evermore</i> <i>That no oppression blights,</i> <i>Where real justice rules from shore to shore,</i> <i>From Lakes to Northern Lights.</i> <i>May Love alone for wrong atone;</i> <i>Refrain</i> <i>Lord of the lands, make Canada Thine own:</i> <i>Lord of the lands, make Canada Thine own!</i>	Amour tout-puissant, avec ton pouvoir mystérieux Guide par la sagesse, la foi et le douaire de la liberté; À jamais soit pour nous une nation Qu'aucune tyrannie n'opprime, Là où une réelle justice règne d'un océan à l'autre, Des Grands Lacs aux aurores boréales. Que seul l'Amour expie les torts : <i>Refrain</i> <i>Seigneur des nations, fais du Canada ton pays :</i> <i>Seigneur des nations, fais du Canada ton pays !</i>
<i>Lord of the worlds, with strong eternal hand,</i> <i>Hold us in honor, truth, and self-command;</i> <i>The loyal heart, the constant mind,</i> <i>The courage to be true.</i> <i>Our wide-extending Empire bind,</i> <i>And all the earth renew.</i> <i>Thy name be known through every zone;</i> <i>Refrain</i> <i>Lord of the worlds, make all the lands Thine own:</i> <i>Lord of the worlds, make all the lands Thine own!</i>	Seigneur de l'Univers, avec la fermeté d'une main éternelle, Tiens-nous dans l'honneur, la vérité, et la maîtrise de soi; Le cœur fidèle, l'esprit immuable, Le courage d'être vrai. Uni dans la vaste étendue de l'Empire, Et toute la terre renaît. Que ton nom soit connu à travers le monde; <i>Refrain</i> <i>Seigneur de l'univers, que toutes les nations</i> <i>t'appartiennent :</i> <i>Seigneur de l'univers, que toutes les nations</i>

	<i>t'appartiennent !</i>
*Version modifiée pour une utilisation à l'extérieur du Canada : <i>Lord of the lands, beneath Thy bending skies, On field and flood, where'er our banner flies, Thy people lift their hearts to Thee, Their grateful voices raise: *May e'er this thankful country be A temple to Thy praise. Thy will alone let all enthroned;</i> <i>Refrain</i> <i>*Lord of the lands, make all our hearts Thine own: *Lord of the lands, make all our hearts Thine own!</i> <i>Almighty Love, by Thy mysterious power, In wisdom guide, with faith and freedom dower; Be ours a nation evermore That no oppression blights, Where justice rules from shore to shore, *From lakes to mountain heights. May love alone for wrong atone;</i> <i>Refrain</i> <i>*Lord of the lands, make all our hearts Thine own: *Lord of the lands, make all our hearts Thine own!</i> <i>Lord of the worlds, with strong eternal hand, Hold us in honor, truth and self-command; The loyal heart, the constant mind, The courage to be true, Our wide extending empire bind, And all the earth renew. Thy name be known through every zone;</i> <i>Refrain</i> <i>Lord of the worlds, make all the lands Thine own: Lord of the worlds, make all the lands Thine own!</i>	Seigneur des nations, sous la voûte céleste, Dans les champs ou sur les flots, partout où flotte notre étendard, Ton peuple lève son cœur vers toi, Sa voix te rend hommage : <i>*Que ce pays reconnaissant soit à jamais Un temple pour te louer. Seule ta volonté peut sacrer;</i> <i>Refrain</i> <i>*Seigneur des nations, que tous les cœurs t'appartiennent : *Seigneur de l'univers, que tous les cœurs t'appartiennent !</i> Amour tout-puissant, avec ton pouvoir mystérieux, Guide par la sagesse, la foi et le douaire de la liberté; À jamais soit pour nous une nation Qu'aucune tyrannie n'opprime, Là où une réelle justice règne d'un océan à l'autre, <i>*Des lacs aux sommets des montagnes. Que seul l'amour expie les torts;</i> <i>Refrain</i> <i>*Seigneur des nations, que tous nos cœurs t'appartiennent : *Seigneur des nations, que tous nos cœurs t'appartiennent!</i> Seigneur de l'Univers, avec la fermeté d'une main éternelle, Tiens-nous dans l'honneur, la vérité, et la maîtrise de soi; Le cœur fidèle, l'esprit immuable, Le courage d'être vrai, Uni dans la vaste étendue de l'Empire, Et toute la terre renaît. Que ton nom soit connu à travers le monde; <i>Refrain</i> <i>Seigneur de l'univers, que toutes les nations t'appartiennent : Seigneur de l'univers, que toutes les nations</i>

	<i>t'appartiennent !</i>
Références WATSON, Albert D. (1915). <i>O Canada, Lord of the Land</i>; musique Calixa Lavallée; Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited. WATSON, Albert D. (1915). <i>A Hymn for Canada</i>; paroles publiées dans le « Canadian Medical Association Journal » 16 août 1926, page 989. WATSON, Albert D. (1915). <i>O Canada. A Canadian National Hymn</i>; musique Calixa Lavallée; Toronto : Toronto Globe [note : This hymn has been published in the new Methodist Hymnal, and will appear also in the Hymnal of the Presbyterian Church]. [La version de Watson, <i>Lord of the Lands</i>, juxtaposée à la musique du Chant national de Calixa Lavallée, a été publiée dans près de dix-huit livres de cantiques religieux parus entre 1917 et 1993. Elle se retrouve dans divers recueils utilisés par les dénominations religieuses suivantes : l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église protestante, l'Église d'Angleterre au Canada, l'Église presbytérienne, l'Église évangéliste, l'Église unie du Canada, etc.]	

14_17_Taylor_Traduction libre

<i>O Canada!</i> <i>Canadian national anthem</i> (1915) Paroles anglaises : Helen Taylor (1876-1943) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada!</i> <i>Un hymne national canadien</i> Traduction libre
<i>O Canada, thou land of noble name, Thy brow is crowned with golden leaves of fame, Thine arm so great and glorious Both sword and cross doth bear, Thine annals all victorious Thy gallant deeds declare. Thy faith divine, thy courage bold Shall guard our homes, our sacred rights uphold. Shall guard our homes, our sacred rights uphold.</i>	Ô Canada, pays au noble nom, Ta renommée couronne ton front de feuilles d'or, Ton bras si fort et glorieux A porté à la fois l'épée et la croix, Dans tes annales, tous les actes De ta célèbre histoire, sont attestés. Ta foi divine, ton courage hardi Protégeront nos foyers, défendront nos droits sacrés. Protégeront nos foyers, défendront nos droits sacrés.
<i>O Canada, thrice blest on every side, Thy sons shall spread thy glory far and wide, Their hope and high endeavour, Enriched from heaven above, Shall still protect for ever The Motherland they love. Their faith divine, their courage bold Shall guard her homes, her sacred rights uphold. Shall guard her homes, her sacred rights uphold.</i>	Ô Canada, trois fois bénis de toute part, Tes fils répandront ta gloire au loin et partout, Leur espoir et leur effort élevés, Soutenus par les cieux, Encore et à jamais devront protéger La mère patrie qu'ils aiment. Leur foi divine, leur courage hardi Protégeront ses foyers, défendront ses droits sacrés. Protégeront ses foyers, défendront ses droits sacrés.
<i>O sacred love of altar and of throne, Breathe in our hearts till truth shall reign alone, Till wrath and wrong shall perish, And faith and peace abide, And all the hopes we cherish Shall prove our country's pride, Our fathers' song once more we sing, Our battle-cry of old "For Christ and King!" Our battle-cry of old "For Christ and King!"</i>	Ô amour sacré de l'autel et du trône, Inspire dans nos cœurs le règne de la seule vérité Jusqu'à ce que la colère et le mal périclent, Et que la foi et la paix soient honorées, Et tous les espoirs que nous chérissons Confirmeront la fierté de notre pays, Une fois de plus, nous chanterons la chanson de nos pères, Le cri de guerre de nos anciens « Pour le Christ et le Roi ! » Le cri de guerre de nos anciens « Pour le Christ et le Roi ! »
Références : TAYLOR, Helen (1915). <i>O Canada! Canadian national anthem</i>; musique Calixa Lavallée; (arr. musical : H. M. Higgs) ; dans : « Canadian corps fall championship athletic meet : held in France, 1917; pages 10-11, London : Jordon-Gaskell, 1917 ». TAYLOR, Helen (1915). <i>O Canada! Canadian national anthem</i>; musique Calixa Lavallée; (arr. musical :	H. M. Higgs); paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; London, New York, Toronto, Melbourne; Chappell & Co Ltd. [TAYLOR, Helen (1915)]. <i>O Canada!</i> « Hymn Sung in St. Paul's Cathedral », London, England, May 10th, 1915, at the Memorial Service for the Canadians soldiers fallen in battle; [Feuillet sans musique].

14_18_Clarke_traduction libre

<i>O Canada! Beloved Native Land</i> (1919) Paroles anglaises : Violet Alice Clarke (s. d.) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada ! Pays natal bien-aimé</i> Traduction libre
<i>O Canada! beloved native land, Strong 'neath thy flag Thy patriot children stand. Britannia's scion whose royal brow With maple leaf is twin'd; Behold, three seas her broad rich soils With azure waters bind. Dear Motherland, loyal to Thee. May all thy sons and daughters ever be. May all thy sons and daughters ever be.</i>	Ô Canada ! Pays natal bien-aimé, Tes enfants patriotiques saluent ton drapeau et ta puissance. Descendants britanniques, leur front royal Est tressé de feuilles d'érable; Contemple, les trois mers, la richesse de ses vastes sols Qui se marient avec les eaux bleu azur. Chère mère patrie, que tes fils et tes filles À jamais te soient fidèles. À jamais te soient fidèles.
<i>O Canada! Our father's land and ours. Proud wave thy fields With golden grain and flowers. Thy clear blue skies the sun reflect O'er fruitful plain and hills; Thy clouds refresh with rains the earth And swell thy lakes and rills. Land of the brave! Land of the free! "Right". Be thy watch word, "peace and liberty".</i>	Ô Canada! Notre pays et celui de nos ancêtres. Tes champs ondulent de fierté Avec ses céréales d'or et ses fleurs. Tes ciels bleus et clairs qu'un soleil illumine Sur ses plaines et ses collines fécondes; Avec ses pluies, les nuages rafraîchissent la terre Et gonflent tes lacs et les ruisseaux. Pays des braves ! Pays de la liberté ! Adopte comme devise : « la justice, la paix et la liberté ».
<i>Lord God of Hosts, 'neath whose almighty sway Nations rise and fall, For Canada we pray. Thy laws of truth her bulwark be, Thy cross, her shield and crown; Justice, her sword; valour, her strength; Her nation's meed, renown. Swell loud the shout, long let it ring, God save our Canada, God save the King.</i>	Seigneur Dieu des armées, sous l'emprise des tout-puissants Les nations s'élèvent et s'effondrent, Pour le Canada, nous prions. Tes lois de vérité sont ton rempart, Ta croix, ton bouclier et ta couronne; La justice, ton épée; ton courage, ta force; La célébrité, la récompense de la nation. Chante fort le cri, laissez-le résonner, Dieu protège notre Canada, Dieu sauve le Roi.
Référence CLARKE, Violet Alice (1919). <i>O Canada! Beloved Native Land</i>; musique : Calixa Lavallée; dans « The vision of democracy, and other poems » , Toronto : The Ryerson Press.	

14_19_Boulton_traduction libre

<i>O Canada</i> (1923) Paroles anglaises : Sir Harold Boulton (1859-1935) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	<i>Ô Canada</i> Traduction libre
<i>O Canada! The homeland we adore, God give us grace to love thee more and more! From our Eastern sea to our Western sea, From the Border to the Pole, How wonderful in majesty The realm thy sons control! We stand for thee, faithful and free, What e'er our birth, Canadians heart and soul.</i>	Ô Canada! La patrie que nous adorons, Dieu donne-nous la grâce de l'aimer de plus en plus ! De l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, De la frontière jusqu'au pôle Nord, Quelle merveille majestueuse, Le royaume que tes fils dominent ! Nous sommes prêts pour toi, fidèles et libres, Peu importe nos origines, Canadiens dans le cœur et l'âme.
<i>All hail to you, brave gentlemen of France! First, cross in hand, your banners to advance; Till the island breed from Britain came To strive for the selfsame goal, And now they know one flag, one name, And one harmonious whole, One brother band linked hand in hand What e'er their birth, Canadians heart and soul.</i>	Nous vous saluons braves gentilshommes de France ! Les premiers, croix à la main, vos bannières pour découvrir; Jusqu'à l'arrivée des insulaires britanniques Qui aspiraient au même but, Désormais, tous reconnaissent un seul drapeau, un seul nom, En un tout harmonieux, Une bande de frères liée main dans la main Peu importe leurs origines, Canadiens dans le cœur et l'âme.
<i>Giants of the West our mighty mountains stand, Whose fruitful flanks toward sunny seas expand, Our wheatlands up to the silver North Their golden billows roll; Dominions vast new wealth bring forth Of forest, ore and coal. May we be wise these gifts to prize— What e'er our birth, Canadians heart and soul.</i>	Tels des géants, se dressent à l'Ouest des montagnes puissantes, Dont les flancs féconds s'élargissent vers les mers ensoleillées; Nos terres de blé jusqu'au Nord argenté Leurs nuages d'or roulent; La vaste et nouvelle richesse du Dominion apporte De la forêt, du minerai et du charbon. Pussions-nous être sages et priser ces dons - Peu importe nos origines, Canadiens dans le cœur et l'âme.
O Canada! What must thy future hold, When those to come thy scroll of fate unfold? Then welcome to thy sons to be, Who in those ranks enrol, Where loyalty and liberty Ten thousand miles patrol. From sea to sea the password shall be — “What e'er our birth, Canadians heart and soul?”	Ô Canada! Quel sort te réserve ton avenir, Quand d'autres viendront s'inscrire sur le parchemin de ton destin? Alors, souhaite la bienvenue à tes fils adoptifs, Qui, dans tes rangs s'enrôleront Où la loyauté et la liberté Protègent un territoire d'une dizaine de milliers de milles. D'un océan à l'autre, la devise doit être —

	« Peu importe nos origines, Canadiens dans le cœur et l'âme. »
Référence BOULTON, Harold Sir (1923). <i>O Canada</i> , « Song from our National Songs »; musique Calixa Lavallée; harmonisation pour 4 voix : Arthur Somervell; London: J.B. Cramer, New York : Chappell & Co Ltd.	

14_20_Buchan_traduction libre

<i>O Canada</i> (1909)	<i>Ô Canada</i>
Paroles anglaises : Lawrence Buchan (1847-1909) Musique : Calixa Lavallée (1841-1891)	Traduction libre
<i>O Canada, our heritage, our love, Thy worth we praise all other lands above. From sea to sea throughout their length From Pole to borderland, At Britain's side, whate'er betide, Unflinchingly we'll stand With hearts we sing, "God save the King", "Guide thou one Empire wide," do we implore, "And prosper Canada from shore to shore."</i>	Ô Canada, notre héritage, notre amour, Nous louons ta valeur dépassant celle de toutes autres nations. D'un océan à l'autre sur toute ton étendue Du pôle Nord aux frontières, Aux côtés de la Grande-Bretagne, quoiqu'il arrive, Indéfectibles nous nous lèverons Avec cœur, nous chantons « Dieu sauve le roi », Nous implorons « guide le vaste Empire », « Et que le Canada prospère d'une rive à l'autre. »
Références BUCHAN, Lawrence, bgén (1909). <i>O Canada</i> ; musique Calixa Lavallée; dans un feuillet intitulé « A Verse Synchronized to Calixa Lavallee's Inspiring Air»; Vancouver : The Canadian Club BUCHAN, Lawrence, bgén (1912). <i>O Canada</i> ; musique Calixa Lavallée; arr. musical pour 4 voix Albert Ham; London : Novello & Company, Limited BUCHAN, Lawrence, bgén (1928). <i>O Canada</i> ;	

musique Calixa Lavallée; arr. musical Fred R. Weaver; Vancouver : Kiwanis Edition, Fred R. Weaver Music Co. BUCHAN, Lawrence, bgén (1939). <i>O Canada, our heritage, our love</i>; musique Calixa Lavallée; dans « The Book of Common Praise, Hymn Book of the Church of England in Canada » (révisé 1938); Toronto: Oxford University Press	
---	--

14_21_Garvin_ Traduction libre

<i>O Canada</i> (1930)	<i>Ô Canada</i>
Paroles anglaises: John William Garvin (1859-1934) Musique : Calixa Lavallée (1842-1891)	Traduction libre
(1st stanza) <i>O Canada, our fair ancestral land! Crowning thy brow soft glows a starry band. Thy loyal arm the sword can wield, The cross it bears on high: Thy deeds of valour are a shield To guard and glorify. By faith imbued with guiding lights, Thy valour guards our hearths and all our rights.</i>	Ô Canada, notre belle terre ancestrale! Un ruban étoilé couronne ton doux front. Ton bras fidèle sait porter l'épée, Bien haut, il porte la croix: Tes actes de bravoure sont un bouclier Pour défendre et glorifier. Par ta foi imprégnée des lumières qui guident, Ta valeur protège nos foyers et tous nos droits.
(4th stanza) <i>O sacred love of altar and of throne! Fill our hearts with thy immortal tone. With foreign nations peace prevail And law and justice guide. As brothers, all our people hail And comradeship abide. O Canada! Repeat and sing Our fathers' victory call: "For Christ and King!"</i>	Ô amour sacré de l'autel et du trône ! Remplis nos cœurs de ton souffle immortel. Que la paix s'impose avec les nations étrangères Et la loi et la justice nous accompagnent. Comme frères, tout notre peuple acclame Et respecte la solidarité, Ô Canada! Répète et chante Le cri victorieux de nos pères : « Pour le Christ et le Roi ! »
Référence GARVIN, John William (1930). <i>O Canada! A national song for every Canadian</i>; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arr.musical Ernest MacMillan; Toronto: Whaley, Royce & Co.	Note : <i>That this national song may be acceptable to all races and creeds in the Dominion, it is permissible, when preferred, to substitute 'flag' for 'cross' in the first stanza (translation) and 'God' for 'Christ' in the last.</i>

Annexe C – Liste des traductions libres (sélection des 21 auteurs)

14_01 RICHARDSON, Thomas Bedford, Dr (1906). *O Canada! Our Fathers' Land of Old/O Canada! (Terre de nos aïeux) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical T.B. Richardson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

14_02 ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Home Journal / The Canadian Woman's Magazine Publishing Co. Limited [publié au moins à deux reprises].

14_02 ACTON, James, J.G. (1907). *O Canada! Beloved Fatherland/O Canada, Terre de nos Aïeux, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome, Toronto : The Nordheimer Piano and Music Co. Limited.

Ibid ACTON, James (1907). *O Canada, Beloved Fatherland, Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : The Canadian Home Journal [juillet 1912 : nouvelle publication, mais même reproduction de 1907].

14_03 WEIR : En raison des changements apportés aux diverses versions publiées nous reproduisons l'essentiel des éditions de Weir

14_03 Weir, Robert Stanley, Hon. (1908). *O Canada! (« That True North » –Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer, Montréal : The Delmar Music Co. [« thou dost in us command »].

14_03 WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada! (« That True North » – Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation R. Stanley Weir, Montréal : J.E. Turcot [« in all thy sons command »].

14_03 WEIR, Robert Stanley, Hon. (1914). *O Canada! (« That True North » – Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation G.A. Grant Schaefer, Montréal : The Delmar Music Co. [« in all thy sons command »].

14_03 WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation Robert Stanley Weir, Montréal : J.E. Turcot [« in all thy sons command »], [ajout d'une quatrième strophe à caractère religieux].

14_03 WEIR, Robert Stanley, Hon. (1924). *O Canada! A national Song for the Dominion*; mélodie : Calixa Lavallée; harmonisation : Robert Stanley Weir, [Toronto?] : The Maple Leaf [« in all thy sons command »] [ajout d'une quatrième strophe à caractère religieux].

14_04 NEIDLINGER, William Harold (1908). *O Canada! A National Hymn*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical W.H. Neidlinger, Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

14_05 BALFOUR, Grant (1909). *O Canada!*; mélodie Calixa Lavallée; harmonisation M.M. Stevenson; Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

14_06 BOYD, John (1909). *O Canada!*; musique Calixa Lavallée; Toronto : Canadian Magazine, Toronto Mail and Empire [publication 3 juillet 1909].

14_07 BRIDLE Augustus (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; mélodie Calixa Lavallée; arrangement musical J. Christopher Marks, Winnipeg, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

14_08 CAMPBELL, Wilfred (1909). *O Canada! Beloved Country/O Canada (Terre de nos aïeux) Chant national*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Toronto : A.H. Goetting.

14_09 GILLESPIE, Geo. A.S. (1909). *O Canada « The land Thou gavest unto our fathers »/O Canada « Terre de nos aïeux »*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, Ottawa : The McKechnie Music Co.

14_10 HOLLAND, George Clark (1909). *O Canada « Our Own Dear Favored Land » National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay, Ottawa : The McKechnie Music Co.

14_10 (b) HOLLAND, George Clark (1909). *O Canada [« my country vast and free »]*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; harmonisation Amédée Tremblay, Ottawa : The McKechnie Music Co. [publié dans Songs of Service : for use in assemblies of older boys and girls; hymn n° 118, pages 190 à 192].

14_11 TODD, Robert (1909). *O Canada! National Song (« That True North » – Tennyson)*; mélodie Calixa Lavallée, Toronto : A. Cox & Co.

14_12 McCULLOCH, Mercy Emma (1910). *O Canada! Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; harmonisation et arrangement musical Edward Broome, Toronto : The Anglo-Canadian Music Publishers' Association Limited.

[14_13 PAYMENT, Léon Eugène Odilon (1912). *O Canada, Beloved Fatherland! A National Song*; musique Calixa Lavallée, Ottawa : The McKechnie Music Co.]

14_14 JONES, Morton (1914). *O Canada (Dominion of Canada) Chant National*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée, arrangement par T. Martin, Montréal : La Presse, Goderich : The Signal.

14_15 TESCHEMACHER, Edward (1914). *O Canada, Canadian National Anthem*; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Emerson James, Toronto : London [Angleterre] : The Frederick Harris Company, Toronto : The Hawkes & Harris Music Co.

14_16 **Watson : en raison des nombreuses variations et versions, nous traduisons l'une des versions**

14_16 WATSON, Albert D. (1915). *O Canada, Lord of the Land*; musique Calixa Lavallée, Toronto : Whaley, Royce & Co. Limited.

14_16 WATSON, Albert D. (1915). *A Hymn for Canada*; paroles publiées dans le « Canadian Medical Association Journal », 16 août 1926, p. 989.

14_16 WATSON, Albert D. (1915). *O Canada. A Canadian National Hymn*; musique Calixa Lavallée, Toronto : Toronto Globe [note : This hymn has been published in the new Methodist Hymnal, and will appear also in the Hymnal of the Presbyterian Church].

14_17 TAYLOR, Helen (1915). *O Canada! Canadian National Anthem*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical H.M. Higgs, London [Ontario] : Chappell & Co. Limited.

14_18 CLARKE, Violet Alice (1919). *O Canada! Beloved Native Land*; musique Calixa Lavallée, dans « The Vision of Democracy and Other Poems », Toronto : The Ryerson Press.

14_19 BOULTON, Harold, Sir (1923). *O Canada*; musique Calixa Lavallée; harmonisation Arthur Somervell, London W.I., New York : J.B. Cramer & Co. Limited.

14_20 BUCHAN, Brig. Gén. Lawrence (1909). *O Canada*; musique Calixa Lavallée, arrangement musical Fred R. Weaver, Vancouver :publié dans Fred R. Weaver Music Co.

14_21 GARVIN, John William (1930). *O Canada! A National Song for Every Canadian*; paroles françaises Adolphe-Basile Routhier; musique Calixa Lavallée; arrangement musical Ernest MacMillan, Toronto : Whaley, & Royce Limited.

Annexe D — « The Maple Leaf For Ever »

Nous présentons un complément d'information⁵⁹⁹ au sujet du chant patriotique Canadien anglais « *The Maple Leaf For Ever* », composé par Alexander Muir (paroles et musique) en octobre 1867, l'année de la Confédération. Pendant plusieurs générations, il a été, avec « *God Save the King* », l'hymne national du Canada anglais. Au cours d'une longue période, le chant de Muir correspondait à la lecture que les Canadiens anglais se faisaient de leur histoire. Toutefois, à cause de son empreinte coloniale britannique [et de son unilinguisme] les Canadiens français l'ont boudé. À mesure que l'*Ô Canada ! Terre de nos aïeux* gagnait en popularité comme hymne national, l'intérêt des Canadiens anglais pour « *The Maple Leaf Forever* » s'est étiolé. Deux artistes canadiens-anglais ont cependant tenté de le ramener à l'avant-scène lors de prestations publiques : Anne Murray en 1999 et Michael Bublé en 2010. Auparavant, en 1997, la radio de la CBC avait organisé un concours visant à produire des paroles plus inclusives en utilisant la mélodie de Muir. Un autre concours pour des paroles d'hymne national? Voilà du déjà vu. Same old same old...

Origines

Muir avait soumis cette chanson dans un concours de poèmes patriotiques de la Société calédonienne de Montréal. Son texte inspiré de la feuille d'érable, l'emblème du Canada, avait remporté la deuxième place. Par la suite, le parolier a composé lui-même la musique pour accompagner les paroles.

Contexte

La chanson célébrait surtout les victoires de l'armée britannique au Canada et la manière dont elles avaient unifié le pays. La première strophe faisait référence à la bataille des plaines d'Abraham et la conquête de Québec par James Wolfe durant la guerre de Sept Ans. En unifiant des emblèmes floraux de l'Écosse (le chardon), de l'Irlande (le trèfle) et de l'Angleterre (la rose),

⁵⁹⁹ Cette annexe tire ses informations d'un article publié dans l'*Encyclopédie canadienne*. [En ligne] : <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/the-maple-leaf-for-ever/>

ce chant patriotique se voulait un signe de loyauté et d'allégeance des ancêtres anglophones du Canada envers la mère patrie britannique. La deuxième strophe rappelait les victoires gagnées par les Britanniques lors des batailles de Queenston Heights et de Lundy's Lane durant la guerre de 1812.

Révisions

Les paroles de la chanson ont été révisées plusieurs fois par Alexander Muir. Pour tenter de faire adhérer les Canadiens français à sa chanson, il a changé la phrase « *The thistle, shamrock, rose entwine the Maple Leaf* » pour insérer un mot, le lys : « *The lily, thistle, shamrock, rose* ». Aucune traduction française de cette chanson ne sera produite.

Dans un livre intitulé *Choix de chansons*, le poème « Salut, ô ma belle patrie », d'Octave Crémazie un éditeur a utilisé l'air composé par Muir pour accompagner le poème rédigé en 1852⁶⁰⁰. On retrouve, avec le poème de Crémazie, le problème inverse de celui présenté dans ce travail. Une traduction du poème de Muir était impossible, car il aurait célébré Wolfe en français, Wolfe dont le souvenir des exactions le long du Saint-Laurent durant la guerre de Sept Ans n'avait rien de réjouissant. La Conquête représentait une charnière qui séparait (mais unissait inversement à la fois) le Canada français et le Canada anglais dans ce qui était digne d'être célébré dans un hymne. Il fallait donc le poème nouveau de Crémazie (et non une traduction), car les lectures des deux romans nationaux différaient frontalement.

Paroles : « *The Maple Leaf For Ever* »

*In Days of yore, / From Britain's shore / Wolfe the dauntless hero came / And planted
firm Britannia's flag / On Canada's fair domain. / Here may it wave, / Our boast, our
pride / And joined in love together, / The thistle, shamrock, rose entwined, / The Maple
Leaf Forever! [REFRAIN]*

*The Maple Leaf / Our Emblem Dear, / The Maple Leaf Forever. God save our Queen and
heaven bless, / The Maple Leaf Forever. / At Queenston Heights and Lundy's Lane/Our
brave fathers side by side / For freedom's home and loved ones dear, / Firmly stood and
nobly died. / And so their rights which they maintained, / We swear to yield them never. /
Our watchword ever more shall be / The Maple Leaf Forever! [REFRAIN]*

⁶⁰⁰ (Source : *Historica –Encyclopédie canadienne*)

*Our fair Dominion now extends / From Cape Race to Nootka Sound / May peace forever
be our lot / And plenty a store abound / And may those ties of love be ours / Which
discord cannot sever/And flourish green for freedom's home / The Maple Leaf Forever!*
[REFRAIN]

*Long may it wave, and grace our own, / Blue skies and stormy weather, / Within my
heart, above my home, / The Maple Leaf forever! / From East and West, our heroes came,
/ Through icyfields and frozen bays, / Who conquered fear, and cold, and hate, / And
their ancient wisdom says: / Protect the weak, defend your rights, / And build this land
together, / Above which shine the Northern Lights, / And the Maple Leaf Forever!*
[REFRAIN]

*Oh, Maple Leaf around the world, / You speak as you rise high above, / Of courage,
peace and quiet strength, / Of the Canada I love./Remind us all our union bound, / By ties
we cannot sever, / Bright flag revered on every ground, / The Maple Leaf Forever!*
[REFRAIN]

Paroles : « Salut, ô ma belle patrie »⁶⁰¹

Salut, Ô ma belle patrie! / Salut, ô bords du Saint-Laurent; / Terre que l'étranger envie, /
Et qu'il regrette en la quittant. / Heureux qui peut passer sa vie, / Toujours fidèle à te
service; / Et dans tes bras, mère chérie, / Peut rendre son dernier soupir.

Calme quand la tempête gronde / Sur la terre de nos aïeux, / Loin des périls de l'Ancien
Monde / Tu gardes leurs dons glorieux. / Conserve bien dans ta mémoire / Le souvenir de
leurs bienfaits, / Et que le culte de leur gloire / De ton cœur ne sorte jamais

J'ai vu le ciel de l'Italie, / Rome et ses palais enchaînés, / J'ai vu notre mère-patrie, / La
noble France et ses beautés; / En saluant chaque contrée / Je me disais au fond du cœur : /
Chez nous la vie est moins dorée, / Mais on y trouve le bonheur.

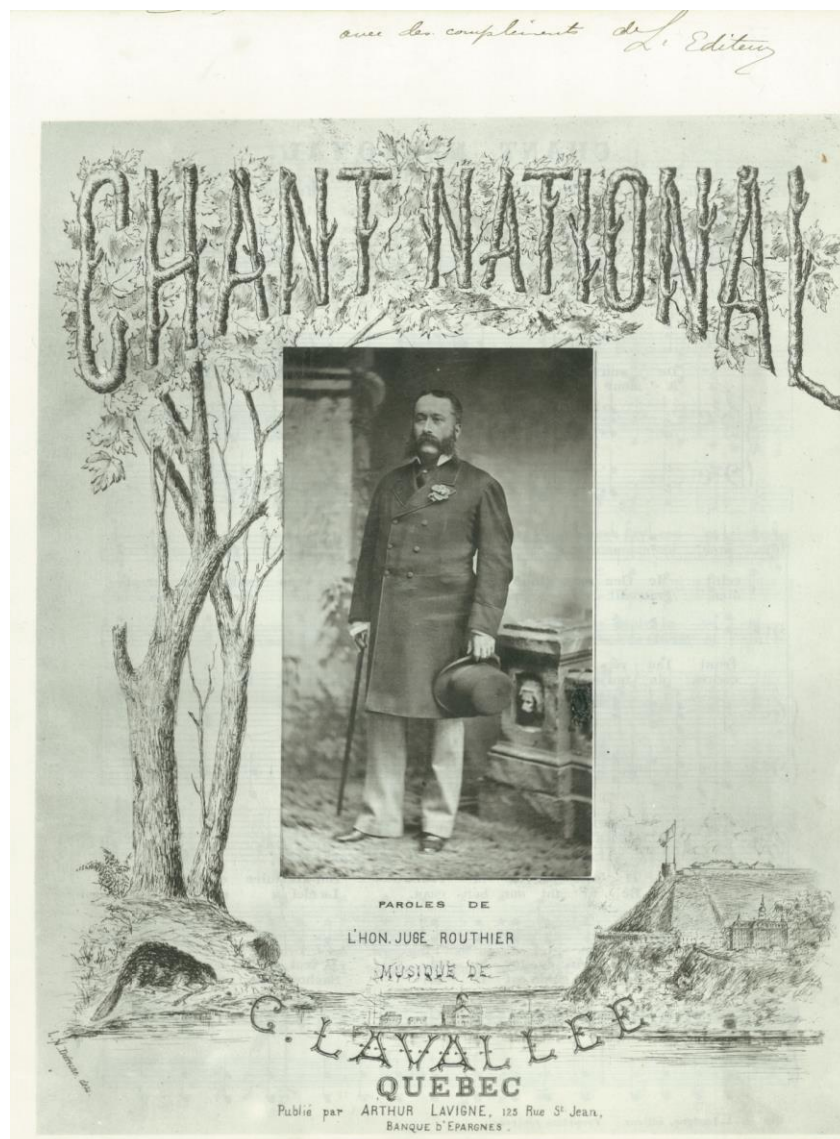
O Canada! Quand sur la rive / Ton heureux fils est de retour, / Rempli d'une ivresse plus
vive, / Son cœur répète avec amour:/Heureux qui peut passer sa vie, / Toujours à te
servir / Et dans tes bras, mère chérie, / Peut rendre son dernier soupir.

⁶⁰¹ Ces quatre strophes ont été tirées de « La littérature canadienne de 1850 à 1860 » (31 décembre 1864). Publié par la direction du « Foyer Canadien », Tome II, Québec : G.et G. E. Desbarats, Imprimeurs-éditeurs, 394 pages, voir à la p. 20. [Livre numérique gratuit en ligne] :
https://books.google.ca/books?id=5aeWZ45vRIC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q=O%20salut%20ma%20belle%20patrie&f=false

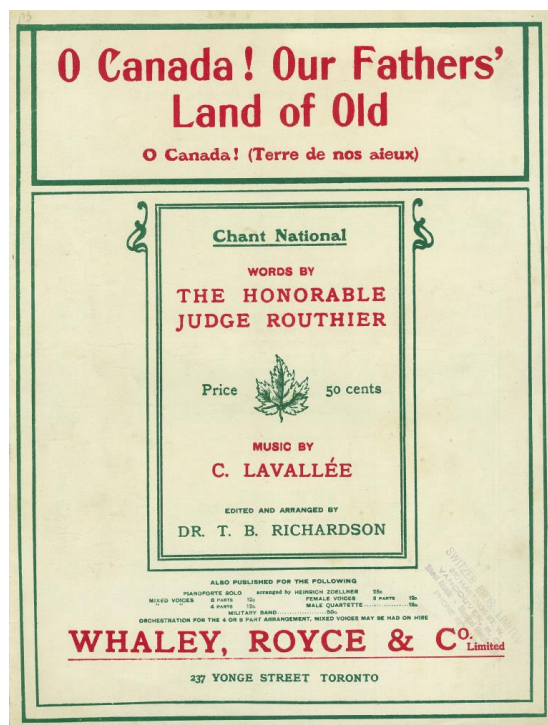
Annexe E – Paratextes

Sélection de pages couvertures de traductions ou d'adaptations du *Chant national, Ô Canada! Terre de nos aïeux* selon l'ordre chronologique de leur publication.

1. (1880) **ROUTHIER**, Adolphe-Basile : copie originale du *Chant national : Ô Canada! Terre de nos aïeux*.



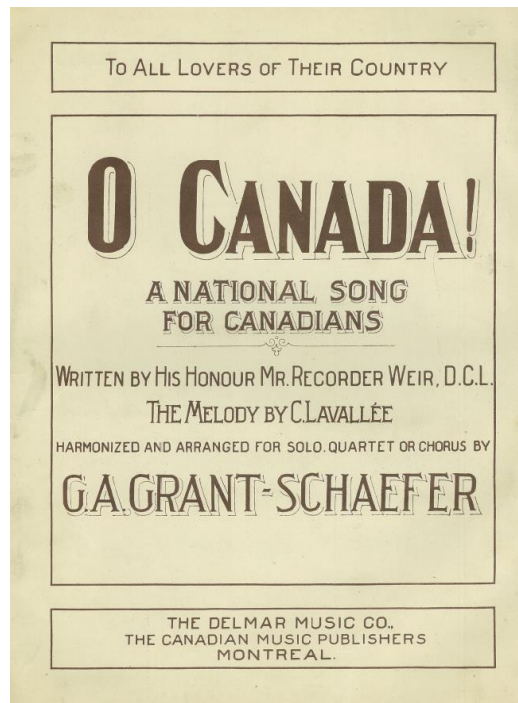
2. (1906) **RICHARDSON**, Thomas Bedford : première traduction canadienne-anglaise : *O Canada! Our Fathers' Land of Old*.



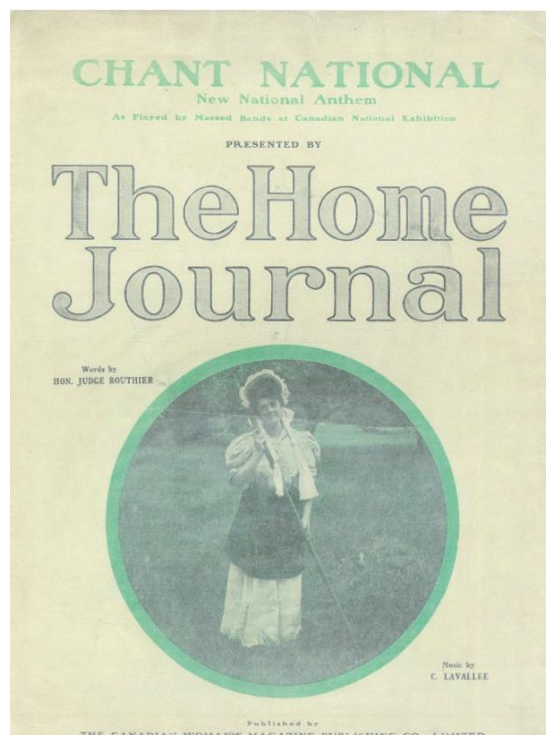
3. (1907) **ACTON**, James : *O Canada! Beloved Fatherland*.



4. (1908) **WEIR**, Robert Stanley : *O Canada! A National Song for Canadians*. [thus]



5. (1909) **ACTON**, James : *O Canada, my Country, my Love!*



6. (1909) BRIDLE, Augustus : *O Canada! An English Version.*

"O CANADA!" *An English Version*



O Canada! thy voice goes o'er the sea,
Home of the brave, and land of liberty:
In their barques of old, by the fog and
foam,
Thy sea-men crossed the wave:
On crest and crag they flung the flag,
For the right, and the free, and the
brave.

From shore to sea, by field and
foam,
This glorious land be ours where'er
we may roam:
O land of liberty, the sea-man's
home!

O Canada! by camp and smoke and tree,
Stern voyageurs went forth for love of
thee;
Thy rivers bold they tracked of old
Thro' forest, flood and foam:
O'er seas of land, by mountains grand,
They reared the North-man's home.

From shore to sea, by field and
foam,
God save this land! we pray
where'er we may roam:
O land of liberty, the North-
man's home!

7. (1909) CAMPBELL, Wilfred : *O Canada! Beloved Country.*

O CANADA!
Beloved Country

O CANADA! (TERRE DE NOS AÎEUX)

Chant National

WORDS BY
The Hon. Judge Routhier

ENGLISH VERSION BY
WILFRED CAMPBELL

MUSIC BY
C. LAVALLÉE

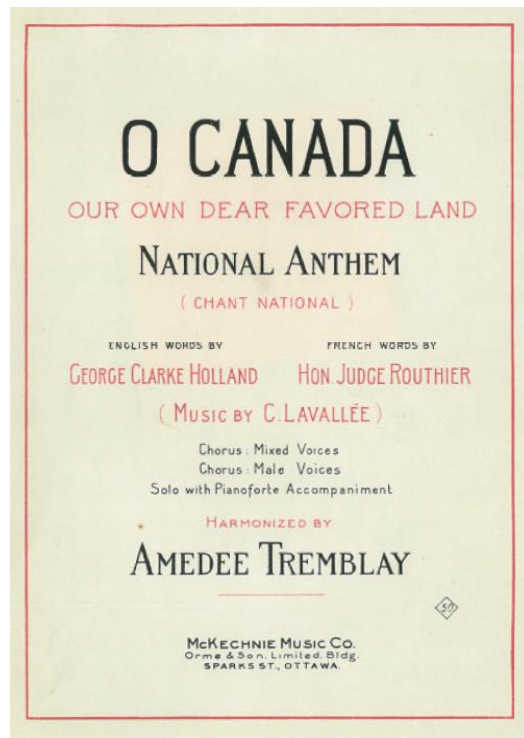
ARRANGED AND EDITED BY
A. L.

SOLE SELLING AGENTS
A. H. GOETTING
141 YONGE ST., TORONTO, CANADA

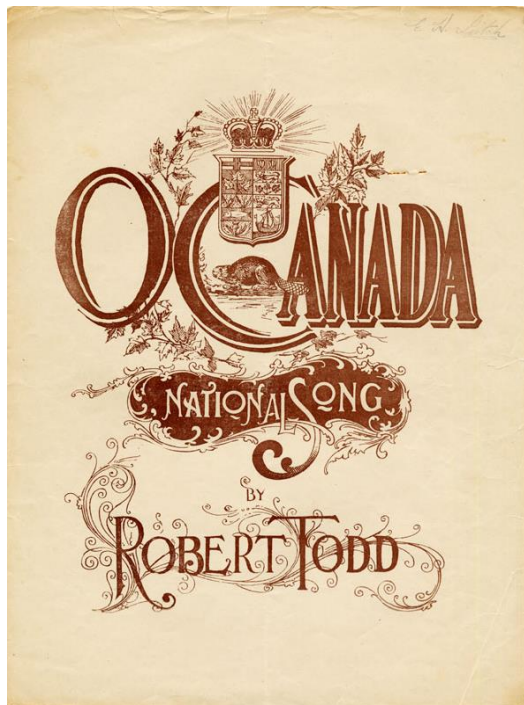
NEW YORK CITY
415 N. 5TH ST.
CHICAGO, ILL.
200 N. LAUREL AVE.

BOSTON, MASS.
100 WASHINGTON ST.
SPRINGFIELD, MASS.
75 BRIDGE ST.

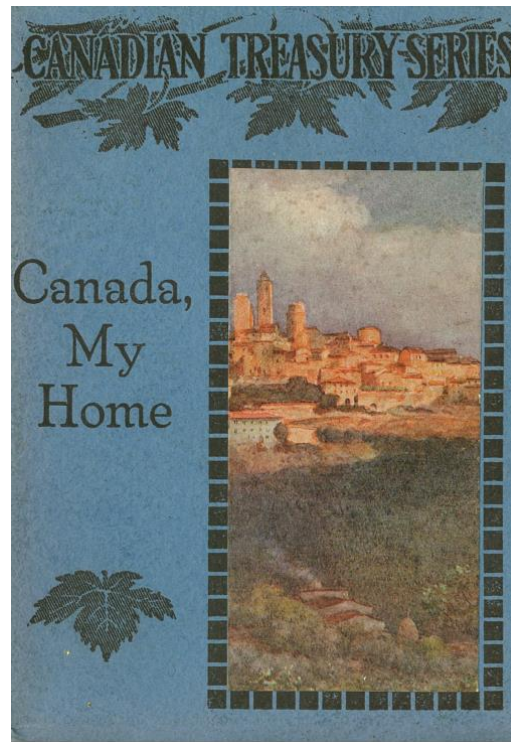
8. (1909) HOLLAND, George Clarke : *O Canada, Our Own Dear Favored Land.*



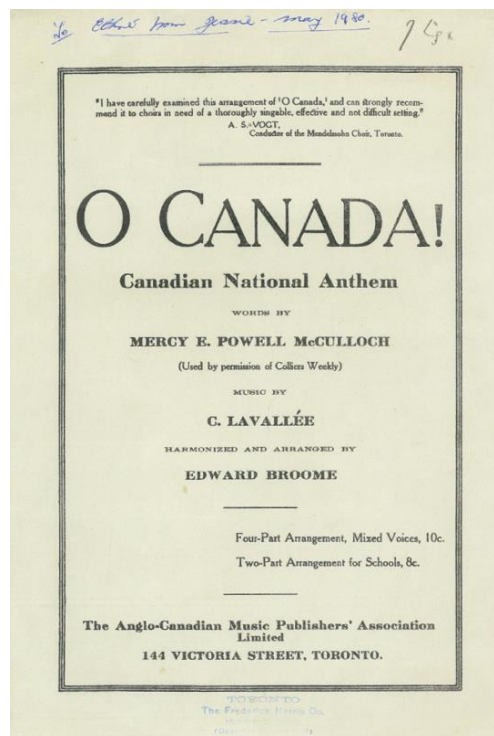
9. (1909) TODD, Robert : *O Canada, National Song.*



10. (1910) **BALFOUR**, Grant : *Canada, Dominion of the North* (4 pages publiées dans *Canada my Home*)



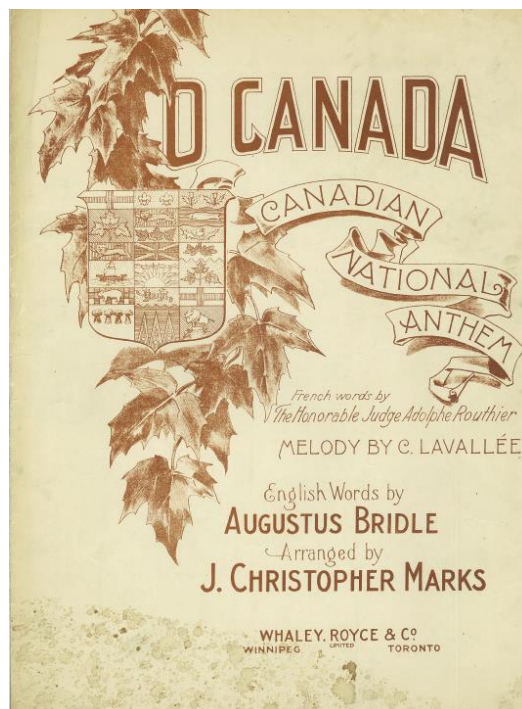
11. (1910) **McCULLOCH**, Mercy E. Powell : *O Canada! Canadian National Anthem* (lauréate du concours *Collier's*).



12. (1912) PAYMENT, Léon Eugene Odilon : *O Canada, Beloved Fatherland! A National Song*



13. (1914) BRIDLE, Augustus : *O Canada, Canadian National Anthem* (2^e version).



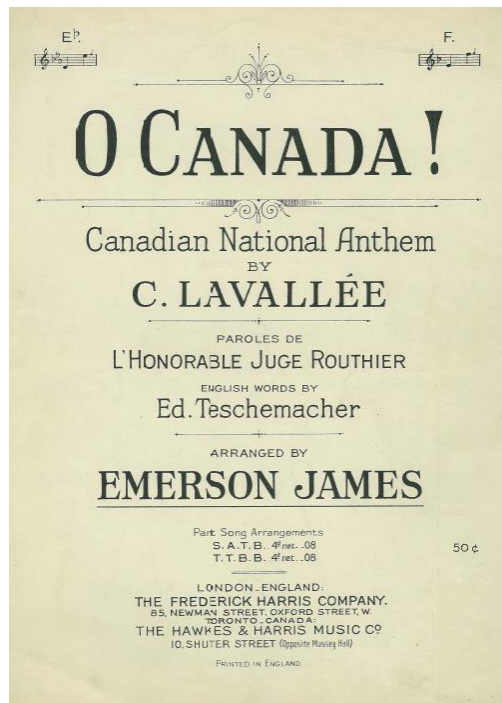
14. (1914) JONES, B. Morton : *O Canada, Chant National dans National Songs of the Allies*



15. (1914) JONES, B. Morton : *O Canada, Chant National dans Chants nationaux des alliés* (version diffusée par La Presse)



16. (1914) **TESCHEMACHER, Edward** : *O Canada! Canadian National Anthem*



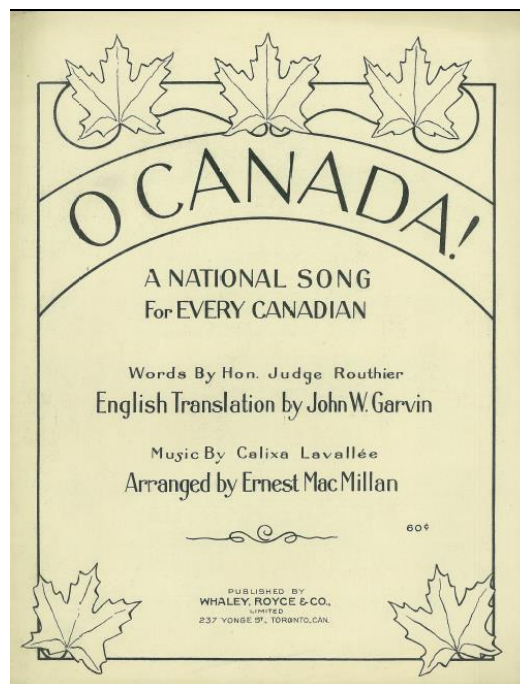
17. (1917) **TAYLOR, Helen**: *O Canada! Canadian National Anthem*



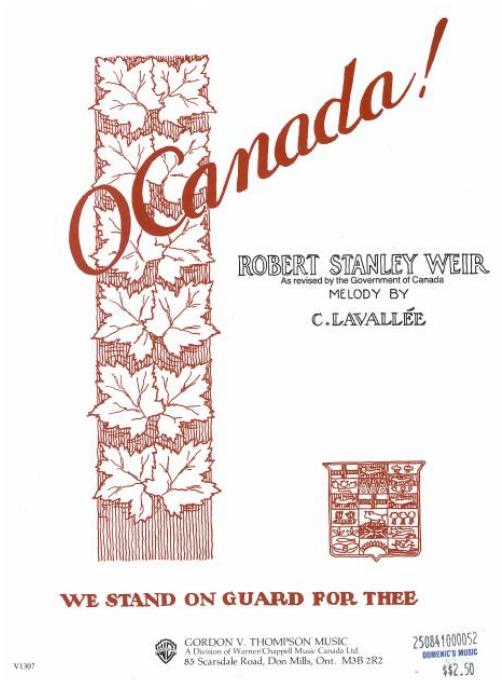
18. (1924) **WEIR**, Robert Stanley : *O Canada! A National Song of the Dominion – We Stand on Guard for Thee* [sons]



19. (1930) **GARVIN**, John William : *O Canada! A National Song for Every Canadian*



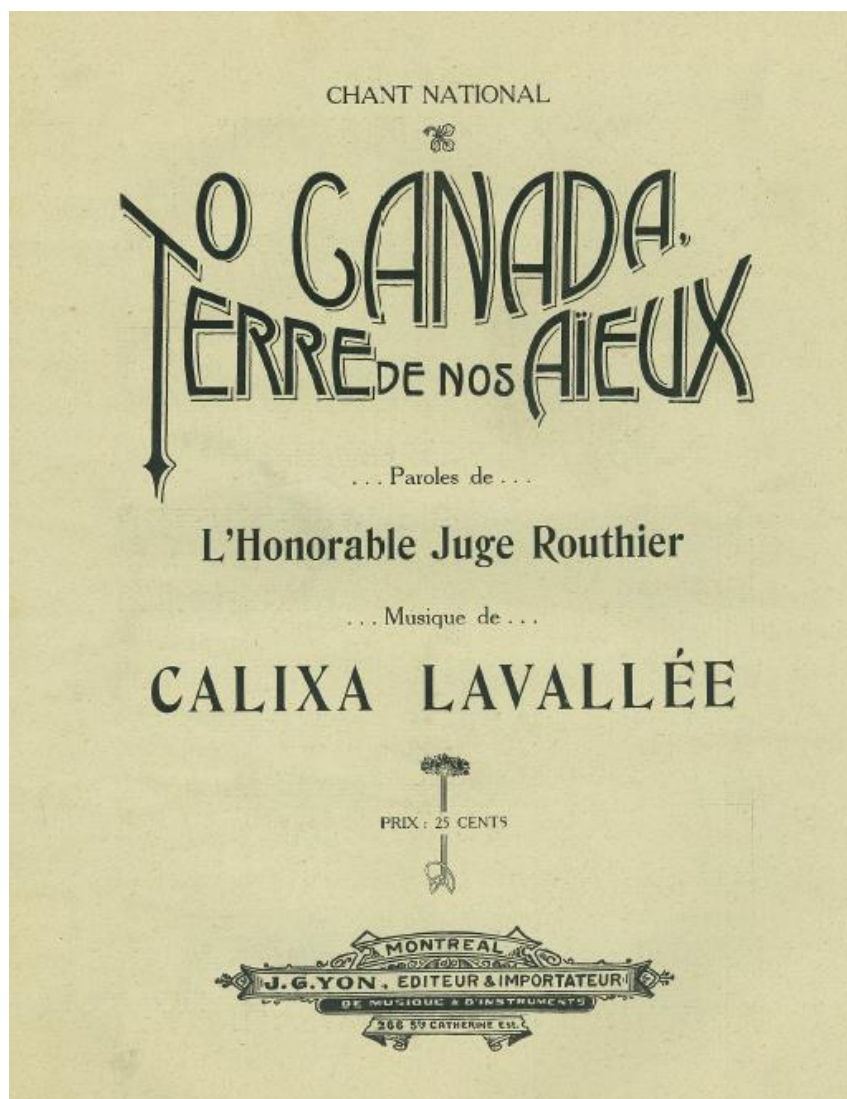
20. (1980) WEIR, Robert Stanley : *O Canada! We Stand on Guard for Thee* [sons]



21. (s. d.) LAVALÉE, Calixte : *Hymne national canadien*, édition Salabert



22. (s. d.) ROUTHIER, Adolphe-Basile : *Chant national : Ô Canada! Terre de nos aïeux.*



Annexe F — Deux affiches publicitaires destinées au recrutement d’immigrants

Un certain nombre de traducteurs utilisaient dans leurs textes des allusions aux riches plaines de l’Ouest canadien et de ses blés dorés : on pouvait presque visualiser les affiches publicitaires du tournant du XX^e siècle visant le recrutement de nouveaux immigrants pour peupler l’Ouest canadien. Tout comme ces affiches, les traductions comportaient des images illustrant « la promesse d’une terre à la fois fertile et pittoresque [...] l’immensité des prairies [...] une luxuriante végétation [...] des récoltes généreuses ». Toutefois, « aucune trace ne subsiste des sacrifices que se sont imposés les fermiers en quittant leur terre natale pour s’installer dans les Prairies. [...] Les affiches publicitaires donnaient « l’impression que les fermiers ont tout à gagner dans ces nouvelles terres »⁶⁰². Dans les hymnes proposés par les traducteurs canadiens-anglais ou britanniques, on y retrouvait des vers dont la lecture se trouvait en concomitance avec certains efforts déployés par l’État ou des entreprises pour le peuplement du Canada et l’exploitation du sol.

Weir, Robert Stanley (1908). « O Canada! » (That True North).

v. 11 *Great Prairie spread and lordly rivers flow.*

v. 23 *Where e’er thy pines and prairies are*

Campbell, Wilfred (1909). « O Canada! Beloved Country ».

v. 14 *On glorious fields unsung.*

Holland, George Clark (1909). « O Canada! ».

v. 4 *Of herds that roam the plain:*

Holland, George Clark (1909-B). « O Canada! ».

v. 4 *Of forest lake and plain;*

McCulloch, Mercy Emma (1910). « O Canada! ».

v. 3 *With fertile plains and mountains grand*

Smillie, Jennie E. (1910 /1914 /1918). « O Canada ».

v. 3 *Rich prairies sweep, and rivers deep.*

⁶⁰² (Extrait d’un article intitulé « Les imprimés publicitaires » par Jeffrey S. Murray, Bibliothèque et Archives Canada. [En ligne] : <https://www.collectionscanada.gc.ca/immigrants/021017-1100-f.html>)

Payment Léon Eugène Odilon (1912). « O Canada, Beloved Fatherland! ».

v. 5 *From thy fertile soil a rich harvest teems*

Bridle, Augustus (1914). « O Canada! ».

v. 7, v. 17, v. 26 et v. 36 *O Canada! By field and foam*

Teschemacher, Edward (1914). « O Canada ».

v. 5 *Our eyes have seen thy golden fields*

Weir, Robert Stanley (1914). « O Canada! ».

v. 10 *Great prairies spread and lordly rivers flow*

Clarke, Violet Alice (1919). « O Canada! Beloved Native Land ».

v. 11 *Proud wave thy fields*

v. 12 *With golden grain and flowers.*

Boulton, Harold, Sir (1923). « O Canada ».

v. 19 *Our wheatlands up to the silver North*

v. 20 *Their golden billow roll;*

Weir, Robert Stanley (1924). « O Canada! ».

v. 10 *Great prairies spread and lordly rivers flow*

Burt, A. W. (1928). « O Canada ».

v. 21 *With forests, fisheries and farms*

Pilcher, C.V. (1932). « O Canada ».

v. 4 *By prairie, lake and sea*

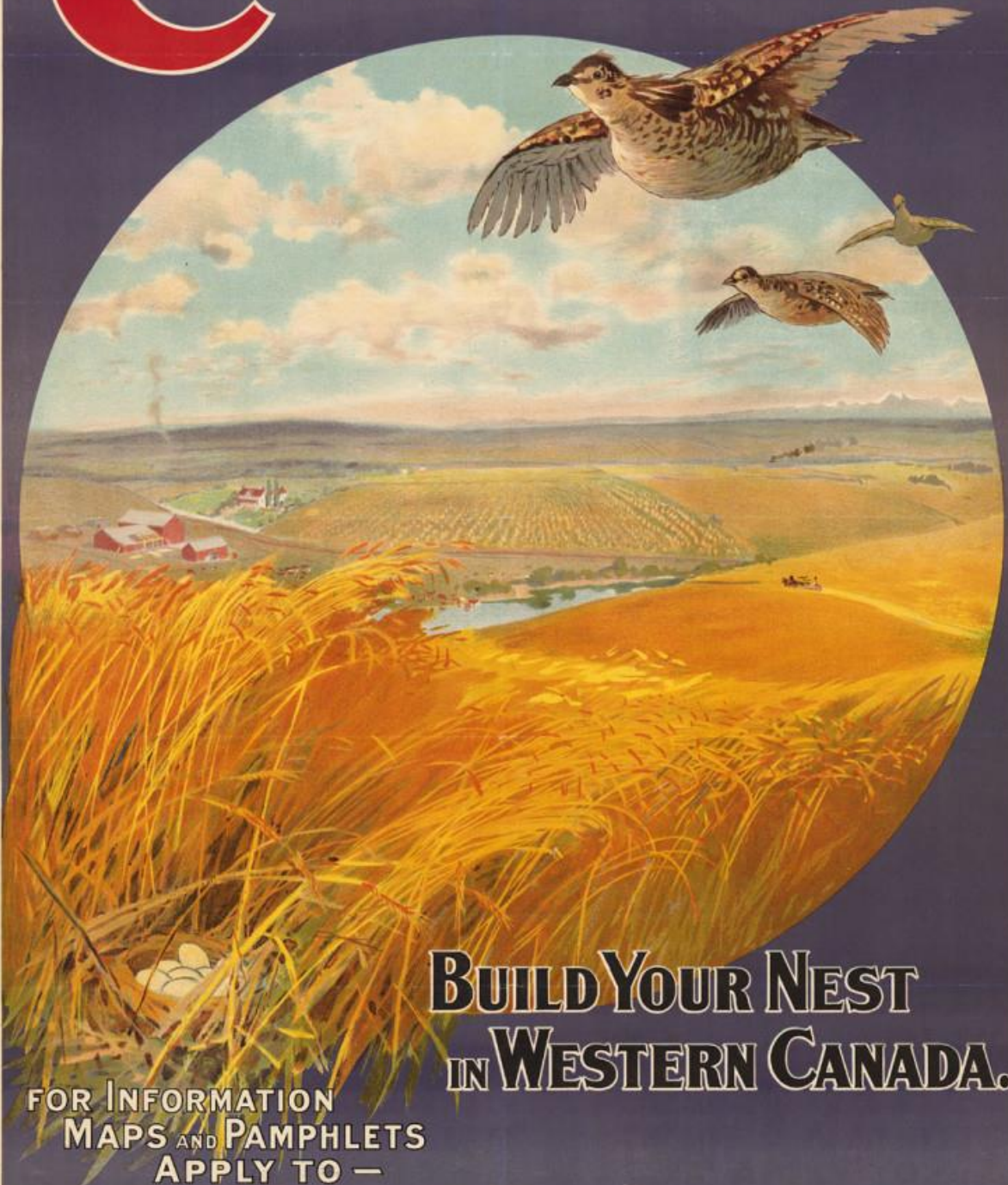
Clarke, Violet Alice (s. d.). « O Canada! Beloved Native Land ».

v. 10 *Proud waive thy fields with golden grain and flowers.*

MacDonald, Sir John A. (19--). « Hail Canada »

v. 3 *Thy fruitful fields, thy lakes and streams*

CANADA



CANADA WEST



Issued by direction of
HON. JAMES ALEXANDER ROBB
MINISTER OF IMMIGRATION
AND COLONIZATION
Ottawa, Canada, 1925

CANADA - THE NEW HOMELAND